

Un pivot de l'histoire ? – La société alsacienne-lorraine et les sorties ambiguës
de la Première Guerre mondiale (1918-1919)

Sebastian Döderlein

Thèse
présentée
au
Département d'histoire

comme exigence partielle au grade de
philosophae doctor (Ph.D.)
Université Concordia
Montréal, Québec, Canada

Novembre 2016

© Sebastian Döderlein, 2016

**CONCORDIA UNIVERSITY
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES**

This is to certify that the thesis prepared

By: **Sebastian Döderlein**

Entitled: **Un pivot de l'histoire ? – La société alsacienne-lorraine et les sorties ambiguës de la Première Guerre mondiale (1918-1919)**

And submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of

Doctor of Philosophy (History)

Complies with the regulations of the University and meets the accepted standards with respect to originality and quality.

Signed by the final examining committee:

Dr. Geneviève Sicotte

Chair

Professor John Horne

External Examiner

Professor Lucie Lequin

External to Program

Professor Fred Bode

Internal Examiner

Dr. Andrew Barros

Internal Examiner

Professor Norman Ingram

Thesis supervisor

Approved by:

Chair of Department

Graduate Program Director

Dean of Arts and Science

RÉSUMÉ

Un pivot de l'histoire ? – La société alsacienne-lorraine et les sorties ambiguës de la Première Guerre mondiale (1918-1919)

**Sebastian Döderlein, Ph.D.
Université Concordia, 2016**

Cette thèse traite des différentes manières dont la population d'Alsace-Lorraine vécut la sortie de la Première Guerre mondiale. Les historiographies française et allemande abordent ce sujet de manière purement nationale : alors que les historiens allemands ne s'intéressent qu'à la période entre 1871 et 1918 (période du *Reichsland*), la France ne se concentre que sur la période suivant l'armistice du 11 novembre 1918. L'histoire de la sortie de guerre dans cette région frontalière est ainsi une histoire française, racontée d'un point de vue victorieux et basé sur un avenir français. Nous remettons en question cette vision biaisée de la sortie de guerre en étudiant l'expérience de la population alsacienne-lorraine entière dans une période incluant les mois avant l'armistice (lorsque la victoire française devenait de plus en plus certaine) et après l'armistice alors que le nouveau régime français s'installait.

L'historiographie prend pour acquise une séparation stricte de la population entre Alsaciens-Lorrains indigènes francophiles et immigrants allemands germanophiles. Cependant, notre analyse de statistiques démographiques, actes de mariage et innombrables témoignages contemporains a montré que la société alsacienne-lorraine était en réalité très hétérogène, et que l'intégration de l'élément allemand était beaucoup plus avancée que normalement admis. Une haine générale contre « les Allemands » n'a pas existé, et il serait trompeur de parler d'une ambiance euphorique et unanime de la part des Alsaciens-Lorrains face au retour des *provinces perdues* à la *mère patrie*.

L'étude comparative a dévoilé que de nombreux habitants, indépendamment de leur affiliation nationale, ne vécurent le 11 novembre 1918 pas comme un *pivot* de l'histoire, mais étaient plutôt préoccupés par les problèmes, soucis et espérances de tous les jours (le ravitaillement, la mort d'un proche ou la situation économique personnelle) – tant avant qu'après

l'armistice. Ainsi, cet événement n'a pas simplement séparé la population dite « indigène » et « allemande », mais plutôt la population francophone et germanophone, catholique et protestante, urbaine et rurale, bourgeois et ouvrière, jeune et vieille. Si beaucoup d'Alsaciens-Lorrains se réjouirent de la *libération*, d'autres anticipaient de nombreux inconvénients dans le cas d'un retour à la France et critiquaient les « nouveaux maîtres » une fois la guerre finie. Dans ce sens, l'Alsace-Lorraine ne connut pas une seule sortie de guerre, mais plusieurs.

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le bienveillant soutien, encouragement et les nombreux conseils de mes professeurs, collègues et amis. En premier lieu, je tiens à remercier mon *Doktorvater*, le professeur Norman Ingram pour sa supervision rigoureuse de ma recherche, son généreux dévouement et sa disponibilité continue, ainsi que ses conseils avisés. Il est rare de trouver un directeur de thèse comme lui avec de telles qualités scientifiques exceptionnelles mêlées d'une gentillesse extraordinaire. Je souhaiterais également exprimer ma gratitude profonde au professeur Andrew Barros, membre du comité des examens de synthèse, pour ses multiples encouragements, conseils et critiques qui ont guidé mes réflexions. J'apprécie beaucoup son assistance et son engagement de lecture des chapitres lors des nombreuses révisions du manuscrit. Je remercie chaleureusement les professeures Geneviève Sicotte et Lucie Lequin, le professeur Fred Bode (tous Université Concordia) ainsi que le professeur John Horne (Trinity College, Dublin) d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

Je suis aussi reconnaissant pour l'aide financière des organismes qui ont grandement facilité la réalisation de cette thèse. Tout d'abord, j'ai bénéficié de l'obtention de la bourse du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et celle des Fonds de recherche, Société et culture du Québec. Le soutien financier du département d'histoire de Concordia, du Bureau des études supérieures de Concordia et de Concordia international ont fait de mes séjours de recherche dans les archives en France et en Allemagne, et de mes participations aux différentes conférences aux États-Unis un grand succès.

Je remercie particulièrement l'équipe des Archives de l'armée de Terre de France (Vincennes) ainsi que celle des Archives Départementales du Bas-Rhin (Strasbourg) qui m'ont beaucoup aidé à trouver des fonds importants pour ma recherche. Monsieur Stephen Roeper m'a accordé accès illimité aux archives du *Wissenschaftliches Institut der Elsaß-Lothringer im Reich* à l'Université de Francfort. Je m'ennuie de nos nombreuses pauses de café et de ses histoires intéressantes sur l'histoire de l'*Institut*.

Je dois ma gratitude à Audrey Mallet pour sa rigoureuse correction du français, son indulgence avec les nombreux « barbarismes » que j'ai commis, ainsi que sa sincère amitié pendant les dernières années.

Mes derniers remerciements et non les moindres s'adressent à ma conjointe Ewa qui a su, tout au long de cette thèse, m'encourager dans ma voie et me donner la force nécessaire à la réalisation de ce projet. Elle sait, plus que n'importe qui, *wie anstrengend das alles war*.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations, sigles et acronymes	x
Illustrations	xi
Chapitre 1 : Introduction générale	1
Chapitre 2 : Les historiographies distinctes d'Alsace-Lorraine	16
2.1 L'historiographie allemande	18
2.2 L'historiographie française	26
2.3 L'historiographie anglo-américaine	34
2.4 Conclusion : l'Alsace-Lorraine à la sortie de la Grande Guerre	46
2.5 Sources et Archives	50
Chapitre 3 : L'Alsace-Lorraine comme enjeu de l'imaginaire des deux côtés du Rhin, 1871-1945	53
3.1 Introduction	53
3.2 La <i>question d'Alsace-Lorraine</i> depuis 1870/71	55
3.3 La Première Guerre mondiale et le problème d'Alsace-Lorraine	59
3.3.1 « La question d'Alsace-Lorraine n'existe pas ! »	59
3.3.2 La France, et la revendication des <i>provinces perdues</i>	71
3.4 La <i>question d'Alsace-Lorraine</i> face à la fin du conflit	82
3.4.1 L'Allemagne et l'année troublante	82
3.4.2 La France et le plébiscite	92
3.5 L'Alsace-Lorraine au-delà de l'Armistice	102
3.5.1 L'Allemagne et les derniers efforts	102
3.5.2 La France, la propagande et la solution du débat	110
3.6 Conclusion	120
Chapitre 4 : Population alsacienne-lorraine et population d'Alsace-Lorraine	123
4.1 Introduction	123
4.2 L'intégration des immigrants allemands	126
4.3 Le cas des mariages mixtes	140
4.4 Conclusion	148

Chapitre 5 : La vie de tous les jours à la sortie de guerre	151
5.1 Introduction	151
5.2 L'état militaire allemand et la politique de germanisation	153
5.3 Alsaciens-Lorrains contre Allemands ?	165
5.4 Le ravitaillement en temps de guerre	169
5.5 La guerre et le deuil	179
5.6 La grippe espagnole	190
5.7 Conclusion	200
Chapitre 6 : Anticiper la fin de la guerre – la <i>question d'Alsace-Lorraine</i> et l'opinion publique en 1917/1918	203
6.1 Introduction	203
6.2 L'Alsace libérée et l'avenir de l'Alsace-Lorraine	206
6.3 Ce qu'on pense au <i>Reichsland</i>	212
6.3.1 Presse et censure de presse	212
6.3.2 L'opinion publique	218
6.4 Conclusion	235
Chapitre 7 : Célébrer la Victoire après la guerre	237
7.1 Introduction	237
7.2 Le 11 novembre 1918 en Alsace-Lorraine	242
7.3 Fêter la victoire française en Alsace-Lorraine	254
7.3.1 <i>Fest</i> et <i>Feier</i> – une approche théorique à la fête	255
7.3.2 Novembre 1918 : l'accueil des troupes françaises	259
7.4 Exclusion et accueil réticent	272
7.5 Conclusion	280
Chapitre 8 : La France et la solution de la <i>question d'Alsace-Lorraine</i>	284
8.1 Introduction	284
8.2 Novembre 1918 : le tri de la population d'Alsace-Lorraine	286
8.2.1 Le système de cartes d'identité	286
8.2.2 Les Commissions de Triage	295
8.3 Vengeance et dénonciation	302
8.4 Quitter la <i>Heimat</i>	312
8.5 La politique d'épuration et la société alsacienne-lorraine	323
8.6 Conclusion	329

Chapitre 9 : Les Alsaciens-Lorrains et la France : la vie quotidienne dans l'immédiat après-guerre	331
9.1 Introduction	331
9.2 L'administration française s'installe en Alsace-Lorraine	333
9.3 Vie quotidienne et désenchantement, 1918-1919	339
9.3.1 La mort et le deuil	341
9.3.2 Vin rouge et pain blanc	346
9.3.3 Religion, langue et enseignement	354
9.3.4 Économie et questions monétaires	364
9.3.5 Le comportement des fonctionnaires français	370
9.3.6 Démobilisation : le retour difficile des soldats alsaciens-lorrains	374
9.4 La Paix, apportera-t-elle la paix ?	385
9.5 Conclusion	388
 Chapitre 10 : Conclusion générale	 392
 Bibliographie	 397
 Annexe : Le Contrôle Postal au <i>Reichsland</i> et dans les <i>provinces retrouvées</i> , 1914-1920	 442

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AA	Auswärtiges Amt
ADBR	Archives Départementales du Bas-Rhin (Strasbourg)
ADHR	Archives Départementales du Haut-Rhin (Colmar)
ADM	Archives Départementales de la Moselle (Metz)
AMS	Archives Municipales de Strasbourg (Strasbourg)
AN	Archives nationales françaises (Paris)
APP	Archives de la Préfecture de Police (Paris)
BArch	Bundesarchiv (Berlin)
BDIC	Bibliothèque Documentation Internationale Contemporaine (Nanterre)
BEAL	Bureau d'Études d'Alsace-Lorraine
BNF	Bibliothèque nationale de France (Paris)
HStAS	Landesarchiv Baden-Württemberg – Hauptstaatsarchiv (Stuttgart)
OSAL	Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine
SHAT	Service Historique de l'Armée de Terre (Vincennes)
WISS	Wissenschaftliches Institut der Elsass-Lothringer im Reich (Stadt- und Universitätsbibliothek Frankfurt am Main)

ILLUSTRATIONS

	page
<i>Ceux qui veulent le plébiscite. De pseudo-Alsaciens !</i> Carricature par Henri Zislin (1918)	99
<i>L'Alsace. Elle attend</i> Huile sur toile par Jean-Jacques Henner (1871)	114
<i>L'immigration allemande à Strasbourg sous le Reichsland (1871-1918).</i> Carte démographique par François Uberfill (2011)	133
<i>Avis important !</i> Affiche adressée à la population strasbourgeoise dans le cadre de l'accueil des troupes françaises (1918)	260

CHAPITRE 1

INTRODUCTION GÉNÉRALE

S'il est vrai, pour tout dire, que les traits généraux de leur histoire, la France et l'Allemagne les ont inscrits sur les deux feuillets d'un même diptyque, comment ne pas prêter toute son attention à ce qui en est la charnière : la région rhénane ? (Lucien Febvre)¹

De nos jours, la littérature sur la Première Guerre mondiale – « *the great seminal catastrophe of this century* »² – occupe des étagères entières dans toutes les bibliothèques universitaires du monde. Pourtant, l'intérêt des historiens ne diminue pas. Au contraire : la période allant 2014 à 2018/2019, marquée par les centièmes anniversaires du déclenchement du conflit (1er août 1914) de la signature de l'armistice (11 novembre 1918) et du Traité de Versailles (28 juin 1919), promet une nouvelle grande vague de publications, conférences, expositions et colloques. Alors que tous les aspects de la guerre et des sociétés impliquées, semble-t-il, ont déjà été étudiés, certains débats, tels que ceux concernant la responsabilité principale dans le déclenchement du conflit, restent toujours d'actualité.³

En effet, l'entrée en guerre fascine les historiens depuis longtemps. En 1977, spécialiste de l'histoire sociale, Jean-Jacques Becker publia la première étude approfondie sur l'opinion publique des Français au début de la guerre. Cette initiative avait motivé de nombreux historiens à étudier la manière dont les autres sociétés belligérantes avaient vécu l'année 1914.⁴ En

¹ Lucien Febvre, Dossier « Le Rhin », notice sans date, cité dans Peter Schöttler, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », dans *Genèses*, 14 (1994), 63-82. 80.

² George F. Kennan, *The Decline of Bismarck's European Order. Franco-Russian Relations, 1875-1890* (Princeton, Princeton University Press, 1979), 3.

³ Contrairement à Christopher Clark, Gerd Krumeich, par exemple, défend toujours la thèse selon laquelle l'Allemagne assume la responsabilité principale de la guerre. Christopher Clark, *The Sleepwalkers : How Europe Went to War in 1914* (London : Allen Lane, 2012) ; Gerd Krumeich, *Juli 1914. Eine Bilanz. Mit einem Anhang : 50 Schlüsseldokumente zum Kriegsausbruch* (Paderborn : Schöningh, 2014). Un survol sur les études et approches différentes se trouve chez Samuel R. Williamson et Ernest R. May, « An Identity of Opinion : Historians and July 1914 », dans *The Journal of Modern History*, 79/2 (juin 2007), 335-387.

⁴ Jean-Jacques Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre* (Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977). En suivant l'exemple de Becker et en analysant des sources différentes, des historiens cherchèrent à comprendre ce que les masses et les élites ressentirent durant l'été 1914. Comme Becker l'a conclu pour la France, de nombreux historiens affirmèrent que l'enthousiasme public allemand pour la guerre fut exagéré par les historiens. Thomas Raithel, *Das 'Wunder' der inneren Einheit : Studien zur deutschen und französischen Öffentlichkeit bei Beginn des Ersten Weltkrieges* (Bonn : Bouvier, 1996) ; Jeffrey Verhey, *The Spirit of 1914 : Militarism, Myth, and Mobilization in Germany* (Cambridge : CUP, 2000) ; Christian Geinitz, *Kriegsfurcht und Kampfbereitschaft : Das Augusterlebnis in Freiburg ; eine Studie zum Kriegsbeginn, 1914* (Essen : Klartext, 1998). Quant à l'Angleterre, Niall Ferguson suit aussi la notion d'une euphorie exagérée. Niall

revanche, la sortie de guerre ne jouit pas d'une popularité aussi grande. Ce n'est que dans les deux dernières décennies, surtout dans le cadre du 80^e anniversaire de la signature de l'armistice (1998) que ce sujet a lentement trouvé son entrée dans l'analyse historique. Depuis, des historiens tels que Jörg Duppler, Gerhard Groß ou Bruno Cabanes⁵ ont impulsé la recherche dans cette direction. Analysant la sortie de guerre des sociétés belligérantes à long terme à travers les années 1920-1930, John Horne a élargi notre compréhension de la transition entre la guerre et la paix par l'aspect de la « démobilisation culturelle ».⁶

Du côté de la France, tous les historiens s'accordent à dire que la sortie de la guerre fut marquée à la fois par une joie immense et un deuil profond. Selon Yves Pourcher, « ces jours sont amers parce que trop lourds de deuils » ; Jay Winter parle d'un « taste of ashes » ; Pierre Darmon souligne que « lorsque retombe l'euphorie de la victoire, l'âpreté de la vie reprend le dessus ».⁷

En ce qui concerne l'expérience civile de la Grande Guerre, ce déchirement est particulièrement intéressant à analyser – notamment dans les zones frontalières qui ont le plus souffert des cinquante-deux mois de combat : le Nord de la France et surtout l'Alsace-Lorraine.

En effet, l'histoire de l'Alsace-Lorraine⁸ dans la Grande Guerre se distingue de celle du reste de la France et de l'Allemagne. Ayant changé d'affiliation nationale pas moins de quatre fois depuis 1870 (1918, 1940, 1945), cette région représente un champ d'études fascinant non seulement pour l'histoire politique et constitutionnelle, mais aussi pour l'histoire sociale et celle des mentalités. Le 11 novembre 1918, le *Reichsland Elsaß-Lothringen* (la *Terre d'Empire*

Ferguson, *The Pity of War* (London : Allen Lane/Penguin Press, 1998).

⁵ Jörg Duppler et Gerhard P. Groß (éds.), *Kriegsende 1918 : Ergebnis, Wirkung, Nachwirkung* (München : Oldenburg, 1999) ; Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français 1918-1920* (Paris : Seuil, 2004).

⁶ John Horne, « Kulturelle Demobilmachung 1919-1939. Ein sinnvoller historischer Begriff ? », dans Wolfgang Hardtwig (éd.), *Politische Kulturgeschichte der Zwischenkriegszeit, 1918-1939* (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2005), 129-150 ; Idem., « Introduction » et « Locarno et la politique de la démobilisation culturelle, 1925-30 », dans *14-18 Aujourd'hui-Heute-Today* (Paris, 2002), 45-53, 73-87.

⁷ Yves Pourcher, *Les jours de guerre. La vie des Français au jour le jour entre 1914 et 1918* (Paris : Plon, 1995), 447 ; Jay Winter, « A Taste of Ashes », dans *History Today* (novembre 1998), 8-13 ; Pierre Darmon, *Vivre à Paris pendant la Grande Guerre* (Paris : Fayard, 2002), 415.

⁸ « L'Alsace-Lorraine » avec un trait d'union (une traduction de la dénomination allemande *Elsaß-Lothringen*), n'a jamais existé autrement que sous la forme du *Reichsland Elsaß-Lothringen* annexé par l'Allemagne en 1871. En fait, l'Alsace et la Lorraine sont deux provinces distinctes par leur histoire, leurs traditions culturelles et par leurs langues et confessions majoritaires. L'Administration française l'appelle généralement « Territoire d'Alsace et de Lorraine ». Elle correspond plus ou moins aux actuels départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, région qui porte le nom d'« Alsace-Moselle ». Nous conservons dans le présent travail la dénomination « Alsace-Lorraine » consacrée par l'usage.

d'Alsace-Lorraine) qui faisait partie de l'Allemagne impériale depuis 1871 se vit, du jour au lendemain, intégrée à la France. Cette transition de la Monarchie allemande à la République française – d'un système marqué par les Églises à un système marqué par le laïcisme et d'une langue officielle à une autre – signifia un changement aussi profond qu'impromptu pour toute la société alsacienne-lorraine. Si les Alsaciens-Lorrains vécurent les quatre années de guerre du côté du *Reich* (donc du côté du perdant), ils vécurent la sortie de guerre du côté des vainqueurs. Cependant, après 48 ans d'influence allemande, la réintégration de la population alsacienne-lorraine dans la société française se révéla être longue et compliquée.

Bien que la situation inédite en 1918 représente une différence majeure dans l'expérience des Alsaciens-Lorrains par rapport à celle vécue par les Allemands ou les Français, la région n'a pas encore vraiment trouvé sa propre place dans le champ de l'historiographie de la Première Guerre mondiale consacrée aux sorties de guerre des sociétés belligérantes.⁹ Jusqu'à nos jours, aucune étude régionale n'a été consacrée à ce sujet. L'histoire de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine demeure incorporée dans les histoires nationales allemande et française.

En France et en Allemagne, l'occupation de l'Alsace-Lorraine par les Allemands, sa libération et son retour à la France en 1918 font partie de l'histoire de la Première Guerre mondiale, au même titre que les batailles de la Somme et de Verdun, ou encore le Traité de Versailles. Or, dans l'historiographie des deux pays, l'approche est différente. En effet, deux champs d'études, qui s'inscrivent dans la tradition historique de la France et de l'Allemagne, émergent. L'historiographie allemande s'intéresse davantage à la période du *Reichsland* sous le règne allemand et pendant le régime militaire (1871-1918). C'est surtout la constitution de l'Alsace-Lorraine et son statut particulier au sein du *Reich* qui a, jusqu'à aujourd'hui, principalement intéressé les chercheurs.¹⁰ Quant à l'historiographie française, elle s'intéresse surtout à la période post-armistice : la réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France, le

⁹ Certes, de nombreux historiens ont consacré leurs recherches à la sortie de guerre. Cependant, le cadre national de toutes ces études exclut la prise en compte des particularismes régionaux comme celui constitué par les Alsaciens-Lorrains. Nous nous contentons ici de mentionner en particulier les travaux de Richard Bessel, *Germany after the First World War* (Oxford : Clarendon, 1993) ; Cabanes, *La Victoire endeuillée*, op. cit. ou encore ceux des historiens rassemblés autour de Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson pour la présentation de nombreuses études de cas nationales dans *Sortir de la Grande Guerre, le monde et l'après-1918* (Paris : Tallandier, 2008).

¹⁰ Sophie Charlotte Preibusch, *Verfassungsentwicklungen im Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918. Integration durch Verfassungsrecht ?* (Berlin : Berliner Wissenschaftsverlag, 2006).

mouvement autonomiste ainsi que la question d'identité à partir de 1919 et au début des années 1920.¹¹ Si la période étudiée dans la majorité des travaux allemands se termine avec l'année 1918, dans l'historiographie française, le 11 novembre 1918 et la libération des provinces présentent, au contraire, un point de départ.¹²

Malgré cette différence profonde, il y a un élément commun entre les deux historiographies : la fin de la guerre en Alsace-Lorraine est toujours décrite au travers de l'entrée des troupes françaises libératrices en novembre/décembre 1918, de leur accueil enthousiaste et quasiment unanime par les Alsaciens-Lorrains, et du retour à la France tant attendu par la population indigène. En parallèle les immigrants allemands qui s'étaient établis dans la région depuis 1871, sont présentés comme ayant tous traversé le pont du Rhin. Cette narrative n'a, jusqu'à présent, jamais changé. Tant dans l'historiographie française que dans celle de l'Allemagne, la sortie de guerre en Alsace-Lorraine est, en ce sens, clairement l'histoire d'une *libération* – une histoire française, racontée d'un point de vue victorieux.

Pourtant, le 11 novembre 1918 – événement dateur et véritable pivot de l'histoire – a bien un passé, ainsi qu'un avenir, et les deux sont partagés entre des communautés francophiles et germanophiles de l'Alsace-Lorraine. Lors d'une longue discussion sur ce sujet avec notre superviseur, le professeur Norman Ingram, ce dernier suggéra de pallier les failles de l'historiographie française et allemande en étudiant, par le biais d'une analyse comparative, l'expérience complexe de la population alsacienne-lorraine à la sortie de la Première Guerre mondiale simultanément en allant *vers* et en s'éloignant *de* la fin du conflit : comment les gens vécurent-ils les derniers mois du conflit encore sous le régime allemand alors que la fin de la guerre et la victoire des Alliés étaient de plus en plus évidentes ? Comment vécurent-ils, ensuite, l'armistice, le retour à la nation française et les mois qui suivirent la libération ?

En ce qui concerne ces questions, les historiographies traditionnelles allemande et française se révèlent trop simplistes. Non seulement la population alsacienne-lorraine en 1918 est, à tort, considérée comme homogène (indigène et francophile d'un côté, allemande et

¹¹ Geneviève Baas, *Le Malaise alsacien 1919-1924* (Strasbourg : Alsagraphic, 1972).

¹² Pierre Brasme, *Moselle 1918 : le retour à la France – délivrance, bonheurs, désenchantements...*, (Sarreguemines : Pierron, 2008) ; Jean-Noël Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », dans *L'Histoire*, 336 (novembre 2008), 60-63 ; François Roth, « Die Rückkehr Elsaß-Lothringens zu Frankreich », dans Gerd Krumeich (éd.), *Versailles 1919 : Ziele – Wirkung – Wahrnehmung* (Essen : Klartext, 2001), 126-144.

germanophile de l'autre), mais la perception de l'armistice du 11 novembre 1918 comme élément « libérateur » pour l'Alsace-Lorraine est également biaisée. À cause d'une intégration des immigrés allemands plus profonde que communément admis (due entre autres aux similarités culturelles entre immigrés et les Alsaciens-Lorrains, ainsi qu'aux nombreux mariages mixtes), la société alsacienne-lorraine était, en réalité, très hétérogène. Par conséquent, il est erroné d'assumer que *tous* les Alsaciens-Lorrains « indigènes » étaient heureux de voir arriver les Français, et que *tous* les Allemands « immigrés » étaient tristes. En fait, les gens vécurent l'armistice de manière différente pour diverses raisons – et ceci indépendamment leur affiliation nationale.

Dans les parties industrielles de la Lorraine, ainsi que dans certaines régions alsaciennes protestantes par exemple, les troupes françaises reçurent en novembre 1918 un accueil réticent, parfois, même, hostile.¹³ Les rapports militaires français constatent également une différence dans l'attitude de la population selon les tranches d'âge : si l'ancienne génération (née avant 1871 et qui n'a pas servi dans l'armée allemande) était plutôt attachée à la France, il en était tout autrement pour les jeunes générations, nées et éduquées depuis 1871 en tant que membres de l'Empire et qui manifestaient une attitude beaucoup plus réservée vis-à-vis de la France.¹⁴

L'historiographie demeure à ce jour bien pauvre en ce qui concerne les expériences des Alsaciens-Lorrains qui ne participèrent pas à l'accueil des troupes françaises et que l'on ne voit pas sur les photographies contemporaines. Le présent travail poursuit ainsi entre autres le but de dévoiler les préoccupations des habitants de cette région au moment où la Grande Guerre se termina. En étudiant l'expérience des Alsaciens-Lorrains sur la période 1917 – 1919, et en prenant en considération aussi bien l'*antériorité* du 11 novembre 1918 que sa *postériorité*, l'on s'aperçoit que le 11 novembre 1918 ne semble pas simplement avoir séparé la population dite « indigène » et « allemande », mais plutôt la population francophone et germanophone, catholique et protestante, urbaine et rurale, bourgeois et ouvrière, jeune et vieille. L'Alsace-Lorraine ne connut pas une seule sortie de guerre, mais plusieurs.

¹³ Jean-Claude Richez, « La Révolution de novembre 1918 en Alsace dans les petites villes et les campagnes », dans *Revue d'Alsace* 107 (1981), 153–68, et Idem., « Conseils ouvriers et conseils de soldats : Revendications de classes et revendications nationales en Alsace en novembre 1918 », *Mémoire de Maîtrise* (Université de Strasbourg, 1979).

¹⁴ ADBR, 121 AL 904, Rapport de l'administrateur militaire de Wissembourg, 3 mars 1919.

L'analyse approfondie de diverses sources sur l'opinion publique que nous avons effectuée dans différentes archives allemandes et françaises a dévoilé un autre aspect fort intéressant : si le 11 novembre 1918 et le changement d'affiliation nationale qu'il engendra doivent sans aucun doute être compris comme un véritable *pivot* dans l'histoire politique de l'Alsace-Lorraine, ce concept n'est pas nécessairement toujours applicable à l'histoire sociale de la région.

Certes, en acclamant les troupes françaises, les Alsaciens-Lorrains exprimaient leur joie de voir la guerre se terminer, mais cette attitude ne doit pas être lue comme la preuve d'un sentiment unanime de patriotisme français de la part de toute la population. Beaucoup se réjouirent sans aucun doute de (re)devenir français, mais pas tous. Malgré les difficultés liées au régime militaire allemand, de nombreux Alsaciens-Lorrains, y compris des indigènes, n'attendaient pas la victoire française et le retour à la mère patrie avec impatience. En fait, beaucoup – même dans la partie de l'Alsace libérée par les Français en 1914 – exprimaient un manque de confiance envers l'intégration des provinces dans l'état français. Ce qui préoccupait principalement les Alsaciens-Lorrains, c'était le statut qu'allait avoir la religion dans un pays laïc comme la France et la situation économique. En effet, après 48 ans, beaucoup de commerçants, qui avaient créé de forts liens avec des compagnies allemandes, craignaient l'impact qu'un changement d'affiliation nationale allait avoir sur le commerce. La situation économique de l'Alsace-Lorraine au sein du *Reich* semblait plus avantageuse.

En outre, les habitants du *Reichsland* parurent plus préoccupés par leur situation individuelle et familiale que par la *libération* ou l'avenir politique des provinces au sein de l'État français. Dans de nombreux témoignages, les gens, indépendamment de leur affiliation nationale, exprimaient leur indifférence vis-à-vis du changement de « régime ». Ils soulignaient principalement les problèmes, soucis et préoccupations de la vie de tous les jours : la situation du ravitaillement, le deuil et la peur face à la mort d'un proche, ou encore leur avenir personnel et économique. Ces souffrances et préoccupations du temps de guerre étaient non seulement partagées par les membres des différentes communautés alsaciennes-lorraines, mais elles jouèrent un rôle dominant aussi bien avant qu'après l'armistice (qu'elles ombrageaient souvent). Dans ce sens, la sortie de guerre – malgré son impact indéniable sur la vie politique de la région – ne fut pas vécue par tous les habitants comme un *pivot*. Au lieu de prendre pour acquis une différence stricte entre une sortie de guerre « allemande » (donc perdante) pour les immigrés allemands, et une sortie de guerre « française » (donc victorieuse) pour la population indigène, il

se révèle plus utile d'appréhender la sortie de guerre en Alsace-Lorraine comme chevauchement de plusieurs sorties de guerre différentes, entrelacées dans les communautés francophiles et germanophiles, combinant des aspects de *continuité* et de *discontinuité*.

En effet, l'opinion publique en Alsace-Lorraine en 1918/1919 constitue un sujet d'étude fondamental à l'appréhension de l'expérience diversifiée de la sortie de guerre. La décomposition du paradigme homogénéisant s'avère utile : la comparaison appliquée aux différents niveaux sociaux et régionaux, mais aussi le pont spatial entre le temps avant et après la fin de la guerre, permet de proposer une révision de l'approche purement nationale, ce que nous permet de mieux saisir quelle était, au-delà des découpages chronologiques, l'expérience réelle de la sortie de guerre dans cette région frontalière.

Dans le deuxième chapitre, nous analysons de façon détaillée le développement, depuis 1945, des historiographies allemande, française, et anglo-américaine de l'Alsace-Lorraine. Alors qu'en Allemagne, l'historiographie s'est, jusqu'à aujourd'hui, intéressée seulement à l'histoire allemande des provinces (1871-1918), l'historiographie française ne se concentre que sur la période française, en mettant un fort accent sur (1) l'accueil enthousiaste des troupes françaises par une population ayant souffert sous le joug allemand et heureuse de se voir réintégrée dans la nation française, et (2) le mouvement autonomiste pendant la période d'entre-deux-guerres. La contribution de l'historiographie anglo-américaine se révèle importante, car elle met en lumière le système pluraliste et la réalité complexe de la société hétérogène alsacienne-lorraine. Se concentrant sur la question identitaire sur une longue période (1870-1939/45), elle ne fournit cependant pas de réponse par rapport à l'expérience précise de la sortie de guerre.

Le clivage entre les différentes approches historiographiques allemande et française émerge, d'une certaine manière, d'un débat vif sur l'avenir, la forme étatique et l'affiliation nationale de l'Alsace-Lorraine – débat qui existait avant l'annexion des régions par l'Allemagne en 1871 : la *question d'Alsace-Lorraine*. Ce débat qui divisa les politiciens, les chefs militaires et les historiens allemands et français, et qui se traduisit par une propagande étatique élargie est étudié dans le troisième chapitre.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, certains historiens allemands défendaient la thèse selon laquelle l'Alsace et une partie de la Lorraine devraient être annexées à cause de la nature germanique des habitants. Leurs homologues français s'y étaient opposés en soulignant que c'est

la volonté du peuple, pas la langue ou la race, qui détermine la nationalité. Si l'annexion des provinces au *Reich* en 1871 mit un terme temporaire à cette controverse intellectuelle, celle-ci fut ravivée par le déclenchement de la guerre en 1914. En France, les dirigeants politiques et militaires soulignèrent l'importance des souffrances subies par la nation dans le but ultime de libérer les frères et les sœurs des *provinces perdues* et de réintégrer la région à la mère patrie. De leur côté, les Allemands envisageaient plusieurs options telles que le démembrement de la région ou son annexion à des états allemands. Mais tous les acteurs – politiques, militaires et industriels – s'accordaient sur un point : la perte de l'Alsace-Lorraine n'était pas envisageable.

Vers la fin du conflit, alors que la défaite allemande était de plus en plus prévisible, le débat s'intensifia – et les points de vue changèrent, surtout du côté de l'Allemagne. Désormais, la politique allemande vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine s'inscrivait dans la formule wilsonienne d'autodétermination.¹⁵ Berlin proposa l'autonomie (plus tard même la neutralité) pour l'Alsace-Lorraine et envisagea un plébiscite afin que le peuple puisse choisir de maintenir ou non l'affiliation avec le *Reich*. Mais, Paris refusa catégoriquement tout plébiscite, alors même que la propagande française n'avait jamais cessé de souligner le caractère français des *provinces perdues* et la volonté uniforme de leurs habitants d'être délivrés du régime allemand. Dû au manque d'information sur la réalité alsacienne-lorraine depuis 1871 – et surtout depuis 1914 –, les Français ne pouvaient pas être certains du résultat d'un tel plébiscite. Tout d'abord, les autorités civiles et militaires craignaient l'impact de la germanisation des provinces et celui de la bonne économie du *Reich*. Mais compte tenu de la vaste immigration allemande, les Français appréhendaient surtout l'intégration des immigrés dans la société indigène, bien que l'on ait longtemps ignoré l'ampleur réelle de l'hétérogénéité de la population alsacienne-lorraine.

Avec l'armistice, le contexte politique changea de façon dramatique. Alors que l'armée allemande quitta l'ancien *Reichsland*, les troupes françaises s'y installèrent. Cependant, le débat continua. Dorénavant Paris et Berlin s'adressaient directement au peuple alsacien-lorrain. Si l'Allemagne continua de s'engager en faveur du plébiscite, la France n'eut de cesse de souligner le caractère purement français des provinces. En ce sens, Poincaré tira un trait sur ce débat en

¹⁵ En janvier 1918, le président américain Woodrow Wilson présenta son programme de quatorze points dans lequel il évoqua le droit d'autodétermination pour les peuples.

déclarant, le 9 décembre 1918 à Strasbourg, dans une formule devenue populaire : « Le plébiscite est fait ! »¹⁶

Dans l'immédiat après-guerre était née une vaste production de publications propagandistes des deux côtés du Rhin. Mais dans le contexte de la politique intérieure et extérieure des années 1920, le gouvernement allemand et l'opinion publique cessèrent petit à petit de se préoccuper de l'Alsace-Lorraine. Ainsi, la France put facilement continuer à se référer à sa vision officielle selon laquelle les Alsaciens-Lorrains, restés fidèles à la France malgré l'occupation allemande, n'avaient jamais abandonné l'espoir de retrouver la mère patrie. Bien que depuis les années 1960/70, l'on commence d'admettre que l'intégration des régions dans la République avait causé des problèmes majeurs pendant les années 1920 (desquels avaient émergé un très fort mouvement autonomiste), une vision simplifiée – et simpliste – de l'Alsace-Lorraine à la sortie de la guerre, demeure.

Afin d'obtenir une idée plus juste de l'expérience de la sortie de guerre alsacienne-lorraine, il convient d'examiner la façon dont le discours politique et historiographique autour de la *question d'Alsace-Lorraine* reflétait (ou non) la réalité des habitants de ces provinces disputées. Pour ce faire, une analyse démographique de la population alsacienne-lorraine pendant la période allemande et jusqu'à l'après-guerre est essentielle. Basé sur des statistiques allemandes et françaises, le quatrième chapitre met en lumière une des principales erreurs de l'historiographie : selon la vision générale, les immigrés allemands qui envahirent la région dès l'annexion allemande en 1871 seraient restés en marge de la population indigène pendant près de 50 ans. Puisque les Allemands occupaient presque tous les postes de dirigeants dans la politique, l'administration et l'industrie, la coexistence (et non pas la cohabitation) des deux populations distinctes aurait indiscutablement été dominée par la hiérarchie, l'oppression et la haine. Au moment de l'armistice, le *Reichsland* comptait environ 300 000 citoyens d'origine allemande. La quasi-totalité de ceux-ci aurait été expulsée, alors que *tous* les Alsaciens-Lorrains indigènes auraient été réintégrés à la France.

Cette vision unilatérale de la répartition sociale et nationale de la population alsacienne-lorraine pendant un demi siècle d'appartenance au *Reich* doit être remise en question. Les

¹⁶ Voir entre autres l'éditorial du journal *Le Petit Parisien*, 10 décembre 1918, p. 1 : « Les Alsaciens à Strasbourg comme les Lorrains à Metz scellent leur réunion à la France – 'Le plébiscite est fait' ».

statistiques démontrent non seulement que l'intégration des Allemands immigrés après 1871 dans la société alsacienne-lorraine était beaucoup plus vaste que normalement admis par les historiographies allemande et française, mais aussi que les Allemands continuèrent à jouer un rôle important en Alsace-Lorraine une fois l'armistice signé. En effet, l'élément allemand n'était pas seulement composé de militaires et hauts fonctionnaires (et dont l'Armistice exigeait le départ), mais surtout de membres des classes populaires, médecins, avocats, commerçants, ouvriers et agriculteurs principalement de la Rhénanie voisine (avec des coutumes et des comportements semblables à ceux des Alsaciens-Lorrains). En 1914, un tiers de la population de Strasbourg, 50 % de celle de Metz, et 53 % de celle de Thionville étaient d'origine allemande.¹⁷ Cette population allemande s'était particulièrement bien intégrée à la société alsacienne-lorraine. Entre 1871 et 1914, les mariages mixtes étaient courants. Au moment de l'armistice, environ un quart de la population totale avait de forts liens familiaux avec l'Allemagne. La majorité des familles issues de mariages mixtes restèrent en Alsace-Lorraine après la signature de l'armistice.

Ces statistiques montrent deux choses : premièrement, l'on doit accepter qu'un enthousiasme unanime de la part des Alsaciens-Lorrains concernant le sort des provinces n'a pu exister. Deuxièmement, les pensées, préoccupations et soucis exprimés par les témoins germanophiles (ou au moins non-francophiles) auxquels l'historiographie a jusqu'à présent manqué de donner une voix, doivent nécessairement être pris en considération lorsque l'on analyse l'opinion publique en Alsace-Lorraine à la sortie de la Grande Guerre – ne serait-ce que parce qu'ils représentent un pourcentage de la population plus grand que normalement accepté.

Compte tenu de ces informations sur la répartition de la population du *Reichsland*, le cinquième chapitre examine le quotidien des Alsaciens-Lorrains dans les deux dernières années de guerre. Cette analyse est basée sur un vaste éventail de sources, telles que des lettres, des rapports des différents services de contrôle postal allemand et français, des rapports de police, des journaux ou mémoires privés, ainsi que des quotidiens alsaciens-lorrains. Il s'agit ici d'étudier l'opinion publique à travers les différentes couches de la société, nationale, sociale, générationnelle, religieuse ou autre.

¹⁷ Alfred Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine, 1871–1918 », dans *Recherches germaniques*, 3 (1973), 202-217.

Si la guerre et le régime militaire allemand causèrent sans aucun doute beaucoup de souffrance parmi les Alsaciens-Lorrains, il est toutefois erroné d'en tirer une conclusion trop générale et trop unilatérale en ce qui concerne la manière dont les habitants expérimentèrent les derniers mois du conflit. L'administration allemande était souvent obligée de faire preuve de plus de souplesse qu'on l'a souvent cru. Ainsi, l'utilisation de la langue française n'était pas complètement interdite ; certains *Altdeutsche* – civils comme fonctionnaires – ainsi que des soldats allemands parlaient souvent français, que ce soit dans un contexte privé ou officiel. Après 48 ans de cohabitation, les gens ne s'étaient pas seulement habitués à la réalité bilingue du *Reichsland*, ils s'étaient aussi mélangés. La haine des Alsaciens-Lorrains était contre l'autorité administrative et militaire, dite « prussienne », – pas contre « les Allemands » en général.

De plus, les lettres et témoignages des Alsaciens-Lorrains démontrent que les indigènes et les *Altdeutsche* étaient plus préoccupés par les difficultés quotidiennes du temps de guerre – la course aux vivres, la mort et le deuil, ainsi que la situation économique individuelle – que par l'avenir politique des provinces. Les préoccupations de la population dépassaient clairement les différences nationales (au niveau du ravitaillement, l'on constate par contre une certaine différence de traitement entre la classe bourgeoise et la classe populaire, sans pourtant voir une différence nationale). Ce que les gens espéraient de la fin de la guerre, c'était une amélioration de la situation pour leur famille ainsi que pour leur communauté – et tout le monde, loin de là, ne considérait pas le retour des provinces à la France comme étant la meilleure option.

En ce qui concerne la mort et le deuil qui, eux, ne connurent aucune différence de nationalité – ni, d'ailleurs, de classe –, la situation en Alsace-Lorraine était particulièrement complexe : des fils, maris et pères de familles voisines avaient souvent combattu aux deux fronts. Environ 17 500 soldats venant de la région s'étaient engagés du côté français, et de nombreux Alsaciens-Lorrains avaient des liens familiaux ou amicaux avec la France. D'un autre côté, quelque 380 000 conscrits combattaient dans les rangs allemands. Au total, environ 50 000 soldats perdirent la vie. L'impact de cette situation complexe fut remarquable sur la société alsacienne-lorraine. Nombreux sont les civils dont des membres de la famille (proche ou éloignée) se battaient des deux côtés du front. Plusieurs « cercles de deuil »¹⁸ s'imbriquaient les

¹⁸ Pour le concept des *cercles de deuil*, voir Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre* (Paris : Gallimard, 2000).

uns dans les autres. Au-delà de leur affiliation nationale et basée sur leurs sentiments partagés, les communes et familles en deuil formèrent « a kinship bond », pour reprendre l'expression de Jay Winter.¹⁹ En Alsace-Lorraine, la mort et le deuil semblent avoir eu une force conciliante.

Le débat à propos de l'avenir politique et national du *Reichsland* était-il un reflet de l'opinion publique ou l'influença-t-il de manière importante ? Le sixième chapitre examine la façon dont les habitants de la Terre d'Empire anticipaient la sortie de guerre et envisageaient le futur de l'Alsace-Lorraine, ainsi que leur propre avenir. Le fait que la *question d'Alsace-Lorraine* eut peu d'écho parmi la population montre que cette dernière était plus préoccupée par les répercussions individuelles et familiales qu'allait avoir la fin de la guerre que par les questions politiques.

On constate cependant une diversité des opinions parmi les habitants de la région : contrairement à ce que le discours républicain dominant d'après-guerre n'eut de cesse de souligner, *tous* les Alsaciens-Lorrains n'avaient pas anticipé un avenir français avec enthousiasme, et *tous* les immigrés allemands n'étaient pas déprimés. Les lignes de démarcation entre ceux qui craignaient l'arrivée des Français et le changement de présence militaire, et ceux qui s'en réjouissaient sont diffuses. La motivation était moins nationale que purement personnelle, de nature économique ou religieuse.

Puisque l'histoire de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine est tellement entrecroisée avec celle de la France et de l'Allemagne, l'élément unifiant, le 11 novembre 1918 – ce pivot historique – mérite une analyse profonde. Le septième chapitre jette alors un regard précis sur ce moment clé de la sortie de guerre.

Certes, le 11 novembre 1918 est une des journées les plus importantes et les plus marquantes de l'histoire française. Mais comment la nouvelle de l'armistice fut-elle reçue en 1918 dans une société qui se préparait déjà à l'arrivée des troupes françaises, mais qui était officiellement toujours sous l'ordre militaire allemand ? Les images des villes et villages pavés en drapeaux tricolores que la population alsacienne-lorraine avait soi-disant cachés pendant 48 ans, et celles des filles en costume traditionnel accueillant les troupes françaises, font

¹⁹ Jay Winter, *Sites of Memory, Sites of Mourning : The Great War in European Cultural History* (Cambridge : Cambridge University Press, 1995), 30 ; Elizabeth Vlossak, *Marianne or Germania ? Nationalizing Women in Alsace, 1870-1946* (Oxford : Oxford University Press, 2011), chapitre 3.

autant partie de la mémoire collective française que celles de Paris extatique au moment de l'armistice. Pourtant, il s'agit de deux événements très distincts : alors que Paris connut des jours de liesse dans une fête spontanée, l'Alsace-Lorraine vécut une courte période révolutionnaire qui influença largement la réception populaire de la sortie de guerre. Les événements festifs autour de l'accueil des troupes français dès le 17 novembre, avaient été strictement organisés afin de souligner l'unité de la nation et de convaincre les Alsaciens-Lorrains de leur amour pour et de leur loyauté à la France.

Or, à long terme, ces fêtes ne réussirent pas à avoir un impact majeur sur la population des provinces. Par l'accueil euphorique des troupes françaises, les Alsaciens-Lorrains exprimaient plutôt leur joie face à la fin de la guerre, le retour de l'ordre après l'incertitude de la période révolutionnaire et la fin de la pénurie alimentaire. Puisque l'entrée triomphale des poilus dans les villes alsaciennes-lorraines ne symbolisait pas pour tous les Alsaciens-Lorrains le retour à la nation française, supposément attendue depuis longtemps, la fête ne parvint pas à surpasser la déception des mois suivants face à la politique assimilatrice française.

Grâce au travail de nombreux chercheurs (surtout français et anglophones), nous connaissons bien la naissance et le développement du mouvement autonomiste des années 1920 ainsi que du *malaise alsacien*.²⁰ Dans le cadre du présent travail, nous cherchons pourtant à réaliser une analyse plus détaillée, en nous concentrant sur la période immédiatement après l'armistice, soit les semaines et mois entre le 11 novembre 1918 et la signature du Traité de Versailles (qui concrétisa de façon légale le sort de l'Alsace-Lorraine), ainsi que sur les attentes et espérances de la population pendant cette période de transition entre la guerre et la paix.

Les mois suivant l'armistice furent marqués par l'espoir, mais aussi par la souffrance et les soucis. Le huitième chapitre se consacre à cette période de transition. Suite à l'armistice, l'administration française tria la population alsacienne-lorraine en quatre catégories : A – Habitants dont les parents et les grands-parents sont nés en France ou en Alsace-Lorraine avant 1870 et sont considérés comme Français. B – Habitants dont un parent ou un grand parent n'est

²⁰ Léon Strauss, « Le malaise alsacien et le développement de l'autonomisme. La vie politique en Alsace dans l'entre-deux-guerres... », dans *Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie*, 347 (février 1995), 227-236 ; Philip Bankwitz, *Alsatian autonomist leaders, 1919-1947* (Lawrence : State University of Kansas Press, 1978) ; Karl-Heinz Rothenberger, *Die elsäß-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung zwischen den beiden Weltkriegen* (Francfort s/M : Peter Lang, 1975).

ni Français ni Alsacien-Lorrain d'origine. C – Habitant dont les parents ou les grands-parents sont originaires d'un pays neutre ou allié de la France. D – Habitants dont les parents ou les grands-parents sont originaires de l'Empire allemand ou de l'Empire austro-hongrois. À l'aide de Commissions de Triage nouvellement créées, ce système mena à une véritable épuration ethnique des provinces dont les principales victimes étaient les immigrés allemands (carte D), mais aussi des Alsaciens-Lorrains dits germanophiles. En règle générale, la population indigène est considérée comme ayant accueilli positivement et de façon unanime le départ de la population allemande. Or, il convient de nuancer cette image : si la politique d'épuration engendra une vague de dénonciations parmi la population indigène (souvent motivés par des raisons de nature économique et personnelle), de nombreux Alsaciens-Lorrains critiquaient vigoureusement ce comportement ainsi que la conduite dégradante envers la population allemande. De plus, la catégorisation des habitants déclencha un tollé dans une population qui était, on l'a vu, très hétérogène. Nombreuses étaient, par exemple, les Alsaciennes ou Lorraines (carte A), dont le mari ou les enfants (cartes B-D) furent stigmatisés ou même forcés de quitter le pays. Par conséquent, pour de nombreuses familles, l'immédiat après-guerre signifiait de prime abord une séparation et une période d'attente face à un avenir inconnu. Dans l'historiographie de la sortie de guerre, ces nombreux destins individuels n'ont pas encore trouvé de place.

Le neuvième chapitre qui analyse la vie de tous les jours suite à l'armistice et la réintégration de l'Alsace-Lorraine à l'État français, représente d'une certaine manière la continuation du cinquième chapitre et montre qu'à la sortie de guerre, l'aspect social continua de dominer sur l'aspect politique : les difficultés du quotidien, le deuil, le ravitaillement et l'incertitude de l'avenir économique préoccupaient les Alsaciens-Lorrains toujours plus que le changement de régime. Les habitants des provinces, qui avaient espéré que l'arrivée des Français soit synonyme de stabilité et de fin de la pénurie alimentaire, se plaignaient dès novembre 1918 de la situation, qui, au mieux, stagnait.

En effet, due à l'incapacité des autorités françaises à régler le ravitaillement, de nombreux Alsaciens-Lorrains y voyaient même une détérioration de la situation. En outre, la politique linguistique rigide adoptée par la nouvelle administration, ainsi que le comportement des fonctionnaires français causèrent un large mécontentement, que le manque d'organisation des Français au niveau de la vie économique, politique et sociale d'après-guerre, et de la

démobilisation des soldats alsaciens-lorrains exacerbée. La « libération » tant louée par les Français fut ainsi rapidement ressentie comme une dégradation dans plusieurs domaines.

À côté de ceux qui vivaient la sortie de guerre comme une véritable libération du joug allemand ainsi qu'une renaissance au sein de la mère patrie, il faut prendre en considération le nombre (croissant) de commentaires négatifs ; les auteurs de certains de ces commentaires soulignaient regretter les avantages du temps allemand et déploraient la quintessence même de l'effort de guerre français, la *délivrance des provinces perdues*.

Même si la recherche se veut souvent internationale ou transnationale, et malgré de nombreuses tentatives récentes des deux côtés du Rhin d'écrire une histoire plus inclusive de l'Alsace-Lorraine entre 1914 et 1918,²¹ les historiens n'arrivent pas encore vraiment à quitter l'ombre de l'historiographie dominante française, que ce soit pour des raisons de désintérêt, d'ignorance, de tradition républicaine, ou par peur (dans le cas des Allemands) d'être accusé de révisionnisme. En ce sens, le présent travail se veut un correctif à l'histoire unilatérale et nationale de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine.

²¹ Jörn Leonhard, Kurt Hochstuhl et Christof Strauß (éds.), *Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin 1914-1918/ Menschen im Krieg 1914-1918 am Oberrhein. Kolloquium zur gleichnamigen Ausstellung* (Stuttgart : Kohlhammer, 2014).

CHAPITRE 2

LES HISTORIOGRAPHIES DISTINCTES DE L'ALSACE-LORRAINE

L'historiographie sur l'Alsace-Lorraine¹ depuis son annexion à l'Empire allemand en 1870 jusqu'au retour des provinces à la France après la Première Guerre mondiale remplit des bibliothèques entières, aussi bien en Allemagne qu'en France, que dans beaucoup d'autres pays. Pourtant, si l'on compare les différentes études réalisées, ainsi que l'intérêt avec lequel les chercheurs se sont approchés pendant près d'un siècle à ce sujet, l'on peut constater de grandes différences d'abord des deux côtés du Rhin, ensuite dans le monde anglophone.

Dans ce chapitre, nous allons nous concentrer principalement sur l'historiographie depuis 1945 à aujourd'hui. En effet, un tel encadrement temporel se révèle prometteur : de 1870 jusqu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'Alsace-Lorraine a changé quatre fois d'affiliation nationale, passant de la France à l'Allemagne et vice versa. Entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, de chaque côté du Rhin, la « question d'Alsace-Lorraine » – la question à savoir quel devrait être l'avenir étatique de la région – fut au cœur de nombreuses discussions (voir chapitre suivant). C'est seulement avec la fin de la guerre de 39-45 et l'occupation par l'Allemagne nazie que cette question fut définitivement réglée : l'Alsace-Lorraine fait incontestablement partie de la France. Par conséquent, pendant longtemps les historiens allemands, et dans une moindre mesure, les historiens français, ont peu touché à ce sujet. Effectivement, la « question d'Alsace-Lorraine » était un chapitre douloureux de l'histoire franco-allemande que personne ne songea à rouvrir après la guerre, d'autant plus que suite à la Seconde Guerre mondiale, l'héritage allemand en Alsace-Lorraine de 1871 à 1918, déjà tabou, fut ombragé (et d'une certaine manière remplacé) par l'héritage nazi de 1940 à 1945. À une époque où Konrad Adenauer et Charles de Gaulle bâtissaient la réconciliation franco-allemande, personne, ni en Allemagne, ni en France ou en Alsace-Lorraine, n'osait émettre d'avis positifs sur la période du *Reichsland* – période appelée en France « l'occupation allemande ».² Ainsi,

¹ En 1870, l'Allemagne annexa l'Alsace et une partie de la Lorraine. Si cette partie correspond à l'actuelle Moselle, elle ne correspond pourtant pas à la Moselle de cette époque. Par conséquent, il serait trompeur d'utiliser l'expression « Alsace-Moselle » pour la période de 1870 à 1918.

² Pascale Hugues, « Indésirables en Alsace », dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 11 novembre 2009.

l'image uniforme et positive qui s'était créée en France lors de la libération et de la réintégration des *provinces perdues* (voir chapitres 7 et 8) n'a pas vraiment rencontré d'obstacles et a pu facilement entrer dans la mémoire collective française (et s'imposer en Allemagne ainsi que dans le monde anglophone). Par conséquent, le sort des Allemands et Alsaciens-Lorrains expulsés de l'ancienne Terre d'Empire, tout comme les éventuelles voix alsaciennes-lorraines critiques face à la politique assimilatrice française, furent passés sous silence.

Depuis quelques années, les choses se sont calmées et l'historiographie, à l'échelle internationale, redécouvre l'histoire de l'Alsace-Lorraine moderne. Ainsi, il se relève particulièrement intéressant d'analyser et comparer les approches historiographiques allemandes, françaises et anglophones – notamment avec un regard spécifique sur la période avant, pendant et après la Première Guerre mondiale. Se sont cristallisés depuis 1945 deux champs d'études – l'histoire du *Reichsland* sous le gouvernement allemand (1870/71 – 1918) et pendant l'état de guerre (1914 – 1918) ainsi que le retour des deux *provinces perdues*, le mouvement autonomiste et la question d'identité régionale depuis 1918 et pendant les années 1920. Les historiographies allemande, française et anglo-américaine s'approchent à ces deux grands champs d'études de façon complètement différente. Alors que l'historiographie allemande s'intéresse surtout à l'histoire politique du *Reichsland*, l'historiographie française se concentre sur la réintégration des provinces dans la Troisième République. Enfin, l'historiographie anglo-américaine utilise l'histoire particulière de cette région frontalière prise entre deux grandes nations pour étudier les problèmes identitaires de sa population.

Jusqu'à présent, les chercheurs allemands, français, anglais et américains ne sont pas parvenus à s'approcher de façon globale et commune à l'histoire de l'Alsace-Lorraine avant, pendant et après la Première Guerre mondiale, bien que l'Alsace-Lorraine fasse partie des histoires nationales de l'Allemagne et de la France. Une analyse de l'historiographie de la région depuis la guerre révèle les lacunes des trois approches.

2.1 L’historiographie allemande

Dans l’historiographie allemande de l’entre-deux-guerres, la perte du *Reichsland Elsaß-Lothringen* (la Terre d’Empire) joua un rôle important. Jusqu’à la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses publications traitent de cette question (voir chapitre 3). Mais à partir de 1945, suite à la libération des provinces du joug nazi (1940-1945), l’Alsace-Lorraine disparut presque complètement de l’écran scientifique allemand, pour réapparaître à partir des années 1960 de manière marginalisée. Ainsi, du côté allemand, l’expérience de la guerre et celle de sa sortie en Alsace-Lorraine sont des sujets pratiquement inexplorés.³

Mise à part la publication de quelques mémoires privés, tel que celui d’Otto Flake ou de Friedrich Meinecke,⁴ personne ne semblait plus s’intéresser à l’histoire et au sort de ces deux provinces, ni à la période du *Reichsland* en général. L’ombre que jetèrent les crimes du Troisième Reich sur la conscience allemande, qui empêcha pendant deux décennies tout travail sérieux de mémoire politique et historique critique de la Première Guerre mondiale, s’étend également à l’histoire de l’Alsace-Lorraine. Évidemment, il faut, en outre, souligner que pendant très longtemps, les archives françaises à Strasbourg ou Metz étaient inaccessibles aux chercheurs allemands.

En 1961, dans un article précurseur, Hans-Ulrich Wehler analysa l’intégration du *Reichsland Elsaß-Lothringen* dans le Second Empire allemand. Selon lui, « de 1871 jusqu’à 1918, l’Alsace-Lorraine demeura une ‘Terre d’Empire’ ni intégrée, ni gagnée pour la vie civile allemande, et qui n’a pas dépassée le statut de palliatif politique et juridique du temps de

³ Dans le cadre du centième anniversaire de la Grande Guerre, de nombreuses conférences, colloques et expositions, surtout au niveau régional, eurent lieu. Ainsi, on peut s’attendre à de nouvelles publications dans les années à venir.

⁴ Otto Flake, « Das junge Elsaß – Aus meinen Erinnerungen », dans *Deutsche Rundschau*, 81 (1955), 110-125 ; Friedrich Meinecke, *Strassburg, Freiburg, Berlin. Erinnerungen 1901–1919* (Stuttgart : Koehler, 1949) ; voir aussi Robert Ernst, *Rechenschaftsbericht eines Elsässers. Schriften gegen Diffamierung und Vorurteile* ; Bd. 5. *Gegen Diffamierung der Verteidiger deutschen Volkstums* (Berlin : Bernard & Graefe, 1954) ; Victor Antoni, *Grenzlandschicksal – Grenzlandtragik. Lebenserinnerungen und menschliche Betrachtungen eines Lothringers zu den politischen Irrungen und Wirrungen seiner Zeit* (Finstingen, 1957). Dans ces mémoires privés, ainsi que dans les quelques-uns publiés dans les décennies suivantes, la démonstration de l’existence supposée d’une âme allemande en l’Alsace-Lorraine ne joue, évidemment, plus aucun rôle. Il s’agit désormais plutôt d’histoires romantisées de vie de familles. Les conflits nationaux resteront exclus et se font seulement remarquer parfois entre les lignes. Suzanne Herrenschmidt, *Mémoires pour la petite histoire : Souvenirs d’une Strasbourgeoise* (Strasbourg, 1973) ; Hans-Otto Meissner, *Strassburg, o Strassburg – Eine Familiengeschichte* (München : Bechtle, 1986).

l'annexion ».⁵ Son analyse de la discrimination des provinces annexées par le régime militaire allemand mena Wehler à un jugement sévère de la politique impériale :

Le mépris du particularisme alsacien-lorrain, ainsi que le centralisme durant des dizaines d'années sans prise en considération d'une certaine autonomie du pays sépara la population du *Reichsland* des 'Altdeutsche'. [...] Dû à un traitement spécial des Alsaciens-Lorrains, supposément affiliés à cause de leur 'germanitude' (Deutschtum), un sentiment particulier était inspiré pendant près de cinquante ans, de ne pas seulement avoir été annexé contre sa volonté, mais aussi d'être traité dorénavant en tant que citoyen allemand de rang inférieur.⁶

C'est cette vision de Wehler qui, encore aujourd'hui, domine l'approche historiographique allemande sur l'Alsace-Lorraine. En 1963, Hartmut Diethelm Soell se pencha dans sa thèse de doctorat sur le mouvement ouvrier social-démocrate dans la région de 1871 à 1918.

Contrairement à ceux de l'Intérieur du *Reich*, selon la thèse de Soell, les ouvriers au *Reichsland* n'étaient pas complètement organisés. Leur intégration à la nation allemande aurait ainsi été plus facilement réalisable. Malheureusement, l'État n'agissait pas assez afin de gagner leur bienveillance. Comme Wehler, Soell estima que la raison principale de cet échec résidait non seulement dans le manque de conscience démocratique des fonctionnaires du *Reich*, mais aussi dans la nature même de la « Notabelnpolitik ».⁷ Dans une de ses œuvres majeures, *Krisenherde*

⁵ Hans-Ulrich Wehler, « Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918. Das 'Reichsland' als politisch-staatsrechtliches Problem des zweiten deutschen Kaiserreichs », dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 109 (1961), 133-199. 196 : « Von 1871 bis 1918 ist Elsaß-Lothringen ein innerlich nicht eingegliedertes, für das deutsche Staatsleben nicht gewonnenes 'Reichsland' geblieben und nicht über den staatsrechtlichen Notbehelf der Annexionszeit hinweggekommen ». La même année apparaît l'étude marquante de Fritz Fischer qui changera l'historiographie de la Première Guerre mondiale : *Griff nach der Weltmacht. Die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschland 1914/18* (Düsseldorf : Droste, 1961).

⁶ Wehler, « Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918 », 196 : « Die Mißachtung der elsäß-lothringischen Eigenarten und der jahrzehntelange Zentralismus ohne Berücksichtigung einer gewissen Landesautonomie trennten die Reichslandbevölkerung überdies von den 'Altdeutschen'. Durch eine vielseitige Ausnahmebehandlung der doch wegen ihres Deutschturns angegliederten Elsaß-Lothringer wurde fast fünfzig Jahre lang das Gefühl genährt, nicht nur gegen den eigenen Willen annektiert, sondern fortan auch als deutsche Staatsbürger minderen Ranges behandelt worden zu sein ». Il est intéressant que deux des historiens allemands les plus contraires des années 1960/70, Hans-Ulrich Wehler et Ernst-Rudolf Huber, avaient présenté les études les plus approfondies sur l'Alsace-Lorraine. Voir Ernst-Rudolf Huber, « das Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-79 » et « Die Verfassungsentwicklung des Reichslandes 1879-1914 », dans Idem., *Deutsche Verfassungsgeschichte seit 1789*, vol. 4 (Stuttgart, 1969), 437-479. Les deux intègrent l'Alsace-Lorraine dans leur argumentation sur le Second Empire allemand. Mais si Wehler voit dans la Terre d'Empire un exemple de l'incapacité de l'Empire au niveau de l'intégration et de la réforme, Huber y voit – au contraire – un exemple d'une intégration réussite, quoique très tard.

⁷ Hartmut Diethelm Soell, « Die sozialdemokratische Arbeiterbewegung im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918 », thèse de doctorat (Heidelberg, 1963). Soell remarque que si Wehler avait récemment publié deux articles sur l'histoire et le problème de l'intégration d'Alsace-Lorraine, l'historiographie française n'a pas encore vraiment abordé l'histoire de l'Alsace-Lorraine annexée. Voir Hans-Ulrich Wehler, « Die deutsche

des Kaiserreichs 1871-1918, Wehler réaffirma sa thèse sur l'intégration échouée de la Terre d'Empire : le comportement du *Reich* avait renforcé les ressentiments anti-allemands d'un peuple qui, de toute façon, éprouvait l'annexion de 1870/71 comme un « acte de violence sans prise en considération des vœux de la population ». ⁸

Outre les recherches de Wehler et Soell, l'ancien *Reichsland* ne joua presque aucun rôle dans l'historiographie allemande des années 1960 et 1970. ⁹ C'est seulement à partir des années 1980/90 que l'on peut détecter un changement de cap vis-à-vis de l'histoire de l'Alsace-Lorraine. C'est alors que se développa, avec les travaux de Hermann Hiery, Michael Essig, Stefan Fisch, Max Rehm et autres, une recherche plus étendue sur la période allemande de ces provinces françaises. Dorénavant, ce fut surtout la constitution de la Terre d'Empire, son statut particulier, ainsi que le débat autour de son intégration dans le *Reich*, qui préoccupèrent les chercheurs. S'inscrivant clairement dans la tradition allemande de la *historische Wahlforschung*, ¹⁰ dans son analyse des élections au *Reichsland*, Hermann Hiery contribua de façon significative à la mise en valeur politique et sociologique de cette région. ¹¹ Les élections du *Reichstag* en Alsace-Lorraine entre 1874 et 1912, dit Hiery, étaient des « indicateurs de l'opinion publique, ainsi que le miroir des tendances politiques » ¹² dans la région. En effet, avec son étude approfondie de la répartition linguistique, confessionnelle, professionnelle et économique en Alsace-Lorraine, ainsi que des multiples changements de nationalité de la population au cours de l'histoire, et de la structure étatique et constitutionnelle, Hiery éclaire la réalité alsacienne-lorraine pendant la période allemande, permettant ainsi au lecteur de mieux comprendre le développement de certains courants politiques. Son analyse détaillée (sur trois quarts du livre) des résultats des élections jusqu'à la Première Guerre mondiale démontre l'évolution de l'intégration politique des

Sozialdemokratie und die elsass-lothringische Frage », dans Idem., *Sozialdemokratie und Nationalstaat. Nationalitätenfragen in Deutschland 1840-1914*, thèse de doctorat (Göttingen, 1962), 44-75.

⁸ Hans-Ulrich Wehler, « Das 'Reichsland' Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918 », dans Idem., *Krisenherde des Kaiserreichs 1871-1918. Studien zur deutschen Sozial- und Verfassungsgeschichte* (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1970), 23-69. 66.

⁹ Seuls quelques chercheurs y dédient des articles, sans pourtant modifier les thèses de Soell et Wehler. Voir par exemple Lothar Gall « Zur Frage der Annexion von Elsaß und Lothringen 1870 », dans *Historische Zeitschrift*, 206/2 (Avril 1968), 265-326.

¹⁰ Pour un aperçu détaillé, voir Jürgen Winkler, « Historische Wahlforschung », dans Jürgen W. Falter et Harald Schoen (éds.), *Handbuch Wahlforschung* (Wiesbaden : Verlag für Sozialwissenschaft, 2005), 543-572.

¹¹ Hermann Hiery, *Reichstagswahlen im Reichsland. Ein Beitrag zur Landesgeschichte von Elsaß-Lothringen und zur Wahlgeschichte des Deutschen Reiches 1871 – 1918* (Düsseldorf : Droste, 1986).

¹² *Ibid.*, 24 : « (...) Indikatoren der öffentlichen Stimmung und Spiegelbild politischer Entwicklungslinien ».

Alsaciens-Lorrains au *Reich*, qui s'est déroulée en trois temps : la victoire du gouvernement sur le mouvement séparatiste (jusqu'à 1887), le rapprochement au *Reich* (jusqu'à 1903) et la percée d'un tripartisme de social-démocratie, centre catholique et libéralisme devenant le spectre électoral dominant (jusqu'à 1912) sous des conditions d'un État autoritaire. Au final, le livre de Hiery ne dévoile pas de vision complètement nouvelle sur l'Alsace-Lorraine. Des chercheurs anglo-américains avaient déjà largement contribué, dès les années 1970, à une meilleure compréhension du tissu social de ces régions. Cependant, *Reichstagswahlen im Reichsland* constitue la première vaste étude allemande, démontrant clairement la réalité d'un espace frontalier et annexionniste orienté de façon duale, fondé sur deux cultures politiques (le républicanisme français et la monarchie constitutionnelle allemande), deux mondes linguistiques (allemand et français) et deux structures confessionnelles (une majorité catholique et une minorité protestante).

Mais pourquoi l'intégration de l'Alsace-Lorraine dans le *Reich* avait-elle échoué ? Max Rehm chercha à donner, quelques années après Hiery, une réponse à cette question. Or, utilisant un langage paraissant plutôt étrange dans une étude de 1991, Rehm poursuivit également le but de démontrer les résultats positifs de cette « tentative prometteuse de l'intégration du *Reichsland* dans l'état allemand », et d'honorer la « volonté de création et bienfait ». ¹³ Dû à son approche ambiguë, les travaux de Rehm n'ont jamais vraiment pénétré l'historiographie allemande et sont restés, comme les autres publications soutenues par l'*Erwin von Steinbach-Stiftung*¹⁴, marginaux.

Cependant, le sujet continua d'attirer certains chercheurs. Sophie Charlotte Preibusch analysa dans sa thèse juridique de 2006 le développement constitutionnel du *Reichsland* afin de mieux comprendre s'il y avait eu une intégration dans l'Empire à cet égard. Au moins d'un point de vue purement constitutionnel, selon elle, jusqu'à 1914, l'intégration du *Reichsland* n'était pas complète.¹⁵ De 1892 à 1902, les Alsaciens-Lorrains s'étaient grandement rapprochés de l'État allemand, qui aurait dû leur accorder la pleine confiance et l'égalité constitutionnelle. Or, la

¹³ Max Rehm, *Reichsland Elsass-Lothringen. Regierung und Verwaltung 1871 bis 1918* (Bad Neustadt : Pfäehler, 1991), 6 : « [D]iesen hoffnungsvollen Versuch der Eingliederung des *Reichslandes* in den deutschen Staatskörper », « Aufbauwillen und Segenstat ». Rehm publia de nombreux articles sur l'histoire de l'Alsace-Lorraine. Une partie de sa succession qui se trouve dans l'archive de la *Erwin von Steinbach-Stiftung* de l'Université de Francfort, est inexploitée. Il s'agit notamment de deux cartons remplis de manuscrits, de coupures de journaux, de lettres et d'articles (WISS, 2 B 24).

¹⁴ Voir chapitre 3.

¹⁵ Preibusch, *Verfassungsentwicklungen im Reichsland Elsass-Lothringen*, op. cit.

réforme précipitée de 1911, suite au mécontentement exprimé par la population après 1906, ne correspondit pas aux exigences des Alsaciens-Lorrains. Néanmoins, Preibusch constata une « intégration malgré tout très avancée » entre autres dans la volonté des Alsaciens-Lorrains d'avoir un état autonome, ce qui démontrerait que le *Reichsland* était à la recherche de sa place du même titre au sein de l'Empire. Par conséquent, un retour à la France n'était plus à l'ordre du jour. « Le développement constitutionnel était à la traîne de la réalité ».¹⁶

Un des premiers (après l'étude de Karl-Heinz Rothenberger sur le mouvement autonomiste dans l'entre-deux-guerres¹⁷) à dépasser le cadre temporel de la période du *Reichsland*, fut Stefan Fisch.¹⁸ Dans son habilitation ainsi que dans plusieurs articles, Fisch analysa les difficultés constitutionnelles lors de la réintégration des provinces dans l'appareil d'état français. S'intéressant surtout aux systèmes administratifs allemands et français qui s'étaient succédés en 1918, il argua que ces systèmes étaient, du point de vue administratif et contrairement à ceux de 1940 et 1944, principalement similaires.¹⁹ Cependant, ces systèmes furent accompagnés de changements fondamentaux dans la structure sociale des régions, tels que les expulsions ou le remplacement de l'ancienne élite (administrative, politique, économique et religieuse) par une nouvelle élite française, influencée par une pensée nationale. Ainsi, selon Fisch, « le mois de novembre 1918 n'apporta pas tout simplement la succession d'une nouvelle administration après une ancienne (...), mais une 'transformation administrative fondamentale' dans le sens d'un remaniement complet ».²⁰

¹⁶ Preibusch, *Verfassungsentwicklungen im Reichsland Elsass-Lothringen*, 600 : « Die Verfassungsentwicklung hinkte der Wirklichkeit hinterher ».

¹⁷ Rothenberger, *Die elsass-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung*, op. cit.

¹⁸ Stefan Fisch, *Wiedervereinigung von Fremdgewordenem. Studien zur Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte des Elsaß zwischen deutschem Kaiserreich und französischer Dritter Republik* (München, 1994) ; Idem., « Dimensionen einer historischen Systemtransformation. Zur Verwaltung des Elsaß nach seiner Rückkehr zu Frankreich (1918 - 1940) », dans Klaus Lüder (éd.) : *Staat und Verwaltung. Fünfzig Jahre Hochschule für Verwaltungswissenschaften Speyer* (Berlin : Duncker & Humblot, 1997), 381-398 ; Idem., « Assimilation und Eigenständigkeit : Zur Wiedervereinigung des Elsaß mit dem Frankreich der Dritten Republik nach 1918 », dans *Historisches Jahrbuch der Görres-Gesellschaft*, 117 (1997), 111-128 ; Idem., « Der Übergang des Elsaß von Deutschland an Frankreich 1918/19 », dans Michael Erbe (éd.) : *Das Elsaß. Historische Landschaft im Wandel der Zeit* (Stuttgart : Kohlhammer, 2002), 147-153.

¹⁹ Fisch, « Dimensionen einer historischen Systemtransformation », 382 : « Aus verwaltungshistorischer Sicht kennzeichnet den Wechsel im Elsaß im Jahre 1918 also, dass er innerhalb der 'klassischen' kontinentaleuropäischen Tradition auf einigermaßen ähnlichem Entwicklungsstand vor sich ging ».

²⁰ *Ibid.*, 382-83 : « Der November 1918 brachte für das Elsaß nicht einfach nur das Aufeinanderfolgen einer neuen Verwaltung auf eine andere ältere (...). Im Elsaß reichte der Wandel von 1918 um einiges tiefer in das Verhältnis von Staat und Gesellschaft hinein ; das erlaubt es, hier von einer fundamentalen Verwaltungstransformation im Sinne eines grundlegenden Neuaufbaus zu sprechen ».

Tous ces travaux se rangent dans une tradition de recherche allemande sur le statut constitutionnel particulier de l'Alsace-Lorraine, et l'échec de l'intégration dans l'Empire. Cependant, l'étude de l'histoire du *Reichsland Elsass-Lothringen* reste un phénomène marginal dans l'historiographie contemporaine allemande.²¹ Ce n'est que dans les vingt dernières années qu'en Allemagne, l'histoire culturelle découvrit l'Alsace-Lorraine comme un champ de recherche – en regardant de plus proche le statut particulier de l'identité régionale de ces régions, à la fois unique et prise entre la France et l'Allemagne. Avec *Das Elsaß auf der Suche nach seiner Identität*, Michael Essig²² avait ouvert le débat en Allemagne en 1994, en démontrant que l'identité alsacienne était étroitement liée au concept de *Heimat* et ainsi profondément enracinée dans le sol, la géographie, l'architecture, les traditions et coutumes, etc. de la région. Cette identité régionale aurait aidé les Alsaciens à maintenir un sens d'identité collective cohérente malgré leur position ambivalente entre deux nations ennemies.²³ Ainsi, les quelques récits familiaux ayant été publiés dans la dernière décennie en Allemagne s'inscrivent clairement dans cette nouvelle approche identitaire. Cette approche est de plus en plus privilégiée, car elle

²¹ Quelques exceptions existent : Markus Nievelstein, *Der Zug nach der Minette : deutsche Unternehmen in Lothringen 1871-1918 ; Handlungsspielräume und Strategien im Spannungsfeld des deutsch-französischen Grenzgebietes* (Bochum : Brockmeyer, 1993) étudia les marges de manœuvre de l'industrie allemande en Lorraine entre la France et l'Allemagne. Eva Rimmelé, *Sprachenpolitik im Deutschen Kaiserreich. Regierungspolitik und veröffentlichte Meinung in Elsaß-Lothringen und den östlichen Provinzen Preußens* (Francfort : Lang, 1996) jeta un regard plus profond sur la politique linguistique et de germanisation au *Reichsland*. Également Bernard Trouillet, *Das Elsaß - Grenzland in Europa. Sprachen und Identitäten im Wandel* (Cologne : Böhlau, 1997) qui analysa le rôle de langue et de la culture dans la formation de l'identité de la population alsacienne. Selon Trouillet, l'influence de la culture française, transportée par la bourgeoisie alsacienne, ainsi que la défiance réciproque entre la population et le Reich, empêchaient l'intégration de cette dernière dans la « famille allemande » avec laquelle on n'avait pas de lien fort, à part la langue et la culture. Annette Jantzen analysa comment des prêtres catholiques de la Lorraine française et de l'Alsace-Lorraine allemande vivaient la guerre. *Priester im Krieg. Elsässische und französisch-lothringische Geistliche im Ersten Weltkrieg* (Paderborn : Schöningh, 2010). Le résultat de l'auteur est désillusionnant : des deux côtés et indépendamment leur nationalité, les prêtres considéraient la guerre comme un teste, sans que le caractère de leur croyance en la providence soit infectée. « Die Rechtmäßigkeit des Krieges wurde nicht in Frage gestellt. Hier zeigt sich der hohe Grad an Verbindlichkeit, den das kirchliche Welt- und Gottesbild hatte ». (p. 350)

²² Michael Essig, *Das Elsass auf der Suche nach seiner Identität* (München : Eberhard, 1994). Voir aussi Stefan Fisch, « Nation, 'Heimat' und 'petite patrie' im Elsaß unter deutscher Herrschaft 1870/71-1918 », dans Marco Bellabarba et Reinhard Stauber (éds.), *Identità territoriali e cultura politica nella prima età moderna* (Berlin : Duncker & Humblot, 1998), 359-373.

²³ Essig, *Das Elsass auf der Suche nach seiner Identität*, 138. Voir très récemment Ansbert Baumann, « Die Erfindung des Grenzlandes Elsass-Lothringen » dans Burkhard Olschowsky (éd.), *Geteilte Regionen – geteilte Geschichtskulturen ? Muster der Identitätsbildung im europäischen Vergleich* (Munich : Oldenbourg, 2013), 163–183.

s'intègre parfaitement aux vifs débats contemporains sur le statut de l'Allemagne en tant que pays d'immigration officiel.²⁴

Günter Riederer examina la célébration des fêtes politiques ainsi que l'utilisation de symboles nationaux au *Reichsland* afin d'analyser la tentative allemande (et son échec) d'y créer, au XIX^e siècle, une identité collective nationale basée sur le régionalisme alsacien-lorrain – une « Nationalisierung des Regionalbewusstseins ». ²⁵ Surtout au début, les Alsaciens-Lorrains refusaient cette tentative. Face aux nombreuses provocations de la population, surtout rurale, contre les symboles nationaux allemands, Riederer explique que dans une région frontalière si complexe, les symboles politiques et leur message muettement présentés semblaient être le moyen le plus adéquat pour la solution de conflits politiques. Dans ce sens, c'est entre autres due à une certaine flexibilité et politique de désescalade de la part de l'administration allemande que pendant 48 ans, aucune opposition vraiment violente contre les Allemands s'était établie. Au fil des décennies, l'on peut quand même constater une nationalisation lente dans la culture festive alsacienne-lorraine. À la veille de la Première Guerre mondiale, ce processus de transition qui se déroula beaucoup plus lentement dans les petites communes à la campagne que dans les grandes villes était avancé.

Suivant la mode de l'historiographie de la Première Guerre mondiale des années 1990, quelques historiens allemands travaillant sur les lieux de mémoire redécouvrirent également l'Alsace-Lorraine en tant que champ de recherche. Ainsi, Annette Maas analysa les commémorations de la guerre de 1870/71 au *Reichsland* comme un exemple de l'intégration

²⁴ Anita Häussermann, *Grand-mère. Die Geschichte und die Geschichten meiner lothringischen Großmutter* (Hamburg : Edition Zeitzeugen, 2006) ; Pascale Hugues, *Marthe und Mathilde. Eine Familie zwischen Frankreich und Deutschland*, traduit en allemand par Lis Künzli (Reinbek : Rowohlt, ³2008) ; voir aussi Hans-Veit Beyer, *Elsass Ende 1918–Anfang 1919 und die Frage nach der deutschen Kultur. Erinnerungen meines Großvaters Valentin Beyer mit einseitigen Darstellungen der charakteristischen Begebenheiten* (Vienne : Phoibos, 1995).

²⁵ Günter Riederer, *Feiern im Reichsland : Politische Symbolik, öffentliche Festkultur und die Erfindung kollektiver Zugehörigkeiten in Elsaß-Lothringen* (Trèves : Kliomedia, 2004), 96. Voir aussi, Idem., « Die deutsche Nation im französischen Village. Konflikte um nationale Symbole und Kollektive Identitäten in Elsaß-Lothringen (1871-1918) », dans Ruth Dörner, Norbert Franz et Christine Mayr (éds.), *Lokale Gesellschaften im historischen Vergleich. Europäische Erfahrungen im 19. Jahrhundert* (Trèves : Kliomedia, 2001) 139-162. 161. Or, Riederer souligne que « [l]a politique d'assimilation de la région n'a pas été couronnée de succès et l'on n'est pas parvenu à intégrer les habitants d'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand en tant que particularisme supplémentaire ». Idem., « Culture festive politique, nationalisme et régionalisme dans une région frontalière objet de conflit. La création manquée de l'Alsacien-Lorrain », dans Jeanne Benay et Jean-Marc Leveratto (éd.), *Culture et histoire des spectacles en Alsace et en Lorraine. De l'annexion à la décentralisation (1871-1946)* (Berne : Lang, 2005), 9-23. 22. Pour une autre approche à l'histoire culturelle de l'Alsace-Lorraine, voir Bernhard von Hülsen, *Szenenwechsel im Elsaß : Theater und Gesellschaft in Strassburg zwischen Deutschland und Frankreich 1890 – 1944* (Leipzig : Leipziger Universitäts-Verlag, 2003).

échouée de la population indigène au sein de l'Empire. Si l'auteur identifia, à la fin du XIX^e siècle, des approches vers une commémoration des morts, commune et conciliante, entre le *Reichsland* et l'Empire, le déclenchement de la Première Guerre mondiale et les efforts de germanisation de la région auraient mis fin à ces formes de rapprochement. Dans les discours d'inauguration de monuments ou de commémoration, les mémoires collectives opposées de part et d'autre de la frontière s'exprimèrent dorénavant dans un répertoire de symboles similaires. En combinaison avec les monuments aux morts, le mythe de la fondation de l'Empire d'un côté et la revanche de l'autre avaient une fonction identitaire importante pour les groupes nationaux – une polarisation que ne pouvait plus, dit Maas, être surmontée. Finalement, la tentative d'intégration échoua face aux antagonismes tout-puissants des États nationaux.²⁶

Depuis sa « réapparition » dans les années 1960, l'Alsace-Lorraine ne joue alors jusqu'à aujourd'hui qu'un rôle de figurant dans le théâtre de l'historiographie allemande de la Première Guerre mondiale. Mis à part les articles, le nombre d'études étendues se compte presque sur les doigts de deux mains. Plus important encore : dans tous ces travaux (à très peu d'exceptions près), le 11 novembre 1918 représente une véritable césure. Se concentrant sur l'histoire du *Reichsland* d'une certaine manière seulement pendant son existence formelle (1871-1918), l'historiographie allemande de l'Alsace-Lorraine s'intéresse à peine à l'entre-deux-guerres. Orientés surtout vers une approche de l'histoire administrative, politique et seulement récemment culturelle, les historiens allemands ne se montrent pas intéressés non plus ni par l'expérience civile de la guerre au *Reichsland*, ni par celle de la sortie de guerre.²⁷

²⁶ Annette Maas, « Kriegerdenkmäler und Gedenkfeiern um Metz : Formen und Funktionen kollektiver Erinnerung in einer Grenzregion », dans Rainer Hudemann et Rolf Wittenbrock, *Stadtentwicklung im deutsch-französisch-luxemburgischen Grenzraum (19. und 20. Jh.)* (Sarrebruck : Saarbrücker Druckerei und Verlag, 1991), 89-118 ; Idem., « Zeitenwende in Elsass-Lothringen : Denkmalstürze und Umdeutung der nationalen Erinnerungslandschaft », dans Wilfried Speitkamp, *Denkmalsturz. Zur Konfliktgeschichte politischer Symbolik* (Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1997), 79-108 ; Christiane Kohser-Spohn, « Der Staat im Stein. Die Kriegsdenkmäler im Elsaß 1918-1945 », dans P.O. Loew, C. Pletzing et T. Serrier (éds.), *Wiedergewonnene Geschichte. Zur Aneignung von Vergangenheit in den Zwischenräumen Mitteleuropas* (Wiesbaden : Harrassowitz, 2006), 383-399.

²⁷ Une des exceptions est l'étude de Irgard Grünewald sur les Alsaciens-Lorrains dans le Reich après la Première Guerre mondiale. Irgard Grünewald, *Die Elsaß-Lothringer im Reich 1918–1933. Ihre Organisationen zwischen Integration und 'Kampf um die Seele der Heimat'* (Frankfurt am Main, 1984). Pourtant, Grünewald ne s'intéresse qu'aux Alsaciens-Lorrains à l'extérieur de l'Alsace-Lorraine. Dans la même veine, voir Christiane Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' aus dem Elsass 1918-1920 », dans Jerzy Kochanowski et Maike Sach (éds.), *Die 'Volksdeutschen' in Polen, Frankreich, Ungarn und der Tschechoslowakei. Mythos und Realität*, (Osnabrück : Fibre, 2006), 79-94.

2.2 L'historiographie française

Il n'en va pas de même en France. Dans la culture politique française et la compréhension républicaine de la nation, l'armistice du 11 novembre 1918 joue traditionnellement un rôle beaucoup plus grand qu'en Allemagne, où toute commémoration du passé est ombragée par la Seconde Guerre mondiale et l'Holocauste. Ceci explique, entre autres, pourquoi l'histoire de la Première Guerre mondiale en Alsace-Lorraine y est plus dominante et présente, avec une tradition historiographique plus vibrante. L'approche française à la *question d'Alsace-Lorraine* est, par ailleurs, totalement différente de celle adoptée en Allemagne : en France, l'image d'un accueil euphorique et unanime des troupes françaises en novembre/décembre 1918 par la population alsacienne-lorraine, heureuse que la guerre et le joug allemand soient terminés, représente, d'une certaine manière, la partie centrale de l'histoire moderne des provinces. Ne s'intéressant qu'à la période d'après-guerre, l'historiographie de la France représente alors une vue directement opposée à celle de l'Allemagne.

Dans les deux décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire de l'Alsace-Lorraine depuis 1870 ne disparut pas complètement de l'écran de la recherche scientifique française (comme ce fut le cas en Allemagne), bien que le nombre de publications ait diminué considérablement. Les études produites durant cette période suivirent unanimement le fil rouge de l'historiographie française, soulignant l'importance de la bourgeoisie alsacienne-lorraine pour la conservation de l'idée française au *Reichsland*.²⁸ En revanche, l'histoire des provinces disparut complètement des livres scolaires (il en fut de même en Allemagne). Rainer Riemenschneider y vit l'expression d'une tentative de rapprochement entre la France et l'Allemagne. Inévitablement donc, cette cicatrice historique et géopolitique entre les deux nations était gardée sous silence. La réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France, assurée par les Alliés, était un fait accompli, le débat sur l'affiliation historique ou non des provinces à l'un ou à l'autre côté était ainsi devenu redondant.²⁹

²⁸ Voir i.e. *La bourgeoisie Alsacienne. Études d'histoire sociale* (Strasbourg/Paris, 1954) = Publications de la société savante d'Alsace et des régions de l'Est, vol. 5. Une vaste analyse de sources privées telles que des lettres ou journaux privés de cette époque, comme nous allons l'entreprendre dans la présente étude (voir notamment les chapitres 5-9), démontre cependant qu'une telle hypothèse n'est pas à l'échelle de la réalité alsacienne-lorraine.

²⁹ Rainer Riemenschneider, « Grenzprobleme im Schulbuch. Dokumentation zur Darstellung der Annexion von Elsaß und Lothringen in deutschen und französischen Geschichtsbüchern von 1876 bis 1976 », dans

Lors du cinquantième anniversaire de l’armistice en 1968 par contre, le sujet redevint à la mode. Dès lors, de nombreuses publications soulignèrent l’intensité de la courte période révolutionnaire à laquelle les provinces libérées durent faire face en novembre 1918 – tout en mettant en avant l’accueil triomphant des troupes françaises dès la fin du même mois. Que la plupart de ces publications n’apportassent rien de nouveau à la recherche historiographique n’est pas étonnant : beaucoup d’auteurs que l’on trouvait dans les bibliothèques des années 1920-30 réapparurent à cette époque (cités dans les bibliographies des nouvelles publications pour certains, réédités pour d’autres) – et avec eux, la terminologie de la délivrance.³⁰

Dans sa thèse doctorale de 1969, Christian Baechler fut le premier à proposer une nouvelle vision : si la joie de la délivrance de la part de la population avait été vraie, ceci aurait changé rapidement lorsque Paris imposa l’administration française centraliste à l’ancien *Reichsland* – ce qui renforça le mouvement autonomiste.³¹ Ainsi, Baechler mit en question l’idée générale et simplifiée selon laquelle le nationalisme des Alsaciens-Lorrains et leur amour pour la France n’auraient jamais disparu depuis 1870.³² Évidemment, cette position choqua non seulement de nombreux historiens, mais aussi d’anciens combattants français qui considéraient la libération des Alsaciens-Lorrains du joug allemand comme une des raisons principales de la guerre. Or,

Internationale Schulbuchforschung, 2/1 (1980), 85-107. À ce sujet, voir aussi Mona Siegel, *The Moral Disarmament of France. Education, Pacifism and Patriotism, 1914-1940* (Cambridge : Cambridge University Press, 2004), 141.

³⁰ Voir par exemple Gabriel Alapetite, « Souvenirs d’Alsace 1920-1924 », dans *Annuaire des Amis du Vieux Strasbourg*, 8 (1978), 103-120, et 9 (1979), 83-101 ; Jacques Meyer, *Le 11 novembre* (Paris : Hachette, 1964), Jacques Granier, *Novembre 18 en Alsace* (Strasbourg : Dernières Nouvelles d’Alsace, 1968) ; Job de Roince, *Le Livre de l’Armistice : l’Allemagne à genoux – novembre 1918* (Rennes : Imprimerie Les Nouvelles, 1968) ; Robert Heitz, *Souvenirs de jadis et de naguère* (Woerth, 1963) ; François Dreyfus et Georges Foessel (éds.), *Commémoration du 50^e anniversaire du retour de l’Alsace à la France*. Catalogue de l’Exposition : Cinquantième anniversaire de l’entrée des troupes françaises à Strasbourg : Palais du Rhin, Strasbourg, 22 novembre - 15 décembre 1968 (Strasbourg, 1968).

³¹ Christian Baechler, « L’Alsace entre la guerre et la paix. Recherches sur l’opinion publique (1917-1918) », thèse de doctorat (Université de Strasbourg, 1969) ; Idem., *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918* (Strasbourg : L’Alsatique de poche, 2008) ; Idem., « La question de la neutralité de l’Alsace-Lorraine à la fin de la Première Guerre mondiale et pendant le Congrès de paix (1917-1920) », dans *Revue d’Alsace*, 114 (1988), 185-208.

³² Christian Baechler, « L’Alsace contemporaine de 1870 à 1945 : un bilan des recherches depuis 1968 », dans *Revue d’Alsace*, 107 (1981), 169-188 ; Idem., « Das Verhalten der Elsaß-Lothringer im Deutschen Reich (1871-1918) », dans Franz Knipping et Ernst Weisenfeld (éds.), *Eine ungewöhnliche Geschichte. Deutschland - Frankreich seit 1870* (Bonn, 1988), 47-57 où Baechler résume clairement sa thèse : Bien que la population alsacienne-lorraine fût mécontente de sa situation politique, une grande majorité aurait, avant 1914, quand même visé une meilleure situation au sein du *Reich*, soit un État fédéral parlementaire et démocratique d’Alsace-Lorraine, ainsi qu’une certaine autonomie culturelle. Le comportement des Alsaciens-Lorrains lors de la mobilisation en août 1914 démontre sa loyauté résignée sans être enthousiaste. (p. 57) C’est le régime militaire allemand, en combinaison avec les tendances de germanisation renforcées qui aurait causé une aliénation croissante de la part de la population face au *Reich* – la raison pour laquelle les troupes françaises auraient été si frénétiquement acclamés en 1918.

l'approche de Baechler suscita néanmoins un changement dans l'historiographie française de l'Alsace-Lorraine : désormais, l'intégration difficile des provinces libérées à la France dans les années 1920, la politique en Alsace-Lorraine et le mouvement autonomiste, était au centre de l'intérêt.

Ainsi, certains historiens – notamment dans les universités de Strasbourg et de Metz – commencèrent à étudier la période du *Reichsland* de façon plus régulière, ce qui mena à la réalisation de plusieurs études uniques, tant d'un point de vue de leur contenu que des sources utilisées, telles que celles de Jean-Claude Richez, François Roth, Jean-Marie Mayeur, Alfred Wahl et Geneviève Baas.³³ François Roth, dont la thèse de doctorat est une présentation complexe de l'histoire de la Lorraine de 1871 à 1918, donna l'impulsion à de nouvelles recherches sur le rôle de cette région dans l'étude de la période du *Reichsland*. Ainsi, Roth combla de vastes lacunes historiographiques. Toutefois, étant donné que traditionnellement, c'est l'Alsace qui est au centre de l'intérêt des historiens français (et allemands), qui la prennent souvent comme une représentante du *Reichsland* entier, le livre de Roth ne fit malheureusement pas l'objet d'une attention très grande, ni en France, ni en Allemagne.

Les études de Roth démontrent un autre aspect important : au moins jusqu'aux années 1980 (parfois même un peu plus tard), les conditions pour une recherche historique approfondie sur l'époque de la Terre d'Empire étaient loin d'être idéales. À propos des archives départementales du Bas-Rhin, Roth souligna que « (l) a série Alsace-Lorraine (AL) qui regroupe les papiers des administrations du Reichsland attend encore un classement systématique. »³⁴ D'ailleurs, une telle étude globale pour l'Alsace manque toujours, bien que François Igersheim³⁵ ait entrepris, en

³³ Voir entre autres Richez, « Conseils ouvriers et conseils de soldats », op. cit. ; Idem., « La Révolution de novembre 1918 en Alsace », op. cit. ; François Roth, *Lorraine annexée : étude sur la présidence de Lorraine dans l'Empire allemand 1870-1918*, (Nancy, 1976) ; Idem., *Les Lorrains entre le France et l'Allemagne* (Paris : PUF, 1981) ; F.G. Dreyfus, *La Vie politique en Alsace 1919-1936* (Paris : Armand Colin, 1969) ; Baas, *Le malaise alsacien*, op. cit. ; Pierre Maugué, *Le particularisme alsacien* (Paris, 1970) ; Jean-Marie Mayeur, *Autonomie et politique en Alsace : la constitution de 1911* (Paris : Armand Collin, 1970) ; Pierri Zind, *Alsace-Lorraine, Elsass-Lothringen. Une nation interdite, 1870-1940* (Copernic, 1979) ; Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », op. cit., qui est le seul à mettre en lumière la réalité et l'impact de l'immigration allemande en Alsace-Lorraine.

³⁴ Roth, *Lorraine annexée*, 695 : « Un répertoire analytique sommaire dactylographié permet au chercheur une première approche des 148 bordaux de versement. Certains d'entre eux ne correspondent que quelques articles ; d'autres, plusieurs milliers. Les nomenclatures sont souvent inexactes et le chercheur a parfois la déception de recevoir un carton dont le contenu est différent de la description ».

³⁵ François Igersheim, *L'Alsace des notables. 1870-1914 : la bourgeoisie et le peuple alsacien* (Strasbourg : Budefflade, 1981).

1981, une première tentative, et bien qu'il faille assumer que les travaux de Wahl et Baechler sur le rôle et la signification des confessions en Alsace-Lorraine avaient également élargi la compréhension de l'histoire de l'ancien *Reichsland*.³⁶

Néanmoins, tout comme de l'autre côté du Rhin, l'intérêt dans la période de la Première Guerre mondiale en Alsace-Lorraine (incluant les années avant et après le conflit) demeurait restreint dans l'historiographie française. C'est surtout l'historiographie alsacienne-lorraine même qui produit le plus d'études sur le sujet. Et encore là, le nombre d'études importantes publiées reste limité. La majorité des publications sur le sujet sont des études régionales et locales, ainsi que des témoignages, des mémoires privés ou des biographies, principalement publiés dans des maisons d'édition en Alsace-Lorraine. Beaucoup traitent de l'histoire militaire. Dans la très grande majorité des cas, le sujet du retour des deux provinces à la France joue toujours un rôle important.³⁷

³⁶ Alfred Wahl, *Confession et Comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939* (Strasbourg : Coprur, 1981) ; Christian Baechler, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la République jacobine* (Paris : Ophrys, 1982). Si la période du *Reichsland*, longtemps négligée, avait bénéficié d'un certain renouveau, ces historiens préférèrent prolonger leurs études jusqu'en 1939.

³⁷ Christian Laganier, « Novembre 1918, l'arrivée en Alsace racontée par des soldats français », dans *L'Essor*, 141 (décembre 1988), 29-31 ; Hubert Martin, « Novembre 1918 : armistice et libération », dans *S'Lindeblätt – Les Cahiers du Patrimoine du Haut-Florival*, 11 (1994), 73-80 ; Lucien Jecker, « Le général Dufieux à Lapoutroye, 17 novembre 1918 », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroye – Val d'Orbey*, 18 (1999), 51-52 ; Paul-Bernard Munch, « La libération de Hégenheim », dans *Bulletin du Cercle d'Histoire de Hégenheim et environs*, 3 (1999), 90-91 ; Grégory Oswald, « D'un anniversaire à l'autre... Novembre 1918 à Molsheim : autour des festivités de l'armistice », dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'archéologie de Molsheim et environs* (1998), 99-108 ; André Baumgartner (éd.), *En Alsace reconquise : la vallée de Masevaux (1914 - 1918)*, Patrimoine Doller – numéro spécial, Bulletin de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux (1995) ; Georges Philippot, « Le colonel Michel et ses gendarmes en Alsace-Lorraine après 1918 », dans *Revue de la Gendarmerie Nationale*, hors-série, 2 (2000), 113-130 ; Jacques Fortier, « La chute de l'Empire », dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 16 (novembre 2008) ; Jérôme Troester, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », dans *La Grande Guerre Magazine*, 38 (Avril 2003), 9-15.

Pour les études biographiques voir entre autres Philippe Husser, *Un Instituteur alsacien entre France et Allemagne, journal, 1914 – 1951*, présenté par Alfred Wahl (Paris : Hachette, 1989) ; Gisèle Loth, *Un rêve de France. Pierre Bucher, une passion française au cœur de l'Alsace allemande* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2000) ; Marie Françoise Zingerlé, *Toujours fidèle à la France. Journal de guerre 1914-18 d'une paysanne lorraine* (Sarreguemines : Confluence, 2003) ; Jean-Jacques Schneider, *Nicole Mangin: Une Lorraine au cœur de la Grande Guerre – L'unique femme médecin de l'armée française, 1914-1918* (Nancy : Place Stanislas, 2011). Depuis les années 1980 et surtout dans le cadre du 80^e anniversaire de l'armistice en 1990, le nombre de mémoires publiés a augmenté de façon remarquable. On peut s'attendre à une nouvelle vague de publications autour du centième anniversaire de la guerre. Voir à titre exemplaire : René Paira, *Affaires d'Alsace. Souvenirs d'un préfet alsacien* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 1990) ; Elisa Rossignol, *Une enfance en Alsace, 1907-1918*, (Paris : Sand, 1990) ; René Guillaume Sager, *Mémoires. D'un bout à l'autre* (Strasbourg : Éditions BF, 1990) ; Georges Zink, *Une Enfance à Hagenbach. Histoire de quand j'étais petit*, (Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1995) ; Auguste Zundel, *1914-1918, Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse* (Colmar : Jérôme Do Bentzinger, 2004) ; *Les Carnets de l'aspirant Laby, médecin dans les tranchées (28 juillet 1914 – 14 juillet 1919)*, présenté par Stéphane Audoin-Rouzeau (Paris : Bayard, 2001) ; Pierre Schlund, Marie-Odile Schlund et Jean-Marie Schlund (éds.), *Souvenirs de*

Même si certaines publications (encore aujourd'hui), continuent de s'inscrire pleinement dans l'approche républicaine, affirmant que « (l)a victoire française, dans toute l'Alsace, est célébrée avec enthousiasme, même par ceux qui sont inclinés devant le Reich »³⁸, on détecte quand même un dénominateur commun dans l'historiographie française (et alsacienne-lorraine), parfaitement résumé dans le titre d'un ouvrage récemment publié par Pierre Brasme : *délivrance, bonheurs, désenchantement*. La politique rigide et centraliste française des années 1920 qui ignora le particularisme des régions, causa un mécontentement et une déception générale dans une grande partie de la population alsacienne-lorraine. C'est ainsi que l'intérêt pour le mouvement autonomiste, né dans les années 1920, mais qui s'était très vite heurté au centralisme français, augmenta remarquablement.³⁹ Le déclassement social de la population, occasionné par l'arrivée de fonctionnaires et enseignants de l'Intérieur, ainsi que les craintes grandissantes en ce qui concerne la sauvegarde des spécificités locales, avaient causé ce *malaise* dans la population, malaise particulièrement vif après l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches en 1924.⁴⁰ En novembre 1927, un parti autonomiste, la *Landespartei*, fut créé par Karl Roos qui, en mai et juin 1928, fut accusé de complots contre la sûreté de l'État dans le « procès de Colmar ». Jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses études dévoilent la complexité du mouvement autonomiste dont les adhérents n'avaient pas tous les mêmes sensibilités et revendications. En se développant au cours des années 1920, le mouvement était devenu très hétérogène, regroupant autant de régionalistes que des séparatistes.⁴¹

guerre d'un Alsacien, 1914-1918, 1939-1945 (Montréal : Éditions Mille et une vies, 2011) ; Philippe Iscard, *Vivre et mourir à la guerre. Auguste Haas, 1876-1915. Lettres à sa famille d'un Alsacien mort pour la France (2 octobre 1914 – 27 septembre 1915)* (Strasbourg : Un Bout de Chemin, 2014) ; Mathieu Danne, *Scherwiller, un village alsacien entre Allemagne et France, 1914-1919* (Strasbourg/Colmar : Jérôme Do Bentzinger, 2014) ; Pierre Jacques, *Prussien malgré lui. Récit de guerre d'un Lorrain*, présenté et traduit de l'allemand par Chantal Kontzler et Véronique Stoffel (Metz/Nancy : Les Paraiges-Le Polémarque, 2013) ; Pauline Guidemann, *Aloyse Stauder. Un Lorrain dans la tourmente 1914-1918* (Sainte-Croix/Pontarlier : Éditions du Belvédère, 2012).

³⁸ Meyer, *Histoire de l'Alsace*, 355. Aussi Munch, « La libération de Hégenheim », op.cit.

³⁹ Brasme, *Moselle 1918*, op. cit. ; Yvette Baradel, « Au lendemain du 11 Novembre 1918 », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey* 18 (1999), 53-56 ; Strauss, « Le malaise alsacien et le développement de l'autonomisme », op. cit. ; Idem., « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une Libération à l'autre », dans Hildegard Châtellier et Monique Mombert (éds.), *La presse en Alsace au XX^e siècle. Témoin - acteur - enjeu* (Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2002), 39-52. Avec *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918*, Christian Baechler présenta une réédition, revue, corrigée et complétée de son texte publié sous ce même titre en 1972, et qui se base sur sa thèse de doctorat. Dans un chapitre ajouté, Baechler analysa notamment « l'opinion alsacienne et les difficiles débuts de l'Alsace française, Novembre 1918 – janvier 1919 ». Christian Baechler, *Les Alsaciens et le grand tournant de 1918* (Strasbourg : Développement et communauté, 1972 / L'Ami Hebdo, 2008).

⁴⁰ Baas, *Le Malaise alsacien*, op. cit.

⁴¹ Catherine Storne-Sengel, *Les Protestants d'Alsace-Lorraine de 1919 à 1939 : entre les deux règnes* (Strasbourg : Société Savante d'Alsace, 2003) ; Michel Krempper, *Aux sources de l'autonomisme Alsacien-*

Malgré cette nouvelle approche de l'historiographie française de l'Alsace-Lorraine – une histoire régionale et critique envers la politique d'intégration émanant de Paris –, une chose est évidente : le sujet de la délivrance – le moment de l'armistice même, ce pivot dans l'histoire française – continue de fasciner les chercheurs. En ce qui concerne la libération des provinces, l'entrée des troupes françaises et leur accueil par la population, le ton n'a pas beaucoup changé. Ainsi, des articles évoquant « l'entrée triomphale des vainqueurs en Alsace »⁴² et « l'ampleur et l'unanimité de ces manifestations » d'adhésion à la France⁴³ sortent toujours régulièrement, et ceci même des plumes d'auteurs qui s'inscrivent dans l'historiographie alsacienne-lorraine régionale. Jusqu'à présent, semble-t-il, la très puissante mémoire collective française de la Première Guerre mondiale en Alsace-Lorraine empêcha tout regard trop déviant sur l'expérience des populations lors de la sortie de guerre en 1918.

Cela fait dix ans seulement que l'histoire sociale prend de plus en plus de place dans la recherche historique, et que les historiens (principalement alsaciens-lorrains) ont commencé à s'intéresser à la vie de la population alsacienne-lorraine pendant la guerre.⁴⁴ C'est notamment Jean-Noël Grandhomme qui mène la recherche dans ce domaine.⁴⁵ Ce nouvel intérêt ouvrit la porte à des approches plus larges, parfois même multidisciplinaires, comme c'est le cas, par

Mosellan 1871-1945 (Yoran Embanner, 2015). Avec Ross, Eugène Ricklin, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire autonomiste, *Die Zukunft* et depuis 1926, président du mouvement *Heimatbund* sera également accusé. Parmi les leaders et militants se trouvaient de nombreux conservateurs, également un radical progressiste laïc comme Camille Dahlet, un prêtre comme l'abbé Haegy, et un ancien communiste comme Charles Hueber.

⁴² Francis Grandhomme, « Retrouver la frontière du Rhin en 1918 : l'entrée des poilus en Alsace et le retour à la France », dans *Revue d'Alsace*, 139 (2013), 237-258. 237.

⁴³ Joseph Schmauch, « Marseillaise, paradis tricolore et drapeaux par milliers. Les fêtes du retour de l'Alsace à la France (novembre – décembre 1918), dans *Revue d'Alsace*, 141 (2015), 297-320. 297.

⁴⁴ Notons que dans leur vaste étude, *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950* (Paris : Hachette, 1993), Alfred Wahl et Jean-Claude Richez dédient une partie à la vie quotidienne pendant la guerre. Bernard Fischbach et François Wagner, *Mémoire en images : 1914 - 1918 en Alsace* (Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2007) ; Bernadette Schnitzler et Michaël Landolt (éds.), *À l'Est, du nouveau ! Archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine*, Musées de la Ville de Strasbourg (2013). Des exceptions de publications ayant pris la Lorraine dans la guerre comme sujet : Gérard Canini, *La Lorraine dans la guerre de 14-18* (Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1984) ; Florence Daniel-Wieser, *Otages dans la Grande guerre – Destins de prisonniers et civils lorrains* (Nancy : Éditions de l'Est, 2005).

⁴⁵ Jean-Noël Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains sur les fronts orientaux en 1914–1918 : service, captivité, 'triage' et rapatriement », dans *Revue d'Alsace* 125 (1999), 187-198 ; Idem. (éd.), *Boches ou Tricolores ? Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2008). Idem., *L'Alsace et la Grande Guerre*, numéro thématique de la *Revue d'Alsace*, 139 (2013) ; voir aussi Idem., « Elsässer und Lothringer in der deutschen Armee », dans Gerhard Bauer, Gorch Pieken et Matthias Rogg (éds.), *14 Menschen im Krieg. Essays zur Ausstellung zum Ersten Weltkrieg*, Militär Historisches Museum (Dresde : Sandstein, 2014), 335-343 ; Idem., « L'Historiographie française de l'Alsace-Lorraine et des Alsaciens-Lorrains dans la Première Guerre mondiale » dans Jörn Leonhard et al., (éds.), *Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin*, 53-66.

exemple, dans l'anthologie *Boches ou Tricolores*, dont la publication tomba exactement au moment de l'avalanche de publications suscitées par le 90^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.⁴⁶ Très récemment, soit un siècle après le déclenchement du conflit, les frères historiens alsaciens, Jean-Noël et Francis Grandhomme, publièrent une étude détaillée et globale sur les Alsaciens-Lorrains dans le temps de guerre : *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*.⁴⁷ En se basant sur des archives rares ainsi que des témoignages précieux, les auteurs restituent la vie quotidienne des Alsaciens-Lorrains sous un régime de dictature militaire, évoquant entre autres le destin souvent tragique des jeunes gens combattants dans les armées du Reich ou dans les rangs français. Or, il ne s'agit pas d'une simple histoire des Alsaciens-Lorrains sous le joug allemand. D'une part, les auteurs présentent les quatre années de deuil, privations et désarroi au *Reichsland*, durant lesquelles les civils furent souvent confrontés à un régime de vexations. D'autre part, ils soulignent qu'en même temps, dans les régions alsaciennes libérées en 1914, « des centaines de personnes furent évacuées de force par l'armée française et internées dans des camps du Midi ou du Grand Ouest. »⁴⁸ Les auteurs montrent également que tout au long de la guerre, mais surtout en 1917-1918, bien que « la misère et les maladies [fissent] des ravages au sein des populations (...), les Alsaciens-Lorrains demeuraient, généralement, loyaux vis-à-vis de l'Allemagne, leur patrie légale depuis 1871 ».⁴⁹ Ainsi, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* démontre qu'il n'est plus possible de se contenter d'une vision « à la Hansi »⁵⁰ des Alsaciens-Lorrains au temps de la guerre, leur histoire étant beaucoup plus nuancée et multiforme.

C'est notamment sous la supervision de Jean-Noël Grandhomme que de nouvelles études mettant en lumière les facettes multiples de la vie en Alsace-Lorraine pendant et après la guerre sont en train d'être réalisées : dans le cadre de sa thèse en cours, Raphaël Georges analyse par exemple l'intégration difficile des anciens combattants alsaciens-lorrains, engagés dans les

⁴⁶ Bien que parmi les vingt-cinq auteurs de cet ouvrage collectif figurent plusieurs historiens alsaciens et mosellans, l'on remarque l'absence complète d'auteurs allemands.

⁴⁷ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, op. cit.

⁴⁸ *Ibid.*, 260.

⁴⁹ *Ibid.*, 283.

⁵⁰ Jean-Jacques Waltz (1873-1951), mieux connu sur son nom d'artiste « Hansi », fut un opposant acharné à l'annexion et à l'immigration allemande. Il ne cessera de dénoncer et ridiculiser les « envahisseurs boches » – et ceci surtout au travers de ses images, jusqu'à aujourd'hui véritables symboles de l'Alsace-Lorraine. Voir récemment Benoit Brunant, *Hansi, l'artiste tendre et rebelle* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2007).

armées opposées, au sein de la société française d'après-guerre (voir chapitre 9).⁵¹ Adoptant une approche plus « classique », Joseph Schmauch étudie le développement de la politique française et de la prise de décisions administratives quant à la réintégration de l'ancien *Reichsland*.⁵²

Malgré cette nouvelle vague d'intérêt à propos de l'histoire de l'Alsace-Lorraine pendant et après la Première Guerre mondiale, l'impact des cent ans de séparation presque totale de l'historiographie allemande et française sur les mémoires collectives continue de se faire sentir. Ainsi, l'histoire de l'Alsace-Lorraine, racontée d'un point de vue français, demeure surtout celle de l'Alsace-Lorraine réintégrée au sein de la République française, alors que la période allemande se résume aux souffrances de la guerre. Dans la même veine, la population est toujours comprise comme étant composée de deux groupes homogènes, mais séparés – les Alsaciens-Lorrains d'un côté, les *Altdeutsche* de l'autre. La réalité des populations qui, en 1918, avaient cohabité (d'une façon ou de l'autre) depuis près d'un demi-siècle est, en revanche, mise à l'écart dans la grande majorité des études. Le travail de François Uberfill sur la société strasbourgeoise à l'époque allemande, dans lequel il étudia les mariages entre Alsacien(ne)s et Allemand(e)s ainsi que le sort de ces couples mixtes après 1918⁵³, est une exception – mais il témoigne également de cette tendance dans l'historiographie française dont il est victime : remettant en question l'ancienne vision d'une société alsacienne-lorraine séparée selon l'affiliation nationale, le livre d'Uberfill ne suscite toujours pas d'intérêt au sein de l'historiographie française dominante. En effet, l'étude d'Uberfill servira comme base importante pour notre analyse de la société alsacienne-lorraine à la sortie de la Première Guerre mondiale (voir chapitre 4).

⁵¹ Raphaël Georges, « Les soldats alsaciens-lorrains de la Première Guerre mondiale dans la société française (1918-1939) », thèse en cours (Université de Strasbourg).

⁵² Joseph Schmauch, « Réintégrer les départements annexés : le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine (1914-1919) », thèse en cours (Université de Strasbourg)

⁵³ François Uberfill, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924) – la société strasbourgeoise à travers les mariages entre Allemands et Alsaciens à l'époque du Reichsland : le sort des couples mixtes après 1918* (Strasbourg : Société Savante d'Alsace, 2001).

2.3 L'historiographie anglo-américaine

À ces deux volets distincts allemand et français s'ajoute l'historiographie anglo-américaine⁵⁴ qui se penche surtout sur la question de l'adaptation ou non-adaptation de la population alsacienne-lorraine à l'Empire allemand et à la République française. En premier lieu, il s'agit d'analyser les répercussions des changements nationaux sur le plan régional. À l'instar de l'histoire particulière de l'Alsace-Lorraine, les chercheurs étudient ainsi la construction des identités nationales, tout en poursuivant la question à savoir comment l'attachement national apparaît et se développe à l'échelle régionale. Finalement, avec l'augmentation de l'intérêt pour l'État national, l'on constate que les historiens se penchent davantage sur la période entre 1870 et 1939 (1945) dans le but d'étudier, dans une perspective comparatiste, le nationalisme ainsi que la construction des nations. Autrement dit, c'est principalement le problème du nationalisme et de l'identité régionale en Alsace-Lorraine, à la fois unique et prise entre la France et l'Allemagne, qui a attiré – et attire toujours – l'intérêt des chercheurs anglophones. Dans les cinquante dernières années, ces questions ont été abordées sous des angles variés : la religion, la politique, les systèmes scolaires ou les questions de classes, de masses et des genres.

Si, pendant la longue période entre les années 1930 et les années 1960, l'historiographie anglophone ne sembla pas s'intéresser particulièrement à l'Alsace-Lorraine avant, pendant et après la Première Guerre mondiale, c'est (tout comme en France et en Allemagne) depuis les années 1960 que la recherche s'est intensifiée dans ce domaine. En effet, c'est surtout avec l'apparition, en 1972, de *Reluctant union : Alsace-Lorraine and Imperial Germany, 1871-1918* de Dan Silverman, que l'étude de l'histoire moderne de la région (l'Alsace beaucoup plus que la Lorraine) commença à susciter l'intérêt des chercheurs.⁵⁵ Avec la publication de sa thèse de doctorat (1963) à l'université Yale sous la direction de Hajo Holborn, Silverman s'inscrit clairement dans la tendance historiographique mise au jour par Wehler, celle d'utiliser l'histoire du *Reichsland* afin d'illuminer les problèmes domestiques de l'Allemagne impériale. Examinant la politique formulée à Berlin ainsi que l'évolution de la vie politique en Alsace-Lorraine,

⁵⁴ Bien que les diplomates britanniques aient témoigné, après la Grande Guerre, d'un grand intérêt vis à vis de l'Alsace-Lorraine, ce sont surtout les historiens américains qui l'ont partagé – et non pas ceux de la Grande-Bretagne. La grande majorité des études publiées jusqu'à nos jours proviennent ainsi des chercheurs canadiens ou américains.

⁵⁵ Dan Silverman, *Reluctant union : Alsace-Lorraine and Imperial Germany, 1871-1918* (Pennsylvania State University, 1972).

l'auteur démontra que les autorités allemandes étaient incapables de développer une politique cohérente et suivie envers les provinces. Alors que Silvermann s'inspira de ce que d'autres – notamment Wehler – avaient dit dès le début des années 1960, son étude n'en reste pas moins importante. En effet, l'auteur était le premier à jeter un regard profond sur la société alsacienne-lorraine, qu'il concevait comme une société pluraliste, dans laquelle les orientations politiques étaient complexes, générées tant par des conflits indigènes, religieux, sociaux et économiques, que par des antagonismes nationaux et linguistiques. À cet égard, le travail de Silverman fut innovateur et eut un impact crucial sur l'historiographie de l'Alsace-Lorraine du XX^e siècle. Son analyse força la France (mais d'une certaine manière, l'Allemagne également) à remettre en question son argument d'une région liée par la haine uniforme contre l'envahisseur prussien. Au contraire, dit Silverman, « [f]or the Alsace-Lorrainers, political and economic considerations often outweighed nationalistic preferences. (...) By 1914, most Alsace-Lorrainers were willing to become German citizens in the full sense of the word ». ⁵⁶ *Reluctant union* est le point de départ dans l'historiographie anglo-américaine de la recherche sur les particularités historiques, culturelles et identitaires de la société alsacienne-lorraine, ainsi que l'identité complexe d'un peuple entre la France et l'Allemagne.

Depuis, plusieurs autres études anglaises et américaines ont éclairé la vie politique de l'Alsace-Lorraine. Un des premiers historiens fut Philip Bankwitz en 1978. En se basant sur des dossiers judiciaires et de police, ainsi que des reports de presse, il réalisa une étude de style biographique sur les leaders autonomistes de l'Alsace-Lorraine dans l'entre-deux-guerres : Rossé, Sturmel, Bickler, Mourer et Spieser. ⁵⁷ Tout comme Baechler l'avait déjà affirmé, Bankwitz souligna qu'en 1918, les Alsaciens avaient effectivement été heureux d'avoir été incorporés à la France puisqu'ils espéraient ainsi recevoir une politique de protection régionaliste de leur culture et vie politique, tel que Poincaré l'avait promis. Cependant, ils furent rapidement déçus par le centralisme avéré du gouvernement français. Par conséquent, le mouvement

⁵⁶ Silverman, *Reluctant union*, 3.

⁵⁷ Bankwitz, *Alsatian autonomist leaders*, op. cit. Cette étude donne une présentation détaillée des leaders les plus importants, mais manque un peu d'analyse profonde de la nature du mouvement autonomiste. Après un bref aperçu du mouvement avant 1919, alors dirigé contre Berlin, l'auteur analyse, à la lumière de ces cinq composantes, la période d'après-guerre. En 1993, Samuel Huston Goodfellow, « From Germany to France ? Interwar Alsatian national identity », dans *French History*, 7/4 (1993), 450-471, souligna que les Alsaciens étaient politiquement français mais culturellement allemands. En 1918, ils sont obligés de choisir une identité unique et arbitraire. « The result was a polarization of Alsatian society along religious, linguistic, micro-regional and economic lines that reached its climax in 1928-29 ». (p. 450)

autonomiste prit de l'ampleur et ses leaders se tournèrent alors vers l'Allemagne, en espérant recevoir du soutien de la part de Berlin. Or, si les centralistes parisiens (Herriot, Poincaré, Blum) étaient plutôt tolérants, laissant même s'exprimer certaines théories autonomistes, la situation changea complètement sous la domination allemande du Troisième Reich, durant laquelle les agitateurs autonomistes risquaient l'arrestation, la déportation et même la mort.

Samuel Goodfellow⁵⁸ examina la relation entre le régionalisme et le fascisme dans l'Alsace de l'entre-deux-guerres. Quoique normalement conçu comme un phénomène hypernationaliste, le fascisme en Alsace et sa relation avec le régionalisme apparaissent plus complexes.⁵⁹ Goodfellow affirma ainsi que les sorties de guerre contrastantes de 1871 et 1918 dans cette région frontalière, où des cultures galloises et germaniques s'affrontaient et se fécondaient depuis des siècles, créèrent un environnement favorable au fascisme, puisque la population se sentait sous-représentée par la Seconde République. Alors que les groupes pro-Français (tels que l'*Action Française* ou le *Faisceau*) attiraient plutôt la classe moyenne supérieure catholique du Haut-Rhin, des formations pro-Allemands, telles que la *Landespartei*, recrutèrent principalement parmi les agriculteurs protestants du Bas-Rhin. D'autres organisations, telles que le *Bauernbund*, quoiqu'inspirés autant par le fascisme national-socialiste que le fascisme français, maintenaient un particularisme alsacien acharné. Si, face à la politique et l'administration française des années 1920, ces groupes traitaient souvent de la question identitaire alsacienne, il n'en fut pas de même dans les années 1930 lorsque des groupes tels que le *Croix de Feu* ou le *Parti Social Français* commencèrent à s'intéresser davantage à des questions politiques et sociales, en réaction à la montée au *Front Populaire*.

⁵⁸ Samuel Huston Goodfellow, « Fascism in Alsace, 1918-1945 », thèse de doctorat (Indiana University, 1991), publié sous le titre *Between the swastika and the Cross of Lorraine : fascisms in interwar Alsace* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 1999); voir aussi plus récemment Idem., « Fascism and regionalism in interwar Alsace », dans *National Identities*, 12/2 (2010), 133-145.

⁵⁹ Goodfellow s'exprima contre la vision classique selon laquelle l'Allemagne ou l'Italie servent d'exemples typiques du fascisme. Une région frontalière telle que l'Alsace avec des cultures mixtes suggère une compréhension plus nuancée de ce phénomène politique. D'un côté, les mouvements fascistes français et allemand cherchaient une légitimité locale en cooptant des aspects d'identité régionale, ce que tout hypernationalisme n'aurait jamais accepté. D'un autre côté, le *Bauernbund* alsacien adapta des principes fascistes à des fins purement régionales – et non pas nationales. D'une certaine manière, Goodfellow soutient la thèse controversée de Zeev Sternhell selon laquelle le fascisme, loin d'être étrangère à la société française, était en fait endémique à la société française dès la fin du 19^e siècle. Zeev Sternhell, *La droite révolutionnaire, 1885-1914. Les origines françaises du fascisme* (Paris : Seuil, 1978) ; Idem., *Ni droite, ni gauche : l'idéologie fasciste en France* (Paris : Fayard, 2000).

La complexité de l'identité nationale est aussi la base de l'étude sur la communauté juive en Alsace-Lorraine pendant la période du *Reichsland* que présenta Vicki Caron en 1988.⁶⁰ Sous le titre *Between France and Germany*, Caron démontra qu'alors que dès le début du XIX^e siècle, aussi bien en Allemagne qu'en France, les Juifs se positionnèrent clairement du côté de la nation à laquelle ils se sentaient intégrés, les Juifs d'Alsace-Lorraine étaient, quant à eux, coincés dans une situation ambiguë. Avant 1871, les Juifs d'Alsace-Lorraine étaient moins assimilés que ne l'étaient leurs coreligionnaires ailleurs en France, et ceci surtout dans les milieux ruraux où ils continuaient à parler le Yiddish alsacien et ne maintenaient que très peu de contacts sociaux avec la communauté non-juive. Suite à l'annexion de 1871, quelques juifs se rapprochèrent de la France, mais ils ne faisaient pas le poids face aux juifs allemands, qui immigrèrent en Alsace-Lorraine jusqu'en 1914, et qui étaient souvent enclins à soutenir le *Reich*.

Si les Juifs indigènes résistèrent dans un premier temps à la politique d'accommodation approuvée par les Juifs allemands, la situation changea suite à l'affaire Dreyfus,⁶¹ et lorsqu'il devint clair que l'administration allemande traitait les Juifs de façon plus ou moins égale aux autres sujets du *Reichsland*. En même temps, une alliance locale de catholiques et de Juifs francophiles échoua face aux différences majeures par rapport à leurs affiliations politiques : libérale démocrate et parfois socialiste en ce qui concerne Juifs, conservatrice pour les catholiques. Néanmoins, un revirement vers le patriotisme français commença dès avant la guerre due à la politique de germanisation et devint plus apparent pendant le conflit, lors que les Juifs étaient forcés de se battre contre leurs frères de l'autre côté des tranchés. Au moment de l'armistice, une grande partie des Juifs du *Reichsland* acclamèrent la victoire française, ce qui fit oublier les déchirements liés à l'affaire Dreyfus. Ironiquement, les Juifs allemands arrivés après 1871 retraversèrent le Rhin une nouvelle fois, afin de re-immigrer en Allemagne de Weimar.

Anthony Steinhoff se pencha également sur les liens entre identité religieuse et une identité nationale. Dans *The Gods of the City*,⁶² il étudia la communauté protestante de Strasbourg pendant l'annexion allemande (1871-1918), tout en éclairant les relations entre la communauté

⁶⁰ Vicki Caron, *Between France and Germany : The Jews of Alsace-Lorraine 1871-1918* (Stanford : Stanford University Press, 1988).

⁶¹ En 1894, le capitaine juive Alfred Dreyfus, originaire d'Alsace, fut accusé de trahison mais sera finalement innocenté. Pendant douze ans, de 1894 à 1906, cette *affaire Dreyfus*, conflit social et politique majeur, bouleversa la société française, divisant les « dreyfusards » des « antidreyfusards ».

⁶² Anthony Steinhoff, *The Gods of the City : Protestantism and Religious Culture in Strasbourg, 1870-1914* (Boston : Brill, 2008).

alsacienne et la communauté allemande dans l'Église protestante. Relativisant l'hypothèse traditionnelle selon laquelle l'urbanisation du 19^e siècle aurait favorisé la sécularisation, Steinhoff suggéra plutôt que l'Église protestante s'était transformée et adaptée aux nouvelles conditions dans les grandes villes, ce qui avait mené à une coexistence des éléments sacrés et laïcs dans les métropoles européennes.

Une différence importante que l'on peut constater entre ces deux approches thématiques (histoire religieuse et histoire politique), et qui joua un rôle primordial dans la recherche sur l'Alsace-Lorraine des XIX^e et XX^e siècles est le cadre temporel. Si les études religieuses ont tendance à se concentrer sur la période allemande, les historiens politiques anglophones préfèrent prendre comme sujet la période française d'après 1918, au moment où les bouleversements du transfert de régime provoquèrent la création de nouveaux partis, et la politique du gouvernement français contribua à l'apparition d'un « malaise » qui domina la vie régionale de l'entre-deux-guerres.

Un grand nombre de chercheurs anglo-américains essaya (et essaie toujours) d'étudier le « phénomène Alsace-Lorraine » également d'un point de vue comparatiste. C'est surtout le processus de construction des nations et l'émergence des identités nationales qui retiennent, depuis les années 1980, l'intérêt. Dans une région frontalière du type de l'Alsace-Lorraine, ce sont effectivement les particularités linguistiques et culturelles qui se révèlent prometteuses, car les historiens peuvent ainsi procéder à une comparaison directe des politiques françaises et allemandes dans la région.

Par conséquent, plusieurs chercheurs ont étudié les processus de construction de l'affiliation à la nation (*nation building*) à travers les systèmes éducatifs des deux pays. John Craig analysa par exemple l'évolution de l'université de Strasbourg sous la domination allemande et française afin d'examiner la relation entre les études postsecondaires et le nationalisme, la lutte pour une identité nationale et le prestige, ainsi que, la complexité de la « question alsacienne » à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.⁶³ L'objectif principal des deux universités était de promouvoir l'assimilation de la région au *Vaterland* (la *mère patrie*)

⁶³ John Craig, *Scholarship and Nation Building : The Universities of Strasbourg and Alsatian Society, 1870–1939* (Chicago : University of Chicago Press, 1984). Fondée en 1871 suite à l'annexion des provinces en 1870 la *Kaiser-Wilhelms-Universität* ferma ses portes en 1918. L'inauguration de l'Université de Strasbourg eut lieu en 1919. Ses portes restèrent ouvertes jusqu'en 1940.

ainsi que d'augmenter le classement culturel du pays en Europe et dans le monde entier. Des deux côtés du Rhin, les professeurs et les hommes politiques estimaient que le prestige de l'université en tant qu'institution d'enseignement supérieur allait automatiquement servir le développement de la nation. Jusqu'à 1914, selon Craig (en opposition à la majorité des chercheurs), les Allemands avaient plus de succès vis-à-vis de la population alsacienne, que les Français pendant l'entre-deux-guerres. Néanmoins, les dirigeants du Second Reich, tout comme ceux de la Troisième République, surestimèrent leur capacité à utiliser une université à des fins nationalistes.

En s'inspirant de cet exemple, Stephen Harp compara les différents systèmes scolaires primaires d'Alsace-Lorraine tout en examinant les méthodes allemandes (après 1871) et françaises (après 1918) visant à y imposer des aspects de l'éducation nationale, dans le but d'élever des citoyens de l'État national.⁶⁴ Présentant les tentatives gouvernementales des deux états de développer des identités nationalistes, notamment dans les familles ouvrières à la campagne, l'étude de Harp révéla à la fois des contrastes dans les gouvernances allemande et française, et des similarités dans les méthodes d'inculquer le patriotisme. L'auteur détecta un processus d'acculturation tel que les indigènes alsaciens-lorrains n'étaient plus réellement libres de leurs choix ; ils étaient obligés de s'adapter aux changements imposés soit par le gouvernement allemand, soit par l'état français. Quant à ça, argumenta-t-il, les Français pouvaient être aussi xénophobes que leurs voisins d'outre-Rhin.⁶⁵ En effet, *Learning to Be Loyal*, ainsi le titre du livre de Harp, démontre une relation de langue officielle, histoire nationale et études sociales afin de créer des liens entre Alsaciens, Lorrains et l'État-nation hégémonique.⁶⁶

Si ces études ont largement contribué à une meilleure compréhension du rôle de la politique éducative et linguistique allemande et française, elles ne reflètent cependant guère l'expérience propre de la population alsacienne(-lorraine), notamment parce que les sources consultées par les auteurs les ont amenés à décrire les idées et attitudes des administrateurs plutôt

⁶⁴ Stephen Harp, *Learning to Be Loyal : Primary Schooling as Nation Building in Alsace and Lorraine, 1850-1940* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 1998).

⁶⁵ *Ibid.*, 205.

⁶⁶ *Ibid.*, 204 : « (s)ince the late 1850's, 'linguistic assimilation' was considered the most important tool necessary for Germanization. In the reign of linguistic imperialism, children were expected to learn German to be considered German ». Ainsi, le dilemme bureaucratique le plus commun, tant pour la France que pour l'Allemagne, semble avoir été l'engagement rapide d'enseignants linguistiquement appropriés aux écoles où la plupart des élèves ne parlaient pas du tout la langue officielle.

qu'à étudier la réponse des étudiants ou élèves alsaciens. Toutefois, l'on ne saurait ignorer la valeur de cette approche, qui permet, d'abord, une meilleure compréhension de la politique intégrationniste allemande et française en Alsace-Lorraine, ensuite, une meilleure compréhension des façons dont les deux pays définissaient la nation et de l'identité nationale.

Dans la même veine, Laird Boswell analysa, dans un article innovant, l'importance de l'ethnicité pour la citoyenneté française, suite à la libération des *provinces perdues*.⁶⁷ En se penchant sur la littérature française sur l'Alsace-Lorraine, produite pendant et immédiatement après la guerre, Boswell montra que la plupart des hommes politiques alsaciens n'avaient eu de cesse de souligner que l'Alsace était française par la volonté de ses habitants, alors qu'en France, la littérature abondante produite cherchait plus à démontrer que l'Alsace était française par sa géographie, son histoire, son ethnicité et sa culture.

This literature found its roots in the racial nationalism that emerged in the late nineteenth century. Its purpose was clear : to demonstrate that Alsace-Lorraine had been part and parcel of France (i.e. Gaul) from the beginning, and shared with the nation a common racial (Celtic), cultural (Latin, 'meridional'), and geographic (the Rhine as a natural frontier) heritage. This was a profound shift from Fustel de Coulanges, who had argued in 1870 that Alsace might well be German by race, but that it was French by choice.⁶⁸

Cette approche se traduit dans l'installation d'un système de cartes d'identité, distribuées par le gouvernement français en Alsace-Lorraine dès l'année 1919, et par la suite, dans le travail des Commissions de Triage. L'utilisation de purges afin de nettoyer la communauté nationale d'éléments indésirables, les pratiques de dénonciation en tant qu'expression multidimensionnelle de résistance et d'impuissance, la pondération de critères moraux afin de déterminer « national worthiness » ou encore les classifications systématiques d'une population, dit Boswell, allaient servir comme un exemple pour l'avenir.⁶⁹

⁶⁷ Entre novembre 1918 et octobre 1919, les Commissions de Triage expulsèrent non seulement des Allemands (*Altdeutsche*), mais aussi *des Alsaciens d'origine allemande aux côtés de ceux qui ont montré des sentiments pro-allemands*. Ainsi, jusqu'à 1920 quelque 200 000 personnes durent quitter l'ancien *Reichsland* (voir chapitre 8).

⁶⁸ Laird Boswell, « From Liberation to Purge Trials in the 'Mythic Provinces' : Recasting French Identities in Alsace and Lorraine, 1918–1920 », dans *French Historical Studies*, 23/1 (hiver 2000), 129-162. 139. Pour la littérature concernant ce sujet, voir chapitre 3.

⁶⁹ *Ibid.*, 162.

Cette politique de *nation building* allemande et française mena David Allen Harvey à adopter une autre approche que celle de Craig et Harp pour son étude sur la formation des identités collectives. Selon lui, « national political cultures cannot be taken for granted ». ⁷⁰ Au contraire, une étude approfondie sur la population est indispensable si l'on veut comprendre la réponse des ouvriers alsaciens à la politique administrative française et allemande entre 1830 et 1945 et le développement d'une culture politique au sein de leur communauté. En effet, si la conscience de classe et le nationalisme sont traditionnellement considérés comme des sources d'identité opposées, l'approche de Harvey remet en question cette opposition binaire : « The French identity's resonance with class-identity gave it a greater role in worker identity ». ⁷¹ Par conséquent, dit l'auteur, même les ouvriers alsaciens dans les régions de langue et culture germanophone soutenaient la République plutôt que l'Empire et se sentaient plus français qu'allemands. Mais si les idéaux révolutionnaires français avaient même défini l'interaction entre les ouvriers et leurs patrons, cela ne dura pas. Depuis 1890, l'influence des notables diminuait, et les ouvriers alsaciens adhéraient désormais à la social-démocratie légale allemande – le SPD. Selon Harvey, ce n'est pas parce qu'ils étaient devenus plus (pro-) allemands, mais plutôt parce que cette adhésion leur permettait d'exprimer leur autonomisme ainsi que leur conscience de classe – tout comme leur désaccord avec la politique impériale, et plus tard celle du régime militaire. Cette unité avec la social-démocratie se maintint jusqu'à la Première Guerre mondiale. La politique des ouvriers alsaciens était ainsi directement influencée par les développements du *Reich*.

En 1918/1919, de nombreux ouvriers acclamèrent avec enthousiasme, le retour à la France – et surtout la fin de la guerre et du régime militaire. Mais ils se détachèrent très rapidement de la SFIO qu'ils accusaient d'avoir participé au transfert d'usines et industries allemandes vers l'Intérieur du pays, servant ainsi exclusivement aux intérêts français, et du nouveau gouvernement, qui, selon eux, maintenait une politique de discrimination contre de nombreux Alsaciens – et une politique maladroite en bannissant, par exemple, de nombreux journaux germanophones. ⁷² Afin de protester contre la colonisation du capitalisme français, les ouvriers

⁷⁰ David Allen Harvey, *Constructing Class and Nationality in Alsace 1830–1945* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 2001), 3.

⁷¹ *Ibid.*, 35.

⁷² *Ibid.*, 96. Dans sa thèse de doctorat sur la SFIO en Alsace, Alison Carrol met par contre en relief l'identité politique particulière du socialisme alsacien, notamment les interactions du régionalisme, du patriotisme et de

alsaciens soutinrent les communistes en tant que parti ouvrier et fraternisèrent, ironiquement, avec les catholiques alsaciens et même, brièvement, avec les fascistes.⁷³

Bien que Harvey s'inscrit clairement dans la tradition anglo-américaine en analysant ce phénomène sur une longue période, son approche se révèle très intéressante pour l'étude de l'expérience alsacienne-lorraine à la sortie de guerre. Établissant une passerelle avec l'argument principal de Silverman qui met en avant la société pluraliste alsacienne-lorraine, Harvey conclut que « instead of identifying either nation or region as the real basis of community, we should instead examine how individuals balance and reconcile both territorial and non territorial bonds of collective (class, religious, etc.) identity (...) indeed, how ethnic and class identity could even define each other ».⁷⁴

C'est aussi l'argument de Christopher Fischer, qui traite de l'émergence, de l'évolution et des variétés du régionalisme en Alsace – mais aussi des contradictions inhérentes au mot d'ordre « l'Alsace aux Alsaciens ! »⁷⁵ En effet, si Fischer voit deux volets au régionalisme alsacien qui

l'internationalisme socialiste dans l'entre-deux-guerres. Le ralliement unanime en 1919 des socialistes alsaciens (auparavant adhérent au SPD allemand) à la SFIO française illustre le transfert transnational des cultures politiques. Si la SFIO se voulait un parti politique républicain français, elle prenait néanmoins en considération les circonstances spécifiques, surtout linguistiques, de l'Alsace et cherchait à y créer une version régionale du républicanisme français, tout en surpassant les tensions entre politique locale et politique nationale. Face à la réintégration difficile de l'Alsace-Lorraine à la France, la SFIO agissait comme un médiateur entre le centre et la périphérie, en appropriant et résistant dans des moyens différents la politique nationale. « Par cette interaction, les socialistes éclairent les moyens dans lesquels les identités régionales et nationales s'articulent et se développent sur l'échelle régionale ». Alison Carrol, « Le SFIO et l'intégration nationale. Socialisme régional et identité nationale en Alsace, 1918-1939 », dans *Revue d'Alsace*, 137 (2011), 483-495. 486. Alison Carrol, « The SFIO and National Integration. Regional Socialism and National Identity in Interwar Alsace », thèse de doctorat (University of Exeter, 2008).

⁷³ Harvey, *Constructing Class and Nationality*, 178.

⁷⁴ *Ibid.*, 208. Et il continue : « collective memory is not an essential, fixed quantity, and expression of the innate, primal loyalties of blood and soil. Identity instead is a social construct, constantly evolving in response to the concerns of each historical moment » (p. 211). Voir le concept de construction sociale de communautés de Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* (London : Verso, 1991). Récemment, Catherine Dunlop présenta une étude sur le rôle des cartographes étatiques et civils dans la construction d'une identité régionale en Alsace-Lorraine aux XVIII^e et XIX^e siècles. Catherine Tatiana Dunlop, *Cartophilia. Maps and the Search for Identity in the French – German Borderland* (University of Chicago Press, 2015).

⁷⁵ Christopher Fischer, *Alsace to the Alsacians ? Visions and divisions of Alsatian regionalism, 1870-1939* (New York : Berghahn, 2010). Fischer chercha à surpasser l'approche de certains chercheurs, tels que Celia Applegate, Alon Confino ou Carolyn Ford, qui avaient montré la relation entre nationalisme et régionalisme, et selon lesquels la nation 'imaginée' était réalisée dans ses sources régionales, c'est-à-dire que l'identité régionale servait à intégrer la localité dans une communauté nationale plus large. Celia Applegate, *A Nation of Provincials : The German Idea of Heimat* (Berkeley : University of California Press, 1990) ; Alon Confino, *The Nation as Local Metaphor : Wuerttemberg, Imperial Germany, and National Memory, 1871–1918* (Chapel Hill and London : University of North Carolina Press, 1997) ; Caroline Ford, *Creating the Nation in Provincial France : Religion and Political Identity in Brittany* (Princeton : Princeton University Press, 1993).

aurait été cultivé tant du côté pro-République, que du côté pro-Empire, il en identifie également un troisième. Ainsi, dit-il, les nombreuses ambiguïtés et contradictions d'une revendication commune pour une autonomie alsacienne démontrent qu'il n'exista jamais une seule identité régionale alsacienne, ni une idée commune de la forme que devrait prendre une Alsace autonome.⁷⁶ Le régionalisme aurait ainsi permis aux Alsaciens de négocier leur place dans la nation, qu'elle soit allemande ou française.

Certes, le sujet n'est pas nouveau, mais l'étude de Fischer dépasse les aspects purement politiques, grâce notamment à une mise en lumière de l'importance d'une mémoire et culture collective dans la formation d'une affirmation identitaire. Son approche se révèle aussi bien intéressante qu'innovante : en se basant sur des sources populaires différentes, Fischer est un des premiers à mettre en avant le fait que la Première Guerre mondiale ne représenta pas une césure majeure : « (f)estivals, literary journals, monuments, children's books, the political press, and Landtag records collectively demonstrated how Alsations employed regionalism to protect their cultural heritage, defend their regional traditions, and fight for greater political rights, both under German rule before 1918 and under French control after the First World War ». ⁷⁷ Le titre de son livre, *Alsace to the Alsaciens ?*, donne une idée claire de la position de la population civile alsacienne face à la domination étrangère. « Alsatian regionalism sought to reconcile the region with either the French or the German state. [...] Ironically administrative policies of both states towards the region were similar and committed the same mistakes ». ⁷⁸ Par conséquent, comme le dieu Janus, le régionalisme alsacien révéla deux faces, car pour beaucoup d'Alsaciens, « l'Alsace aux Alsaciens » pourrait signifier autant « l'Alsace avec l'Allemagne » que « l'Alsace avec la France ». ⁷⁹

Toutes ces analyses sur l'identité régionale mettent au jour exclusivement les expériences d'hommes (ouvriers, politiciens, intellectuels ou écrivains). Très récemment, Elizabeth Vlossak proposa un correctif de l'historiographie des provinces, mais aussi de la littérature sur les genres

⁷⁶ L'éventail des régionalistes s'étendait du abbé Émile Wetterlé, catholique et pro-français, aux auteurs germanophiles du journal d'entre-deux-guerres *Die Zukunft*. Tous ces acteurs avaient des idées différentes de ce que l'identité alsacienne représentait.

⁷⁷ Fischer, *Alsace to the Alsations*, 2.

⁷⁸ *Ibid.*, 210.

⁷⁹ *Ibid.*, 211. Fischer suggère aussi que des identités régionales sont en quelque sorte plus 'réelles' que des identités nationales. En plus, « collective identities are not merely 'imagined,' as Benedict Anderson has put it, but assembled out of a given set of symbols and imagery that may be drawn upon » (p. 6).

et le nationalisme en général. Dans *Marianne ou Germania*, Vlossak prit comme sujet les Alsaciennes et la manière dont elles avaient vécu les changements de régime national et avaient participé aux nationalismes allemand et français entre 1870 et 1946.⁸⁰ Remettant en question l'image mythologisée de la femme alsacienne, gardienne de la culture allemande ou française, et poursuivant les ramifications compliquées entre classes, régions, confessions, nations et genres, l'auteur affirme que « while Alsatian women did eventually come to embrace a French national identity after 1945, the path to that point was anything but straightforward ».⁸¹ Ainsi, elle apporte une contribution essentielle aux débats sur la construction des identités nationales.⁸²

C'est surtout par l'intermédiaire de magazines féminins, que le nationalisme allemand entra dans la vie des Alsaciennes de classe moyenne. Cependant, cette influence demeura limitée, due à la diversité linguistique, politique et confessionnelle dans la région. L'image traditionnelle de la *Hausfrau*, véhiculée par ces magazines, ne parvint pas à convaincre les Alsaciennes francophiles, ni celles qui étaient attirées par une identité régionale.⁸³ Les organisations et *Vereine* nationales ne parvinrent pas plus à gagner le soutien des femmes alsaciennes. Si les organisations de femmes nationalistes en Alsace recrutaient en règle générale parmi la classe moyenne supérieure, et non pas parmi les *Altdeutsche*, la plupart des organisations religieuses de femmes restaient régionales et n'arrivaient pas à se réunir avec les institutions nationales plus larges. « Alsations remained divided by nationality, class, confession, politics, geography, generation, and by gender. As a result, their relationship toward the nation, as well as their feelings of belonging within the German Reich, varied in accordance to their social, cultural, and political identities ».⁸⁴ Comme d'autres historiens, Vlossak argumenta que la guerre et le régime militaire éliminèrent, également au sein des femmes alsaciennes, toute sympathie envers le *Reich* : « (b)y the summer of 1918, it is likely that women's experiences of

⁸⁰ Elizabeth Vlossak, *Marianne or Germania ? Nationalizing Women in Alsace, 1870-1946* (Oxford : Oxford University Press, 2011).

⁸¹ *Ibid.*, 12. Selon Vlossak, « Alsatian women did not constitute one homogeneous social group: their relationship to the nation, be it France or Germany, and their sense of identity that developed as a result of it, was affected by class, confession, geography, ethnicity, as well as by gender. (p. 3) Alsace as a region with any sense of collective identity did not really exist prior to the annexation. In fact, an 'imagined community' of Alsations emerged as both the French and German nations were bringing nationalism to the masses ». *Ibid.*, 25.

⁸² Tout comme Boswell, Harp et autres, Vlossak soutient l'argument selon lequel l'ethnicité est un aspect important de la citoyenneté française, et les conceptions de la citoyenneté en France et en Allemagne ne sont pas si différentes qu'on le croit.

⁸³ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 92.

⁸⁴ *Ibid.*, 134.

war had led them to internalize even further their own sense of regional belonging, rather than strengthen any feelings of a greater national identity ».⁸⁵

Cependant, l'historienne souligna également que l'idée de l'Alsacienne qui, coiffée et habillée du costume traditionnel, résistant pendant 48 ans au joug allemand et caressant sans cesse l'espoir du retour à la mère patrie en 1918, est erronée. Dans l'entre-deux-guerres, face aux efforts du gouvernement français pour réintégrer les régions à la France, de nombreuses organisations nationales de femmes – telles que celle pour le suffrage féminin – essayèrent de gagner le soutien des femmes alsaciennes. Or, ces dernières étaient plus préoccupées par les problèmes propres à leur région. Avec les lois de naturalisation, par exemple, les femmes alsaciennes « could find themselves enduring a lengthy process to reestablish their French citizenship, even though born to the region, if married to a foreigner ».⁸⁶ Si dans l'après-guerre, la vie associative était aussi vivante qu'auparavant, les Alsaciennes adhèrent plus volontiers aux associations régionales et confessionnelles qu'aux sections locales des associations nationales. « Lack of common memories coming out of the war, combined with regional interests at odds with national policies, demonstrate the difficulty French national identity had overcoming regional and confessional identities ».⁸⁷

La dernière étude anglo-américaine concernant l'histoire de l'Alsace-Lorraine à l'époque de la Première Guerre mondiale est le livre de Vlossak. Sa contribution pour l'histoire moderne de l'Alsace-Lorraine est incontestable ; mais l'étude s'inscrit clairement dans la tradition de l'historiographie anglo-américaine dans le sens où elle analyse, sur 300 pages, la question d'identité régionale pendant une période de 76 ans, et ceci exclusivement en Alsace (mettant de côté la Lorraine). En outre, l'étude passe rapidement à travers le conflit de 14-18 et l'armistice. L'expérience complexe de la population alsacienne-lorraine à la sortie de guerre reste toujours inexplorée.

⁸⁵ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 117.

⁸⁶ *Ibid.*, 179.

⁸⁷ *Ibid.*, 189.

2.4 Conclusion : l'Alsace-Lorraine à la sortie de Grande Guerre

L'historiographie autour de la Première Guerre mondiale en l'Alsace-Lorraine est donc clairement divisée en trois volets différents : deux volets nationaux, comme le démontrent l'historiographie française et allemande, et un volet plutôt d'ordre culturel pour l'historiographie de type « anglo-américaine ».

Dans les approches allemande et française, l'on peut détecter un élément important : dès l'après-guerre, l'armistice du 11 novembre 1918 fut considéré comme un pivot historique. Mais alors que dans l'historiographie française, le 11 novembre 1918 et la joie unanime de la population lors de la libération représentent un point de départ, l'historiographie allemande considère cette date plutôt comme un point de clôture. En effet, la majorité des études allemandes publiées depuis les années 1970 s'intéresse uniquement à la période du *Reichsland* (de 1870 à 1918) et la tentative manquée de son intégration dans l'Empire. En 1918, l'histoire s'arrête. En revanche, les études françaises se penchent plutôt sur la réintégration difficile (après une pause de 48 ans), mais réussie, des provinces retrouvées dans la République. En 1918, l'histoire française de l'Alsace-Lorraine reprend.⁸⁸

De plus, une comparaison purement quantitative entre l'historiographie française et allemande démontre un déséquilibre net au niveau de l'intérêt pour l'histoire des deux provinces. En effet, il semble qu'avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et suite à la libération des régions du régime nazi, l'intérêt du côté allemand a presque entièrement disparu – alors que ce ne fut pas le cas en France, où de nombreuses études sont régulièrement publiées, surtout à l'occasion d'anniversaires importants en lien avec la guerre. Par conséquent, la production historique (ou l'absence de production historique, dans le cas de l'Allemagne) des soixante dernières années a largement influencé le statut de l'Alsace-Lorraine dans la mémoire collective des deux pays. Les *heures inoubliables* et les photographies de soldats défilant dans les villes et villages alsaciennes-lorraines sont un lieu de mémoire française incontestable, comme le souligne Jean-Marie Mayeur dans son article « Une mémoire-frontière : L'Alsace » dans les *lieux de mémoire* de Pierre Nora.⁸⁹ Étienne François et Hagen Schulze, en revanche, n'ont pas

⁸⁸ Voir à titre exemplaire Julien Fuchs, *Toujours prêts ! Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace 1918-1970* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2007) qui met complètement de côté ces mouvements sous le régime allemand.

⁸⁹ Jean-Marie Mayeur, « Une mémoire-frontière : l'Alsace », dans Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol II : *La Nation* (Paris : Gallimard, 1986), 63-95.

inclus l'Alsace-Lorraine en tant que *lieu de mémoire allemand* dans leurs *Deutsche Erinnerungsorte*. Il en est de même dans l'article sur les *Auslandsdeutsche* – les Allemands de l'étranger – de Rainer Münz et Rainer Ohlber, dans lequel la population de l'Alsace-Lorraine n'est que mentionnée brièvement.⁹⁰ L'exposition sur la Grande Guerre 1914-18, organisée par le *Deutsches Historisches Museum* (musée d'histoire allemande) à Berlin en 2014, ne mentionnait même pas l'Alsace-Lorraine – alors que presque tous les autres *Kriegsschauplätze* (les théâtres de la guerre) y étaient représentés. Le journal de guerre de l'instituteur alsacien Philippe Husser, rédacteur en chef de l'*Elsaß-Lothringische Schulzeitung* depuis 1916 et bien connu dans l'historiographie française, ne fut jamais publié en allemand – bien que Husser l'ait rédigé en langue allemande jusqu'au 4 décembre 1918.⁹¹

Dans le contexte du centième anniversaire de la Grande Guerre, de nombreux colloques, conférences et publications sont organisés aussi bien en Allemagne qu'en France. Encore une fois (tout comme dans l'ouvrage collectif *Boches ou Tricolores*), l'on remarque l'absence confinée de l'Alsace-Lorraine à l'outre-Rhin. Même si face à une certaine mode (ou normalité) du XXI^e siècle, la grande majorité de ces colloques historiques se veulent internationaux, transnationaux ou au moins binationaux, et regroupent des historiens du monde entier, la nature binaire de l'historiographie de l'Alsace-Lorraine se fait toujours entendre.⁹²

Jusqu'à présent, et surtout en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, l'historiographie tant allemande que française de la Grande Guerre n'arrive pas encore à voir beaucoup plus loin que le bout de leur nez, ce qui semble pourtant indispensable si l'on veut avoir une meilleure connaissance de l'expérience de la guerre et de sa sortie dans ces régions – dans le contexte d'une histoire commune franco-allemande.

Aux États-Unis et au Canada, deux pays d'immigration, le problème du nationalisme et de l'identité régionale en Alsace-Lorraine – à la fois unique et ambivalent – a attiré l'intérêt de

⁹⁰ Rainer Münz et Rainer Ohlber, « Auslandsdeutsche », dans Etienne François et Hagen Schulze (éds.), *Deutsche Erinnerungsorte*, 3 vol. (Munich : Beck, 2001), 370-88.

⁹¹ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, op. cit.

⁹² Ainsi, les conférences tenues lors du colloque « Menschen im Krieg. 1914-1918 am Oberrhein / Vivre en Temps de Guerre. Des Deux Côtés du Rhin 1914-1918 », organisé par le Landesarchiv Baden-Württemberg - Staatsarchiv Freiburg, le Regierungspräsidium Freiburg et la Landeszentrale für politische Bildung du 23 au 24 octobre 2013 à Fribourg-en-Brisgau, poursuivaient des approches nationales séparées. Alors que Jean-Noël Grandhomme présenta par exemple l'état de l'historiographie française de la Première Guerre mondiale en Alsace-Lorraine, son homologue allemand, Christof Strauß du Landesarchiv Karlsruhe, analysa la recherche allemande.

nombreux chercheurs depuis les années 1960. Ceci est compréhensible, l'Alsace-Lorraine jouissant en effet d'une place unique dans l'histoire européenne et surtout dans la psyché nationale française. Entre 1871 et 1945, le nationalisme dominant dans ce « lieu de mémoire fortement contesté », comme Jean-Marie Mayeur l'avait appelé, ne changea pas moins de quatre fois, suite aux victoires et aux défaites de plusieurs guerres. Le conflit national continu a fait de cette région un symbole tout comme une victime de rivalités nationalistes. Par conséquent, l'Alsace-Lorraine représente une étude de cas fascinante des processus de *nation building*, et des stratégies (d'opposition ou d'adaptation) mises en place localement en réponse aux projets nationalistes changeants.

Ainsi, l'approche anglo-américaine est particulièrement intéressante, car elle souligne le système pluraliste et la réalité complexe dans la société alsacienne-lorraine, composée de protestants, catholiques et juifs, divisée le long des lignes rurales et urbaines, et façonnée selon les classes, les sexes, les générations et les langues des protagonistes. Elle met aussi en avant les difficultés par rapport à la recherche d'une identité régionale dans une région prise entre l'Allemagne et la France. Au lieu d'identifier la nation ou la région en tant que base réelle de la communauté, ces chercheurs nous poussent à ne pas comprendre la mémoire collective comme une quantité essentielle, fixée, et l'expression d'une loyauté et fidélité fondamentale au sang et au sol. L'identité est plutôt un construit social, changeant constamment en fonction des réponses données aux préoccupations de chaque moment historique.

Mais si les études anglo-américaines représentent d'une certaine manière un correctif important à l'approche traditionnelle française (et allemande), elles suivent néanmoins, dans la majorité surplombante des cas, les découpages chronologiques fixés par l'histoire politique de la France (et de l'Allemagne), mais aussi par la culture historiographique des deux pays. Les spécialistes anglophones de l'histoire allemande ne s'intéressent guère – tout comme leurs homologues allemands – à l'histoire de l'Alsace-Lorraine, surtout pas à la période d'après-guerre.⁹³ En revanche, la majorité des historiens anglo-américains, spécialistes de l'histoire

⁹³ Bien que les historiens anglophones de l'Allemagne partagent l'intérêt porté à la construction des nations modernes et à l'émergence des identités nationales (Celia Applegate et Alon Confino, entre autres, ont tenté de repérer les racines locales du nationalisme allemand), l'Alsace-Lorraine n'est pas sur leur radar. Une rare exception est Detmar Klein qui utilise l'exemple de l'Alsace pour contribuer à ce débat : Detmar Klein, « Battleground of Cultures : 'Politics of Identity' and the National Question in Alsace under German Imperial Rule (1870-1914) », thèse de doctorat (Université de Londres, 2004). Klein décrit la formation de l'identité alsacienne pendant l'annexion allemande en centrant son étude sur l'histoire culturelle, le folklore, la propagande nationaliste.

moderne de l'Alsace-Lorraine, sont aussi spécialisés en histoire française et s'intéressent davantage aux problèmes identitaires ainsi qu'à l'intégration difficile de la région à la France après 1918.

Malgré l'approche thématique différente (par rapport à l'historiographie allemande et française) et les études menées sur une très longue période, l'historiographie anglo-américaine sépare aussi systématiquement entre la période allemande du *Reichsland* et la période française de l'entre-deux-guerres.⁹⁴ Ce troisième volet historiographique suggère ainsi également que la *question d'Alsace-Lorraine* (chapitre 3) a été résolue une fois en 1918/19 et une autre fois en 1945/46.

L'histoire de la fin de la guerre en Alsace-Lorraine, il est vrai, est une histoire française, racontée d'un point de vue victorieux.⁹⁵ Même la grande majorité des historiens anglophones se contentent de prendre pour acquise la joie soi-disant unanime en Alsace-Lorraine lors de la libération des provinces par les troupes françaises en novembre/décembre 1918. Ainsi, l'historiographie anglophone ne fournit pas non plus de réponse satisfaisante à la question de savoir quelle était l'expérience de la population civile à la sortie de ce conflit. Et pourtant, cette expérience si particulière, peut-elle vraiment être décrite tout simplement comme une délivrance qui s'exprima par l'accueil du retour enthousiaste et la joie unanime ?

⁹⁴ Outre les auteurs déjà cités, voir aussi à titre exemplaire David Hopkin, « Identity in a Divided Province : The Folklorists of Lorraine 1860–1960 », dans *French Historical Studies*, 23/4 (2000), 639-682 ; Robert Tombs (éd.), *Nationhood and Nationalism in France from Boulangism to the Great War, 1889–1918* (London : Harper Collins, 1991) ; Hugh D. Clout, « The Revival of Rural Lorraine after the Great War », dans *Geografiska Annaler, Series B : Human Geography*, 75/2 (1993), 73-91 ; William Kidd, « From the Moselle to the Pyrenees : Commemoration, Cultural Memory and the 'Debatable Lands' », dans *Journal of European Studies*, 35/1 (2005), 114-130 ; Jena M. Gaines, « The Politics of National Identity in Alsace », dans *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 21/1–2 (1994), 103-107. Une exception est certainement Alan Kramer, « Wackes at War : Alsace-Lorraine and the Failure of German National Mobilization, 1914–1918, » dans John Horne (éd.), *State, Society and Mobilization in Europe during the First World War* (Cambridge : Cambridge University Press, 1997), 105–121. Or, ce dernier suit également les découpages chronologiques en s'intéressant uniquement à la période allemande. Il en est de même pour James Wilkinson, spécialiste de la philosophie de Hegel, qui analysa l'identité alsacienne créée entre 1871 et 1914 par l'élite artistique et intellectuel alsacienne contre la concurrence allemande : James H. Wilkinson, « The Uses of Popular Culture by Rival Elites : The Case of Alsace, 1890–1914, » dans *History of European Ideas*, 11 (1989), 605-618.

⁹⁵ Comme nous l'avons mentionné, la recherche de Alfred Wahl sur les immigrants allemands en Alsace-Lorraine n'a jamais bénéficié d'une grande attention parmi les historiens français. Bien que beaucoup fassent référence à son article, l'historiographie française ne s'est toujours pas intéressée au sort des Allemands, *altdeutsch* ou pas, en Alsace-Lorraine. La seule exception est Uberfill, *La société strasbourgeoise*, op. cit. Significatif pour l'historiographie française : ce livre, lui aussi, ne rencontre pas beaucoup d'intérêt parmi les historiens français de la Grande Guerre.

Certes, l'on ne saurait nier, en Alsace-Lorraine, l'existence d'explosions de joie lors de l'armistice. Tout comme ailleurs, la population exprimait sa joie d'une fin de guerre et des difficultés liées à l'occupation militaire. Mais contrairement à ce que suggère l'historiographie et la mémoire collective française, ces moments ne doivent pas être compris comme une expérience collective unanime. L'on ne saurait nier non plus que le 11 novembre fut un événement dateur, mais ce pivot de l'histoire, semble-t-il, s'est construit dans l'imaginaire historien français sans antériorité, et basé sur un avenir uniquement français. Pourtant, le 11 novembre a bien un passé, ainsi qu'un avenir, et les deux sont partagés entre des communautés francophiles et germanophiles. Le désintérêt de la part de l'historiographie allemande, et l'ignorance de la part de l'historiographie française mènent à une vision trop simpliste de la sortie de guerre en 1918.

Le cas de l'Alsace-Lorraine démontre qu'une approche trop généralisante se révèle souvent insuffisante pour un phénomène qui se déroule plutôt au niveau individuel, au niveau de l'expérience réelle des civils. Ceci est d'autant plus vrai en Alsace-Lorraine, cette région frontalière avec une histoire particulière entre la France et l'Allemagne, et une population très hétérogène (chapitre 3). Une prise en considération – pour reprendre les mots de Frédéric Rousseau – du « faisceau de facteurs aléatoires selon les hommes »⁹⁶ nous permet non seulement de mieux comprendre comment les gens ont vraiment vécu la fin de la guerre – un moment où la joie immense et le deuil profond se mélangèrent –, mais aussi, de donner une voix à ceux qui sont souvent oubliés par une historiographie qui se veut souvent très nationale, qui se base sur les découpages chronologiques bien précis et qui, en se faisant, ignore la complexité de la réalité alsacienne-lorraine.

2.5 Sources et Archives

Voilà une autre problématique, d'une certaine manière liée surtout aux approches chronologiques différentes en Allemagne et en France : l'utilisation des archives. Or, trop souvent, et ceci est surtout vrai pour les chercheurs français, les historiens se contentent des archives nationales. Certes, les archives françaises contiennent un grand nombre de documents sur l'Alsace-Lorraine. Il est aussi vrai que du côté des archives allemandes, beaucoup de

⁹⁶ Frédéric Rousseau, *La Guerre censurée : Une histoire des combattants européens de 14-18* (Paris : Editions du Seuil, 1999), 11.

documents ont été perdus ou détruits durant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Mais tout n'a pas disparu, loin de là. Il reste, en effet, des fonds pertinents pour l'histoire de l'Alsace-Lorraine, dispersés dans des archives régionales de l'Allemagne.

S'ajoute un aspect souvent ignoré des chercheurs : le contenu des archives françaises ou allemandes ne correspond pas toujours aux découpages chronologiques que suit l'historiographie. En effet, si les archives françaises (surtout départementales) nous éclairent également sur la période du *Reichsland*, les archives allemandes nous révèlent aussi des informations précieuses sur la période d'après-guerre en Alsace-Lorraine. Ainsi, on arrive à déceler le point de vue français sur la période pré- 11 novembre 1918, et celui des Allemands sur la période post- 11 novembre 1918.

Contrairement à ce que de nombreux historiens ont déploré, les sources permettant de remédier à la méconnaissance de l'expérience des Alsaciens-Lorrains à la sortie de la guerre sont nombreuses. Évidemment, la majorité s'en trouve en France, notamment aux *Archives Nationales* et aux *Archives du Service historique de la Défense* à Paris. Ces dernières sont particulièrement importantes, car elles contiennent de nombreux rapports du Contrôle Postal civil et militaire. S'y ajoutent les *Archives Départementales du Bas-Rhin* (Strasbourg), les *Archives Départementales du Haut-Rhin* (Colmar) et les *Archives Départementales de la Moselle* (Metz)⁹⁷ qui contiennent de nombreux fonds privés, ainsi que les rapports des gouverneurs (*Statthalter*), de la sous-préfecture, d'administrateurs militaires ou de police pour les périodes allemande (1871-1918) et française (depuis 1918). Elles incluent également les rapports du Ministère de l'Intérieur allemand concernant les relations entre militaires et civilistes jusqu'à 1918, l'opinion publique et les expulsions, ainsi qu'une riche collection de journaux régionaux, de journaux intimes et de mémoires publiés par des témoins de l'époque, sources indispensables pour l'analyse de l'opinion publique.

Ce sont ces archives françaises qui sont le mieux exploitées⁹⁸ dans les études sur l'Alsace-Lorraine. Par conséquent, beaucoup de chercheurs ignorent (soit par méconnaissance de la langue allemande, soit par manque d'intérêt, ou par ignorance de leur existence) certaines

⁹⁷ S'y ajoutent les archives municipales. Pour la présente étude, nous avons seulement consulté celles des villes de Strasbourg et Paris.

⁹⁸ Une grande partie des fonds allemands sur la période 1870-1918 se trouvent dans les archives françaises. Or, certainement pour des raisons linguistiques, ils ne sont pas toujours pris en considération.

archives allemandes toutefois indispensables pour parvenir à une image plus globale de l'Alsace-Lorraine avant et après le 11 novembre 1918. Parmi ces archives, on trouve notamment les archives de l'État fédéral allemand à Berlin-Lichterfelde (*Deutsches Bundesarchiv*) qui contiennent les fonds de la chancellerie du Reich (*Akten der Reichskanzlei*) avec de nombreux rapports des gouverneurs (*Statthalter*) et des préfets de police du *Reichsland Elsaß-Lothringen*, ainsi que des rapports militaires concernant l'esprit public et le « comportement des Alsaciens-Lorrains pendant la guerre » (*Verhalten der Elsass-Lothringer während des Kriegs*). S'y ajoutent des rapports allemands des commissions de Contrôle Postal au *Reichsland* pour les années 1917-1918. Malheureusement, leur nombre est inférieur à celui du contrôle postal français. Mais, ces rapports se révèlent également importants pour notre analyse. Les archives militaires allemandes à Fribourg, les archives militaires bavaroises à Munich, et les archives provinciales du Bade-Wurtemberg à Stuttgart, qui contiennent les fonds du groupe d'Armée Herzog-Albrecht, depuis le 1^{er} mars 1917 stationnée dans le territoire passant de Verdun jusqu'à la frontière Suisse, contiennent également de nombreux documents essentiels à tout historien désirant traiter de la question d'Alsace-Lorraine.⁹⁹ C'est ici, par exemple, que se trouve la majorité des rapports du contrôle postal militaire et civil, ainsi que des rapports sur l'opinion publique. À l'Université de Francfort se trouvent les archives de *l'Institut scientifique des Alsaciens-Lorrains dans le Reich* qui se dévoua, dès 1921, à l'historiographie de l'Alsace-Lorraine jusqu'à la fin de la Grande Guerre. Jusqu'à présent, les fonds de l'Institut qui contient des archives privées et qui publia également le *Elsass-Lothringisches Jahrbuch* ainsi que de nombreux travaux scientifiques sur la région, n'ont pas encore été suffisamment exploités, ni catalogués de façon systématique.¹⁰⁰

En plus des quelques mémoires privées, carnets, journaux ou souvenirs, édités ou non, il existe de nombreux ouvrages de littérature combattante, ainsi qu'un nombre considérable de sources parues dans les revues d'histoire locale en Alsace-Moselle. Finalement, nous avons également dépouillé les journaux locaux ainsi que les publications des années 1920 des deux côtés du Rhin, auxquelles s'ajoutent, depuis les années 1950/60, les nombreux articles et livres publiés aussi bien en allemand qu'en français et qu'en anglais.

⁹⁹ Promu Generalfeldmarschall le 1^{er} août 1916, Albert de Wurtemberg (en allemand : Herzog Albrecht von Württemberg) prit, le 1^{er} mars 1917, la direction d'un groupe d'armées positionné de l'Est de Verdun jusqu'à la frontière suisse, et dont il conserva le commandement jusqu'à l'armistice. Voir Konrad Krafft von Dellmensing, *Das Bayernbuch vom Weltkriege* (Stuttgart : Belser Verlagsbuchhandlung, 1930), 218.

¹⁰⁰ Les nombreux boîtes sont rangées en désordre et sans index dans le sous-sol de la bibliothèque.

CHAPITRE 3

L'ALSACE-LORRAINE COMME ENJEU DE L'IMAGINAIRE DES DEUX CÔTES DU RHIN, 1871-1945

3.1 Introduction

En 1945, après une deuxième occupation allemande, l'Alsace-Lorraine retourna à la France. Ce retour ne fut aucunement contesté par l'Allemagne. En effet, depuis les horreurs de l'Holocauste et le régime militaire de l'occupation nazie, personne n'osait s'opposer à ce qui était dorénavant considéré comme incontestable des deux côtés du Rhin : l'Alsace-Lorraine fait partie de la France. Et c'est surtout en France que ce fait influence la mémoire collective. Par conséquent, et sous l'influence de la sortie de guerre de 1945, les organes et institutions français formateurs d'opinion ne tiennent pas compte du fait que pour la population d'avant 1918, cette idée d'une Alsace-Lorraine *incontestablement* française n'existait pas. Au contraire : l'annexion allemande de 1870/71 avait déclenché un débat sur le statut et l'avenir politique et national de l'Alsace-Lorraine qui avait été mené d'une manière vive aussi bien en France qu'en Allemagne, les deux côtés réclamant la région au sein de leur nation respective. Si, pendant un demi-siècle, la fameuse *question d'Alsace-Lorraine* resta vivante, les arguments et buts poursuivis des acteurs principaux changèrent souvent, surtout à la sortie de la Grande Guerre.

Ce chapitre analyse le débat autour de la *question d'Alsace-Lorraine* avant, pendant, à la sortie de la guerre et après la signature du Traité de Versailles, tout en juxtaposant les arguments des acteurs principaux ainsi que la manière dont le débat fut mené des deux côtés du Rhin, mais aussi au sein même du *Reichsland*. Cette analyse représente une nécessité préalable pour la deuxième partie du présent travail, dans lequel il s'agira de regarder de plus près l'expérience de la population en Alsace-Lorraine. Ici, il importe de s'interroger sur le débat autour du passé, du présent et de l'avenir de l'Alsace-Lorraine. À quel point ce débat, surtout mené dans la bourgeoisie et les cercles politiques, militaires et intellectuels, refléta-t-il l'opinion publique alsacienne-lorraine pendant la guerre, à sa sortie et après ?

Comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, l'historiographie française des premières décennies suivant la sortie de la Seconde Guerre mondiale se base uniquement sur les publications écrites par des francophiles pendant cette époque trouble (et qui représentaient

d'une certaine manière la propagande officielle). Les différents arguments avancés depuis 1871 par rapport à la *question d'Alsace-Lorraine*, et surtout le point de vue allemand, disparurent complètement. La version française officielle développée depuis 1917/1918 – l'histoire du gagnant – n'est aujourd'hui toujours pas remise en question. Or, l'analyse du débat autour de la *question d'Alsace-Lorraine* démontre ce que la France refusa d'admettre : la situation au *Reichsland* était particulièrement complexe. Compte tenu de l'hétérogénéité de la population (chapitre 4) ainsi que du rapprochement des provinces au *Reich*, Paris ne pouvait pas être certaine, à la sortie de la guerre, de la fidélité unanime des Alsaciens-Lorrains et refusa ainsi tout référendum (le *plébiscite*), décidant seule de l'avenir des provinces.

En même temps, l'Allemagne ne cessa pas de croire en une solution avantageuse pour le *Reich* et promut, en automne 1918, l'autonomie des provinces. Face à la défaite inévitable, il s'agissait d'empêcher au moins l'incorporation inconditionnelle des régions dans l'État français. Or, il ne s'agissait pas là tout simplement d'un pur acte de désespoir. En effet, en Allemagne tout comme au *Reichsland*, de nombreux acteurs étaient convaincus qu'à long terme, la population alsacienne-lorraine ne voulait pas être complètement coupée du *Reich* et de l'économie allemande, et allait ainsi refuser l'annexion à la France. Par conséquent, le *Reich* continua ses efforts propagandistes après la signature de l'Armistice, mais s'adressa également aux Alliés afin de promouvoir – basé sur le droit d'autodétermination que Wilson avait évoqué dans son programme de quatorze points – le plébiscite pour la population alsacienne-lorraine.

La signature du Traité de Versailles marqua une rupture importante, mettant non seulement le gouvernement allemand, mais aussi la population alsacienne-lorraine, devant un fait accompli. Cependant, la France éprouva le besoin de continuer ses efforts propagandistes et continua de cultiver l'image d'une Alsace-Lorraine, quoique traditionnelle, néanmoins étroitement liée avec la France. De son côté, le gouvernement allemand, tout en assumant la perte des provinces pour le *Reich*, continua pendant quelques années de promouvoir le droit d'autodétermination – et ainsi la neutralité – pour le peuple alsacien-lorrain. Mais cet engagement diminua très rapidement : vers la moitié des années 1920, Berlin cessa ses efforts. Dès lors, le nombre de publications allemandes sur l'Alsace-Lorraine diminua également, alors qu'elles augmentaient de l'autre côté du Rhin. La solution française de la *question d'Alsace-Lorraine* l'emporta.

3.2 La question d'Alsace-Lorraine depuis 1870/71

Déjà en 1870, avant l'annexion même, l'Alsace ainsi qu'une partie de la Lorraine faisaient l'objet d'une polémique autour des revendications territoriales allemandes.¹ Dans ce contexte, les liens historiques, culturels et linguistiques de la région avaient donné naissance à une confrontation classique entre « déterminisme culturel » et « volontarisme libéral ». C'est principalement le débat entre le célèbre historien d'Antiquité allemand, Theodor Mommsen, et le médiéviste français Nouma Denis Fustel de Coulanges, ancien directeur d'Histoire à la Faculté des Lettres de Strasbourg, qui mit en lumière les conceptions contradictoires concernant la « nation ». Alors que Mommsen considérait les Alsaciens comme un peuple germanique qui, de ce fait, devaient être réunis à la patrie allemande, à laquelle ils avaient été arrachés au XVII^e siècle par l'impérialisme français, Fustel de Coulanges s'opposa vigoureusement à cette vision de l'histoire. De Coulanges anticipa, d'une certaine manière, la théorie libérale classique de l'autodétermination des peuples. Bien qu'il n'ait pas réfuté les arguments de Mommsen selon lesquels les Alsaciens étaient de race et de langue germaniques, de Coulanges les considéra néanmoins comme non pertinents. Ni la langue, ni la race, dit-il, ne créent la nationalité, mais la volonté de son peuple : « (s)i l'Alsace est et reste française, c'est uniquement parce qu'elle veut l'être ».² Par conséquent, ce n'est pas un héritage culturel germanique, lointain passé d'ailleurs, qui devrait être pris en considération, mais plutôt le fait que les intimes implications de la population dans la vie de la nation française depuis la Révolution de 1789 l'avaient incontestablement amenée à se sentir française.³

Si ce débat continua vers la fin du XIX^e siècle, il perdit pourtant rapidement de l'ampleur : d'une certaine manière, l'annexion de 1871⁴ et le (lent) développement administratif et

¹ Voir e.a. Gilbert Krebs, « La question d'Alsace-Lorraine », dans Gilbert Krebs et Gérard Schneilin (éds.), *La naissance du Reich* (Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 1995), 101-120 ; voir aussi Baechler, « La question de la neutralité de l'Alsace-Lorraine », op. cit. En décembre 1870, avant même que l'annexion ne soit ratifiée par le traité de Francfort, le compte de Gasparin publia un ouvrage intitulé *La République neutre d'Alsace* – une idée que ni l'Allemagne, ni la France n'acceptèrent point.

² Fustel de Coulanges, *L'Alsace est-elle allemande ou française ? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin* (Paris : Dentu, 1870), cité dans Raoul Girardet, *Le nationalisme français : anthologie 1871-1914* (Paris : Seuil, 1983), 64-65.

³ Paul Smith, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 50 (avril – juin 1996), 23-35.

⁴ Dans l'historiographie allemande, il existe une polémique sur le rôle joué par Bismarck dans le problème des annexions. Pour les uns, le chancelier voulait les annexions ; pour les autres, c'est la pression de l'opinion publique qui obligea Bismarck à aller plus loin dans ses exigences. Dans le contexte du présent travail, nous n'allons pas étudier les arguments avancés en faveur de chacune de ces thèses en détail. Pour un regard plus détaillé, voir

constitutionnel de la région avaient mis les deux côtés devant le fait accompli.⁵ Officiellement, du côté du *Reich*, il n'y avait plus de *question d'Alsace-Lorraine*, cette dernière ayant été résolue par le Traité de Francfort avec la récupération des terres germaniques qui vont des Vosges au Rhin. En France, après de fortes protestations et la création de différentes associations telle que la *Société protectrice des Alsaciens-Lorrains demeurés Français* (sous l'influence d'émigrants alsaciens-lorrains), la colère s'atténuait au fur et à mesure, chassée par des préoccupations nouvelles, telles que l'expansion coloniale de 1880 à 1889.

Du côté de l'Alsace-Lorraine, le rattachement à l'Empire allemand mena à deux attitudes. D'un côté, les *protestataires*, qui refusaient catégoriquement l'annexion, de l'autre, les industriels en tête, qui préféraient le dialogue avec les autorités allemandes afin de préserver leurs intérêts ainsi que ceux du *Reichsland* nouvellement créé. Pendant les premières années, ce furent les protestataires qui l'emportèrent. En pleine négociation de paix, les députés alsaciens-lorrains élus à l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux protestèrent ainsi, en février 1871, contre la volonté du gouvernement français de « lâcher » l'Alsace-Lorraine. Et si, à partir 1874, le *Reichsland* disposait d'une représentation parlementaire (15 députés) au *Reichstag*, tous les élus, lors de la première consultation, étaient des protestataires.⁶ Ces deux dates (1871 et 1874) jouèrent un rôle primordial dans la propagande française, soulignant le caractère protestataire de l'Alsace-Lorraine se révoltant sans cesse contre la violation de droit par l'Allemagne.

Mais à partir de 1890 arriva à l'âge adulte une génération nouvelle, qui – élevée à l'école allemande et ayant accompli son service militaire dans l'armée impériale – ne connut la France que par les souvenirs ou les voyages. Parallèlement, en France, l'espoir de la revanche

Alfred Wahl, « Les historiens allemands et l'Alsace », dans *Saisons d'Alsace*, 128 (été 1995), 117-122. En effet Bismarck semble avoir été partisan des annexions, surtout de celle de l'Alsace et de la partie germanophone de la Lorraine. En revanche, il n'était pas certain à propos de l'annexion de Metz et des régions francophones qui l'entouraient – mais il se laissa convaincre par les avantages économiques et militaires que celles-ci représentaient. Dans le cadre de l'unification du Reich, l'annexion de l'Alsace (surtout de la ville de Strasbourg), était importante pour convaincre les États d'Allemagne du Sud, peu enclins à adhérer à une Allemagne unifiée s'ils se trouvaient constamment sous la menace des canons français. Quoi qu'il en soit, en tant que Realpolitiker, Bismarck était plus réceptif aux arguments militaires, économiques et politiques qu'aux arguments culturels, historiques et linguistiques avancés par les intellectuels. François Roth, *La guerre de 70* (Paris : A. Fayard, 1990), 471 ; Krebs, « La question d'Alsace-Lorraine », 116.

⁵ La révision constitutionnelle de 1879 règle le transfert du gouvernement d'Alsace-Lorraine de Berlin à Strasbourg, sous la direction d'un *Statthalter*, à qui le Kaiser délègue ses pouvoirs souverains. Un ministère d'Alsace-Lorraine nouvellement créé était dirigé par un Secrétaire d'État d'Alsace-Lorraine (*Staatssekretär*).

⁶ Daniel Lefeuvre, « L'Alsace-Lorraine. Séance du Reichstag du 18 février 1874 », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 41/42 (janvier-juin 1996), 12-13.

s'éloignait. Le nouveau climat politique en Terre d'Empire favorisait désormais l'acceptation du rattachement au *Reich* – tout comme le souhait d'être traité en fin de compte comme les autres États allemands. Ce changement d'état d'esprit fut visible lors des élections de 1890 et de 1893 : les protestataires, qui réclamaient le retour des provinces à la France, avaient perdu de nombreuses voix. Les trois grandes forces qui s'établiraient furent le catholicisme politique (exprimé particulièrement au Centre), le libéralisme ainsi que la social-démocratie. Avec la loi de 1902, supprimant les pouvoirs extraordinaires du *Statthalter*, le *Reichsland* sortait du régime d'exception, alors que de nouvelles lois sur la liberté de la presse favorisaient le développement des journaux d'information et d'opinion.⁷

En 1907, le *Statthalter* Clovis de Hohenlohe-Schillingsfürst cédait sa place au comte Karl Leo Julius von Wedel, ouvert aux demandes d'autonomie fortement exprimées par des personnages importants tels que l'abbé Émile Wetterlé ou le député Eugène Ricklin.⁸ Au niveau de la politique intérieure du *Reichsland*, mais aussi par rapport à son identité politique, l'arrivée de Wedel apporta plusieurs changements. Pour la première fois, le Secrétaire d'État (nommé par le *Statthalter*) était un Alsacien : Hugo Zorn de Bulach. En même temps, le nouveau chancelier allemand, Theobald von Bethmann Hollweg, fit avancer une réforme de la constitution nécessaire pour sceller l'intégration définitive du *Reichsland* à l'Empire. Le 31 mai 1911, à l'issue d'un long débat au Reichstag, le Kaiser promulgua la *Loi Constitutionnelle de l'Alsace-Lorraine*, dotant ainsi le *Reichsland* d'une constitution et d'un parlement et, quarante ans après l'annexion par l'Allemagne, d'une certaine autonomie.⁹ La première et unique élection se déroula le 22 octobre 1911. C'est le mouvement autonomiste et progressiste *Elsass-Lothringische Zentrumsparthei* (ELZ) avec 31 % qui l'emporta devant la SPD ; il obtint 24 sièges au Landtag. Lors de la première session du 6 décembre 1911, Ricklin, personnage illustre de l'autonomisme, fut élu président de ce parlement provincial.

⁷ Philippe Meyer, *Histoire de l'Alsace* (Paris : Perrin, 2008).

⁸ *Affinités électives ? 1911, l'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand*. éd. par les Archives Départementales du Bas-Rhin : « En Alsace-Lorraine, la question de l'autonomie pénètre dans toutes les sphères politiques et sociales et sa revendication est commune à tous les partis ; elle a cependant des significations diverses, voire opposées. Pour certains, il s'agit d'un pis-aller en attendant le retour à la France, alors que le plus grand nombre voit dans l'égalité avec les autres États fédérés la condition nécessaire à une intégration durable dans l'Empire ».

⁹ Si le *Reichsland* pouvait désormais gérer lui-même ses lois tout comme ses finances, il resta sous la tutelle du *kaiser* qui décida en dernier recours. Jean-Marie Mayeur, *Autonomie et Politique en Alsace. La Constitution de 1911* (Paris : A. Colin, 1970).

Les historiens n'ont pas manqué de souligner que malgré ces pas importants vers une intégration de l'Alsace-Lorraine dans le *Reich* qui auraient en effet mené à une stabilisation de la situation intérieure et (au moins d'une certaine manière) à un rapprochement de la population indigène à l'Empire, le comportement du militaire allemand pendant l'état de siège aurait fini par empêcher la réussite de cette intégration. Notamment l'impact de l'affaire de Saverne¹⁰ sur la population est considéré comme crucial, ayant mené à un renforcement de la haine de l'envahisseur. Et avec le déclenchement de la guerre, les autorités allemandes imposèrent à la Terre d'Empire un régime militaire entraînant la suspension de la constitution et la suppression des libertés.¹¹

Or, c'est aussi à ce moment-là que le débat sur l'avenir des provinces connut une certaine renaissance. Cependant puisqu'il n'existait plus de véritable dialogue intellectuel entre la France et l'Allemagne, la *question d'Alsace-Lorraine* était désormais seulement débattue au sein des deux pays.¹² Plus tard, avec l'entrée en guerre des États-Unis en 1917 et les fameux quatorze points du président américain Wilson, les arguments commencèrent à également s'adresser à la communauté internationale, notamment parce qu'ils mettaient en avant le droit d'autodétermination des peuples. Mais si le déterminisme culturel et le volontarisme libéral dominèrent la *elsaß-lothringische Frage* jusqu'à la fin du conflit, ce fut surtout la sortie de guerre qui apportera un changement dans l'argumentation : alors que l'Allemagne en vint à promouvoir la neutralité de l'Alsace-Lorraine, qui serait, selon eux, légitimée par un plébiscite, la France, ayant toujours souligné la volonté du peuple alsacien-lorrain d'être libéré du joug allemand, n'accepta qu'une solution : le retour inconditionnel des *provinces perdues* à la *mère patrie* – sans plébiscite.

¹⁰ Richard W. Mackey, *The Zabern Affair, 1913–1914* (Lanham : University Press of America, 1991) ; Wolfgang Mommsen, *War der Kaiser an allem schuld ? Wilhelm II. und die preußisch-deutschen Machteliten* (Berlin : Ullstein, 2005), 203–209. En 1913, un sous-lieutenant allemand stationné à Saverne tint des propos humiliants à l'égard de la population alsacienne. Presque tous les historiens voient l'*affaire de Saverne* et la réaction arbitraire de l'armée suite aux protestations populaires comme un des éléments déclencheurs pour les Alsaciens-Lorrains qui se détournèrent alors à jamais du *Reich*.

¹¹ Mayeur, *La Constitution de 1911*, op. cit.

¹² Selon Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 25, « (t)he contested nature of Alsace's national destiny lay in the fact that the region could be claimed by both France and Germany based on their own opposite concepts of the nation ». Voir aussi, à titre d'exemple, Gustav Anrich, *Deutsche und französische Kultur im Elsass in geschichtlicher Beleuchtung* (Strasbourg, 1916).

3.3 La Première Guerre mondiale et le problème d'Alsace-Lorraine

3.3.1 « La question d'Alsace-Lorraine n'existe pas ! »

Jusqu'à la fin de la guerre, le *Reichsland* fut considéré comme une affaire intérieure allemande. Mais même la constitution de 1911 n'avait guère mené à une stabilité. Avec l'évolution de l'opinion publique et les revendications du *Landtag*, un nouveau règlement de la question constitutionnelle et du sort de la région fut l'objet de débats vifs –, et ceci non seulement au *Reichsland*, mais également au sein du *Reich*. En effet, plusieurs projets (parfois utopiques, tels que le retour des provinces à la France ou la séparation entre une Alsace allemande et une Lorraine orientale française) fleurissaient : si les uns se prononçaient pour l'auto-détermination et la garantie de l'autonomie, les autres favorisaient une transformation de la Terre d'Empire en régime constitutionnel. Un troisième groupe s'exprima en faveur de son démembrement et du rattachement des régions à des États allemands.¹³

Dès 1871, certains journaux avaient pris part au débat.¹⁴ Et la fréquence régulière avec laquelle le sujet revint dans la presse pendant toute la période de la guerre indique à quel point la *question d'Alsace-Lorraine* faisait partie du discours public en Allemagne.¹⁵ Ceci ne changea rien à la position du gouvernement, qui ne s'écarta pas, pendant tout le temps de la guerre, de sa ligne politique, selon laquelle « il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine ». ¹⁶ Il suivait donc la ligne de la *Oberste Heeresleitung* (OHL), selon laquelle un abandon du *Reichsland* ainsi que son retour à la France (le but de guerre français non négociable) était hors de question – une impasse pour toute tentative de paix possible.

En été 1917, par contre, la situation changea. Alors que le social-démocrate Gustave Scheidemann avait encore déclaré en janvier qu'il ne pouvait pas « prendre politiquement au sérieux ceux, pour lesquels il y avait encore une *question d'Alsace-Lorraine* »¹⁷, la question

¹³ André Scherer et Jacques Grunewald (éds.), *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la Première Guerre mondiale. Documents extraits des archives de l'Office allemand des Affaires étrangères*, vol. 1 (Paris : Presses universitaires de France, 1962).

¹⁴ Michel Grunewald (éd.), *Le problème de l'Alsace-Lorraine vu par les périodiques (1871-1914) / Die Elsass-Lothringische Frage im Spiegel der Zeitschriften (1871-1914)* (Berne : Peter Lang, 1998).

¹⁵ Voir la collection d'articles à ce sujet dans les Archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg, ADBR, 22 AL 70.

¹⁶ Le Reichskanzler Graf v. Hertling s'exprima de nouveau en février 1918 au Reichstag ; il tint le même genre de discours que précédemment. *Procès-Verbal du Reichstag*, séance 133, 25 février 1918. http://www.reichstagsprotokolle.de/Blatt_k13_bsb00003407_00280.html

¹⁷ Cité dans Dieter Storz, « Aber was hätte anders geschehen sollen ? », dans Duppler et Groß, *Kriegsende 1918*, 51-95. 54.

occupait dorénavant une place principale dans le débat politique et intellectuel. En été, à la veille de l'adoption de la *Friedensresolution* (résolution de la paix), Michael Erzberger pressa le chancelier Michaelis de trouver une solution à la *question*.

Puisque même les Allemands ne considèrent pas que l'Alsace-Lorraine se trouve en situation de paix et de stabilité politique définitives (...), il est compréhensible que l'attention de tous nos ennemis ainsi que des pays neutres soit attirée sur cette question. Ces derniers demandent à ce que la question d'Alsace-Lorraine doive être résolue maintenant et de façon définitive.¹⁸

Si certaines personnes avaient évoqué le maintien du *statu quo* du *Reichsland*, cette opinion disparut peu à peu. Un changement de situation était devenu inévitable. Suite à la lettre d'Erzberger, l'autonomie fut discutée, pour la première fois, de façon sérieuse au sein du gouvernement. Cherchant à comprendre l'opinion des Alsaciens-Lorrains au *Reichsland*, au *Reich* et dans les pays neutres par rapport au sort de la Terre d'Empire, Berlin envoya le théologue protestant, journaliste et publiciste allemand (mais natif d'Alsace) Wilhelm Kapp en Suisse afin de mener le sondage auprès des Alsaciens-Lorrains exilés. Ce dernier rapporta :

En règle général domina l'opinion que les Alsaciens sont avec raison mécontents du règne allemand. C'est le système militaire prussien qui aurait poussé l'Alsacien dans l'opposition à l'Allemagne ; c'est toujours le cas de Saverne qui sert comme exemple. Du point de vue politique, on assume partout que c'est la détention de l'autonomie qui est la raison principale du mécontentement dans le pays.¹⁹

¹⁸ Note d'Erzberger au chancelier Michaelis, Berlin, 18 juillet 1917, cité dans Preibusch, *Verfassungsentwicklungen Im Reichsland Elsaß-Lothringen*, 552 : « Da die Deutschen selbst Elsaß-Lothringen nicht als im definitiven politischen Ruhezustand befindlich ansehen, ... ist es ganz erklärlich, dass alle unsere Gegner und die Neutralen erst recht auf diese Frage aufmerksam werden, und ihre endgültige Lösung fordern. Die elsass-lothringische Frage muss jetzt sofort und definitiv gelöst werden ».

¹⁹ HStAS, M 30/1 Bü 317 : « (...) allgemein herrscht die Meinung, dass man im Elsass mit Recht mit der deutschen Herrschaft unzufrieden sei, weil Deutschland Elsass-Lothringen schlecht behandelt. Das preußisch-militaristische System habe den Elsässer in die Opposition zu Deutschland hineingetrieben; als Exempel dafür wurde immer wieder der Fall Zabern aufgetischt. Nach der politischen Seite hält man in allen Kreisen die Vorenthaltung der Autonomie für den Hauptgrund der Unzufriedenheit im Lande ».

Voir aussi BArch, R 43 / 155, Akten zur Verfassung Elsass-Lothringens, 1917, fol. 46 : lettre du député du Landtag Georg Wolf (*liberale Landespartei Elsass-Lothringen*) au député du Reichstag, Naumann, que ce dernier donna au chancelier Michaelis lors d'une rencontre concernant l'autonomie du Reichsland : « Es liegt mir am Herzen, dass die Erhebung zum Bundesstaat, wenn sie kommen soll, nicht bürokratisch von oben her gemacht wird, sondern demokratisch von unten her sich ergibt. (...) nach außen hin muss diese Aktion den Charakter einer vom Elsass ausgehenden freiwilligen Tat tragen. Nur so wird dem demokratischen Empfinden der Elsass-Lothringer und des Auslandes Rechnung getragen. (...) heute sage ich mir, dass der Misserfolg der Germanisierung v.a. daran lag, daß man uns die Verantwortung nicht selbst zuschob durch Bildung eines parlamentarischen Ministeriums. Die von außen importierten Staatssekretäre und Statthalter waren eben Fremde und unterstanden der Allmacht einer

Dès l'annexion et surtout depuis la constitution de 1911, la question de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine n'a jamais cessé d'être discutée – non seulement parmi les Alsaciens-Lorrains en Suisse, mais surtout au sein du *Reichsland* même. Ainsi, la presse alsacienne-lorraine répéta souvent que la population ne souhaitait rien plus que l'égalité avec les autres États, soit l'obtention d'une autonomie démocratique.²⁰ Et les députés alsaciens-lorrains cherchèrent à plusieurs reprises à convaincre le gouvernement fédéral de cette question.²¹ Dans un discours tenu au Landtag, Ricklin constata le 5 juin 1917 que le peuple Alsacien-Lorrain n'avait jamais voulu la guerre, mais plutôt « d'accomplir l'expansion de sa position au niveau du droit public dans son appartenance au Reich allemand et, d'ailleurs, de travailler tranquillement et paisiblement ». ²² À cet égard, souligna Ricklin, la guerre n'aurait rien changé.

Conforme au *Burgfrieden*, la majorité des socialistes allemands déclara solennellement, lors de la conférence de paix de Stockholm, que les Alsaciens-Lorrains désiraient rester allemands.²³ Par contre, les délégués de la USPD soulignèrent qu'afin de faire la paix, une entente entre les socialistes français et allemands en ce qui concerne la question alsacienne-lorraine était nécessaire. Ainsi, on s'est mis d'accord pour maintenir le *statu quo*, tout en accordant aux populations un plébiscite après la guerre, afin qu'ils décident de leur sort.²⁴ La *Freie Presse* de Strasbourg se réjouit qu'ainsi, l'USPD et les socialistes français aient pratiquement créé une unité.²⁵ Dans la même année, Karl Kautsky publia une étude intitulée *Elsaß-Lothringen, eine historische Studie*²⁶ dans laquelle il critiqua le gouvernement et la

landfremden Bureaokratie, uns dagegen imponierte das Volksbewusstsein, vor allem der Burgeoisie, die sich nur um so mehr in ihrem französischen Kulturkreis einschloss ».

²⁰ Voir par exemple la *Straßburger Post*, 2 novembre 1917 ou la *Volkszeitung*, 23 mars 1918, qui soulignèrent que les députés de la *Fortschrittspartei* plédaient également pour l'autonomie.

²¹ Gerhard Ritter, *Staatskunst und Kriegshandwerk*, vol. 4 (Munich : Oldenbourg, 1968), 130. Si, au début de la guerre, le *Landtag* ne pouvait pas trop disocuer de tels sujets, l'administration militaire assouplit cette interdiction à partir de 1916. Désormais, des plaintes pouvaient être exprimées.

²² BArch, R 703 / 33, Tagung der 2. Kammer des Landtags für Elsass-Lothringen, 5 juin 1917 : « (...) den Ausbau seiner staatsrechtlichen Stellung in seiner Zugehörigkeit zum Deutschen Reich zu vollenden und im übrigen seiner friedlichen Arbeit nachzugehen ».

²³ ADBR, 69 AL 45, Kaiserliche deutsche Gesandtschaft an den Reichskanzler, Haag, 8 juillet 1917. Par contre, une collecte de signatures, organisée par le Dr Südekum et dont le but était de prouver que l'orientation politique allemande (*Deutschgesinntheit*) de l'Alsace avait échoué. Voir également BArch, R 901 / 71394, Auswärtiges Amt.

²⁴ AN, AJ³⁰ 120.

²⁵ *Freie Presse*, 7 juillet 1917 ; voir aussi la *Volkszeitung*, 16 juillet 1917.

²⁶ Karl Kautsky, *Elsaß-Lothringen, eine historische Studie* (Stuttgart : Dietz, 1917).

censure, qui interdisait le débat sur la question d'Alsace-Lorraine.²⁷ Selon lui, le problème fondamental de la question était le fait que la France réclamait l'Alsace-Lorraine. Avec une victoire française, elle cesserait ainsi d'être une « question » pour la France, mais en deviendrait une pour l'Allemagne – y compris pour les vrais démocrates qui devraient protester contre un rattachement par la force. Par conséquent, la seule solution se trouverait dans le droit d'autodétermination pour le peuple alsacien-lorrain.²⁸

Dans un mémoire du 21 février 1918, le représentant du chancelier, Friedrich von Payer, souligna que pendant l'année 1917, l'autonomie de l'Alsace-Lorraine aurait en effet trouvée de nombreux supporteurs non seulement dans la population du *Reichsland*, mais également parmi celle du *Altreich*. La majorité au *Reichstag* soutiendrait également cette option, et même le *Bundesrat* ne causerait plus d'obstacle majeur. Face aux négociations de paix futures, il fallait donc trouver une solution de la question aussi vite que possible. Par conséquent, l'autonomie lui sembla être la meilleure solution pragmatique :

Si, au début [des négociations de paix], le statu quo est encore existant, la question influencera les négociations, et ceci, peu importe notre engagement contre. Je suis d'avis que nous serions finalement, afin de mener les négociations à une conclusion, forcés d'accorder l'autonomie. Dans un tel cas, nous aurions des désavantages par rapport à l'attribution lors d'un moment plus tôt puisque l'on serait considérés comme ayant agi sous la pression de nos ennemis, voire de nos Bundesgenossen. Les Alsaciens-Lorrains auraient ainsi l'impression de devoir la réalisation de leurs vœux à une troisième partie, ce qui nuirait à notre cause.²⁹

Dans la même veine, le député du *Landtag* alsacien-lorrain et leader du *Zentrum*, Charles Hauss, souligna en février 1918 l'importance de l'autonomie et le danger des suggestions de

²⁷ Selon Kautsky, bien que *die Frage Elsaß-Lothringens* soit au centre de la discussion des buts de guerre et fasse objet de nombreux débats, certains clament toujours qu'elle n'existait pas vraiment.

²⁸ Kautsky, *Elsaß-Lothringen*, 86 : « Die Frage Elsaß-Lothringens kann für uns internationale Sozialdemokraten nicht die sein, wem diese Länder gehören sollen. Sie geht für uns vielmehr dahin : Wie können wir den Gegensatz aus dem Weg räumen, der zwischen Frankreich und Deutschland die sie hervorgerufen wird ? Wie können wir der Bevölkerung Elsaß-Lothringens zur Selbstbestimmung verhelfen ? ». Il va de soi que la *Oberzensurstelle* interdit immédiatement la publication de la brochure.

²⁹ ADBR, 22 AL 130, Der Stellvertreter des Reichkanzlers, Berlin, 21 février 1918 : « Ist bei Beginn derselben noch der alte Zustand vorhanden, so wird die Frage, wenn wir uns auch noch so sehr dagegen stemmen, in die Verhandlungen hereinragen, und ich bin der Ansicht, dass wir schließlich dann, um zum Ende zu kommen, doch zur Verleihung der Autonomie gedrängt werden. Wir werden dann, verglichen mit der Verleihung in einem früheren Zeitpunkt den Nachteil haben, dass wir als unter dem Drucke unserer Gegner oder vielleicht auch der Bundesgenossen handelnd angesehen würden. Auch die Elsass-Lothringer würden wohl glauben, nicht uns, sondern Dritten die Erfüllung ihrer Wünsche zu verdanken, was nur schädlich wirken könnte ».

Kapp : face à l'autonomisme, l'opinion des Alsaciens-Lorrains en Suisse, et la propagande française,³⁰ ce dernier avait conseillé au gouvernement allemand de contrebraquer et de transmettre clairement l'esprit et l'âme allemands du *Reichsland*.

Mais si, au printemps 1918, le gouvernement semblait considérer d'une certaine manière l'octroi de l'autonomie avant qu'il soit trop tard, l'état-major la refusa catégoriquement. Le Commandant majeur du groupe d'armée Herzog-Albrecht souligna le danger du mémoire de Hauss.³¹ Parallèlement, la grande majorité des voix conservatrices s'exprimait en faveur de la levée du caractère de *Reichsland* et du rattachement des régions aux États du *Altreich* – soit à la Prusse, la Prusse et la Bavière, ou encore la Prusse, la Bavière et le pays du Bade.³²

Dans un discours au *Reichstag* datant du 15 mai 1917, Georg Ledebour avait déjà fait référence à des rumeurs selon lesquelles l'Alsace et la Lorraine devraient être divisées entre la Prusse et la Bavière.³³ Le gouvernement royal de Bavière supportait cette répartition du territoire ; il exprima sa position dans un mémoire envoyé au chancelier en août 1917.³⁴

³⁰ Même les journaux des pays neutres tels que la Suisse furent désormais interdits en Alsace-Lorraine.

³¹ HStAS, M 30/1 Bü 89, Oberkommando der Heeresgruppe Herzog-Albrecht, février 1918 ; voir également BArch, R 703 / 33, note du 20 avril 1918.

³² Le 20 août 1917, le *Reichskanzler* reçut un mémoire signé par 23 personnes, prêtres, professeurs de la faculté de théologie catholique et protestante de l'université de Strasbourg, hommes d'affaires, juristes et fonctionnaires du *Reichsland*, lui mettant en garde de l'autonomie, « (...) weil die einheimischen Kräfte Elsass-Lothringens, soweit diese für das Deutschtum innerlich gewonnen und gewillt sind, für dasselbe tatkräftig zu wirken, für sich allein nicht genügen, um nach Ausschaltung der Reichsinstanzen und der Mitwirkung der Reichsbeamten den Ausbau eines dem übrigen Deutschland wesensgleichen deutschen Staat- und Kulturlebens vollführen zu können ». BArch, R 43 / 155, Akten zur Verfassung Elsass-Lothringens, 1917.

³³ Jürgen Stillig, « Das Problem Elsaß-Lothringen und die Sozialistische Internationale im Jahr 1917 », dans *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 23/1 (1975), 62-76. 75.

³⁴ BArch, R 43 / 155, Akten zur Verfassung Elsass-Lothringens, 1917 : Reichsamt des Inneren an Reichskanzler, Weiterleitung einer Denkschrift der Königlich Bayerischen Regierung vom 1. August 1917, betreffend die elsass-lothringische Frage, Berlin, 5 février 1918 : « Die elsass-lothringische Frage muss vom Deutschen Reiche allein nach Maßgabe seiner Interessen gelöst werden. Eine dauernde Gesundung der Verhältnisse in Elsaß-Lothringen ist nur zu erhoffen von der Aufhebung des Reichslandscharakters und von der Eingliederung des reichsländischen Gebiets in bestehende größere deutsche Bundesstaaten, in erster Linie in Preußen und Bayern. Von anderen Lösungsversuchen ist ein Heil für das Reich und für das Land selbst nicht zu erwarten ». En novembre 1917, l'Ambassade de la République française en Suisse envoya le rapport d'un entretien d'un informateur (un journaliste suisse) avec le ministre de Bavière. Selon ce dernier, la Bavière espérait fermement que pour la dédommager des sacrifices énormes auxquels elle avait consenti, elle se verrait incorporer l'Alsace ; elle montrait, au contraire une grande répugnance à voir réunir la Lorraine à la Prusse. « La Prusse est déjà suffisamment grande dans l'intérieur de l'Empire ; d'ailleurs les Prussiens ont encore vu augmenter depuis le début de la guerre la haine qui a toujours existé contre eux dans le pays d'Empire ; ce n'est pas étonnant, a ajouté le ministre, n'ont-ils jamais rien compris ». La solution idéale pour la Bavière, semble-t-il, fut alors l'incorporation de l'Alsace en Bavière et la création d'un duché de Lorraine. SHAT, 16 N 1311, Ambassade de la République française en Suisse au Ministre de la Guerre, novembre 1917.

Ludendorff aussi considérait un tel démembrement comme une solution acceptable.³⁵ Selon le Bulletin d'information de Quinzaine du 2^e bureau de l'armée française, les déclarations du chancelier Hertling montrent « combien l'Allemagne se préoccupe de trancher la question d'Alsace-Lorraine, que naguère elle niait. Hertling préconise l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne du Sud (Bavière) et l'attribution de la Lorraine à la Prusse. Il reconnaît d'ailleurs l'incertitude dans laquelle se trouve encore le gouvernement sur cette question ».³⁶

Le milieu industriel lorrain s'engagea farouchement contre toute idée de transformation de l'entité du *Reichsland* ou de la Lorraine en duché. Pour des raisons économiques, l'Alsace et la Lorraine devaient rester liées. Et si un rattachement des deux régions à la Prusse n'était pas possible, l'on devrait au moins y rattacher la Lorraine.³⁷ Dans un mémorandum, les membres de la *Lothringische Mittelpartei* ainsi que la *Lothringische Fortschrittspartei*, tout comme d'autres signataires germanophiles de branches professionnelles différentes, soulignèrent que « tout développement économique et politique sain et en plein développement de la Lorraine [serait] seulement possible et garanti dans le cas d'une annexion économique et étatique à la Prusse ».³⁸ Le *Statthalter*, Johann von Dallwitz, partageait cet avis.³⁹ Bien qu'il dût reconnaître que « dans la

³⁵ BArch, R 43 / 155, Akten zur Verfassung Elsass-Lothringens, 1917 : « Wie ich höre sind Eure Exzellenz entschlossen, den Wünschen nach Gewährung einer Autonomie an Elsass-Lothringen nicht nachzugeben. Ich kann diesem Entschluss nur durchaus beistimmen. Ein selbständiger Bundesstaat Elsass-Lothringen ist auch nach meiner Überzeugung für Deutschland verloren; er wird unbeschränkt zum Tummelplatz frzanzösischer Machenschaften ». Le Geh. Oberjustizrat Robert Schmölder, Senatspräsident beim Oberlandesgericht Hamm et Major d.L., souligne ces idées dans un mémoire intitulé *Elsass-Lothringen und die deutsch-französische Verständigung*, publié en octobre 1917, BArch, R 901 / 71463.

³⁶ SHAT, 7 N 679, Bulletin d'information de Quinzaine de l'État Major, 2^e bureau, 15 octobre 1917.

³⁷ Dans une lettre adressée au chancelier le 18 septembre 1917, plusieurs grands industriels du milieu de la sidérurgie lorraine s'exprimaient à cet égard. ADBR 21 AL 8. Voir aussi le mémoire de l'Association des industriels allemands du fer et de l'acier (*Verein Deutscher Eisen- und Stahl-Industrieller*) et l'Association des Métallurgistes allemands (*Verein Deutscher Eisenhüttenleute*), adressé au gouvernement et au haut commandement, décembre 1917 : « Pour l'annexion des bassins miniers de la Lorraine française à l'Empire allemand » (*Zur Einverleibung der französisch-lothringischen Eisenerzbecken in das deutsche Reichsgebiet*). Une traduction se trouve aux Archives de l'Armée de Terre, SHAT, 16 N 1268.

³⁸ BArch, R 703 / 34, Verfassung und künftige staatsrechtliche Gestaltung Elsass-Lothringens, 4 novembre 1917 : « Nach unserer festen Überzeugung, die sich auf eingehende Kenntnis der wirtschaftlichen und politischen Verhältnisse Lothringens gründet, ist eine gesunde und aufstrebende wirtschaftliche, sowie politische Entwicklung Lothringens nur möglich und gewährleistet im engsten wirtschaftlichen und staatlichen Anschluss an Preußen ».

³⁹ BArch, R 43 / 155, Akten zur Verfassung Elsass-Lothringens, 1917 : « falls sich die Einverleibung des Reichslandes in Preußen oder in Preußen und Bayern zur Zeit nicht durchführen lassen sollte, würde ich vom Standpunkt der Wahrung der nationalen Interessen in Elsass-Lothringen aus die einstweilige Beibehaltung des jetzigen Zustandes immer noch als das geringere Übel gegenüber der Errichtung eines selbständigen Bundesstaates bezeichnen. Allerdings werden die schweren Schädigungen und Gefahren, die dem Deutschtum im Reichslande aus der Verleihung der bundesstaatlichen 'Autonomie' erwachsen würden, dann in Kauf genommen werden müssen, wenn diese nach der allgemeinen politischen und der Kriegslage tatsächlich als Voraussetzung eines die Zukunft des Deutschen Reiches sichernden dauerhaften Friedens zu gelten hätte ».

population, il y prévaut actuellement une volonté d'autonomie. La volonté des parties politiques du pays le démontre », ⁴⁰ il mit le chancelier en garde contre l'autonomie, soulignant qu'il serait risqué de créer un état autonome à la frontière française. Dans la même veine, Hindenburg souligna que le rattachement des régions à la Prusse était la meilleure solution :

Partout, on a reconnu la nécessité qu'il fallait créer – indépendamment de l'organisation étatique de l'Alsace-Lorraine – des sécurités qui empêchent la continuité de la situation actuelle, créée par l'influence française. Je résume ces sécurités : la liquidation forcée, la colonisation allemande des cercles frontières, l'éducation allemande dans les écoles et églises (...). Un état autonome serait, d'après moi, perdu pour l'Allemagne. (...) Une continuation du *Reichsland* est indésirable. ⁴¹

Il n'en était pas autrement pour le Secrétaire d'État de l'Intérieur, Max Wallraf ⁴², ni pour Rudolf Schwander, le maire de Strasbourg, qui souligna en février 1918 que le rattachement des régions à la Prusse serait nécessaire bien qu'une grande majorité de la population soit contre. Suite au régime militaire et les mesures prises par l'administration civile qui avaient créé un mécontentement parmi la population, « une suppression soudaine de toutes barrières comme l'autonomie l'aurait nécessairement comme conséquence, causerait de graves ébranlements dans l'état et la société ». ⁴³ Soulignant d'un ton critique que l'opinion officielle serait celle de l'OHL,

⁴⁰ ADBR, 22 AL 130, Johann von Dallwitz, *über die zukünftige staatsrechtliche Gestaltung von Elsass-Lothringen*, décembre 1917 : « in der Gesamtbevölkerung herrscht zum gegenwärtigen Zeitpunkt ein Wille zur Autonomie. Der Wille der politischen Parteien des Landes zeigt das ».

⁴¹ ABDR, 22 AL 130, Chef des Generalstabes des Feldheeres, Hindenburg, an den Reichskanzler : *Zur elsass-lothringischen Frage*, Großes Hauptquartier, 27 décembre 1917. S'exprimant pour le rattachement à la Prusse, il reconnut pourtant, tout comme Ludendorff, l'option d'un démembrement de la région : « Allseitig ist die Notwendigkeit anerkannt worden, dass – ohne Rücksicht auf die zukünftige staatsrechtliche Gestaltung von Elsass-Lothringen – Sicherheiten geschaffen werden müssen, die eine Fortsetzung der augenblicklichen Verhältnisse, hervorgerufen durch französischen Einfluss, verhindern. Ich fasse diese Sicherheiten noch einmal kurz zusammen : Zwangsliquidation, deutsche Besiedelung in Grenzkreisen, deutsche Erziehung an Schule und Kirche (...). Ein autonomer Staat ist meines Erachtens für Deutschland verloren. (...) Ein Fortbestand der Reichslande ist unerwünscht ».

⁴² ABDR, 22 AL 130, note du 29 décembre 1917.

⁴³ ABDR, 22 AL 130, Büro des Statthalters an Reichskanzler, Denkschrift von Dr. Schwander über die zukünftige staatsrechtliche Gestaltung Elsass-Lothringens, intitulé *die Zukunft des Reichslandes*, 11 février 1918 : « Die nun schon jahrelang dauernde Militärdiktatur, verbunden mit zahlreichen Maßnahmen der Zivilverwaltung haben ein solches Maß von Unzufriedenheit im Volke erzeugt, dass eine plötzliche Lösung aller Schranken, wie sie die Autonomie notwendig zur Folge haben müsste, schwere Erschütterungen im ganzen Staats- und Gesellschaftsleben erwecken würden ». Voir aussi AN, F⁷ 13395, Extrait du mémoire en date du 21 Février 1918 du vice-chancelier von Payer : « (...) un travail très dur, tout de prudence et d'opiniâtreté, sera nécessaire pour gagner l'opinion publique à ce plan (incorporation du pays d'Empire à la Prusse). (...) les députés d'Alsace-Lorraine s'opposeraient vivement à ce plan et à cette agitation, non pas simplement pour sauver leur mandat ; La majorité de

Ernst Zander, économiste alsacien du *Verband Wiederaufbau*, reconnu pourtant également les avantages d'une annexion à la Prusse, mais mit en avant l'importance d'instaurer des réformes économiques afin de regagner la confiance des Alsaciens-Lorrains.⁴⁴

Malgré des affirmations officielles et réitérées qu'il n'y avait pas de question d'Alsace-Lorraine, la presse (surtout alsacienne-lorraine, mais aussi quelques feuilles allemandes) discutait cette question de façon fort symptomatique. Selon la *Kreuz Zeitung*, regrettant qu'on ait abandonné l'idée de dépecer l'Alsace-Lorraine entre la Prusse, la Bavière et le duché du Bade, le projet de transformation de l'Alsace-Lorraine en duché confédéré ne ferait qu'exciter le particularisme francophile. Cependant, la grande presse allemande continua de répéter que l'Alsace faisait partie intégrante de l'Allemagne et ne serait jamais abandonnée, à moins d'une défaite.⁴⁵ En octobre, le secrétaire d'État des Affaires étrangères de l'Empire et chef négociateur de la délégation allemande pour le traité de Brest-Litovsk, Richard von Kühlmann, déclara cette position du gouvernement fédéral devant le Reichstag. La *Strassburger Post* souligna ainsi, tout en se référant au mémoire de Kapp, que le rattachement du *Reichsland* à la Prusse était indispensable.⁴⁶

À la fin de l'année 1917, l'évolution libérale entrevue au cours de l'été s'était éloignée. L'accélération de l'effort de germanisation reçut l'assentiment personnel de Hertling. Toutes les personnalités consultées par le chancelier refusaient désormais l'autonomie. Scheidemann souligna que « l'Alsace-Lorraine est terre allemande et elle le restera ». ⁴⁷ La condition du *Reichsland* était alors suspendue à la fortune des armes.

la population se considérerait comme violentée ; par conséquent, elle se défendrait dans la mesure de ses moyens. Je ne crois pas qu'une lutte de ce genre soit aujourd'hui ou demain dans l'intérêt de l'Empire ».

⁴⁴ BArch, R 703 / 34, Ernst Zander dans une lettre à l'avocat Haussmann à Stuttgart, 10 février 1918 ; voir aussi Ernst Zander, *Die Zukunft von Elsass-Lothringen – eine wirtschaftliche Untersuchung*, 18p. : « Vor einem Jahr hätte man doch durch das freie Geschenk der Autonomie hier im Lande viel inzwischen zusammen gebrochene deutsche Stimmung retten können, jetzt dürfte dieser Weg als innerdeutsche Frage weder möglich noch zweckmäßig sein. (...) Ich bin als elsässischer Wirtschaftler durchaus von dem Ernst des Vorschlags einer preussischen Provinz überzeugt. Ich bin eben so sehr überzeugt, dass gerade vom wirtschaftlichen Standpunkte aus diese Lösung im Interesse des Landes ernste Beachtung verdient. (...) Es ist unleugbar, dass der schwere Druck des Krieges und eine Reihe von militärischen Übertreibungen im Land eine mindestens apathische, zum Teil aber recht gespannte Stimmung erzeugt haben, die möglichst bald abgebaut werden muss. Die Richtung G.H. – Kapp verschärft diese Seite immer mehr. Daher bleibt nur eines übrig: Durch die sofortige Inangriffnahme eines großen Wirtschaftsprogramms für Elsass-Lothringen dem Lande zu zeigen, dass das Reich und der Reichstag es nicht vergessen hat ». (p. 2)

⁴⁵ SHAT, 7 N 679, État Major de l'Armée, 2^e bureau : Bulletin d'information de Quinzaine, septembre à décembre 1917.

⁴⁶ *Strassburger Post*, 5 mai 1918.

⁴⁷ Roth, *Lorraine annexée*, 621.

Les historiens français et allemands n'ont de cesse de souligner que depuis 1914 la psychorigidité de l'administration militaire allemande aurait détruit tout élément positif et favorable du côté de l'opinion publique alsacienne-lorraine. Les efforts pour intégrer le *Reichsland* dans le Reich (notamment dans l'État de la Prusse) sont considérés comme une approche purement impérialiste et colonialiste du gouvernement et du militaire, qui traitaient l'Alsace-Lorraine comme un véritable pays ennemi. Cette vision s'inscrit clairement dans le contexte de l'historiographie d'après la Seconde Guerre mondiale, ombragée (surtout en Allemagne) par le Troisième Reich. Puisque depuis 1945, l'histoire du *Reichsland* n'a jamais joué de rôle majeur dans l'historiographie allemande, cette vision demeure incontestée. Pourtant, à côté de la pure étroitesse d'esprit du militaire allemand, il y avait un autre élément motivateur : jusqu'à la fin du conflit, de nombreux hommes politiques et militaires étaient profondément convaincus que la majorité de la population alsacienne-lorraine pourrait toujours être gagnée pour la cause allemande, ne serait-ce que pour les avantages économiques.

Tous les partis actifs dans le débat semblaient prendre pour acquis le fait que de prime abord, la majorité de la population indigène du *Reichsland* favoriserait l'autonomie. Mais pour les supporteurs du rattachement des provinces surtout, ces arguments ne jouèrent aucun rôle. Dans une lettre adressée à l'adjoint du maire de Metz et directeur de l'association intercommunale de la Lorraine, Hermann Schuon, le *Kreisdirektor* souligna en mars 1918 que « la question de savoir ce que deviendrait l'Alsace-Lorraine après la guerre ne devrait être jugée que selon les intérêts du Reich allemand en premier lieu, ensuite selon ceux de la région même ». ⁴⁸ Par conséquent, il faudrait ignorer des considérations internationales, car ce serait une erreur de supposer que des concessions vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine faciliteraient la conclusion de la paix. À côté des *Französlinge* (terme péjoratif), il considéra ceux qui étaient politiquement indifférents comme l'élément le plus important en Alsace-Lorraine, conscient que ces derniers favoriseraient l'autonomie. Cette mentalité serait, selon lui, le résultat d'une formation de plusieurs années du particularisme alsacien-lorrain. Dans ces conditions, ce serait donc une

⁴⁸ BArch, R 703 / 34, der Kreisdirektor an den Herrn Beigeordneten Dr. Schuon : *Einige in Eile niedergeschriebene Ausführungen über die Neugestaltung Elsass-Lothringens nach dem Kriege*, 31 mars 1918 : « (...) die Frage, was nach dem Kriege aus Elsass-Lothringen werden soll, nur nach den Interessen des Deutschen Reiches in erster Linie, des Landes selbst in zweiter Linie beurteilt werden darf. Internationale Rücksichten müssen unbedingt ausscheiden. Die Annahme, Konzessionen bzgl. Elsass-Lothringen würden den Friedensschluss erleichtern, sind ein Irrtum ».

erreur d'accorder l'autonomie au *Reichsland*, en tenant seulement compte de sentiments incertains et impalpables. Cette indifférence pourrait plus facilement surmonter le rattachement du *Reichsland* entier à un État fédéral allemand que son démembrement. Dans l'intérêt du *Reich*, le rattachement à la Prusse semblait ainsi être la seule solution, celle permettant d'« assimiler tout le monde, même les éléments réfractaires et d'assurer le développement économique au pays, nécessaire pour la guérison de blessures nationales ».⁴⁹

Il ne s'agit pas d'une simple vision impérialiste. Le *Kreisdirektor* était convaincu que dans le cas d'un référendum et devant les avantages d'un tel rattachement à la Prusse, « la simple raison de la population les amènerait à faire le bon choix ». Au début de l'année 1918, cette opinion était très répandue et se retrouve dans de nombreuses publications. Comme le *Kreisdirektor*, beaucoup soulignaient l'influence des immigrés allemands dans la société alsacienne-lorraine (pour cet aspect, voir chapitres 4 et 9) et surtout l'avantage économique dont avait profité la région depuis son attachement au *Reich*.

Mais la propagande officielle démontre que le gouvernement aussi continuait à avoir de l'espoir. En effet, surtout pendant les deux dernières années de la guerre, une quantité abondante de pamphlets et d'articles fut publiée, cherchant à prouver (dans le sens de Mommsen) l'histoire et l'âme allemande du *Reichsland* – tout comme d'ailleurs la volonté de la population de demeurer, après la guerre, au sein de l'Empire. D'autres sujets concernaient le développement et la richesse économiques des régions depuis 1871,⁵⁰ mais aussi le mauvais traitement de la population pendant ce qu'on considérait la « période française ». L'*Auswärtige Amt* conseilla la distribution massive de ces pamphlets parmi la population alsacienne-lorraine.⁵¹ Ainsi, le gouvernement finança, entre autres, les rééditions et les distributions de *Leidensfahrten verschleppter Elsass-Lothringer* (souffrances d'Alsaciens-Lorrains déportés) de Paul Kannengiesser, une collection de récits d'expériences vécues par des Alsaciens-Lorrains,

⁴⁹ « (...) weil nur das große Preußen, nicht die viel kleineren Staaten Bayern oder gar Baden die Überlegenheit an Volkszahl und Wirtschaftskraft haben, um so widerspenstige Elemente voll zu assimilieren und dem Lande die wirtschaftliche Entwicklung zu sichern, die zur Heilung der nationalen Wunden notwendig ist ».

⁵⁰ Dans la presse alsacienne-lorraine, l'on peut constater une augmentation considérable d'articles sur ce sujet. Voir par exemple le long article de Max Andler dans la *Strassburger Post*, 29 juillet 1918 : « Was geht in Lothringen vor ? Die Wahrheit ueber die Landgesellschaft Westmark ». Mais aussi le nombre de plaquettes augmenta. Voir à titre d'exemple Dr. Herz, *Die Elsass-Lothringische Frage vom Rechtsstandpunkt* (Bern : Ferdinand Wyss, 1918).

⁵¹ BArch, R 901 / 71673, Schreiben des Auswärtigen Amtes an Schwander, Berlin, 2 novembre 1918.

prisonniers de guerre en France pendant la Première Guerre mondiale,⁵² ou encore le pamphlet propagandiste *Wohin gehört Elsass-Lothringen – par quelques Alaciens*, édité à Zurich pour la première fois en 1915 et muni d'une préface de Friedrich Lienhard. Dès 1916, l'*Auswärtige Amt* en commanda annuellement jusqu'à 6000 exemplaires.⁵³ De son côté, le *Reichskanzler* suggéra la traduction d'un article intitulé « Is Elzas-Lotharingen fransch of duitsch? » (*Politieke Bibliotheek*, vol. 16, 16p.) d'un auteur anonyme, en allemand, norvégien, suédois et danois, ainsi que la diffusion dans ces pays.⁵⁴

Parmi les auteurs les plus importants figurent (avec Kannengiesser) Heinrich Rocholl, Ernst Polaczek, Emil Borries et surtout Friedrich Lienhard.⁵⁵ En règle générale, leurs publications suivaient tous la même structure : à travers un survol de l'histoire, souvent en commençant par la première colonisation du territoire de la rive gauche du Rhin par les tribus germaniques, ils traitaient dans un premier chapitre de l'appartenance historique des régions à l'Empire allemand, non seulement au niveau politique (le traité de Verdun de 843), mais aussi au niveau linguistique (les serments de Strasbourg de 842) ou culturel. Prônant l'art allemand de l'Alsace, Polaczek souligna que « la caractéristique fondamentale d'une nation doit se faire remarquer, tout comme par la langue, aussi par ses accomplissements architectoniques et artistiques. »⁵⁶ Toutes ces études s'inscrivent dans la tradition de l'opposition académique entre l'idée française de *nation* et la conception allemande de *peuple*. Pendant le conflit, et surtout vers sa fin, c'est le poète et auteur alsacien de langue allemande et porte-parole de la *Heimatkunstbewegung*,⁵⁷ Friedrich Lienhard, qui prôna l'âme allemande de l'Alsace-Lorraine.

⁵² Paul Kannengiesser, *Leidensfahrten verschleppter Elsass-Lothringer von ihnen selbst erzählt* (Strasbourg, 1916). Voir BArch, R 901 / 71673, Auswärtiges Amt, Propaganda über Elsaß-Lothringen, juillet-novembre 1918. Le *Auswärtiges Amt* y présenta, le 2 novembre 1918, une liste de 27 titres à utiliser, à des fins propagandistes et ceci même après l'armistice.

⁵³ ADBR, 22 AL 124.

⁵⁴ BArch, R 901 / 71453, Auswärtiges Amt, Schreiben der kaiserlich deutschen Gesandtschaft (*gezeichnet Rosen*) an den Reichskanzler v. Hertling, 28 mars 1918.

⁵⁵ Heinrich Rocholl, *Die Reichstreue der Elsässer : auf Grund archivalischer Urkunden* (Cologne, 1917) ; Idem., *Der Kampf der Elsass-Lothringer für ihre Zugehörigkeit zum deutschen Reiche – ein geschichtlicher Rückblick für die Gegenwart auf Grund archivalischer Dokumente* (Bâle : Ernst Finckh, 1918) ; Ernst Polaczek, *Von der Kunst im Elsass* (Bâle : Ernst Finckh, 1918) ; Emil Borries, *Die deutsche Seele des Elsass* (Bâle : Ernst Finckh, 1918) ; Friedrich Lienhard, *Schützengrabenbücher für das deutsche Volk – Weltkrieg und Elsass-Lothringen* (Berlin : Verlag von Karl Siegismund, 1917).

⁵⁶ Polaczek, *Von der Kunst im Elsass*, 12 : « Der Grundcharakter eines Volkstums muss sich, ähnlich wie durch Sprache, auch durch sein baulichen und bildkünstlerischen Leistungen zu erkennen geben ».

⁵⁷ Karlheinz Rossbacher, *Heimatkunstbewegung und Heimatroman. Zu einer Literatursoziologie der Jahrhundertwende* (Stuttgart : Klett, 1975) donne un aperçu du mouvement.

Selon Lienhard, l'occupation française et l'engagement d'implanter aux Alsaciens-Lorrains l'idée erronée d'une culture française originaire du peuple représenteraient une menace qu'il fallait combattre. C'est surtout la femme alsacienne qu'il considérait comme responsable du fait que l'utilisation de la langue française au foyer continua.⁵⁸

Entre 1917 et novembre 1918, de tels auteurs furent souvent invités, entre autres par l'*elsaß-lothringischer Heimatdienst*⁵⁹ ou d'autres associations germanophiles en Alsace-Lorraine, pour des conférences sur la question du *Reichsland*.⁶⁰ Le rapport du premier *Lehrgang* du *Heimatdienst* en décembre 1917 contient plusieurs articles à titre propagandiste tel qu'« Elsaß-Lothringen, alte deutsche Erde », « Elsaß-Lothringen als Glied der deutschen Volkswirtschaft » ou « Strassburg unter deutscher Herrschaft ».⁶¹ Dans la même veine, l'*Auswärtige Amt* organisa dans des états neutres des conférences pour les Alsaciens-Lorrains exilés afin de les gagner à l'idée allemande.⁶² Ainsi, Wilhelm Kapp sera renvoyé une deuxième fois en Suisse. Et la *kaiserlich deutsche Gesandtschaft* à La Haye demanda en mars 1918 à la chancellerie de lui envoyer tous les numéros du *Statistisches Jahrbuch von Elsaß-Lothringen* depuis 1912 afin de pouvoir utiliser les statistiques pour des fins propagandistes. En août 1917, le *Kriegspresseamt* publia un numéro hors série de la *Deutsche Kriegswochenschau* uniquement

⁵⁸ Lienhard, *Schützengrabenbücher für das deutsche Volk*, 5 : « Leider wurde jenes planmäßige Französisieren, das einen Teil unsrer Jugend vergiftet hat, in oft freilich argloser Weise unterstützt durch die elsässische Frau. In ihr besonders hatte sich der Wahn festgesetzt, ein bisschen Französisch parlieren gehöre halt zur Bildung! ». Basé sur les statistiques du recensement de 1910 et les travaux du censeur Dr. Platzer, Lienhard constata qu'en 1917, près d'un quart de la population alsacienne-lorraine était d'origine allemande, y compris les 400 000 *Altdeutsche* et leurs enfants vivant au *Reichsland*. Aussi Friedrich Lienhard et Paul Kannengiesser (éds.), *Schicksale einer Verschleppten in Frankreich. Von ihr selbst erzählt* (Strasbourg, 1915) ; Idem., *Die Beseelung unseres Gemeinschaftslebens als Kulturaufgabe der Zeit* (Eisenach, 1918) ; Idem., *Wie machen wir Kunst und Philosophie nutzbar zur inneren Weiterbildung der Jugend ?* (Eisenach, 1918) ; Idem., *Jugendjahre. Erinnerungen von Friedrich Lienhard* (Weimar, 1918) ; Idem., *Die Westmark. Roman aus dem gegenwärtigen Elsaß* (Stuttgart, 1920).

⁵⁹ Le *Heimatdienst* fut créé en avril 1917 pour stimuler l'ardeur patriotique des milieux indépendants et intellectuels. Bien qu'au *Reichsland*, ce mouvement soit toujours resté plus faible que par exemple le *Flottenverein* ou autres associations, le commandement général suppléant de Strasbourg évalua son travail comme précieux. Un rapport du 15 mai 1918 se félicita : « Die in diesen Tagen ausgestreuten Gedanken, Anregungen, Belehrungen und Aufklärungen haben guten Boden gefunden und schöne Früchte getragen ».

⁶⁰ ADBR 47 AL 34/2, conférence du 28 septembre 1918 : Einladung zum Vortrag *Kriegsführung und Kriegsstimmung 1918*. Redner : Hauptmann im Generalstab Loose ; voir aussi G.G. Dehio, *Livland und Elsaß – Vortrag in der Straßburger Gesellschaft für deutsche Kultur* (Berlin : Julius Springer, 1918).

⁶¹ ADBR, 47 AL 34/2.

⁶² BArch, R 901 / 71876, Auswärtiges Amt : In- und Ausland-Vorträge über Elsaß-Lothringen. Adrian Meyer du journal *Die Vogesen – Illustrierte Zeitschrift*, envoya en juillet 1917 deux articles à l'*Auswärtiges Amt* : « Der Irrtum der 'elsässischen Frage' » et « Frankreichs Ansprüche auf das Elsass ». Or, Schwander considéra Mayer (qui avait déjà donné de tels conférences en Allemagne) comme un mauvais conférencier qu'il ne fallait pas envoyer à Stockholm. « Weder Persönlichkeit noch Vortrag würden wirken. Man muss auch damit rechnen, dass Frankreich dann ebenfalls Vorträge abhalten lässt, das hierfür geeigneteren Persönlichkeiten zur Verfügung hat ».

dédié à l'Alsace-Lorraine. Tous les aspects du débat autour de la question alsacienne-lorraine y étaient présentés et discutés dans le sens du *Reich* (et de la *Prusse*) par des auteurs les plus importants.⁶³

Ce travail propagandiste ne s'essouffla pas avec le temps. Jusqu'à la fin de la guerre, le gouvernement continua à développer des stratégies et des concepts. En août 1918, le Commandement général suppléant de Strasbourg initia une rencontre avec les propriétaires de cinémas afin de discuter des présentations de films autorisés par l'administration militaire dans le but de « trouver une solution unanime pour la Terre d'Empire ». ⁶⁴ Certes, il existait toujours des voix s'exprimant pour une politique plus diplomatique (mais ces voix ne représentaient qu'une minorité dans le débat sur la question d'Alsace-Lorraine). Le professeur Scheller, auteur d'un livre intitulé *Les Causes de la haine contre l'Allemagne*, par exemple, affirma ceci :

Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est une paix qui laisserait dans l'âme de certains peuples un désir passionné de vengeance et de revanche. À ce point de vue, la question centrale et décisive, est celle de l'Alsace-Lorraine. (...) Bien qu'il ne puisse être sérieusement question d'une cession pure et simple, entière ou particulière de l'Alsace-Lorraine à la France, il faut que ces provinces deviennent un objet de négociations directes avec la France. Si nous voulons une paix de conciliation il nous faut trouver un moyen de nous entendre avec la France au sujet de l'Alsace-Lorraine, si difficile qu'il paraisse encore d'y réussir.⁶⁵

3.3.2 La France, et la révéndication des *provinces perdues*

De l'annexion allemande au déclenchement de la guerre en 1914, l'image française de l'Alsace-Lorraine fut largement influencée non seulement par les images de l'incorruptible Hansi mais aussi par le couple Jeanne et Frédéric Régamey.⁶⁶ Par le biais de nombreux articles, conférences et même un roman (*Le baiser de la France*), ces derniers préservaient le mythe des Alsaciens-Lorrains fidèles à la France qui n'attendaient que la revanche. Mais alors que les

⁶³ ADBR, 84 J 1, Deutsche Kriegswochenschau (zusammengestellt im Kriegspresseamt) – Sonderheft über Elsass-Lothringen, 12 août 1917 : « Das deutsche Land Elsass-Lothringen » ; « Das geschichtliche Recht Deutschlands auf Elsass-Lothringen » (Wilhelm Kapp) ; « Die Sprache in Elsass-Lothringen », « Die wirtschaftliche Bedeutung von Elsass-Lothringen ».

⁶⁴ ADBR, 47 AL 34 / 2 : « um eine einheitliche Lösung für das Reichsland zu finden ».

⁶⁵ SHAT, 16 N 1268, Service de Renseignement de Belfort, Bulletin Alsacien-Lorrain, 28 février 1918 : « Opinions du Professeur Scheler sur l'Alsace-Lorraine ».

⁶⁶ Jeanne et Frédéric Régamey, *L'Alsace après 1870 ; l'Alsace au lendemain de la conquête* (Paris : Jouve et Cie, 1911).

Régeamey touchaient surtout un public bourgeois, ce fut principalement Rodolphe Reuss, un historien alsacien reconnu, qui véhicula l'image de l'Alsace-Lorraine dans le grand public français, tout en influençant également l'historiographie française. Son père, un Alsacien, avait collaboré avec le régime allemand et était devenu directeur de la bibliothèque de Strasbourg. Reuss partit pour Paris où il publia en juillet 1912 son *Histoire d'Alsace*. Ce livre eut tellement de succès qu'en octobre de la même année, il en était déjà à sa sixième édition – il y en eut 27 au total, jusqu'en 1934. Depuis 1916 (onzième édition), influencé par la guerre et notamment de la bataille de Verdun, ainsi que par la mort de ses fils, officiers dans l'armée française, Reuss élargit le cadre du livre qui se terminait à l'origine sur le Traité de Francfort. Ainsi, il traita aussi la période du *Reichsland*, « continuant l'histoire de l'Alsace, c'est-à-dire le récit de ses épreuves et de ses souffrances pendant près d'un demi-siècle ».⁶⁷ Les mots clés de son histoire d'Alsace après 1870 sont le « joug allemand », le « système de terreur » ou encore « l'oppression ». Ses mots et ses récits influencèrent grandement – et influencent toujours – l'historiographie française.⁶⁸ Cette image d'Alsace-Lorraine souffrante eut un impact majeur également d'un point de vue politique : pour les Français, il était incompréhensible que dans l'entre-deux-guerres, la population alsacienne-lorraine, libérée du joug allemand, réclamât des droits sociaux datant justement de cette période de terreur. Ainsi, dit Hermann Hiery, « Rodolphe Reuss et ses épigones ont contribué largement à ce que l'on appellera plus tard le *malaise alsacien* »⁶⁹ – et au-delà : jusqu'à nos jours, des historiens alsaciens-lorrains tels que Christian Baechler, François Roth, François Igersheim, François Uberfill ou Jean-Noël Grandhomme ont la vie dure lorsqu'il s'agit de remettre trop en question certains anciens clichés.

En 1977, Jean-Jacques Becker a démontré que du côté des Français, « la guerre n'a pas éclaté dans un climat de revanche ».⁷⁰ Cependant, si le refus de faire la guerre pour les provinces perdues était général, la question d'Alsace-Lorraine restait ambiguë : « elle n'alimentait plus le nationalisme d'un flux puissant, mais elle était encore capable d'empêcher les courants pacifistes

⁶⁷ Rodolphe Reuss, *L'Histoire de l'Alsace* (Paris, 11916), XI.

⁶⁸ Dans son incontournable *L'histoire de l'Alsace* (Toulouse : Privat, 1970), 45, Philippe Dollinger appella le livre de Reuss encore « le plus classique ».

⁶⁹ Hiery, *Reichstagswahl*, 21 : « Rodolphe Reuss und seine Epigonen hatten an dem, was man später einmal die *malaise alsacien* nennen sollte, entscheidenden Anteil ».

⁷⁰ Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, 62.

et internationalistes de se développer pleinement ».⁷¹ Lors du déclenchement de la guerre, l'Alsace-Lorraine n'avait plus, depuis un certain temps déjà, fait l'objet d'une discussion publique majeure – l'aspect de la revanche avait presque complètement disparu, c'est seulement avec une certaine nostalgie ou un regret que l'on parlait des *provinces perdues*.⁷²

Mais à peine la guerre déclarée, que le sujet resurgit « brusquement (...) de l'ombre discrète où, quelques jours plus tôt, on la voyait encore ensevelie »,⁷³ pour reprendre les termes de Marc Bloch. Alors qu'en 1914 on s'était défendus contre l'agresseur afin d'éviter un deuxième « Sedan », ce fut avant tout la victoire de la Marne qui chassa le fantôme de la défaite de 1871. Dès lors, les *provinces perdues* prirent une place beaucoup plus importante dans l'opinion publique et le gouvernement français fixa comme but de guerre primordial leur retour, pouvant seulement « s'engager à considérer la guerre comme terminée le jour où sera évacué par l'ennemi le territoire national, y compris même l'Alsace-Lorraine ». ⁷⁴

À partir de 1914, le gouvernement de René Viviani commença à se préoccuper des problèmes liés à une éventuelle reconquête de l'Alsace-Lorraine. Par conséquent, il était important de recueillir des renseignements sur ce territoire appartenant au *Reich* depuis 44 ans. Ces renseignements venaient surtout d'officiers et de notables indigènes, émigrés en 1872, et qui s'étaient organisés dans des groupes d'intérêt différents, tels que la *Renaissance française de l'Alsace-Lorraine*, l'*Union Amicale d'Alsace-Lorraine* ou une association parisienne fondée en 1915, le *Groupe Lorrain*.⁷⁵

⁷¹ Jean-Jacques Becker, « L'opinion publique française et l'Alsace en 1914 », dans *Revue d'Alsace*, 109 (1983), 125-138, 129.

⁷² *Ibid.*, 133 : Lors de la mobilisation, argumenta Becker, les soldats français ne mentionnaient à peine les provinces ou leur libération. « [Ils] ne voulaient pas (ne voulaient plus) faire la guerre pour la revanche et pour l'Alsace-Lorraine ; ils ne sont partis à la guerre ni pour l'un ni pour l'autre, et encore moins pour l'Alsace que pour la Revanche, même s'il est assez difficile de séparer l'un de l'autre ».

⁷³ Marc Bloch, *L'Étrange Défaite* (Paris, 1946), 155, cité dans Joseph Schmauch, « Préparer la réintégration des provinces perdues. La Conférence d'Alsace-Lorraine et les Services d'Alsace-Lorraine à Paris », dans Grandhomme (éd.), *Boches ou Tricolores*, 285-300. 285.

⁷⁴ Raymond Poincaré, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*. tome V : *L'invasion (1914)* (Paris, 1928), 194. Voir aussi Pierre Renouvin, « Les buts de guerre du gouvernement français », dans *Revue Historique*, 235 (1966), 1-39 ; Georges-Henri Soutou, « La France et les marches de l'Est (1914-1919) », dans *Revue Historique*, 528 (1978), 341-388.

⁷⁵ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 190 ; Philippe Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine* (1974), 123-131. Sur les renseignements de l'armée, voir AN, AJ³⁰ 105, Ministère de la guerre : Organisation de l'Alsace et de la Lorraine. Rapport détaillé (avec statistiques sur géographie, population, etc.), octobre 1916.

Depuis 1871, l'aliénation des populations françaises et alsacienne-lorraine était indéniable. Selon le baron de La Chaise, « tous les observateurs sont d'accord pour affirmer que les provinces annexées ont été soumises à une manipulation continuelle et qu'elles ne ressemblent plus du tout à leurs voisines de France ». ⁷⁶ Ainsi, il conseilla en 1914 au gouvernement français prendre en considération le mouvement autonomiste esquissé sous les Allemands. ⁷⁷ De manière analogue, le *Groupe Lorrain* anticipa que « cet esprit d'autonomie développé en Lorraine, en opposition à l'Allemagne, ne disparaîtra pas comme par enchantement, du simple fait de la réunion à la France » ⁷⁸ et conseilla en conséquence un changement graduel et non pas abrupt vers le système français, une fois le territoire libéré. En outre, reconnut-il, l'œuvre des Allemands n'était pas entièrement mauvaise. Dans une note préliminaire adressée au gouvernement français, le groupe prévint qu'il ne fallait pas ignorer l'immigration allemande, la présence des Allemands pendant un demi-siècle, mais surtout les aspects positifs de l'administration et de l'économie allemande dans la région. ⁷⁹ Le général Joffre constata également que « nous devons avant tout veiller à ne froisser en rien les sentiments d'un particularisme et d'un traditionalisme, qui ont assuré en Alsace pendant 44 ans (...) le maintien de l'originalité de la race. L'erreur à éviter est celle d'une francisation hâtive et inconsidérée ». ⁸⁰ Sur le modèle du fameux discours du général devant la population de Thann lors de la libération du territoire en 1914, le *Groupe Lorrain* mit le gouvernement en garde du danger de l'uniformité : « dans l'éventualité qui nous occupe, l'uniformité aurait au contraire pour effet de compromettre l'unité qui se fera sans peine dans les cœurs, au lendemain même du retour à la France de ses provinces reconquises, pourvu que nous ne les violentions pas et que nous sachions respecter leurs particularités ». ⁸¹

Ces représentants d'un système particulier en Alsace-Lorraine faisaient face à des groupes français qui, dans la tradition républicaine jacobine et radicale laïque, pensaient autrement. Pendant toute la durée de la guerre, ces derniers (surtout des hommes politiques, membres de la bourgeoisie et du monde académique ainsi que certains anciens 'optants' alsaciens-lorrains)

⁷⁶ SHAT, 19 N 1440, baron de La Chaise, *Metz et la politique lorraine* (février 1915).

⁷⁷ SHAT, 7 N 1976, baron de La Chaise, *L'état d'esprit en Alsace Lorraine* (1914).

⁷⁸ SHAT, 19 N 1440, note du 21 août 1915.

⁷⁹ BDIC, 4 Δ 1523, Groupe Lorrain, note préliminaire, Paris, 8 mai 1915.

⁸⁰ SHAT, 19 N 1440, Directive du général commandant en chef, 26 novembre 1914.

⁸¹ SHAT, 19 N 1440, note du 8 mai 1915.

discutèrent, de leur côté, du retour des provinces et leur intégration dans le système de la Troisième République victorieuse.⁸²

Ainsi, le gouvernement français mit en place des services chargés d'étudier ce que serait une Alsace-Lorraine française et d'assister dans la formulation des politiques pour l'intégration des provinces dans la vie politique et économique de la Troisième République. Dans les territoires alsaciens sous occupation française, une mission militaire administrative organisa la francisation de la population tout en se montrant attentive à ne pas froisser le particularisme local. C'est là-bas que la *Conférence d'Alsace-Lorraine*, mise en place en février 1915, était chargée d'étudier l'ensemble des problèmes administratifs, religieux et scolaires que poserait un rattachement des *provinces perdues* à la France. La *Conférence*, à laquelle participaient des Alsaciens-Lorrains d'influence profrançais, tels qu'Anselme Laugel, Émile Wetterlé, l'ancien maire de Colmar, Daniel Blumenthal, et le député socialiste de Metz, George Weill, se rencontra quarante-quatre fois entre 1915 et 1917 et fit plusieurs propositions dans le but d'orienter les actions du gouvernement.⁸³ Pour tous les participants, le retour des *provinces perdues* et l'annulation de 1871 étaient une chose évidente. Suivant les conclusions d'un rapport du sous-lieutenant M. Lavallée de la mission militaire administrative française, la *Conférence d'Alsace-Lorraine* se prononça pour une introduction immédiate en Alsace et en Lorraine recouvrées de la loi française du 31 décembre 1913. Ici réside le problème fondamental de la politique visée et appliquée par le gouvernement français : la réalité alsacienne-lorraine ne joua –, et ceci dès le début – qu'un rôle subordonné.⁸⁴ Selon Michael Heffernan, le paradigme de la politique

⁸² Voir entre autres Pierre Renouvin, « Les buts de guerre du gouvernement français », dans *Revue Historique*, 235 (1966), 1-39 ; W.A. McDougall, *France's Rhineland Diplomacy, 1914-1924, The Last Bid for a Balance of Power in Europe* (Princeton : PUP, 1978), 15; Soutou, « La France et les Marches de l'Est, 1914-1919 », op. cit. ; Franziska Wein, *Deutschlands Strom – Frankreichs Grenze : Geschichte und Propaganda am Rhein 1919-1930* (Essen, 1992), 15.

⁸³ Joseph Schmauch, « Les services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est (1914-1919) », dans *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 2004*, École nationale des Chartes, 2004.

⁸⁴ Jena M. Gaines, « The politics of national identity in Alsace », dans *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 21/1-2 (1994), 99-109, 103 ; *Ibid.*, « Alsatian Catholics against the State, 1918-25 », dans *Contemporary European History*, 2/3 (novembre 1993), 207-224, 212. Voir aussi Paul F. Specklin, *Au fil d'une histoire – Chronique de l'Association des Anciens Élèves de l'École Textile de Mulhouse (1896-1996)* (Mulhouse : Association des Anciens Élèves de l'ENSITM, 1996), 16 : « Les nombreuses résolutions pour l'avenir de l'Alsace adoptées par cette instance laissent apparaître une profonde méconnaissance des vrais problèmes alsaciens. Un haut fonctionnaire français n'a-t-il pas déclaré 'nous avons fermé le dossier alsacien à la page 1871 et l'avons rouvert à la page 1918' ? Comme si l'Alsace avait été inexistante pendant 47 ans ».

française dominante entre 1914 et 1917 en ce qui concerne l'avenir du *Reichsland* était celui de « geopolitics of revenge », ⁸⁵ dans lequel la mémoire collective de la Révolution française et des traditions républicaines justifiait le retour de l'Alsace-Lorraine à la nation française.

Les résultats des analyses diverses faites par la *Conférence* en Alsace française ⁸⁶ permirent d'avancer trois voies possibles au retour de l'Alsace-Lorraine dans l'unité nationale (voir chapitre 9) : le retour à l'Alsace et à la Lorraine de 1870 (soutenu entre autres par Weill et Blumenthal), le maintien d'un statut transitoire de la région dans le but de faciliter l'assimilation administrative et législative des deux provinces (soutenu par la majorité des fonctionnaires parisiens), et la réorganisation de l'Alsace-Lorraine française en tenant compte des évolutions intervenues sous le régime allemand (soutenu par les membres du *Groupe Lorrain*). Même le président de la *Conférence*, Président du Conseil et plus tard ministre des Affaires étrangères, Louis Barthou, souligna en 1917 les dangers concernant une réintégration des régions après leur appartenance au *Reich* pendant 47 ans. ⁸⁷

L'opinion de droite, exprimée par des journaux tels que *l'Écho de Paris* (proche du courant nationaliste) ou *Le Temps* ne voyaient aucun rapprochement à chercher avec l'Allemagne, en raison de la « violation de notre droit ». ⁸⁸ Les positions de la gauche française par contre, étaient plus complexes et restaient ambiguës. Consciente de l'impossibilité dans l'immédiat de faire l'Allemagne renoncer aux provinces, et désireuse malgré tout de faciliter le rapprochement des deux pays, la gauche acceptait (sans véritable conviction et non pas sans un certain malaise) le fait accompli tout en cherchant à en améliorer les conditions. ⁸⁹

Dans le débat des buts de guerre de l'année 1917, l'Alsace-Lorraine joua un rôle particulièrement important, car la révolution russe renforçait les influences idéologiques ce qui mena à une modification des points de vue politiques. La formule de paix de Petrograd avait une dimension politique particulièrement explosive autant pour les socialistes que pour le

⁸⁵ Michael Heffernan, « History, Geography and the French National Space : The Question of Alsace-Lorraine, 1914–1919 », dans *Space and Polity*, 5/1 (2001), 27-48, 28 ; *Ibid.*, « The Politics of Historical Geography : French Intellectuals and the Question of Alsace-Lorraine, 1914–1919 », dans Ian Black et Robin Butlin (éds.), *Place, Culture and Identity : Essays in Honour of Alan R. H. Baker* (Québec : Les presses de l'université Laval, 2001), 207–38. Voir Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 169.

⁸⁶ L'administration des vallées de la Thur et de la Doller, sous occupation française, fut confiée à l'armée. La mission militaire administrative s'attache à franciser la population tout en se montrant attentive, cependant, à ne pas froisser le particularisme local.

⁸⁷ *Procès-Verbaux de la Conférence d'Alsace et de Lorraine* (Paris : Imprimerie Nationale, 1917), I, 1.

⁸⁸ *Le Temps*, 16 mai 1914, p. 2.

⁸⁹ Stillig, « Das Problem Elsaß-Lothringen und die Sozialistische Internationale », op.cit.

gouvernement.⁹⁰ Dorénavant, non seulement la Grande-Bretagne et les États-Unis, mais aussi la Russie envisageaient un plébiscite pour la population alsacienne-lorraine. Dans sa note sur la paix du 1^{er} août 1917, le pape Benoît XV proposa également, bien qu'implicitement, l'organisation d'un plébiscite pour trancher la *question d'Alsace-Lorraine*.⁹¹ Le gouvernement français, la majorité parlementaire, les nationalistes et la plupart des groupes privés portant un intérêt précis (industriel et économique) dans les régions s'y opposèrent vigoureusement. Le retour des *provinces perdues* devait être une restitution sans plébiscite.⁹² Mais alors que la majorité socialiste supportait la politique gouvernementale, une minorité s'en distança de plus en plus, et finit par proclamer à Stockholm le droit d'autodétermination pour l'Alsace-Lorraine.⁹³

Quoi qu'il en soit, après la chute du cabinet Briand en mars 1917, l'échec de l'offensive Nivelle et la nomination de Philippe Pétain au commandement des armées du Nord-Est, un recentrage de l'intérêt du gouvernement sur l'Alsace-Lorraine eut lieu. Un décret du 5 juin 1917 plaça l'administration d'Alsace-Lorraine sous l'autorité directe du ministre de la Guerre. Un *Service d'Alsace-Lorraine* et ses sections d'études thématiques nouvellement créées fournissaient désormais à la *Conférence d'Alsace-Lorraine* une documentation et des éléments de travail plus spécifiques. La constitution du gouvernement Clemenceau du 17 novembre 1917 orienta les choix politiques relatifs à l'administration des *provinces perdues* très clairement dans le sens de l'assimilation directe et absolue (voir chapitre 9).⁹⁴

Cependant, l'on peut constater qu'entre 1915 et 1917, les membres de la *Conférence* étaient devenus plus prudents par rapport au plébiscite : si, en février 1915, ils avaient encore discuté de cibler la formule « tout plébiscite ou tout autre mode de consultation ne répondrait ni à une obligation de droit ni à une nécessité de fait », le texte adopté en janvier 1918 ne prévoyait clairement pas de plébiscite – au moins pas avant la réintégration de l'Alsace-Lorraine à l'État français.⁹⁵ Le gouvernement n'osa pas non plus prendre le risque de consulter la population

⁹⁰ Pour plus de détails voir Sebastian Schickl, *Universalismus und Partikularismus. Erfahrungsraum, Erwartungshorizont, Territorialdebatten in der diskursiven Praxis der II. Internationale 1889–1917* (St. Ingbert : Röhrig Universitätsverlag, 2012), 22.

⁹¹ Jean-Jacques Becker, *1917 en Europe : l'année impossible* (Paris : Complexe, 1997), 132.

⁹² Pour un aperçu voir Pierre Renouvin, « Les buts de guerre du gouvernement français (1914-1918) », dans *Revue Historique*, 235 (1966), 1-39 ; *Ibid.*, « Le gouvernement français et les tentatives de paix en 1917 », dans *La Revue des Deux Mondes*, 20 (1964), 492-513.

⁹³ Stillig, « Das Problem Elsaß-Lothringen und die Sozialistische Internationale », 67.

⁹⁴ Schmauch, « Les services d'Alsace-Lorraine », *op. cit.*

⁹⁵ *Procès-verbaux de la conférence d'Alsace-Lorraine*, vol. 2 (Paris : Imprimerie Nationale, 1918), 84 : « L'acte de violence de 1871 doit d'abord être mis à néant par le retour sans plébiscite de l'Alsace-Lorraine à la

alsacienne-lorraine. Il n'était pas question d'organiser un plébiscite (ce qu'il eût été logique de faire pour se conformer au principe d'autodétermination défendu par Fustel de Coulanges en 1870 et par Wilson en 1918). Non seulement les immigrés allemands auraient pris la place de la population indigène francophile, ainsi l'argument officiel français, mais aussi après avoir influencé l'opinion publique, les autorités impériales auraient tenté d'y « former une population ayant des idées et des sentiments véritablement allemands ».⁹⁶

Ce plébiscite, les Français et les Alsaciens de France l'ont rejeté parce que l'heure en est passée, parce que pendant les vingt années qui suivirent leur annexion, l'Alsace et la Lorraine ont protesté en vain sans parvenir à faire écouter leur voix. Parce qu'on ne fait pas voter les gens avec un gendarme allemand à côté de l'urne. Parce que les immigrés n'ont pas voix au chapitre. Ils sont quatre-cent-mille et appelleraient en renfort leurs frères du fin fond de la Bavière et de la Poméranie.⁹⁷

À partir de 1917, alors qu'approchaient les négociations de paix qui fixeraient le sort de la région, le gouvernement français sentit la nécessité de lancer une campagne de propagande intensive dans l'objectif de lutter contre l'image d'une Alsace-Lorraine qui se dégrade. Il s'agissait de convaincre non seulement les états alliés et neutres, mais aussi l'ensemble de la population française que les Alsaciens-Lorrains étaient de véritables Français. Mais cette fois, les historiens furent priés de s'abstenir d'engager un débat sur la volonté et le droit des Alsaciens-Lorrains d'être français. Les historiens devraient plutôt s'attacher à montrer que ces derniers

France. La rentrée de l'Alsace et de la Lorraine dans l'unité française en vertu du droit marquera que c'en est fini des abus de la force et sera comme le symbole du droit de toutes les nations de disposer librement d'elles-mêmes. La reconnaissance de ce droit sera proclamée par l'opinion universelle, c'est-à-dire s'il est possible, par les organes des nations unies en société. Au surplus la France étant un pays démocratique, les véritables Alsaciens et Lorrains seront, par le fait, mis en mesure d'exprimer leurs sentiments au lendemain de leur retour à la France. La France à une fois absolue dans le résultat des élections qui auront lieu en Alsace Lorraine après la guerre ; elle est certaine qu'Alsaciens et Lorrains exprimeront catégoriquement leur satisfaction d'être rentrés dans la Patrie française, confirmant ainsi les protestations de 1871 et de 1874 ».

⁹⁶ Ceci ironiquement déjà depuis l'année 1916. Un rapport officiel de la même année, intitulé *Situation actuelle des deux Alsace* (AN, AJ³⁰ 105) fit ressortir l'ordonnance impériale du 31 janvier 1916, selon laquelle tous les Alsaciens-Lorraine habitant à l'étranger devaient revenir en Alsace-Lorraine afin de ne pas perdre leur nationalité (et ainsi leur propriété). « La société de colonisation intérieure et l'Association pour la réforme agraire ont adressé un projet de Société de colonisation territoriale pour l'Alsace-Lorraine. Cette société aurait pour mission de morceler les propriétés foncières françaises et celles appartenant à des Alsaciens-Lorrains, réfractaires ou déserteurs, entre des colons spécialement choisis, et de préférence, parmi les anciens militaires. Cette mesure aurait pour but de former une population ayant des idées et des sentiments véritablement allemands ».

⁹⁷ AN, AJ³⁰ 105, Service géographique de Labry : cartes et notices sur l'Alsace-Lorraine et les régions voisines, 2 février 1917.

étaient français par prédestination raciale, historique et géographique.⁹⁸ Toute une littérature, dirigée par des historiens, publicistes ou comités (comme le *Comité de la rive gauche du Rhin*⁹⁹) fut ainsi consacrée à la question de savoir si le Rhin était la frontière orientale française ou le principal fleuve de l'Allemagne.¹⁰⁰ Ces publications s'inscrivaient évidemment dans les buts de guerre militaire et politique français qui prévoyaient dès 1917 à côté du retour de l'Alsace-Lorraine soit une annexion des territoires de la rive gauche du Rhin à la France soit leur autonomisation par rapport à l'empire allemand.¹⁰¹ L'aspect de la *volonté*, formulé par de Coulanges et qui aurait pu être mis en pratique dans un plébiscite, disparut complètement du discours officiel.

Dans la même année, le *Service géographique de l'Armée*¹⁰² créa un *Bureau d'Études d'Alsace-Lorraine* (BEAL), chargé de mener une propagande active – semblable à celle de l'Allemagne. Sous forme de conférences, brochures, tracts et articles de journaux sur la question d'Alsace-Lorraine, la population devrait être convaincue de la justesse de la cause pour laquelle les poilus combattaient. Cet effort de propagande permit de relancer l'idée de l'Alsace-Lorraine française au moment où les Allemands évoquaient la possibilité de faire évoluer le statut du *Reichsland* vers l'autonomie. La majorité en France partageait alors la conviction que malgré son appartenance au *Reich* depuis plus de près d'un demi-siècle, l'Alsace-Lorraine était restée fondamentalement française. Ainsi, le *Bureau* expliqua dans un pamphlet envoyé à la *Commission de Géographie du Service géographique de l'Armée* :

l'âme alsacienne, vibrante, fière, passionnée de liberté, éprise d'idéal, assoiffée de justice, jalouse de ses traditions, confiante dans ses immortelles destinées, nationalise au plus haut degré, et profondément religieuse, se trouve être l'antipode même de la mentalité allemande. Elle est la véritable sœur de l'âme française, libérale,

⁹⁸ Smith, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) », op. cit.

⁹⁹ Dans une brochure, l'historien Edouard Driault, directeur du *Comité de la rive gauche du Rhin*, proclamait par exemple « Pas de paix durable sans la barrière du Rhin » (Paris : Flory, 1917). Voir aussi Ernest Babelon, *La rive gauche du Rhin : les revendications françaises dans l'histoire* (Paris, 1917).

¹⁰⁰ Selon Peter Schöttler, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », dans *Genèses*, 14 (1994), 63-82, 66, cette offensive était avant tout un phénomène français, puisque c'était la France qui voulait revenir sur le Rhin et récupérer l'Alsace-Lorraine.

¹⁰¹ Voir Soutou, « La France et les Marches de l'Est 1914-1919 », op. cit.. Cependant, *Le Comité d'Études*, formé en 1917 à l'initiative du gouvernement français qui réunissa les historiens et géographes les plus réputés de la France tels qu'Alphone Aulard, Charles Seignobos, Ernest Denis, Christian Pfister, Paul Vidal de la Blache et Lucien Gallois, s'exprima contre une annexion définitive de la rive gauche.

¹⁰² Jean Martin, « Le Service géographique de l'Armée », dans *L'information géographique*, 2/5 (1937), 206-207.

respectueuse de la liberté individuelle et des coutumes de chacune de ses provinces, et c'est ce libéralisme et cette tolérance même qui ont conquis à jamais à notre pays le cœur et la pensée de l'Alsace.¹⁰³

Dans la même veine, le rapport du *Service géographique de Labry* conclut que « les Alsaciens n'ont jamais douté de ce qu'ils souhaitent le plus : leur retour à la France ». ¹⁰⁴ Et Louis Batiffol entreprit de démontrer dans *Les Anciennes Républiques alsaciennes*, publiées en 1918, que les Alsaciens-Lorrains étaient des Celtes qui n'avaient jamais été chassés de leur patrie par les tribus allemandes.¹⁰⁵ En ce sens, les propagandes française et allemande de 1917/1918 traitaient de la *question d'Alsace-Lorraine* de manière similaire, tout en soulignant leur propre héritage culturel national.

Selon Joseph Schmauch, « les thèmes de cette propagande française sont très caractéristiques des préjugés et de la méconnaissance de la situation réelle en Alsace-Lorraine »¹⁰⁶, où les paramètres religieux et générationnels jouaient un rôle particulièrement important. En effet, en France, l'on savait, finalement, que peu de choses sur la réalité en Terre d'Empire¹⁰⁷ – une réalité que l'on imaginait conforme aux images de Hansi. Cette vision était entretenue par les rapports publiés par les différents services géographiques qui se basaient sur des publications de Maurice Barrès, décrivant (de la même manière anachronique que Hansi) une Alsace-Lorraine rurale et romantique, contribuant ainsi au mythe des provinces perdues. Ces images se concentraient sur la vie communale dans les villages où les Alsaciens-Lorrains, loin de l'influence et des immigrés allemands, avaient maintenu la langue et la culture française. En revanche, la ville de Strasbourg, qui connut un afflux considérable d'immigrés allemands et qui était perçue comme étant largement influencée par la culture germanophone, était souvent exclue

¹⁰³ AN, AJ³⁰ 297, L'Alsace. Renseignements géographiques, ethniques et industriels, 1917.

¹⁰⁴ AN, AJ³⁰ 105, Service géographique de Labry : Cartes et Notices sur l'Alsace-Lorraine et les régions voisines, 2 février 1917.

¹⁰⁵ Louis Batiffol, *Les Anciennes Républiques alsaciennes* (Paris, 1918), 23-27.

¹⁰⁶ Schmauch, « Les services d'Alsace-Lorraine », op. cit.

¹⁰⁷ AN, AJ³⁰ 105, *L'Alsace-Lorraine depuis 1914* : un rapport vers la fin de l'année 1917 ressent encore la nécessité de mentionner qu'il existait toujours une partie française et une partie allemande de l'Alsace-Lorraine, alors que la partie principale était encore occupée par les Allemands : « A l'heure actuelle, l'Alsace est donc divisée en deux parties dont l'une, la plus faible encore à l'heure actuelle, est incluse dans la zone des armées françaises. L'autre, au contraire, celle qui comprend les principaux centres de population est encore aux mains de l'ennemi ».

de ces images.¹⁰⁸ La propagande, tout comme la politique et la littérature des années 1920 niaient catégoriquement l'influence de l'élément allemand sur la population et ainsi la culture d'Alsace-Lorraine.

Il y a des petits villages isolés au milieu des espaces ruraux, qui le soir, à l'heure où l'on voit rentrer les bêtes et les gens, m'apparaissent comme des gaufriers et je crois que tout être, fut-il barbare ou prussien, souris à leur action patiente et persistante, y deviendrait lentement lorrain. C'est un jardin de Paradis et l'homme de la Prusse orientale ne songe pas à le nier.¹⁰⁹

Cependant, plusieurs rapports officiels démontrent qu'il ne s'agissait pas d'une méconnaissance de la part du gouvernement : le secrétaire général de la *Société Belfortaine d'Émulation* souligna par exemple en novembre 1917 qu'« il y a du tirage, même en Alsace, surtout dans certaines classes. Bien des curés préféraient l'état tampon. Pour quelle raison ? Il faut la rechercher dans la séparation de l'État et de l'Église. Ce qui leur fait peur, c'est surtout l'instruction laïque. Et de fait on cherche même déjà à faire des empiètements sur le statu quo ».¹¹⁰ Dans la même veine, le long rapport du *Service géographique de Labry* souligna la question générationnelle : « (f)idèles aux usages, aux traditions et aux espoirs de la France sont presque tous les prêtres à cheveux blancs, mais eux aussi deviennent de plus en plus rares. Les tout jeunes prêtres formés par la faculté de théologie de Strasbourg se ressentent très nettement de l'influence allemande et seraient plutôt hostiles à la France par une déviation de l'esprit religieux ».¹¹¹

En 1917/1918, la France orienta clairement sa politique dans le sens de la réintégration et de l'assimilation totale et inconditionnelle de l'Alsace-Lorraine. Bien que, grâce au travail des services différents, l'on reconnaissait une certaine influence allemande, incontestable après près de 50 ans, la propagande officielle, n'avait de cesse de souligner la nature française des provinces. La dernière année de guerre fut décisive.

¹⁰⁸ Il en est autrement en ce qui concerne la cathédrale de Strasbourg – plus précisément la vue de la cathédrale à distance, symbole de l'Alsace-Lorraine lointaine.

¹⁰⁹ AN, AJ³⁰ 105, Service géographique de Labry : Cartes et Notices sur l'Alsace-Lorraine et les régions voisines, 2 février 1917, p. 6

¹¹⁰ AN, AJ³⁰ 339, Rapport intitulé « Sentiments Alsaciens » du Secrétaire Général de la Société Belfortaine d'Émulation, envoyé à un C. Oberreiner à Jersey, Belfort, 16 novembre 1917.

¹¹¹ AN, AJ³⁰ 105, *Comment est l'Alsace-Lorraine ? Comment la gagner ?*

3.4. La question d'Alsace-Lorraine face à la fin du conflit

3.4.1 L'Allemagne et l'année troublante

En janvier 1918, Wilson annonça son programme de quatorze points, dont le huitième prévoyait le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Dorénavant, la restructuration des provinces ne pouvait plus être traitée en tant qu'affaire intérieure du *Reich*. La *question d'Alsace-Lorraine* était devenue internationale. Si le chancelier Hertling accepta le programme de Wilson, il refusa, cependant, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Cette position officielle ne changea pas jusqu'à la fin septembre.

Au printemps 1918, suite à la signature du traité de Brest-Litovsk, ce fut de nouveau l'allégresse en Allemagne. Jamais, la victoire ne parut aussi proche. À Metz, des manifestations quotidiennes avaient lieu autour du *Feldgrau* 'en fer'.¹¹² Mais dans la deuxième moitié de l'année, tout changea. Dès l'été, la défaite s'annonça. En outre, sur la population affaiblie par la pénurie, l'épidémie de grippe espagnole fut particulièrement meurtrière. Dans ce contexte et face à la situation militaire, la question d'Alsace-Lorraine prit une nouvelle direction. L'idée du plébiscite, sujet si péniblement évité par les Français, gagnait désormais en popularité de l'autre côté du Rhin.

Jusqu'à ce moment, la censure interdisait tout débat journalistique au *Reichsland* sur la *question d'Alsace-Lorraine* afin d'éviter toute sorte d'agitation et d'incertitude parmi la population. Les journaux alsaciens-lorrains qui discutaient le sort de la région en défendant une position différente que celle de la OHL, son démembrement possible, ou encore qui promouvaient l'autonomie, faisaient face à des sanctions.¹¹³

En mai 1918, la *Bürger-Zeitung* poussa le gouvernement à lever la censure afin qu'un débat public puisse mener à une solution définitive de la *question*.¹¹⁴ Quelques jours plus tard, le

¹¹² Des délégations venaient enfoncer leurs clous (contre un don) dans cette gigantesque statue représentant un soldat allemand, tout en chantant le *Deutschland über alles*. Le produit de leur vente était affecté à des œuvres militaires. Les journaux publiaient des listes, indiquant le nombre de clous vendus. Voir par exemple la *Lothringer Zeitung* du 15 avril 1918 qui publia, avec une certaine fierté, la 34^e *Nägelliste* (la « liste de clous »). Roth, *La Lorraine annexée*, 641.

¹¹³ Christopher Fischer, « Of occupied territories and lost provinces : German and Entente Propaganda in teh West during World War I », dans Troy R.E. Paddock (éd.), *World War I and Propaganda* (Boston : Brill, 2014), 199-221.

¹¹⁴ *Bürger-Zeitung*, 8 mai 1918, p. 1 : « Keine Übergangs-Lösungen mehr! Das wird von der Bevölkerung abgelehnt! Wenn schon eine Änderung der elsass-lothringischen Verfassung für notwendig erachtet werden sollte, dann muss Endgültiges geschehen. Über den Abschnitt der Versuche sind wir hinaus. Weil aber Bindendes zu

député Hermann Wendel se plaignit à nouveau au *Reichstag* des excès de zèle de la police militaire en Terre d'Empire, citant des Alsaciens-Lorrains victimes d'arrestations arbitraires. Dans un véritable réquisitoire contre le régime militaire allemand et tout politique d'oppression au *Reichsland*,¹¹⁵ Wendel souleva l'idée du plébiscite. Selon lui, l'Allemagne aurait perdu les bonnes grâces de la population :

Toute personne au courant de ce qui se pense en Alsace-Lorraine peut affirmer qu'avant la guerre, en cas de plébiscite, les quatre cinquièmes des habitants se fussent prononcés en faveur de l'Allemagne ; mais, si les Alsaciens-Lorrains étaient consultés aujourd'hui, il est certain qu'en grande majorité ils se prononceraient pour la France. Si l'on veut remédier à cet état de choses, il ne suffit pas de modifier la loi sur la détention par mesure de sûreté, il faut encore accorder l'autonomie à l'Alsace-Lorraine.¹¹⁶

De nombreux historiens se sont référés, entre autres, à ce discours de Wendel – suite auquel d'autres personnages s'exprimèrent de manière semblable – afin de souligner que si jamais il y avait eu une sorte de rapprochement entre la population indigène alsacienne-lorraine et le *Reich* (sans définir ce rapprochement), celle-ci aurait été détruite pendant les deux dernières années de la guerre. Or, la réponse du député Charles Hauss (Centre) – trop souvent ignorée par l'historiographie – suggère une vision plus nuancée. Soulignant qu'il fallait, en effet, améliorer la situation au *Reichsland*, ce dernier redonna pourtant espoir dans le possible futur allemand de l'Alsace-Lorraine.

Quant aux déclarations du député Wendel au sujet du plébiscite en Terre d'Empire, je les considère comme une invitation publique et sérieuse à mettre fin aux maux qui sévissent en Alsace-Lorraine. Quel serait le résultat d'un tel plébiscite ? Ni le député Wendel ni nous autres ne le saurions prévoir. Si un plébiscite avait lieu maintenant, il trahirait à coup sûr le mécontentement causé dans le pays par les abus du pouvoir militaire. Mais si le Reichstag continue à remplir son devoir comme il l'a toujours fait, et si le peuple alsacien-lorrain se rend compte qu'il a en lui un puissant protecteur, ce mécontentement se dissipera et le plébiscite ne donnera pas

schaffen ist, so können nur eine Erörterung auf der Grundlage breitester parlamentarischer Verhandlungen und Besprechungen in der Presse fördernd sein ».

¹¹⁵ Cité dans Jules Weill, *L'Alsace et les Alsaciens pendant la guerre, Schutzhaft et expulsion politique* (Strasbourg, 1921), 151-153 ; voir également Rossé, et al. ; *Das Elsass von 1870 – 1932*, I, 339.

¹¹⁶ SHAT, 16 N 1268, Service de Renseignement de Belfort, Bulletin Alsacien-Lorrain, 18 juin 1918 : un débat sur l'Alsace-Lorrain au Reichstag ; discours des députés Wendel et Hauss : « ... En Alsace-Lorraine, les généraux sont victimes d'hallucinations : une femme a été condamnée par un tribunal militaire, comme s'étant livrée à une manifestation francophile, parce qu'elle portait une coiffure bleue, une ceinture blanche et des bas rouges ».

ce résultat que j'ai laissé entrevoir. Faites donc en sorte qu'il ne nous coûte nul effort de dire : 'Je suis un sujet allemand et je suis heureux de faire mon devoir d'Allemand.'¹¹⁷

Le 27 juin 1918, Hauss souligna devant le *Reichstag* que le militaire allemand interdisait les manifestations en faveur de l'autonomie, alors que quatre cinquièmes de la population y étaient favorables. Dans la même veine, une brochure, suggérant qu'en cas d'annexion les Alsaciens-Lorrains favoriseraient la Bavière, fut censurée, alors que la *Straßburger Post* eût seulement le droit de publier un article prônant l'incorporation à la Prusse.¹¹⁸ Le 14 juin, l'*Elsässer Kurier* publia le discours de Hauss, cité plus haut.

Bien qu'à cause de la censure générale, ce débat n'eut que peu d'écho dans la presse alsacienne-lorraine, le Bulletin Alsacien-Lorrain du Service de Renseignement de Belfort y vit quand même un résultat : dans la grande presse, un nouvel effort de propagande anti-française sembla avoir été jugé nécessaire.¹¹⁹ En juillet 1918, le chancelier leva la censure de la loi du 11 avril 1915, et autorisa la discussion publique sur l'avenir de l'Alsace-Lorraine, à condition que les propos soient « exemptés de remarques pouvant renforcer la volonté de guerre de nos ennemis ». ¹²⁰ Plusieurs voix se levèrent encore une fois afin de souligner l'importance de l'annexion du *Reichsland* à la Prusse et le danger de l'autonomie.¹²¹ Outre la *Landgesellschaft*

¹¹⁷ SHAT, 16 N 1268, Service de Renseignement de Belfort, Bulletin Alsacien-Lorrain, 18 juin 1918 : un débat sur l'Alsace-Lorraine au Reichstag ; discours des députés Wendel et Hauss : selon le député Groeber (centre), « [l]es députés d'Alsace-Lorraine eux-mêmes nous ont déclaré à plusieurs reprises que l'état d'esprit des populations est, en somme, excellent dans leur pays. » Selon la conclusion du rapport, ces deux discours auraient provoqué une grosse émotion en Allemagne. Cependant, il ne cite que deux journaux. Si la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* déclara les propos de Wendel comme « fausses et insoutenables », la *Frankfurter Zeitung* reconnut quand même qu'il fallait « mettre fin aux abus en Alsace-Lorraine. » Un troisième journal, la conservatrice *Kreuz Zeitung*, ne mentionna pas les discours. Ainsi, le rapport suggéra que les discours, surtout celui de Wendel – répondant plutôt à la vision française –, n'avaient rencontré que peu d'écho dans la presse allemande, cherchant à ignorer la réalité d'une population alsacienne-lorraine aspirant à la libération. Le 11 juin 1918, la *Straßburger Post* précisa : Wendel n'avait pas suggéré que le Reichsland serait devenu incontestablement francophile à cause de la guerre ; il avait seulement fait remarquer que dans le cas d'un référendum, un sentiment de protestation contre l'état militaire se déchargerait. « Ainsi, les Français ne peuvent pas exploiter les mots de Wendel comme preuve de leur soi-disant droit à l'Alsace-Lorraine ». (p. 2)

¹¹⁸ AN, AJ³⁰ 120.

¹¹⁹ SHAT, 16 N 1268, Service de Renseignement de Belfort, Bulletin Alsacien-Lorrain, 28 juin 1918.

¹²⁰ ADBR, 22 AL 70 : « (...) frei von Äußerungen, aus denen unsere Feinde eine Verstärkung ihres Kriegswillens schöpfen können ».

¹²¹ HStAS, M 30/1 Bü 325 : un pamphlet intitulé *Die Verwaltung von Lothringen* d'un C. Flössel de Hagendingen, préparé à l'attention de la *Landgesellschaft Westmark* le 2 août 1918 souligna que « der Grundzug des lothringischen Charakters ist Unentschlossenheit, Langsamkeit und Bequemlichkeit mit einem starken Hang zur Selbstsucht. In mancher Beziehung kommt er dem französischen Nationalcharakter nahe... » La fondation et le but de cette société (en mars 1918) causa des débats dans le *Reichstag*. Selon le *Schwäbischer Merkur*, 25 février 1918,

Westmark, le *Verband Wiederaufbau* signala aussi le danger d'un démembrement, et ceci « indépendamment de la forme politique future de l'empire allemand ». ¹²² Suivant l'esprit du Commandement suprême de l'armée ¹²³, la *Neue Preußische Zeitung* souligna le 9 août les erreurs commises dans le passé, et elle précisa « qu'avec l'autonomie grandissante de l'Alsace-Lorraine, les tendances françaises avaient augmenté au *Reichsland* et avaient trouvé une vaste résonance au Landtag ». ¹²⁴ Par conséquent, le journal considéra comme nécessaire un comportement plus strict afin de détruire toute agitation francophile.

En revanche, de nombreux autres journaux suivaient désormais plutôt l'opinion de Hauss selon lequel le mécontentement général contre le régime militaire ne signifiait pas nécessairement la volonté unanime des Alsaciens-Lorrains de devenir français. Et aussi la *Straßburger Post* était toujours convaincu qu'en cas de plébiscite, la majorité des habitants opteraient pour l'Allemagne :

Le mécontentement avec les méthodes prussiennes a maintenu, au pays, les vieilles sympathies pour la France qui se seraient certainement déjà éteintes si l'on avait gouverné le pays à temps au moins par des Badois et non pas par des Prussiens. Cependant, l'opposition contre le système politique prussien seul ne rend pas encore Français des agriculteurs et ouvriers. ¹²⁵

Dans la deuxième moitié de l'année 1918, l'on constate un développement de la situation. Jusqu'alors, il n'avait pas été question pour le gouvernement allemand de remettre en cause l'appartenance de l'Alsace-Lorraine au *Reich*. Et avec l'amélioration de la situation militaire dès le printemps, la position du gouvernement vis-à-vis du *Reichsland* ne changea pas jusqu'en

p. 1, il importait de donner aussi vite que possible à l'Alsace-Lorraine des garanties légales sérieuses pour son avenir économique.

¹²² HStAS, M 30/1 Bü 89 : « Der unterzeichnete Verband vertritt durch den Anschluss fast aller größeren elsässischen Industrie- und Gewerbebetriebe durch Anschluss der drei Handelskammern und der wirtschaftlichen Körperschaften, der großen Banken des Landes sowie der großen und mittleren Städte das gesamte Wirtschaftsleben des Elsass, soweit es auf Industrie, Gewerbe und Handel beruht ».

¹²³ Dans la suite du présent travail, nous utiliserons l'abréviation du terme allemand *Oberste Heeresleitung* : OHL lorsque nous nous référerons au Commandement suprême de l'armée allemande.

¹²⁴ *Neue Preußische Zeitung*, 9 août 1918 : « (...) dass sich mit der zunehmenden Selbständigkeit Elsass-Lothringens auch die französischen Tendenzen im Reichsland verstärken und im Landtag ein breites Echo fanden ».

¹²⁵ *Straßburger Post*, 11 août 1918 : « Die Unzufriedenheit mit den preußischen Methoden hat im Lande die alten Sympathien für Frankreich erhalten, die sicherlich schon längst erloschen wären, wenn man in dem Lande rechtzeitig wenigstens durch Badenser statt durch Preußen regiert hätte. Aber die Opposition gegen das preußische Regierungssystem macht schließlich deutsche Bauern und Arbeiter noch nicht zu Franzosen » ; voir également *Mülhauser Volkszeitung*, 7 octobre 1918, p. 1 : « Frieden oder Fortsetzung des Krieges ? » Dans le carton AJ³⁰ 120 dans les Archives Nationales françaises se trouvent d'autres articles qui expriment une opinion semblable.

automne. Mais face à la défaite désormais inévitable, la situation évolua. En effet, à partir de septembre 1918, Berlin commença à envisager sérieusement ce qui avait été refusé à l'Alsace-Lorraine en 1911 : l'octroi de l'autonomie dans le cadre du *Reich*, puis l'encouragement d'une propagande neutraliste. Cependant, il n'était toujours pas question d'abandonner le *Reichsland* complètement. Ainsi s'explique par exemple que le 8 août 1918, le prince Guillaume de Hohenzollern acheta le château de baron Renuard de Bussière à Otrrott en Basse-Alsace, avec « l'intention d'y demeurer une partie de l'année ». ¹²⁶ Comme le souligna le journal conservateur *Kreuz Zeitung*, le retour de l'Alsace-Lorraine à la France n'entra pas en ligne de compte pour les conservateurs prussiens. ¹²⁷ La *Kaiserliche deutsche Gesandtschaft* de Berne rapporta que Wilhelm Kapp continua son travail de renseignement (*elsass-lothringische Aufklärungsarbeit*) en Suisse où il chercha à gagner des cercles catholiques pour la création d'un magazine de propagande germanophile, l'*Alemannische Rundschau*. ¹²⁸ En même temps, la OHL encouragea la distribution massive d'un « appel à l'Armée et à la Partie » (*Aufruf an Heer und Heimat*) dans les communes au *Reichsland*, mettant la population en garde contre la propagande ennemie et le mauvais traitement des prisonniers de guerre en France. ¹²⁹

Un mois avant la fin de la guerre, alors que la défaite n'était qu'une simple question de jours, certains crurent toujours à une solution de la question alsacienne-lorraine favorable pour l'Allemagne. ¹³⁰ Hauss avait pressé les représentants de la majorité parlementaire dès le 28 septembre à prendre rapidement une attitude très nette en faveur de l'autonomie. À la séance du Comité intergroupe, il déclara que bien que l'opinion publique se soit détériorée, « je suis

¹²⁶ SHAT, 16 N 1535, Ministère de la Guerre, Service d'Alsace-Lorraine : Bulletin périodique économique et financier administration municipale 10 septembre 1918.

¹²⁷ *Kreuz Zeitung*, 12 septembre 1918, p. 1 : « Gegen die französischen Denkmäler in Elsass-Lothringen »

¹²⁸ HStAS, M 30/1 Bü 325.

¹²⁹ ADBR, 69 AL 6. Ainsi, la OHL commanda, le 9 septembre 1918, 2 000 exemplaires à distribuer à Strasbourg, ainsi que 900 exemplaires destinés au cercle de Mulhouse.

¹³⁰ SHAT, 6 N 154, Service de Renseignement militaire, 30 octobre 1918 : « D'après des informations parvenues directement de Berlin au correspondant du *Berliner Tagblatt* en Suisse, le Gouvernement a préparé la solution de la question d'Alsace-Lorraine telle qu'il veut la proposer à l'Entente : plébiscite, auquel prendra part la population qui se trouvait en Alsace-Lorraine au moment où la guerre a éclaté. En conséquent – et d'après plusieurs témoins récemment rentrés d'Alsace en Suisse – l'Allemagne travaille activement le paysan au point de vue politique, en vue du prochain plébiscite. Plusieurs Alsaciens indigènes ont été approchés par des agents allemands qui cherchent à les mettre du côté de l'Allemagne contre des compensations matérielles et politiques. Aux fonctionnaires originaires du pays, on donne des avancements et des augmentations de salaire. D'autres Alsaciens ont été sollicités d'entrer comme employés dans l'administration publique avec la promesse de grosses rétributions et de brillante carrière ».

persuadé qu'en cette ultime heure il est possible que quelque chose se passe, quelque chose de favorable. Mais pas de demi-mesure, mais quelque chose qui plaise au peuple... Les chicanes doivent cesser, la détention préventive doit être réglée ». ¹³¹ Le 2 octobre, l'*Auswärtige Amt* s'adressa à Schwander en lui demandant de faire progresser la propagande proallemande pendant les mois à venir – par exemple en assurant la diffusion massive de textes anti-français.

Au regard de développements possibles, il semble désirable de prendre toutes les précautions que de telles publications, présentant la question alsacienne-lorraine de notre point de vue ou l'influençant dans notre sens, entrent, dans les prochains mois, largement dans le public au *Reichsland*. ¹³²

Cependant, le 4 octobre 1918, le nouveau chancelier Max von Baden tira la sonnette d'alarme et demanda, dans une note envoyée au président américain, l'armistice, dans laquelle il précisait qu'il acceptait désormais les quatorze points sans réserve. Au niveau du droit international, le destin de l'Alsace-Lorraine était alors scellé. Pour le gouvernement allemand, ceci ne signifia pas, cependant, une solution définitive de la *question d'Alsace-Lorraine*. Le lendemain, le chancelier présenta devant les délégués du *Reichstag* son programme dans lequel, en accord avec la majorité parlementaire, il octroyait l'autonomie à l'Alsace-Lorraine. Les phrases marquantes de ce discours furent affichées dans les rues de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Metz. ¹³³ Se fiant aux idées de Hauss, selon lequel un plébiscite organisé six mois après la conclusion de la paix donnerait une majorité pour l'Allemagne, si l'on était prêt à donner maintenant des concessions à l'Alsace-Lorraine, Berlin commença à planifier la situation d'après-guerre.

Un télégramme déchiffré de Berne, envoyé le 5 octobre 1918, indique que le prince Alexandre de Hohenlohe envisageait de faire paraître à Zurich une brochure intitulée « le sort de l'Alsace-Lorraine » dans laquelle il préconisait un référendum, mais seulement après

¹³¹ Erich Matthias et Rudolf Morse, *Der Interfraktionelle Ausschuss 1917/18. Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien*, vol. II (Düsseldorf : Droste, 1959), 710-717.

¹³² BArch, R 901 / 71673 : « In Hinblick auf mögliche Entwicklungen scheint es wünschenswert, dafür Vorsorge zu treffen, dass solche Schriften über Elsass-Lothringen, die die elsass-lothringische Frage von unserem Standpunkt aus darstellen oder in unserem Sinne wirken können, in den nächsten Monaten in möglichst weitem Umfange in den Reichslanden ins Publikum dringen ». Le *Auswärtiges Amt* décida de motiver les libraires davantage de faire distribuer ces publications au *Reichsland* en leur accordant un rabais de 50-60% (au lieu des 33-40% réguliers). Attaché à ce communiqué se trouve une liste de 27 titres d'auteurs, tels que Wendel, Strupp, Kannengiesser, Borries, Schneegans, Kreuzkam, e.a.

¹³³ ADM, 12 AL 200.

l'évacuation du pays par les troupes françaises et allemandes et sous un contrôle neutre. Trois jours plus tard, le 8 octobre, Schwander fut appelé d'urgence à Berlin et demandé d'accepter le poste de *Statthalter* en Alsace. De retour à Strasbourg, il constata que les opinions exprimées de la part de la population étaient très partagées : alors que certains étaient convaincus de la victoire allemande, d'autres pariaient plutôt sur une victoire française. Mais tous restaient dans une attitude prudente et attentiste.¹³⁴

Dès septembre/octobre, anticipant une défaite prochaine de l'armée allemande, de nombreux immigrés allemands quittèrent le *Reichsland*. La littérature allemande n'hésita pas à s'appropriier leur sort, tout comme d'ailleurs les journaux contemporains ainsi que l'administration allemande. Cependant, un très grand nombre d'immigrés resta en Alsace-Lorraine. Beaucoup cherchaient à convaincre le gouvernement de la nécessité d'un plébiscite. Encore le 11 octobre, un notaire de Strasbourg envoya un télégramme à von Payer, soulignant que « même dans le cas d'un référendum aucunement influencé sur la question de savoir si le pays devrait devenir une province française, l'on pourrait s'attendre à un résultat favorable [pour le *Reich*] – à part certains cercles comme Colmar et Mulhouse ». ¹³⁵

Quoi qu'il en soit, dans le contexte de la situation militaire, ce programme d'autonomie était rapidement dépassé par les événements.¹³⁶ Vers la mi-octobre, des voix se levèrent à Berlin

¹³⁴ Au cours de la séance du cabinet de guerre, le 18 octobre 1918, von Payer rapporta des propos tenus par Schwander : « Le *statthalter* ne croit pas que le projet de loi sur l'autonomie alsacienne puisse être actuellement adopté, car personne ne sait ce que Wilson veut faire de l'Alsace-Lorraine. Les députés craignent qu'en participant à présent au projet d'autonomie... ils n'en subissent les conséquences dans le cas où l'Alsace tombe aux mains de la France ». Cité dans Baechler, *Le grand tournant*, 17. Dans une note à Payer, Naumann s'exprime très en faveur du choix de Schwander comme Statthalter à Stresbourg. Ce dernier, ainsi Naumann, serait la personne idéale pour réaliser le projet d'autonomie favorable à l'Allemagne. BArch, R 703 / 33, 7 octobre 1918.

¹³⁵ ADBR, 84 J 2 : « Als reichsländischer Notar seit über 30 Jahren in engster Fühlung mit Bevölkerung im französischen und im deutschen Sprachgebiet einstehe ich dafür, dass bei Herbeiführung selbst gänzlich unbeeinflusster Willensäußerung des Volkes, ob das Land französische Provinz werden soll, das Ergebnis bei Erwägung autonomen Bundesstaates des Reiches durchweg mit Ausnahme weniger Kreise wie Colmar und Mülhausen für uns günstig zu erwarten steht. Bei Erwägung autonomen Staates außerhalb des Reiches, selbst bei gewissen Verwaltungsgemeinschaften, ist überwältigendes Ergebnis gegen Frankreich sicher. » Justizartzt Dr. Carlebach, kaiserlicher Notar in Diedenhofen. Dans la même veine, la *Straßburger Post* cita, le 9 novembre 1918, un député du *Landtag* selon lequel des réformes motiveraient 75% de la population de voter, en cas de plébiscite, pour l'Allemagne : « (w)enn die von mir vorgeschlagenen Reformen durchgeführt werden würden, stimmten bei einem Plebiszit 75 Prozent der elsässisch-lothringischen Bevölkerung für Deutschland ».

¹³⁶ Voir Roth, *La Lorraine annexée*, 642-647, et Baechler, « L'Alsace entre la guerre et la paix », 323-344.

Une lettre adressée au major Otto von Stülpnagel, datée du 15 octobre 1918, démontre clairement que le commandement suprême du groupe d'armée Herzog-Albrecht calculait encore avec les deux possibilités d'une Alsace-Lorraine allemande ou française : « Steht die OHL auf dem Standpunkt, Elsass-Lothringen bleibt doch nicht deutsch, dann kann es natürlich stark belegt werden. Glaubt man Elsass-Lothringen bei den Friedensverhandlungen

préconisant vivement de sauver ce qui pouvait encore l'être. Dans un discours célèbre tenu au *Reichstag* (et ensuite imprimé par tous les grands journaux), le député alsacien Eugène Ricklin s'exprima clairement en ce sens :

Qu'est-ce que le gouvernement attend des réformes qu'il pense introduire en Alsace-Lorraine ? – Il espère qu'elles contribueront à y soutenir (*version originale* : favoriser) le courant d'opinion favorable à l'Allemagne. Pour éviter des espérances trompeuses, nous tenons à dire toute la vérité : tout ce qui pourrait maintenant se faire à Berlin ou à Strasbourg n'apportera aucun changement notable à l'état d'esprit en Alsace-Lorraine (mouvements) – la question d'Alsace-Lorraine est devenue une question internationale qui sera réglée au congrès de la Paix. Nous supposons qu'alors notre peuple, en application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, aura à décider lui-même de son sort politique. Il faut donc aujourd'hui éviter tout ce qui pourrait anticiper sur la décision qu'il prendrait alors librement. La question d'Alsace-Lorraine étant devenue une question de droit international, nous estimons que le mandat d'obtenir l'autonomie de notre pays est dépassé par les événements. Si l'autonomie avait été accordée plus tôt, beaucoup de malheurs et peut-être aussi cette guerre auraient pu être évités.¹³⁷

Reconnaissant que l'autonomie telle que l'avait imaginée le *Reich* était de moins en moins attrayante pour les Alsaciens-Lorrains, Berlin estima que la neutralité empêcherait au moins la simple réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France. Malgré la défaite inévitable au champ de bataille, l'on était alors toujours d'avis que le retour des provinces à la France, tel que propagé par la propagande française dès le début du conflit, pourrait être évité – et que le peuple alsacien-lorrain s'opposerait à cette option. La grande majorité des industriels, craignant l'annexion française, partageait cette vision et soulignait les inconvénients majeurs de la concurrence française surtout pour l'industrie de textile – mais aussi pour les vignerons qui allaient souffrir sous la concurrence des vins français.¹³⁸

halten zu können, möchte ich von einer starken Belegung abraten. Ich hoffe, dass bei allen maßgebenden Stellen kein Zweifel mehr über die Stimmung hier im Land ist ». HStAS, M 30/1 Bü 325

¹³⁷ AN, AJ³⁰ 119, Déclaration du député Ricklin au Reichstag, 23 octobre 1918. Voir aussi *Mülhauser Volkszeitung*, 25 octobre 1918.

¹³⁸ ADBR, 22 AL 127, lettre d'un Hermann Röchling de Völklingen, 21 octobre 1918 : « Eine Abstimmung darüber würde heute auch sicher pro-Frankreich ausfallen, eine Abstimmung hingegen, ob Elsass-Lothringen neutral, d.h. ein selbständiger Staat wäre, würde 4/5 der Bevölkerung hierfür gewinne, denn Elsass-Lothringen selber würde durch den Anschluss an Frankreich leiden. (...) Unter diesen Umständen gewinnt der Gedanke sehr rasch an Boden, Elsaß-Lothringen neutral werden zu lassen, und zwar bei Elsässern, Lothringern und Deutschen des Landes. Neutral müsste es von den hohen Kriegslasten befreit sein und könnte später, wenn der Frieden geschlossen ist, in unserem Zollverbände bleiben und dadurch seine bisherige Stellung zur Stärkung unserer Wirtschaft behalten ».

La presse allemande – et surtout alsacienne-lorraine – connut, dans ces jours, un vif débat sur la neutralité et, d’une manière générale, sur l’avenir de l’Alsace-Lorraine. Alors que les feuilles libérales (*Strassburger Neueste Nachrichten*, *Strassburger Bürgerzeitung*, *Elsässer Tageblatt*) s’exprimèrent clairement en faveur de la neutralité, la presse catholique (*Elsässer Kurier*, *l’Elsässer*) adopta une attitude prudente, tout en écartant la solution allemande.¹³⁹ Lors d’une séance du Cabinet de guerre le 16 octobre, Scheidemann s’exprima pour une propagande massive en faveur de la neutralité. Il ne rencontra pas d’opposition, Bien que Wilhelm Kapp avait déclaré le 21 octobre qu’un plébiscite serait défavorable pour l’Allemagne parce qu’une majorité de la population, quoique favorable à la neutralité, n’oserait pas s’exprimer dans ce sens par crainte de représailles de la France, Schwander affirma qu’il fallait dorénavant soutenir le mouvement de neutralité. Le 26 octobre, ce dernier déclara dans un rapport au chancelier qu’en cas de plébiscite, la majorité de la population se prononcerait pour un état indépendant et neutre, afin de ne plus être la pomme de discorde entre les deux nations.¹⁴⁰ Dans les séances du Cabinet de guerre, plusieurs voix s’exprimèrent désormais également pour le soutien de la propagande neutraliste.

Berlin ne reprit donc la question de la neutralité du *Reichsland* qu’en octobre 1918, lorsque sa défaite était certaine, et déclencha, en Alsace-Lorraine et en Suisse, une propagande en faveur d’une neutralité.¹⁴¹ Cette propagande s’adressait non seulement aux Alsaciens-Lorrains, mais aussi à l’opinion internationale. Le but était de convaincre les alliés de la nécessité (et de la volonté de la population) d’un plébiscite. Par conséquent, la Suisse (pays neutre) fut un lieu privilégié de cette propagande.¹⁴² Cette propagande ne rencontra, cependant, que très peu d’écho.

¹³⁹ Baechler, « L’Alsace entre la guerre et la paix », 52.

¹⁴⁰ *Ibid.*, 44.

¹⁴¹ Baechler, « La question de la neutralité de l’Alsace-Lorraine », op. cit.

¹⁴² Pour l’activité des associations d’Alsaciens-Lorrains en Suisse, ainsi qu’une analyse détaillée des journaux et brochures, imprimées ou introduites, voir Joëlle Rieder, « L’Alsace-Lorraine dans la propagande 1914-1919. Lieu privilégié d’affrontement de deux conceptions de la nationalité », Mémoire de Licence (Université de Fribourg en Suisse, 1986), qui dénombre, 27-28, 124 brochures de propagande sur l’Alsace-Lorraine de 1915 à 1919, soit 88 en faveur des thèses françaises, 30 en faveur des thèses allemandes, et 6 en faveur de la neutralité.

En Suisse, l’agent le plus actif de la propagande allemande était l’*Elsässer Bund*. Inquiet du succès de la propagande française sur place, l’ambassadeur allemand à Berne, le baron von Romberg, suggéra en 1917 de créer une association d’Alsaciens-Lorrains de souche pour entreprendre depuis le *Reichsland* une propagande en faveur du maintien des provinces dans le *Reich* (voir les dépeches de l’ambassadeur d’Allemagne à Berne du 31 juillet 1917 et du 1 novembre 1917 adressés au Reichskanzler et transmises au Statthalter, ADBR, 22 AL 127). Mais, souligna von Romberg, il fallait que la contre-propagande, pour avoir du succès, apparaisse comme l’expression de

Le 2 novembre 1918, l'*Auswärtige Amt* fit diffuser de nouvelles brochures antifrançaises dans le pays¹⁴³ et la *Heeresgruppe Herzog Albrecht* demanda à Max von Baden d'approuver « qu'une évacuation de la Terre d'Empire avant la signature de la paix serait exclue autant pour des raisons militaires que pour des raisons d'honneur national ». ¹⁴⁴ Toutefois, le 6 novembre, la *Heeresgruppe* reconnut l'échec de toute tentative de sauver la situation. Un rapport à la OHL déplora que malgré tous les efforts, le départ de nombreux *Altdeutsche* vers le Reich continuât. L'on constata également une certaine inquiétude parmi la population. ¹⁴⁵ Mais ne désirant pas abandonner, la *Heeresgruppe* constata que la seule possibilité serait maintenant de renforcer la

la volonté de la population d'Alsace-Lorraine. En été 1918, Kapp et le professeur Erhard élaborèrent le statut de ce qui sera l'*Elsässer Bund* (seulement des Alsaciens de souche y sont acceptés comme membres) dans le but de proclamer que l'Alsace veut rester allemande. Malgré les réactions critiques du *Statthalter* selon lequel le Reich devrait s'abstenir de toute initiative en Alsace-Lorraine (Dépêche de l'ambassadeur d'Allemagne à Berne du 24 janvier 1918, *ibid*), l'association fut quand même créée le 7 juillet 1918. Dans un appel public, le *Elsässer Bund* déclara : « wir wollen keine Trennung des Elsass von dem Deutschen Reiche ; wir gehören zu Deutschland und wir wollen bei Deutschland bleiben » (HStAS, M 30/1 Bü 12). Dans les années 1920, le gouvernement français était particulièrement préoccupé par toute agitation autonomiste et neutraliste, dont celle du *Elässer Bund*, comme le démontre un long dossier, préparé le 7 janvier 1927 à Strasbourg par le Commissaire Spécial, Bauer : « Quelque temps avant l'armistice une campagne très active fut ainsi menée par les membres de l'*Elsässer Bund* en faveur de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine. Fin Novembre 1918, quand les troupes françaises acclamées par la population firent une entrée triomphale dans les trois départements recouverts, la plupart des membres de l'*Elsässer Bund*, les plus compromis, se réfugièrent en Allemagne. Parmi ceux-ci, il convient de citer spécialement le Dr. Schwander, maire de Strasbourg, nommé Statthalter d'Alsace-Lorraine, quelques jours avant l'armistice. » AN, F⁷ 13395, *La Propagande antifrançaise en Alsace et Lorraine –Le mouvement autonomiste depuis 1918* (Strasbourg, 1927).

Quelques mois auparavant, le *kaiserliche Kreisdirektor* et président de police de Mulhouse avait encore rapporté au *Ministerium für Elsass-Lothringen* qu'il existait, dès la fin 1917, un mouvement de propagande neutraliste parmi les Alsaciens-Lorrains en Suisse dont le vrai but était pourtant la propagande française favorisant le retour des provinces à la France – un mouvement qu'il fallait, évidemment, combattre : « Im dritten Jahr setzte in Bezug auf Elsass-Lothringen ganz plötzlich eine Propaganda ein, indem durch Inserate in der schweizerischen Tagespresse diejenigen Elsäßer, die sich für die Unabhängigkeit und Neutralität von Elsass-Lothringen erklären könnten, aufgefordert wurden, ihre Adresse an das Postfach Nr. 14669 in Baden im Aargau abzugeben. (...) Es handelt sich hierbei um verschleierte französische Propaganda für die Rückkehr Elsass-Lothringens an Frankreich. (...) Gegenüber der Zahl der in der Schweiz lebenden Elsass-Lothringer ist die Zahl derjenigen, die sich den Propagandaorganisationen für die Rückkehr Elsass-Lothringens angeschlossen haben, sehr gering ». Or, en été 1918, la situation avait complètement changé.

¹⁴³ Philippe Meyer, *Histoire de l'Alsace* (Paris : Perrin, 2008), 350 ; ADBR, 69 AL 45, *Aufruf an die Elsass-Lothringer* dans lequel le gouvernement poussa la population à rester calme et à « faire confiance en l'avenir ».

¹⁴⁴ HStAS, M 30/1 Bü 325 : « dass eine Räumung der Reichslande vor Friedensschluss aus militärischen Gründen nicht minder wie aus Gründen der nationalen Ehre ausgeschlossen sei », 23 octobre 1918.

¹⁴⁵ HStAS, M 30/1 Bü 89, rapport sur l'activité propagandiste de groupe d'armée, adressé à la OHL, 6 novembre 1918 : « Trotz aller Bemühungen und Belehrungen hält die Abwanderung Altdeutscher an. Als Grund wird immer angeführt, Deutschland gebe Elsass-Lothringen preis. Gerüchte, dass die franzosenfreundliche Bevölkerung mit den Franzosen ein Pogrom gegen die altdeutsche Bevölkerung veranstalten würden. Es sind bereits Gerüchte von einer sizilianischen Vesper im Umlauf. Vorbereitungen finden statt! Eine bedenkliche Unruhe macht sich in der Bevölkerung bemerkbar. Der altdeutschen Arbeiterschaft in den Werkstätten und für den Heeresbetrieb tätigen Fabriken sowie der mittleren und kleinen Beamten, deren Besitz fast gänzlich in ihrem Hausrat ruht, hat sich eine starke Erregung bemächtigt. Man muss gegensteuern ! »

propagande jusqu'au bout « bien qu'il n'y ait guère de chances réalistes de succès. Seulement une restructuration étatique de grande envergure pourrait éventuellement aider ».¹⁴⁶

En effet, la propagande neutralise d'octobre-novembre 1918 n'eut que très peu de succès. Les espoirs allemands étaient déçus. La population alsacienne-lorraine, ayant dorénavant pleinement conscience que son sort ne dépendait pas d'elle, se préparait à accueillir les troupes françaises (chapitre 7).¹⁴⁷

3.4.2 La France et le plébiscite

Face à l'évolution de la situation militaire, la propagande française s'intensifia dans la dernière année du conflit – surtout à partir de l'été 1918, lorsqu'une victoire alliée semblait de plus en plus réaliste et, pour reprendre les termes de Claude Rouchès, « les Parisiens se mett(ai)ent à y croire ».¹⁴⁸ Toujours dans le but de rappeler que l'Alsace-Lorraine était une région indéniablement française dont la population ne désirait que retourner à la mère-patrie, le nombre d'articles de presse, dédiés à l'histoire, l'âme et la fidélité alsacienne-lorraine augmenta de façon remarquable.¹⁴⁹ Régulièrement, les auteurs rappelaient la célèbre protestation des

¹⁴⁶ HStAS, M 30/1 Bü 89, memorandum du *Generalmajor Holl* : « Alle Versuche, eine bessere Stimmung zu erzielen, haben keinen durchschlagenden Erfolg gehabt. Die Wirkung der vorausgegangenen Kriegsjahre sind nicht auszulöschen. Das Ergebnis ist, dass der Elsass-Lothringer in maßloser Verbitterung das Deutschtum als Verkörperung allen Zwanges, allen Druckes und aller Not betrachtet, die der Krieg über ihn gebracht hat, während ihm das Franzosentum als Sinnbild der Freiheit, der Güte und des Friedens erscheint. Folge : die Propaganda muss weitergetrieben werden, auch wenn die Aussicht auf Erfolg kaum gegeben ist. Nur das Mittel einer groß angelegten staatlichen Neugestaltung könnte eventuell noch helfen ».

¹⁴⁷ HStAS, M 30/1 Bü 100, Bulletin de presse de Haguenau, 4 novembre 1918 : « Im Kreise Haguenau dürfte die überwiegende Mehrheit die Errichtung Elsass-Lothringens als neutralen Staat, teils aus wirtschaftlichen Gründen, teils im Hinblick auf die hier fast ausschließlich herrschende deutsche Sprache und deutsche Kultur wünschen. Es gilt dies v.a. für die evangelische Bevölkerung. Eine ausgesprochene und einheitliche Bewegung zu Gunsten der Neutralität ist indessen kaum noch zu erwarten, da die meisten glauben, dass das Land doch französisch werden wird und fürchten, bei offenem Eintreten für die Neutralität sich später unter französischer Regierung Nachteilen auszusetzen. Die schamlosen Erklärungen Ricklins und Haegys und das klägliche Verhalten der Landtagsparteien haben auf die Bevölkerung aufs ungünstigste gewirkt und jeden Mut zum Eintreten für die deutsche Sache, ja selbst für die Neutralität untergraben ». Voir aussi Baechler, « L'Alsace entre la guerre et la paix », 365-368, selon lequel l'épisode 'révolutionnaire' du 10 au 21 novembre 1918 n'y changea rien et son échec marqua aussi la fin de tout espoir de neutralisation de l'Alsace-Lorraine, sous quelque forme que ce soit.

¹⁴⁸ Claude Rouchès, « A partir de juin, les Parisiens se mettent à y croire », dans *Historia*, 623 (novembre 1998), 66-69.

¹⁴⁹ AN, AJ³⁰ 118. Voir à titre exemplaire le pamphlet d'Eugène Ucciani qui, après avoir souligné que les Allemands contesterait encore que les Alsaciens-Lorrains étaient français de cœur, ajouta la « preuve historique » de l'origine et de l'âme français du peuple.

députés d'Alsace-Lorraine au *Reichstag* le 18 février 1874¹⁵⁰ tout en faisant référence à l'opinion publique étrangère afin de souligner la légitimité de la demande française du retour des provinces.¹⁵¹ Parallèlement, de nombreuses activités commémoratives furent organisées : le 1^{er} mars 1918, en présence du Chef de l'État et des plus hauts représentants des pouvoirs constitués, le gouvernement de la République ratifia solennellement le serment des 107 députés français qui avaient juré, en 1871, de hâter le retour à la France des deux provinces arrachées par la force.

Dans ce sens, la propagande poursuivit un but double : d'une part, elle s'adressait aux civils français, cherchant à les convaincre de la nécessité d'amener la guerre jusqu'au bout afin de libérer les frères et les sœurs alsaciennes-lorraines (français de cœur) du joug allemand. D'autre part, elle s'adressait aux soldats français afin de leur expliquer que malgré les nombreuses différences culturelles et linguistiques, et probablement aussi des comportements hostiles auxquels ces derniers pourraient faire face en entrant les provinces, les Alsaciens-Lorrains étaient restés des patriotes français, et qu'il fallait les traiter comme tel. Considérant qu'il y avait toujours trop d'accusations portées contre les Alsaciens-Lorrains par des gens imparfaitement renseignés, le journal *L'Alsacien-Lorrain* souligna, se référant au Général Philippe de Ségur, qu'il serait bon « de multiplier les témoignages d'hommes qui ont été à même de voir à l'œuvre nos compatriotes, de rendre hommage à leur patriotisme et au dévouement qu'ils mettaient à défendre la France ».¹⁵² Et en effet, dans de nombreux cas, ce sont des Alsaciens-Lorrains exilés qui poursuivaient cette œuvre propagandiste, fortement soutenue par le gouvernement. Le petit pamphlet *L'Alsacien évacué – ce qu'il fut, ce qu'il est, ce qu'il sera, ce qu'on lui doit* par un officier alsacien par exemple, qui cherchait à sensibiliser la population française en expliquant entre autres l'impact de la germanisation sur les Alsaciens (quoique toujours patriote), fut réédité à plusieurs reprises.

L'Alsace et la Lorraine sont des provinces françaises comme les autres, la Bretagne, le Nord, etc. On ne traite jamais les Flamands de Boche, alors, il ne faut pas traiter les Alsaciens-Lorrains comme ça. On est au statut de 1871, et bien que l'Alsace-

¹⁵⁰ Daniel Lefevre, « L'Alsace-Lorraine. Séance du Reichstag du 18 février 1874 », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 41/42 (janvier-juin 1996), 12-13. Depuis 1874, l'Alsace-Lorraine dispose d'une représentation parlementaire de 15 députés au Reichstag. Lors de la première consultation, tous les élus, dont huit ecclésiastiques, déposèrent une proposition de loi demandant l'organisation en Alsace-Lorraine d'un plébiscite permettant à la population de se prononcer sur l'annexion des deux provinces par l'Empire allemand.

¹⁵¹ AN, AJ³⁰ 118, Plusieurs articles dans la presse : « L'Alsace et les Etats-Unis », « Les soldats américains et l'Alsace-Lorraine », « Les Alsaciens-Lorrains de l'Amérique », etc.

¹⁵² *L'Alsacien-Lorrain*, 24 février 1918 : « L'Alsace et le Général Philippe de Ségur ».

Lorraine soit partie pendant 48 ans, c'est comme si elle était partie pendant 2 ans ... elle est restée française dans le cœur, et elle sera française de fait bientôt.¹⁵³

L'importance de convaincre les Français du sincère patriotisme de la population alsacienne-lorraine et de susciter la compassion pour les frères et les sœurs, en rapportant régulièrement de la misère, de la pénurie et des évacuations, reflétait ce que les rapports et renseignements dévoilaient en 1918. Fournis par les centres et agents de diffusion depuis 1917, ces rapports établissaient que, « dans la grande majorité du public, il y a[vait] lieu, de faire connaître particulièrement la question d'Alsace-Lorraine, presque complètement ignorée et presque toujours déformée – et qu'il importe essentiellement de développer la sympathie des masses populaires pour les Alsaciens-Lorrains ». ¹⁵⁴ Contrairement à ce qu'affirmait le gouvernement – et contrairement à ce que l'historiographie française continue de suggérer –, les Français n'étaient en 1918 pas tous préoccupés par le sort de l'Alsace-Lorraine, ce que le gouvernement ainsi que le GQG savaient très bien. Comme le souligna un capitaine de l'armée française en mars 1918 : cette propagande était seulement importante « pour l'Alsace-Lorraine, mais pas pour les régions envahies ou la Belgique. Quant à ça [le sort des régions envahies et de la Belgique], l'opinion française est déjà unanime ». ¹⁵⁵

Lors de la conquête d'une partie de l'Alsace en 1914, rapporta le *Service de l'Alsace-Lorraine*, « l'ignorance, et même les préventions de bon nombre de nos officiers et de nos soldats vis-à-vis des Alsaciens-Lorrains ont créé (...) des incidents regrettables, aussi préjudiciables pour les opérations que pour les relations subséquentes entre les Alsaciens et la troupe ». ¹⁵⁶ Afin d'éviter de tels problèmes lors de la restitution de l'Alsace-Lorraine occupée par l'Allemagne, le but du *Bureau d'Études d'Alsace-Lorraine* était (en plus de l'impression des tracts et l'organisation des conférences de propagande) la création d'une doctrine directrice qui devrait être résumée dans une brochure courte et substantielle et qui s'appuierait sur quelques idées simples :

¹⁵³ SHAT, 16 N 1584, *L'Alsacien évacué – ce qu'il fut, ce qu'ils est, ce qu'il sera, ce qu'on lui doit*. Bien que le texte, signé par « un Officier Alsacien » fût édité en 1918, il en existe une version identique de 1917.

¹⁵⁴ AN, AJ³⁰ 106, Arguments pour la propagande d'Alsace-Lorraine spécialisée.

¹⁵⁵ AN, AJ³⁰ 106, Bureau d'études, mars 1918.

¹⁵⁶ AN, AJ³⁰ 106, Le Service de l'Alsace-Lorraine, note sur la Propagande, 23 mai 1918 : *Au sujet de l'organisation de la propagande pour l'Alsace-Lorraine*.

L'Alsace et la Lorraine, françaises de cœur de tout temps, se sont librement données à la France, de leur propre gré, sans conquête ni contrainte ; ont gardé leurs traditions françaises, leur fierté française, etc. ; le soldat dont le régiment est stationné en Alsace doit montrer aux Alsaciens qu'il se retrouve en terre française et qu'il vient leur apporter la liberté, la courtoisie et la gaieté française. Il doit leur faire oublier le régime allemand.¹⁵⁷

Un rapport confidentiel du 17 juin 1918 signala d'ailleurs avec insistance l'importance que l'appellation du BEAL ne décèle pas le but et l'origine militaire de son travail. Tout ce qui rappelait *propagande* ou *ministère de la guerre* devait en être exclu : « le but est de répandre le plus possible, par les moyens les plus divers et de la manière la plus discrète des idées servant à rapprocher les Alsaciens-Lorrains et les Français ». ¹⁵⁸ Quoique le moral des troupes françaises fût bon, constata un rapport du BEAL, il fallait reconnaître que les soldats se battaient depuis 40 mois. Afin de ne pas causer un effet contreproductif, il fut jugé préférable de poursuivre une propagande par le biais des petites histoires amusantes et avec images – mais surtout d'éviter le bourrage de crâne.¹⁵⁹

Il est évident qu'ils se préoccupent de la paix. Et aussi, ils souhaitent le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Mais toute publication traitant exclusivement des deux provinces tendrait à ancrer dans leur esprit l'idée que, ainsi que le veulent faire croire les Allemands, la question de l'Alsace-Lorraine est l'unique pierre d'achoppement à la conclusion de la paix. (...) Ainsi viennent parfois des soldats : 'Cette question, cette maudite question ! La guerre vient de là ! Nous avons vécu quarante-six ans sans l'Alsace-Lorraine, nous pouvons vivre encore sans elle.'¹⁶⁰

Ceci était également vrai pour les civils. Un certain M. Letixerand, « spécialiste de la Propagande », recommanda en janvier 1918 au gouvernement de faire de la propagande massive, surtout dans le midi de la France, sans, pourtant, se concentrer uniquement sur l'Alsace-Lorraine.

¹⁵⁷ AN, AJ³⁰ 106, Le Service de l'Alsace-Lorraine, note sur la Propagande, 23 mai 1918 : *Au sujet de l'organisation de la propagande pour l'Alsace-Lorraine*.

¹⁵⁸ AN, AJ³⁰ 106, Rapport confidentiel concernant l'Alsace-Lorraine, 17 juin 1918.

¹⁵⁹ AN, AJ³⁰ 106, Bureau d'Études sur l'Alsace-Lorraine, Rapport du 7 mars 1918 : Les Indications transmis par Dr Pierre Bucher. Le Bureau conseilla en conséquence que puisque les gravures en couleur avaient « le plus de succès et sans doute le plus d'action sur les esprits, il fallait en tirer les plus belles sur carte postale en couleur. Les brochures savantes ne touchent pas le grand public ».

¹⁶⁰ AN, AJ³⁰ 106. Le Bureau d'études sur l'Alsace-Lorraine publia le même mois un rapport général faisant connaître les indications essentielles fournies par des personnalités autorisées, sur les éditions de propagande qui ont le plus d'action sur le public (Mars 1918).

« Les gens, semble-t-il, ne sont pas trop intéressés ». ¹⁶¹ Et M. de Labey conseilla aussi une approche plus discrète, soulignant l'effet positif de brochures pittoresques et amusantes basées sur l'imagerie de Hansi. ¹⁶²

Le jour où la presse allemande pourra dire que notre ministère de la Guerre est forcé de dépenser des millions en France pour faire comprendre aux Français que les Alsaciens-Lorrains ne sont pas des boches et aux Alsaciens-Lorrains que les Français ne sont pas toujours aussi inconséquents que leurs administrations l'ont été depuis le début de la guerre à l'égard des Alsaciens-Lorrains, il est à craindre que, vis-à-vis des alliés et des neutres, nos arguments pour la restitution de l'Alsace-Lorraine ne perdent presque entièrement leur force. ¹⁶³

Dans les territoires libérés, la propagande se concentra surtout sur l'enseignement scolaire et les publications enfantines. Le gouvernement décerna par exemple un prix pour le mérite scolaire dans l'enseignement de la langue française, puisque « les instituteurs et les institutrices sont mieux à même que personne d'apprécier la valeur réelle de propagande française qu'offrent de pareilles cérémonies ». ¹⁶⁴ Ainsi, la distribution des prix devait se dérouler lors de jours fériés pour que toute la population des communes puisse y assister. Selon l'administration de Thann, les effets de cette propagande auraient donné une excellente impression en général. Par conséquent, le commandant en fonction conseilla de donner comme prix aux élèves un plus grand nombre d'exemplaires du livre *l'Alsace* par Charles Grad. ¹⁶⁵ Puisque « toute la famille s'intéresse à ce que les enfants lisent », le BEAL recommanda parallèlement de faire la propagande dans les publications enfantines. En août 1918, les deux poupées Nénette et Rintinin, ¹⁶⁶ talismans protecteurs des soldats du front et des populations, furent remplacées par

¹⁶¹ AN, AJ³⁰ 106, Bureau d'Études d'Alsace-Lorraine.

¹⁶² Julia Schroda, « Der Mythos der 'provinces perdues' in Frankreich », dans Michael Einfalt, Joseph Jurt, Daniel Mollenhauer et Erich Pelzer (éds.), *Konstrukte nationaler Identität : Deutschland, Frankreich und Großbritannien (19. und 20. Jahrhundert)* (Würzburg : Ergon, 2002), 115-133. Voir aussi Maas, « Zeitenwende », 81 : « Um der mythisierten ungeborenen und über 48 Jahre währenden Treue der Annektierten zur mère-patrie mit den Konsequenzen einer strikten politischen und gesellschaftlichen Selbstausgrenzung unter deutscher Herrschaft überzeugendes Gewicht zu verleihen, wurde die historische Schicksalhaftigkeit der Annexion unterstrichen, die dann wiederum das Bewusstsein eines ins Märtyrerhafte übersteigerten nationalen Opferrolle konstituieren half ».

¹⁶³ AN, AJ³⁰ 106, Bureau d'Études d'Alsace-Lorraine.

¹⁶⁴ ADHR, 16 AL 2 (fol. 163-64), *Le Bulletin de l'Enseignement des Territoires Alsaciens*.

¹⁶⁵ ADHR, 16 AL 2, Lettre au Commandant Poulet, 21 octobre 1918.

¹⁶⁶ L'histoire de Nénette et Rintinin raconte l'histoire d'un couple d'amoureux parisiens qui échappa aux bombes d'un gotha. Réalisées à peu de frais, ces deux poupées de laine à l'aspect enfantin, réunies par un cordon aux allures de chapelet, devinrent un porte-bonheur à offrir au bien-aimé, au civil comme au soldat, dans le but de le protéger contre les bombes. On les retrouve dans les revues illustrées de l'époque (*Fantasio, La Baïonnette*) et sur

Yerri et Suzel, « deux petites poupées aux costumes éclatants qui se tiennent par la main comme des promis et qui symbolisent avec infiniment de grâce et de pittoresque l'Alsace-Lorraine. Ce sont deux figures qu'on croirait prises dans quelque album de notre cher Hansi ». ¹⁶⁷

Confectionnés en Alsace libérée « par les petites filles de Thann et de Masevaux pour les poilus », ces poupées jouaient le rôle de porte-bonheur offert par l'Alsace à la France. Dans le contexte de la victoire française anticipée, les poupées symbolisaient à la fois la joie, la libération prochaine et l'éternelle fidélité alsacienne-lorraine à la France. ¹⁶⁸

Déjà au début de l'année 1918, la publication propagandiste française, surtout organisée par le BEAL, avait, au niveau de chiffres, multipliés par plus que vingt comparativement à l'année précédente : si le total des imprimés, sans compter les journaux et périodiques répandus par les soins du BEAL, s'était élevé à 325 000 au deuxième trimestre 1917, l'on en comptait environ 7 200 000 au premier trimestre 1918. Néanmoins, reconnaissant le besoin nécessaire d'augmenter l'effort propagandiste, le *Service d'Alsace-Lorraine* prévoyait un chiffre total de 24 000 000 pour le deuxième trimestre. ¹⁶⁹

Dans les territoires libérés, la propagande s'était également intensifiée de façon remarquable, même si elle était de nature différente. Le 25 septembre 1918, le Capitaine Bacquart, soulignant l'importance de la propagande profrançaise dans ces régions, lista le matériel de propagande (aussi en langue allemande) à y être envoyé. Selon lui, la distribution dans les cafés et parmi les loyaux de matériel de propagande ou de journaux allemands tels que *Simplicissimus* ou *Zukunft*, ainsi que *J'Accuse* serait bénéfique.

Il ne faut pas pourtant que ces brochures portent sur les Allemands des opinions dont les Alsaciens qui les ont connus puissent sourire et qui les induisent à douter de la vérité des jugements exprimés par ailleurs. Il n'y a point d'inconvénient à reconnaître chez nos ennemis les qualités indéniables qu'ils possèdent surtout dans

quelques séries de cartes postales. Les dessinateurs les déclinent souvent en Alsaciens.

¹⁶⁷ *L'Intransigeant*, 9 août 1918 : « *Autour de la Guerre* de Georges Lecompte ».

¹⁶⁸ *Paris-Midi*, 9 septembre 1918. Le *Service d'Alsace-Lorraine* commanda 500 couples de poupées pour le prix de 1.10 fr. par couple (prix de vente 1.50 fr) afin de les vendre le 14 juillet. La nièce de l'Abbé Wetterlé se chargeait volontiers de la direction du travail.

¹⁶⁹ AN, AJ³⁰ 106, Cabinet civil du ministre, Service d'Alsace-Lorraine : note sur la Propagande, 23 mai 1918. « En 1918, on entreprit la réalisation d'un programme d'ensemble dont l'exécution est très avancée et qui comprend (pour 10 mois) : 500 000 affiches, 760 000 brochures, 25 600 000 tracts, 250 000 estampes, 7 480 000 cartes postales, 200 000 calendriers et divers ».

le domaine intellectuel, afin de mieux condamner la bassesse morale et leur manque de civilisation d'autant plus inexcusables.¹⁷⁰

Le BEAL reconnut les difficultés dans les territoires libérés, surtout face à la nouvelle génération qui avait été élevée dans des écoles et casernes allemandes et largement ignorante de la vie, culture et politique françaises. Le but principal de la propagande était « de faire connaître à la population la France, son histoire, ses lois et leur esprit, ses beautés naturelles et ses richesses, et surtout sa conduite héroïque pendant la guerre », tout en détruisant les « mensonges allemands spécialement sur la question de responsabilité de la guerre ».¹⁷¹

Le gouvernement poursuivit également une stratégie de propagande sur le sujet d'Alsace-Lorraine en dehors de la France.¹⁷² Désormais, les différentes Ligues, telles que l'*Union amicale d'Alsace-Lorraine* ou la *Ligue patriotique des Alsaciens-Lorrains de Londres*, parmi d'autres, organisaient aussi de nombreuses manifestations, conférences ou présentations de films à l'étranger.¹⁷³ Subventionnées par Paris, les Ligues pouvaient alors également augmenter le nombre des publications¹⁷⁴ et améliorer leur présentation. La revue bimensuelle *Questions d'Alsace-Lorraine* (Genève) par exemple changea de format afin de souligner son statut plus important en tant que « seul organe alsacien-lorrain en pays neutre. » Le 14 octobre 1918, l'*Union alsacienne-lorraine de la Suisse*, récemment constituée, et incluant des membres de toutes les organisations alsaciennes-lorraines du pays, s'associait à Clemenceau et à l'Union des présidents des Sociétés alsaciennes-lorraines de France en se prononçant, elle aussi, « contre tout armistice non précédé de l'évacuation de l'Alsace-Lorraine par les troupes allemandes ».¹⁷⁵

¹⁷⁰ SHAT, 16 N 1665, Capitaine Bacquart, Administrateur de la Vallée de Masevaux au Chef de la Mission Militaire Administrative en Alsace, 25 septembre 1918.

¹⁷¹ AN, AJ³⁰ 106, Le Bureau d'Études sur l'Alsace-Lorraine : *Rapport sur la Propagande à faire en Alsace et Lorraine*.

¹⁷² AN, AJ³⁰ 106, Note au sujet de la Commission d'Alsace-Lorraine pour l'information et la propagande à l'étranger : « La Maison de la Presse, organe rattaché au Ministère des Affaires Étrangères s'occupait de la propagande générale Française sans s'attacher particulièrement à la question d'Alsace-Lorraine ; elle était divisée en un certain nombre de sections et chacune d'elles était en surveillance sur l'un des pays alliés et neutres dans lesquels le Gouvernement désirait agir ».

¹⁷³ Depuis l'été 1917, plus de 200 spectacles furent organisés par le *Service d'Alsace-Lorraine* (Théâtre des Zouaves, i.e.) qui organisa également le montage de plusieurs films tels que « L'Impossible Pardon ». Pour les tracts, affiches, etc. en allemand, venant de la Suisse, voir le carton AJ³⁰ 106 ; pour celle des Ligues en Angleterre, voir AJ³⁰ 113.

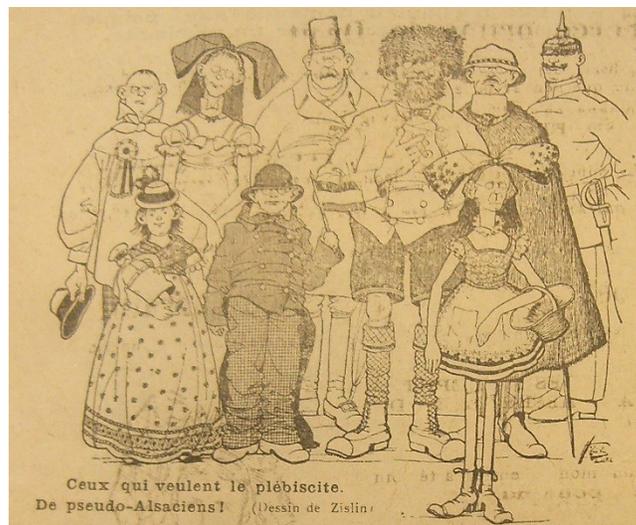
¹⁷⁴ AN, AJ³⁰ 113, Activités prévus par la *Ligue Patriotique des Alsaciens Lorrains* (Angleterre), Juillet 1918. La Ligue exprime le besoin d'un budget de 25 000 fr pour publications, cinéma, cartes postales, etc.

¹⁷⁵ AN, AJ³⁰ 106, *Question d'Alsace-Lorraine* : « L'union alsacienne-lorraine de la Suisse », octobre 1918.

Suite au changement de directive de l'Allemagne en automne 1918, promouvant désormais un plébiscite pour la population alsacienne-lorraine, la propagande française, s'y opposa farouchement, tout en soulignant deux points principaux : premièrement, les Allemands n'avaient pas accordé non plus de plébiscite en 1871, deuxièmement, le patriotisme dont faisaient preuve les Alsaciens-Lorrains, désirant redevenir français, était preuve suffisante de leur volonté. *Le plébiscite, le voilà !* Dans ce sens, le discours de Wendel du 7 juin 1918 servit comme légitimation.

Pas du tout parce qu'on a peur, au contraire. Nous savons que les Alsaciens-Lorrains veulent redevenir Français. Et aussi Wendel au Reichstag l'a dit, et en septembre dernier, le pasteur Hermann de Woerth également au congrès pangermaniste de Hanovre : 'en Alsace-Lorraine, un cinquième seulement de la population avait des sentiments allemands.' C'est plutôt par respect du droit et du passé que nous ne voulons pas de référendum.¹⁷⁶

En règle générale, la propagande souligna qu'en Alsace-Lorraine, ceux qui voulaient le plébiscite n'étaient pas les indigènes, mais plutôt des Allemands immigrés ou leur descendants.



*Ceux qui veulent le plébiscite. De pseudo-Alsaciens ! (Henri Zislin)*¹⁷⁷

¹⁷⁶ AN, AJ³⁰ 120, « Pourquoi la France ne peut accepter de plébiscite en Alsace-Lorraine », publié le 29 octobre 1918 d'un auteur inconnu.

¹⁷⁷ Publié par l'*Union amicale d'Alsace-Lorraine* (BDIC, 4 Δ 1510).

Les témoignages de soldats alsaciens-lorrains, engagés dans l'armée française et s'exprimant en faveur du retour des provinces à la France, furent souvent utilisés comme preuve du sentiment de la population alsacienne-lorraine. Il s'agit d'une approche typique de la propagande française. Dans *Le plébiscite, Le voilà! – Lettres d'engagés volontaires Alsaciens-Lorrains*, Georges Sadler souligna l'attachement indéfectible des Alsaciens-Lorrains au travers des fragments de lettres de soldats stationnées à Nancy ou à Belfort, soulignant « [q]ue ceci soit une réponse à ceux qui ne voudraient pas admettre le retour pur et simple de l'Alsace-Lorrain à la France, sans une consultation de sa population ». Après des citations profrançaises de supposés engagés alsaciens-lorrains, Sadler conclut qu'« à de telles belles paroles, il ne convient pas d'ajouter quoi que ce soit et, comme le disait dernièrement notre ami et éminent compatriote Maurice Barrès dans le *messenger de Lorraine* : 'Les braves gens ! En voilà qui, mieux que tous autres, ont affirmé leur désir de redevenir Français' ». ¹⁷⁸ Cependant, il semble évident, de prime abord, que des engagés dans l'armée française s'exprimaient plutôt en faveur de la France. De plus, n'ayant représenté qu'une minorité de tous les soldats alsaciens-lorrains (environ 380 000 du côté de l'Allemagne contre 17 500 du côté de la France), ces derniers ne sont pas représentatifs de la population entière du *Reichsland*.

En fait, la France ignorait la réalité de l'opinion publique en Alsace-Lorraine et craignit un plébiscite sur place dont le résultat ne pouvait pas être garanti. Par conséquent, comme l'exprima le journal populaire républicain catholique *La France Libre*, l'on considérait comme valable seul l'opinion des Alsaciens-Lorrains restés en France ou dans des pays alliés ou neutres.

L'Allemagne paraît aujourd'hui disposée à accorder l'autonomie à la Terre d'Empire, et cherche à obtenir d'un certain nombre de personnalités alsaciennes ou lorraines demeurées au pays des déclarations approuvant cette nouvelle attitude, et affirmant que cette concession répond aux vœux de la population. En réalité seule peut compter l'opinion des Alsaciens-Lorrains qui ont la faculté d'exprimer librement leur opinion, c'est-à-dire des Alsaciens-Lorrains habitant la France, les pays alliés ou neutres. ¹⁷⁹

Mais il ne s'agissait pas d'une simple supposition. En réalité, Paris avait analysé très tôt le résultat possible d'un plébiscite avec l'implication des Alsaciens-Lorrains des pays neutres.

¹⁷⁸ Georges Sadler, *Le plébiscite, Le voilà ! – Lettres d'engagés volontaires Alsaciens-Lorrains* (Nancy : Société Erckmann-Chatrian, 1918). Une copie se trouve aux Archives Nationales, AJ³⁰ 120.

¹⁷⁹ *La France Libre*, 29 octobre 1918.

Selon le service de renseignement allemand en Suisse, des agents français offrirent aux Alsaciennes-Lorraines de rendre visite à leurs maris, prisonniers de guerre en France, sous condition de signer un formulaire constatant que les deux désiraient devenir Français en cas d'un plébiscite envisagé par la France.¹⁸⁰ Dans ce sens, la persistance acharnée de Clemenceau par rapport à la restitution des *provinces perdues* sans plébiscite révèlent une certaine appréhension de mettre à l'épreuve, lors d'un référendum, la vraie inclination de la population hétérogène alsacienne-lorraine. En préparation de l'armistice, le militaire français souligna que l'Alsace libérée devrait être occupée par des troupes françaises et non américaines qui pourraient être surprises par le caractère germanique de la région. Aussi, l'occupation devrait commencer immédiatement suite à l'armistice afin de prévenir toute demande possible d'un plébiscite de la part des citoyens alsaciens.¹⁸¹ Non sans raison, car aussi un rapport du service de renseignement américain sur l'Alsace-Lorraine avait reconnu la forte possibilité qu'un plébiscite tenu dans les deux provinces pourrait favoriser l'Allemagne et démontrer surtout pour l'Alsace une vive opposition contre une annexion française.¹⁸²

Néanmoins, comme le souligna William Keylor, l'on suivit d'une certaine manière ce que le médiévaliste Charles Haskins avait recommandé : « The restoration of Alsace-Lorraine to France, with the boundaries of 1870, may be assured as settled by the acceptance of President Wilson's eighth point and of the terms of the Armistice of November 11, 1918. No discussion necessary ».¹⁸³

¹⁸⁰ HStAS, M 30/1 Bü 50, *Kaiserliche deutsche Gesandtschaft*, Bâle, 25 février 1918 : « französische Agenten suchen in der Schweiz lebende Elsässerinnen auf. Diese können aufs französische Konsulat und bekommen Einreise- und Besuchserlaubnis für ihre in Frankreich gefangenen Männer. Aber sie müssen ein Dokument unterschreiben, in dem sie auch für ihre Männer erklären, dass sie Franzosen werden wollen, bzw. bei der von Frankreich in Aussicht genommenen Volksabstimmung für Frankreich stimmen wollen ».

¹⁸¹ SHAT, 6 N 70, fonds Clemenceau : *Conditions d'Armistice*, 28 octobre 1918, cité dans

¹⁸² Lawrence E. Gelfand, *The Inquiry : American Preparations for Peace, 1917-1919* (New Haven, 1963), 140, cité dans William R. Keylor, « Versailles and International Diplomacy », dans Manfred F. Boemeke, Gerald D. Feldman et Elisabeth Glaser (éds.), *The Treaty of Versailles : A Reassessment after 75 Years* (Cambridge University Press, 1998), 469-506. 491.

¹⁸³ Keylor, « Versailles and International Diplomacy », 492. Bien que la carte linguistique de l'Alsace-Lorraine, développée par Haskins, ait démontré que la vaste majorité de la population était germanophone, la composition linguistique ou ethnique de la région ne fut pas prise en considération. Pour le changement dans la politique américaine face aux attentes et espoirs que la rhétorique de Wilson sur l'auto-détermination avait générés dans les pays colonisés, voir aussi Erez Manela, *The Wilsonian Moment : Self-Determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism* (New York : Oxford University Press, 2007).

3.5 L'Alsace-Lorraine au-delà de l'Armistice

Bien que l'armistice du 11 novembre 1918 ait stipulé le retour des *provinces perdues* à la France, la *question d'Alsace-Lorraine* ne sembla pas pour autant être résolue. En effet, l'engagement des deux pays continua. À la propagande allemande qui continuait ses efforts dans l'ancien *Reichsland* s'ajoutait dorénavant celle de la France. La population alsacienne-lorraine était alors ciblée de deux côtés – avec des messages différents : Paris cherchait à convaincre les Alsaciens-Lorrains des avantages indéniables d'être redevenu français ; Berlin par contre continuait (via la Suisse) à s'engager en faveur du plébiscite. Mais si les associations d'Alsaciens-Lorrains expulsés en Allemagne (surtout à Fribourg-en-Brigau et à Francfort s/Main) étaient très actives, le gouvernement l'était de moins en moins. Après quelques années, toute tentative allemande considérable finit par s'arrêter – c'est la propagande française qui l'emporta.

3.5.1 L'Allemagne et les derniers efforts

Évidemment, du côté de l'Allemagne, la thèse française du « plébiscite faite » était rejetée. L'ancien *Kreisdirektor* de Colmar, membre du Landtag et cofondateur de la *Elsässische Fortschrittspartei*, Friedrich Curtius, fut un des premiers à esquisser une interprétation de l'accueil triomphal réservé aux Français. Selon lui, cet accueil s'explique par la politique des autorités militaires durant la guerre, par le sentiment qu'ont eu les Alsaciens-Lorrains d'être abandonnés par le *Reich* et par le désir de la majorité de la population d'appartenir au parti victorieux. Ainsi, le choix des gens aurait été dominé par des considérations sentimentales et par des réactions affectives.¹⁸⁴ Dans ce sens, l'ambiance euphorique autour de la fin des hostilités n'aurait pas permis aux Alsaciens-Lorrains d'avoir un véritable choix¹⁸⁵ – une thèse qui se forma après 1920 et qui dominera la vision allemande de la sortie de guerre en Terre d'Empire. À l'image de Curtius, de nombreux auteurs continuaient d'être convaincus que l'on aurait pu

¹⁸⁴ Friedrich Curtius, *Deutschland und das Elsass* (Berlin : Deutsche Verlags-Anstalt, 1919) ; Idem., *Elsässische Erinnerungen* (Frauenfeld, 1920). Parmi ceux qui ont accueilli les Français, il y avait, selon Curtius, « beaucoup d'éléments louches, plutôt populace que peuple » (p. 10).

¹⁸⁵ Hagen Schulze (éd.), *Akten der Reichskanzlei. Das Kabinett Scheidemann* (Boppard am Rhein : Harald Boldt, 1971), document 113 ; voir également Baechler, « La question de la neutralité de l'Alsace-Lorraine », op. cit..

gagner la bienveillance de la population indigène, si seulement on s'était engagé plus tôt en faveur de l'autonomie. Cette opinion domina pendant la période de la République de Weimar.¹⁸⁶

À partir de janvier 1919, une vive propagande en faveur du droit d'autodétermination, d'un plébiscite et de la neutralité en Alsace-Lorraine poursuivit le but d'influencer les décisions prises au Congrès de Paris, ainsi que l'opinion publique et, par conséquent, les élections dans l'ancien *Reichsland*. Il s'agissait d'affirmer une position de droit pouvant permettre de contester le rattachement de l'Alsace-Lorraine en France. Hans Dieckhoff, *Bezirkspräsident* du Bas-Rhin et plus tard directeur ministériel à l'*Auswärtige Amt*, déclara que suite à l'armistice, les Alsaciens-Lorrains seraient en faveur de la France. Non seulement, il n'y aurait donc rien à faire à ce moment là, mais il était aussi important de ne rien faire dans cette direction, car en cas de plébiscite, la population s'exprimerait pour la France. « Mais s'ils sont annexés par force, et on attend, ça changera. L'euphorie se calmera et là, on peut demander le plébiscite ». ¹⁸⁷ Cette opinion largement répandue sera également la position du gouvernement allemand.¹⁸⁸ Un Comité exécutif de la République libre d'Alsace-Lorraine (*Exekutiv-Komitee der freien Republik Elsass-Lothringen*), constitué à Munich par René César Ley, le Dr Henri Muth et le pseudo comte Charles Rapp, lança le 23 janvier 1919 un appel à la population du *Reichsland*, « afin qu'ils luttent pour un État libre d'Alsace-Lorraine ». ¹⁸⁹ C'est surtout à partir de mars 1919 que le gouvernement allemand se mit à soutenir la propagande du trio Rapp-Muth-Ley, toujours dans le but de maintenir ouverte, pour un proche avenir, la voie à une révision constitutionnelle.

Il s'agissait de mettre en évidence que le peuple alsacien-lorrain n'avait pas pu exercer son droit d'autodétermination. D'où la nécessité d'empêcher, par une propagande exploitant les premiers signes d'un *malaise*, que les élections de 1919/1920 ne se transforment en plébiscite pour la France.¹⁹⁰ Dans un discours tenu devant l'Assemblée générale de la Ligue allemande

¹⁸⁶ Selon Curtius, l'ambiance en 1914 avait été positive. On aurait alors du convoquer le Landtag alsacien-lorrain afin de discuter l'autonomie. En 1917, lorsque Berlin s'était mis d'accord par rapport à cette solution, elle aurait été possible. Mais la Bavière et l'ambition dynastique de son chancelier, tout comme la dictature militaire, auraient empêché cette chance d'une sortie de guerre honorable pour l'Allemagne. Voir aussi le pamphlet de 1927 d'un député du Reichstag sur la fin de la période du *Reichsland* et le début du temps français, le *malaise alsacien* et le mouvement autonomiste des années 1920. Selon ce député, « viele dachten damals, es wäre eine sichere Sache für Frankreich. (...) früher hätte es geklappt ». ADHR, 2 J 226.

¹⁸⁷ Baechler, « La question de la neutralité de l'Alsace-Lorraine », 202.

¹⁸⁸ Projet de traité remis par Clemenceau au nom de l'Entente le 17 mai 1918.

¹⁸⁹ ADBR, 121 AL 108.

¹⁹⁰ Dans un télégramme à Scheidemann, le *Hilfsbund* demanda le 28 mars 1919 le soutien du gouvernement pour une grande manifestation à Berlin en faveur de l'autodétermination, organisée par un groupe de Vieux

pour la Société des Nations (*Deutsche Liga für den Völkerbund*), Matthias Erzberger s'exprima le 16 mars:

Nous nous refusons à interpréter comme une expression de la volonté politique des populations alsaciennes-lorraines – de ces populations tant éprouvées – une mise en scène telle que la réception du Président Poincaré, quelque grandiose qu'ait été cette réception. Nous revendiquons pour les Alsaciens-Lorrains le droit à disposer librement d'eux-mêmes.¹⁹¹

Le mois suivant, lors d'une séance de l'Assemblée Nationale à Weimar, le centriste Dr Pfeiffer et le député conservateur Schulz de Bromberg déclarèrent qu'une paix qui enlèverait l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne ne serait pas une paix de justice, et que par conséquent le peuple allemand ne devait pas y souscrire. Un territoire incontestablement allemand ne relevait pas de quatorze points de Wilson. Bromberg alla encore plus loin en anticipant même une nouvelle guerre : « si l'on arrache l'Alsace-Lorraine, on nous obligerait à agir comme les Français après 1871 : Y penser toujours, n'en parler jamais ». ¹⁹² Durant la même séance, le ministre des Affaires étrangères, Ulrich Graf von Brockdorff-Rantzau exigea catégoriquement une consultation populaire des Alsaciens-Lorrains. Dans la presse (surtout de droite), l'on trouve les mêmes arguments. Se basant sur les résultats du recensement de 1910, démontrant que la large majorité de la population était germanophone, certains journaux déclarèrent ouvertement qu'un tel plébiscite serait favorable à l'Allemagne et que la France avait tout lieu de le redouter. Le *Lokalanzeiger* de la grosse industrie souligna par exemple qu'il s'agissait de la preuve que le caractère général de l'Alsace-Lorraine était allemand. ¹⁹³

Parallèlement à la Conférence de Paix, le Congrès mondial socialiste eut lieu à Berne en février 1919. Dans le but d'influencer les décisions prises dans la capitale française, les participants travaillèrent sur un programme de paix alternatif. Évidemment, la question d'Alsace-

Alsaciens : « Wäre Mitglied Reichsregierung gewillt namens dieser Versicherung abzugeben, dass Regierung entschlossen für Selbstbestimmung einzutreten bereit ist ? ». BArch, R 43 / 169, Reichskanzlei.

¹⁹¹ SHAT, 6 N 116, État Major, 2^e bureau, section de Renseignement : Bulletin de Presse Allemande, Strasbourg, 25 mars 1919.

¹⁹² SHAT, 6 N 116, État Major, 2^e bureau, section de Renseignement : *Les intrigues allemandes et l'Alsace-Lorraine*, Berlin, 23 avril 1919.

¹⁹³ SHAT, 6 N 116 : « Nous avons vu également la lettre d'un fonctionnaire à l'un de ses subordonnés alsaciens en instance de rapatriement où il l'invite à déployer le plus grand zèle en faveur du plébiscite et du retour de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Les Allemands cherchent surtout à exploiter contre nous le marasme économique des deux provinces, marasme inévitable dans une période de transition ».

Lorraine était également à l'ordre du jour.¹⁹⁴ L'unanimité se retrouva parmi les délégués d'une façon frappante dans la question du plébiscite de la population d'Alsace-Lorraine. Les majoritaires avaient déposé une motion réclamant cette consultation, excipant des principes wilsoniens, du droit des peuples à décider d'eux-mêmes, et de la nécessité de trancher définitivement un vieux litige. Le mois précédent, lors de la Confédération syndicale internationale du 5 au 9 février,¹⁹⁵ Kautsky et Herzfeld avaient déjà essayé de convaincre les délégués français à cet égard : « c'est le seul moyen d'en finir. Nous savons parfaitement qu'un plébiscite donnera une écrasante majorité aux partisans de la France et nous le désirons. Mais, s'il n'a pas lieu, les Allemands resteront persuadés que les Alsaciens-Lorrains sont des Allemands qui voulaient rester allemands et qui ont été violentés ».¹⁹⁶

Bien que le point de vue exprimé par Kautsky fût totalement contraire à celui du gouvernement, Berlin décida de profiter des socialistes afin d'arriver à un résultat avantageux. Dans une note envoyée au chancelier, l'*Auswärtige Amt* souligna ce point et suggéra même d'utiliser désormais la publication de Kautsky de 1917 (voir ci-haut) à des fins propagandistes. Effectivement, il faudrait distribuer l'étude à grande échelle « puisque ce livre est absolument approprié de renforcer notre position actuelle sur l'Alsace-Lorraine ».¹⁹⁷ Le lendemain,

¹⁹⁴ Stillig, « Das Problem Elsaß-Lothringen und die Sozialistische Internationale », 75.

¹⁹⁵ SHAT, 6 N 285, Internationaler Gewerkschaftsbund, *Protokoll der Internationalen Gewerkschaftskonferenz vom 5. bis 9. Februar 1919 im Volkshaus in Bern* (Bern, 1919).

¹⁹⁶ SHAT, 6 N 285, GCG, 2^e bureau, compte rendu : *La délégation allemande à la conférence socialiste internationale de Berne*, Belfort, 8 février 1919.

¹⁹⁷ BArch, R 901 / 71394 : « Der Verfasser hat die Schrift schon 1917 beendet, also ziemlich lange vor unserem militärischen Zusammenbruch 1918. Er hat die Schrift ferner von dem Standpunkt des internationalen Sozialisten aus geschrieben, d.h. er verwirft den Revanchekrieg und sucht eine internationale Verständigung über diese Frage des Grenzlandes. Er ist Gegner jeder Annexion, sowohl der deutschen von 1871, wie der von ihm 1917 als möglich bezeichneten und 1918 zur Wirklichkeit gewordenen französischen. Er sieht in ihr in jedem Falle eine Lösung durch brutale Macht, die man aus gewissen agitatorischen Gründen umkleidet habe mit verschiedenen 'sachlichen' Begründungen : dem 'historischen Recht', der 'Sprachzugehörigkeit', dem 'Recht der natürlichen Grenze'. Alle diese Begründungen verwirft er ; für ihn gibt es nur eine einzige Möglichkeit, den bestehenden Konfliktstoff aus der Welt zu schaffen, das Plebiszit. Die außerordentlich klare, methodisch streng kritische, von jeder nationalistischen Befangenheit freie Prüfung des Elsass-Lothringen Problems wird sicher dem Buche nicht nur in sozialistischen Kreisen Leser zuführen. Da gegenwärtig in der Schweiz die internationale Sozialisten-Konferenz tagt, an der Kautsky teilnimmt, so empfiehlt es sich, das Buch auf allen zu Verfügung stehenden Wegen und mit einer gewissen Dringlichkeit in der Schweiz zu verbreiten, da es in jedem Falle geeignet ist, unsere augenblickliche Position gegenüber Elsass-Lothringen zu stärken [*verbessern* – note écrite en main]. Aber auch in Holland, Dänemark, Schweden, Norwegen empfiehlt es sich, das Buch zu verbreiten, zumal Kautsky auch dort ein bekannter Name ist, und augenblicklich die Fragen des wirklich sozialistischen Selbstbestimmungsrechtes dort im Vordergrund der Erörterungen stehen ».

l'*Auswärtige Amt* en envoya une commande à la maison d'édition Dietz.¹⁹⁸

Selon Christian Baechler, un des seuls à s'être intéressé à la propagande neutraliste allemande à la sortie de la Première Guerre mondiale, les efforts allemands étaient éphémères et couronnés par très peu de succès.¹⁹⁹ Ce qui est plus intéressant pourtant – les historiens ont manqué de prendre en considération ce point – c'est le fait qu'en 1919, non seulement les organisations d'expulsés, mais aussi de larges cercles à Berlin étaient toujours convaincus d'un succès possible. Au moins, la France ne gagnerait pas. Contrairement à Kautsky, l'*Auswärtige Amt* était d'avis que les Alsaciens-Lorrains n'étaient pas majoritairement en faveur d'une incorporation à l'État français.

En même temps, cette question est un bon exemple de l'attitude « au quart de tour » des différentes institutions allemandes, et du manque de conversation et de synchronisation entre elles. La *kaiserliche Gesandtschaft* à Berne s'exprima par exemple contre une distribution du livre de Kautsky par les organismes de propagande. En effet, on critiqua le changement du point de vue de l'*Auswärtige Amt* face à la position de l'auteur qui s'était – contrairement à la position officielle – clairement exprimé contre l'idée selon laquelle l'Alsace-Lorraine faisait partie du *Machtbereich* allemand.²⁰⁰

Le service de renseignements allemands continua pendant un certain temps de travailler dans ce sens. Les agents allemands des divers services montrèrent toujours plus d'activité et cherchèrent à entretenir des services de liaison avec l'Alsace-Lorraine, surtout via la Suisse.²⁰¹ Des bureaux de renseignements allemands fonctionnèrent notamment à Bâle et à Neuchâtel. Ces deux organes furent orientés sur la recherche des renseignements en Alsace-Lorraine, afin de savoir quelles étaient les troupes françaises qui y étaient cantonnées, et surtout comment la population y était traitée.²⁰² Ainsi, le gouvernement organisa surtout via l'*Agence Polwona*, annexe de l'*Auswärtige Amt*, et à l'aide du *Heimatdienst*, une propagande anti-française.²⁰³ En

¹⁹⁸ BArch, R 901 / 71394, Auswärtiges Amt, Bücherreferat : lettre à la maison d'édition Dietz, 25 janvier 1919. Par la suite, le *Auswärtiges Amt* commenda 250 exemplaires supplémentaires pour un rabais de 10%.

¹⁹⁹ Baechler, « La question de la neutralité de l'Alsace-Lorraine », op. cit.

²⁰⁰ BArch, R 901 / 71394, Auswärtiges Amt, Schreiben der kaiserlich deutschen Gesandtschaft (gez. v. Vietsch), Berne, 1^{er} mars 1919.

²⁰¹ ADBR, 121 AL 384, Rapport mensuel, contrespionnage, mai 1921.

²⁰² SHAT, 6 N 116, État Major, 2^e bureau, section de Renseignement, 3 mai 1919.

²⁰³ BArch R 8028 / 1, fol. 180 : le but de l'agence de presse Polowna – prétendument une entreprise privée mais en réalité dépendant du Reich – était, de transmettre des nouvelles venant de Berlin, via ses bureaux de presse dans la région, à la presse locale, afin d'y maintenir le sentiment d'appartenance à la nation allemande. Voir aussi SHAT, 6 N 154, Affaires étrangères, déchiffrement de télégramme, Coblenz, 28 mai 1920.

même temps, l'on soutenait les efforts des autonomistes qui distribuèrent du matériel de propagande parmi la classe ouvrière alsacienne-lorraine afin de provoquer des grèves en faveur du plébiscite.²⁰⁴

À part de la distribution de tracts et affiches parmi la population, l'*Auswärtige Amt* profita aussi d'une riche publication littéraire naissante au sein du *Reich*, venant surtout des cercles des expulsés de 1918-1920 et des Alsaciens-Lorrains qui avaient volontairement choisi l'Allemagne. Ces expulsés s'étaient regroupés avant tout dans le *Hilfsbund der Vertriebenen Elsass-Lothringer im Reich* (l'Association d'Aide aux Exilés alsaciens-lorrains dans le Reich)²⁰⁵, et grâce à l'engagement du *Hilfsbund* et celui du *Wissenschaftliches Institut der Elsaß-Lothringer im Reich* (l'Institut scientifique des Alsaciens-Lorrains au Reich), le nombre de publications allemandes au sujet de l'Alsace-Lorraine augmenta considérablement dans les années 1920.²⁰⁶

Fondé en 1921 à l'Université de Francfort, le *Wissenschaftliches Institut* se dévouait à l'histoire, la langue et la culture de l'Alsace-Lorraine, tout en cultivant « les intérêts économiques et culturels communs des Alsaciens-Lorrains au *Reich*, en excluant toutes ambitions politiques ». ²⁰⁷ Jusqu'à 1945, il fut toujours présidé par des *Altelsässer*, dont l'ancien

²⁰⁴ AN, F⁷ 13395, La Propagande antifrançaise en Alsace et Lorraine – Le mouvement autonomiste depuis 1918 (Préparé le 7 janvier 1927 à Strasbourg par le Commissaire Spécial, Bauer). Le 11 octobre 1919, Rapp s'exprima ainsi : « Jusqu'à ce jour nous avons pu fomenter, dans d'assez bonnes conditions, des grèves en Alsace-Lorraine. Mais aux yeux des ouvriers et du peuple, elles sont basées sur une augmentation de salaires. Ce qu'ils nous faut, c'est une grève exclusivement fondée sur une question d'opinion, par exemple : 'l'exigence du plébiscite' ».

²⁰⁵ Grünwald, *Die Elsaß-Lothringer im Reich*, op. cit.

²⁰⁶ Paul Wentzke, *Rezension zur deutschen Elsass-Lothringen-Geschichtsschreibung* (1922), déplora, page 22, que contrairement à la France, le *Reich* ne connut depuis 1871 pas d'historiographie cohérente. « Das Reich fühlte sich zu sicher, sogar noch im Frühjahr 1918, als man noch dachte, das es ums Überleben des Reiches ging und nicht um Elsass-Lothringen ».

²⁰⁷ WISS, 2 B 60 : « (...) die gemeinsamen wirtschaftlichen und kulturellen Interessen der Elsass-Lothringer im Reich unter Ausschluss politischer Bestrebungen », charte de l'Institut scientifique des Alsaciens-Lorrains au Reich, élaborée lors de la réunion à Stuttgart 1919.

Pendant les bombardements de Francfort de 1944, une partie des archives de l'Institut fut détruite, alors que la bibliothèque put être sauvée. Néanmoins, l'Institut cessa son travail en 1945 pour renaître seulement en 1961, sous la forme de la *Erwin von Steinbach – Stiftung* (la fondation Erwin von Steinbach), dont le but était l'encouragement et le soutien de la recherche scientifique avec l'Alsace et la Lorraine et leurs identités culturelles. Grâce à l'engagement de l'ancien maire de Francfort d'origine alsacienne, Kurt Blaum, la fondation et l'Université de Francfort conclurent, en 1963, un contrat de dépôt à la suite duquel la collection du *Wissenschaftliches Institut*, la bibliothèque comptant plus de 25 000 titres et les archives restant furent donnés, sous forme d'emprunt permanent, à la bibliothèque municipale et universitaire Francfort sur le Main (*Stadt- und Universitätsbibliothek Frankfurt am Main*). Voir Alfred Estermann, « Die Bibliothek der Erwin von Steinbach Stiftung », dans Bernhard Fabian (éd.), *Handbuch der Historischen Buchbestände in Deutschland 5 : Hessen* (Hildesheim, 1992), 151-152 ; Stephan Roscher, *Burg der Weisheit am Main. Heimatforschung und Kulturmission mit Niveau. Das Wissenschaftliche Institut der Elsaß-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt am Main* (Uhingen, 2002). La seule et dernière liste de littérature sur l'Alsace-Lorraine, établie par la fondation *Erwin von Steinbach* ne compte que 9345 livres, la

Statthalter du Reichsland, Rudolf Schwander. Dès sa fondation, l'Institut fut financé par des cotisations, des dons privés, et surtout par de nombreux dons venant de villes et *länder* allemands. Son soutien principal restait néanmoins les institutions publiques, telles que les ministères des Affaires intérieures et extérieures qui le soutinrent financièrement pendant les premières années de son existence.

On remarque ici une très forte tendance à l'idéalisation de l'avant-guerre avec une attention particulière portée sur les réussites de la période allemande.²⁰⁸ Dans les années 1920 – 1940, ces publications s'inscrivirent presque totalement dans l'argumentation d'une appartenance nationale de l'Alsace-Lorraine à l'Empire.²⁰⁹ Aux nombreux livres sur l'histoire du *Reichsland*²¹⁰ s'ajoutaient dorénavant des journaux privés d'Allemands ou de Vieux-Alsaciens et Vieux-Lorrains qui prônaient l'idéal romantique de la vie de campagne avec ses coutumes et costumes traditionnels – ou qui soulignaient les problèmes et souffrances de la population suite à l'occupation française de 1918.²¹¹ Parmi les auteurs les plus importants figurent Friedrich

dernière entrée datant du 3 août 1999. Jusqu'à présent, le stock de cette collection n'a pas encore été exploité de façon systématique.

²⁰⁸ François Roth, « Das Reichsland Elsaß-Lothringen: Formation, histoire et perception », dans Grunewald (éd.), *Le problème de l'Alsace-Lorraine vu par les périodiques*, 13-36.

²⁰⁹ Lorsque le nouveau conflit entre la France et l'Allemagne s'annonçait, les publications soulignant l'aspect et l'importance militaire de l'Alsace-Lorraine augmentèrent également. Voir e.a. Franz Kerber, *Das Elsaß. Des Reiches Tor und Schild* (Stuttgart, 1940 [Strasbourg², 1942]) ; Otto Meißner, *Elsaß und Lothringen, deutsches Land !* (Berlin, 1941) ; Friedrich Lange, *Unser Elsaß. Unser Lothringen* (Munich, 1940). Ce dernier livre fut républié en 1943 par la maison d'édition national-socialiste Eher avec un tirage de 65 000 exemplaires.

²¹⁰ Surtout dans les années 1920, une quantité remarquable d'études sur de divers aspects de l'Alsace-Lorraine (langue, culture, économie, industrie) fut publiée : Leopold Strauß, *Deutsche Eisenbahnbaupolitik in Elsaß-Lothringen*, Schriften des Wissenschaftlichen Instituts der Elsaß-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, no 7 (Frankfurt am Main, 1927) ; Bruno Bauer, *Die Sprachenfrage im Volksschulwesens Elsaß-Lothringens*, Schriften des Wissenschaftlichen Instituts der Elsaß-Lothringer im Reich, no 16 (Frankfurt am Main, 1928) ; Voir aussi *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871 bis 1918*, éd. par le Wissenschaftliche Institut der Elsaß-Lothringer im Reich in Frankfurt am Main, vol. 1 : Max Schlenker (éd.), *Die wirtschaftliche Entwicklung Elsaß-Lothringens 1871 bis 1918* (1931), vol. 2 : Georg Wolfram (éd.), *Verfassung und Verwaltung von Elsaß-Lothringen 1871–1918* (1937), vol. 3 : *Wissenschaft, Kunst und Literatur in Elsaß-Lothringen 1871–1918* (1934), vol. 4 : *Namen- und Sachweiser* (1938).

²¹¹ Willibrord Benzler, *Erinnerungen aus meinem Leben von Willibrord Benzler, O. S. B., Weiland Bischof von Metz*, avec commentaires de Pius Bihlmeyer (Beuron, 1922) ; Maria Falk, « Sturm über den Rhein. Tagebuch einer Elsässerin aus dem Jahre 1918 », dans Robert Ernst (éd.), *Elsaß-Lothringen Heimatstimmen* (1935), 329-368 ; Elly Heuss-Knapp, *Ausblick vom Münsterturm. Erlebtes aus dem Elsaß und dem Reich* (Strasbourg, 1927) ; Elisabeth-Esther Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin während des Weltkrieges 1914–1918*, 4 volumes (Colmar, n.d.). Du 1er janvier au 28 décembre 1917, Lévy rédige un journal sur cette troisième année de conflit, en y inscrivant ses sentiments, les troupes qu'elle voit passer, les rumeurs qui circulent ou encore les décrets qui sont instaurés dans la ville. Fritz Maisenbacher, *Ein Strassburger Bilderbuch. Erinnerungen aus den Jahren 1870–1918* (Strasbourg, 1931) ; Hermann Wendel, *Jugenderinnerungen eines Metzgers* (Strasbourg, 1934) ; Anonyme, *Zur Psychopathie des Elsass nach seiner Wiedervereinigung mit Frankreich, von einem Altelsässer*, *Historisch-politische Blätter für das katholische Deutschland*, 167 (Munich, 1921) ; Lujo Brentano, *Elsässer Erinnerungen* (Munich, 1917) ; Marcel

Curtius ainsi que l'homme politique alsacien, cofondateur du *Hilfsbund* et premier maire national-socialiste de Strasbourg, Robert Ernst.²¹² Ce dernier publia non seulement les *elsaß-lothringische Heimatstimmen*, mais également des récits de vétérans alsaciens nostalgiques de l'Allemagne, aussi enjolivés que ceux de Florent-Matter, Jean-Pierre Jean ou du colonel Carré du côté français.²¹³

À part l'édition de l'*Institut* à Francfort, la vaste majorité des publications provenaient soit de Berlin, soit des maisons d'édition suisses, notamment de Bâle, telles que la maison d'édition Ernst Finkh, à Bâle, qui publia de nombreux textes en faveur de l'Allemagne. Ceci pourrait être un indicateur du rôle important de la communauté alsacienne-lorraine germanophile en Suisse et surtout dans la région de Bâle dans les efforts allemands d'assurer, une fois la guerre terminée, le maintien du *Reichsland* dans la fédération de l'Empire. La quantité de matériel propagandiste venant du territoire suisse et trouvant ainsi plus facilement son chemin en Alsace-Lorraine est considérable. En plus des nombreux Allemands restés dans les provinces ou qui y retournèrent suite à la signature du Traité de Versailles (chapitre 8), la propagande allemande s'adressait aussi aux Alsaciens-Lorrains germanophiles et surtout autonomistes.

Par contre, l'opinion publique allemande se désintéressa rapidement de la question d'Alsace-Lorraine. En mai 1919, un informateur du service de renseignement français constata qu'en général, dans le *Reich*, la perte de l'Alsace-Lorraine était considérée comme un fait accompli. « Les gens du peuple, surtout les femmes, se désintéressent pour la plupart de cette

Stürmel (éd.), *Dr. E. Ricklin, Ein elsässisches Lebensbild mit Beiträgen zur Heimatgeschichte und zum Kampf um unsere Heimatrechte* (Colmar, 1932).

²¹² Friedrich Curtius, *Briefe eines Deutschen und Elsässische Erinnerungen* (Frauenfeld, 1920) ; Robert Ernst, *Die Eingliederung der vertriebenen Elsass-Lothringer in das deutsche Wirtschaftsleben im Augenblick seines Tiefstandes: Tatsachen und Politik* (Berlin / Leipzig, 1921) ; Idem., *Die Elsaß-Lothringer gegen die französischen Kriegsverbrecher : Die 'Befreier' Elsaß-Lothringens von 'Befreiten' geschildert* (Leipzig, 1922) ; Idem., *Land in Ketten : Geraubtes deutsches Land* (Berlin, 1932) ; Idem., « Das Ende Elsaß-Lothringens », dans Friedrich Speiser (éd.), *Straßburger Monatshefte. Zeitschrift für das deutsche Volkstum am Oberrhein* (Straßburg, 1940) ; Idem., « Die volksdeutsche Bewegung im Elsaß und in Lothringen 1818–1940 », dans Otto Meissner, *Elsaß und Lothringen. Deutsches Land* (Berlin, 1942). Voir également Victor Eschbach, « Deutschland und das Elsass », dans *Soz. Monatshefte* (1919), 791-803 ; Idem., « Das Elsaß und Frankreich », dans *Soz. Monatshefte*, 2 (1919), 887-898 ; Idem., « die Volksabstimmung in Elsass-Lothringen », dans *Soz. Monatshefte*, 54, 1920, 35-48. ; Idem., « die Lage in Elsass-Lothringen, Rückblick und Ausblick », dans *Soz. Monatshefte*, 55 (1920), 1062-79 ; Georges Wolff, *Vom Zweiten zum Dritten Reich. Siebzig Jahre Elsässer Geschichte 1871-1941* (Saverne, 1941) ; Georg Wolfram, *Das Reichsland Elsass-Lothringen* (Francfort s/Main : Selbstverlag des Wissenschaftlichen Instituts der Elsass-Lothringer im Reich, 1936) ; Dr Schlenker et Georg Wolfram (éds.), *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*, 3 tomes (Frankfurt : Selbstverlag des Wissenschaftlichen Instituts der Elsass-Lothringer im Reich, 1931-1937).

²¹³ Grandhomme, « une mémoire double », 43.

question ; celle du ravitaillement en vivres (...) est leur préoccupation dominante ».²¹⁴ En effet, suite à la signature du Traité de Versailles, et en dépit de l'engagement des diverses associations d'Alsaciens-Lorrains en Allemagne, l'effort du gouvernement allemand quant à la propagande diminua petit à petit. Face aux nombreux problèmes intérieurs dans l'après-guerre, la perte de l'ancien *Reichsland* ne joua bientôt plus de rôle primordial pour les divers gouvernements de la République de Weimar. L'irrégularité croissante des transferts monétaires au *Wissenschaftliches Institut*, tout comme que celle des montants, indique le changement dans la position officielle allemande vis-à-vis l'ancien *Reichsland*, surtout dans la deuxième moitié des années 1920. Ainsi, le *preußische Ministerium für Wissenschaft, Kunst und Volksbildung* estima en 1924 que « compte tenu de l'importance culturelle de l'ancienne Terre d'Empire Alsace-Lorraine (...) rien de devrait être omis ce qui pourrait être propice à la culture et la promotion de la science de ce pays perdu [mis en relief par moi] ». ²¹⁵ Vers la fin des années 1920, l'*Auswärtige Amt* contrôla de plus en plus souvent les publications et conférences de l'*Institut* afin d'éviter des réactions négatives françaises. Dorénavant, l'*Institut* se sentait obligé de souligner régulièrement dans ses demandes de financement le caractère purement scientifique et apolitique de son travail. Au moment de la signature du pacte de Locarno (1925), l'Allemagne avait officiellement renoncé à l'Alsace-Lorraine.

3.5.2 La France, la propagande et la solution du débat

Ceci se passa différemment de l'autre côté du Rhin. Alors que la France avait gagné la guerre et accompli son but ultime, Paris éprouvait la nécessité de continuer à promouvoir ce retour des *provinces perdues* par le biais d'une campagne de propagande importante, mettant l'accent sur l'image traditionnelle tant marquée par les Régamey, Reuss et autres, celle de la joie d'une population alsacienne-lorraine indigène étant restée fidèle – pendant 48 ans d'occupation allemande – à la mère patrie. La raison en est évidente : tout scepticisme éventuel des Français

²¹⁴ SHAT, 6 N 116, État Major, 2^e bureau. Il en était autrement parmi la bourgeoisie : « C'est naturellement dans les éléments instruits que l'on rencontre le plus d'opposition à l'abandon forcé de ces deux provinces. 'L'Alsace-Lorraine, disent-ils, sera l'objet d'une nouvelle guerre. La France a attendu près de 50 ans sa revanche. Nous attendrons aussi la nôtre' ».

²¹⁵ Cité dans Grünewald, *Die Elsaß-Lothringer im Reich*, 116 : « dass im Hinblick auf die kulturpolitische Bedeutung, die den ehemaligen Reichslanden vor anderen abgetrennten Gebieten zukommt, nichts unterlassen werden sollte, was für die Pflege der Wissenschaft dieses verlorenen Landes förderlich sein kann ».

envers les Alsaciens-Lorrains et le *bochisme* qui leur a été supposément injecté devrait être battu.²¹⁶ Parallèlement, il fallait convaincre les populations des territoires libérées d'une certaine manière de leur propre véritable amour envers la France, ainsi que de l'amour que la France et les Français avaient toujours éprouvé pour eux. Ainsi, la propagande transmet l'accueil enthousiaste des troupes françaises par la population alsacienne dans la formule des *heures inoubliables d'Alsace-Lorraine*, tout en mettant l'accent sur les termes de « retour », « délivrance » et « libération ». Le 19 novembre 1918, le journal parisien *Le Matin* informa les lecteurs de la « marche triomphale des armées alliées en Alsace-Lorraine [qui] tout entière, accueille nos troupes avec enthousiasme ». Le 8 décembre 1918, *Le Petit Parisien* fit rapport de la visite de Poincaré et Clémenceau à Metz et d'une « foule enthousiaste qui acclame les libérateurs des deux provinces ». Et le 11 novembre 1919, nota *Le Temps*, « les gens [de l'Alsace-Lorraine] se souviennent, les larmes dans les yeux, les heures inoubliables de la délivrance ».²¹⁷ Ce qui suivit dans les années 1920 s'inscrit clairement dans cette vision.

Dès le 11 novembre 1918, cette fidélité et joie unanime alsacienne-lorraine fut au centre du discours politique. Après avoir lu devant le Sénat les conditions d'armistice, Clemenceau souligna « au nom du gouvernement de la République française, de la France une et indivisible, comme disaient nos pères : 'Salut à l'Alsace et à la Lorraine enfin retrouvées.' (...) Grâce leur soient rendues : ni eux, ni leurs familles ne seront oubliés ».²¹⁸ Et afin de donner une certaine légitimité à cette dernière phrase, Paul Deschanel ajouta que « demain, nous serons à Strasbourg et à Metz! Nulle parole humaine ne peut égaler ce bonheur ! »²¹⁹ Le 11 décembre, suite aux visites officielles en Alsace-Lorraine, il s'adressa de nouveau au parlement, soulignant la fidélité de la population dont il avait fait témoignage :

Les Représentants de la France qui reviennent de Metz, de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse y ont vécu les plus grandes heures que les hommes n'aient jamais vécues. Événement unique dans l'histoire, il ne s'agit pas seulement ici, comme dans

²¹⁶ Les lettres des soldats français entrant en Alsace-Lorraine expriment une certaine méfiance. « On retrouve les civils qui étaient depuis la guerre avec les Boches. (...) Ils n'ont pas l'air d'avoir été trop malheureux », cité dans Cabanes, *La victoire endeuillée*, 102.

²¹⁷ Les rapports venant de l'Alsace-Lorraine même indiquent plutôt une certaine indifférence de la part de la population face à l'anniversaire de l'armistice. Voir chapitre 9.

²¹⁸ Georges Clemenceau, *Discours de Guerre*, recueillis et publiés par la Société des Amis de Georges Clemenceau (Paris : Presses Universitaires de France, 1968), 229.

²¹⁹ Paul Deschanel, *La France victorieuse – paroles de guerre* (Paris, 1919), 290.

les solennités de la Grèce antique, comme dans les triomphes militaires de Rome ou dans les fêtes de notre Révolution, de célébrer la gloire d'une incomparable patrie; il s'agit aujourd'hui d'autre chose encore : l'inébranlable fidélité de tout un peuple, chaque jour plus fervent à mesure que le conquérant paraissait plus sûr de sa proie.²²⁰

Dans le besoin d'expliquer et de justifier l'hécatombe et les souffrances endurées par la société française, cette joie enthousiaste, ainsi que la fidélité du peuple alsacien-lorrain furent glorifiées d'une manière dépassant le cadre normal. Ici se manifeste l'image romantisée de la vie au village alsacienne-lorraine.²²¹ Paul Smith souligna que pendant la guerre, les *provinces perdues* étaient réunies en une image symbolique, inspiratrice d'une dévotion aux idées nationales – d'autant plus que leur reconquête était le but officiel de l'effort de guerre national. « Un nationalisme de plus en plus introverti, anxieux, obsédé par des indices de corruption ou de décadence nationale s'était mis en quête d'une représentation d'intégrité et de fidélité qu'il était difficile d'invoquer en France ». ²²² Selon le lieutenant-colonel Albert Carré, chargé du Service des Alsaciens-Lorrains à l'état-major de l'armée, l'on ne pouvait trouver un tel nationalisme que « dans une Alsace-Lorraine intacte et pure, innocente de toute défaillance, vierge de toute compromission, n'ayant au coeur qu'un seul amour, celui de la France et réalisant le plus beau, le plus divin miracle de fidélité que l'Histoire ait enregistrée jamais ». ²²³ Les travaux des auteurs alsaciens francophiles Anselm Laugel et Charles Spindler, publiés dans la *Revue alsacienne illustrée* ou dans le *Musée alsacien*, représentaient tout à fait cette image d'une Alsace essentiellement traditionnelle, néanmoins étroitement liée avec la France. Et depuis ce jour, ce sont les dessins de Hansi qui ornent la plupart des cartes postales et véhiculent ainsi une seule

²²⁰ Deschanel, *La France victorieuse – paroles de guerre*, 295.

²²¹ Dans son livre *L'Alsace-Lorraine* (Paris, 1917), Daniel Blumenthal présente la population alsacienne-lorraine comme un groupe homogène, souhaitant la venue de la libération du joug allemand. Publié en 1917 en français et en anglais, le livre connut beaucoup de succès et fut réédité plusieurs fois dans les années 1920. Il en est de même pour Louis Madelin, *Les Heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine* (Paris : Hachette, 1919). Voir aussi à titre d'exemple (la liste ne se veut pas complet) : Gabriel Alapetite, « l'Alsace au lendemain de l'Armistice », dans *Bulletin de la Fédération des Industriels et Commerçants français* (Juillet-Aout 1926) ; Georges Delahache, « Strasbourg 1918-1920 », dans *Revue de Paris* (1^{er} août 1920); *Ibid.*, *Les débuts de l'administration française en Alsace-Lorraine* (Paris, 1921) ; Carlos Fischer, *En Alsace : la joie du retour* (Paris : Baudinière, 1927) ; Anselm Laugel, « La situation morale en Alsace », dans *Revue politique et parlementaire* (10 décembre 1920), 370-391 ; Émile Wetterlé, « au lendemain de la délivrance », dans *Revue des Deux-Mondes*, 53 (septembre-octobre 1919), 855-869 ; *Ibid.*, « L'Alsace et la Lorraine au lendemain de la délivrance », dans *Revue des Deux-Mondes*, 50 (mars-avril 1919), 855-864 ; L. Dumont-Wilden et Léon Souguenet, *La Victoire Des Vaincus. Deux Journalistes Belges En Alsace-Lorraine* (Paris : A. Fayard, 1925).

²²² Smith, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) », 33.

²²³ Albert Carré, *Les engages volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre* (Paris: Flammarion, 1923), 19.

image d'une Alsace-Lorraine, n'ayant pas changé depuis les années pré 1870 et post 1918. Évidemment, les souffrances de la population sous les Allemands sont également mises en avant.²²⁴ La représentation française des Alsaciens-Lorrains était alors composée d'images confuses et contradictoires, ne les pas montrant comme un véritable peuple et n'accordant pas d'attention sérieuse à la complexité de leur situation et de leurs besoins.²²⁵ Il s'agit d'une imagerie genrée des provinces (souvent représentées sous forme féminine), qui joua un rôle particulièrement important dans la propagande française : la femme alsacienne, coiffée et en costume traditionnel, souffrante sous le joug allemand, tout en attendant la libération par les Français.²²⁶

²²⁴ Jean-Jacques Waltz, *L'Histoire d'Alsace. Racontée aux petits enfants d'Alsace et de France par l'oncle Hansi* (Paris : Floury, 1913) ; Idem., *Mon village : ceux qui n'oublent pas. Images et commentaires par l'oncle Hansi* (Paris : Floury, 1913) ; pour une analyse du travail de Hansi et de son influence sur la société française, récemment Michel Loetscher et Yannick Scheibling, *Hansi. Une vie pour l'Alsace* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2006). Voir également Charles Spindler, *Alsace pendant la guerre* (Strasbourg : Treuttel & Würtz, 1925), réédité en fac simile en 2008, avec des compléments de Jean-Marie Gyss et Michel Loetscher (Nancy : Éditions Place Stanislas) ; Abbé É. Wetterlé, *L'Alsace et la Guerre* (Paris : Felix Alcan, 1919) ; Anselm Laugel, *La résistance d'Alsace-Lorraine* (1918) ; Idem., *Formation du caractère alsacien* (1918) ; Idem., *La terre fidèle* (1918). Voir aussi : Georg Sadler, *Le plébiscite, le voilà! Lettres d'engagés volontaires Alsaciens-Lorrains de 1914 à 1918* (Nancy : J. Coubé, 1918) ; Maurice Barrès, *Notre Alsace et notre Lorraine, des documents, des vérités* (Paris, 1918) ; Eugène Florent-Matter, *Les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne* (Nancy, 1918) ; Abbé A. Martin, *Fillières, la vie dans un village lorrain envahi et occupé, notes au jour le jour d'un rapatrié, témoin de la bataille de Fillières 22 août 1914* (Strasbourg : Berger-Levrault, 1920) ; Anonyme, *comment nos frères d'Alsace-Lorraine ont agi depuis 1871* (Paris : L'effort alsacien et lorrain, 1918) ; Dr. Antoine, *Au village pendant la guerre : sentiments, idées et caractères par un médecin de campagne* (Paris : La Revue mondiale, 1924) ; André Fribourg, *Le poing allemand en Lorraine et en Alsace : 1871 – 1914 – 1918* (Paris: Editions d'Alsace et de Lorraine, 1918). Parmi tous les livres polémiques, Frédéric Eccard, *L'Alsace sous la domination allemande* (Paris : A. Colin, 1919) est particulièrement intéressant, car une tentative d'objectivité y est visible. Néanmoins, Eccard, membre de la bourgeoisie protestante alsacienne n'arrive pas à surmonter la vision de la bourgeoisie alsacienne sur l'histoire du *Reichsland*. Voir François Igersheim, *L'Alsace des notables (1870 - 1914): la bourgeoisie et le peuple alsacien* (Strasbourg : Budever, 1981), qui voit en Eccard le représentant le plus caractéristique de l'historiographie bourgeoise-alsacienne.

²²⁵ Paul Smith, « 'The kiss of France' : The Republic and the Alsatians during the first world war », dans P. Panayi (éd.), *Minorities in wartime. National and racial groupings in Europe, North America and Australia during the two world wars* (Oxford : Berg, 1993), 27-49.

²²⁶ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 191.



Jean-Jacques Henner, *L'Alsace. Elle attend* (1871)²²⁷

Les Allemands voyaient dans la femme alsacienne ou lorraine une manifestation du particularisme régional – mais ils soulignaient quand même le caractère allemand dans le costume qui ressemblait à celui de la province limitrophe du Bade. Pour les Français, par contre, elle était devenue un symbole de l'héritage français de la région et de la résistance contre toute tentative de germanisation.²²⁸

Célébrant ce mythe, les responsables politiques et militaires ajoutèrent l'élément de la jeune fille alsacienne-lorraine dans leurs discours (voir chapitre 7). Ainsi, Clemenceau raconta devant le parlement comment une jeune fille à Strasbourg lui parlait de sa joie. Selon Deschanel, la fille de Jacques Preiss, déporté et tué par les Allemands, aurait crié sur la tombe de son père : « Il sera vengé ! »²²⁹ Effectivement – et comme les innombrables photographies de l'époque le démontrent²³⁰ –, l'image de la fille alsacienne-lorraine joua un élément crucial dans les multiples

²²⁷ © 2015 Musée Jean-Jacques Henner.

²²⁸ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 200 : « The Alsatian woman had become an important figure at various levels of French propaganda during the First World War : as a female allegory of the region, but more crucially as a role model for other French women, and consequently as the embodiment of an idealized Frenchness. The Alsatian woman provided French propagandists with a powerful image with which to inspire the nation. But not only was the idealized Alsatian woman simply a symbol. She had also become a nationalized myth ».

²²⁹ Deschanel, *La France victorieuse*, 300.

²³⁰ Voir e.a. la collection de photographies des célébrations des 11 novembre (en 1918 et après) à la Bibliothèque Nationale aux Archives de Paris.

célébrations de la libération, de la victoire et de la nation.²³¹ Par conséquent, des filles en costume régional défilèrent dans les rues de la capitale le 17 novembre 1918 et le 14 juillet 1919 (pour ce dernier événement, le ministre de la guerre avait demandé au Commissariat général d'Alsace et de Lorraine d'envoyer 260 femmes et filles alsaciennes à Paris).²³² Les Français s'étaient donc construit une image stéréotypée de l'Alsace-Lorraine, véhiculée par Hansi, Barrès, Zislin et d'autres ; les nombreux discours politiques tenus en l'honneur de la libération des provinces, tout comme le langage fleuri utilisé, l'illustrent bien.²³³ Clemenceau et Deschanel décrivent les vieux « retrouvant leur jeunesse en retrouvant la France »²³⁴, et les jeunes « à qui le français était interdit et qui soudain parlèrent français (...) et ceux qui ne savaient pas parler le français savent chanter *La Marseillaise* pour acclamer la patrie retrouvée ».²³⁵

Après la victoire, l'unité de la France était à l'ordre du jour. Non seulement il fallait continuer de convaincre aussi bien les Français que les Alsaciens-Lorrains que ces derniers étaient véritablement des frères et des soeurs retrouvés, et que « nous sommes à eux comme ils sont à nous, tout entiers, à jamais »²³⁶, selon les mots de Clemenceau, mais il fallait aussi passer au travail difficile de la réintégration (pour cet aspect, voir chapitre 9). Dès 1918, comme ça avait été le cas en 1871 dans l'autre sens, l'armée fut un facteur important d'assimilation. Des soldats venus des quatre coins de France étaient stationnés en Alsace et en Lorraine. Leur présence était ostentatoire partout où existaient des garnisons allemandes et les casernes changèrent de dénomination.²³⁷ Pour les indigènes, le service militaire devint alors une sorte d'*école de France*. Mais cette réintégration allait dans les deux sens : face à la mobilisation des classes de 1918 et 1919, *Le Matin* rappela que si les quelque 20 000 recrutés alsaciens-lorrains se feraient désormais remarquer par leur langue, il serait pourtant impératif de ne pas les traiter de *sales boches*. En effet, leur dialecte aurait symbolisé leur résistance contre le joug allemand.²³⁸ De nombreux journaux publièrent dans les mois suivants des lettres de conscrits alsaciens-lorrains concernant leur traitement positif dans l'armée française.

²³¹ Vincent Auzas, « La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012 », thèse de doctorat (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Paris X / Université Laval, Québec, 2013).

²³² ADBR, 121 AL 19.

²³³ Grandhomme, « une mémoire double », 40.

²³⁴ Deschanel, *La France victorieuse*, 302.

²³⁵ Clemenceau, *Discours de Guerre*, 232.

²³⁶ *Ibid.*, 230.

²³⁷ Grandhomme, « une mémoire double », 42.

²³⁸ *Le Matin*, 25 septembre 1919, p. 1.

Si pendant les derniers mois de la guerre, la propagande française avait essayé d'éviter le sujet du plébiscite (à part la nécessité de refuser les propos allemands), ceci changea avec l'armistice. De visite en Alsace-Lorraine du 8 au 10 décembre 1918, Poincaré s'exclama du balcon de l'hôtel de ville de Strasbourg, « aux acclamations enthousiastes des foules accourues de toute l'Alsace et de toute la Lorraine : Le plébiscite, le voilà ! Le plébiscite est fait ! »²³⁹ Désormais, cette volonté uniforme prétendue de la population alsacienne-lorraine – ce *plébiscite fait* –, était régulièrement soulignée par la presse et les organes de propagande. Citant un message du Haut Commandement allemand au Haut Commandement allié, selon lequel « la population française d'Alsace-Lorraine prend sur certains points une attitude hostile à l'égard des troupes allemandes en marche », *Le Petit Parisien* souligna par exemple que « les Allemands avaient toujours dit qu'un plébiscite aurait prouvé que les Alsaciens-Lorrains veulent rester dans le Reich. Voilà la preuve ! Après 48 ans, ils sont libérés de l'esclavage et ils le montrent ! Voilà le plébiscite ». ²⁴⁰ Évidemment, la France envoyait ici aussi un message clair à Wilson : la population alsacienne-lorraine s'exprimait ostensiblement dans le sens du droit d'autodétermination. Elle avait choisi la mère patrie.

À Berne, les socialistes français reprochaient aux socialistes allemands du MSPD d'avoir refusé, à Stockholm, le plébiscite et d'avoir ainsi rejeté le droit d'autodétermination à la population alsacienne-lorraine.²⁴¹ Désormais, les députés du MSPD acceptaient ce droit. Soulignant l'importance territoriale de l'Alsace-Lorraine pour la relation franco-allemande, Paul Mistral, tout comme plusieurs autres députés français, avertit les vainqueurs de ne pas faire les mêmes erreurs qu'en 1871, car « si la question alsacienne-lorraine était retournée aujourd'hui, une nouvelle *irridenda* serait créée, menant sans doute au déclenchement d'une nouvelle guerre ». ²⁴²

²³⁹ Deschanel, *La France victorieuse*, 303 ; Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », op. cit.

²⁴⁰ *Le Petit Parisien*, 13 novembre 1919, p. 2. Pour plus d'exemples, voir AN, AJ³⁰ 120.

²⁴¹ *Offizielles Bulletin der Internationalen Arbeiter- und Sozialistenkonferenz*, no 2, 5 février 1919 et no 5, 8 février 1919 ; voir Soell, « Die sozialdemokratische Arbeiterbewegung im Reichsland Elsaß-Lothringen », 211. En effet, dès octobre 1918, ces derniers, en lien avec le gouvernement allemand, avaient finalement accepté ce droit. Or, il était trop tard. En ce moment, les socialistes alsaciens y avaient déjà renoncé.

²⁴² Cité d'après Stillig, « Das Problem Elsaß-Lothringen und die Sozialistische Internationale », 76 : « Man hüte sich daher ganz besonders davor, dass man heute beim Abschluss dieses Krieges in den gleichen Fehler verfällt. Wenn die elsass-lothringische Frage heute umgekehrt würde, so würde eine neue Irredenta geschaffen werden und mit Sicherheit ein neuer Krieg ausbrechen ».

La presse conservatrice française, par contre, adopta un ton plus agressif et plus clair en direction de l'Allemagne et des alliés réunis à la Conférence de Paix. Dans un long article publié le 13 avril 1919, *Le Figaro* proclama (après des explications historiques concernant l'origine française de l'Alsace-Lorraine) « à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française ; et nous jouerons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de revendiquer éternellement, et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs ».²⁴³

Le 28 juin 1919, le Traité de Versailles (notamment les articles 27 et 51-79 de la section V avec l'annexe, qui définissaient la restitution à la France de l'Alsace et de deux départements lorrains, la Moselle et la Meurthe) clôt de façon légale ce long débat. « Hier encore symbole de la défaite, les deux sœurs ont aujourd'hui le gage de la victoire », avait formulé l'abbé Wetterlé.²⁴⁴ Néanmoins, la situation politique et le *malaise alsacien* des années 1920 faisaient en sorte que les députés venant des *provinces retrouvées* éprouvaient toujours le besoin de souligner devant la Chambre des députés la fidélité de leurs confrères et le fait que malgré les 48 ans d'influence allemande, les Alsaciens-Lorrains se sentaient complètement Français. « Pour nous, la France, une, indivisible, est au-dessus de tout »,²⁴⁵ écrivit *Les Dernières Nouvelles de Strasbourg*. Il s'agissait de souligner constamment l'unité de la France.

N'est il pas extraordinaire qu'un peuple parlant un dialecte germanique, qui a été réuni pendant cinquante ans au peuple allemand, qui aurait en toutes les facilités de la langue pour s'assimiler à l'Allemagne, au moment même où elle prenait un essor économique extraordinaire, n'y a-t-il pas, dis-je, quelque chose, de merveilleux, dans le fait que ce peuple, néanmoins, ait toujours eu la nostalgie de la France ? (...) L'Alsace est française ! Ayez confiance en elle ! Vous verrez qu'elle pourra donner la part de sa mentalité, de son génie qui ne fera qu'enrichir la patrie entière.²⁴⁶

²⁴³ *Figaro*, 13 avril 1919, p. 1 : « Notes sur l'Alsace ».

²⁴⁴ Abbé Wetterlé et Carlos Fischer (éds.), *Notre Alsace, notre Lorraine*, tome I (Paris 1919), introduction.

²⁴⁵ *Les Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 22 novembre 1921. Dans la même veine : *la République, la Presse libre, Neue Zeitung, l'Elsässer*.

²⁴⁶ BDIC, 4 Δ 874 / 4, discours de M. Scheer, député du Bas-Rhin, 12 décembre 1921. Faisant allusion aux plaintes ou critiques qui ont pu se produire depuis que la France en a repris possession, il les expliqua d'abord comme une conséquence naturelle du malaise général. « L'Alsacien, qui est né sous la domination allemande entre 1870 et 1918, s'est trouvé réuni à un État pour lequel il ne pouvait pas avoir de sentiment national. Son sentiment patriotique est donc devenu le sentiment d'amour pour la terre qui l'a vu naître. C'est ce qui l'a sauvé de l'emprise germanique. » M. Oberkirch, Député du Bas-Rhin ajouta au discours de M. Scheer : « Pour qu'il y eût, en Alsace, fête nationale, pour qu'il y eût communion de l'Alsace avec le Gouvernement dans la célébration d'une fête, pour que villes et villages, d'un seul geste, arborassent tous leurs drapeaux, spontanément et sans ordre de la police, pour

En 1920, le prêtre et historien alsacien Martin Béhé publia son recueil de rapports et d'impressions personnelles des fêtes de libération en Alsace-Lorraine. Ce livre, dont le titre met en évidence les « heures inoubliables »²⁴⁷, et qui est composé d'articles de presse locale et parisienne (presse francophile) et de rapports et proclamations d'hommes d'état et de hauts militaires, allait représenter pendant les décennies suivantes la forme narrative officielle de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine. En effet, tout en décrivant précisément les événements qui s'étaient déroulés dans les villes et villages, jusqu'aux toutes petites communes alsaciennes-lorraines, ce livre fournit une description détaillée de la vision française de l'armistice et de la sortie de guerre.

L'impact des *Heures inoubliables* fut double. Non seulement, le livre renforçait la vision française, mais il assurait en même temps à la population alsacienne-lorraine qu'à long terme, leurs traditions ne seraient pas menacées, et qu'à court terme, le but principal de la France était le ravitaillement, la reconstruction et l'aide financière dans les régions. De nombreux discours soulignent ces aspects, telle la fameuse proclamation du Général Gouraud le 24 novembre 1918 à Strasbourg :

Le jour de gloire est arrivé. Après quarante-huit ans de la plus dure séparation ; après cinquante et un mois de guerre, les fils de la grande France, les frères se retrouvent, et ce miracle, c'est vous qui l'avez fait, vous, Strasbourgeois, Alsaciens, en gardant dans votre cœur fidèle l'amour sacré de la patrie (...). La France vient à vous, Strasbourgeois, comme une mère vers un enfant chéri, perdu et retrouvé. Non seulement elle respectera vos coutumes, vos traditions locales, vos croyances religieuses, vos intérêts économiques, mais elle pansera vos blessures et assurera, dans ces jours difficiles, votre ravitaillement.²⁴⁸

Sur 450 pages, Béhé présenta plusieurs preuves de l'amour réciproque entre la France et les *provinces retrouvées*, tout comme d'innombrables articles, pamphlets, études et souvenirs privés

qu'aux jours de défilés la population se mit joyeusement au pas des soldats – et ces différences avec le passé frappent, en Alsace, tous les esprits –, il a fallu que le soldat fût le soldat français, que le drapeau fût le drapeau français, et que les fêtes fussent celles de la France : le 14 Juillet, sa fête nationale, le 22 novembre, celle de sa rentrée dans Strasbourg ».

²⁴⁷ Martin Béhé, *Heures inoubliables – recueil des relations des fêtes de libération, des discours prononcés dans plus de 80 villes et villages d'Alsace et de Lorraine en novembre et décembre 1918 et des impressions personnelles des maréchaux et des généraux* (Strasbourg : F.X. Le Roux & C^{ie}, 1920).

²⁴⁸ Cité dans Béhé, *Heures inoubliables*, 3.

soulignant que le retour des provinces à la France était non seulement conforme aux principes de la justice et du droit international, mais aussi à la volonté de la population locale.

Les fêtes et commémorations de la libération et les voyages officiels du gouvernement français dans les régions représentèrent un sujet important dans la production littéraire des années 1920 – 1940.²⁴⁹ Suivant l'exemple de Béhé, il s'agit surtout de collections de discours patriotiques tenus, mais aussi de témoignages sous forme de mémoires privées de civils alsaciens-lorrains ou de soldats français, membres de l'armée libératrice.²⁵⁰ Dans la même veine, une autre catégorie de publications vit jour : les témoignages de soldats alsaciens-lorrains, anciens combattants de la France ou du *Reich* et dorénavant retournés dans leurs foyers – des carnets de guerre contenant un mélange de justifications et de règlements de compte, où la fidélité à la France, l'oppression de l'envahisseur allemand et la souffrance et l'humiliation de l'Alsacien-Lorrain dans l'armée occupaient toujours le centre de l'histoire. L'intention de faire de tous ces ouvrages une œuvre de propagande pour servir la cause française en Alsace-Lorraine n'était pas dissimulée.²⁵¹

²⁴⁹ Henry Bordeaux, *Le Rhin romantique, octobre-novembre 1905 et Les Fêtes de la libération à Strasbourg et à Metz, 8-9 décembre 1918* (Plon-Nourrit et Cie, 1919) ; Madelin, *Les Heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine*, op. cit. ; Paul Tuffrau, *Nos jours de gloire. De la Moselle à la Sarre en novembre 1918* (Paris, 1919) ; R. Weiss, *Le premier voyage officiel en Alsace-Lorraine française (8, 9, 10 décembre 1918)*, (Paris, 1919) ; Paul Schmitt, *Les belles journées de la délivrance : 19-27 novembre 1918* (Paris, 1920) ; Alexandre Millerand, *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France* (Paris, 1923) ; C. Preiss, *Fêtes du XX^e anniversaire de la libération de Colmar* (Colmar : Dernières Nouvelles de Colmar, 1938).

²⁵⁰ Julien Arène, *Carnets d'un soldat en Haut-Alsace et dans les Vosges* (Paris : G. Crès, 1917) ; Paul Bouchard, *En Alsace avec l'Armée Gouraud* (Paris : Beauchesne, 1919) ; Job de Roince, « L'odie de la victoire - de Frizon à Strasbourg avec le 47^e R.I. en novembre 1918 », dans *L'Almanach du Combattant* (1972), 218-19 ; Georges Gazier, *L'Armistice du 11 Novembre sur le Front. L'entrée en Alsace* (Besançon : Dodivers, 1921) ; Jean-Pierre Jean, *Le livre d'Or du Souvenir Français. Lorraine – Alsace – Luxembourg – Lorraine sarroise* (Metz, 1929) ; Joseph Noury, *Les Premiers Libérateurs de Mulhouse : 35^e et 42^e R.I., 47^e R.A* (Mulhouse, 1919) ; R.B.V. (lieutenant), *Fin de Campagne. Vosges et Alsace. Septembre 1918 – janvier 1919. Extraits d'un journal de guerre* (Mayenne : Charles Colin, 1920).

²⁵¹ Albert Carré, *Les engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre* (Paris : Flammarion, 1923) ; Jean Labarthe, *Pourquoi j'ai porté l'uniforme allemand* (Les Carnets de Routes Celebres, 1934) ; Eugène Bouillon, *Sous les drapeaux de l'envahisseur. Mémoires de guerre d'un Alsacien ancien combattant 1914-1918* (Colmar : Imprimerie Messager de Colmar, 1934). Sur l'exemple d'Eugène Bouillon, voir Raphaël Georges, « L'identité tourmentée des soldats alsaciens-lorrains », dans François Bouloc, Rémy Cazals et André Loez (éds.), *1914-1918 – Identités troublées. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre* (Toulouse : Privat, 2011), 115-128.

3.6 Conclusion

Suite à l'annexion de l'Alsace-Lorraine par le *Reich* en 1871, le débat sur le statut et l'avenir de ces provinces fut mené des deux côtés du Rhin, plus ou moins ardemment suivant le cours des événements. Si ce débat prit définitivement fin après la Seconde Guerre mondiale (chapitre 2)²⁵², la signature du Traité de Paix marqua une première césure importante, mettant non seulement le gouvernement allemand, mais aussi la population alsacienne-lorraine, devant un fait accompli.

En France, la *question d'Alsace-Lorraine* avait disparu dans les dernières deux décennies du XIX^e siècle de la scène publique et politique. Avec le temps, la population avait, semble-t-il accepté la séparation de la région et son incorporation dans le *Reich*. Mais avec le déclenchement de la guerre en 1914, le sujet revint immédiatement. Dorénavant, la libération de ce qu'on appelait alors les « provinces perdues » était le but de guerre déclarée du gouvernement français – la *question d'Alsace-Lorraine* devenait donc un facteur crucial de la stratégie propagandiste.

Malgré la réalité difficile du *Reichsland*, l'Allemagne n'était pas prête à l'abandonner, et se lança ainsi dans un débat sur les possibilités de l'avenir des régions : son incorporation dans un ou plusieurs États allemands (position du militaire), sa transformation en duché ou même son autonomie (tout en maintenant de forts liens avec l'Allemagne). Si le gouvernement ainsi que la OHL essayèrent, en vain, d'éliminer tout débat public en déclarant sans cesse que la *question d'Alsace-Lorraine* n'existait pas, ce fut la situation militaire en 1917/1918 qui apporta un changement dans la position du *Reich* : face à la défaite, on envisagea alors l'autonomie pour le peuple alsacien-lorrain.

Or, il ne s'agissait pas tout simplement d'une réaction précipitée visant à sauver ce qui pouvait encore l'être. Beaucoup d'Allemands étaient d'avis que malgré l'impact qu'avait eu le régime militaire sur la population indigène, les Alsaciens-Lorrains (ou au moins la majorité) pouvaient toujours être gagnés pour la « cause » allemande, ne serait-ce que pour leurs avantages économiques. Ainsi, les efforts de la propagande allemande continuèrent après l'armistice, surtout face à la Conférence de Paix de Paris. Basé sur le droit d'autodétermination évoqué par le

²⁵² Certains historiens sont d'avis que le débat existe encore de nos jours. Stefan Woltersdorff constate par exemple que l'oeuvre collective de Grunewald (*Le problème de l'Alsace-Lorraine vu par les périodiques*, op. cit.), « bietet interessante Einblicke in die damalige Debatte um die deutsch-französischen Beziehungen, die bekanntlich bis heute andauert ». Stefan Woltersdorff, compte rendu, *Dokumente – Documents. Zeitschrift für den deutsch-französischen Dialog / Revue du dialogue franco-allemand*, 3 (2001).

président américain Wilson, Berlin demanda un plébiscite pour les Alsaciens-Lorrains, espérant que ceux-ci restent quand même liés au *Reich* – et que la région ne soit pas annexée par la France.

De l'autre côté du Rhin, par contre, l'on refusa catégoriquement de tenir un plébiscite dans les provinces même si la propagande avait toujours souligné la volonté fervente de la population alsacienne-lorraine de redevenir français. Alors que la version officielle se référerait sans cesse au droit international violé par la Traité de Francfort, et soulignait que les Allemands n'avaient pas non plus accordé de plébiscite aux Alsaciens-Lorraine, le gouvernement et le militaire français avaient, en réalité, des doutes par rapport à la vraie inclination de la population hétérogène alsacienne-lorraine. Afin d'éviter toute exigence possible de la part des Alsaciens-Lorrains, l'occupation immédiate des provinces avait pour but d'établir un fait accompli. Poincaré déclara dès novembre 1918 que la fidélité et l'enthousiasme des Alsaciens-Lorrains face aux troupes libératrices françaises démontraient que le plébiscite soit fait.

Suite à la signature du Traité de Paix, l'effort de la propagande allemande diminua au fur et à mesure, alors que, paradoxalement, celui de la France augmenta. Si, pendant la guerre, Paris était préoccupé de maintenir la morale de la population française, il s'agissait dorénavant de convaincre aussi les Alsaciens-Lorrains eux-mêmes du fait qu'ils étaient non seulement de véritables Français, mais aussi, et malgré tous les petits problèmes de réintégration, qu'ils étaient heureux d'être redevenus français. En même temps, l'historiographie alsacienne-lorraine devenait française. En 1919, c'est symboliquement l'Alsacien Christian Pfister, diplômé des universités françaises, qui obtint la chaire d'histoire d'Alsace à l'université de Strasbourg – sa mission dès lors : écrire une histoire d'Alsace qui soit française.²⁵³

Aujourd'hui, grâce aux travaux de nombreux historiens, nous connaissons mieux les problèmes qu'ont eus les Français à réintégrer les provinces dans le système centraliste et laïque français (voir chapitre 9). Les études sur le *malaise alsacien* des années 1920 nous aident, notamment, à remettre en question la vision républicaine française de la sortie de guerre. Pourtant, même les chercheurs critiques envers une historiographie française trop nationaliste n'ont montré que peu d'intérêt en ce qui concerne l'opinion publique alsacienne-lorraine *avant*

²⁵³ Wahl et Richez, *L'Alsace entre France et Allemagne*, op. cit. ; voir aussi Heffernan, « History, Geography and the French National Space », op. cit.

l'armistice. Face à ce que l'on avait constaté dans le chapitre sur l'historiographie, une chose semble être claire : alors que l'Allemagne cessa jusqu'aux années 1960 (et même plus tard) de se préoccuper de l'Alsace-Lorraine, la sortie de guerre heureuse des provinces continua pendant longtemps à jouer un rôle important en France. D'une certaine manière, la propagande française soulignant l'euphorie unanime de la population en novembre/décembre 1918 l'a emporté – et ceci même dans l'historiographie allemande.

CHAPITRE 4

POPULATION ALSACIENNE-LORRAINE ET POPULATION D'ALSACE-LORRAINE

4.1 Introduction

Depuis la fusion forcée des trois départements de Basse-Alsace, de Haute-Alsace et de Moselle en 1870 et de leur transformation en Terre d'Empire, il était à l'ordre du jour de référer à la population du territoire comme les 'Alsaciens-Lorrains'.¹ Même si le gouvernement français fit attention de différencier, dès novembre 1918, entre « les Alsaciens » et « les Lorrains », le terme combiné demeura (et demeure) vivant, faisant généralement référence à la situation officielle de la population pendant la période allemande, tout en suggérant l'existence d'une certaine uniformité. Ainsi, l'on prend souvent pour acquis que la population de ces régions constituait un groupe homogène – ayant souffert sous le joug allemand et ayant célébré avec joie la libération française en 1918. En effet, le terme « Alsaciens-Lorrains » tel qu'il est utilisé dans la littérature suggère une population victime d'un envahisseur extérieur qui fut, certes, présent, pendant 48 ans, mais qui resta toujours à l'extérieur de la société, visible seulement à travers ses lois et ses représailles militaires ou derrière l'uniforme de ses gendarmes. Dans ce sens, « les Alsaciens-Lorrains » fait référence à la population indigène du territoire, tout en soulevant la mémoire de celle d'avant 1870, lorsque tous les habitants étaient des sujets français. Plus que l'équivalent allemand, « die Elsaß-Lothringer »², le terme français marque la séparation entre les autochtones et les immigrés allemands.

Dans l'historiographie française, la présence allemande au *Reichsland* pendant la période d'occupation est une évidence – tout comme l'expulsion d'une grande partie des immigrés

¹ Selon Francis et Jean-Noël Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 9, « (l)a Lorraine annexée par l'Allemagne en 1871 correspond à l'actuelle Moselle, mais non pas à la Moselle de 1870. L'expression Alsace-Moselle n'a donc aucun sens pour la période 1871-1918 et elle n'est d'ailleurs jamais utilisée dans les textes de l'époque. On parle des Alsaciens-Lorrains ». Nous ferons de même. Plusieurs auteurs tels que Günter Riederer, ont d'ailleurs souligné la nature artificielle du *Reichsland*, composé de régions complètement différentes : « man annektierte zudem zwei völlig unterschiedliche Teilregionen – das weitgehend deutschsprachige Elsaß und das östliche, zweisprachige Lothringen – und fügte sie zu einer staatsrechtlich umstrittenen künstlichen Verwaltungseinheit zusammen ». Riederer, « Die deutsche Nation im französischen Village », 142, Voir aussi G. Jeserich (éd.), *Deutsche Verwaltungs-geschichte*, vol. 3 : *Das Deutsche Reich bis zum Ende der Monarchie* (Stuttgart, 1984), 166-171.

² Voir par exemple le titre de l'étude d'Irmgard Grünwald, *Die Elsaß-Lothringer im Reich*, op. cit., qui inclut les anciens immigrés allemands.

allemands suite à l'armistice (voir chapitre 8). Mais bien que les chercheurs admettent (surtout récemment) qu'un demi-siècle d'influence allemande (1871-1918) ait pu laisser des traces importantes sur toute la population, cette dernière est – encore aujourd'hui – considérée comme ayant été composée de deux parties strictement séparées : les Alsaciens-Lorrains (dits 'de souche') d'un côté, les Allemands immigrés – les *Altdeutsche* – de l'autre.

Cette vision refuse conséquemment toute intégration de l'élément allemand dans la société locale, alors qu'il semble évident qu'en 1918, après 48 ans de contact entre la population locale et les immigrés allemands, la réalité au *Reichsland* était tout autre : « Alsacien-Lorrain » incluait désormais ceux qui avaient vécu l'époque française d'avant 1870, mais aussi les nouvelles générations, nées alors que l'Alsace-Lorraine était sous domination allemande, de parents autochtones, français, allemands, mixtes ou étrangers. Mais il faut également prendre en considération ceux immigrés immédiatement après l'annexion de 1871, qui, à la fin de la guerre, avaient passé la majorité de leur vie en Alsace-Lorraine et qui s'étaient entièrement intégrés dans la société locale.

De plus, la vision traditionnelle refuse l'existence d'un sentiment germanophile et d'un quelconque engagement de la part de certains Alsaciens-Lorrains envers le *Reich*. Bien que l'on sache désormais qu'entre 1918 et 1920, des Alsaciens ou Lorrains furent accusés de comportements germanophiles et ensuite expulsés du territoire, il n'existe aucune étude générale à cet égard. Au contraire, la vision dominante repose toujours sur des éléments purement quantitatifs et statistiques d'une population, qui au moment même de l'armistice était pourtant très hétérogène. Selon cette vision traditionnelle, face à la majorité alsacienne-lorraine, il y avait une minorité allemande, dont la très grande majorité fut obligée, suite à l'armistice, de quitter l'ancien *Reichsland*. L'Allemand reste l'envahisseur, l'Alsacien-Lorrain la victime. L'image tant dispersée par la propagande française, pendant et après la guerre, du *boche* avec le casque à pointe (donc prussien) et de son comportement brutal et violent contre la population alsacienne-lorraine influença les futures générations. Dans certaines publications récentes (écrites par des chercheurs alsaciens ou lorrains), cette vision est de plus en plus remise en question.³ Néanmoins, l'on peut toujours sentir le pouvoir inflexible de l'historiographie traditionnelle républicaine française : en ce qui concerne les relations entre la population alsacienne-lorraine et

³ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, op. cit. ; Wahl et Richez, *L'Alsace entre France et Allemagne*, op. cit.

les immigrants allemands entre 1871 et 1918, on peut dire sans la moindre exagération que la recherche historique, aussi bien française qu'allemande, est restée largement muette. Afin de pouvoir appréhender l'expérience de cette population à la sortie de la guerre, une analyse de sa composition se révèle alors importante.

Jusqu'à nos jours, la grande majorité des historiens s'est contentée de signaler la présence de cette « colonie allemande » et de rappeler l'impopularité de ses gendarmes, fonctionnaires et militaires. L'article (très statistique, mais néanmoins révélateur) d'Alfred Wahl sur l'immigration allemande pendant le *Reichsland*,⁴ publié en 1973, fait office d'exception. Depuis sa publication, cet article est souvent cité ou au moins mentionné dans des notes de bas de page, mais il n'a servi de base à une recherche détaillée sur la population alsacienne-lorraine qu'une seule fois : lors de l'étude, récente et innovatrice, de François Uberfill sur la société strasbourgeoise et les mariages mixtes.⁵ Basé sur une analyse très profonde des mariages entre autochtones et Allemands, Uberfill présente la société strasbourgeoise comme un melting-pot. Son analyse corrige la vision traditionnelle de sociétés ayant cohabité dans l'indifférence totale pendant un demi-siècle. En Allemagne et en France, le fait que le livre d'Uberfill ne soit pas plus pris en considération que les travaux de Wahl est révélateur du problème historiographique qui touche la question d'Alsace-Lorraine. À l'inverse de l'historiographie, les travaux de Wahl et Uberfill constituent le point de départ de ce chapitre. Les données statistiques proviennent des divers rapports allemands et français, ainsi que des rapports de recensement.⁶ Les informations fournies dans ces documents nous aident à appréhender la nature de la population alsacienne-lorraine à la sortie de la Première Guerre mondiale.

⁴ Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », op. cit.

⁵ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, op. cit. ; Idem., « 1871-1918 : l'immigration allemande », dans *Les Saisons d'Alsace*, 128 (été 1995), 63-71.

⁶ Il s'agit notamment de *Statistische Mitteilungen über Elsaß-Lothringen, Statistisches Handbuch für Elsaß-Lothringen, Statistisches Jahrbuch für Elsaß-Lothringen* (1885-1911) et l'*Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine* (OSAL), notamment le numéro 2 : *Mouvement naturel de la population en Alsace-Lorraine dans les années 1913 à 1918* (Strasbourg : Imprimerie populaire, 1920). Le dernier recensement complet de la population de l'Alsace et de la Lorraine a été effectué le 1^{er} décembre 1910. En 1916 et 1917, l'administration locale avait recensé la population civile en vue du ravitaillement. Or, les résultats publiés ne comprennent pas les Alsaciens et les Lorrains dans l'armée ou dans les services militaires : une fraction importante de la population (le quart environ) fait ainsi défaut. Au début de 1919, la délivrance des cartes d'identité permit à l'administration française un comptage rapide, quoique pas tout à fait exact, de la population résidante. Mais les seuls chiffres révélant la répartition de la population, suivant les principales caractéristiques démographiques, sont ceux du 1^{er} décembre 1910. À cette date, la population présente totale de l'Alsace et de la Lorraine s'élevait à 1 874 014 habitants, dont 908 389 femmes. Elle était répartie dans 1 705 communes. Pour la population civile de l'Alsace reconquise, le rapport du Général en Chef les Armées du 26 mars 1917 évoqua un chiffre total de 49 000 personnes (SHAT, 7 N 1976).

4.2 L'intégration des immigrants allemands

L'Alsace-Lorraine de 1870 n'était pas du tout identique à celle de 1918 – sa population était tout aussi différente. Sur cette période de 48 ans, soit deux générations environ, il importe de prendre en considération l'immigration allemande au *Reichsland*, l'émigration locale vers la France ou d'autres pays, ainsi que le taux de natalité. En novembre 1918, alors que – du jour au lendemain – la région cessa de faire partie de l'Empire allemand, les enfants des Allemands immigrés en 1871 étaient devenus parents eux-mêmes. Quant aux Alsaciens-Lorrains qui avaient vécu la guerre de 1870, beaucoup étaient déjà morts.⁷

Mais il ne faut surtout pas considérer les *Altdeutsche*, « les immigrants allemands », comme un groupe homogène. En effet, le terme « prussien », souvent attribué aux Allemands en général, est trompeur. Dû à la réalité géographique de l'Alsace-Lorraine et la tradition historique d'échange culturelle et commerciale entre la région et les états limitrophes, la population badoise ou rhénane était plus proche des Alsaciens-Lorrains que des Prussiens de Berlin ou de Königsberg. Par conséquent, il se révèle particulièrement intéressant d'analyser d'où venait le gros des immigrants allemands qui s'installaient au *Reichsland* après 1871.

Certes, beaucoup de militaires allemands immigrèrent dans la région, surtout pendant l'état de guerre,⁸ mais tous les immigrants allemands n'étaient pas des militaires (ni des fonctionnaires). Loin de là. Il y avait également des commerçants, des ouvriers, des médecins et des avocats. Une analyse des immigrants selon les professions et les classes sociales nous permet d'évaluer le degré d'intégration des Allemands dans la société alsacienne-lorraine : les petits commerçants ou les ouvriers étaient certainement mieux intégrés que les militaires, les hauts fonctionnaires ou les grands industriels et les membres de la haute bourgeoisie.⁹

⁷ OSAL, xi-xii pour les statistiques de décès des personnes selon le sexe et l'âge entre 1912 et 1919. Si le nombre des mariages et des naissances ont diminué de plus de moitié, celui des décès enregistrés dans la population civile demeurait à peu près stationnaire, ou même augmentait. Aussi, l'excédent des naissances sur les décès s'est-il, tout d'abord, réduit de plus de 15 000 en 1913, à 2 200 environ en 1915, pour faire place, dans les trois années suivantes, à des excédents de décès, qui se sont régulièrement accrus de 3556 en 1916 à 15397 en 1918 (p. 29).

⁸ Le 31 Juillet 1914, le Kaiser déclara l'imminence de danger de guerre (*Zustand der drohenden Kriegsgefahr*) partout au Reich – y compris au *Reichsland* – qui ne sera pas levé jusqu'à la signature de l'armistice. Les troupes stationnées à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, Metz, etc. reçurent l'ordre de sécuriser les frontières.

⁹ En ce qui concerne les chiffres exacts (incluant les membres de familles, conjoints et enfants), les calculs allemands et français sont différents. Selon Jörg Rösler, « Die misslungene Integration Elsass-Lothringens in das Deutsche Reich nach 1871 als warnendes Beispiel », dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 96 (1996), 127-145, leur nombre s'éleva à quelque 240 000, alors que dans la littérature française, on parle de quelque 400 000.

Finalement, les mariages conclus entre les immigré(e)s allemand(e)s et les Alsacien(ne)s ou Lorrain(ne)s, ainsi que les taux de naissances entre 1871 et 1918/19 mettent également en lumière l'intégration des Allemands. Encore une fois, les différents organismes tels que l'*Office Statistique de l'Alsace et de Lorraine* nous apportent des informations pertinentes : après près d'un demi-siècle de cohabitation, les indigènes et les immigrés surtout des classes populaires s'étaient beaucoup plus mélangés que normalement assumé par l'historiographie française.

Suite à la signature du traité de Francfort le 10 mai 1871, le *Reich* annexa l'Alsace ainsi qu'une partie de la Lorraine, un territoire d'une superficie totale de 14 522 kilomètres carrés et d'une population de 1 549 738 personnes. En 1871, beaucoup d'Allemands étaient persuadés que l'assimilation des habitants de ce qui allait devenir le *Reichsland* allait être une chose aisée, puisqu'il s'agissait de territoires foncièrement germaniques.¹⁰ Une clause du traité permit aux Alsaciens-Lorrains de conserver la nationalité française lorsqu'ils choisissaient l'exil en France de l'intérieur. Les autorités allemandes imposèrent à ces « optants » de quitter la région avant le 1^{er} octobre 1872. Bien que cette décision ait provoqué d'importants mouvements de population, Bismarck n'en était point inquiète : « pour un qui part, il y en aura dix [Allemands] qui immigreront ». ¹¹ Contrairement à ce que l'historiographie française avait longtemps affirmé, le gouvernement impérial ne mena donc pas d'actions réellement coercitives à cet égard. Jusqu'au 1^{er} octobre 1872, 160 878 Alsaciens-Lorrains, soit 10,4 % de la population totale, surtout les membres de la haute bourgeoisie intellectuelle et industrielle, des professeurs, juristes et militaires, avaient fait une déclaration. Pourtant, comme Alfred Wahl l'a clairement démontré, c'est avec une intensité variable : contre 20,3 % de la population en Haute-Alsace ce sont seulement 6,5 % en Basse-Alsace et 5,8 % en Lorraine. Le tiers, 49 926 personnes, quittèrent le *Reichsland* pour la France. Bien que nous ne connaissons pas en détail les motivations personnelles de tous ces optants, l'on peut supposer que parmi ce groupe figuraient certainement les éléments les plus francophiles des provinces.¹² Au total, quelque 125 000 personnes

¹⁰ Pourtant, certaines voix avaient attiré l'attention au sujet du processus de francisation dans les régions. Voir e.a. Wehler, *Kriesenherde*, op. cit. et la bibliographie concernant ce sujet.

¹¹ Cité dans Preibusch, *Verfassungsentwicklung im Reichsland Elsass-Lothringen*, 111.

¹² Ségolène de Dainville-Barbiche, *Répertoire alphabétique des Alsaciens ayant opté pour la nationalité allemande*, Centre Historique des Archives Nationales (1995) ; Fabienne Fischer, *Alsaciens et Lorrains : histoire d'une migration, 1830-1914* (Nice : Serre, 1999) Voir aussi les études réalisées par la *Société d'Histoire des Chercheurs des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle* (CODAM), i.e. « 1870 : guerre, option et optants », dans *Cahier des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle* (mai 2013).

quittèrent effectivement les provinces annexées, soit environ 1/12 (8,3 %) de la population.¹³ 5 000 entre eux s'établiront en Algérie.

En même temps, des immigrants du *Reich* envahissaient l'Alsace-Lorraine, ce qui compensa largement les départs. En 1871, on recensa dans les provinces annexées 78 687 sujets nés en Allemagne, dont 77 344 de nationalité allemande (*Angehörige anderer deutscher Bundesstaaten*). Les fonctionnaires venant d'autres états du *Reich* obtenaient en plus de leur citoyenneté originaire aussi celle de l'Alsace-Lorraine. Dans les statistiques allemandes, ces derniers font ainsi partie des « Alsaciens-Lorrains. »¹⁴ Voici le premier problème lorsqu'il s'agit d'analyser l'opinion publique dans une population aussi complexe comme celle d'Alsace-Lorraine : le simple fait que ces fonctionnaires reçurent la citoyenneté alsacienne-lorraine ne dit évidemment rien sur leurs sentiments nationaux. Au début de la période du *Reichsland*, il est très probable que la grande majorité de ces derniers se sentait encore très « allemand » (Badois, Bavaois ou Prussien, etc.). Mais ceci changea certainement au fil des années, lorsqu'ils commencèrent à s'intégrer dans leur nouvelle « petite-patrie ». Quant à la Lorraine et plus particulièrement la ville de Metz, Philippe Schillinger souligna que les très nombreux immigrants « s'y considèrent (...) comme chez eux. Une grande partie y est née. Avec le temps ils devinrent plus alsaciens-lorrains qu'allemands ».¹⁵

En dehors du sentiment national ressenti par les populations d'Alsace-Lorraine, ces chiffres indiquent également qu'il était désormais même difficile de calculer juste le nombre exact des immigrants allemands, car les enfants d'immigrants nés au pays ne pouvaient pas acquérir la nationalité alsacienne-lorraine, aussi longtemps que leurs parents ne l'avaient pas obtenue.¹⁶ Au fil des années, des sujets allemands naquirent sur le territoire du *Reichsland*. Lors des recensements, certains se déclarèrent Alsaciens-Lorrains, alors que d'autres non. Le nombre des sujets nés en Allemagne ne correspond pas toujours à celui des sujets de nationalité allemande.¹⁷

¹³ Roland Oberlé, *L'Alsace au temps du Reichsland 1871-1914* (Mulhouse : A.D.M., 1990), 9. Les études les plus importantes de l'émigration alsacienne-lorraine sont toujours celles d'Alfred Wahl, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872* (Paris : Orphrys, 1974) et de Norman Laybourn, *L'émigration des Alsaciens et des Lorrains du XVIIIe au XXe siècle* (Strasbourg : Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1986). Voir aussi Igersheim, *L'Alsace des notables*, op. cit.

¹⁴ *Statistische Mitteilungen über Elsaß-Lothringen*, éd. par le statistisches Bureau des kaiserlichen Ministeriums für Elsass-Lothringen, cahier 21 (Strasbourg : Schultz&Cie., 1883), 66.

¹⁵ Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 3.

¹⁶ OSAL, 20.

¹⁷ Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », 203 ; OSAL, 8-9 : « (...) en 1910, on en [des Allemands] a recensé 295 000 ; mais on sait qu'un grand nombre d'immigrants (fonctionnaires, etc.) avaient acquis la

Et avec la multiplication des naissances chez les immigrés, la communauté allemande d'Alsace-Lorraine s'est rapidement développée.¹⁸

Au 1^{er} décembre 1910, sur 1 874 014 de personnes recensées au *Reichsland* 1 559 931 étaient nées en Alsace ou en Lorraine (83 %), 314 083 à l'étranger, dont 238 228 dans les limites de l'Empire allemand. 1 502 071 de personnes avaient la nationalité alsacienne-lorraine, 295 439 étaient des sujets de nationalité allemande (dont 68 720 de militaires), soit 15,76 % de la population totale.¹⁹ Comme certains auteurs, tels que Christian Baechler ou Jörg Roesler, l'ont très justement constaté, environ un habitant sur six était alors immigré ou enfant de parents immigrés.²⁰ Encore en décembre 1918, un médecin à Montmédy nota que « parmi les naissances, il y a bien la moitié qui sont des boches ».²¹

Tous ces chiffres démontrent deux choses importantes. Premièrement, l'élément allemand en Alsace-Lorraine doit être considéré comme ayant été beaucoup plus grand qu'on ne le croit généralement. Deuxièmement, au niveau statistique et quantitatif, une séparation stricte entre « Allemand » et « Alsacien-Lorrain » ne rend pas compte de la réalité complexe en Terre d'Empire.

nationalité alsacienne et lorraine, et, par suite, ne figuraient pas dans ce dernier chiffre. Le comptage effectué, au début de l'année 1919, montre qu'il existait à ce moment au Reichsland ca. 510 000 Allemands de race pure, soit environ 28% de la population totale recensée. Quoique les statistiques ne permettent pas d'établir un nombre précis, on peut estimer à plus de 500 000 le nombre des Alsaciens et des Lorrains qui ont quitté leur pays ».

¹⁸ Cependant, l'OSAL, viii-ix constate un recul de naissances pendant la guerre :

Année	Nombre des enfants déclarés vivants	Année	Nombre des enfants déclarés vivants
1913	44 341	1916	22 303
1914	42 931	1917	19 696
1915	29 715	1918	19 867

Ces chiffres correspondent également au taux de naissances dans les grandes villes :

année ville	1913	1914	1915	1916	1917	1918
Strasbourg	4022	3919	3146	2320	2153	3049
Mulhouse	1705	1688	1190	799	665	725
Metz	1703	1789	1445	1077	880	883

Il faut également prendre en considération le nombre de décès enregistrés de 1913 à 1918 dans les 1703 communes d'Alsace-Lorraine, formant la totalité du territoire de l'Alsace et de la Lorraine : 1913 = 29 228 ; 1914 = 30 457, 1915 = 27 538 ; 1916 = 25 859 ; 1917 = 28 730 ; 1918 = 35 264. Dans ces chiffres ne figurent pas les décès de militaires survenus du fait des opérations de guerre.

¹⁹ OSAL, 21.

²⁰ Christian Baechler, « Das Verhalten der Elsass-Lothringer im Deutschen Reich (1871-1918) », dans Franz Knipping et Ernst Wisenfeld (éds.), *Eine ungewöhnliche Geschichte. Deutschland-Frankreich seit 1870* (Bonn : Europa Union, 1988), 48 ; Roesler, « Die misslungene Integration Elsass-Lothringens », 133.

²¹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal civil de Montmédy, rapport du 23 au 31 décembre 1918.

En ce qui concerne la répartition des immigrés dans les départements du *Reichsland*, l'on constate plusieurs différences majeures. D'après les recensements, les agglomérations de plus de 100 000 habitants comptaient environ 25 % d'*Altdeutsche* contre 16 % pour celles de 20 000 à 100 000 habitants. Ce taux va en diminuant pour les villes plus petites : celles de 2000 à 20 000 habitants n'en comptaient pas plus que 10 %, les communes de moins de 2000 habitants, 2,5 % seulement. En conséquence, affirma Wahl, l'immigration a touché presque exclusivement les grandes villes.²² Évidemment, le pourcentage était plus élevé lorsqu'il s'agissait de villes de garnison, telles que Saverne à la fin du XIX^e siècle avec une population de 9 000 habitants dont 2 105 étaient des Allemands (y compris 1 400 militaires).²³

En Lorraine, le pourcentage d'immigrés allemands était presque partout très élevé. En 1905, l'élément immigré correspondait à 23 % de la population totale, à la fin de la période allemande, 25 %. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette situation. Terrain de prédilection de l'immigration dès 1871, la Lorraine a très rapidement bénéficié de l'industrialisation, qui s'est développée un peu partout dans la région. Ensuite, la présence de nombreuses garnisons sur le territoire a eu pour conséquence d'attirer un nombre élevé de militaires allemands. Enfin, il y eut aussi les ressemblances linguistiques – un facteur très important pour les immigrés, qu'il ne faut pas oublier de prendre en considération. Ce phénomène était particulièrement perceptible dans le nord. Si la ville de Metz s'est développée plus lentement que Strasbourg, Colmar ou Mulhouse, qui avaient quasiment doublé leurs populations entre 1871 et 1910, elle était aussi plus touchée que d'autres villes par un départ massif d'optants. Par conséquent, en 1910, Metz ne comptait plus que 29 136 Alsaciens-Lorrains contre 35 762 Allemands. Plusieurs autres villes et villages lorrains comptaient au moins autant d'Allemands que de Lorrains de souche. C'était par exemple le cas de Montigny : 46 % (sur 10 260), Sablon : 49,5 % (sur 10 357), Bitche : 49,5 % (sur 4 758), Thionville : 53 % (sur 12 837), Rombach : 52 % (sur 5 637), Petite-Roselle : 53 % (sur 6 768) et Algrange avec 79 % (sur 8 200).²⁴ Face aux 53 % d'immigrés allemands à Metz-Ville (sur 68 538), la campagne de

²² Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », 205. Voir aussi Werner Gley « Zur Bevölkerungsentwicklung in Elsaß-Lothringen. Ergänzungen zum Elsaß-Lothringischen Atlas », dans *Elsaß-Lothringisches Jahrbuch*, 12 (1933), 317-328.

²³ Chiffres selon Pierre Vonau, « Saverne durant la Grande Guerre », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 103-117. Alors que Vonau constate pour l'année 1898 une présence militaire allemande de 1 400 personnes, l'OSAL n'en compte que 900 en 1905.

²⁴ Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », 208.

Metz n'en comptait que 31,43 %. Dans la même veine, le cercle de Forbach comptait seulement 26,31 % d'Allemands, alors que la ville en comptait 50 %.

En Alsace, les chiffres sont un peu différents. En 1905, le nombre d'immigrés allemands en Alsace était de 128 162, dont 70 % en Basse-Alsace (où ils représentaient 13 % de la population totale) et 30 % en Haute-Alsace (où ils ne représentaient que 7,5 % de la population totale). Seulement 12,79 % de la population de Mulhouse était allemande, 10,99 % de celle de Colmar, 2,16 % de celle de Thann. La population allemande de Haguenau en Basse-Alsace ne représentait que 10,38 %, celle de Wissembourg 9,94 %, celle de Saverne, par contre, atteignait 30,88 %.²⁵ En milieu rural, la présence allemande ne dépassa toutefois jamais 3 %, tout au long de la période du *Reichsland*.

Mais il n'en était pas de même partout en Alsace. À Strasbourg, capitale politique, administrative, mais aussi militaire du *Reichsland*, l'immigration allemande fut beaucoup plus importante. En effet, le développement rapide de la ville au cours des XIX^e et XX^e siècles était dû en grande partie à ce flux migratoire. Entre 1871 et 1914, près de la moitié (45,6 %) de tous les Allemands qui s'étaient installés en Alsace, avait choisi Strasbourg. À la veille du déclenchement de la guerre, environ un tiers des habitants étaient d'origine allemande.²⁶ En 1910, la ville comptait 178 891 habitants (15 455 militaires et 163 436 civils), dont 60 774 Allemands, soit 34 % de la population totale.²⁷ Basé sur ces statistiques, Wahl donna le pourcentage de 39 % d'Allemands. Si ce chiffre est adéquat pour les années 1890-1905, période

²⁵ Yves Frey, *Ces Alsaciens venus d'ailleurs : cent cinquante ans d'immigration en Alsace* (Nancy : Place Stanislas, 2009), 30.

²⁶ Stephanie Schlesier, « Die unsichtbare Grenze. Die Annexion von 1871 und ihre Auswirkungen auf die Region Lothringen bis zum 1. Weltkrieg », dans Christophe Duhamelle, Andreas Kossert et Bernhard Struck (éds.), *Grenzregionen. Ein europäischer Vergleich vom 18. bis zum 20. Jahrhundert* (Frankfurt s/M : Campus, 2007), 51-75 ; Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », op. cit. En 1910, la population de la ville qui ne dépassait pas 85 000 en 1871, atteint 178 891, parmi laquelle plus de 48 000 civils et 13 000 militaires allemands. L'administration, la garnison et l'université constituaient de véritables bastions de la germanisation et du pouvoir allemand. En règle générale, le mouvement démographique après 1871 se faisait moins sentir en milieu rural. Selon les données statistiques de 1878, 43,5 % de la population totale vivait dans des communes de moins de 1 000 habitants (le *Reichsland* comptait 1696 communes). Puisque l'immigration allemande se concentrait surtout sur les villes, le contact entre les Alsaciens-Lorrains de souche et les *Altdeutsche* se fit beaucoup moins à la campagne. Voir Riederer, « Die deutsche Nation im französischen Village », 143. Pierre Vonau souligna que « [l]es vieux Savernois aiment se différencier des Allemands immigrés, en majorité fonctionnaires ou militaires [qui] s'intègrent peu à la société de la petite ville et y constituent un milieu socioculturel spécifique ». Vonau, « Saverne pendant la Grande Guerre », 105.

²⁷ Office Municipal de Statistique de Strasbourg, *Comptes rendus statistiques de la ville de Strasbourg / Städtisches Statistisches Amt Strassburg, Statistische Jahresübersichten der Stadt Strassburg, 1919 – 1933* (Strasbourg : Imprimerie Alsacienne, 1934), 63.

où ce taux ne fluctua pratiquement pas, Wahl semble avoir fait une erreur de calcul pour l'année 1910 (Uberfill compta également 34 %). 28 % des habitants de Strasbourg avaient indiqué comme lieu de naissance un autre État allemand – autour de 6 % (11 % selon Wahl) étaient donc des sujets allemands nés sur place. S'y ajoutent quelques 5 000 Allemands de naissance, ayant la nationalité alsacienne-lorraine.²⁸

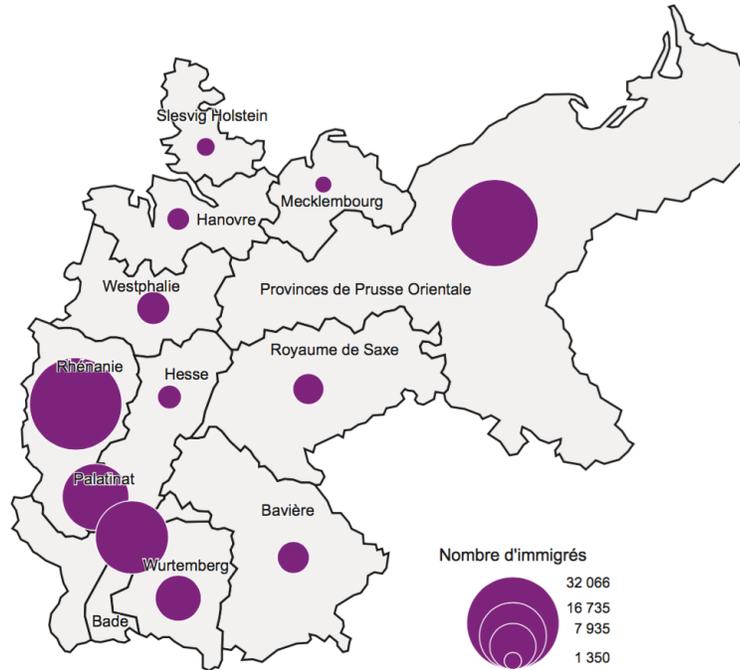
Ces chiffres sont importants, car ils nous en disent beaucoup sur la présence allemande en Alsace-Lorraine depuis l'annexion en 1871. Non seulement faut-il prendre en considération qu'une partie relativement grande de la population était d'origine allemande, mais aussi, qu'en 1918 beaucoup habitaient Strasbourg depuis près d'un demi-siècle et s'étaient bien intégrés à la société. Si le rapide accroissement de la ville est dû en grande partie aux immigrants allemands, leur proportionnalité, nous l'avons vu, était restée assez stable depuis 1890. L'immigration se poursuivit alors au même rythme que le développement global de la ville.²⁹

L'origine géographique et sociopolitique des immigrés est également à prendre en considération dans notre étude de l'intégration de l'élément allemand en Alsace-Lorraine. Dans les statistiques du *Reich*, la provenance des *Altdeutsche* qui s'installaient en Terre d'Empire est bien prise en compte. Jusqu'à 1910, ce sont les Prussiens qui représentent, avec 41,5 % (174 468 personnes, dont la moitié de militaires), l'élément le plus important des immigrés allemands. À la fin du siècle, ces individus étaient majoritairement originaires de la Rhénanie prussienne, « région voisine de l'Alsace-Lorraine, mieux connue et moins chargée de connotations négatives que la partie orientale de l'État de Prusse ».³⁰ En 1890, 44,07 % des immigrés nés en Prusse venaient des provinces rhénanes (près de 50 % des Prussiens étaient alors en réalité des sujets rhénans). 13 884 de ces 41 728 individus au total étaient des militaires ; 8,41 % venaient de la Westphalie, 7,10 % de Hesse-Nassau – deux provinces prussiennes limitrophes. Ceux originaires de Brandebourg (5,17 %), de Poméranie (2,24 %) ou encore de la Prusse orientale (3,49 %) ou occidentale (2,10 %) ne constituaient qu'une forte minorité. La très grande majorité des Prussiens au *Reichsland* étaient donc des voisins :

²⁸ Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », 207 ; Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 28.

²⁹ Le recensement de 1910 constate également plus de naissances que de décès dans les villes. Ainsi, ce sont surtout ces dernières qui ont profité de l'augmentation de la population. Sur 17 villes comptant plus de 10 000 habitants en 1910, 16 accusaient une population supérieure à celle recensée en 1871.

³⁰ Karin Dietrich-Chenel, « Intégration d'étrangers en France par naturalisation ou admission à domicile du 28 mars 1848 au 10 mai 1871 », thèse de doctorat (Université de Provence – Aix-Marseille I, 1994), 307.



Carte : François Uberfill (2011).³¹

Il en est de même en ce qui concerne les autres immigrés du *Reich* qui venaient également principalement des États limitrophes du *Reichsland* : de Bavière, y compris du Palatinat, voisin direct de l'Alsace et de Lorraine (42 013), du Bade, également voisin direct de l'Alsace (39 495), du Wurtemberg (16 702), ou de la Hesse (4 742). Puisqu'à la fin de la période allemande, le nombre d'immigrés prussiens diminua au profit des immigrés venant des états limitrophes, Uberfill y voit la « présence d'une immigration de proximité, semblable à celle qui existait avant l'annexion ». ³² Frey en conclut, avec raison, une normalisation des relations entre les indigènes et les *Altdeutsche* – un signe important d'un desserrement de la tutelle de l'Empire sur le *Reichsland*.³³

³¹ François Uberfill, *L'immigration allemande à Strasbourg sous le Reichsland (1871-1918)*, <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr> (2011).

³² Idem., « 1871-1918 : l'immigration allemande », dans *Saisons d'Alsace*, 48/128 (été 1995), 63-71, 68. La carte ci-dessus montre la prépondérance de l'immigration de proximité (les *Nähwanderer*) dans l'immigration lointaine (les *Fernwanderer*) : « 64,3 % des immigrés au *Reichsland* venaient des États rhénans, alors que ces derniers ne représentaient que 20 % de la population totale du *Reich*. La différence est encore plus accentuée si, parmi les immigrés allemands, on ne retient que ceux qui épousent une Alsacienne : on aboutit alors un pourcentage dépassant les 2/3. Les explications sont à la fois d'ordre politique et culturel ». Idem., *L'immigration allemande à Strasbourg sous le Reichsland (1871-1918)*, op. cit. Voir Idem., *La société strasbourgeoise*, 109.

³³ Frey, *Ces Alsaciens venus d'ailleurs*, 33.

Les recensements mettent également en lumière certaines différences entre la population civile et la population militaire. Ainsi, l'on constate une forte présence de membres de l'armée allemande qui s'installaient dans les diverses garnisons d'Alsace-Lorraine. En 1875, cet élément représentait 36 % des immigrés allemands en Haute-Alsace et plus de 41 % en Basse-Alsace. Ce grand nombre de soldats, tout comme les fonctionnaires allemands qui arrivaient en même temps (et qui représentent le deuxième gros volet de l'immigration), envoyaient un signal incompréhensible à la France : l'annexion était un fait accompli et devait être comprise comme une réalité définitive, comme la loi du 6 septembre 1871 l'avait proclamé.³⁴

L'immigration massive en Alsace-Lorraine, surtout dans la première décennie de la période allemande, ne passa pas inaperçue. En 1875, il y avait déjà quelque 40 000 immigrés allemands rien qu'en Alsace. Le premier contact de la population indigène avec les Allemands, nouveaux maîtres de la région, fut donc avec des militaires et des fonctionnaires, ce qui a certainement influencé à long terme l'image de l'*envahisseur boche*.³⁵ Déjà en 1870, le savant allemand Karl Koch écrit à son ami Frédéric Kolb : « représente-toi cette nuée de fonctionnaires à qui l'on vient de fournir, par l'annexion d'un pays riche et d'une population rebelle, un nouveau et gras pâturage et une occasion de faire du zèle ». ³⁶ Après la guerre, le juriste alsacien Robert Redslob se souvint des nombreux soldats allemands dans les rues des villes et villages :

On les voyait partout. À Strasbourg, capitale de Terre d'Empire, l'invasion était bien plus forte qu'autre part (...) Quelle foule de soldats venus des quatre royaumes ! Ils étaient le témoignage vivant de la domination étrangère. Ils étaient partout, à chaque coin de rue (...). Ils passaient par les grandes artères avec musique, chevaux et canons. Et le dimanche, ils déambulaient en file interminable sur la route du Rhin.³⁷

³⁴ Selon la loi du 6 septembre 1871, « les provinces d'Alsace et de Lorraine, cédées par la France par les préliminaires de paix du 26 février 1871, dans les limites fixées par le traité de paix du 10 mai 1871, sont à jamais réunies à l'Empire de l'Allemagne ».

³⁵ Frédéric Eccart, *L'Alsace sous la domination allemande* (Strasbourg, 1919), 32-33 : « Über diese Militärangehörige und Beamten, die sich ihrer Rechte bewusst, die vom deutschen Kastengeist durchdrungen, von ihrer eigenen Überlegenheit überzeugt, vom Germanisierungseifer erfasst waren und fortwährend den deutschen Staat rühmten und den Staatsbegriff priesen, eben über sie hatten die Elsässer die ersten Kontakte zu den neuen Herren der Provinz. (...) Man muss anerkennen, dass die leitenden Vorgesetzten fähig und tatkräftig waren un ein sehr ausgeprägtes Berufsethos hatten. Aber ihre Methoden waren unflexibel und ihr Selbstvertrauen absolut. Ihr einziges Ziel war, das Land gut zu verwalten und möglichst unverzüglich zu germanisieren ».

³⁶ Cité par *Ibid.*, 32.

³⁷ Robert Redslob, *Entre France et Allemagne. Souvenirs d'un Alsacien* (Paris : Plon, 1933), 31. Voir aussi Überfill, « 1871-1918 : l'immigration allemande », 64.

La valse migratoire allemande fut une valse à trois temps : après un flux continu d'entrées entre 1871 et 1890 suivit un palier entre 1895 et 1905, puis une légère reprise de migration plus diversifiée.³⁸ Après les soldats et les fonctionnaires, ce fut au tour des commerçants et marchands, artisans, ouvriers, journaliers et des petits employés administratifs. Par la suite, ce furent surtout des membres des professions libérales : médecins, dentistes, avocats, etc., qui vinrent s'installer au *Reichsland*. Cette immigration ne cessa pas jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Ainsi, le nombre des militaires en comparaison aux immigrés civils diminua considérablement. En 1905, ces premiers représentaient seulement 20,8 % des immigrés en Haute-Alsace, et 25,07 % en Basse-Alsace – toujours un fort contingent, mais pas le plus important.

Au final, la plupart des immigrés allemands furent des civils. Certes, leur présence était inégale selon les différents secteurs d'activité : l'agriculture, l'industrie et le commerce. Peu étonnant (vu leur nombre en milieu rural), le pourcentage d'Allemands fut très faible dans le domaine agricole. Selon le recensement professionnel de 1907, quelque 158 476 personnes actives, soit 15,6 % du total, auraient déclaré être nées en Allemagne. Si seulement 5 287 d'entre elles travaillaient dans le secteur primaire (contre 327 482 personnes nées en Alsace-Lorraine), elles étaient plus nombreuses dans le secteur secondaire (37 283 contre 270 814). Dans les industries extractives, les Allemands dépassaient même les indigènes. Dans les mines de Lorraine, Wahl identifia 3 358 mineurs de fer allemands contre seulement 2 660 Alsaciens-Lorrains et 5 707 étrangers. Dans la sidérurgie, la majorité des employés était allemande. Les directeurs de mines et les ingénieurs venaient à 70 % d'outre-Rhin.³⁹ Mais en règle générale, les Allemands se tournèrent de préférence vers le secteur tertiaire : le commerce et le transport. Ils représentent un sixième des commerçants, un cinquième du personnel employé dans les banques et un quart de celui des assurances. Un postier ou un cheminot sur trois était né en dehors du *Reichsland*, tout comme d'ailleurs deux cinquièmes des fonctionnaires de l'administration, un

³⁸ Frey, *Ces Alsaciens venus d'ailleurs*, 29.

³⁹ Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », 211. Lors du recensement professionnel du 12 juin 1907, quelques 568 000 personnes au territoire du *Reichsland* vivaient de l'agriculture, 950 000 personnes vivaient de l'industrie, du commerce et du transport. Le pourcentage de l'agriculture aurait ainsi reculé, passant de 48% en 1882 à 37,4%, celui de l'industrie, du commerce et du transport aurait, au contraire, augmenté, passant de 52% à 62,6%. ADBR, 87 AL 5892, *Nachrichten des Statistischen Bureaus für Elsaß-Lothringen*, Nr. 5 (1910), « Verteilung der landwirtschaftlichen und industriellen Bevölkerung in Elsass-Lothringen ».

quart des enseignants et la moitié des journalistes.⁴⁰ Cette répartition professionnelle, qui témoigne également d'une activité allemande beaucoup plus importante dans les villes qu'en campagne, est très révélatrice en ce qui concerne l'intégration des Allemands puisqu'elle va à l'encontre de l'image diffusée par les francophiles radicaux tels que Hansi, selon lequel « s'abattit sur le pays une horde innombrable d'êtres faméliques, hirsutes, vêtus de vert, chaussés de bottes percées » suite au traité de Francfort, avant d'ajouter que « (l)eur masse grouillante rappelait les invasions barbares jadis. Il en venait toujours et toujours, des roux, des blonds filasse, des gros, des maigres, des Badois, des Bavarois, mais surtout des Prussiens grossiers et braillards. Presque tous portaient dans un mouchoir tout leur mobilier ; c'était la fine fleur des seigneurs de la terre ».⁴¹

Évidemment, cette migration eut un impact linguistique important. Selon le recensement de 1910, 1 634 260 personnes, soit 87,2 % de la population du *Reichsland*, avaient l'allemand ou le dialecte alsacien ou lorrain comme langue maternelle, alors que seulement 204 262 (10,9 %) indiquaient le français comme langue maternelle. 27 424 (1,5 %) l'italien et 4 663 (0,2 %) une autre langue.⁴² 3 325 se définissaient comme bilingue français-allemand. Dans l'esprit de mettre en avant la nature allemande de la population alsacienne-lorraine, les publications officielles soulignaient ce fait.

Le dualisme en Alsace-Lorraine était alors bien visible. En 1926, au point culminant de ce que l'historiographie appelle *le malaise alsacien*, seulement 192 842 habitants parlaient le français à la maison – sur une population totale de 1 153 396. La très grande majorité des

⁴⁰ Selon l'OSAL, il y a, en 1910, une population active de 988 789 personnes, dont 323 498 femmes (33%). Cette proportion était notablement dépassée dans l'agriculture (45%), l'hôtellerie et l'industrie textile (51%) et dans les services domestiques où elle atteignait près de 72%. La population totale rattachée à l'industrie, au commerce et aux transports avait augmenté de 706 000 personnes en 1882 à 952 000 en 1907, ce qui est lié entre-autres à l'immigration. Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », souligna p. 212 toutefois que des Allemands louches étaient également attirés : en 1899, 113 Allemands contre 126 locaux furent accusés de vagabondisme, 1001 Allemands contre 1082 locaux pour affaires de mœurs.

⁴¹ Jean-Jacques Waltz, *L'Histoire d'Alsace. Racontée aux petits enfants d'Alsace et de France par l'oncle Hansi* (Paris : Floury, 1913), 71. Les histoires et images d'Hansi suivent plusieurs clichés. Comme chez d'autres caricaturistes, les Allemands en Alsace-Lorraine y sont en règle générale vêtus d'habits verts, et les soldats sont très souvent représentés comme des pillards.

⁴² OSAL, 23. Voir aussi *Elsass-Lothringen – von einem elsässischen Feldgrauen*, publié par le Kriegspresseamt, (1918) qui souligne, sous forme de témoignage prétendu [?] et enrichi de statistiques le caractère allemand et germanophone de l'Alsace. « Das Elsass ist altes deutsches Land, das von Menschen deutschen Stammes bewohnt ist, und ebenso ist es mit dem größten Teile von Lothringen. Ihr könnt es mit glauben, der ich am Fuße der Vogesen geboren bin ». (p. 3). Selon Fischer, *Alsace to the Alsaciens*, 135, seulement 6,1% des Alsaciens du Haut-Rhin et 3,8% de ceux du Bas-Rhins avaient le Français comme langue maternelle.

940 944 restants parlaient soit l'allemand soit l'alsacien. S'ajoute une minorité négligeable d'autres langues telle que l'italien. Selon Samuel Goodfellow, les Alsaciens étaient ainsi beaucoup plus étroitement attachés à la nation culturelle de Goethe qu'à celle de Voltaire : « a linguistic and cultural gulf separated Alsatians from the French and, in an important sense, from each other ».⁴³

Immédiatement après l'annexion, les autorités allemandes autorisèrent l'usage officiel du français dans un quart des communes (420 au total). En 1892, l'emploi officiel du français n'était plus autorisé dans 311 communes, qui se trouvaient le long de la frontière occidentale de l'Alsace et de la Lorraine. Prenant acte des résultats du recensement de 1910, la loi du 31 mai 1911 réduisit le nombre de ces communes à 291. Le 29 janvier 1918, à partir des données du recensement de 1910, le *Statistisches Landesamt* analysa la répartition des noms de famille allemands au *Reichsland*. Un mémorandum, intitulé « les noms de famille allemands en Alsace-Lorraine, une preuve pour le caractère allemand du pays » et basé sur les statistiques des cercles d'Altkirch, Thann, Molsheim, Metz-Campagne, Bolchen, Château-Salins et Saarbours, conclut que « l'Alsace entière, à part peu d'exceptions, est habitée par des familles portant des noms allemands. (...) Certes, dans les zones frontalières lorraines, le nombre des familles portant des noms français est plus élevé qu'en Alsace, mais même ici (...) ce sont seulement les zones les plus limitrophes ».⁴⁴

⁴³ Samuel Huston Goodfellow, *Between the swastika and the Cross of Lorraine : fascisms in interwar Alsace* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 1999), 17.

⁴⁴ ADBR, 87 AL 1909, *Die deutschen Familiennamen in Elsaß-Lothringen, ein Beweis für den deutschen Charakter des Landes* : « Das ganze Elsass ist mit geringen Ausnahmen von Familien bewohnt, die deutsche Namen tragen. (...) In den lothringischen Grenzkreisen ist die Zahl der Familien mit französischen Namen naturgemäß größer als im Elsass. Doch selbst hier, wo die Sprachverhältnisse und die historische Entwicklung deutscher Namen nur seltener vermuten lassen, ist es nur der äussere Grenzteil, der überwiegend französische Namen aufweist ». Thann : 13 052 familles dont 5,5 % avec un nom de famille français ; Altkirch : 11 227 familles dont 5,7 % avec un nom de famille français ; Molsheim : 16 423 familles dont 13,2 % avec un nom de famille français ; Schirmeck : 3 482 familles dont 32,6 % avec un nom de famille française ; Rosheim : 1,2 % ; Wasselnheim : 1,6 %. En Lorraine, par contre, le pourcentage de noms de famille français est plus grand : Château-Salins : 59,5 %, Albesdorf : 30 %, Metz-campagne : 37,3 %, Bolchen : 23,7 %, Saarbours : 22,9 %, Pfalzbourg : 7,5 %. Bien qu'il n'y ait pas encore de résultat pour les 16 cercles restants, le *Landesamt* suggéra une répartition de noms de famille français plus petite puisque ces territoires ne se trouvaient pas dans la zone frontalière et étaient surtout habités par une population germanophone. Par conséquent, la conclusion du *Landesamt* fut sans équivoque : « die Einwanderer aus Altdeutschland haben von jeher (auch schon zu französischer Zeit) im Lande festen Fuß gefasst und mit der einheimischen Bevölkerung eng und unzertrennlich sich verschmolzen ». En se basant sur ces résultats *Der Tag* publia, le 23 février 1918, un article analogue sur « die deutschen Familiennamen in Elsaß-Lothringen ». Lors de la foire de Leipzig en septembre 1918, le département de propagande du groupe d'armées Herzog-Albrecht présenta ensuite dans une exposition exceptionnelle sur l'Alsace-Lorraine la répartition de noms de famille allemands et de la langue maternelle allemande au *Reichsland* et conseilla au Ministère de la Guerre de distribuer des cartes et

Même si l'on ignore le caractère propagandiste des publications du *Statistisches Landesamt* à la veille de l'armistice, les statistiques seules suggèrent quand même un niveau d'intégration des Allemands immigrés après 1871 plus vaste que traditionnellement assumée. Certes, les différences entre les intellectuels allemands et français empêchaient, dans certains cercles sociaux, tels que la bourgeoisie, des contacts plus profonds, voire un mélange, entre Allemands et indigènes.⁴⁵ En 1896, dans un discours tenu au Reichstag, le député colmarien Jacques Preiss, résuma que « (p)ersonne ne s'étonnera que, fiers et réservés, nous nous isolions entre nous, et que pour fuir l'oppression du présent, nous nous réfugions dans le souvenir des jours heureux du passé et dans l'espoir d'un avenir meilleur ».⁴⁶ En effet, les hauts militaires et les professeurs allemands de l'université de Strasbourg ne semblaient pas trop s'être intégrés. Friedrich Meinecke, professeur d'histoire à l'université de Strasbourg entre 1901 et 1906 et nota dans ses mémoires : « nous vivons ici dans une colonie, disait-on parmi les professeurs ».⁴⁷ Cette citation fut utilisée par plusieurs historiens afin d'indiquer que les bourgeois alsaciens-lorrains (donc français) et allemands ne se mélangeaient pas. Considérée comme symbole de l'oppression prussienne, l'élite allemande aurait ainsi été catégoriquement rejetée par les indigènes.⁴⁸ Or, d'autres exemples, moins connus que celui de Meinecke, montrent qu'il serait erroné de prendre pour acquise une séparation stricte et hermétique des classes bourgeoises françaises et allemandes. Arnold Nöldeke se souvient ainsi que son père Théodor Nöldeke, orientaliste à l'université de Strasbourg de 1872 à 1918, se serait très rapidement acclimaté à son nouvel environnement et aurait refusé de se faire muter aux universités de Berlin ou de Vienne.⁴⁹ Elly Heuss-Knapp, fille de l'économiste allemand

brochures à titre informatif dans des magasins, d'en envoyer à la presse, et d'afficher ces cartes aux gares partout dans le *Reichsland*. La brochure « Das deutsche Elsass-Lothringen » souligna le fait que seulement 10,9% de la population avaient le Français comme langue maternelle, et seulement 9,6%, des noms de famille français. « Ein Land aber, das zu rund 9/10 von Einwohnern mit deutscher Sprache und mit deutschen Namen bewohnt ist, ist deutsch und kann nimmermehr für einen nichtdeutschen Staat gefordert werden ».

⁴⁵ Igersheim, *L'Alsace des notables*, op. cit.

⁴⁶ « Keiner wird sich wundern, dass wir stolz und reserviert unter uns blieben und dass wir, um der gegenwärtigen Unterdrückung zu entfliehen, uns in glückliche Tage der Vergangenheit und in die Hoffnung einer besseren Zukunft flüchten ». Cité dans Robert Perreau, *Avec Hansi à travers l'Alsace. Le livre du centenaire de Hansi 1873-1973* (Colmar : Alsatia, 1973), 186.

⁴⁷ Friedrich Meinecke, *Autobiographische Schriften*, édité par Eberhard Kessel (Stuttgart, 1969), 145 : « Wir leben hier in einer Kolonie, hieß es unter uns Professoren ».

⁴⁸ Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », 86.

⁴⁹ Arnold Nöldeke, *Jugenderinnerungen aus dem deutschen Elsass* (Hamburg : Spoerl, 1936), 38 : « Meine Eltern haben sich, wie auch die meisten sonstigen aus Altdeutschland nach dem Elsass versetzten Beamten, dort sehr rasch eingelebt und sich auch sehr gern im Elsass geblieben. Für meinen Vater zeugt nach dieser Richtung, dass er alle Berufungen an andere Hochschulen, so nach Berlin oder Wien, ohne lange Überlegung abgelehnt hat ».

Friedrich Knapp et future épouse du premier président allemand après la Seconde Guerre mondiale, Theodor Heuss, rapporta que beaucoup de professeurs allemands restaient en Alsace, tels que son père qui – comme celui de Nöldeke – avait refusé d’être muté ailleurs.⁵⁰ Comme eux, Meinecke ne voulait plus quitter Strasbourg, attiré à la fois par un sentiment d’étranger et un sentiment de patrie (*Spannung zwischen Fremdgefühl und Heimatgefühl*).⁵¹ Dans la même veine, Hermann Wendel se souvint également de l’impact qu’avait la ville de Metz, notamment le mélange des cultures allemande et française sur sa vie.⁵²

Selon Max Rehm, plusieurs associations avaient réussi à créer un pont entre la bourgeoise allemande et alsacienne-lorraine –, et ceci au-delà de la frontière de la ville. Parmi ces associations, il y avait : le *Alsatia-Bund*, la *Wissenschaftliche Gesellschaft*, le *Vogesenclub*, le *Männergesangsverein* (dont le président était un Vieux-Alsacien), la *Elsass-Lothringische Mittelpartei*, la *Elsass-Lothringische Vereinigung*⁵³, la *Straßburger Gesellschaft für elsässische Literatur* (dont le président était Rudolf Schwander) et la *Stassburger Gesellschaft für deutsche Kultur*.⁵⁴ Selon Hans Graner, l’orientaliste Julius Euting, Souabe de naissance, personnifia ces tentatives de rapprochement, tout en reconnaissant « le grand travail de la médiation de conciliation réalisé par les *Altdeutsche* en Alsace, surtout les Souabes et Badeois – en tant qu’Alémans, plus proches des Alsaciens que les autres peuples allemands ». ⁵⁵ Le témoignage d’Elly Heuss-Knapp révèle également l’existence de contacts entre des intellectuels allemands et alsaciens-lorrains. Son père était très ami avec Albert Schweitzer.⁵⁶ Plus tard, ce dernier, qui fréquentait régulièrement la maison de la famille Knapp, présida le mariage d’Elly Knapp.

⁵⁰ Heuss-Knapp, *Ausblick vom Münsterturm*, 16.

⁵¹ Meinecke, *Straßburg, Freiburg, Berlin 1901-1919. Erinnerungen*, 10.

⁵² Wendel, *Jugenderinnerungen eines Metzgers*, 75 : « Dass ich derart, französisches Wesen liebgewinnend, ohne deutsches Wesen zu verleugnen, in mir den Grund zum guten Europäer legte, verdanke ich einzig Metz. In keiner deutschen Stadt hätte sich mir der Horizont so geweitet ».

⁵³ Fondée en 1909 par des Alsaciens-Lorrains et des *Altdeutschen* « (...) zum Zwecke, die Entwicklung des Reichslandes im deutschen Sinn zu fördern, die herrschenden Gegensätze zwischen den beiden notwendig aufeinander angewiesenen Bevölkerungsteilen zu mildern, ihr Zusammenwachsen zu einem Volksganzen zu begünstigen und entgegengesetzte Bestrebungen abzuwehren ». (Satzung)

⁵⁴ Max Rehm, *Straßburgs geistige Luft um die letzten Jahrhundertwende – Grenzlandschicksal des Elsaß* (Bad Neustadt : Pfaehler, 1984). Le manuscrit se trouve dans les archives du *Wissenschaftliches Institut* à l’université de Francfort, WISS, 2 B 1.

⁵⁵ Hans Graner, « Julius Euting », dans Robert Umland et Max Miller, *Lebensbilder aus Schwaben und Franken*, vol. VIII (Stuttgart : Kohlhammer, 1962), 305-334 : « Er erkannte die große Aufgabe der Vermittlung und des Ausgleichs, die den Altdeutschen im Elsaß, besonders den Schwaben und Badenern gestellt war, weil sie als Alemannen den Elsässern näher standen als die übrigen deutschen Volksstämme ».

⁵⁶ Heuss-Knapp, *Ausblick vom Münsterturm*, op. cit.

En 1910, la population protestante au *Reichsland* avait augmenté pour atteindre les 21,79 %⁵⁷, de telle sorte qu'Uberfill se positionna en faveur d'une fusion des communes à Strasbourg, encouragé probablement par la similitude de religion des différentes communautés ainsi que par l'augmentation des mariages mixtes. Le cas d'Albert Schweitzer, théologien protestant et plus ouvert à l'égard des immigrés, n'était certainement pas un cas unique.⁵⁸ Un tel mélange entre indigènes et Allemands doit d'ailleurs aussi être assumé pour les étudiants. Alors que l'université de Strasbourg attirait, dans un premier temps, presque entièrement des étudiants allemands, le recrutement redevint rapidement de plus en plus local.⁵⁹ Il est difficile de s'imaginer deux groupes d'étudiants séparés selon des lignes nationales.

4.3 Le cas des mariages mixtes

Pour ce qui est des statistiques, celles sur les mariages mixtes (soit des couples composés d'un partenaire allemand et indigène) sont particulièrement révélatrices en ce qui concerne l'intégration de la population allemande dans la société alsacienne-lorraine. Alfred Wahl souligna déjà en 1973 que l'analyse de ces mariages pourrait permettre de mesurer le degré d'intégration des communautés allemandes en Alsace-Lorraine.⁶⁰ Mais c'est seulement grâce au travail minutieux de François Uberfill, qui fut le premier à analyser en 2001 de façon systématique les actes de mariage pendant la période allemande, que nous connaissons aujourd'hui au moins très bien le cas de Strasbourg. Uberfill affirma que l'étude du processus de formation des unions matrimoniales entre Alsaciens et Allemands était susceptible de livrer une clé importante du comportement individuel et collectif de la population alsacienne par rapport à la réalité politique du *Reich*.⁶¹ En effet, entre 1871 et 1914/1918, une communauté d'immigrés provenant de l'Empire entier venait s'ajouter à une communauté autochtone alsacienne. Ces deux communautés commencèrent par s'épier et se craindre. Elles vivaient alors plus côte à côte

⁵⁷ Selon l'OSAL, la population protestante n'a cessé de croître. Elle a été renforcée par les immigrants originaires de l'Allemagne protestante. Au dernier recensement, elle formait un peu plus du cinquième de la population totale (21,8% au lieu de 17,5% seulement en 1870). Cependant, la Moselle est presque entièrement catholique. (p.19).

⁵⁸ Pour l'intégration des communautés religieuses, voir aussi Caron, *Between France and Germany*, op. cit. et Steinhoff, *City of the Gods*, op. cit.

⁵⁹ Voir les statistiques chez Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », 212.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Uberfill, *La Société strasbourgeoise*, 12.

qu'ensemble, délimitant les espaces géographiques et tissant chacune leurs propres réseaux de relations. Mais très vite, elles entrèrent en relation et se mirent à fusionner. Compte tenu des résultats statistiques développés ci-dessus, et bien que Strasbourg représente certainement un cas spécial, il est évident qu'une réalité semblable s'appliquait également aux autres moyennes et grandes villes du *Reichsland*.

Faisant référence au très grand nombre de cartes d'identité de type B⁶² distribuées aux Alsaciens-Lorrains par les autorités françaises en 1918/1919 (voir chapitre 8), Alfred Wahl avait déjà suggéré que l'intégration des communautés *altdeutsch* avait été relativement importante. Puisque ces cartes étaient distribuées aux habitants ayant un seul parent alsacien ou lorrain, Wahl en conclut que les mariages mixtes avaient dû être un phénomène relativement courant. Quelque 30 ans plus tard, Uberfill confirma cette hypothèse. Et en effet, de nombreux témoins firent mention de ce phénomène : Suzanne Herrenschmidt par exemple avait reconnu que « beaucoup d'Alsaciens, et parmi eux, des francophiles avérés et particulièrement des ouvriers schilliquois de la sous-préfecture de Strasbourg-Campagne, se virent délivrer des cartes B. S'il y avait eu peu de mariages franco-allemands dans la population bourgeoise, il y en avait eu davantage dans le monde ouvrier ». ⁶³ Si ce commentaire de Herrenschmidt semble plutôt sans jugement, celui de Robert Redslob l'était moins. Il parla, en effet, de « mariages hérétiques » entre des Allemands et des filles alsaciennes de la classe moyenne « who were considered figures of legend or comic opera ». ⁶⁴ Dans la littérature, le déclenchement du conflit et les mesures militaires répressives sont perçus comme marquant la fin de tout rapprochement éventuel des Alsaciens-Lorrains à l'Allemagne. ⁶⁵ Or, l'état de guerre ne mit pas une fin complète au processus des mariages mixtes. ⁶⁶ En effet, même en 1918, on en trouve encore plusieurs cas.

⁶² Suite à l'armistice, l'administration française tira la population alsacienne-lorraine en quatre catégories (A-D). La carte B était réservée à ceux dont un des deux parents ou un grand parents n'était ni Français ni Alsacien-Lorrain d'origine.

⁶³ Suzanne Herrenschmitt, *Memoire pour la petite vie*, 360.

⁶⁴ Robert Redslob, « La Bourgeoisie alsacienne sous le régime allemand », dans *La Bourgeoisie alsacienne. Études d'Histoire Sociale*. Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est (Strasbourg, 1954), 443-451. 446. Cité dans Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 36.

⁶⁵ Voir par exemple Roth, *Lorraine annexée*, 599, qui constata que « le climat de suspicion engendrait, dans les villages du moins, une atmosphère morne et lourde. Les relations entre Lorrains et immigrés, convenables depuis 1895-1900, s'étaient brusquement détériorées ».

⁶⁶ Si le nombre total des mariages diminua sensiblement dès 1914, ceci était surtout dû à la réalité de la guerre (i.e. l'absence des hommes). En 1913, le nombre total de mariages célébrés au *Reichsland* était de 13 170 ce qui allait diminuer de plus de 75 % en 1915, son état le plus bas, afin de regagner en 1918 (10 032 pour 1914 ; 4 375 pour 1915 ; 4 752 pour 1916 ; 5 451 pour 1917 et 6 476 pour 1918). Selon l'OSAL, l'année 1919 marqua une reprise

L'histoire sociale, il est vrai, ne se soucie guère des découpages qu'impose l'histoire politique. Les unions entre Allemands et Alsaciens-Lorrains entre 1871 et 1914 étaient chose fréquente, représentant pour chaque année entre 18 % et 25 % de la totalité des mariages célébrés au *Reichsland*. Uberfill y vit la poursuite de pratiques commencées même avant l'annexion de 1871, car c'étaient surtout les ressortissant(e)s des provinces voisines (Rhénans, Palatins, Badois ou Wurtembourgeois) et les membres des classes populaires alsaciennes-lorraines qui contractaient des mariages mixtes.⁶⁷ Culturellement et géographiquement proches des Alsaciens-Lorrains, les habitants des régions limitrophes entretenaient depuis longtemps des rapports étroits avec ceux des provinces voisines – tant sur le plan économique que culturel. Les échanges résultants, la circulation d'hommes et de marchandises, renforçaient la fonction de carrefour rhénan que Strasbourg avait incarné tout au long du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. « La circulation des hommes, usant de la même langue et pratiquant la même confession religieuse, provoque un brassage de population qui génère des unions mixtes dans des proportions appréciables, entre 8 et 11 % suivant les années », Uberfill affirma-t-il.⁶⁸

Pendant la durée du *Reichsland*, deux types d'immigrants allemands peuvent être distingués : l'élite principalement prussienne et protestante, considérée comme étrangère, et les classes ouvrières et moyennes, surtout composées d'immigrés catholiques des états limitrophes et dont l'intégration fut plus facile, grâce à l'existence d'un sentiment partagé d'identité culturelle, linguistique et religieuse. Or, il n'y a pas de noir et blanc. Sur une durée de 44 ans, l'assimilation des populations évolua.

En ce qui concerne les mariages mixtes, l'on peut identifier trois périodes principales : la première d'une vingtaine d'années (de 1871 à 1890), qui représentait une période de fusion limitée durant laquelle l'accès aux familles alsaciennes était encore refusé aux Prussiens orientaux. La période de 1890 à 1910, en revanche, connut non seulement une élévation importante de la fréquence des mariages mixtes, mais aussi du niveau social, les familles

du nombre des mariages par suite du retour des mobilisés dans leurs foyers et de la célébration d'un grand nombre de mariages ajournés dans les quatre années antérieures.

⁶⁷ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 240 : « Dès les années 1830, une aire matrimoniale s'était déjà constituée de part et d'autre du Rhin, notamment entre époux wurtembergeois ou badois et épouses alsaciennes. La poursuite et l'amplification de cette tendance matrimoniale après 1871 témoignent d'une continuité plutôt que d'une rupture, en dépit de l'annexion et constituent la traduction démographique des multiples courants d'échange de l'aire rhénane ».

⁶⁸ *Ibid.*, 60.

strasbourgeoises se montraient de plus en plus ouvertes envers les employés, les professions libérales et les classes supérieures – et aussi envers les Prussiens. En effet, après 1890, les mariages entre Alsaciens et Prussiens se firent plus nombreux, touchant principalement les classes moyennes. « Le Prussien ne repousse plus », écrivit le président de police de Strasbourg en août 1917.⁶⁹ Et si le milieu social des couples mixtes en Alsace-Lorraine s'était jusqu'alors quasiment limité à celui des ouvriers et des artisans, il s'élargit d'une façon significative. Cependant, ce processus de rapprochement se ralentit quelque peu pendant les années d'avant-guerre (1910-1914).

Pour les Rhénans, 1870 ne représente pas tant une rupture qu'une continuité. Forts d'une bonne connaissance du milieu alsacien, ils s'installent en grand nombre à Strasbourg après 1870, s'intègrent assez facilement à la société locale et unissent leurs destinées à celles des Alsaciennes, aidés par des affinités culturelles et religieuses. Les mariages mixtes d'après 1870 ne sont que l'amplification, dans un contexte politique nouveau, d'une situation datant de la première moitié du XIX^e siècle.⁷⁰

Certes, malgré une certaine « détente », due au rapprochement dans les années 1890-1905, les Prussiens des provinces de l'Est et les Saxons continuaient à représenter une Allemagne, lointaine, mal connue, d'une culture étrangère pour un Rhénan. Dans la mesure où ils incarnaient la puissance militaire, le pouvoir administratif et la volonté de germanisation (voir l'iconographie à la Hansi), ils jouaient, d'une certaine manière, toujours le rôle de repoussoir.

Si l'on distingue les différentes catégories socioprofessionnelles, le mouvement apparaît le plus précoce dans la classe ouvrière. L'ouvrier alsacien, parlant la même langue, soumis aux mêmes dures astreintes du travail que son collègue allemand, s'est vite senti solidaire des familles immigrées. D'ailleurs, ce furent surtout les immigrés qui organisèrent les luttes ouvrières, au sein desquelles ils jouèrent un rôle primordial en ce qui concerne la mise en place de la social-démocratie.⁷¹

En revanche, pendant toute la période du *Reichsland*, la bourgeoisie alsacienne et lorraine

⁶⁹ ADBR, 22 AL 16. Le rapport du président de police de Strasbourg du 3 août 1917 sur un certain Kamill Koenig, né en 1898 à Strasbourg d'un père Prussien et d'une mère alsacienne, souligne ce fait : « Noch nie politisch auffällig, erst durch den Krieg ist er, wie viele andere, in das politische Fahrwasser geraten (...) Obschon Preuße durch Abstammung, scheint er sich als Elsaß-Lothringer zu fühlen und für Frankreich zu schwärmen ».

⁷⁰ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 102.

⁷¹ Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », 84.

et celle des *Altdeutsche* vivaient plus ou moins repliées sur elles-mêmes. Les classes moyennes par contre, importantes par leur poids numérique et économique, présentaient des attitudes contrastées : si la petite bourgeoisie des métiers, les propriétaires ou encore les petits patrons étaient peu enclins aux mariages mixtes, c'était l'inverse chez les employés, les membres des professions libérales et les petits commerçants. Les journaliers, les artisans et les ouvriers concouraient à 60 % aux unions mixtes, alors que les employés ne représentaient que 25 %. Dans les professions commerciales, ces mariages étaient un peu plus rares – et plus rares encore dans les professions intellectuelles (y compris d'ailleurs parmi les enseignants d'écoles primaires et de lycées).⁷²

Évidemment, à Strasbourg le nombre de mariages mixtes fut particulièrement élevé. Entre 1871 et 1914, près de 10 000 mariages mixtes y furent célébrés, soit environ 21 % de la totalité des mariages (dont la majorité entre un homme allemand et une femme alsacienne.) Ces chiffres, en combinaison avec les informations sur l'origine sociogéographique des immigrants allemands, démontrent, comme Elizabeth Vlossak l'a remarqué, « the complexity of the social dynamics of a population undergoing significant political and economic transformations ». ⁷³ L'on doit donc constater, dans l'ensemble, une intégration importante des Allemands dans la population alsacienne (et lorraine). Cependant, l'on doit également souligner que cette intégration ne fut pas uniforme. Si les classes populaires, tout comme d'ailleurs les employés et même les fonctionnaires subalternes et moyens, semblent avoir bien accepté les immigrants allemands, il en fut autrement pour la bourgeoisie. À côté d'une bourgeoisie allemande immigrée existait une bourgeoisie française, établie depuis longtemps dans la région et dont les descendants épousaient uniquement des conjoints français ou alsaciens-lorrains francophones et francophiles. Toutefois, une partie de la bourgeoisie alsacienne-lorraine se classait comme pro-allemande et s'alliait volontairement aux populations allemandes. « En 1914, les barrières nationales sont largement sapées en Alsace, mais elles restent dressées – voire renforcées – dans une certaine élite intellectuelle ». ⁷⁴

⁷² Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 220.

⁷³ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 40.

⁷⁴ Frey, *Ces Alsaciens venus d'ailleurs*, 95.

Ces mariages mixtes n'étaient pas seulement une réalité pour les populations, ils furent également un facteur important qui préoccupait les gouvernements allemands et français. Le 15 août 1915, le *Groupe Lorrain* présenta au gouvernement un « rapport sur les questions de nationalité que fera naître la reprise de l'Alsace-Lorraine » rédigé par un professeur à l'École de Droit de Paris, M. Chavegrin, et dans lequel celui-ci s'exprimait en faveur de l'intégration des « conséquences » – c'est-à-dire des enfants – issues des unions mixtes dans la nationalité française, lors d'une récupération des provinces.

Après mûre réflexion, nous proposons de les rendre françaises. Il est vrai que la qualité de Français sera ainsi accordée même à des gens dans l'ascendance desquels prédominent les éléments germaniques, notamment à des individus qui, nés d'un père allemand, ont une mère allemande aussi par le côté paternel et n'appartenant à l'Alsace-Lorraine que par sa filiation maternelle. (...) Mais le péril est moindre qu'il ne s'annonce. (...) Les mélanges des deux races, en effet, n'ont pas abondé depuis 1871, et se sont presque entièrement localisés dans des classes modestes, où la passion germanique sévissant moins que dans les parties hautes de la société, l'action de la France sera plus facile et plus efficace après la paix. (...) Ceux qui ont leur domicile ailleurs lors de la reprise de l'Alsace-Lorraine, échapperont à l'emprise française.⁷⁵

En ce qui concerne les femmes, par contre, le *Groupe Lorrain* jugea préférable « que, en toute circonstance, la nationalité attribuée au mari par l'effet de la ré-annexion se communique à la femme. Ainsi, la femme originaire d'Alsace-Lorraine ne recevra pas le titre de Française lorsqu'elle aura pour époux un Allemand ». En écho aux proclamations de l'abbé Wetterlé sur les expulsions (chapitre 8)⁷⁶, et face au nombre élevé de mariages mixtes (composés principalement de femmes alsaciennes-lorraines et de maris allemands), le *Groupe Lorrain* souligna que « [s]i le Gouvernement français expulse le mari, il pourra expulser aussi la femme et l'empêcher de poursuivre dans le pays l'action malfaisante désormais interdite au mari lui-

⁷⁵ BDIC, 4 Δ 1523, Rapport de Monsieur Chavegrin, Professeur à l'École de Droit de Paris, intitulé *Sur les questions de nationalité que fera naître la reprise de l'Alsace-Lorraine* (Paris, 15 août 1915).

⁷⁶ AN, AJ³⁰95, Procès verbaux des sessions 20 et 21 de la *Conférence d'Alsace-Lorraine*, 1915. Lors de la *Conférence*, l'abbé Wetterlé souligna la nécessité, au moment du retour des deux provinces à la France, d'une classification nationale de la population d'Alsace-Lorraine plutôt selon l'« héritage sanguine » que selon le lieu de naissance. En ce moment, c'était encore la naturalisation plutôt que l'expulsion en masse d'Allemands qui semblait être le but principal d'une telle classification – sujet encore discuté par la Section d'études de législation en novembre 1918 qui soulevait la question de savoir quoi faire avec des immigrés allemands si l'on ne pouvait pas les expulser en masse.

même : décision sévère, mais justifiée, par la facilité avec laquelle la plupart des femmes adoptent les sentiments nationaux de leurs époux ». ⁷⁷

En juillet 1918, le Consulat général d'Allemagne à Zurich dressa, sur demande de l'armée, une liste de toutes les femmes de nationalité allemande, mariées avec des Alsaciens-Lorraine et habitant avant la guerre dans la circonscription consulaire de Zurich. Même si les motifs de cette mesure ne sont pas spécifiés, cette initiative illustre toutefois le fait que, du côté allemand, les mariages mixtes étaient également considérés comme une chose importante au regard de l'intégration des Allemands dans la société alsacienne-lorraine. ⁷⁸ Et au sein de la population alsacienne-lorraine, l'on s'apercevait également de cette réalité : plusieurs souvenirs ou nouvelles tels que *Ruf in die Nacht* de Hans Karl Abel traitent du problème de l'identité des Alsaciens-Lorrains entre l'Allemagne et la France à travers les générations, en donnant notamment le point de vue des enfants sortis de mariages mixtes. ⁷⁹ Contre l'idée du *Groupe Lorrain*, selon lequel les femmes devaient suivre leurs hommes et devaient être expulsées si ces derniers l'étaient, le 2^e Bureau de l'Armée rapporta en janvier 1919 que beaucoup de ces femmes demandaient souvent de rester avec les enfants en Alsace-Lorraine (voir chapitre 8). ⁸⁰ En effet, leur sort préoccupa une grande partie de la population. Le 25 janvier 1919, un Alsacien se plaignit dans la *Freie Presse* que les Alsaciennes mariées à des Allemands ne devraient pas obtenir la nationalité française. ⁸¹ En réponse, une Alsacienne, épouse d'un Allemand, défendit sa position dans le *Straßburger Echo*. Cette dernière souligna qu'une femme alsacienne avec un Allemand valait mieux qu'une femme allemande avec un Alsacien, « car ce sont les femmes qui font l'éducation ». ⁸²

⁷⁷ BDIC, 4 Δ 1523, Rapport de Monsieur Chavegrin, p. 6. « L'application de ces règles multiples ne satisfera pas toujours les personnes qu'elles concernent. Il est à prévoir que quelques Alsaciens-Lorrains ne voudront pas être Français, et que des Allemands ou autres étrangers demanderont à le devenir. Quel compte tiendra-t-on de leurs prétentions ? On permet l'option pour ceux qui veulent devenir Allemands, tout comme en 1871, mais – tout comme en 1871 – ils doivent partir dans un court délai ». Le *Groupe Lorrain* suggère clairement que la nationalité française serait obtenue selon le bon vouloir du Gouvernement.

⁷⁸ SHAT, 7 N 1593, Bureau militaire, II^e section (contrespionnage), Berne, 2 juillet 1918.

⁷⁹ Hans Karl Abel, *Ruf in der Nacht – ein Elsass-Roman* (Stuttgart : Greiner&Pfeiffer, 1918) ; voir aussi à titre d'exemple : Hugues, *Marthe und Mathilde. Eine Familie zwischen Frankreich und Deutschland*, op. cit. ; Falk, « Sturm über dem Rhein », op. cit.

⁸⁰ SHAT, 16 N 1558, II^e Armée, 2^e bureau, *Renseignements sur l'opinion publique dans la Haute-Alsace*, 1^{er} janvier 1919.

⁸¹ *Die Freie Presse*, 25 janvier 1919.

⁸² *Straßburger Echo*, 24 janvier 1919 : « Qui considère-t-on comme Alsacien ? Wer gilt als Elsässer ? – Je lis à l'instant, dans votre 'parloir' qu'il faut que chaque Alsacien sache maintenant ce que c'est qu'un 'Boche'. Mais, un Alsacien qui a une Allemande pour femme doit-il déclaré 'complet' ? À ce propos, je désirerai, moi Alsacienne,

En automne 1918, près de 30 000 Allemands (sur un total de 60 000) furent contraints de quitter Strasbourg. Cependant, le 18 janvier 1919, le gouverneur militaire de Strasbourg, le général Hirschauer, informa le Maréchal de France qu'il en restaient encore au moins 40 000 dans la ville.⁸³ En effet, explique Uberfill, nombreux sont ceux qui ont pu rester sur place. Son analyse, mettant en relation les résultats de la *Commission Spéciale des Étrangers de Strasbourg*, le fichier domiciliaire et les mariages mixtes, montre que les couples mixtes avaient beaucoup plus de chance d'échapper aux épurations entre 1918 et 1920 – la majorité, 75 % des couples Alsaciens-Allemandes et 55 % des couples Allemands-Alsaciennes restèrent en Alsace après l'armistice.

Ces chiffres sont très importants puisqu'ils remettent clairement en question la version française établie au moment de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine, et selon laquelle non seulement les Alsaciens-Lorrains avaient toujours vécu séparément des Allemands, mais aussi l'Alsace-Lorraine d'après-guerre était 'nettoyée' des immigrés. En effet, ce qui est probablement encore plus surprenant, c'est le fait qu'outre que les couples mixtes, 21 % des couples Allemandes-Allemands restaient également au *Reichsland* – chiffre qui indique que l'intégration de l'élément allemand dans la société alsacienne-lorraine ne fut pas marginale. Pour ces Allemands, dont beaucoup étaient probablement nés en Terre d'Empire, l'Alsace-Lorraine, et non pas l'intérieur du *Reich*, était la patrie.

Lorsque l'on se penche plus attentivement sur les catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les Allemands restés à Strasbourg (mariés à des Alsaciennes ou à des Allemandes), l'on constate également des différences intéressantes. Peu surprenant, les élites payèrent le plus lourd tribut : plus que 90 % des militaires et hauts fonctionnaires quittèrent le *Reichsland*. Mais il en fut autrement pour les professions libérales, dont 38 % des individus de nationalité allemande réussirent à obtenir le maintien après 1918. Mais ce sont les employés

qui ai justement un 'Boche' pour époux, faire remarquer ce qui suit : nous avons été déclarés 'complets' par le Gouvernement Français et avons été admis, à ce titre, au bénéfice de l'échange. En outre, n'élevons-nous pas nos enfants dans de meilleurs sentiments Alsaciens que les femmes qui sont veuves d'Allemagne ? C'est cependant bien à nous autres mères que revient l'éducation des enfants. C'est pourquoi je crois que nous avons, nous aussi, une justification de notre existence dans notre patrie et que l'on ne devrait pas saper ainsi la situation de nos maris. Une Alsacienne ».

⁸³ SHAT, 16 N 1558.

(administration et commerce), les ouvriers et les artisans se détachent en tête : plus de la moitié de ces Allemands, entre 56 % et 66 %, échappèrent aux expulsions.⁸⁴

En 1921, les régions de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin comptaient, sur une population totale de 1 695 123 personnes, quelques 1 485 890 Français, 78 499 naturalisés et 130 734 étrangers dont 70 434 Allemands (contre 295 436 en 1910).⁸⁵ Leur position ne peut pas avoir été celle d'une société parallèle craignant sans cesse d'être expulsée, comme l'indique l'annonce d'un Allemand dans les *Neue Nachrichten* qui, rentré de la guerre, et père de deux enfants, cherche à épouser une femme protestante qui « pense et sent en allemand ». ⁸⁶ En effet, le rapport du recensement de 1921 démontre clairement non seulement la présence d'Allemands même dans les petites communes,⁸⁷ mais aussi l'impact sur la société alsacienne-lorraine tout court. Même s'il s'agit, dans la plupart des cas, d'un petit nombre (31 Allemands à Zugwiller, 16 à Reutenberg, 35 à Monswiller, etc.), le rapport souligne que la grande majorité des cas, ces Allemands listés étaient mariés avec des femmes alsaciennes et avaient des enfants. La liste d'Allemands habitant sur le territoire de Saverne en septembre 1920, par exemple, lista quelque 204 hommes, dont 197 étaient mariés (ou veufs de) femmes alsaciennes. 55 de ces couples avaient des enfants, pour un total de 121 enfants. Lors du recensement, la très grande majorité de ces 204 hommes était en train de faire leur demande de naturalisation.⁸⁸

4.4 Conclusion

Certes, tous ces chiffres seuls ne sont pas très significatifs quant au vécu et au ressenti de la population alsacienne-lorraine à la sortie de la Grande Guerre. Mais ils nous donnent des indices importants pour notre analyse de la situation en novembre 1918. Une chose est claire : la vision traditionnelle par rapport à la population du *Reichsland* entre 1871 et 1918 doit être remise en question : les habitants n'étaient pas clairement séparés le long des lignes nationales. Au contraire. Alsaciens-Lorrains et immigrés allemands s'entremêlaient beaucoup plus que

⁸⁴ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 235.

⁸⁵ AN, 485 AP 2, Population totale suivant le lieu de naissance et la nationalité en 1921.

⁸⁶ *Neue Nachrichten*, 31 décembre 1918, p. 4. « (...) deutsch denkend und fühlend ».

⁸⁷ Il en est de même pour les rapports du Contrôle postal (SHAT, 16 N 1450 et 1464) qui citent régulièrement de nombreuses lettres d'Allemands demeurant dans les provinces retrouvées.

⁸⁸ ADBR, 388 D 673, liste de ressortissants allemands domiciliés sur le territoire de Saverne, septembre 1920.

normalement assumé par l'historiographie française ; dans la même veine, il est erroné d'admettre que *tous* les Alsaciens-Lorrains avaient souffert sous la *botte allemande*, et que *tous* les Allemands immigrés (ou presque) avaient quitté le pays suite à l'armistice. Cette idée trompeuse est due à l'approche unilatérale de l'historiographie française qui se base trop souvent uniquement sur des archives françaises ou des témoignages écrits après l'armistice. Jusqu'à présent, le gros de la littérature se contente de mentionner le départ d'environ 200 000 – 230 000 Allemands d'Alsace-Lorraine après la Grande Guerre – sans réellement se poser de questions sur la composition de la population restante :

More than 110,000 German men, women, and children living in Alsace crossed the Rhine back to Germany between late 1918 and late 1920. Some had been expelled, others lost their jobs, and yet others driven by fear quickly packed up and left when they saw the new order of things. Approximately 100,000 Germans in Lorraine met the same fate.⁸⁹

Ceux qui restaient étaient souvent motivés par des raisons économiques. Mais leur proportion est aussi significative d'une catégorie de la population attachée au pays pour des raisons privées. Les nombreux Allemands issus de mariages mixtes étaient, en fait, déjà assimilés par les liens de parenté qu'ils avaient noués avec une famille alsacienne ou lorraine. Comme Wahl l'a justement souligné (voir ci-dessus, dans le chapitre), le nombre de cartes d'identité du type B, attribuées en 1918/19 à la population d'Alsace-Lorraine selon leur descendance, donnerait une idée plus précise de l'importance de la fusion des deux communautés.⁹⁰ Bien que les maires et administrateurs se plaindissent qu'en août 1919, il y avait toujours beaucoup plus d'habitants que de cartes distribuées (autour de 50 % pour Colmar),⁹¹ les calculs démontrent qu'en février 1919, 59 % des habitants du territoire avaient leurs parents nés tous deux en Alsace ou/et en Lorraine ; 10 % avaient leur père ou leur mère nés sur le territoire, et 28 % avaient leurs deux parents nés en Allemagne ; 3 % étaient de Français ou des neutres.⁹²

⁸⁹ Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 141.

⁹⁰ Bien que Wahl ait déjà noté l'importance d'une telle étude, son conseil n'a pas été pris en compte – un autre signe du désintérêt de l'historiographie française à toute nouvelle approche à l'histoire de la société alsacienne-lorraine au temps du *Reichsland*.

⁹¹ ADHR, 3 AL 2 / 479.

⁹² OSAL, 21. Voir aussi le *Journal d'Alsace et de Lorraine* qui utilise, le 14 décembre 1919, ces statistiques.

Ainsi, il semble impossible de concevoir que deux communautés qui se sont si profondément interpénétrées dans les secteurs économiques aient pu rester totalement étrangères l'une de l'autre pendant 48 ans d'immigration et de cohabitation. Ce critère du temps – jusqu'à deux générations descendantes d'immigrés allemands vivaient (et étaient nées) ainsi au *Reichsland* – est trop souvent ignoré. Les statistiques démontrent que souvent, ces enfants ou petits-enfants d'immigrés allemands ne figuraient plus comme « Allemands » stricto sensu, mais plutôt comme « Alsaciens-Lorrains ». Une séparation purement quantitative entre « Allemands » et « Alsaciens-Lorrains » selon les résultats de recensement ne rend donc pas justice à la réalité de la population.

Dans la même veine, l'analyse statistique de la population suggère que l'immigré allemand moyen n'était pas le soldat, le fonctionnaire ou le bourgeois prussien tel que Hansi l'avait représenté dans ses caricatures, mais plutôt l'ouvrier ou le petit commerçant venant d'une région limitrophe allemande, qui partageait *à priori* beaucoup de la culture des Alsaciens-Lorrains. Et comme le démontrent les mariages mixtes conclus entre 1871 et 1914, ces personnes avaient toujours tendance à mieux s'intégrer dans la société locale, comme l'a souligné Kohser-Spohn : « le mélange d'indigènes avec les *Altdeutsche* entre 1870 et 1918 ne trouve plus son équivalent après ». ⁹³ Au moment de l'armistice de 1918, plus d'un tiers de la population du *Reichsland* était de nationalité allemande ou avait un lien de famille avec l'Allemagne. Il semble alors erroné de ne parler que d'une ambiance euphorique et unanime au moment de l'arrivée des troupes pour les *Altdeutsche* et leurs familles. Après 48 ans d'appartenance au *Reich*, beaucoup de jeunes, alsaciens-lorrains ou *altdeutsch*, élevés dans les écoles prussiennes, n'avaient aucun lien avec la France, pays qu'ils n'avaient même jamais visité. Et qu'allait-il arriver aux familles dont le père était allemand, la mère alsacienne ou lorraine et les enfants nés au *Reichsland* ? Anticiper le changement brusque du statut de sujet du *Reich* allemand à celui de citoyen français n'était certainement pas chose facile pour tout le monde. Puisque l'idée d'une société où les Alsaciens-Lorrains et les Allemands vivaient côte à côte sans se mêler s'est révélée fautive, il importe de réviser et de réinterpréter également l'expérience de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine.

⁹³ Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », 81 : « Die Vermischung von Einheimischen mit den 'Altdeutschen' in der Zeit von 1870 bis 1918 findet später nicht mehr ihresgleichen, auch nicht im Zusammenleben der französischen und der elsässischen Bevölkerung nach 1918 und, wie man sich denken kann, noch weniger nach der Okkupation des Elsass durch die Nazis nach 1940 ».

CHAPITRE 5

LA VIE DE TOUS LES JOURS A LA SORTIE DE GUERRE

5.1 Introduction

La littérature sur la Première Guerre mondiale, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, est encore aujourd'hui fortement influencée par une vision binaire et exclusive des notions d'allemand et d'indigène, de bourreau et de victime. En outre, la recherche historiographique n'a jamais sérieusement étudié l'opinion publique – que ce soit au *Reichsland* ou dans les *provinces retrouvées*. Ce n'est que très récemment que certains historiens s'intéressèrent à l'expérience des civils alsaciens-lorrains pendant la guerre.

Mis à part le manque d'intérêt des historiens à se pencher sur la question de l'opinion publique, une autre raison de cette lacune historiographique semble être liée à l'état des archives et l'absence supposée de sources capables d'illuminer l'état d'esprit de la population. Christian Baechler, historien clé de l'histoire d'Alsace, avait même considéré comme étant « impossible de connaître l'opinion dans le milieu rural ou celui des ouvriers, car les seules informations dont nous disposons portent sur les villes, notamment la bourgeoisie ».¹ Il semblerait que cette affirmation n'ait jamais été réellement remise en question par les chercheurs. Trop souvent les historiens français n'ont étudié que les sources publiées classiques, telles que les journaux intimes de personnages illustres alsaciens-lorrains comme Charles Spindler, Pierri Zind ou autres, afin de dépister l'ambiance souffrante et euphorique de la population, pendant la guerre et lors de la libération. Face à la séparation stricte entre Alsaciens-Lorrains de souche et Allemands immigrés qui prédomine toujours dans la vision française, les témoignages allemands ou germanophiles ne furent que peu, voire pas du tout, pris en considération. Ainsi a pu se maintenir une idée linéaire de l'opinion publique en 1918.

Il ne s'agit pas ici de remettre en question tout ce qui a été dit sur l'Alsace-Lorraine pendant la guerre et à sa sortie. Or, la version hémiplegique racontée pendant près de cent ans ne correspond pas à la réalité complexe. La vie de tous les jours en Alsace-Lorraine n'était pas noire et blanche, mais plutôt composée de multiples facettes de gris. Par le biais d'une analyse plus

¹ Baechler, *Le grand tournant*, 61.

vaste des sources allemandes et françaises sur l'opinion publique, ce chapitre analysera ainsi l'expérience des civils dans les derniers mois de guerre. Certes, le nombre de mémoires ou journaux privés venant de ces provinces est limité – mais pas aussi limité que nombre d'historiens semblent le croire.² Il y a aussi une autre source particulièrement précieuse pour notre étude (mise à part, naturellement, les journaux et rapports officiels) : le contrôle postal, dont la tâche était – sous le *Reich* tout comme sous la République – de détecter des éléments douteux et indésirables, ainsi que de saisir l'état moral de l'armée et des civils. Malheureusement, en ce qui concerne l'expérience de la guerre des civils en Alsace-Lorraine, le contrôle postal est une source largement sous-estimée.³

Y a-t-il alors une façon de décrire comment les gens vécurent la sortie de guerre en Alsace-Lorraine ? Par quoi leur vie de tous les jours était-elle influencée, surtout pendant la deuxième moitié de l'année 1918, au moment où la fin des combats, la défaite allemande et la victoire française (et, par conséquent, la fin du règne allemand) étaient prévisibles ? Répondre à ces questions n'est pas chose aisée. De prime abord : *La* expérience alsacienne-lorraine (au singulier) n'a jamais existé. Dans son œuvre, en grande partie autobiographique, *Le Magicien Muzot*, qui offre une description à la fois romancée et réaliste du vécu de la guerre à Metz, Ernst-Moritz Mungenast parle de l'omniprésence de l'armée dans la ville, « un arsenal, une aire de repos pour l'armée, un noeud de communications et qui arbitrait des dizaines de milliers de soldats dans ses murs ». ⁴ Par contre, l'on trouve aussi de nombreux mémoires privés qui ne tournent pas autour de la guerre et des souffrances qui lui sont liées. Dans ses souvenirs, publiés en 1982, Frédéric Trautmann ne mentionne la Grande Guerre que brièvement dans la marge. Né en 1910 à Mattstall, de la guerre, il ne se souvient que de la visite de son père en permission. Au contraire,

² Voir la liste de titres dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande-Guerre*, 473.

³ Depuis que l'historiographie s'est intéressée à la vie des soldats sur les différents fronts de la Grande Guerre, plusieurs auteurs se sont penchés sur les très fournis fonds du contrôle postal français qui se trouvent dans les archives de l'Armée de Terre à Vincennes. Les travaux basés sur l'analyse de ces lettres se concentrent principalement sur l'opinion des soldats français. Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur l'opinion publique en Alsace-Lorraine. Le rôle de l'étude de lettres dans l'historiographie, et le fonctionnement des bureaux de contrôle postal allemand et français, avant et après le 11 novembre 1918, seront analysés dans l'annexe.

⁴ Ernst Moritz Mungenast, *Le Magicien Muzot*, traduit de l'allemand par Claude Puhl (Paris : Serpenoise, 1986), 464. Nous nous basons dans le présent travail sur la traduction française de l'original : Ernst Moritz Mungenast, *Der Zauberer Muzot* (Dresden : Henne, 1939).

la période de l'occupation nazie semble avoir beaucoup plus influencé son expérience et sa mémoire.⁵

D'abord, une lecture combinée des sources diverses nous amène à une vision plus nuancée du régime militaire allemand au *Reichsland*, surtout à partir de 1917/1918. Sans vouloir nier les difficultés que devaient éprouver les populations pendant la guerre, nous remettons en question l'idée du « joug allemand impitoyable » général. Dans la même veine, il faut reconsidérer la cohabitation entre les indigènes et les immigrés. Ainsi se manifeste dans nombreuses sources privées ce que nous avons démontré dans le quatrième chapitre : dans la vie de tous les jours, les gens (indigènes et *Altdeutsche*) se fréquentaient et se mélangeaient. Bien que l'on souffrait souvent sous le régime militaire, une haine générale envers les immigrés allemands n'existait pas vraiment. Face à la fin du conflit qui s'annonçait de plus en plus imminent à partir de l'été 1918, il ne faut donc pas s'imaginer une communauté *altdeutsch* préoccupée par l'éventuelle perte de la guerre, complètement séparée d'une communauté alsacienne-lorraine en attente impatiente de la victoire. En effet, au-delà des affiliations nationales, les gens étaient surtout préoccupés par des questions quotidiennes typiques pour les civils en temps de guerre : le ravitaillement, la mort, et le deuil. Cependant, l'on peut dépister des différences quant à l'approche à ces préoccupations : en ce qui concerne la nourriture, par exemple, il existait une grande différence entre les classes bourgeoises et ouvrières, ainsi qu'entre les villes et les campagnes. En revanche, pour le deuil, qui constitue un enjeu plutôt individuel, aucune différence ne peut être constatée. Il en fut de même à propos de la grippe espagnole, une préoccupation importante à la sortie de guerre, mais jusqu'à aujourd'hui presque ignorée dans les études sur la sortie de guerre en l'Alsace-Lorraine.

5.2 L'état militaire allemand et la politique de germanisation

Le régime militaire allemand mit incontestablement beaucoup de pression sur la population du *Reichsland* qui devait supporter les arrestations, les lois en faveur d'une germanisation de l'Alsace-Lorraine, ou encore les crimes commis par des soldats allemands, surtout au début du

⁵ WISS, 2 B 1, Frédéric Trautmann, *Dorf meiner Kindheit. Erzählungen eines Elsässers*, manuscrit (Rothbach, 1982). Le souvenir de son enfance semble plus correspondre à la version allemande du mythe romantisé de l'atmosphère estival de la vie au village alsacien d'un Hansi.

conflit.⁶ La suspension des libertés individuelles donna à la police militaire le droit d'arrêter toute personne considérée comme dangereuse, à commencer par celles que l'on soupçonnait de sympathies françaises. Ainsi, nombreuses étaient les arrestations dont aussi des clergés furent victimes.⁷ Non seulement les indigènes critiquaient cette réalité. Werner Wittich, un professeur allemand d'économie politique de l'université de Strasbourg, qui appréciait le mélange culturel franco-allemand de la région, exprima son horreur devant le traitement des Alsaciens et se plaignit que le gouvernement militaire ne comprit pas qu'il semait la haine parmi la population.⁸

L'imagerie de Hansi, montrant toujours « le Prussien » en uniforme militaire, l'expression « le joug allemand » tant de fois répétée dans la littérature, et surtout le souvenir de l'expérience de l'occupation nazie des années quarante, a créé dans la mémoire collective française (et allemande) l'image d'un régime brutal et impitoyable, discriminant clairement les Alsaciens et Lorrains de souche des Allemands immigrés. Et si, de nos jours, la grande majorité des chercheurs admettent que la longue présence allemande en Alsace-Lorraine avait certainement mené à un rapprochement entre les populations, on a toujours tendance de prendre pour acquis que ceci fut irréparablement détruit par l'affaire de Saverne⁹ et ultérieurement par les mesures de guerre de 1914-1918. De prime abord, il semble nécessaire de relativiser cette vision (sans, pourtant, la nier complètement). Les différentes archives allemandes et françaises suggèrent une situation plus diversifiée. Le régime militaire allemand ne peut pas être considéré comme un simple « joug ».¹⁰ En 1918, semble-t-il, il existait même une certaine modération.

Suite à la déclaration de guerre, les militaires allemands cherchaient à parachever en quelques mois le travail de germanisation commencé plus de quarante ans auparavant. Certains

⁶ John Horne et Alan Kramer, *German Atrocities, 1914 : A History of Denial* (New Haven : Yale University Press, 2001).

⁷ Brasme, *Moselle 1918*, 21.

⁸ Wittich, cité dans Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 700. Voir aussi Fischer, *Alsace to the Alsations*, 26.

⁹ En octobre 1913, au cours d'une instruction, le jeune lieutenant von Forstner avait traité les recrues alsaciennes de « Wackes » (voyous, vagabonds) et promis une récompense de 10 marks à tout soldat qui lui « apporterait la peau d'un de ces wackes ». Ceci provoqua l'indignation jusqu'au sein même du *Reich*.

¹⁰ Souvent, les rapports du contrôle postal mettaient en avant les quelques lettres francophiles du *Reichsland* ayant réussi à arriver en France, afin de souligner l'idée d'une population uniforme souffrante sous la botte allemande. SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 12 au 27 juin 1918 : « aux habitants des villages évacués, on a tout pris jusqu'aux habits et lorsqu'ils reviennent, ils ne trouvent plus rien. [Mon cousin] a aussi raconté comment les Prussiens sont grossiers envers la population. Ils ne les traitent que de 'Elsässer Wackes', ou ils leur donnent d'autres sobriquets. Il faut se tenir sur ses gardes lorsqu'on parle, car la moindre parole qui n'est pas conforme aux idées prussiennes suffit pour aller en prison. Si la guerre dure encore longtemps, nous ne trouverons plus rien dans notre pauvre pays ».

journaux furent caviardés, ou même interdits pour une durée déterminée, comme ce fut le cas, par exemple, pour *Le Lorrain*, *Le Messin*, *Le Courrier de Metz* ou encore le journal socialiste *Vorwärts* (interdit en 1918).¹¹ Ainsi, les notables autochtones furent placés sous étroite surveillance, notamment les membres de certaines associations telles que le *Souvenir français*, l'*Elsässer Turnerbund*, *Lorraine sportive* ou encore la *Société des vétérans des armées de terre et de mer* qui regroupait d'anciens combattants français de 1870/71. Dans les milieux très francophiles, des arrestations furent également opérées parmi les membres du clergé. En tout, on estime que quelque 3000 à 4000 personnes auraient été arrêtées, prises en *Schutzhaft* ou expulsées. Pendant les premières années de la guerre, la germanisation s'intensifia, une entreprise menée aussi bien par les militaires que par les fonctionnaires civils, qui leur étaient souvent subordonnés. Si, jusque-là, les Allemands avaient accordé une certaine place à la langue française, ceci changea. Que des formules courantes dans certaines régions frontalières telles que *Bonchor*, *Adié*, ou *Au revoir* aient été interdites, comme l'affirme l'historien autonomiste Pierri Zind l'a dit, est peu probable.¹² Il n'en reste pas moins vrai que l'on risquait certainement la prison pour l'expression de sympathies envers la France... et parfois même tout simplement pour avoir parlé en français. En janvier 1917, par exemple, Mélanie Fantin de Hayange fut condamnée à trois mois de prison « pour avoir parlé français avec l'intention évidente de provoquer des personnes qui n'en savaient pas un traître mot ».¹³

Indéniablement, ces tracasseries furent à l'origine du développement d'un sentiment antiallemand parmi beaucoup d'habitants autochtones, d'autant plus que les *Altdeutsche* furent moins sujets au harcèlement que les Alsaciens-Lorrains de souche. Cependant, il ne faut pas s'imaginer une situation où personne n'osait plus parler français, où l'on changeait de trottoir dès qu'un gendarme allemand arrivait, et où l'on vivait tout le temps avec la peur de se faire arrêter. Il convient également de souligner que l'attitude 'anti-française' de certains Allemands servit la propagande française, aussi bien pendant qu'après la guerre.¹⁴ « Les condamnations continuent à pleuvoir sur les malheureux habitants de l'Alsace et de la Lorraine : près de 5 000 années de prison ont été distribuées aux *wakes* depuis le début des hostilités. L'Allemagne n'ayant pas su

¹¹ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 254.

¹² Zind, *Elsass-Lothringen, Alsace-Lorraine*, 58.

¹³ Adrien Printz, *Hayange d'un siècle à l'autre* (Florange : Marchal, 1950), 172-173, cité dans Brasme, *Moselle 1918*, 46.

¹⁴ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 262.

gagner la terre d'Empire se venge en la martyrisant », pouvait-on lire, par exemple, dans une note de l'état-major français datée du 2 septembre 1918 intitulée : *L'Alsace sous la botte*.¹⁵ Ce sont de telles informations qui dominent toujours dans l'image que nous avons de l'État militaire en Alsace-Lorraine. Dans la même veine, si les cas isolés d'atrocités commises par les Allemands en Alsace-Lorraine démontrés par John Horne et Alan Kramer¹⁶ sont bien réels, ils furent toutefois souvent amplifiés par la propagande française. Marcelle Lerouge nota dans son journal privé que « les journaux ont toujours des articles magnifiques sur la perfidie de l'Allemagne, ses cruautés en Alsace (...). Les Allemands ont fusillé dix-sept Alsaciens à Mulhouse ». ¹⁷ Or, comme l'ont démontré Francis et Jean-Noël Grandhomme, la plupart des informations recueillies par cette fille dans la presse française étaient en réalité très éloignées de la réalité, voire totalement fausses.¹⁸

Au-delà de la violence et de la discrimination allemande, il y a une autre réalité à prendre en considération. Déjà en 1917, avant que le gouvernement allemand cherchât à gagner les Alsaciens-Lorrains pour l'autonomie, l'administration militaire souligna l'importance de ne pas déprimer la population déjà souffrante des difficultés liées à la guerre. Ainsi, le *kaiserliche Kreisdirektor* ordonna aux maires du cercle de Metz de demander aux fonctionnaires et employés de se comporter respectablement auprès de la population locale.¹⁹ Très souvent, les cas d'accusations sont traités pendant de très longues périodes – et finissaient souvent avec acquittement. Par conséquent, plusieurs administrateurs s'exprimèrent contre une politique de contrôle trop exigeante : lorsque le maire de Barenbach (cercle de Schirmek) fut accusé, sur la seule base de rumeurs, d'un comportement antiallemand et d'un manque de fiabilité politique, le *Kreiskommandant* de Schirmek souligna dans son rapport qu'il ne fallait pas que « le gendarme décide sur l'appréciation d'une personne, sinon nous allons glisser dans un système de

¹⁵ SHAT, 16 N 1602, Mission de presse neutre, note du 2 septembre 1918.

¹⁶ Horne et Kramer, *German Atrocities, 1914*, op. cit.

¹⁷ Marcelle Lerouge, *Journal d'une adolescente dans la guerre 1914-1918* (Paris : Hachette, 2004), 40.

¹⁸ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 266.

¹⁹ BDIC, 4 Δ 245, Message importante du kaiserlicher Kreisdirektor aux maires des cercles, Metz, 22 novembre 1917 : « Die großen Schwierigkeiten, in denen sich weite Kreise der Bevölkerung befinden, haben begreiflicherweise vielfach Missstimmung und Gereiztheit unter der Bevölkerung hervorgerufen. Es darf nicht vorkommen, dass diese Schwierigkeiten noch durch wenig rücksichtsvolles Verhalten und geringes Entgegenkommen von Beamten und Angestellten vermehrt werden. Insbesondere Kriegerfrauen und Kriegermütter in ihrer drückenden Lage empfinden die mangelnde Rücksicht schwer ».

dénonciateurs où l'on ne fait plus confiance à l'autre et personne ne se sent plus en sécurité ».²⁰ En outre, les troupes allemandes étaient tenues de respecter la population dans son ensemble et de tenir compte des particularités locales. Une brochure de la OHL rappelait aux soldats qu'il fallait agir de façon stricte seulement dans des cas d'agitations clairement antiallemandes (*deutschfeindliches Verhalten*). En revanche, « dans le cas de manifestations de protestation, il importe d'agir discrètement et d'éviter des frictions ».²¹

En effet, il serait trompeur d'assumer une politique brutale et aveugle des Allemands contre tout élément d'opposition – tout comme il serait trompeur d'assumer une peur paralysante des Alsaciens-Lorrains devant l'opresseur allemand, réduisant toute opposition au silence total. Lorsque les socialistes de Mulhouse planifièrent une manifestation, le *Kreisdirektor* et le président de police ne soulignèrent auprès de l'État major de la *Heeresgruppe Herzog-Albrecht* non seulement que ceux-ci ne représentaient aucun danger, mais aussi, de façon plus générale, que « la section d'Armée B n'a rien contre des réunions individuelles »²² – bien que certains socialistes de Mulhouse se soient clairement distanciés du nationalisme allemand du député socialiste Emmel.

Face à la censure, les gens n'écrivaient certainement pas tout ce qu'ils pensaient, mais il ne faut pas assumer que chaque voix critique ait été complètement bannie. En août 1918, une Alsacienne convoquée par la *Feldpolizei* justifia le contenu d'une lettre à son mari au front :

Avec les premières phrases, je voulais exprimer que l'on se raconte toute sorte de rumeurs, et que la guerre serait bientôt finie. Les gens disent qu'il s'agit de la fin et puis c'est la fin. (...) Avec la phrase « c'est une honte ce qui se passe chez nous », j'ai seulement voulu faire référence à la situation de travail et d'alimentation déplorable.²³

²⁰ ADBR, 22 AL 81, Kreiskommandatur Schirmek, juin 1918 : « Der Nachtwächter ist für die Gendarmen der massgebende Faktor, bei ihm werden alle Informationen eingeholt, er entscheidet über das Wohl und Wehe der Ortseingesessenen (...). Ich kenne die Leute aus eigener Anschauung; sie sind nicht besser und schlechter wie die anderen Elsässer. Wenn Misstände vorhanden sind, liegen sie in anderen Ursachen. Man könnte auch sagen, dass die Kleinen büßen sollen, was die Großen verbrochen haben. (...) Der Gendarm darf bei der Beurteilung einer Person nicht maßgebend sein, sonst treiben wir in ein Spitzeltum hinein, wo jeder dem anderen nicht mehr traut und sich keiner mehr sicher fühlt ».

²¹ HStAS, M 30/1 Bü 318, Merkblatt für die im Bereich der Heeresgruppe Herzog-Albrecht stehenden Truppen, vom Oberkommando herausgegeben, 20 mars 1918 : « bei Protestveranstaltungen ist mit Takt (...) zu verfahren. Reibereien sind zu vermeiden ».

²² HStAS, M 30/1 Bü 93, Kreisdirektor und Polizeipräsident ans Oberkommando, Heeresgruppe Herzog-Albrecht, 6 juillet 1917 : « die Armeeabteilung B hat nichts gegen einzelne Versammlungen ».

²³ HStAS, M 30/1 Bü 21, Feldpolizei Heeresgruppe Herzog Albrecht, 19 août 1918 : « Mit den ersten Sätzen des Briefes wollte ich zum Ausdruck bringen, dass man sich jetzt allerlei erzählt, dass der Krieg bald zu Ende wäre.

Malgré le fait qu'elle ait discuté de sujets strictement interdits, tels que la prochaine fin de la guerre (et la victoire française), ainsi que la situation déplorable de la population, la femme fut libérée immédiatement. Dans un article publié en avril 1918, l'auteur suédois antiallemand Gunnar Cederschöld qui s'exprimait souvent contre le régime allemand raconta une anecdote qui démontre à la fois la fierté alsacienne (l'objectif de l'anecdote), mais aussi qu'en réalité, le régime militaire allemand n'était pas sans pitié et qu'il existait, même au *Reichsland* sous l'état militaire, un espace pour l'humour critique. Henri Zislin, dessinateur connu et fondateur de revues françaises, aurait été accusé devant un tribunal d'avoir publié une carte postale montrant une inscription rouge devant un ciel bleu et blanc – ce qui, pour les juges allemands, aurait trop ressemblé au drapeau tricolore. Lors du procès, son assistant juridique aurait joué un vilain tour aux juges : devant le juge, le jury et les spectateurs riants, il aurait déroulé un grand drapeau tricolore afin de démontrer que ce dernier ne ressemblait point la carte postale en question.²⁴ Selon Günter Riederer, la très grande majorité des actions de résistance étaient en effet d'ordre symbolique, comme en témoigne l'histoire de Zislin. En Alsace-Lorraine, le drapeau tricolore ou la *Marseillaise* se développèrent alors en instruments puissants. Mais en dehors de la capacité des symboles à projeter une image identitaire, Riederer note également une fonction pacificatrice : en effet, la lutte contre la domination allemande se serait, principalement, réalisée dans le domaine symbolique – sans faire appel à la violence. « Il est en effet surprenant », conclut Riederer, « qu'en Alsace-Lorraine, il n'existaient pas d'actions violentes politiques qui se seraient considérablement dirigées contre des hommes ou des fonctionnaires »²⁵, comme ce fut le cas en 1940-1944.²⁶

Die Leute sagen, es ginge jetzt ums Letzte und dann wäre Schluss. Mit dem Satz, 'es ist ein Jammer wie es bei uns zugeht' habe ich die missliche Arbeits- und Ernährungsverhältnisse gemeint ».

²⁴ ADBR, 22 AL 16, Gunnar Cederschöld, « Unter deutscher Gewalt », article publié dans *Göteb. Handelst.*, 12 avril 1918 : « Ein solch kleiner Vorfall zeigt weit eher die wahre Seite des elsässischen Charakters, als die sentimental Lieder und Bilder singender Elsässerinnen in Nationaltracht mit Kokarde und tränenumflortem Blick ».

²⁵ Riederer, « Die deutsche Nation im französischen Village », 149 : « Tatsächlich erstaunt es, dass es in Elsaß-Lothringen keine politischen Gewalttaten gab, die sich in nennenswertem Maße gegen Menschen oder Amtsträger gerichtet hätten ».

²⁶ Voir entre autres Alfred Wahl (éd.), *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)* Actes du colloque organisé par la Fondation Entente Franco-allemande à Strasbourg les 19 et 20 novembre 2004, Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire (Metz, 2006) ; Cédric Neveu, *La résistance en Moselle annexée, le groupe « Mario »* (Éditions du Quotidien, 2015).

Il importe également de regarder de plus près la situation linguistique en 1918. En effet, si la langue française était repoussée, elle ne fut pourtant jamais complètement étouffée. Selon la constitution de 1911, l'allemand servait uniquement comme langue d'administration (*Verwaltungs- und Amtssprache*) et langue d'enseignement en dehors des communes francophones.²⁷ Certes, pendant la guerre, la langue française disparut presque entièrement dans l'administration publique. Mais ceci ne fut pas le cas dans les écoles où elle ne fit que reculer, ni dans le domaine de la religion, où elle subsista dans les communes comptant plus de 51 % de francophones.²⁸ On constate également que dans les communications postales, la langue française se maintint. Un arrêté du Ministère de la Guerre du 25 septembre 1916 (et un autre du 16 octobre 1917) avait établi que seule l'utilisation de la langue allemande serait permise pour les lettres allant du front au *Reichsland*, alors que dans l'autre sens, les civils pourraient s'adresser aux soldats en français.²⁹

Suite à l'armistice, la propagande française n'eut de cesse de souligner la joie des Alsaciens-Lorrains « de pouvoir enfin s'exprimer librement en français ». Or, la politique allemande de germanisation n'a jamais été si inflexible et rigide – l'utilisation de la langue française n'a jamais été interdite dans la vie quotidienne et le but ultime des Allemands ne semble jamais avoir été l'extermination de tout élément français. Un décret de la *Heeresgruppe*

²⁷ *Gesetz über die Verfassung Elsaß-Lothringens vom 31. Mai 1911*, § 26 : « Die amtliche Geschäftssprache der Behörden und öffentlichen Körperschaften sowie die Unterrichtssprache in den Schulen des Landes ist die deutsche. In Landesteilen mit überwiegend französisch sprechender Bevölkerung können auch fernerhin Ausnahmen zu Gunsten der französischen Geschäftssprache nach Maßgabe des Gesetzes, betreffend die amtliche Geschäftssprache, vom 31. März 1872 (*Gesetzblatt für Elsaß-Lothringen*, p. 159) zugelassen werden. Desgleichen kann der Statthalter den Gebrauch des Französischen als Unterrichtssprache entsprechend der bisherigen Übung auf Grund des § 4 des Gesetzes, betreffend das Unterrichtswesen, vom 12. Februar 1873 (*Gesetzblatt für Elsaß-Lothringen* S. 37) auch fernerhin zulassen ». (*La langue officielle des autorités et des institutions publiques ainsi que la langue d'enseignement dans les écoles du pays est l'allemand. Dans les régions où la majorité de la population est francophone, des exceptions peuvent être autorisées au profit de la langue française en vertu de la loi relative à la langue officielle du 31 mars 1872. De même, le Statthalter peut autoriser l'usage du français comme langue d'enseignement conformément à l'usage précédent en vertu de l'article 4 de la loi relative à l'enseignement du 12 février 1873.*)

²⁸ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 258.

²⁹ HStAS, M 30/1 Bü 20, Regelungen der Briefsendungen u.a. nach Elsass-Lothringen, Besprechung vom 7 juin 1918. Dans une rencontre du 22 juin de la même année, le Chef des Stabes souligna : « In letzter Zeit mehren sich die Fälle, in denen Heeresangehörige um die Erlaubnis nachsuchen, Feldpostbriefe an ihre Angehörigen in französischer Sprache schreiben zu dürfen. Um alle Zweifel zu beheben, wird erneut darauf hingewiesen, dass sämtliche Heeresangehörige elsass-lothringischer-Staatsangehörigkeit in ihrem Feldpostverkehr sich nur der deutschen Sprache zu bedienen haben, und Ausnahmen lt. Kriegsministerieller Verfügung hiervon nicht gemacht werden können ». ABDR, 22 AL 72, Stellvertretendes Generalkommando, XV^e Armeekorps, geheim : Gebrauch der französischen Sprache im Feldpostverkehr, Strasbourg, 22 juin 1918.

Herzog Albrecht indique clairement que la situation géographique et linguistique de l'Alsace-Lorraine nécessita l'autorisation de l'utilisation de la langue française dans certains cercles – à moins qu'il s'agisse d'une utilisation à but provocateur :

Dans les régions francophones et parfois aussi ailleurs en Alsace-Lorraine, il existe des personnes qui maîtrisent seulement très peu ou pas du tout la langue allemande. Pour ces personnes, l'utilisation de la langue française ne peut pas être considérée comme provocatrice, à moins que se relève, dans des circonstances spécifiques, le but de provoquer.³⁰

Dans la même veine, la *Heeresgruppe* souligna l'importance de ne pas intervenir, surtout dans les régions francophones, en cas inscriptions en langue française, dans les églises ou sur les sépulcres, par exemple, bien que la loi les ait interdites.³¹ Pour cette raison, et dû au comportement souvent inapproprié des soldats allemands stationnés au *Reichsland*, le commandant en chef ordonna de rappeler aux troupes (surtout aux nouveaux arrivés) que face à cette réalité linguistique, il ne fallait pas considérer l'utilisation du français comme un acte provocateur.³² Même si la OHL souligna quand même l'importance d'agir lorsque la langue française était utilisée dans un but politique, le gouvernement allemand insista, de son côté, pour que fut suivi la déclaration de Hans Delbrück de l'année 1916, qui, d'une certaine manière, protégeait le français, aussi bien à l'église que dans les écoles alsaciennes-lorraines.³³

En effet, dans le domaine de l'Église, les autorités allemandes ne poursuivaient pas non plus de politique de germanisation absolue. Lorsque le commandant de Diedenhofen (Thionville) interdit la messe en langue française dans les paroisses du cercle, et le *Militärpolizeimeister* de Metz en fit de même dans les paroisses de Monyigny et de Longeville, l'évêque de Metz,

³⁰ HStAS, M 30/1 Bü 318, Verfügung der Heeresgruppe, 20 juin 1917 : « im französischen Sprachgebiet und vereinzelt auch sonst in Elsass-Lothringen gibt es Personen, die der deutschen Sprache nicht oder nur unvollkommen mächtig sind. Bei diesen Personen ist der Gebrauch der französischen Sprache nicht als herausfordernd anzusehen, wenn sich nicht aus besonderen Umständen die Absicht der Herausforderung ergibt ».

³¹ HStAS, M 30/1 Bü 318, Merkblatt für die im Bereich der Heeresgruppe stehenden Truppen, vom Oberkommando der Heeresgruppe herausgegeben, 20 mars 1918 : « Vor übertriebenem Sprachreinigungseifer, der sich gegen Inschriften an Kirchen, Grabsteinen, Trauerkränzen wendet, die lediglich ein Ausdruck der Pietät darstellen, hüte man sich ».

³² HStAS, M 30/1 Bü 318, Oberbefehlshaber, Extra Hinweis, 20 juin 1917 : « Es ist dafür Sorge zu tragen, dass in solchen Fällen ein Einschreiten unterbleibt. Die Truppen sind hierauf hinzuweisen, insbesondere sind die im französischen Sprachgebiete untergebrachten oder neu dort eintreffenden Truppen über den Sachverhalt zu belehren ».

³³ HStAS, M 30/1 Bü 104, Schreiben des Oberkommandos an das Ministerium für Elsass-Lothringen zur Sprachpolitik, 2 juin 1918.

Willibrord Benzler, se plaignit auprès du *Statthalter* et du *Reichskanzler*. En conséquence, l'interdiction fut annulée.³⁴ François Roth cita d'autres exemples pour la Lorraine où l'église se plaignit et gagna, ce qui mena, un peu partout, à un compromis et l'existence de paroisses de langue française.³⁵ Rapidement, les militaires s'étaient aperçus que la germanisation absolue ne pouvait pas être imposée à coup d'arrêtés et d'ordonnances et qu'il fallait admettre quelques accommodements.

Non seulement il n'existait pas de politique linguistique uniforme au *Reichsland*, mais l'intervention allemande cherchant à repousser le français en faveur de l'allemand n'eut jamais été aussi rigide que l'on n'a pu le croire. En juin 1917, le représentant du chancelier proposa, lors d'une rencontre au Grand Quartier Général, de « saisir, aussi rapidement que possible, le nombre exact d'enfants germanophones dans les communes afin d'entreprendre une nouvelle classification de l'École qui repousserait l'enseignement en langue française ». Un an plus tard, le kaiserlicher Generalgouverneur de Metz se plaignit auprès de la *Heeresgruppe* par rapport à l'utilisation de la langue française : « rien n'a changé, rien ne changera ».³⁶

Si la loi prévoyait l'utilisation du français dans les domaines de la religion et de l'enseignement et ceci uniquement dans les régions primordialement francophones³⁷, nombreux sont les commentaires en 1918 concernant l'augmentation de l'utilisation du français dans le quotidien, y compris dans les zones germanophones. Or, encore une fois, aucune uniformité ne peut être constatée. En août 1918, quelque 58 rapports de bureaux de commandants locaux démontrent, « seulement pour la ville de Metz, des plaintes considérables concernant l'augmentation de la langue française alors qu'en campagne, on rapporte souvent une augmentation de la langue allemande ». De son côté, le *Militärpolizeimeister* de Metz confirma cette augmentation et ajouta que « là, où existait autrefois seulement un chuchotement, on parle aujourd'hui sans gêne à haute voix en français (surtout les jeunes filles et les femmes).

³⁴ Benzler, *Erinnerungen aus meinem Leben*, 130.

³⁵ Roth, *Lorraine annexée*, 606.

³⁶ HStAS, M 30/1 Bü 104, Kaiserliches Generalgouvernement Metz ans Oberkommando der Heeresgruppe Herzog Albrecht, 23 mai 1918 : « Nichts hat sich geändert, nichts wird sich ändern (...). Es empfiehlt sich baldmöglichst Feststellung zu machen über die Zahl der deutschsprechenden Kinder in den einzelnen Gemeinden und daraufhin eine neue Klassifikation der Schule vorzunehmen, welche den französischen Unterricht weiter zurückdrängt ».

³⁷ Pour une liste complète des communes en français, voir CODAM, « Territoires annexés, le Reichsland 1871-1918, liste des communes en français et avec leur dénomination en allemand pendant l'annexion », *Cahier des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle*, Hors-série, 2007.

Cependant, il est impossible d'intervenir, car aucune intention de manifestation antiallemande n'est avérée ».³⁸

Certains *Ortskommandanturen* soulignèrent également une progression de la langue française. Les raisons sont multiples. Dans le *Abschnitt II* du gouvernement général de Metz, la messe se déroulait uniquement en français puisque la grande majorité des curés ne maîtrisaient plus l'allemand. Il en était de même en ce qui concerne les démarches administratives aux mairies. Dans certains cas, les jeunes ne parlaient que le français, faute de surveillance de la part des enseignants qui utilisaient également le français en dehors de l'école, pratique illégale, mais répandue. En revanche, le commandant de Bolchen (Boulay) ne rapporta aucun changement : « comme avant la guerre, les habitants des communes où domine la langue française en tant que langue maternelle utilisent cette dernière faute de ne pas maîtriser la langue allemande (...). Dans les communes plus à l'Est, on parle le dialecte lorrain (*Lothringerdeutsch*) ».³⁹ Il en était de même dans le cercle de Colmar, où seule la commandature de Turkheim rapporta une augmentation de l'utilisation de la langue française. L'on ne constata pas plus de changements dans les petites communautés où les gens continuaient à utiliser l'allemand ou le français respectivement : selon la 6^e *bayerische Landwehrdivision*, la vie dans les communautés de Urbach, Eschelmer et Zell se déroulait en français, alors que le reste de la vallée de Munster était germanophone.⁴⁰

En règle générale, l'utilisation de la langue allemande ou française ne semble pas avoir été un indice majeur de l'opinion publique – ni pour l'administration militaire, ni pour la population locale, ni, d'ailleurs, pour les Allemands immigrés. Selon la *geheime Feldpolizei* de Diedenhofen, la population de plusieurs communautés germanophones du cercle faisait preuve

³⁸ HStAS, M 30/1 Bü 104, Kaiserliches Generalgouvernement Metz : Bericht zum Gebrauch der französischen Sprache an das Armeeoberkommando XIX, 10 août 1918 : « (...) nur für die Stadt Metz selbst erheblichere Klagen über die Zunahme der französischen Sprache während auf dem Lande vielfach von Zunahme der Kenntnis der deutschen Sprache berichtet wird. (...) Wo früher ein Flüstern war wird heute ungeniert laut französisch geredet (v.a. junge Mädchen und Frauen). Einschreiten aber unmöglich, da keine Absicht deutschfeindlicher Äußerungen oder Kundgebungen erwiesen ».

³⁹ HStAS, M 30/1 Bü 104, Bericht des Kaiserlichen Kreisdirektor, Kreis Bolchen, 6 août 1918 : « Wie vor dem Kriege bedienen sich die Einwohner derjenigen Gemeinden, in denen die französische Sprache als Muttersprache vorherrscht, der letzteren aus Unkenntnis bzw. mangelhafter Kenntnis der deutschen Sprache (...). In den weiter östlich gelegenen Gemeinden wird das Lothringerdeutsch gesprochen ».

⁴⁰ HStAS, M 30/1 Bü 104, Bericht 6. bayerische Landwehrdivision ans Oberkommando, 6 août 1918.

de sympathies envers la France.⁴¹ Et le rapport militaire de Mulsach (Moussey) nota que « la population qui parle surtout le français utilise aussi la langue allemande en contact avec les soldats ». ⁴² Dans ce sens, un rapport de Duß (Dieuze) souligna une situation linguistique forte intéressante :

La population parle surtout en français. Autrefois, tout était en allemand ici, mais maintenant tout est seulement en français. Même les *Reichsdeutschen* qui ont immigré ici utilisent presque exclusivement la langue française au contact avec les habitants locaux qui, eux, maîtrisent pourtant l'allemand. Quant aux enfants de tout âge, ils ne parlent que le français.⁴³

En effet, les gens se mélangeaient, les *Altdeutsche* s'intégraient – même au sein des petites communes francophones. Selon un rapport du *Oberkommando 19*, « la langue de communication générale, tant dans les bourgades françaises qu'allemandes du *Gruppenbezirk*, est le français ». ⁴⁴

Au niveau de l'administration locale, le français restait indispensable. En juin 1918, le maire de Deutschrumbach (Rombach-le-Franc) fut accusé d'avoir utilisé la langue française dans un contexte administratif. Or, le rapport policier constata rapidement que non seulement il ne s'agissait pas d'une provocation contre le *Reich*, mais aussi que le maire n'avait, en fait, pas de choix. Sur les 1 299 habitants de la commune, seuls 4 % des familles parlaient l'allemand. Le commissaire de police s'exprima ainsi contre son licenciement : « le maire ne peut pas tenir des réunions communales en langue allemande. Même s'il est licencié, la situation ne s'améliorera pas. Il n'y a pas de meilleur maire qui parle en plus l'allemand ». ⁴⁵

Dans la vie de tous les jours, sur les rues et places publiques, l'on parlait et entendait également de plus en plus le français. Ainsi, la *Lothringische Eisenbahn-Aktiengesellschaft*

⁴¹ Voir aussi ABDR, 69 AL 54, Grabinschriften, février 1917.

⁴² HStAS, M 30/1 Bü 104, Militärbericht aus Mulsach, 9 août 1918 : « die Bevölkerung spricht vorwiegend französisch ; eine Zunahme im Gebrauch kann so nicht festgestellt werden. Die meisten sprechen auch deutsch und tun das mit den Soldaten. Nur die Älteren können das nicht so gut ».

⁴³ HStAS, M 30/1 Bü 104, Militärbericht aus Duß, 7 août 1918 : « die Bevölkerung spricht vorwiegend französisch. Früher war hier alles deutsch, jetzt nur noch französisch. Selbst die Reichsdeutschen, welche hier eingewandert sind, bedienen sich im Umgang mit Landeseinwohnern, die jedoch des Deutschen mächtig sind, fast nur der französischen Sprache. Auch die Kinder jeden Alters sprechen nur französisch ».

⁴⁴ HStAS, M 30/1 Bü 104, Bericht des Oberkommando 19, 10 août 1918, no. 3874 : « die allgemeine Umgangssprache ist sowohl in den französischen, wie auch in den deutschen Orten des Gruppenbezirks französisch ».

⁴⁵ ADBR, 22 AL 81 : « Der Bürgermeister kann die Gemeindefestungen nicht in deutscher Sprache führen. Wenn er abgesetzt wird, wird die Situation nicht besser. Einen besseren Bürgermeister, der auch noch Deutsch kann, gibt es nicht ».

remarqua en août 1918 que « depuis que la messe en français est permise, l'on remarque une augmentation de l'utilisation de la langue française dans les tramways ». ⁴⁶ Les contrôleurs de trains soulignaient également qu'une intervention de leur part n'aurait aucun effet ; au contraire, elle contribuerait à les rendre odieux aux yeux de la population. Selon un rapport de police, les passagers se réfèrent au fait que les soldats allemands et « même les officiers qui se promènent, le soir, avec leurs petites copines, parlaient en français ». ⁴⁷ Ce fait fut également noté dans le rapport final du *Generalkommando 59* concernant l'utilisation de la langue française.

Le *Oberbefehlshaber der Armeeabteilung A* résuma la situation en Alsace-Lorraine de la manière suivante : si au début de la guerre, l'on constata un recul de l'utilisation du français au *Reichsland*, ceci était simplement et uniquement causé par la crainte de l'administration militaire. Cependant, la situation avait changé. Depuis les deux dernières années de guerre surtout, « les cours martiales extraordinaires ont souvent traité de manière clémente les infractions linguistiques dénoncées (...) et aussi les commandements supérieurs ont fait preuve de beaucoup de laxisme ces dernières années », ce qui contribua à « un déclin de la surveillance de la part des organes civils et militaires de surveillance ». ⁴⁸ Dans une lettre à monsieur Müller à Heidelberg, monsieur Schliedtke, Allemand immigré de Metz, se plaignit en septembre 1918 :

Au début de la guerre, il était interdit de parler en français. Les soldats allemands arrêtaient souvent de jeunes filles qui le faisaient et les amenaient à la police. Aujourd'hui, personne ne s'en préoccupe. Des jeunes, sortis de l'école, parlent sans gêne en français entre eux. Sur 10 garçons que l'on croise, 8 parlent en français. ⁴⁹

⁴⁶ HStAS, M 30/1 Bü 104, Lothringische Eisenbahn-Aktiengesellschaft an den Militärpolizeimeister in Diedenhofen, 29 août 1918 concernant le *Kommandaturbefehl* quant à l'utilisation de la langue française : « nachdem der französische Gottesdienst in den katholischen Kirchen wieder genehmigt ist, macht sich wieder mehr und mehr das Französischsprechen in der Straßenbahn bemerkbar ». Voir aussi le rapport militaire de Mörchingen, 7 août 1918, avec une conclusion similaire.

⁴⁷ HStAS, M 30/1 Bü 104, Bericht der Armeeabteilung A, 27 août 1918 : « In der Tat zeigen Berichte, dass sogar die Soldaten französisch mit den Leuten sprechen. Erst überrascht, dass sie die Landsleute nicht verstehen, so vergessen sie bald Regelungen und Verbote und sprechen selbst Französisch mit ihren Wirten und den Mädchen der Orte. (...) Sogar Offiziere, die abends mit ihren Freundinnen spazieren gehen, würden französisch sprechen ».

⁴⁸ HStAS, M 30/1 Bü 104, Bericht der Armeeabteilung A, 27 août 1918 : « Die außerordentlichen Kriegsgerichte haben die zur Anzeige gebrachten Sprachvergehen häufig milde behandelt (...) und auch die höheren Kommandobehörden haben es im letzten Jahr schleifen lassen. Dies führte zu einem Nachlassen der Überwachung seitens der militärischen und zivilen Überwachungsorgane (Gendarmerie, Feldpolizeibeamte, Wachen).

⁴⁹ HStAS, M 30/1 Bü 104, lettre saisie par le contrôle postal, datant du 8 septembre 1918 : « Zu Anfang des Krieges war es verboten französisch zu sprechen, da hielten oft Soldaten junge Mädchen die es taten an und überlieferten sie einem Schutzmann, eben kräht kein Hahn mehr danach, junge kaum aus der Schule entlassene Mädchen und Buben reden laut und ungeniert französisch unter 10 Buben, die einem begegnen, reden 8 französisch ».

Les tentatives de promotion et de renforcement de l'utilisation de la langue allemande⁵⁰ étaient provisoires et ne connurent que très peu de succès. Ainsi, l'*Oberbefehlshaber der Armeeabteilung A* expliqua l'accroissement de la langue française depuis 1917, même dans certaines régions germanophones, par une politique de moins en moins rigide, mais surtout par le développement d'une situation de confiance et de respect mutuel dû à la cohabitation pendant plusieurs années : « dû à la longue cohabitation avec les soldats allemands, la population a rapidement perdu le respect initial devant les interdictions souvent appliquées de manière clémentine et commence à reprendre ses habitudes d'avant-guerre ». ⁵¹ Durant les derniers mois du conflit, la discipline se relâcha encore davantage. ⁵² C'est du moins ce qu'indique le témoignage d'un habitant de Metz paru dans *Le Messin* le 25 mars 1930 : « la sévérité excessive des autorités militaires à l'égard de la population lorraine s'était un peu relâchée. Les arrestations se faisaient plus rares, les poursuites étaient moins nombreuses. Les vexations et les tracasseries paraissaient abandonnées. On ne menaçait plus les personnes s'entretenant en langue française dans les rues et les magasins ». ⁵³ D'ailleurs, dans les journaux, les annonces de cours de français ou de prononciation française (« Französisch – Feine Aussprache »⁵⁴) étaient de plus en plus nombreuses.

5.3 Alsaciens-Lorrains contre Allemands ?

Lorsque les Alsaciens-Lorrains étaient entre eux, il était souvent question de la présence de « l'ennemi », des « boches » ou encore des « sales Prussiens. » Cependant, comme Nicolas Stoskopf l'a justement remarqué, ceci ne prouve pas une haine généralisée envers tous les Allemands ; il s'agissait plutôt d'une simple façon de parler : « les Boches, c'est ce qu'on déteste chez eux, ce sont l'empereur, Hindenburg, Ludendorff, le militarisme prussien, la dictature militaire, la bêtise de certaines mesures, le gendarme corrompu ; mais ce n'est pas tel ou tel ami

⁵⁰ ABDR, 69 AL 54, Verlagsplan, 6 novembre 1918, indiquant le projet de diffuser de la littérature propagandiste, dont par exemple le livret « Dem Deutschen sei seine Sprache heilig ».

⁵¹ HStAS, M 30/1 Bü 104, Bericht der Armeeabteilung A, Armee-Oberkommando, 27 août 1918. Voir aussi le rapport du Oberbefehlshaber, Oberkommando 19, à la Heeresgruppe Herzog Albrecht, datant du 21 août 1918, qui dit la même chose : « so hat durch das lange vertraute Zusammenleben mit den deutschen Soldaten die Bevölkerung allmählich den anfänglichen Respekt vor den häufig milde gehandhabten Verboten verloren und beginnt langsam in seine alten Gewohnheiten vor dem Krieg zurückzufallen ».

⁵² Marius Mutelet, *Metz annexée 1870-1918, ou un demi-siècle de vie messinse par la gravure, l'affiche et l'imagerie* (Metz, 1962), 60.

⁵³ Cité dans Brasme, *Moselle 1918*, 80.

⁵⁴ *Strassburger Neueste Nachrichten*, 1^{er} novembre 1918.

de longue date ». ⁵⁵ Dans leurs lettres, les gens faisaient la différence entre le *Boche* quasi « récemment » immigré en Alsace-Lorraine sans jamais s'intégrer – et l'*Allemand* qui y vivait depuis longtemps.

Nous avons à Metz des Allemands à l'esprit « boche », comme ceux qui m'ont fait souffrir dans le temps et des Allemands à l'esprit lorrain (ceux qui m'ont soutenu). Il faudrait pourtant ménager ces derniers, autant que les premiers méritent d'être châtiés. Cela ferait honneur aux Messins. ⁵⁶

Aussi dans les journaux ou mémoires privés, l'on trouve cette distinction. Élixa Rossignol se souvint : « (l)e Reich nous avait envoyé des fonctionnaires qui, dans leur ensemble, ne demandaient qu'à vivre en bonne intelligence avec les populations. Mais il y avait des exceptions, des Prussiens raides et cassants, tel ce gendarme qui, à lui seul, eût fait détester dix Prussiens ». ⁵⁷ Selon l'opinion publique, les responsables de la guerre et des souffrances subies sous le régime militaire n'étaient pas les immigrés allemands en Alsace-Lorraine. En effet, on les cherchait ailleurs : « ceux dont les fils sont tombés dans l'armée allemande », écrivit une Alsacienne à un ami, « maudissent 'les criminels de Berlin' ». ⁵⁸ Les passions étaient souvent restées à l'état latent jusqu'en septembre 1918. Mais à partir d'octobre, le relâchement progressif de la pression morale permit à ces passions de s'exprimer de plus en plus publiquement. ⁵⁹ Cependant, comme Christian Baechler et certains autres historiens (souvent d'origine alsacienne-lorraine) l'ont souligné, il serait erroné de confondre le profond désir de paix avec une hostilité générale envers les Allemands. Les témoignages montrent surtout qu'en novembre, la population indigène était soulagée d'être délivrée du poids du militarisme, et non pas des Allemands. ⁶⁰

Puis qu'il existait une affinité avec les immigrés des régions limitrophes (voir chapitre 4), l'on sentait une certaine communauté *ex negativo* avec les Bavarois, les Wurtembergeois ou les

⁵⁵ Nicolas Stoskopf, « 'L'Alsace pendant la guerre' de Charles Spindler – Le journal d'un artiste alsacien », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 217-229. 225.

⁵⁶ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1919.

⁵⁷ Rossignol, *Une enfance en Alsace, 1907-1918*, 19.

⁵⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 septembre 1918.

⁵⁹ Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 12.

⁶⁰ Jean Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale. Journal d'un Instituteur*, extraits présentés par André Studer et Marie-Claire Vitoux, dans *Annuaire historique de Mulhouse*, 19 (2008), 25-48. Obrecht annonça le 9 novembre 1918 la signature de l'armistice et la fin du II^e Reich. L'état d'esprit de la population est relaté en deux phrases : on n'y voit aucune tristesse devant la défaite, mais le soulagement devant la fin de la dictature militaire. Obrecht est par ailleurs sobrement choqué du zèle francophile d'un petit nombre de ses compatriotes.

Badeois en raison à l'hégémonie prussienne dans le *Reich*. Et les mêmes genres de sentiments existaient au sein de l'armée. « Il ne faut pas croire qu'entre les différentes armées régnait l'harmonie la plus complète », fit remarquer Victor Robert, un ancien combattant alsacien : « pour les autres Länder, le Prussien restait le Prussien ». ⁶¹ Par conséquent, affirma Jean-Noël Grandhomme, le niveau des vexations subies par les soldats alsaciens-lorrains engagés dans l'armée allemande ne dépassa pas nécessairement celui des soldats originaires d'autres états allemands. En outre, Charles Spindler nota que les Alsaciens-Lorrains avaient souffert de la guerre tout comme les autres peuples allemands ; mais la raison principale de leur haine envers la Prusse, c'était parce qu'ils souffraient en plus du régime militaire. « Avec ça, les Badeners et Bavaois auraient également haï les Allemands ». ⁶² Et même un rapporteur francophile venant de la Suisse fit, encore en septembre 1918, la différence entre les « militaires prussiens », représentant le *joug allemand*, et les « Allemands civils restés à Strasbourg ». ⁶³

Dans la vie de tous les jours, la population du *Reichsland* se mélangeait. Les *Boches*, ce n'étaient donc pas les gens que l'on côtoyait depuis des années, comme par exemple l'artiste Joseph Sattler, ami bavarois de longue date de Charles Spindler que ce dernier consola en octobre 1918 de ses espoirs déçus de victoire. Pour un homme comme Spindler, le clivage essentiel était alors moins national que politique. ⁶⁴ Il était même ami avec des officiers allemands qu'il considérait comme de braves gens ; l'un d'eux déplora en octobre 1918 : « quand je pense que d'ici quinze jours peut-être un officier français sera installé dans ce même fauteuil et s'entretiendra familièrement avec vous comme je le fais, j'en suis tout triste ». ⁶⁵ Comme le démontre l'exemple de Spindler, un Alsacien-Lorrain pouvait, paradoxalement, s'entretenir familièrement aussi bien avec un officier allemand qu'avec un officier français. La même image se dégage du journal de Jean Obrecht, qui effectue une distinction entre les Alsaciens et les Allemands originaires de l'*Altreich*, qu'il appelle « nos concitoyens originaires d'Allemagne, » qu' à la fin de son texte. ⁶⁶ Dans la même veine, un ancien élève du *protestantische Gymnasium* d'origine bavaroise se rappelle du mélange d'élèves français et allemands. L'idée de la

⁶¹ Victor Robert, *Mémoires de la guerre vue de Plappeville* (1990), fonds privés, cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 151.

⁶² Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 687.

⁶³ SHAT, 6 N 154, Service de renseignement militaire, Berne, 19 septembre 1918.

⁶⁴ Stoskopf, « 'L'Alsace pendant la guerre' de Charles Spindler », 226.

⁶⁵ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 696.

⁶⁶ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 41.

Erbfeindschaft avec laquelle on avait grandi n'aurait pas transgressé la communauté scolaire.⁶⁷ De nombreuses lettres mentionnaient également la cohabitation paisible entre les deux communautés. Ainsi, une Lorraine écrivit le 9 octobre 1918 : « J'ai fait la commission à la femme Flunemacher. C'est triste. Ils doivent partir la semaine prochaine en Allemagne ; tous ceux qui l'ont demandé vont s'en aller chez les Boches. La plupart voudraient bien, maintenant, rester ici. »⁶⁸ Les rapports du contrôle postal notent l'existence de plusieurs lettres semblables. En effet, les Alsaciens-Lorrains exprimaient souvent leur pitié avec les Allemands – et non pas seulement envers celles et ceux qu'ils connaissaient personnellement. « Partout les Allemands de souche font leurs paquets et se retirent de l'autre côté du Rhin. Vraiment, c'est un dur destin qui les frappe et ils inspirent à beaucoup de la pitié, car il y avait aussi des gens bien parmi eux ». ⁶⁹ Dans la même veine, Elisabeth Ester Lévy nota au début du mois de novembre : « Partout en ville circulent toute sorte de rumeurs que, si les Allemands quittent l'Elsass, ils vont faire exploser la ville de Colmar. Je n'en crois aucun mot. Les Allemands ne sont pas de barbares et il y a partout des vantards ». ⁷⁰

Certes, il existait aussi beaucoup d'indigènes qui n'avaient pas d'amis ni de proches venant du *Reich* et qui, pour des raisons diverses, détestaient tous les Allemands. Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous ne cherchons pas à nier l'impact négatif qu'avait le régime militaire sur la population alsacienne-lorraine. Par contre, il s'agit de relativiser l'idée d'une haine générale des Alsaciens-Lorrains contre les Allemands – idée qui s'est développée dans la mémoire collective française et selon laquelle cette haine signifiait en même temps un patriotisme français ardent. Le député alsacien Hauss avait compris qu'il ne fallait pas confondre le sentiment antiallemand avec un amour inconditionnel en faveur de la France.⁷¹ Et même si certains prétendirent que la haine des Allemands dépassait l'amour de la France, tous les Allemands n'étaient pas considérés comme des ennemis. Bien qu'elle ait souligné que l'état militaire aurait mené parfois à un véritable système de terreur auquel certaines « ont même dit 'bravo' », Lévy avertit de ne pas généraliser la vision des Alsaciens-Lorrains sur les Allemands.

⁶⁷ WISS, 2 B 3, auteur inconnu, *Erinnerung ans Reichsland 1903-1917*, manuscrit, 12.

⁶⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 septembre 1918.

⁶⁹ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 43.

⁷⁰ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 238 : « In der Stadt zirkulieren allerlei Gerüchte, dass, wenn die Deutschen das Elsass räumen müssen, die Stadt Colmar von ihnen in die Luft gesprengt wird. Ich glaube kein Wort davon. Die Deutschen sind keine Barbaren und Wichtigtuere gibt es überall ».

⁷¹ Rossé et al., *Das Elsass von 1870-1932*, I, 401.

Anticipant des actes de vengeance, elle regretta que « malheureusement, même des innocents allaient en souffrir ». ⁷² Elisabeth Vlossak souligna l'importance du journal de Levy et surtout son « ability to highlight the complex and often ambivalent emotions that Alsatians felt throughout the duration of the war ». ⁷³ Alors qu'elle n'avait jamais soutenu la guerre, elle offrit toutefois ses services dans un hôpital – non pas pour servir le *Reich*, mais afin d'aider ceux qui en avaient besoin, peu importe leur nationalité. Mais « qui sait si je vais trouver, parmi les blessés, un parent français ? » ⁷⁴

5.4 Le ravitaillement en temps de guerre

Vers la fin de la guerre, nous l'avons vu, le nombre de publications et de conférences propagandistes en faveur d'un avenir allemand du *Reichsland* s'était multiplié (chapitre 3). Mais alors que la bourgeoisie discutait du sort des provinces, la police secrète militaire allemande constatait parmi la majorité des gens un manque d'intérêt général envers la politique. « Surtout les ouvriers ne se préoccupent pas de l'avenir politique d'Alsace-Lorraine. C'est plutôt le désir d'une paix prochaine qui domine » ⁷⁵, nota la *geheime Feldpolizei* de Mulhouse en octobre 1918. Les souvenirs de Fritz Maisenbacher confirment cette analyse. Face aux enjeux économiques et alimentaires, il se souvient que les événements militaires et politiques n'ont joué qu'un rôle secondaire. ⁷⁶ En effet, les gens espéraient avant tout une paix rapide et le retour à la vie normale.

⁷² Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, p. 239. Non seulement les Allemands, mais aussi de nombreux Alsaciens-Lorrains germanophiles devinrent victimes des actions de vengeance dans l'immédiat après-guerre. Voir aussi Theodor Leopold Raif, *Die Wahrheit über die politischen Umstände in Elsaß-Lothringen – Auf Grund persönlicher Erfahrungen wie Erinnerungen während der letzten Jahre bis Kriegsausbruch 1914 verfasst* (Leipzig : Lüthke, 1919), 10 : « Es ist mir in der Hauptsache entschieden daran gelegen, manche 'Schwarzseher' zu überzeugen, dass denselben kein Recht zusteht, die Elsaß-Lothringer samt und sonders als 'Franzosenköpfe' zu bezeichnen. Es hat in jenen Landen weit mehr gute Deutschpatrioten wie nur vermutet wird (...). Solches möge mancher Egoist beherzigen, dem sein Patriotismus nur bis an den Rand seines vollgepfropften Geldsackes geht ».

⁷³ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 150.

⁷⁴ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, I, 20 : « Und wer weiß ob ich unter den Verwundeten nicht einen Verwandten aus Frankreich finde. Und was dann ? »

⁷⁵ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Mühlhausen, 25 octobre 1918 : « Durch unauffällige Umfragen in hiesigen Arbeiterkreisen wurde ermittelt, dass sich vor allem die Arbeiter über die staatliche Zukunft Elsass-Lothringens keine Gedanken machen. Es ist vielmehr der Wunsch nach einem baldigen Frieden vorherrschend (...) ».

⁷⁶ Maisenbacher, *Ein Straßburger Bilderbuch*, 157 : « Schlimmer als alle politischen Unterdrückungen quälte jedoch die Straßburger in den Kriegsjahren der Hunger und die wirtschaftliche Not. Hinter diesen wirtschaftlichen Nackenschlägen, welche die Stadt trafen, traten die rein militärischen Ereignisse zurück ».

À la sortie de guerre, l'avenir et la situation personnelle et surtout les questions liées au ravitaillement étaient au premier rang.

Pendant le conflit, les conditions de vie se dégradèrent partout pour de multiples raisons dont les principales furent la baisse de la production des biens de consommation, l'accroissement de la durée du travail, et la hausse des prix. D'emblée, une pénurie s'installa pour certains produits.⁷⁷ En dehors des problèmes d'approvisionnement ou de débouchés, l'agriculture souffrit de mauvaises récoltes en 1916, qui fut une année trop humide, et en 1917, après un hiver trop froid. En plus, les réquisitions frappaient durement les agriculteurs, qui, dès le début de la guerre, s'étaient vus dessaisir de leurs meilleurs chevaux, de leurs harnais et de leurs voitures. Et à partir du printemps 1917, les paysans étaient obligés de donner la moitié de leur production d'œufs aux autorités allemandes. Mais avec les rationnements et les hausses des prix, la détresse était la plus grande parmi la population laborieuse des grandes villes et dans la région industrielle. En moyenne, entre décembre 1916 et juin 1917, les salaires industriels s'étaient élevés de 15 à 25 %, soit une progression inférieure de moitié à celle du coût de la vie.⁷⁸ En juillet 1918, dans les mines et la métallurgie, les salaires moyens journaliers étaient supérieurs de 60 à 80 % à ceux d'avant-guerre.⁷⁹ Le coût de la vie, par contre, avait augmenté de 230 %.⁸⁰ Et partout, tant dans les mines que dans les champs, l'absence des hommes et ainsi de la main d'oeuvre se faisait lourdement sentir.

Évidemment, les autorités allemandes se rendirent compte d'une « discussion recrudescence des difficultés de ravitaillement tant dans la presse que dans le public ».⁸¹ Afin de maintenir l'opinion publique stable, le *Kreisdirektor* de Strasbourg conseilla la publication d'articles, écrits dans un langage simple, dans les journaux régionaux pour expliquer, à la population agricole notamment, la nécessité de l'engagement des soldats alsaciens-lorrains sur les fronts lointains de l'Est.⁸²

⁷⁷ ADHR, 3 AL 1 / 3087, Berichte der Kreisdirektoren über die Lebensmittelsituation, 1918.

⁷⁸ ADBR, 29 AL 3, 11 janvier 1917.

⁷⁹ *Lothringer Volksstimme*, 12 juillet 1918. Les gains journaliers du piqueur dans les mines de houille étaient passées de 5,25 marks (1914) à 7,33 marks (1917), à 9 marks (juillet 1918)

⁸⁰ Roth, *Lorraine annexée*, 615.

⁸¹ ADBR, 68 D 70, Innenminister, geheime Abschrift, 6 février 1917 : « (...) zunehmend öffentliche Erörterung der Ernährungsschwierigkeiten in der Presse und Öffentlichkeit ».

⁸² ADBR, 87 AL 5672, Kaiserlicher Kreisdirektor, Strasbourg, 21 mars 1917 : « Fragen der inneren Politik dürften bei der ländlichen Bevölkerung des Kreises zur Zeit wenig Interesse erwecken. Was die äußere Politik

En règle générale, l'on pouvait constater une différence entre les populations des grandes villes et des zones industrielles, et celles de la campagne. Lors de l'ouverture du *Landtag* en juillet 1917, un député, qui souligna la situation critique du ravitaillement, nota cependant que « l'agriculture, malgré les difficultés, a continué à travailler merveilleusement et a ainsi donné une base solide au ravitaillement du pays ». ⁸³ Afin de mieux saisir l'opinion publique à Strasbourg en général et à propos du ravitaillement en particulier, des agents de police rédigèrent régulièrement des rapports concernant le marché alimentaire de la ville (*Lebensmittelmarkt*). Dès 1917, ces rapports notaient cette différence entre ville et campagne, tout en précisant qu'il n'y avait « aucune plainte concernant la hausse des prix alimentaires dans les régions rurales, mais beaucoup dans les régions ouvrières et urbaines ». ⁸⁴

En Alsace française, la situation ne fut pas sans problème non plus. Bien que les rapports officiels suggéraient que la plupart des Alsaciens en territoire libéré allaient reconnaître sans hésitation que le gouvernement français les avait favorisés, les rapports du contrôle postal de Belfort et de Nancy constatèrent régulièrement des plaintes et des réclamations concernant les « soins et la saine nourriture dont auraient besoin les personnes âgées (et qui) sont impossible à trouver ici », comme l'écrivit l'abbé Joseph Hartmann de Ensisheim à sa sœur. « Les personnes âgées, qui ont des organismes délicats, ne pourraient le supporter. Même mon robuste estomac qui n'a jamais été gâté se révolte contre un semblable 'fourrage' (*ein solches Viehfutter*) ». ⁸⁵ Mais c'est surtout parmi les classes populaires que le rapport nota des inquiétudes à propos de la situation économique : « 'tout est tellement cher, on ne peut presque plus rien acheter', est la note de très nombreux correspondants ». ⁸⁶ Par conséquent, un sentiment d'injustice vis-à-vis des classes sociales supérieures se manifesta. « Maudits ceux qui ont fait la guerre (...). C'est

anlangt, so wird sich empfehlen, durch geeignete gemeinverständliche Aufsätze in den Zeitung, den Bauern klar zu machen, warum es notwendig ist, dass deutsche Soldaten auch auf so weit entfernten Kriegsschauplätzen wie Rumänien und Madzedonien kämpfen ».

⁸³ ADBR, 87 AL 879, Elsass-lothringischer Landtag, 1918 : « (...) die Landwirtschaft, die trotz Schwierigkeiten wunderbar gearbeitet und die Ernährung des Landes auf sichere Grundlage gestellt hat ».

⁸⁴ ADBR, 87 AL 5672, Polizeipräsidium Straßburg, Spezialakten : Erfahrungen auf dem Lebensmittelmarkt und Allgemeine Stimmung in der Zivilbevölkerung, 1917 : « (...) keine Klagen über Lebensmittelteuerungen aus ländlichen Gebieten, wohl aber aus Arbeiter- oder städtischen Gebieten ».

⁸⁵ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 mai au 12 juin 1917.

⁸⁶ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 juillet au 12 août 1917.

toujours et partout le prolétaire qui paie et après le malheureux qui aura échappé par hasard ou chance au massacre, c'est encore sur lui que ça tombera ». ⁸⁷

Si, en règle générale, les réflexions sur l'évolution de la guerre étaient assez rares, le débarquement des troupes américaines produisit dans le pays un double effet. Alors qu'on était « sans doute content de voir de 'nouveaux défenseurs', (...) on se plaint du 'formidable renchérissement' que 'les prix excessifs' payés par les Américains déterminent dans toute l'Alsace ». ⁸⁸ Au cours des derniers mois, le ton s'aggrava encore. Si la bourgeoisie continua à se réjouir de la présence américaine qui amènerait la fin prochaine de la guerre, les rapports soulignaient souvent que « les petits gens d'Alsace » souffraient de la cherté de la vie, et que beaucoup jugeaient « scandaleux qu'on tolère ce gaspillage effréné à la grande joie des commerçants, mais au détriment de la plupart ». ⁸⁹ En septembre, l'on constata même dans de nombreuses lettres de véritables accents de colère contre « la prodigalité honteuse de ces cochons d'Américains ». ⁹⁰

Dès 1917, les rapports du Service de Renseignement ainsi que ceux du contrôle postal de Belfort ou de Nancy analysèrent également régulièrement la situation au *Reichsland*. Cependant, il semble nécessaire de les examiner avec précaution, car certains de ces rapports se lisent presque comme de la propagande antiallemande : « l'amertume prime sur tout, c'est à peine si les pauvres gens ont encore le courage de vivre, tant leurs destinées sont malheureuses ». ⁹¹ En effet, presque chaque rapport officiel français sur le *Reichsland* suggère une détérioration perpétuelle (hebdomadaire ou mensuelle) de la situation, contredisant souvent même un autre cliché selon lequel la bourgeoisie allemande, notamment les professeurs de Strasbourg, n'aurait nullement souffert sous la guerre, ni sous la pénurie : « les enfants des centres ouvriers parcourant les campagnes en quête de vivres, un professeur de l'Université de Strasbourg

⁸⁷ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 1^{er} au 7 février 1918.

⁸⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 mai au 12 juin 1918.

⁸⁹ *Ibid.*, rapport du 12 au 27 juin 1918.

⁹⁰ *Ibid.*, rapport du 27 août au 12 septembre 1918.

⁹¹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 novembre au 12 décembre 1917.

acceptant une livre de beurre en guise d'honoraires, voilà bien des symboles de la misère qui règne en Alsace, en haut comme en bas de la société ».⁹²

Les sources allemandes officielles, mais aussi les témoignages relativisent l'image française d'une véritable famine ayant ravagé en Alsace-Lorraine. En avril 1918, le gouverneur de Metz suggéra au Statthalter d'honorer avec la croix de fer deuxième classe le Balthasar Konrath, échevin de la ville de Metz et directeur de l'approvisionnement alimentaire (*Direktor für Lebensmittelversorgung*), grâce à qui « la ville de Metz n'a pas encore dû endurer des difficultés de ravitaillement ».⁹³ En réponse, le *kaiserliche Bezirkspräsident* de Lorraine souligna que bien que le mérite de Konrath soit indéniable, il ne pourrait être comparé avec celui de l'échevin Schuon par rapport à l'approvisionnement de la Lorraine entière. En conséquence, les deux devraient être honorés. En septembre, un Suisse « honorablement connu » rentrant de Strasbourg où il avait passé deux semaines rapporta :

La vie d'hôtel est supportable, à part le café qui n'a de café que le nom, et le lait très rare, le client peut encore se composer un menu. La ration de viande de boucherie est bien de 200 grammes par semaine, mais, avec le poisson et la viande de lapin, les menus sont possibles. Le pain est mangeable. Le vin ordinaire d'Alsace est très cher : 8 marks le litre, mais il est très bon, la récolte de 1917 est d'une qualité exceptionnelle. Dans la campagne, par contre, la vie est infiniment plus large et facile, les produits de la terre étant abondants, et se vendent de bons prix. En ville, la population est bien habillée, les femmes portent même des toilettes d'été en tissu lavable ce qui suppose une dépense assez forte de blanchissage, bien que le savon soit hors de prix dans les épiceries. De même pour les chaussures. (...) Il doit y avoir des moyens indirects de ravitaillement.⁹⁴

Dans son étude sur les soldats français à la sortie de guerre, Bruno Cabanes cite quelques soldats qui, dans leurs lettres, remettaient aussi en question l'image d'une population complètement à terre : « on retrouve les civils qui étaient depuis la guerre avec les Boches ; ils sont contents d'être délivrés, mais ils n'ont pas l'air d'avoir été trop malheureux ». Un autre

⁹² SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 12 au 27 février 1918. « Malgré ces souffrances, le moral reste bon à Mulhouse ; on garde confiance dans la victoire finale et, en dépit des ennemis féroces, il s'est trouvé quelqu'un à Phalsbourg pour pavoiser, le 14 Juillet, la statue du compte de Lobau ».

⁹³ ADBR, 22 AL 135, Gouvernement Metz an den Statthalter in Straßburg, 3 avril 1918.

⁹⁴ SHAT, 7 N 942, Section économique, rapport du 22 septembre 1918.

rapporta que la ville de Mulhouse ne semblait pas avoir souffert non plus, « la misère n'y était pas trop grande ».⁹⁵

Selon les rapports de police de Strasbourg et de Molsheim, la situation après le dur hiver de 1916/17 s'était rapidement améliorée. Dès avril, les plaintes concernant le manque de charbon diminuèrent,⁹⁶ et en août, « les nombreux fruits et légumes ainsi que la perspective d'une riche récolte de céréales et de pommes de terre ont amélioré l'ambiance ».⁹⁷ Si, en revanche, le président de police de Molsheim nota que les gens se plaignaient encore souvent des « prix très élevés pour fruits et légumes qui les rendent presque inabordables pour la classe moyenne et les petits fonctionnaires », il en était autrement pour les ouvriers qui « grâce à l'augmentation continue des salaires achètent tout ce qui se trouve sur le marché ».⁹⁸

Mais face à l'hiver qui approchait, le moral de la population baissa, la situation était rendue plus difficile par le manque de sucre, de graisse et de charbon, et la mauvaise qualité du pain.⁹⁹ Au printemps 1918, alors que suite au traité de Brest-Litowsk, la victoire allemande paraissait de plus en plus proche, la population vécut l'un des moments les plus aigus de la pénurie. Le pain contenait au moins 30 % de fécule de pommes de terre et était devenu excessivement mauvais.¹⁰⁰ Un arrêté du *kaiserliches Ministerium für Elsass-Lothringen* ordonna aux citoyens de transmettre la récolte de marrons entière à la *Gesellschaft für Volksernährung* de Strasbourg.¹⁰¹ En effet, les documents du *Zentralkriegswarenlager* de Mulhouse démontrent le manque, parfois important, de certains produits. Les différents cercles devaient ainsi distribuer non seulement des denrées, mais également des bougies. En octobre 1918, le cercle d'Altkirch ne disposait que de 3 650 bougies – soit une bougie pour trois habitants.¹⁰² Dans de nombreuses annonces publiées dans les journaux, les gens cherchaient ou offraient de la nourriture ou d'autres objets tels que des

⁹⁵ Cabanes, *La victoire endeuillée*, 103.

⁹⁶ ADBR, 87 AL 5672, der Polizeipräsident von Straßburg an den Militärpolizeimeister, Bericht über die Stimmung in der Zivilbevölkerung, 17 avril 1917.

⁹⁷ ADBR, 87 AL 5672, Bericht des Polizeipräsidenten, Straßburg, 17 août 1917 : « die gemüse- und obstreiche Zeit und die Aussichten auf eine reichliche Getreide- und Kartoffelernte haben die Stimmung gebessert ».

⁹⁸ ADBR, 87 AL 5672, Bericht des Polizeipräsidenten, Molsheim, 16 juin 1917 : « Die Menschen klagen oft über die sehr hohen Preise für Gemüse und Obst (...), die gerade für den Mittelstand und die Beamten kaum erschwinglich sind, während der Arbeiter dank der immer hohen steigenden Löhne in dieser Hinsicht kauft, was auf den Markt kommt ».

⁹⁹ ADBR, 87 AL 5672, Bericht des Polizeipräsidenten, Straßburg, 17 octobre 1917.

¹⁰⁰ *Landwirtschaftliche Zeitung*, 6 juillet 1918.

¹⁰¹ BDIC, 4 Δ 295, Bekanntmachungen des Lebensmittelamtes, 1918.

¹⁰² ADHR, 15 AL 17, fonds du Zentralkriegswarenlager, 25 octobre 1918.

capsules de pavot, du lait de chèvre, des pelures de pomme séchées, des navets, ou même du foin.¹⁰³ « Mes parents n’avaient rien à m’envoyer », se souvint Marcel Brinster, fils du secrétaire à la Chambre des métiers de Strasbourg. Parfois, ce sont même parfois les soldats au front qui fournissaient des denrées à leurs familles.¹⁰⁴

Pendant la guerre, la situation alimentaire en Alsace-Lorraine a certainement été précaire.¹⁰⁵ Cependant, contrairement à ce que les rapports français affirmaient, l’on ne peut pas détecter, ni dans les rapports officiels, ni dans les témoignages privés allemands, une dégradation perpétuelle de la situation en Terre d’Empire. En avril 1918, le président de police de Strasbourg nota même que « l’on estime en général que la pénurie alimentaire aurait été moins éprouvée que pendant les années précédentes ».¹⁰⁶ Néanmoins, la situation était prise au sérieux par le gouvernement du *Reichsland*.

Ainsi, les *Kreisdirektoren* étaient tenus d’envoyer régulièrement leur rapport sur la situation alimentaire et les prix maximaux à appliquer. Dans la première moitié de l’année 1918, les rapports de Haute-Alsace démontraient que si la quantité de lait, farine, pain, légume et viande était suffisante, il en était autrement pour d’autres produits tels que le beurre, les œufs ou les pommes de terre.¹⁰⁷ Pendant l’été 1918, cette situation ne changea guère ; les plaintes de la part de la population restèrent ainsi les mêmes. Il va de soi que partout au *Reichsland*, « les questions alimentaires prennent une grande place dans la presse »¹⁰⁸ qui souligna « l’ambiance morose dans la population, due à l’augmentation des prix et la pénurie alimentaire ».¹⁰⁹ Cependant, ce furent surtout les prix élevés, permettant seulement à une partie de la population de se procurer des produits de luxe, qui préoccupaient les gens.¹¹⁰

¹⁰³ ADBR, 116 AL 157. Pour cette sorte de commerce basé sur l’échange, il fallait avoir une autorisation.

¹⁰⁴ Voir Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 148.

¹⁰⁵ Brasme, « Metz de 1914 à 1918 – de la dictature à la délivrance », 135.

¹⁰⁶ ADBR, 87 AL 5672, Bericht des Polizeipräsidenten, Strasbourg, 16 avril 1918 : « Es herrscht allgemein die Auffassung, dass der Mangel an Lebensmitteln im vergangenen Winter weniger empfunden wurde als in den Vorjahren ».

¹⁰⁷ ADHR 3 AL 1 / 3087, dossier intitulé *Ravitaillement en nourriture de la population civile*. Rapports de mars à juin 1918.

¹⁰⁸ HStAS, M 30/1 Bü 319, Monatsbericht über die Presse, Strassburg, avril 1918.

¹⁰⁹ *Straßburger Zeitung*, 7 juillet 1918 : « gedrückte Stimmung in der Bevölkerung wegen Teuerung und Mangel an Lebensmitteln » cité dans HStAS, M 30/1 Bü 319, Kreisdirektor von Haguenau, Pressebericht, Juli 1918.

¹¹⁰ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 133, (2 janvier 1918) ; ADHR, 3 AL 1 / 3087, Kaiserlicher Kreisdirektor, Colmar, 1 juillet 1918 : « Verschiedene, zum Teil auch wohl begründete Klagen von Einwohnern des Kreises veranlassen mich, die Herren Bürgermeister erneut auf die Notwendigkeit hinzuweisen

Plusieurs décrets concernant la distribution, la vente et les prix de certains produits, tout comme les peines sévères en cas d'infraction indiquent que les autorités étaient déterminées à trouver une solution afin d'améliorer la situation alimentaire.¹¹¹ Mais malgré ces réglementations, le nombre de violations augmenta remarquablement – tout comme d'ailleurs la jalousie au sein de la population. « On sait que les bouchers, etc. contournent les règlements et les classes riches arrivent à se procurer de la viande, alors que les autres n'ont rien ».¹¹² En automne, la situation s'aggrava de nouveau. Le *Heimatdienst* rapporta, le 5 septembre 1918, que suite à la fixation des prix du blé par le *Bundesrat* le 15 juin, la deuxième moitié de l'année connut une autre augmentation du prix du pain. Cependant, nota le *Heimatdienst*, « c'est encore dans les limites supportables et abordables, même pour les tout pauvres ».¹¹³ En septembre 1918, même le contrôle postal français dut admettre qu' « il est difficile de savoir si la récolte a été bonne en Alsace tant les correspondances se contredisent sur ce point ». Mais en règle générale, « les plaintes au sujet de la nourriture sont moins aiguës bien que quelques correspondants laissent percevoir leur inquiétude pour l'hiver ».¹¹⁴

Certes, la situation n'était pas la même pour toute la population. Alors que la classe moyenne citadine dut subir une pénurie, la bourgeoisie allemande et alsacienne-lorraine se contenta de se plaindre de l'augmentation des prix – le journal de guerre de l'industriel strasbourgeois Alfred Ungerer est rempli des commentaires du style : « malgré la pénurie générale, il y a toujours quelque chose dont nous nous régaloons. Mais c'est à un prix très élevé ».¹¹⁵ En effet, les journaux intimes servaient comme véritable protocole ce que l'on a

dafür zu sorgen, dass die Lebensmittel, welche den Gemeinden vom Kriegswarenlager zugewiesen werden, gerecht unter die Einwohner verteilt werden und zu einem Preise verkauft werden, der sich innerhalb der Höchstpreisgrenzen hält (...) ».

¹¹¹ ADHR, 3 AL 1 / 3087, Verordnung betreffend die Versorgung des Bezirks Oberelsass mit Spätkartoffeln der Ernte 1918, vom September 1918. « Zuwiderhandlungen gegen diese Verordnung werden mit Gefängnis bis zu einem Jahr und mit Geldstrafe bis an 10 000 Mark oder mit einer dieser Strafen bestraft ».

¹¹² ADBR, 87 AL 5672, Bericht des Polizeipräsidenten, Straßburg 16 octobre 1918 : « Man weiß, dass Metzger etc. die Regelungen umgehen und begüterte Klassen es schaffen, an Fleisch zu kommen, während die anderen nichts haben ».

¹¹³ BDIC, 4 Δ 245, Der elsass-lothringische Heimatdienst, Blatt für die Kreis- und Ortsausschüsse, 5 septembre 1918 : « es ist noch im Bereich des erträglichen und auch für die ganz Armen erschwinglich ». Voir aussi ADBR, 87 AL 5672, Bericht des Polizeipräsidenten, Straßburg 16 septembre 1918.

¹¹⁴ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 27 août 1918 au 12 septembre 1918.

¹¹⁵ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 312 : « trotz der allgemeinen Knappheit gibt es hier und da immer etwas extra's was wir uns schmecken lassen. Aber es hat einen sehr hohen Preis ».

mangé. Ungerer, par exemple, parlait peu de politique intérieure ou extérieure, mais notait presque chaque jour méticuleusement tous ses repas : « 5 octobre : prince Max v. Baden est nommé chancelier du Reich et forme un nouveau gouvernement. (...) Pour le dîner, on sert de l'anguille. Très bon ».¹¹⁶ Jean Obrecht ne nota pas seulement les rations de lait distribuées par l'administration du ravitaillement, il précisa aussi quotidiennement les menus des repas familiaux.

Assez beau. Je me lève tous les matins à 6 heures, je me restaure d'une soupe et je vais ensuite me promener. Dans ma classe, quatre élèves manquent actuellement pour cause de maladie. Aujourd'hui on a tué un canard. Déjeuner : soupe de pommes de terre et chou avec pommes de terre. À 4 heures, thé avec gâteau.¹¹⁷

Ces journaux donnent une bonne idée de l'importance de la situation alimentaire. Comme Obrecht et Ungerer, dès 1917 (et jusqu'en 1918), Elisabeth Ester Lévy se mit à ajouter dans son journal, en plus de ses propres commentaires sur la situation alimentaire au *Reichsland*, des extraits de presse, des avis officiels, des affiches ou des listes de prix alimentaires. Ainsi, elle se plaignait que « les riches peuvent tout s'acheter, comme le prouve le verdict du Tribunal du Reich : 'l'acheteur, qui approuve volontairement ou par détresse les prix abusifs, n'est pas punissable' ».¹¹⁸ La *Kreisdirektion* de Colmar nota ce même conflit dans les *Verwaltungsberichte* trimestriels : « dû aux difficultés de ravitaillement, un mécontentement se fait remarquer par des commentaires fâchés contre la population mieux située »¹¹⁹. Mais si, comme le souligna le rapport, « jusqu'à présent, la population ne s'est pourtant pas laissée motiver à des actions », la haine des classes s'accrut quand même de plus en plus : « la guerre est seulement pour les pauvres, nous souffrons et avons faim, les riches deviennent de plus en

¹¹⁶ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 313 : « 5. Oktober. Max v. Baden ist zum Reichskanzler ernannt und bildet eine neue Regierung (...). Zum Abendessen gibt es Aal ; sehr fein ».

¹¹⁷ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 40, entrée du 27 septembre 1918.

¹¹⁸ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, I, 14, entrée du 14 janvier 1918 : « Reiche können sich alles kaufen, wie ein Urteilsspruch des Reichsgericht beweist : 'Der Käufer, der freiwillig oder der Not gehorchend den Wucherpreis bewilligt, ist nicht strafbar' ».

¹¹⁹ ADHR, 3 AL 1 / 1477, Kreisdirektion Colmar, Verwaltungsbericht für das I. Quartal 1918, Colmar, mars 1918 : « Infolge der Schwierigkeiten der Ernährung ist eine Misstimmung nicht zu verkennen, die sich in verärgerten Bemerkungen gegen die besser situierte Bevölkerung äußert. Zu Auftritten hat sich die Bevölkerung bis jetzt allerdings nicht hinreißen lassen ».

plus gros et souhaitent la prolongation de la guerre ». ¹²⁰ À la sortie de guerre, la situation alimentaire joua un rôle de première importance pour la population entière, bourgeoise et ouvrière, *altdeutsch* et indigène.

Certes, dans le contexte du régime militaire et de la censure, les sources administratives sont d'une aide toute relative dans l'évaluation de l'état d'esprit de la population. D'un côté, il faut se méfier de ces sources lorsqu'elles répètent invariablement que « l'opinion publique est calme et la population souffre de la guerre ». D'un autre côté, l'on peut trouver des informations intéressantes en lisant entre les lignes. Et lorsque l'on combine des sources allemandes et françaises, officielles et privées, l'image s'éclaircit. Si la situation alimentaire était certainement grave, il ne faut pourtant pas assumer une véritablement famine, tel que les sources françaises l'ont souvent suggéré. D'ailleurs, même les rapports du contrôle postal français démontrent que la population alsacienne-lorraine ne tint pas les Allemands pour responsable, mais plutôt la guerre de façon générale. En fait, « alors que tous les témoignages venus d'Alsace annexée s'accordent à dénoncer une terreur et une misère 'inimaginables', nul doute que, 'sans l'étonnante organisation boche', la famine eut 'dépeuplé le pays' ». ¹²¹ En outre, *l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine* ne considéra pas le manque de nourriture comme une des nombreuses causes de décès dans la région (les plus importantes étant : maladies des organes de circulation, tuberculose, pneumonie, débilité sénile et en 1918 l'influenza). Bien que le rapport reconnaît que la nourriture insuffisante pourrait jouer un rôle secondaire sur la débilité sénile parmi les gens âgés, il ne la cita pas comme une raison principale générale.

La proportion des décès attribués à la débilité sénile a donc augmenté de 50 % environ de 1913 à 1917. Cette augmentation tient peut-être aux conditions anormales de la vie,

¹²⁰ HStAS, M 30/1 Bü 50, Überwachungsstelle Colmar, Stimmungsbericht, 19 avril 1918 : « der Krieg ist nur für die Armen, wir hungern und leiden, die Geldsäcke werden immer dicker und wollen die Verlängerung des Krieges ».

¹²¹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 mars au 12 avril 1918. Tout le ravitaillement de l'Alsace-Lorraine dépendait du Département de l'Agriculture du Secrétariat d'État auquel étaient subordonnées l'Office de statistique (*Statistisches Landesamt*) qui remplit les fonctions d'un Office de céréales (*Landesgetreideamt*), l'Office de la graisse (*Landesfettstelle*), celui du beurre (*Butterverteilungsstelle*), celui des pommes de terre (*Landeskartoffelstelle*), celui des œufs (*Landeseierstelle*) et l'office du ravitaillement industriel (*Industrierversorgungsstelle*). Voir SHAT, 7 N 1595, Bureau de Presse français sur le ravitaillement en Alsace-Lorraine, 9 novembre 1918 ; SHAT, 22 N 2402, Service de Renseignement de Belfort, 15 novembre 1918 : *Le Ravitaillement de l'Alsace-Lorraine*.

à une alimentation inférieure ou insuffisante qui a surtout éprouvé les vieillards et les enfants. Mais peut-être aussi tient-elle, en partie, à certaines déclarations erronées.¹²² Néanmoins, la situation alimentaire individuelle est au centre des préoccupations de la population alsacienne-lorraine – même pour ceux qui en souffraient le moins. Ainsi, l'on constate tout au long de la guerre une certaine indifférence à l'égard de la politique, que ce soit la politique de guerre en général ou la politique alsacienne en particulier. « Le souci essentiel de la masse de la population est étroitement lié au quotidien : le pain pour les citadins, les réquisitions diverses pour le paysan ». ¹²³ Obrecht souligna régulièrement la situation précaire des habitants du *Reichsland* : « (a)u marché on ne trouve rien, pas de choux et pas de pommes de terre. Comment cela va-t-il se terminer ? »¹²⁴

5.5 La guerre et le deuil

En plus des souffrances de la population civile, la Première Guerre mondiale fit des millions de victimes sur les différents fronts. Du côté du Reich, 13,25 millions de soldats furent mobilisés, dont 2,03 millions moururent entre 1914 et 1918¹²⁵, alors que du côté français, ce sont 1,33 million qui perdirent la vie, soit 17 % des 8,1 millions soldats français mobilisés.¹²⁶ À ces chiffres, s'ajoutent de nombreuses victimes civiles (quelques 500 000 en France contre 424 000 dans le *Reich*) – victimes de l'exode, des bombardements et de l'occupation, de l'hygiène et de la situation alimentaire déficiente (en 1918, la mortalité infantile en France augmenta de 15 % ; au total, 300 000 personnes moururent dues à la sous-alimentation). À partir de 1918, s'ajoutent également les victimes des maladies épidémiques telles que la grippe espagnole qui ravagea les troupes, mais aussi les populations surtout dans les derniers mois de la guerre et qui causa 197 000 morts civiles en France, et 200 000 dans le *Reich*.¹²⁷

¹²² OSAL, xv.

¹²³ Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 11.

¹²⁴ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 39, entrée du 30 juillet 1918.

¹²⁵ Heeres-Sanitätsinspektion im Reichswehrministerium, *Sanitätsbericht über das Deutsche Heer im Weltkriege 1914/1918 (deutsches Feld- und Besatzungsheer, deutscher Kriegssanitätsbericht 1914/1918)*, Band 3 (Berlin : Verlag Mittler, 1934).

¹²⁶ Gerhard Hirschfeld, Gerd Krumeich et Irina Renz (éds.), *Enzyklopädie Erster Weltkrieg* (Paderborn : Schöningh, 2004), 663. Ce sont 1,33 millions, incluant les malades et blessés, hospitalisés pendant l'armistice et qui moururent avant le 1^{er} juin 1919 ; Antoine Prost, « Compter les vivants et les morts. L'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », dans *Le Mouvement social*, 222 (2008), 41-60.

¹²⁷ Michel Huber, *La population de la France pendant la guerre* (Paris : Presses universitaires de France, 1931) ; Leo Grebler et Wilhelm Winkler, *The Cost of the World War to Germany and Austria-Hungary* (Yale

Tout comme les questions liées au ravitaillement, la mort et le deuil jouèrent aussi un rôle primordial dans la vie quotidienne des populations à la sortie de la guerre – ces chiffres en font preuve. Mais s’il existe des statistiques plus ou moins exactes par rapport au nombre des victimes de la guerre, il est, en revanche, extrêmement difficile de dire combien de Français ou d’Allemands furent affectés au niveau individuel – c’est-à-dire combien de personnes souffrirent de la perte d’un proche. Ce sont principalement les études d’Annette Becker et de Stéphane Audouin-Rouzeau sur l’aspect du deuil qui influençaient la recherche historiographique dans ce domaine.¹²⁸ Les auteurs déplorent le fait que les statistiques existantes ne prennent en considération que les gens auxquels on accorde en règle générale le *droit* de pleurer la perte d’un soldat tombé : les parents, les veuves et les enfants. En réalité, la situation fut beaucoup plus complexe. En conséquence, ils proposèrent le concept d’une multiplicité de *cercles de deuil* : les camarades du front, la famille restreinte, la famille élargie, ainsi que les amis et connaissances.¹²⁹ En 1977, Antoine Prost avait établi pour le cercle de la famille restreinte en France une estimation de 2,5 millions parents auxquels il ajouta, après l’analyse du recensement de 1881, environ 2,3 millions de frères et soeurs – tous « victimes non combattantes » : victimes du deuil.¹³⁰ En ce qui concerne les grands-parents des soldats ainsi que les membres des autres *cercles de deuil*, l’évaluation des chiffres est très difficile, voire impossible, due au manque de

University Press, 1940) ; voir aussi Liebmann Hersch, *La mortalité causée par la guerre mondiale* (Padova : Amministrazione del Metron, 1925).

¹²⁸ Audouin-Rouzeau et Becker, *Retrouver la guerre*, op. cit. ; Stéphane Audouin-Rouzeau, *Cinq Deuils de guerre, 1914-1918* (Paris : Noésis, 2001) ; Idem., « Corps perdus, corps retrouvés – Trois exemples de deuils de guerre », dans *Annales HHS*, 1 (janvier-février 2000), 47-71 ; Idem., « Qu’est-ce qu’un deuil de guerre ? », dans *Revue historique des armées*, 259 (2010), 3-12 ; voir aussi Thierry Hardier et Jean-François Jagielski, « Le corps des disparus durant la Grande Guerre : l’impossible deuil », dans *Quasimodo* 9 (printemps 2006), 75-96 ; Olivier Faron, « Le deuil des vivants », dans Stéphane Audouin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (éds.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture* (Paris : Bayard, 2004), 1113-1117.

Du côté allemand, voir entre autres Bernd Hüppauf, « Der Tod ist verschlungen in den Sieg. Todesbilder aus dem ersten Weltkrieg und der Nachkriegszeit », dans Idem. (éd.), *Ansichten vom Krieg : Vergleichende Studien zum Ersten Weltkrieg in Literatur und Gesellschaft* (Königstein, 1984), 55-59 ; Sabine Behrenbeck, « Zwischen Trauer und Heroisierung. Vom Umgang mit Kriegstod und Niederlage nach 1918 », dans Duppler et Groß, *Kriegsende 1918*, 325-329 ; Claudia Siebrecht, « Death, Sacrifice and Mourning in German Women’s Art of the First World War », thèse de doctorat, (Trinity College Dublin, 2007) ; Idem., « Imagining the Absent Dead : Rituals of Bereavement and the Place of the War Dead in German Women’s Art during the First World War », dans *German History* 29/2 (2011), 202-223 ; Bernhard Brockötter : *Leben und Leid im Ersten Weltkrieg. Der Briefwechsel zwischen der Familie Brockötter in Greven-Schmedehausen und ihren Söhnen an den Fronten im Osten und Westen* (Münster : Westfälische, 2014).

¹²⁹ Audouin-Rouzeau et Becker, *Retrouver la guerre*, 231.

¹³⁰ Prost, *Les anciens combattants et la société française*, vol. I, 11.

sources.¹³¹ Quoi qu'il en soit, ces études montrent l'évidence d'une liste apparemment infinie de ceux qui furent en deuil pendant et après la Grande Guerre, et qui formaient des « communities in mourning », pour reprendre le terme de Jay Winter.¹³²

Selon Neil Heyman, toute famille, « stricken by news of a loved one's loss, faced a psychological trauma. The individuals affected numbered in the millions ». ¹³³ Dès 1914, et de plus en plus vers la fin du conflit, les veuves de guerre marquèrent le quotidien de la France, tout comme celui de l'Allemagne, de sorte que la couleur noire de leurs vêtements devint la couleur principale de l'arrière. Tous les jours, les populations participèrent ainsi, au moins visuellement, au deuil de ces femmes. Dans la presse, les réclames de magasins de vêtements pour les tenus de couleur noire (voiles de deuil, couvres-tête, etc.¹³⁴) s'ajoutaient aux nombreux avis de décès, aux listes des morts tombés au champ d'honneur, et aux annonces de sépultures. Dans la vie de tous les jours, la mort, la perte et le deuil étaient ainsi omniprésents.¹³⁵

Le seul contact possible avec le front était via les lettres qui servaient de source d'information, mais avant tout de source d'espoir : une lettre du front signalait la vie de l'expéditeur.¹³⁶ Malgré cela, l'inquiétude par rapport au sort d'un proche resta présente. Nombreuses furent les mères comme Françoise Vitry ou Jane Catull-Mendes qui se plaignirent dans leurs journaux intimes de l'attente à souffle coupé d'une nouvelle, et de la peur et du désespoir lorsque les lettres n'arrivaient plus.

Quelle détresse ! Ne rien savoir, être seule, pleurer jusqu'à n'avoir plus de larmes et souffrir tout bas, pour soi, comme une bête. Vous qu'avez dit que pendant la guerre les femmes étaient infâmes, avez-vous pensé un instant à la somme des douleurs qu'elles supportent ? (...) Si vous saviez, vous vous agenouilleriez devant la femme qui passe, devant celle qui vit quand même, et qui porte au fond d'elle-même la grande blessure que personne au monde ne pourra guérir.¹³⁷

¹³¹ Audoin-Rouzeau et Becker, *Retrouver la guerre*, 240.

¹³² Winter, *Sites of Memory, Sites of Mourning*, op. cit ; Faron, « Le deuil des vivants », 1113 : « Le deuil devient le quotidien de milliers et de milliers de familles, de millions et de millions d'individus ».

¹³³ Neil M. Heyman, *Daily life during World War I* (London : Greenwood Press, 2002), 243.

¹³⁴ *Strassburger Neueste Nachrichten*, 2 novembre 1918, p. 3 : une grande annonce du magasin Caesar Tensfeldt & Co. (Strasbourg et Schiltigsheim) avec une longue liste d'« articles noirs » (*Schwarze Waren*).

¹³⁵ Charles Thellier de Poncheville, *Aux veuves de nos soldats* (Paris, 1918), 22 : « On vous reconnaîtra à cette sévérité particulière de votre toilette, au deuil du visage ».

¹³⁶ Martha Hanna, *Your Death Would Be Mine : Paul and Marie Pireaud in the Great War* (Cambridge : Harvard University Press, 2006), 283.

¹³⁷ Jane Catull-Mendès, *La Prière sur l'enfant mort* (Paris, 1921), 108 ; Françoise Vitry, *Journal d'une veuve de guerre* (N/O, 1919) : « Sans nouvelle depuis dix-sept jours de mon fils Dominique, dont la dernière lettre était provenait des environs du mont Kemmel à l'heure où la bataille y faisait rage, je vivais dans les transes et j'en

Certains extraits de lettres venant de l'Alsace libérée, saisies par le contrôle postal, montrent d'ailleurs que les civils alsaciens souffrirent autant de la guerre, de la peur et du chagrin que les Français de l'Intérieur.

Je n'ai jamais été sans souci pendant cette longue période... On ne sait où puiser le courage et la force pour se soutenir ; on vit pour tout au jour le jour, indifférent et sans énergie, pareil à une machine. Je désire le matin que nous soyons déjà à la fin de la journée et je me demande si je suis bien la même personne. Je ne désire rien, rien n'a d'intérêt pour moi. Je souhaite seulement une fin et que nous puissions nous revoir.¹³⁸

La tristesse des séparations désolait les familles : « les sentir toujours dans cet autre pays si proche et si lointain, dont on ne sait rien, quelle atroce sensation ! »¹³⁹ Ainsi, la peur de recevoir le message indiquant la mort d'un proche marqua la vie de nombreux citoyens – un état qui perdura longtemps après le 11 novembre 1918, car beaucoup de soldats ne rentrèrent qu'au cours des années 1919/1920. De nombreux engagés écrivirent alors à leurs familles le jour de l'Armistice, ne serait-ce que pour les rassurer.¹⁴⁰

L'année 1918 fit de nombreuses victimes aussi bien parmi les poilus que parmi les *feldgraue*. Du côté français, 235 000 entre janvier et novembre, dont 130 000 pour les seuls mois de mai et juin.¹⁴¹ Du côté allemand, les chiffres sont plus élevés. Boris Ulanis calcula quelque 350 000.¹⁴² Par conséquent, beaucoup de familles – tout comme les camarades sur le champ de bataille – vécurent le moment de l'armistice avec un chagrin d'une perte particulier. Souvent, dit Olivier Faron, l'armistice est même une sorte d'apogée du deuil partagé, tant pour ceux en deuil que pour ceux épargnés par les disparitions, mais qui ressentent la cruauté des destins brisés :

appréhendais à tout instant la cruelle justification ». Voir aussi le journal de Madame Edouard Drumont, *Le Journal d'une Mère pendant la Guerre* (Paris, N/O), 26 : « Toujours pas de nouvelles de Paul. (...) cela fait sept jours sans nouvelles ». Elle décrit p. 32 les innombrables nuits sans dormir et les crises de larmes régulières. Pour une analyse fort intéressante des femmes endeuillées, voir Françoise Thébaud, « La guerre et le deuil chez les femmes françaises », dans Jean-Jacques Becker, Jay Winter, Gerd Krumeich, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau (éds.), *Guerre et cultures 1914-1918*, (Paris : A. Colin, 1994), 103-110.

¹³⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 juin au 12 juillet 1917.

¹³⁹ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 19 au 26 avril 1918.

¹⁴⁰ « Tout est fini, la paix est signée – on ne tue plus – le clairon sonne le cessez-le-feu. Tant (*sic* !) fait plus. Je suis maintenant hors de danger », dans Jean-Pierre Guéno, Yves Laplume et Jérôme Pecnard (éds.), *Paroles de poilus : lettres de la Grande Guerre* (Paris : Tallandier, 2003), 215.

¹⁴¹ Alexandre Lafon, « War Losses (France) », dans *1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, <http://dx.doi.org/10.15463/ie1418.10289>.

¹⁴² Robert Weldon Whalen, *Bitter Wounds, German Victims of the Great War* (Ithaca, 1984), 39-40.

Ce qui nous a le plus frappés en ce jour d'armistice, ça a été de voir pleurer certaines de nos camarades, au milieu de l'allégresse et de l'excitation générales – celles dont le père avait été tué au combat. J'ai eu la révélation de ce que la guerre, mot qui jusqu'alors était resté abstrait pour moi, représentait de souffrance, et cela le jour même où cette guerre se terminait.¹⁴³

Quoi qu'il en soit, comprendre le deuil individuel et toute la dimension de la perte d'un proche reste toujours difficile. Bien que le nombre de personnes précipitées dans la douleur de la perte fut énorme, très peu d'entre eux ont laissé quelques traces des coups atroces que la mort de leurs proches leur a infligés.¹⁴⁴ De plus, chaque communauté ne constitue pas un groupe homogène ; chaque individu vit le deuil et ses circonstances d'une manière différente.¹⁴⁵ Anticiper par exemple l'existence d'une communauté de veuves devant le deuil serait ainsi une fiction. Les remarques et commentaires dans les quelques lettres, livres, mémoires ou journaux intimes à notre disposition ne peuvent que donner des indications. À ces sources, s'ajoutent, dans de rares cas, des témoignages oraux tels que ceux rassemblés par Françoise Thébaud pour les femmes françaises – ou par Jean-Noël Grandhomme pour les Alsaciens-Lorrains.

En Alsace-Lorraine, la situation vis-à-vis du deuil était particulière. Alors que quelque 380 000 soldats avaient été mobilisés dans le camp allemand, 17 500 avaient combattu du côté de la France.¹⁴⁶ Au total, 50 000 soldats provenant des deux provinces perdirent leur vie entre 1914 et 1918 – soit 13 % des soldats mobilisés. À ce chiffre, s'ajoutent 150 000 blessés et 30 000 prisonniers.¹⁴⁷ Dans les petites communautés principalement, le deuil s'était clairement invité dans le quotidien des habitants, soit parce que l'on était affecté personnellement, soit parce qu'un voisin, ami ou membre de la communauté l'était : « vois-tu ? On voudrait crier ; c'est trop, une guerre pareille. Mais non, il faut aller jusqu'au bout ! et quand l'aura-t-on, cette fin ? Partout, il n'y a que deuils et tristesses ».¹⁴⁸ Comme l'indiquent les rapports du contrôle postal de Belfort et

¹⁴³ Régine Pernoud, *Villa paradis : souvenirs* (Paris : Stock, 1992), cité dans Faron, « Le deuil des vivants », 1116.

¹⁴⁴ Audoin-Rouzeau, *Cinq Deuils de guerre*, Introduction.

¹⁴⁵ La duchesse de Gramont nota dans ses mémoires: « Jamais l'implacable inégalité du sort ne se manifesta plus rudement. Pourquoi cette femme a perdu ses quatre fils, ses cinq fils, ses six fils? Pourquoi celle-là a sauvé son fils unique ? » Cité dans Thébaud, « La guerre et le deuil chez les femmes », 104.

¹⁴⁶ Fischer, *Alsace to the Alsations*, 104.

¹⁴⁷ Rossé, et al., *Das Elsass von 1870-1932*, I, 84.

¹⁴⁸ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 12 au 27 mars 1918, lettre saisie venant du *Reichsland*, envoyé via la Suisse. Un rapport du contrôle postal de Saarbouurg (Lorraine) souligna l'existence de

de Nancy, la situation était la même en Alsace libérée. En juin 1918, une femme de Belfort écrivit ainsi à Mme Parent à Vincey, dans les Vosges : « Puisse la Ste Vierge amener bientôt la paix ! Ce que l'on souffre partout de toutes ces horreurs et de toutes ces angoisses dépasse les fores humaines ». ¹⁴⁹ Les statistiques établies par la *Kreisfürsorgestelle für Kriegsinvalide* ¹⁵⁰ indiquent la situation des communautés au *Reichsland* :

date (en 1918)	communauté ou cercle	morts au champ de bataille (<i>Kriegsgefallene</i>)	veuves, orphelins et parents de soldats morts (<i>Kriegshinterbliebene</i>)
25 octobre	Forbach	1640	2753
14 décembre	Hagenau	1275	4128
10 octobre	Rappoltweiler	1212	719 parents de soldats morts, 170 veuves, 331 orphelins
1 octobre	Straßburg (cercle ?)	3354	nombre exact inconnu. Il y a 989 déclarations de veuves et 560 déclarations de parents de soldats morts
21 octobre	Schlettstadt	760	1100
25 novembre	Saargemünd	1261	1694
9 novembre	Mülhausen	1739	931 parents de soldats morts, 587 veuves, 843 orphelins
18 novembre	Molsheim	1080	1955
15 novembre	Weißenburg	942	2973, dont 290 veuves
13 novembre	Rufach, Gebweiler	965	2067
8 novembre	Colmar	601	1505

S'y ajoutent les décès civils, enregistrés par l'OSAL pour les 1 703 communes, formant la totalité du territoire de l'Alsace-Lorraine :

date	1913	1914	1915	1916	1917	1918
nombre	29 228	30 457	27 538	25 859	28 730	35 264

plusieurs lettre déplorant les nombreux morts dans les communes : « Wenn nur dieser unselige Krieg ein Ende hätte. Überall Trauer und Verzweiflung ». HStAS, M 30/1 Bü 20, Postüberwachungsstelle Saarbun an das Oberkommando der Heeresgruppe Herzog-Albrecht, 26 septembre 1918.

¹⁴⁹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 mai au 17 juin 1918.

¹⁵⁰ ADBR, 87 AL 5892.

Il va de soi que les familles et amis d'Alsaciens-Lorraines, engagés dans les armées allemandes ou françaises étaient très préoccupés par le destin de leurs proches. La peur de recevoir un jour la mauvaise nouvelle plana au dessus de la tête des civils pendant tout le temps du conflit. Et lorsque la fin parut proche, les gens craignaient encore plus les morts 'de dernière minute'.

Le risque de devoir combattre sur le front de l'ouest – et ainsi possiblement contre un proche, engagé du côté français, est souvent considéré comme ayant été la principale fatalité des Alsaciens-Lorrains engagés dans l'armée allemande (ainsi que celui de leurs proches). Cette dualité des destins familiaux alsaciens-lorrains est symbolisée par le monument aux morts de la place de la République à Strasbourg, qui représente une femme pleurant ses deux enfants morts sous deux drapeaux différents. Mais s'il était fréquent pour les Alsaciens de se battre, les uns contre les autres, lors de la Seconde Guerre mondiale – dû à leur incorporation au sein des armées française et allemande –, il en était autrement pendant la Première. Face au risque d'une vague de désertions, l'état-major allemand avait envoyé la grande majorité des Alsaciens-Lorrains sur les autres fronts – surtout à l'est (quoique la répartition des recrues originaires de la région connut des fluctuations.¹⁵¹) En réalité, dit Jean-Noël Grandhomme, peu de frères, mais plutôt des cousins, voire des petits-cousins alsaciens-lorrains se retrouvèrent face à face en 1914-1918. Et beaucoup de familles n'avaient même aucun parent du côté français.¹⁵²

Ceci n'enlève cependant pas la crainte des soldats (et de leurs familles) d'être envoyés sur le front occidental où la mortalité était beaucoup plus élevée qu'ailleurs – une crainte croissante dès le printemps 1918, lorsque la guerre de mouvement reprit à l'Ouest. Nombreux furent les commentaires dans les lettres (parfois saisies par la censure), évoquant la préoccupation de proches face à cette possibilité : « tu ne vas quand même pas être envoyé au front occidental maintenant. Dans ce cas, persiste dans ton refus en tant qu'Alsacien et ne reste surtout pas ». ¹⁵³ Néanmoins, en 1918, des milliers d'Alsaciens-Lorrains, mêlés aux Allemands, firent partie des divisions retirées de Russie et de Roumanie et envoyées en Europe occidentale.¹⁵⁴ Face à

¹⁵¹ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 108. Cette réalité conteste d'ailleurs l'image de la Grande Guerre que les Alsaciens et les Lorrains ont eux-mêmes conservée jusqu'à aujourd'hui.

¹⁵² *Ibid.*, 10.

¹⁵³ ADBR, 22 AL 16, Auszüge aus der Postüberwachung, Eugenie Kleffer, Wanzenau, an ihren Bruder, Janvier 1918 : « Du wirst doch jetzt nicht an die Westfront kommen, dann weigere Dich entschieden als Elsässer und bleib auf keinen Fall ».

¹⁵⁴ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 120.

l'hécatombe des batailles sur ce secteur de front, l'on peut s'imaginer le choc que ces nouvelles ont dû causer chez leurs proches en Alsace-Lorraine. En avril 1918, le neveu d'Elisabeth Esther Lévy, jusqu'alors stationné sur le front de l'Est, fut envoyé à Lille. Dans son journal, Lévy exprima sa peur et sa colère, tout en mettant en avant la situation de toutes les mères, épouses, filles alsaciennes-lorraines :

Quel destin attend mon neveu ? Toutes les horreurs du champ de bataille apparaissent devant mon œil intérieur. Je ne trouve point de repos. Je sens la douleur inexprimable, le chagrin cruel que les mères, épouses, doivent subir, sachant leur amour en danger de mort. C'est de la géhenne de penser ce qui est incertain, ce qui va venir. On entend : tel est péri, tel blessé, tel autre disparu. Quels jours sans repos et des nuits sans sommeil !¹⁵⁵

Dès l'été 1918, le contrôle postal nota une augmentation remarquable du nombre de lettres indiquant non seulement un ras-le-bol de la guerre de la part des soldats alsaciens-lorrains, mais évoquant aussi et surtout la crainte particulière ressentie par leurs proches. « Chère maman, nous sommes de nombreux Alsaciens dans cette compagnie et vous pouvez vous rassurer que nous n'allons pas passer en avant, et nous n'y allons pas non plus. Vraiment, vous pouvez vous en rassurer ». ¹⁵⁶

Sous la catégorie *Unzuverlässigkeit elsass-lothringischer Heeresangehöriger*, les commissions saisirent ainsi une grosse quantité de lettres indiquant le refus de soldats alsaciens-lorrains de continuer la guerre, et particulièrement de se faire envoyer au front occidental. Ces rapports soulignèrent également une énorme augmentation des appels concrets de désertions.

¹⁵⁵ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, I, 41, entrée du 17 avril 1918 : « An der Westfront wird furchtbar gekämpft. Die Elsässer, die als Spione, als Verhindere des Sieges an die Ostfront kamen, werden wieder an die Westfront als Kanonenfutter geworfen. Darunter befindet sich mein Neffe. Heute schreibt er mir, dass er in der Gegend bei Lille zu einer Infanterie-Begleitbatterie abkommandiert worden sei, wahrscheinlich nur für die Dauer der jetzt einsetzenden Offensive. O, ich verstehe diese 'Begleit-Batterie' ! Sie ist eine richtige Sturm- und Stoss-Batterie. Welches Los ist diesem Verwandten beschieden ? All die Greuel des Schlachtfeldes ziehen an meinem Auge vorüber. Ich finde keine Ruhe. Ich fühle deutlich den unaussprechlichen Schmerz, den bitteren Gram, den Mütter, Gattinen erleiden, die ihr Liebstes in Todesgefahr wissen. Es sind Höllenqualen beim Gedanken an das Unsichere, das Kommende. Man hört : der ist gefallen, jener verwundet, ein anderer vermisst. Welch ruhelosen Tage und schlaflose Nächte !

¹⁵⁶ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Mülhausen, lettre datée du 18 mai 1918 : « Liebe Mutter ! Wir sind viele Elsässer in dieser Kompanie und da könnt ihr Euch gewiss darauf verlassen, dass wir nicht nach vorne kommen und wir gehen auch nicht. Da könnt ich euch gewiss darauf verlassen ». Dans ce carton se trouvent beaucoup de lettres saisies d'un ton similaire, dont la plupart envoyés à partir de l'Allemagne ou du camp militaire de Beverloo en Belgique.

Afin de calmer leurs familles, de nombreux soldats notèrent qu'ils préféreraient se faire arrêter par la police que d'aller se battre au front.

Ne vous inquiétez pas que je vais être envoyé à l'Ouest, je ne serai plus abattu. Je sais me débrouiller. Je préfère me faire emprisonner, même si on me donne pour 5 ans. Ce qui compte, ce que je vais rentrer à la maison sain et sauf. Mes camarades sont déjà tous là-bas et beaucoup en sont morts. Mais ça ne va pas arriver avec moi.¹⁵⁷

Dans une lettre à sa femme, un soldat resta plus subtil : « espérons que tu ne finis pas par avoir peur ne ne plus nous voir. Tu as vu comment j'y ai échappé cette fois, et j'y échapperai une autre fois. Sois calme, tout va s'arranger ». ¹⁵⁸ Parallèlement, la propagande française fut très active, cherchant à convaincre les engagés alsaciens-lorrains de passer aux lignes françaises. Si le nombre de « ralliés » resta relativement petit, certains Alsaciens-Lorrains envisageaient quand même de se faire capturer en tant que prisonniers de guerre : « nous avons eu des journées très dures à Tilloloy. La plupart de mes camarades ont été libérés de cette escroquerie par la 'captivité'. Hélas, je n'ai pas eu cette chance, bien que j'y aie été préparé ». ¹⁵⁹

Le ralliement était souvent motivé par une envie de survivre plutôt que par amour de la France. « Je préférerais qu'ils nous capturent. Ainsi, on serait sorti de cette merde. Tu peux t'imaginer ce que je veux dire ». ¹⁶⁰ Dans ces lettres – ainsi que dans les lettres des proches –, l'on ne détecte pas de signe de patriotisme français. Au contraire. « Le Français dit, oh, que nous, Alsaciens, sommes stupides : 'venez chez-nous, votre situation sera beaucoup mieux ici, car nous allons récupérer l'Alsace.' Mais, cher papa, peu importe où l'on est, c'est toujours la merde ». ¹⁶¹

¹⁵⁷ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Mülhausen, Briefauszüge, 11 juillet 1918 : « Macht euch bloß keine Kopfschmerzen, dass ich nach dem Westen komme, ich werde nicht mehr totgeschossen. Ich weiß mir schon zu helfen. Lieber lasse ich mich einsperren und wenn ich 5 Jahre krieg, die Hauptsache ist, ich komme wieder gesund nach Hause. Meine Kameraden sind schon alle drüben und sind schon viele gefallen, aber bei mir geht es nicht so schnell ».

¹⁵⁸ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Saargemünd, 4 septembre 1918 : « Hoffentlich kommt es nicht soweit, dass Du so Angst hast, uns nicht wieder zu sehen, Du hast gesehen, wie ich diesmal ausgewichen bin, wird ein anderes Mal auch wieder gehen. Sei nur ruhig, es macht sich alles wieder ».

¹⁵⁹ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Colmar, Brief eines Elsässers an eine Freundin, 4 septembre 1918 : « Wie Sie ja in der Zeitung gelesen haben, hatten wir bei Piloloy sehr schwere Tage durchgemacht, wobei die meisten meiner Kameraden durch 'Gefangenschaft' von dem elenden Schwindel befreit wurden. Leider wollte mir dieses Glück nicht, trotzdem ich darauf vorbereitet war ».

¹⁶⁰ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Mülhausen : « Es wäre mir lieber, wenn sie uns hätten. Dann wäre ich aus der Scheiße heraus. Du kannst dir ja denken, was ich meine ».

¹⁶¹ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Colmar, lettre d'un soldat datée du 17 septembre 1918 : « Der Franzmann sagte, o, wie sind wir Elsässer noch alle so dumm, kommt doch zu uns, ihr habt es viel besser bei

Un autre soldat écrit à son frère : « Peut-être que je tombe dans les mains [des Français], mais je ne veux rien savoir d'eux ». ¹⁶²

Comme l'indique un rapport du commandement suprême de la Heeresgruppe Herzog Albrecht, de nombreuses lettres entre Alsaciens-Lorrains, prisonniers de guerre en France, et leurs familles au *Reichsland*, faisaient allusion à l'entente de Berne. Or, bien qu'en règle générale les gens semblaient être heureux de cette entente, le rapport déclara inquiétant le nombre de remarques suggérant qu'il fallait pourtant mieux rester en prison que de se faire échanger – et de risquer ainsi de se voir de nouveau mobilisé :

Tu penses probablement que tu pourras être échangé. Mais je crois que de tels jeunes hommes ne seront pas échangés. Je ne le sais pas, mais je pense qu'il serait mieux si tu restes là où tu es, jusqu'à la paix, sinon, tu pourrais probablement encore une fois être captivé ou même perdre ta jeune vie. ¹⁶³

Surtout dans le contexte de la délocalisation de troupes à l'Ouest, l'on retrouve souvent dans les lettres le sujet des liens familiaux entre les soldats alsaciens-lorrains des deux côtés du front (nous l'avons déjà mentionné plus haut). En effet, les *Postüberwachungsstellen* notèrent de nombreuses plaintes de la part des soldats, refusant de partir au front afin d'éviter de se battre contre des membres de leur famille. Bien qu'il s'agissait là d'une raison légitime et tout à fait raisonnable, l'on peut aussi y voir une certaine stratégie. « Chère Isabella, si je peux partir en Russie ou ailleurs, j'irai. Mais je leur dirai que je ne peux pas combattre contre mes cousins... tu n'as pas besoin de t'inquiéter » ¹⁶⁴, écrivit un soldat à sa femme. En effet, le fait d'avoir de la famille de l'autre côté des lignes devint un argument important – et servit à plusieurs de raison pour refuser la mobilisation : « vous allez être transférés ici à l'Ouest ? Alors, dis à ton

uns als wo ihr seid, denn wir bekommen das Elsassland doch noch in unsere Hände. Aber lieber Vater, man kann ja sein, wo man will, ist es beschissen ».

¹⁶² HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Colmar, lettre d'un soldat datée du 19 septembre 1918 : « Wie du geschrieben hast, so haben die Franzosen wieder Flugblätter geworfen, vielleicht komm ich in ihre Hände, aber ich will ja nichts wissen von ihnen ».

¹⁶³ HStAS, M 30/1 Bü 20, Oberkommando der Heeresgruppe Herzog Albrecht, Abt. IIIb an das H.Qu., 22 août 1918, extrait d'une lettre d'un père à son fils, prisonnier en France : « Du hast vielleicht so Idee, dass Du umgetauscht werden kannst, aber ich glaube, dass so junge Männer nicht ausgetauscht werden, ich weiß es zwar nicht, aber ich meine, es ist besser, Du bleibst wo Du bist, bis dass der Friede da ist, sonst könntest Du vielleicht noch einmal gefangen werden oder zuletzt noch Dein junges Leben einbüßen ».

¹⁶⁴ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Mülhausen, J. Strohmeyer. I.R. 375, 6. Komp. à sa femme, Buchweiler, 11 août 1918. « Liebe Isabella... Natürlich wenn ich nach Russland kommen kann, oder sonst wo hin, gehe ich mit. Aber ich sage ihnen an der Westfront kann ich gegen meine Verwandten nicht kämpfen... Den Schmerz brauchst du dir nicht zu machen ».

commandant que tu as de la famille en France. S'il a des doutes de vous embrigader vous Alsaciens, il peut ainsi l'ordonner à temps ».¹⁶⁵

Parfois, semble-t-il en effet, être Alsacien-Lorrain était un avantage afin d'échapper au front occidental : « nous sommes heureux d'y avoir échappé. Combien de parents et fratries seraient heureux s'ils avaient encore leurs frères ou leurs fils ? (...) Combien ont dit, 'si seulement nous étions aussi Alsaciens' ». ¹⁶⁶ Vers la fin, Charles Spindler demanda à un soldat alsacien si son origine était désavantageuse pour lui : « On me traite de *Franzosenkopf*, de tête de Français, mais sans mauvaise intention, » répondait ce dernier. « Mon *Feldwebel*, au contraire, me disait qu'il préférerait les Alsaciens à tous les autres soldats, parce qu'ils avaient le sentiment de l'honneur. Quant aux camarades, qui risquent à tout instant d'être envoyés sur le front d'Arras, ils m'envient, car les Alsaciens sont exclus de l'honneur dangereux de se battre sur le front français ». ¹⁶⁷

Tout comme les Français ou les Allemands de l'Intérieur, les Alsaciens-Lorrains étaient frappés par la peur et le deuil face au carnage continu. Cependant, dans de nombreux cas, la situation était doublement difficile : alors que la plupart des hommes se battaient du côté des Allemands, d'autres (une minorité, certes) étaient engagés dans les lignes françaises. Et parfois, les membres de la même famille combattaient des deux côtés. Certes, le deuil éprouvé au niveau individuel par les Alsaciens-Lorrains fut certainement très lourd et comparable au deuil des Allemands et des Français. Mais l'on peut seulement imaginer comment l'Alsace-Lorraine en tant que société hétérogène, comment les différentes communautés endurèrent cette situation particulière, où les succès d'un côté belligérant soulageaient les uns et inquiétaient les autres – et où la mort et le deuil omniprésent (indépendamment de la situation militaire) rappelèrent tous les jours aux Alsaciens-Lorrains leur situation prise entre deux pays. Certes, il existe, aussi en Terre d'Empire, des familles épargnées par la mort : « nous étions six frères et nous avons tous fait la guerre, j'étais le plus jeune », confia Léon Moritz de Walbourg-Hinterfeld, interviewé par Jean-Noël Grandhomme. « Nous sommes tous rentrés indemnes de la guerre, quelle

¹⁶⁵ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Colmar, lettre d'un Alsacien à son frère, datée du 26 avril 1918 : « Ihr werdet hier in den Westen verlegt, melde deinem Führer, dass du Verwandte in Frankreich hast, sodass er, wenn er Bedenken trägt, Euch Elsässer einzusetzen, dies rechtzeitig anordnen kann ».

¹⁶⁶ HStAS, M 30/1 Bü 21, Postüberwachungsstelle Colmar, lettre d'un Alsacien à sa sœur, datée du 29 août 1918 : « Wir sind froh, dass wir hier raus sind. Wieviele Eltern und Geschwister wären froh, sie hätten ihre Söhne und Brüder noch. (...) Wieviele haben gesagt, wären wir doch auch Elsässer ».

¹⁶⁷ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 458.

chance ! »¹⁶⁸Cependant, la peur régnait partout. « Que devons-nous encore supporter jusqu'à ce que la guerre soit finie ? Nous avons assez de la guerre. Reviens nous bien portant et bientôt, c'est tout ce que nous désirons ». ¹⁶⁹

5.6 La grippe espagnole

Au-delà de la peur de perdre un fils ou un mari au front, un autre événement préoccupa les Alsaciens-Lorrains surtout dès l'automne 1918 : l'épidémie de grippe espagnole. Si certains historiens se sont penchés sur le phénomène de la grippe, peu en ont analysé en détail les répercussions sur les populations diverses – et personne ne s'est intéressé jusqu'alors à l'impact de l'influenza sur la société alsacienne-lorraine.

Certes, cette pandémie n'était pas une conséquence de la guerre, comme l'a justement souligné Jean-Jacques Becker. Ce sont les grandes concentrations de soldats et « les déplacements massifs d'hommes d'un continent à un autre qui ont favorisé [sa] propagation ». ¹⁷⁰ Suite à une première vague plutôt bénigne en avril 1918, elle se répandit lors d'une deuxième vague qui débuta au mois d'août et qui se propagea à une vitesse terrifiante jusqu'en novembre et décembre 1918, atteignant des proportions très graves. Contagieuse à l'extrême, la grippe était souvent accompagnée de complications pulmonaires mortelles. Elle fit au total entre 30 et 40 millions de morts dans le monde entier – 1/5 de la population européenne en était touchée. ¹⁷¹ Intervenant au moment même de la fin de la guerre, cette pandémie ternit la perception de la victoire en France, tout en aggravant une situation intérieure déjà difficile au *Reich*. ¹⁷² Pour ceux dont un proche était atteint de la maladie, les souffrances liées au conflit ne se terminèrent pas avec l'armistice. La peur, la peine, et l'incertitude face à l'avenir dominaient la vie quotidienne des Alsaciens-Lorrains.

¹⁶⁸ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 84.

¹⁶⁹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 mai au 17 juin 1918.

¹⁷⁰ Jean-Jacques Becker, « La grippe espagnole », dans *L'Histoire*, 40 (décembre 1981), 82-83. 83.

¹⁷¹ Claude Hanoun, *La grippe, ennemie intime : Itinéraire d'un virologue* (Paris : Balland, 2009), 12.

¹⁷² Sandra M. Tomkins, « Britain and the influenza pandemic of 1918–19 », thèse de doctorat (Cambridge, 1989) ; Marc Hieronimus, « Krankheit und Tod 1918. Zum Umgang mit der Spanischen Grippe in Frankreich, England und dem Deutschen Reich », thèse de doctorat (Cologne, 2006) ; Jürgen Müller, « Die Spanische Influenza 1918/19. Der Einfluß des Ersten Weltkrieges auf Ausbreitung, Krankheitsverlauf und Perzeption einer Pandemie », dans Wolfgang Eckart et Christoph Gradmann (éds.), *Die Medizin und der Erste Weltkrieg* (Herbolzheim : Centaurus, 2003), 321-342 ; Manfred Vasold : *Die Spanische Grippe. Die Seuche und der Erste Weltkrieg* (Darmstadt : Primus, 2009).

Au front, la grippe eut un impact majeur. Bien que l'on puisse détecter un certain retard par rapport aux rangs français, elle frappa plus durement le camp allemand, affaibli par la pénurie alimentaire, provoquée par le blocus franco-britannique. Dans ses *Souvenirs de guerre*, Ludendorff écrivit en juin 1918 : « la grippe se répandit un peu partout ; le groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht fut particulièrement atteint. C'était pour moi une préoccupation sérieuse d'entendre chaque matin, de la bouche des chefs, les chiffres élevés des cas de grippe et leurs plaintes sur la faiblesse des troupes ». ¹⁷³ Alors que l'État-major allemand avait espéré que l'épidémie ne touche que l'ennemi, des soldats allemands en furent victimes dès les mois d'août/septembre 1918. Lorsque la deuxième vague arriva, la grippe ravagea le front comme l'arrière, et atteignit son pic en octobre/novembre. C'est à ce moment qu'elle causa le plus grand nombre de morts en France et dans le *Reich* : selon les différentes statistiques, entre 250 000 à 300 000 en Allemagne, et entre 200 000 à 250 000 en France, dont la moitié étaient des soldats. ¹⁷⁴ La peur et le deuil se répandirent ainsi partout.

En Alsace-Lorraine, la grippe inquiéta les populations dès l'été 1918. En juillet, le contrôle postal de Nancy nota que les habitants gémissaient, accusant, « pour la plupart avec violence, le service de Santé de 'n'avoir pas fait son devoir' ». ¹⁷⁵ Un sondage du *Bezirkspräsidium* auprès les *Kreisdirektoren* démontra qu'à Colmar, l'influenza apparut pour la première fois au début du mois de juillet. Or, jusqu'en octobre, il n'y avait eu aucune information concernant la période d'incubation, la transmission ou encore la durée de la maladie. On ne pouvait pas non plus identifier son expansion géographique. Un élément dont on était sûr, par contre, était que les jeunes et les personnes âgées étaient particulièrement affectés – et que cette influenza dépassait

¹⁷³ Erich Ludendorff, *Souvenirs de guerre*, tome 2 (Paris : Payot, 1921), 257, cité dans Olivier Lahaie, « L'épidémie de grippe dite 'espagnole' et sa perception par l'armée française (1918-1919) », *Revue historique des armées*, 262 (2011), 102-109. 107.

¹⁷⁴ Jay Winter, « Surviving the war : Life expectation, illness, and mortality rates in Paris, London, and Berlin, 1914-1919 », dans Jay Winter et Jean-Louis Robert (éds.), *Capital Cities at War : London, Paris, Berlin 1914-1919* (Cambridge : Cambridge University Press, 1997), 487-523. 495 tab. 16.1 : À la mi-novembre, 50 % des morts à Paris étaient des victimes de la pandémie qui frappait avant tout les jeunes de 15-35 ans (80 % des infectés) et des femmes (66 % des infectés). Seule dans la semaine du 20 au 26 novembre, 49 % des infectés y moururent. En même temps, le nombre de morts dû à d'autres maladies comme de la pneumonie ou d'autres affections des voies respiratoires indéfinies augmenta également. « Le nombre total des enterrements à Paris n'a été hier que de 286, tandis qu'il avait atteint 498 dans une des journées de la dernière quinzaine d'octobre », écrivit *Le Matin* du 5 novembre 1918.

¹⁷⁵ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 juillet au 12 août 1918.

celles de 1889/90 et de 1891/92.¹⁷⁶ « L'épidémie de grippe *continue* à sévir », écrit une Alsacienne, arrivant à Zurich le 5 août 1918. « L'état sanitaire [en Alsace] est très mauvais ».¹⁷⁷

Outre la grippe espagnole – que les Alsaciens appelèrent *Hungerpest*, car on la croyait d'abord provoquée par la famine¹⁷⁸ – d'autres maladies telles que le typhus, la diphtérie, et la tuberculose firent également des ravages, entraînant la mort, au *Reichland*, de milliers de personnes, dont beaucoup d'enfants et de blessés de guerre.¹⁷⁹ Déjà en juin 1918, le *Kreisarzt* de Colmar rapportait 54 décès causés par la diphtérie, 58 par la tuberculose.¹⁸⁰ À Metz, à la fin du mois d'octobre la *Feldpolizeistelle Lörrach* notait que la peste pulmonaire (*Lungenpest*) faisait quelque 80 victimes – par jour.¹⁸¹

C'est en septembre/octobre, lors de la deuxième vague, que la grippe atteignit son sommet – tant en Alsace libérée qu'au *Reichsland*. La pandémie était désormais un des sujets principaux des correspondances. Comme le nota le contrôle postal de Belfort, la grippe désola la région entière, presque chaque famille en étant affectée : « les progrès de l'épidémie s'étendent de jour en jour, et bien rares sont les correspondances qui ne déplorent point quelques décès. La contagion provoque une frayeur générale, principalement dans les milieux populaires, où le manque d'hygiène favorise le mal ».¹⁸²

Il n'en était pas autrement au *Reichsland*. Au début du mois de septembre, le *Kreisdirektor* de Mulhouse fut informé qu'un ouvrier de Wittenheim (où la grippe sévissait déjà depuis quatorze jours) aurait apporté le virus à Ensisheim. Depuis, l'influenza, en combinaison avec la pneumonie, aurait contaminé plus de 300 personnes, dont cinq auraient déjà perdu la vie.¹⁸³ Un mois plus tard, Elisabeth Ester Lévy nota dans son journal : « la grippe ravage la ville. Dans

¹⁷⁶ ADHR, 8 AL 1 / 13686, Bezirkspräsidium Colmar, Informationen zur Influenza im Elsass, 12 octobre 1918.

¹⁷⁷ SHAT, 16 N 1535, GQG, Service de Renseignement : renseignements militaires et économiques sur l'Alsace, 8 août 1918.

¹⁷⁸ Zind, *Elsaß-Lothringen, Alsace-Lorraine*, 67.

¹⁷⁹ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 319.

¹⁸⁰ ADHR, 3 AL 1 / 1477.

¹⁸¹ HStAS, M 30/1 Bü 49, Meldung der Feldpolizeistelle Lörrach, 26 octobre 1918.

¹⁸² SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 septembre au 12 octobre 1918. Dans le même bulletin, le rapport nota : « L'épidémie qui les privent d'ouvriers alarment les usiniers : les fabriques vont encore tant bien que mal. Les tissages *Bian* de Sentheim, annoncent que jamais leur production ne fut aussi faible ».

¹⁸³ ADHR, 8 AL 1 / 13686, der kaiserliche Kreisdirektor an den Herrn Bezirkspräsidenten zu Colmar, Rufach/Gebweiler, 2 septembre 1918.

presque chaque maison, il y a un malade. La pneumonie en est la suite, avec, dans la plupart des cas, une issue mortelle ».¹⁸⁴

Sur la population alsacienne-lorraine, affaiblie par les quatre années de guerre et par la pénurie alimentaire, l'épidémie de grippe espagnole s'avéra très meurtrière. En 1918, la mortalité connut un accroissement considérable par rapport à celle de 1914-1917, « dû, pour la majeure partie, à l'épidémie de grippe ».¹⁸⁵ En effet, au cours de l'année 1918, l'OSAL constata 6 082 décès attribués à la grippe (soit 17,8 % de tous les décès enregistrés), la moyenne annuelle correspondante pour les cinq années antérieures n'étant que 238, soit une augmentation de 5854 décès. Au cours de la semaine du 14 au 20 octobre, les décès dus à la grippe dans la ville de Strasbourg varièrent entre 20 et 28 par jour. Sur les 190 personnes infectées à Mulhouse, transportées à l'hôpital entre le 5 et le 12 octobre, il y eut 43 décès (14 hommes, 23 femmes, 6 enfants). À l'exclusion des décès survenus à l'hôpital sus-visé, on compta une proportion de 8,4 % de décès par jour.¹⁸⁶ Le procès-verbal du Conseil d'Administration de l'hôpital *Hasenrain* (Mulhouse) rappela le 14 octobre 1918 que « le nombre des malades grippés est passé de 44 le 30 septembre à 91 le 7 octobre et à 124 le 14 octobre ».¹⁸⁷ Les visites tout comme les sorties des malades et des pensionnaires furent interdites.

L'omniprésence de *la grippe* dans la presse illustre également à quel point l'épidémie influença la vie des populations à l'issue de la Grande Guerre. Tant dans les journaux germanophones que francophones, on trouve à l'échelle quotidienne de nombreux articles, conseils,¹⁸⁸ avis de décès, et avant tout des annonces pour des remèdes. C'est surtout la multiplicité et la diversité des réclames médicales, dominant la section publicitaire de tous les journaux, qui révèle le rôle central de la grippe au quotidien. Beaucoup d'encadrés publicitaires étaient consacrés à des médicaments, potions et autres remèdes pour vaincre la maladie. Une réclame qui revenait souvent dans *l'Est républicaine* recommandait l'utilisation d'Urométine, un

¹⁸⁴ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, p. 215 : « die Grippe herrscht in der Stadt. Fast in jedem Hause befindet sich ein Kranker. (...) Die Lungenentzündung ist die weitere Folge, meist mit tödlichem Ausgang ».

¹⁸⁵ OSAL, xi-xii.

¹⁸⁶ SHAT, 16 N 1311, Renseignements, Berne, 24 octobre 1918.

¹⁸⁷ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 40.

¹⁸⁸ Il y a de nombreuses recommandations médicales qui apparaissent jours après jours dans les journaux. Le 21 octobre 1918, un médecin conseilla par exemple dans le *Metzer Zeitung* aux lecteurs de « prendre du calcium pour se préserver ».

médicament en forme de pilules : drogueries publiaient régulièrement des annonces. Ainsi, la *droguerie Lorraine* (E. Schnitzler) à Metz suggérait régulièrement dans la *Gazette de Lorraine* de se procurer des désinfectants énergiques, tels que le Lysol ou le Chlore : « en désinfectant, vous vous préservez CONTRE LA GRIPPE ». ¹⁸⁹ Point commun des annonces : le mot *grippe*, de par la taille surdimensionnée de sa typographie, sautait aux yeux des lecteurs, déjà fortement sensibilisés par le nombre de décès causés par cette épidémie.

En effet, le nombre élevé d'annonces mortuaires dans les journaux différents est particulièrement frappant. Dès le mois d'octobre, les journaux de langue allemande, tels que la *Metzer Zeitung*, la *Strassburger Zeitung* ou les *Strassburger Neueste Nachrichten* contiennent de plus en plus d'annonces, toutes libellées de la même façon : « *nach kurzem, schweren Leiden* (après des courtes, dures souffrances) » ou « *nach kurzer, heftiger Krankheit* (après une courte, sévère maladie) », et presque toutes à propos de jeunes femmes ou des enfants, qui furent les premières victimes de la grippe. Le nombre de ces annonces augmenta avec le temps. Si, en été 1918, les lecteurs n'en trouvaient que quelques-unes dans chaque édition, ceci changea à partir de l'automne. Le 26 octobre 1918, ce type d'annonces occupait, par exemple une pleine page dans la *Metzer Zeitung*. ¹⁹⁰ Le 23 octobre, les *Strassburger Neueste Nachrichten* continrent même plus que deux pages d'annonces mortuaires. ¹⁹¹

Mais la presse évoqua aussi directement le problème que représenta la grippe pour la société, tout en indiquant le danger réel de la maladie. Ainsi, les journaux relayèrent leurs propres recommandations (éviter le contact avec des malades, séparer la vaisselle, etc.), tout en informant les lecteurs des mesures prises par la police. Lors d'une rencontre le 19 octobre, l'administration de Colmar adopta la résolution « d'avertir à nouveau la population civile [que] les cinémas, théâtres et événements, etc., seront immédiatement fermés, interdits jusqu'à nouvel

¹⁸⁹ *Gazette de Lorraine*, 19 octobre 1918.

¹⁹⁰ Stéphanie Dalbin, *Visions croisées franco-allemandes de la Première Guerre mondiale. Etude de deux quotidiens : la Metzer Zeitung et L'Est Républicain* (Bern : Lang, 2007), 158. Dans l'*Est Républicain* de Nancy, la grippe est évoquée dès le premier octobre et ne cesse de l'être tout au long du mois, le plus souvent en page deux. Le journal recommanda le 8 octobre d'éviter tout contact avec les malades et de se protéger le nez et la bouche de l'air libre. Il publia également des lettres de lecteurs inquiets (p. 159).

¹⁹¹ *Strassburger Neueste Nachrichten*, 23 octobre 1918.

ordre ; la fermeture des écoles déjà ordonnée pour Colmar s'élargira également à la campagne ». ¹⁹²

En effet, ce sont surtout les jeunes qui étaient immédiatement concernés. Le Service de Renseignement nota le 18 octobre, la veille de l'adoption : « [d]es récentes observations médicales faites dans les écoles, il résultait qu'en Alsace, à cause des privations, la moitié des enfants de la classe moyenne et ouvrière sont atteints de grippe ou de tuberculose ». ¹⁹³ Déjà en septembre, le *kaiserliche Kreisdirektor* de Rufach/Gebweiler avait informé le *Bezirkspräsident* de Colmar qu'il avait ordonné la fermeture immédiate de toutes les écoles. ¹⁹⁴ Le rapport d'Ensinsheim (ci-haut) démontre la vitesse avec laquelle l'épidémie se répandait. Ainsi apparaît compréhensible la décision prise par le président de police de Mulhouse du 4 octobre 1918, selon laquelle « toutes les écoles publiques, municipales et privées doivent être fermées, jusqu'à nouvel ordre, pour une durée de 14 jours ». ¹⁹⁵ Dallwitz souligna ensuite l'importance de la divulgation de cette résolution dans les journaux. À la mi-octobre, la grande majorité des écoles à travers le *Reichsland* furent ainsi fermées. ¹⁹⁶ Les nombreux rapports de *Kreisdirektoren* et maires de communes sur l'état des écoles démontrent le rôle crucial que joua la grippe à cette période – et au-delà de l'armistice. Les écoles de Oberhausbergen et Hochfelden restèrent fermées en novembre, tout comme celle de Bischheim où plusieurs enseignants et 2/3 des élèves étaient atteints de la grippe. Le maire de Schultigheim, où 40 enfants étaient malades à la fin octobre, insista qu'il importait « d'éviter la panique parmi la population ». ¹⁹⁷ La fermeture des écoles continua. Le 31 octobre 1918, le *Kreisdirektor* de Mulhouse ordonna que les écoles publiques, municipales ou privées restent fermées. ¹⁹⁸ Souvent, les écoles ne rouvrirent leurs

¹⁹² ADHR 8 AL 1 / 13686 : « die Zivilbevölkerung noch mal nachdrücklich [zu] warnen : Kinos, Theater, Veranstaltungen, etc. werden sofort geschlossen bzw. bis auf Weiteres nicht erlaubt; Die für Colmar bereits angeordnete Schließung sämtlicher Schulen soll nötigenfalls auch auf die Land gemeinen sich erstrecken ».

¹⁹³ SHAT, 16 N 1311, Renseignements.

¹⁹⁴ ADHR, 8 AL 1 / 13686, der kaiserliche Kreisdirektor an den Kantonalrat Dr. Buchert in Ittenheim, Strassburg, 25 juillet 1918 : « Ich bitte um gutachtliche Äußerung über den Stand der spanischen Krankheit in Ittenheim und Osthofen. Können die Schulen wieder eröffnet werden? In diesem Falle wäre die Desinfektion der Schulen zu veranlassen ».

¹⁹⁵ ADHR, 8 AL 1 / 13686 : « die staatlichen Schulen (Gymnasium, Oberrealschule), sämtliche städtischen Schulen (höhere Töchterschule, Volksschulen, Kleinkinderschulen, Fortbildungs- und Handelsschulen) sowie alle Privatschulen sind vorläufig auf die Dauer von 14 Tagen zu schließen ».

¹⁹⁶ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 144, (17 octobre 1918) : « On ne peut pas encore envisager de rouvrir les écoles », se désola Husser.

¹⁹⁷ ADBR, 398 D 724 : « Es gilt, Panik unter der Bevölkerung zu vermeiden ».

¹⁹⁸ ADHR, 8 AL 1 / 13686 : « die angeordnete Schließung sämtlicher staatlicher, städtischer und Privatschulen Mülhausens, auch in anliegenden Gemeinden, bleibt bis auf weiteres bestehen ».

portes qu'après l'armistice, comme ce fut le cas dans le cercle de Strasbourg, à Eckbolsheim (12 novembre), à Hilstett (11 novembre) ou à Greisweiler (24 novembre). Parfois, la grippe continua de faire des ravages encore longtemps. Une semaine après l'armistice, la maladie était responsable de l'absence de plus de la moitié des élèves à Ringendorf et à Mommenheim, où les écoles étaient toujours fermées. Et l'administrateur provisoire de Strasbourg-Campagne nota le 3 décembre qu'à Kienheim, l'enseignant, sa famille et tous les élèves étaient malades. Ici aussi, l'école resta fermée.

Face à l'ampleur de l'épidémie, mais aussi parce qu'elle travaillait dans un hôpital, il n'est pas surprenant qu'Elisabeth Esther Lévy y fit souvent référence dans son journal. Avec une régularité frappante, elle commentait la fermeture des écoles, les conseils donnés dans les journaux et l'impact de la maladie sur la population locale, tout en ajoutant toujours des extraits de presse. « Dans la ville, la grippe faisait de nouveau des ravages. Aujourd'hui, il y a 25 morts dans l'hôpital. Ce sont les conséquences inévitables de la mauvaise nourriture. Dans l'orphelinat, 39 enfants sont malades ». ¹⁹⁹ Mais elle n'est pas la seule. Dans les lettres, journaux privés, et mémoires les plus différents, l'ampleur de la grippe se fait ressentir.

La grippe espagnole fait parmi nous de terribles ravages. Les cas mortels sont nombreux. Si cela continue, elle fera presque autant de victimes que la guerre elle-même. Par ces temps difficiles, nous n'avons que peu de moyens à notre portée pour éloigner de nous ce virulent microbe. L'eau-de-vie est devenue rare. Les privilégiés s'en servent comme antidote puissant. D'autres recourent à l'ail et à l'oignon cru. On ferait n'importe quoi pour échapper au fléau qui se propage comme la peste. » ²⁰⁰

En règle générale, ces témoins n'ont pas été atteints personnellement par la grippe et purent ainsi continuer à rédiger leurs journaux. Mais on peut détecter la peur générale qui régnait dans la population. Le 23 octobre, Jean Obrecht écrit : « le nombre de décès augmente de jour en jour. Toute la journée des convois funèbres passent dans notre rue. C'est terrible toutes ces vies que l'effroyable épidémie fait disparaître. Jacques Reif en est aussi atteint et a une double

¹⁹⁹ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 182, entrée du 9 novembre 1918 : « In der Stadt herrscht wieder die *Sucht*, die Grippe. Im Spital liegen heute 25 Tote. Das sind die unausbleiblichen Folgen der schlechten Ernährung. Im Waisenhaus sind 39 Kinder krank ».

²⁰⁰ Jeanne Berthe Tisserand, *Le Jean de la terre du loup* (Metz : Le Lorrain, 1974), 114.

pneumonie ».²⁰¹ Dans une lettre à un ami, datée du 1^{er} novembre 1918 – dix jours avant l’armistice –, Frederick Hecker fait également part de son appréhension :

La grippe qui fait tellement de ravages dans certaines maisons et familles nous a épargnés jusqu’à maintenant. (...) Cependant on a souvent peur, parce qu’on ne peut pas sortir matin ou soir sans tomber sur des cortèges funèbres. Ici, les gens meurent comme des mouches – et ce sont surtout ceux dans la fleur de l’âge. Mon ami Koenig, un médecin, m’a dit avant hier que ce n’était plus supportable ; les médecins eux-mêmes sont au point de l’épuisement.²⁰²

Face à ces témoignages, l’on peut assumer que non seulement les individus atteints de la grippe, leurs proches, tous les gens apeurés et choqués par l’omniprésence de la mort, vivaient la sortie de guerre (ainsi que l’armistice même) d’une manière complètement différente que ce que les témoignages et citations traditionnellement utilisés dans l’historiographie le suggèrent. René Schwarz qui vécut le 11 novembre à Bischweiler, nota dans son journal que cette date resterait pour toujours dans sa mémoire, non pas à cause de l’armistice, mais parce que sa famille dut endurer « *ein schreckliches Schicksal* (un terrible destin) » : sa grande mère mourut dans un accident de cuisine avec du pétrole, alors que lui-même et son grand-père, souffrant de la grippe, étaient pris au lit. Non seulement, se souvint Schwarz, il avait peur de mourir lui-même, mais aussi il regretta d’avoir été dans l’incapacité d’aller à l’enterrement de sa grande mère. Dans ses souvenirs, il ne mentionna ni l’armistice ni un soulagement quelconque de la fin de guerre.²⁰³ On trouve des histoires semblables aussi du côté des francophiles. À la Toussaint, Claire, la femme d’Édouard Claudwell, tomba malade de la grippe, guérit, vit arriver les Français qu’elle salua... puis attrapa une rechute de la grippe. Dans *Souvenirs d’une fille française*, Claudwell (racontant l’histoire de sa femme Claire) se souvient de l’impact qu’eut l’épidémie sur la vie des gens.

²⁰¹ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 42.

²⁰² ADBR, 162 J 57, Archives privées de M. Hecker : die Grippe welche in manchen Häusern und Familien so furchtbar haust hat uns bis jetzt vollkommen verschont. (...) Angst hat man jedoch oft, wenn man morgens oder nachmittags ausgehend es nicht tun kann, ohne auf Leichenzüge zu stoßen. Die Leute sterben hier wie die Fliegen und besonders sterben solche im besten Alter. Freund Koenig, der Arzt, sagte mir vorgestern, es wäre nicht mehr zum Aushalten ; sie, die Ärzte, gingen zu Grunde dabei.

²⁰³ WISS, 2 B 5, René Schwarz, ‘*Friss oder Verreck !*’ – *Erlebnisse eines Abenteurers aus unserer Zeit*, manuscrit dactylographié (date inconnue).

Dans ces petits villages, il y avait des morts tous les jours. (...) À la Toussaint, alors que l'église était chaque année pleine à craquer, il n'y eut qu'une seule personne à la messe, avec un curé étranger, celui de Hommert étant grippé lui aussi. (...) Toutes les familles étaient touchées et parfois, dans une même famille, tout le monde était au lit.²⁰⁴

Dans la même veine, Marie-Françoise Zingerlé écrivit le 27 octobre dans ses cahiers : « l'épidémie de grippe sévit partout en Alsace-Lorraine ; bien des personnes sont mortes, à Metz, à Morhange. Le journal dit que le plus grand conquérant actuel, c'est la grippe ».²⁰⁵ Certains y échappèrent, comme l'abbé Eugène Arnold de Mulhouse, pourtant atteint simultanément, en 1918, de la grippe et de la tuberculose. D'autres y succombèrent par contre. Henri Bienstock, engagé dans l'armée allemande, mourut le 17 décembre 1918 à Tübingen. Après un pic durant le mois de décembre, la pandémie ne s'estompa progressivement qu'après le mois de février 1919. Pour cette raison, il n'est pas étonnant qu'elle préoccupât de nombreuses familles beaucoup plus que la question de la paix. Le docteur Édouard Dreyfus, à la tête d'un service qui accueillit des femmes grippées, y succomba à Strasbourg. « On comptait des morts tous les jours, signala Gaston Peter, certaines familles étaient décimées. Misère tragique. Il n'était pas exceptionnel qu'un père rentré du front vît sa femme mourir deux jours plus tard, puis ses deux enfants, pour ensuite mourir à son tour ».²⁰⁶ Le 12 novembre 1918, un ami de Barr écrivit à M. Hecker : « nous sommes tous en bonne santé, ce qui est présentement la chose la plus importante. La grippe, va-t-elle diminuer cet hiver ? »²⁰⁷ Le 19 décembre, une amie lui envoya de l'hospice de Nancy une liste de proches et amis, victimes récentes de la pandémie.

Certes, l'impact qu'eut la grippe sur la population ne fut pas le même partout. Outre le destin de chaque individu, il faut également prendre en considération les différences géographiques de l'évolution de l'épidémie. À la fin octobre, le contrôle postal de Nancy rapporta, très généralement, pour l'Alsace française que « l'épidémie de grippe (...) semble être

²⁰⁴ Édouard Claudwell, *Claire – souvenirs d'une fille française demeurée en Lorraine allemande pendant la guerre 1914-1918*, édité par Antoine Caudwell (privée, 2002), 82.

²⁰⁵ Zingerlé, *Toujours fidèle à la France*, 301. Durant la guerre, Marie-Françoise Zingerlé rédigea la version originale destinée à Madame Lorta et la remit le 3 décembre 1918 à un Louis Lorta. Une copie est conservée par l'Académie Nationale de Metz (voir Introduction, p. 15).

²⁰⁶ Cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 319.

²⁰⁷ ADBR, 162 J 57, Archives privées de M. Hecker : « Wir sind soweit wohl alle gesund, was momentan die Hauptsache ist. Ob die Grippe überhaupt noch abnimmt diesen Winter ? »

en décroissance. Les cas de décès diminuent ».²⁰⁸ Une semaine plus tard, la situation semblait identique à Colmar. Mais alors que le *Kreisdirektor* ordonna la reprise des cours dans les écoles élémentaires et moyennes de la ville pour le 11 novembre, le préfet de police de Strasbourg communiqua que les écoles élémentaires, moyennes et secondaires devaient encore rester fermées.²⁰⁹ Dans le cercle d'Altkirch, une reprise de la grippe en novembre causa la fermeture des écoles jusqu'en décembre.²¹⁰

La peur de perdre un proche circulait non seulement parmi les civils, mais aussi parmi les poilus. D'après le contrôle postal, alors que la grippe atteignait son pic à la fin de l'année 1918, elle devint le sujet principal des lettres écrites par les soldats : « Écris-moi souvent, car on parle tellement de la grippe et tellement de gens meurent que l'on porte peine quand on ne reçoit pas de lettres », ²¹¹ écrivit un soldat à sa femme. L'infection d'un proche à l'arrière fut à l'origine de beaucoup de crises de nerfs : « c'est en pleurant que je vous écris. Quand donc cette maladie s'arrêtera-t-elle ? Jamais je ne pourrai avoir un moment sans chagrin, te savoir malade, être là sans pouvoir te secourir, je suis abattu comme jamais je n'ai été ». ²¹² Bien qu'il n'existe aucune étude ayant évoqué l'impact qu'avait la grippe sur les soldats Alsaciens-Lorrains, ²¹³ les résultats de Bruno Cabanes concernant les soldats français à la sortie de guerre sont forcément aussi valable pour ces derniers : les nombreux soldats infectés du virus de la grippe et ainsi hospitalisés après le 11 novembre avaient, dans un premier temps, il est vrai, échappé à la mort au front. Pourtant, l'armistice et la joie générale face à la fin des combats ne diminuèrent pas la peur de leurs proches – et d'eux-mêmes – qu'ils puissent finalement succomber à la grippe.

Jean-Jacques Becker souligna, pour la France, que la grande différence entre le nombre des malades et celui des décès, deux à trois pour cent seulement, aurait maintenu le calme des

²⁰⁸ SHAT, 16 N 1465 Contrôle Postal de Nancy, rapport du 12 au 27 octobre 1918.

²⁰⁹ *Mülhauser Tagblatt*, 5 novembre 1918. En même temps, par suite de la diminution des cas de grippe, la fermeture des théâtres, cinématographes et salles de concerts fut levée.

²¹⁰ ADHR, 8 AL 1 / 13686, der Kreisdirektor von Altkirch an den Bezirkspräsidenten, 20 novembre 1918 : « wegen Ausbruchs der Grippe habe ich die Schulen bis zum 1. künftigen Monats geschlossen ».

²¹¹ Cité dans Bruno Cabanes, « Ce que dit le contrôle postal », dans Christophe Prochasson et Anne Rasmussen (éds.), *Vrai et faux dans la Première Guerre mondiale. Mythes, rumeurs et témoignages* (Paris : La Découverte, 2004) 55-75. 66 ; le 25 novembre 1918, l'écrivain Henri Fauconnier écrivit à sa femme Madeleine : « Toujours jamais de lettres ! C'est pas la peine que la guerre soye finie ! Je commence à me demander si tu n'as pas attrapé une grippe bien salée ! » Henri Fauconnier, *Lettres à Madelaine, 1914-1919* (Paris, 1998), 338.

²¹² Cité dans Cabanes, « Ce que dit le contrôle postal », 66.

²¹³ Les chiffres sont toujours difficiles à déterminer. Au début d'octobre 1918, une dépêche venant de Zurich parlait de 420 000 cas de grippe dans l'armée du Reich. SHAT, 7 N 937, compte rendu du 2^e bureau sur l'état sanitaire de l'Allemagne se rapportant à la progression de la grippe entre le 28 octobre 1918 et le 3 novembre 1918.

populations. « Dans la conscience collective, attraper la grippe ne vous condamnait pas par exemple d'être atteint de la peste ». ²¹⁴ Néanmoins, dans le cas de la population alsacienne-lorraine, frappée par l'épidémie, une autre conclusion semble plus convaincante : les difficultés de la vie de tous les jours, le ravitaillement, le deuil et la mort préoccupèrent les populations énormément – beaucoup plus que n'importe quelle autre question. « Sur le front intérieur dominant, surtout en 1918, souffrances physiques et morales. Chacun se demande de quoi demain sera fait ». ²¹⁵

5.7 Conclusion

L'image traditionnelle de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine qui véhicule l'image d'une population indigène forcée au silence par une minorité allemande détestée dominant tous les aspects de la vie quotidienne est trop hémiplegique. Si la guerre et la politique de l'État militaire allemand causèrent sans aucun doute beaucoup de souffrance parmi les Alsaciens-Lorrains, le présent chapitre démontre qu'il est toutefois erroné d'en tirer une conclusion trop générale et trop unilatérale quant à la manière dont les habitants expérimentèrent les derniers mois du conflit. Le quotidien de cette population hétérogène, cohabitant depuis quarante ans, menait à une complexité et à un dynamisme particulier.

Ainsi, l'État militaire allemand était obligé de faire preuve de plus de souplesse qu'on l'a souvent cru, comme le démontrent par exemple les difficultés par rapport à la « germanisation » du *Reichsland*. Certes, l'on ne peut (ni ne veut) nier les nombreuses représailles, tracasseries et arrestations en lien avec l'utilisation de la langue française, mais, surtout en 1918, les autorités allemandes ne semblent pas avoir tant mis l'accent sur la langue elle-même, mais plutôt sur les propos des accusés : utiliser la langue française dans un but provocateur ou antiallemand était interdit (il n'était pas plus autorisé de critiquer le *Reich* et le *Kaiser* en allemand ou en dialecte alsacien ou lorrain). En outre, des Alsaciens-Lorrains et *Altdeutsche* – civils comme fonctionnaires – et même des soldats allemands parlaient français, que ce soit dans un contexte privé ou officiel. Non seulement les citoyens, mais aussi les militaires, semblaient s'être habitués à la réalité bilingue du *Reichsland*. Ainsi faut-il assumer que dans la vie de tous les jours et en ce

²¹⁴ Becker, « La grippe espagnole », 83.

²¹⁵ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 326.

qui concerne la cohabitation des habitants, la langue joua un rôle moins important que normalement suggéré.

Outre cet aspect linguistique, il importe de souligner qu'il est extrêmement compliqué de faire une distinction précise entre un Alsacien ou Lorrain de souche, un Allemand né au *Reichsland* et un Allemand immigré, disons, au XIX^e siècle (et ayant eu assez de temps pour s'intégrer dans la société). Après cinquante ans de réalité commune (voir chapitre 4), les gens s'étaient mélangés. La haine générale des populations s'adressait surtout contre l'autorité administrative et militaire prussienne, et non pas contre « les Allemands ». De plus, les préoccupations principales des habitants – le ravitaillement, la mort et le deuil – surpassaient les différences nationales.

À la sortie de guerre, la course aux vivres constitua un des soucis principaux de la population et la situation alimentaire donna naissance à de nombreuses tensions au sein de la société alsacienne-lorraine même. Mais alors que l'on ne peut pas constater des tensions entre les indigènes et les *Altdeutsche*, la pénurie semble plutôt avoir uni les classes inférieures et moyennes contre la bourgeoisie – que ce soit la bourgeoisie allemande ou alsacienne-lorraine –, qui souffrait beaucoup moins des restrictions. En même temps se fit remarquer une tension entre la population urbaine et rurale. Cependant, une véritable famine pouvait être détournée. Même la haine contre le régime militaire allemand n'empêcha pas certains Alsaciens-Lorrains de reconnaître « qu'ils résistent contre la famine grâce à leur [les Allemands] organisation merveilleuse ».²¹⁶

En revanche, la mort et le deuil ne connurent aucune différence ni de nationalité, ni de classe. En effet, ils semblaient plutôt avoir eu une force conciliante plus générale. Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau et Jay Winter ont démontré persuasivement que le phénomène des « cercles de deuil » avait englobé une grande majorité de la population des sociétés belligérantes. En Alsace-Lorraine, plusieurs autres facteurs s'ajoutèrent à la douleur du deuil. Non seulement, 17 500 soldats alsaciens-lorrains s'étaient engagés du côté français, de nombreux Alsaciens-Lorrains indigènes avaient aussi des liens familiaux ou amicaux avec la

²¹⁶ SHAT, 22 N 2402, Service de Renseignement.R. de Belfort, 15 novembre 1918 : *Le Ravitaillement de l'Alsace-Lorraine*.

France.²¹⁷ Or, la très grande majorité des recrues, au total 380 000, combattaient dans les rangs allemands. De différents « cercles de deuil » s’imbriquaient les uns dans les autres. Dans de nombreux cas, les Alsaciens-Lorrains déplorèrent des pertes des deux côtés, parfois au sein de la même famille :

Ce serait terrible pour moi de vous savoir face à face. Rien qu’à l’idée de te savoir, toi Alsacien, en face de tes cousins, amis, c’est à devenir fou ! ... Et si là-bas, on savait que tu es soldat français, papa en subirait les conséquences qui seraient terribles ... Sais-tu que les Alsaciens dans ton cas, faits prisonniers par les Allemands, sont immédiatement fusillés ?²¹⁸

Face aux difficultés de la vie de tous les jours en temps de guerre, l’affiliation nationale ne joua pas de rôle significatif en ce qui concerne la manière dont les habitants du *Reichsland* vécurent les derniers mois du conflit. Ainsi, un parent indigène ayant perdu un fils engagé dans l’armée allemande, partagea le deuil d’un parent décrété « Allemand » et qui vécut le même coup du sort. Souffrances et deuil partagés menaient plutôt à un rapprochement au sein des communautés.

²¹⁷ Wendel, *Jugenderinnerungen eines Metzgers*, 61 : « Mit Frankreich unterhielt auch, was zurückblieb, commercium et connubium ; so gut wie jede einheimische Familie hatte nahe Verwandte in Nancy, in Bar-le-Duc, in Reims, in Paris ».

²¹⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal Militaire de Belfort, Bulletin de Quinzaine, rapport du 12 au 27 mars 1918. Selon David Stevenson, *Cataclysm : the First World War as Political Tragedy* (Basic Books, 2004), 473, il y avaient encore 47 divisions allemandes stationnées dans l’est lorsque l’offensive débuta dans l’Ouest le 21 mars 1918. Jusqu’en automne, le OHL en retira 25. Au début du mois d’octobre, quelques 500 000 soldats allemands y demeuraient encore, engagés dans la VIII^e armée du Baltikum, la X^e armée en Bélorussie et en Pologne ainsi que le groupe d’armée de Kiev.

CHAPITRE 6

ANTICIPER LA FIN DE LA GUERRE – LA *QUESTION D’ALSACE-LORRAINE* ET L’OPINION PUBLIQUE EN 1917/1918

6.1 Introduction

Suite à la contre-offensive de Foch en août 1918, la guerre bascula en faveur des Alliés. Les combats se rapprochèrent du *Reichsland*, et les habitants (surtout dans la région de Metz) entendirent de plus en plus souvent le grondement du canon. Malgré les efforts de la censure allemande, l’on sentait partout que la fin de la guerre était proche.¹

Après quatre ans de guerre, la victoire française de plus en plus probable allait nécessairement avoir des impacts majeurs sur la région, et il ne fait pas de doute que tous les habitants du *Reichsland*, s’en rendirent compte. Face aux changements qui s’annonçaient, l’historiographie se contente d’assumer une joie générale parmi les indigènes, contre une dépression parmi les immigrés allemands. Cette vision suggère que les différentes positions officielles (allemandes et françaises) concernant la *question d’Alsace-Lorraine* se reflétaient dans l’opinion publique des habitants du *Reichsland* – et ceci dépendant leur affiliation nationale : les indigènes partageaient, depuis toujours, la position française du retour des provinces à la France d’avant 1870, donc l’incorporation administrative et politique de la Terre d’Empire impériale dans l’entité étatique de la République. En revanche, les immigrés allemands soutenaient d’abord l’intégration des régions dans un État allemand, plus tard la neutralité. De prime abord, cette vision semble trop simpliste.

Ce chapitre analysera par conséquent à quel niveau le débat autour de la *question d’Alsace-Lorraine* ainsi que la propagande allemande et française reflétèrent les expériences de la population alsacienne-lorraine. S’il est certain que la perspective d’une fin de la guerre et de l’État militaire soulagea la population, il faut toutefois remettre en question la vision généralement propagée d’une population strictement séparée selon les lignes nationales et qui s’inscrivait dans le discours politique sur la *question d’Alsace-Lorraine*.

¹ Claire Lebaillly-Birsinger, « Eugène Birsinger – Paysan sundgauvien, chroniqueur de la guerre », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 89-101.

En effet, les témoignages civils démontrent une autre réalité : contrairement à ce que la propagande française des années 1920 ne cessa de répéter, ce n'était pas l'avenir politique des provinces – soit le changement d'affiliation nationale et ainsi la réparation des crimes de 1871 – qui préoccupait principalement et uniformément les Alsaciens-Lorrains, au contraire. Dans le contexte du quotidien difficile en 1918, discuté dans le chapitre précédent, la population civile espérait plutôt une paix rapide et un retour à la vie normale, nonobstant la *question d'Alsace-Lorraine*. En effet, indigènes comme *Altdeutsche* pensaient à l'avenir des provinces plutôt d'une manière personnelle. Même dans les milieux très germanisés, la propagande neutraliste de la fin 1918 ne trouva que peu d'échos. À part les questions liées au ravitaillement, c'étaient l'avenir individuel (ou de la famille) ainsi que la situation économique qui étaient au premier rang – , et ceci aussi bien parmi les indigènes que parmi les immigrés allemands.

L'ambiance n'a jamais été véritablement uniforme selon l'affiliation nationale. Selon Philippe Husser, « dans les villes, la joie prédomine à la perspective de devenir français. Mais, on entend aussi formuler toutes sortes de réserves, surtout à la campagne. La raison n'est pas prête à s'emballer sans réfléchir pour suivre les élans du cœur ». ² Et si, en novembre, de nombreux Alsaciens-Lorrains, citadins pour la plupart, s'apprêtaient à accueillir dignement les troupes françaises, de plus en plus de préoccupations vis-à-vis de la politique que les Français allaient adopter se firent entendre.

Nous disposons aujourd'hui de plusieurs témoignages qui reflètent la *question d'Alsace-Lorraine*. Évidemment, il s'agit avant tout de publications (journaux ou mémoires privés) francophiles, publiées dans la plupart des cas après la victoire française et qui se moquent de la propagande allemande promouvant l'autonomie. ³ La vision propagée dans ces textes s'est maintenue jusqu'à nos jours : toute tentative allemande de faire de l'Alsace-Lorraine un état autonome ou neutre n'aurait pas été prise au sérieux par la population. À première vue, les archives françaises montrent une séparation claire de la société selon les lignes nationales. Selon les commentaires dans les rapports du contrôle postal de la région de Belfort, par exemple, la population indigène entière aurait attendu impatiemment la *libération* et le retour à la France – alors que « les Allemands » auraient toujours espéré une solution « allemande », qui aurait

² Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 147, (2 novembre 1918).

³ Lebailly-Birsinger, « Eugène Birsinger – Paysan sundgauvien », 91.

impliqué soit l'incorporation des régions dans un état du *Reich*, soit la neutralité. Ces derniers se trouveraient de plus en plus dans un état déprimé : « L'état d'esprit des Vieux-Allemands », nota un rapport français, « est tout particulièrement à l'abattement. En grande partie les Lorrains d'origine pensent que le retour de la souveraineté française est pour bientôt ». ⁴ Le journal de Jeanne Haas montre également parfaitement ces divergences. Le 5 septembre 1918, elle nota : « il pleut et le temps est sombre, presque aussi sombre que les visages des immigrés qui s'allongent à mesure que les nôtres se détendent et s'efforcent de cacher la joie infinie dont les coeurs débordent depuis quelques semaines ». ⁵

Comme les journaux et mémoires francophiles, les lettres venant du *Reichsland* et allant en France ne contenaient pas de propos germanophiles, ce qui est peu étonnant. En plus, leur nombre est marginal et ne suffit pas à donner une image générale de l'opinion publique en Alsace-Lorraine. En revanche, de nombreuses autres sources, rapports officiels et témoignages privés, venant du *Reichsland*, nous permettent de nuancer cette vision traditionnelle de l'opinion publique séparée selon les lignes nationales.

En octobre 1918, Rudolf Schwander, l'ancien maire de Strasbourg et désormais *Statthalter* d'Alsace, constata que les opinions exprimées par la population étaient très partagées : « certains sont convaincus de la victoire allemande, d'autres le sont par la victoire française ». ⁶ Le même mois, Auguste Zundel, Alsacien francophile convaincu, se prépara à la fête « alors que d'autres font preuve, au moins depuis l'été 1918, d'un certain scepticisme face à une victoire française et ainsi une réintégration de l'Alsace-Lorraine en France ». ⁷ Certes, l'on doit supposer que vers la fin du conflit, la majorité des *Altdeutsche* soutenaient les propos de Berlin concernant l'autonomie ou la neutralité (voir chapitre 3). Mais, comme le suggéra Zundel, même certains indigènes, surtout en milieu urbain, étaient favorables à cette possibilité. Deux semaines avant la signature de l'armistice, il nota : « certes, cette solution sourit particulièrement aux immigrés. Mais des Alsaciens même s'y laisseraient prendre, les avantages financiers de cette solution étant

⁴ Cité dans Thibault Charmetant, « Expulsions et rapatriements d'Allemands de la Lorraine 'désannexée' 1918-1921 », mémoire de maîtrise (Metz, 1996), 8.

⁵ Jeanne Haas, *Journal de guerre d'une paysanne lorraine*, manuscrit (Académie nationale de Metz, N/O), cité dans Pierre Brasme, « Metz de 1914 à 1918 – de la dictature à la délivrance », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 135-150. 145.

⁶ Erich Matthias et Rudolf Morsey, *Die Regierung des Prinzen Max von Baden. Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien* (Düsseldorf : Droste, 1962), 213.

⁷ Zundel, *Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse*, 190.

assez engageants, surtout à Strasbourg ».⁸ À la fin du mois d'octobre, les autorités soulignèrent de nouveau que l'ambiance en Alsace-Lorraine n'était pas uniforme. Les rapports distinguaient souvent entre des « éléments bien intentionnés » (*wohlgesinnt*) et des « éléments francophiles » (*franzosenfreundlich*), sans toutefois généraliser entre *Allemands* et *Alsaciens-Lorrains*. En effet, l'opinion publique au *Reichsland* était diversifiée.

Quant à l'ambiance au pays, il faut répéter que les éléments bien intentionnés sont désespérés. (...) Que les éléments francophiles souhaitent la réintégration à la France est évident. D'autres, en revanche, parlent d'une Alsace-Lorraine neutre, soit avec ou sans affiliation à la France ou à l'Allemagne. D'autres encore parlent d'une division délibérée des territoires selon la frontière linguistique et nationale.⁹

6.2 L'Alsace libérée et l'avenir de l'Alsace-Lorraine

Contrairement à ce que les journaux français diffusèrent à l'intérieur du pays, les rapports du contrôle postal français démontrent que dans leurs lettres, même les Alsaciens des territoires libérés en 1914 ne reflétèrent pas souvent la *question d'Alsace-Lorraine*. En effet, à l'exception de rares commentaires sur l'avenir politique des provinces, les gens se préoccupaient peu du sujet. Mais lorsqu'ils en discutaient, leur point de vue ne correspondait pas nécessairement à la vision officielle. Au contraire : au lieu d'espérer que l'Alsace-Lorraine entière serait bientôt libérée par les Français et intégrée dans la République (comme eux ils l'étaient déjà), les Alsaciens français exprimaient assez régulièrement leur mécontentement vis-à-vis leur situation et vis-à-vis de la France.

En septembre 1917, le rapport du contrôle postal militaire de Belfort souligna qu'il existait, parmi les évacués, des Alsaciens de sentiments nettement hostiles à la France. En fait, un assez grand nombre aurait estimé être traité de manière injuste en France. Ainsi, un habitant de Thann se plaignit en septembre 1917 que « les Boches ne savaient pas comment nous traiter, mais vous

⁸ Zundel, *Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse*, 190.

⁹ HStAS, M 30/1 Bü 49, Feldpolizei bei der Heeresgruppe Herzog Albrecht, Polizeistelle St. Avold, 18 octobre 1918 : « Was die sonstige Stimmung im Lande anbelangt, so kann nur nochmals wiederholt werden, dass die wohlgesinnten Elemente geradezu verzweifelt sind. (...) Dass die franzosenfreundlich Gesinnten einen Wiederanschluss an Frankreich wünschen, liegt auf der Hand. Andere sprechen wiederum von einem neutralen Elsass-Lothringen, sei es mit oder ohne Anlehnung an Frankreich oder Deutschland. Wieder andere endlich wollen etwas von einer beabsichtigten Teilung der Gebiete gemäß der Sprachen- und Nationalitätengrenze wissen ».

[les Français] le savez encore moins bien ». ¹⁰ Par conséquent, des commentaires inquiets du devenir de l'Alsace-Lorraine sous le régime français sont nombreux :

Je crois qu'en Alsace on n'est pas trop à plaindre, en ce moment ; les Boches paraissent vouloir ménager les Alsaciens, sachant qu'en France on nous traque et qu'on nous fait toutes sortes d'injustices. C'est la bonne politique et nous sommes trop idiots pour voir cela. Aussi, je crois qu'après la guerre il y aura chez les Alsaciens une juste résignation contre les procédés employés par la bureaucratie française, et cela peut être grave de conséquences. ¹¹

En octobre 1917, le rapport affirma qu'« une certaine angoisse semble se manifester chez nombre d'esprits, sur le futur de l'Alsace. Une irritation indéniable se montre contre 'les cochons de traitres' et contre 'les gouvernements de faiblesse' ». ¹² Certes, l'opinion publique était divisée. Alors que le rapport notait que « le pessimisme qui se marque en Alsace française » était « typique et encore plus inquiétant », il souligna néanmoins que les correspondances venant de ces territoires étaient soit très réservées, soit qu'elles affichaient un patriotisme très vif envers la France. Georg Zink, né à Hagenbach en territoire libéré, se souvint avoir été d'avis que « (t)out va bien, les Français sont sympas ». ¹³ En revanche, son frère Oscar « s'exprime négativement ». Les autorités qui se rendirent compte des différences dans l'opinion publique étaient préoccupées par le ton désolant et critique qu'adoptaient certains. Ce sont surtout deux phrases clés que les rapports soulignèrent de façon régulière : « on ne sait plus ce qu'on va devenir... », et « notre avenir est effroyable ».

Face aux événements en Russie et en Italie, les habitants des communes proches du front exprimaient leur angoisse et se préparaient, en décembre, à évacuer leur pays. « On ne saurait trop attirer l'attention sur l'état d'esprit des Alsaciens du pays reconquis », avertit le rapport du contrôle postal de Belfort, « jamais il ne s'était montré aussi angoissé, aussi pessimiste, on peut même dire quelquefois aussi pathétique ». ¹⁴ Parallèlement, les commentaires négatifs concernant le traitement des Alsaciens ou Lorrains évacués (ou déportés) par les Français de l'Intérieur se multiplièrent. Beaucoup dénonçaient avec amertume l'attitude indifférente ou même hostile de la

¹⁰ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 septembre 1917.

¹¹ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 12 au 27 octobre 1917.

¹² SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 octobre 1917.

¹³ Zink, *Une enfance à Hagenbach*, 20.

¹⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 novembre au 12 décembre 1917.

population à leur égard. Une mère surprise de l'accueil peu chaleureux fait à son fils en France écrivit : « je me demande pourquoi les gens là-bas vous jettent des pierres. Il y a une police là-bas, et il ne devrait pas être permis de traiter de 'Prussiens' des Alsaciens évacués – à moins que tu ne te conduises mal ». ¹⁵ En effet, si seules les exactions commises par les troupes allemandes ont marqué la mémoire nationale française, les Français aussi arrêtaient et emmenèrent plusieurs centaines de civils, y compris des femmes, des enfants et des vieillards –, et ceci aussitôt qu'ils aient franchi la frontière, mais aussi durant leur repli. ¹⁶ Souvent, ce fut seulement après l'armistice que ces otages – victimes de la méfiance française envers les Alsaciens – purent rentrer. À la torture morale des familles inquiètes du sort d'un proche, s'ajoutaient les difficultés matérielles en l'absence du père et de soutien familial. « Non seulement nous autres, en captivité, nous avons souffert », écrivit un Lorrain, « mais aussi les nôtres restés à la maison, qui, durant des mois, n'eurent aucune connaissance de notre sort ». ¹⁷

S'il est vrai que dans certains mémoires des Alsaciens-Lorrains firent référence à ces événements, ils furent, en fait, des exceptions. En effet, suite à l'armistice, le sujet était rarement évoqué – même en famille ; il en est toujours ainsi même un siècle après. ¹⁸ Malheureusement, à part quelques exceptions mentionnées ci-dessus, cet aspect de l'histoire reste peu étudié. Selon Jean-Claude Farcy, les internements de quelque 8 000 Alsaciens auraient laissé des traces dans l'opinion publique de cette province, donnant des arguments au mouvement autonomiste qui se développa entre les deux guerres. ¹⁹

Oubliés de l'histoire, ces anciens internes apparaissent comme la mauvaise conscience du « pays des Droits de l'homme », qui aurait bien aimé laisser à l'Allemagne l'apanage des camps de concentration. Lors des cérémonies officielles en Alsace et en

¹⁵ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 novembre au 12 décembre 1917.

¹⁶ Camille Marie, « Prisonniers de libérateurs – le drame des otages lorrains en août 1914 », dans *Cahiers Lorrains*, 4 (1998), 407-434 ; François Laurent, « 1914-1918 : des Alsaciens Lorrains otages en France. Souvenirs d'un Lorrain interné en France et en Suisse pendant la guerre (Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1998) ; Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920* (Paris : Anthropos, 1995) ; Jean-Noël Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère (1914-1919) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 109/4 (2002), 163-175.

¹⁷ Cité dans Marie, « Prisonniers de libérateurs », 427. Si la plupart rentrèrent dans leurs foyers en juillet 1918, beaucoup restèrent en France jusqu'en 1919. D'autres, en revanche, bénéficièrent d'une libération anticipée, ce qui explique, selon l'auteur, que plusieurs publications sur les otages alsaciens-lorrains dans les camps français aient pu paraître avant la fin de la guerre. Voir par exemple Kannengiesser, *Leidensfahrten verschleppter Elsass-Lothringer von ihnen selbst erzählt* (1916), op. cit. ; Michael Litschgy, *Die elsass-lothringischen Kriegsgeiseln* (Strasbourg, 1918) ; Alphonse Leveque, *Erinnerungen aus einer Kriegsgefangenschaft* (Guebwiller, 1918).

¹⁸ Marie, « Prisonniers de libérateurs », 434.

¹⁹ Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale*, op. cit.

Moselle seules sont commémorées les souffrances des anciens proscrits enfermés par les Allemands dans la sinistre forteresse d'Ehrenbreitstein.²⁰

En dehors de la variété des commentaires indiquant l'état d'esprit en Alsace libérée, il faut souligner un autre grand avantage des rapports du contrôle postal : analysé et structuré de façon méticuleuse, chaque rapport contient une annexe statistique concernant les couches sociales des auteurs de lettres (intellectuels, agriculteurs, commerçants, bourgeois, ouvriers et militaires), témoignant ainsi de la différence de l'opinion publique, selon les classes sociales, vis-à-vis des questions concernant la politique intérieure, la situation militaire et la question de paix. En 1917/1918, ces statistiques révèlent d'un côté une large indifférence de toutes les couches sociales à propos de ces trois aspects. En revanche, d'un autre côté, elles montrent l'existence d'une division de plus en plus frappante entre la classe bourgeoise et la classe populaire. En mars, le rapport constata :

Dans les milieux paysans ou ouvriers, on recommence à être fortement déprimé (bombardements, annonces d'évacuation) ! Ces mêmes lettres, tout en gémissant, ne contiennent que très rarement d'attaques contre les Allemands : c'est à la guerre qu'on s'en prend : 'Maudite guerre, et maudits ceux qui la font ! Au contraire, les milieux bourgeois se montrent solides, beaucoup plus solides que les mêmes milieux en France.²¹

En effet, les rapports notèrent plusieurs fois qu'il y aurait lieu de distinguer entre les milieux bourgeois et les milieux populaires, en ce qui concerne l'opinion publique à propos de l'avenir de l'Alsace-Lorraine. Si « les lettres (des premiers) sont d'un ton remarquablement viril et confiant, l'opinion des classes populaires est toujours assez geignarde ». ²² Ainsi il n'est pas étonnant que les commentaires des contrôleurs cherchent toujours à mettre en avant la fidélité et l'optimisme de la bourgeoisie qui, toujours optimiste, « écri(t) à la famille en France que tout sera bientôt fini et que l'Alsace retournera à la France », alors qu'ils se contentaient de mentionner, brièvement, que les classes populaires « semblent quelque peu vacillantes, et l'annonce de nombreuses évacuations en Alsace, n'est pas de nature à les conforter ». ²³

²⁰ Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère », 173.

²¹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 février au 12 mars 1918.

²² *Ibid.*, rapport du 12 au 27 mars 1918.

²³ *Ibid.*

Cependant, et malgré leurs efforts pour mettre en avant la fidélité et l'optimisme de la bourgeoisie, les contrôleurs durent admettre, en avril 1918, que « le nombre et l'intensité des plaintes ont considérablement augmenté ».²⁴

Au début de l'été, un autre point préoccupait les contrôleurs : les commentaires des soldats alsaciens-lorrains internés en France sur l'accord de Berne²⁵ avaient brusquement changé. « La grosse majorité, après avoir tant hésité et manifesté de si fortes répugnances à l'idée de rentrer en Allemagne, opte pour le rapatriement dans le pays ennemi. Beaucoup se déclarent 'ulcérés contre la France' qui les a 'traités en vils prisonniers' ».²⁶ En effet, dans les semaines suivantes, beaucoup partirent « tout heureux de ne plus être surveillés ni tracassés ! » ; « Souffrir en Allemagne pour la douce liberté » leur importait peu, ils acceptaient volontiers qu'« il n'y a[it] point de roses sans épines ».²⁷ Réfugié au dépôt Saint-Rémy, Joseph Hebinger refusa la carte tricolore qui lui fut délivrée par la Commission des Alsaciens-Lorrains, craignant que le gouvernement allemand en soit informé.²⁸ En effet, le colonel Pagan, délégué, de la Légation Suisse rapporta, après une visite du dépôt de Blanzky le 22 juin 1918, l'existence d'une « grande anxiété parmi les ex-légionnaires causée par l'accord de Berne. Ceux demandant à retourner en Allemagne auront-ils à subir quelque peine pour s'être engagés dans la Légion ? »²⁹ Malgré cela, une liste émise par le gouvernement allemand, datant du 15 juillet 1918 listait 65 Alsaciens-Lorrains demandant à rentrer en Allemagne contre 66 demandant à rester en France et 16 demandant à rentrer en Alsace reconquise.³⁰ C'est par l'intermédiaire de la légation suisse que l'*Auswärtige Amt* envoya au gouvernement français les demandes de retour au *Reichsland* de citoyens ou prisonniers alsaciens-lorrains, sujets allemands, de la France ou de l'Alsace française. Le cas de R. Beck sert d'exemple : né dans le cercle de Gebweiler, ce dernier fut arrêté par les Français le 22 août 1914 et transporté, en tant que prisonnier civil, à la prison de Belfort.

²⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 avril 1918.

²⁵ Le traité de Berne d'avril 1918 entre la France et l'Allemagne permettait des échanges réguliers de prisonniers de guerre, obéissant à des règles établies mutuellement. Ce traité, entré en vigueur le 15 mai 1918, introduisit, outre le cas du rapatriement des inaptes, celui de valides internés de longue date.

²⁶ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 12 au 27 juin 1918.

²⁷ *Ibid.*, rapport du 12 juin au 27 juillet 1918.

²⁸ AN, AJ³⁰ 321, Préfet des Bouches du Rhône au Ministre de l'Intérieur, 13 avril 1918.

²⁹ AN, F⁷ 12941.

³⁰ AN, F⁷ 12941, Alsaciens-Lorrains réclamés par le Gouvernement allemand (liste des 178). Sur cette liste figurent aussi 31 Alsaciens-Lorrains déjà rapatriés, décédés ou qui n'ont pas pu être retrouvés.

C'est pour des raisons familiales qu'il demanda, en août 1918, son extradition au *Reichsland* où habitaient sa femme et sa belle-famille alsacienne.³¹

Dès l'été, une victoire des armées alliées était envisageable. Claude Rouchès avait démontré qu'« à partir de juin, les Parisiens se mettent à y croire ». ³² Mais si, en juillet 1918, les autorités constatèrent un véritable enthousiasme à l'intérieur de la France, surtout à Paris, cet enthousiasme fut beaucoup plus limité en Alsace reconquise, où les gens « ont assisté avec plus de calme à la grande bataille qui s'est déroulée autour de Reims. Chez tous, la confiance était affirmée, mais on ne saisit guère chez eux [les Alsaciens], ces notes d'enthousiasme qui se sont multipliées dans les courriers en provenance de l'intérieur ». ³³ C'est seulement vers la fin du mois d'août que l'« enthousiasme de la Victoire » semble également avoir atteint les classes populaires, jusqu'ici assez réservées. Mais la confiance populaire n'était pas stable ; le rapport de septembre relativisait cette remarque positive :

Malgré l'enthousiasme provoqué par les victoires alliées, les lettres d'Alsace française trahissent une grande angoisse. C'est que les Alsaciens s'attendent tous à un 'grand choc' dans leur petit pays et qu'ils appréhendent la destruction de leurs foyers. Cette crainte est devenue chez beaucoup une véritable terreur, et leurs lettres manifestent une nervosité excessive.³⁴

Les lettres continuèrent à démontrer l'existence d'une certaine angoisse parmi la population, les bombardements et les évacuations du mois d'octobre ne laissant plus de doute sur l'imminence d'une offensive « qui n'a sans doute été que reculée ». ³⁵ Le même rapport souligna notamment de « vives inquiétudes dans les milieux paysans, à la suite de la visite du maréchal Foch en Alsace ». Georges Zink nota que c'était seulement l'arrivée des Américains qui fit comprendre lentement aux gens du village de Hagenbach dans le Sundgau que la défaite de l'Allemagne était imminente. En revanche, les mois précédents, une victoire des États centraux paraissait encore possible à beaucoup, « même au coiffeur du village, connu pour sa francophilie ». ³⁶

³¹ ADBR, 22 AL 38. Dans ce carton se trouvent de nombreux cas traités par le *Auswärtiges Amt*.

³² Rouchès, « A partir de juin, les parisiens se mettent à y croire », op. cit.

³³ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 juillet 1918.

³⁴ *Ibid.*, rapport du 12 au 27 septembre 1918.

³⁵ *Ibid.*, rapport du 27 septembre au 12 octobre 1918.

³⁶ Zink, *Une enfance à Hagenbach*, 36. Cette citation indique que la francophilie ne peut pas être prise pour acquise dans ces communaux 'libérées' par l'armée française en 1914. Zink ajoute bievement : « à cette époque,

En effet, ce n'est qu'à la fin de la guerre, au début du mois de novembre 1918, que le rapport de la quinzaine nota : « tous les milieux d'Alsace française marquent, pour la première fois depuis le début de la guerre, un 'enthousiasme sans mesure.' C'est que tous les Alsaciens sont désormais certains du retour de toute l'Alsace à la France, et de la prompte paix victorieuse ». ³⁷

6.3 Ce qu'on pense au *Reichsland*

Au *Reichsland*, la censure rendit difficile, pendant longtemps, toute conversation publique sur la *question d'Alsace-Lorraine*. En revanche, l'on trouve parfois des commentaires très révélateurs dans des journaux privés, mémoires de guerre et même dans des lettres. Comme en Alsace française, on constate tout au long de la guerre une assez grande indifférence à l'égard de la politique, que ce soit la politique de guerre en général ou la politique alsacienne-lorraine en particulier. Le souci essentiel de la masse populaire, nous l'avons vu plus haut, ne fut pas l'avenir des provinces, mais plutôt un souci étroitement lié au quotidien. ³⁸ Bien qu'il ait souvent commenté, dans son journal privé, le débat politique sur la *question d'Alsace-Lorraine*, Philippe Husser nota en octobre 1918 : « que nous soyons neutres, ou autonomes, ou français, tout ce que nous demandons, c'est la paix. Le calme ! Quelque chose à manger ! Voilà ce que nous souhaitons tous. Ne pas être évacués, à la dernière minute ». ³⁹

6.3.1 Presse et censure de presse

Comme presque partout au *Reich*, le paragraphe § 5 de la loi prussienne de l'état de siège de 1851 supprima la liberté de la presse au *Reichsland* dès le premier jour de la guerre. ⁴⁰ Le contrôle des médias était dès lors cédé aux différents organes militaires de censure, ce qui donna lieu à des obligations légales parfois contradictoires, et appliquées de façon inégale suivant les

nous savions tous que la fin de la guerre était très proche ». Au total, il ne dédie pas plus d'un paragraphe de sept lignes (!) à l'armistice. Un jour, lorsqu'il rentra à la maison, « les cloches sonnèrent plus long et fort que normalement (...) C'était le 11 novembre 1918, c'était l'Armistice ». (p. 40)

³⁷ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 octobre au 12 novembre 1918.

³⁸ Baechler, *Le grand tournant*, 11.

³⁹ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 146, (27 octobre 1918).

⁴⁰ Wilhelm Deist, « Zensur und Propaganda in Deutschland während des Ersten Weltkrieges », dans Idem., *Militär, Staat und Gesellschaft – Studien zur preussisch-deutschen Militärgeschichte* (Munich : Oldenbourg, 1991), 153-164.

régions. Par conséquent, le ministère de guerre agrandit et améliora la *Oberzensurstelle*, fondé en 1915 et en charge d'établir les règles journalistiques pour le *Reich*, afin de réaliser un maniement uniforme de la censure. Finalement, cette tâche se révéla impossible à effectuer, ce qui n'empêcha pas, en mars 1917, la *Oberzensurstelle* de publier une nouvelle édition du *Zensurbuch*, regroupant en ordre alphabétique les règlements les plus importants.⁴¹

Au *Reichsland*, les journaux faisaient l'objet d'une censure militaire sévère ; la presse étrangère (sauf celle des pays neutres)⁴² était strictement interdite. Des nouvelles pertinentes pour la guerre telles que les mouvements de troupes ou les statistiques de pertes au front étaient interdites. Et il était également interdit d'évoquer d'autres sujets politiques tels que la hausse des prix ou encore la *question d'Alsace-Lorraine*.⁴³ En revanche, l'accent était toujours mis sur les victoires allemandes. Mais encore une fois, il serait trompeur de s'imaginer, pour toute la durée de la guerre, que la censure fut uniforme et écrasante de toute sorte de critiques. Bien que le rapport de presse alsacienne-lorraine du mois de mars 1918 ait constaté le comportement généralement positif des journaux du *Reichsland*, il souligna toutefois que la *Freie Presse* continuait à créer une mauvaise ambiance parmi la population et que le *Elsässer* promouvait l'autonomie.⁴⁴ Néanmoins, ces deux journaux ne furent pas interdits.

Alors qu'il continuait d'être interdit pour la presse locale⁴⁵ de discuter publiquement du sort des provinces, il en était autrement pour les journaux étrangers (ou même des feuilles allemandes) qui pouvaient être importés. Certes, dans la plupart des cas les commentaires opposés à la ligne gouvernementale furent censurés. Mais à cause de la décentralisation de la censure et à l'hétérogénéité de l'application des réglementations, de tels commentaires réussissaient tout de même à pénétrer dans le *Reichsland*. De toute façon, le *Zensurverbot* du 11 avril 1915 concernant le débat sur l'avenir de l'Alsace-Lorraine était moins strict (« *durchweg*

⁴¹ *Zensurbuch für die deutsche Presse*, herausgegeben von der Oberzensurstelle des Kriegspresseamts im März 1917 (Berlin : Reichsdruckerei, 1917) ; Kurt Koszyk, « Entwicklung der Kommunikationskontrolle zwischen 1914 und 1918 », dans Heinz-Dietrich Fischer (éd.), *Pressekonzentration und Zensurpraxis im Ersten Weltkrieg. Texte und Quellen* (Berlin : Volker Spiess 1973), 153-170. 163.

⁴² ABDR, 22 AL 49, liste de journaux de pays neutres pouvant être importés au *Reichsland*.

⁴³ « Erörterungen über die künftige staatsrechtliche Gestalt Elsaß-Lothringens, wie überhaupt über die Frage, ob sich eine Änderung der elsäß-lothringischen Verfassung empfiehlt oder nicht, sind aus Gründen des inneren Friedens verboten ». *Zensurbuch für die deutsche Presse*, 22. Selon François Roth, en Lorraine, où la *Gazette de Lorraine*, organe officiel, remplaça les journaux d'opposition de langue française, la censure était plus rigoureuse que dans le *Reich* et même qu'en Alsace.

⁴⁴ HStAS, M 30/1 Bü 319, Kaiserliches Gouvernement Straßburg, 10 mars 1918.

⁴⁵ Pour un survol de la presse alsacienne-lorraine, voir Fischer, *Pressekonzentration*, 95.

mit Nachsicht gehandhabt ») vis-à-vis des journaux venant de l'*Altreich*, où cette question pouvait être évoquée.⁴⁶

Cette inégalité causa d'énormes irritations au *Reichsland*. Le contrôle postal souligna un mécontentement vis-à-vis du militaire auquel on reprochait de manipuler le débat dans le sens d'un attachement des provinces à la Prusse. Dans une lettre adressée à un député bavarois, un citoyen alsacien se plaignit en février 1918 : « la censure utilise sa puissance militaire pour seulement laisser paraître des articles en faveur de la Prusse et afin d'influencer l'opinion de manière unilatérale ».⁴⁷ Le *Reichskanzler* réagit immédiatement et demanda un rapport de la part de la *Heeresgruppe Herzog-Albrecht*. Selon cette dernière, le *Zensurverbot* était général, à part pour les livres déjà permis par d'autres commandements – comme par exemple les brochures de Wilhelm Kapp et Dietrich Schäfer qui prônaient la solution prussienne. Le 30 juillet 1918, le Statthalter von Dallwitz suggéra au *Reichskanzler* d'adapter la censure en Terre d'Empire. S'exprimant en faveur d'un maintien du *Zensurverbot*, il souligna quand même la nécessité d'autoriser l'expression de certaines voix en faveur de l'autonomie. Dans la même veine, il conseilla de lever la censure à propos du débat au *Landtag* afin d'éviter que les députés muselés s'expriment ensuite d'autant plus fort au *Reichstag*, ce qui aurait un impact négatif sur l'opinion publique tant au *Reich* qu'au *Reichsland*.⁴⁸ Une rencontre entre les représentants de la presse et de l'armée avait pour but « de donner, quant à la *question d'Alsace-Lorraine*, au moins un esprit d'uniformité par rapport à l'application de la censure ». Les opinions différentes exprimées lors de cette rencontre démontrent clairement le problème. Alors que les uns envisageaient d'accorder plus de liberté à la presse, les autres, les militaires notamment, voulaient être plus stricts. « Nous sommes dans la cinquième année de guerre. Les privations pèsent extrêmement. Nous avons besoin de la coopération de la presse »⁴⁹, souligna le Hauptmann Fischbach.

En septembre 1918, le chancelier Georg von Hertling, en se référant au ministre de la guerre et au secrétaire d'État du *Auswärtiges Amt*, exprima ses doutes quant à la discussion de la

⁴⁶ ABDR, 22 AL 70, der kaiserliche Statthalter an den Reichskanzler, Strasbourg, 13 juillet 1918.

⁴⁷ ABDR, 22 AL 70, der Reichskanzler an den Statthalter, Berlin, 13 février 1918 : « die Zensur benutzt ihre militärische Macht, um nur Artikel zu Gunsten Preußens erscheinen zu lassen und so die Stimmung einseitig zu beeinflussen ».

⁴⁸ ADBR, 22 AL 70, Schreiben des Statthalters an den Reichskanzler, 30 juillet 1918.

⁴⁹ HStAS, M 30/1 Bü 308, Pressebesprechung der Heeresgruppe Herzog Albrecht, 10 août 1918 : « die Handhabung der Zensur, die wir äußerlich nicht vereinheitlichen können, mit einheitlichem Geiste [zu] erfüllen (...) auch hinsichtlich der Frage nach der staatsrechtlichen Zukunft des Reichslandes ».

question de l'Alsace-Lorraine dans la presse. À peine deux semaines plus tard, face à l'évolution de la situation militaire, la *Oberzensurstelle* déclara que s'il serait « idéal » que la presse ne discute pas en détail de cette question (comme d'ailleurs de celle des Baltiques ou de la Pologne) – il était néanmoins « souhaitable » que, le cas échéant, elle le fasse dans le sens du gouvernement allemand, qui mettait alors en avant le droit d'autodétermination du peuple alsacien-lorrain :

Si vous ne pouvez pas concilier cela [de ne pas aborder la question] avec votre conscience, j'aimerais vous inviter à bien regarder ce que Wilson a écrit en détail. Ainsi, un journal local avait écrit ce matin qu'une des ses conditions étaient la cession d'Alsace-Lorraine. Or, ceci ne se trouve pas dans les 14 points. Vous détériorez notre position si vous ne suivez même pas les points, mais allez au-delà.⁵⁰

Ayant levé la *Vorlagepflicht* pour les articles traitant de la situation de l'Alsace-Lorraine à la fin du mois d'octobre, le mois suivant, la *Oberzensurstelle* rappela de nouveau à la presse que le gouvernement interdisait aux journaux de préconiser la cession de parties singulières du *Reich*.⁵¹ Le 5 novembre 1918 seulement, la *Heeresgruppe Herzog-Albrecht* accepta de lever la *Vorzensur* pour le *Reichsland*.⁵² Dix jours auparavant, l'éditeur de la *Lothringer Bürger-Zeitung*, Gustav Hollinger, avait porté plainte, car son article « Was wird aus Elsass-Lothringen ? » (*Que sera l'Alsace-Lorraine ?*) avait été saisi par la censure. Dans sa réponse à la Kommandantur, Hollinger s'était exprimé ainsi :

Suite au débat hier sur la résolution des députés alsaciens au Reichstag, soumis par Ricklin, et après que le Reichstag fut informé que l'Alsace-Lorraine prendra en main

⁵⁰ ABDR, 22 AL 65, Oberzensurstelle : Pressebesprechung vom Januar bis 1. November 1918 : « Sollten Sie aber das nicht mit ihrem Gewissen vereinbaren können, so möchte ich den Herren dringend ans Herz legen, sich genau anzusehen, was denn Wilson im Einzelnen geschrieben hat. So hat eine hiesige Zeitung heute früh gesagt, zu diesen Bedingungen gehörte auch die Abtretung von Elsass-Lothringen. Das steht gar nicht in den 14 Punkten. Sie verschlechtern natürlich unsere Position, wenn Sie sich nicht einmal an die Punkte halten, sondern noch darüber hinausgehen ». Au début du mois de novembre, la *Oberzensurstelle* souligna : « In der Woche vom 7. bis 15. November werden in Frankreich Kundgebungen für den Anschluss von Elsass-Lothringen an Frankreich stattfinden. Es ist wünschenswert, dass die ganze deutsche Presse diese Frage schon vorher in deutschem Sinne bespricht. Die Presse darf sich nicht auf den Standpunkt der Neutralisierung Elsass-Lothringens stellen, sondern entsprechend der Stellungnahme Frankreichs auf den Standpunkt, dass Elsass-Lothringen wirtschaftlich, politisch und historisch zu Deutschland gehört. (...) Da die Wahlen in den USA am 5. des Monats Wilsons Stellung in die eine oder andere Richtung beeinträchtigen könnten, bitten wir, Artikel zum Thema Elsass-Lothringen vorzubereiten, diese aber erst ab dem 6. November zu bringen ».

⁵¹ ABDR, 22 AL 65, Oberzensurstelle : Pressebesprechung Januar bis 1. November 1918.

⁵² ABDR, 22 AL 49.

son propre sort, l'interdiction de la censure d'écrire sur l'avenir du pays est obsolète. Mon article, 'que sera l'Alsace-Lorraine' apparaîtra aujourd'hui !⁵³

Les journaux reflétaient les positions des divers partis politiques.⁵⁴ Les feuilles libérales (sauf la *Strassburger Neue Zeitung* qui se montra favorable aux propos de Hauss⁵⁵) laissaient transparaître leurs sympathies pour une solution allemande de la *question d'Alsace-Lorraine*. Une fois cette option dépassée, ils se prononcèrent en faveur de l'application du principe wilsonien d'autodétermination et de l'autonomie. Ainsi, la *Metzer Zeitung* nota le 8 octobre 1918 : « les grands changements dans le gouvernement du Reich ne devraient pas laisser la situation intacte en Alsace-Lorraine ». ⁵⁶ En revanche, la presse catholique et socialiste adopta une attitude plus prudente et attentiste. En effet, les opinions étaient diverses : clairement en faveur du programme défini par le chancelier, la *Strassburger Post* fut la seule qui demanda jusqu'à la fin la défense d'une Alsace-Lorraine autonome dans le cadre du Reich allemand.⁵⁷ La *Strassburger Neueste Nachrichten* par contre était peu enthousiaste.⁵⁸ L'*Elsässer Tagblatt* demanda la formation d'un gouvernement alsacien et défendit, tout comme ses confrères libéraux, le principe d'un plébiscite – tout en montrant nettement ses préférences pour une solution allemande ou, à la rigueur, neutre.⁵⁹ Parmi les arguments avancés par les journaux libéraux en faveur de la neutralité ou de l'appartenance au Reich allemand – et contre la France – l'argument économique fut de plus en plus fréquent.

La presse catholique se prononça moins sur les problèmes, sauf l'*Oberelsässische Landeszeitung* qui, en octobre, ne cacha pas son opposition contre la nomination de Schwander

⁵³ HStAS, M 30/1 Bü 312, note de la Kommandantur Diedenhofen au Oberkommando der Heeresgruppe Herzog-Albrecht, Abtl. III, 25 octobre 1918 : « Nachdem die Resolution der Elsässer Abgeordneten durch Ricklin im Reichstag gestern zur Verhandlung kam und der Reichstag davon Kenntnis erhielt, dass Elsass-Lothringen seine Geschicke für die Zukunft selbst bestimmt, ist das Zensurverbot über die Zukunft des Landes zu schreiben, hinfällig. Mein Artikel 'Was wird aus Elsass-Lothringen?' wird heute erscheinen! » Dans l'article, Hollinger défendit la thèse selon laquelle quelque 95% de la population alsacienne-lorraine (immigrants ou autochtones) s'exprimeraient en faveur de la neutralité.

⁵⁴ Baechler, *Le grand tournant*, 15-58.

⁵⁵ *Strassburger Neue Zeitung*, 24 octobre 1918.

⁵⁶ Cité dans Dalbin, *Visions croisées franco-allemandes*, 152.

⁵⁷ Voir *Strassburger Post*, 29 octobre 1918, p. 1 « Das deutsche Elsass-Lothringen » et 8 novembre 1918, p. 1 « Gegen die Wiedereinverleibung Elsass-Lothringens an Frankreich », cité dans Baechler, *Le grand tournant*, 49.

⁵⁸ *Strassburger Neueste Nachrichten*, 12 octobre 1918.

⁵⁹ *Elsässer Tagblatt*, 6 novembre 1918, p. 1 « Worüber wir und klar werden müssen », cité dans Baechler, *Le grand tournant*, 51.

comme *Statthalter* du *Reichsland*.⁶⁰ Mais si les feuilles étaient unanimes à éliminer une solution allemande, elles étaient divisées sur la question d'un plébiscite.

Selon la presse socialiste de Strasbourg, il fallait donner à l'opinion alsacienne les moyens de s'exprimer. Mais alors que la *Mülhauser Volkszeitung* promouvait l'autonomie,⁶¹ il en était autrement en ce qui concerne la *Freie Presse*. Dans un article critiquant une réunion des Alsaciens-Lorrains de Berlin le 3 novembre, Jacques Peirottes s'exprima clairement pour la France. Selon lui, toute autre solution ne serait qu'une illusion : « quelle serait l'attitude des 400 000 Allemands ? En l'espace d'un temps très court, les 'vieux Allemands' du pays constitueraient un parti 'vieil-allemand' qui activerait fiévreusement l'union à l'Allemagne ». ⁶² En effet, il n'y a guère que ce journal en Alsace qui se prononça en faveur de la France avant la période révolutionnaire.

Si les autres journaux représentaient en règle générale des opinions divisées, on y trouve, dès la fin octobre, beaucoup de discussion concernant Ricklin et l'opinion publique alsacienne-lorraine : est-ce que le peuple veut – ou ne veut pas – l'autonomie ? Contre toute tentative opposée, la *Strassburger Post* continua à suggérer l'existence d'une opinion publique favorable au maintien des provinces au *Reich*.⁶³ Selon Christian Baechler, les journaux qui se prononcèrent en faveur d'un plébiscite étaient en général partisans de l'autonomie ou de la neutralité de l'Alsace-Lorraine. Dans le cas de la presse catholique, ces deux aspects (plébiscite ou neutralité) n'étaient pas nécessairement liés, leur attitude étant plus nuancée et teintée d'opportunisme.⁶⁴ La *Mülhauser Volkszeitung* qui, depuis des années, avait toujours affirmé que ce serait l'intérêt de l'Alsace-Lorraine de rester avec l'Allemagne, souligna que « les conditions économiques nous poussent vers l'Allemagne ». ⁶⁵ Critiquant sévèrement les avances de Ricklin, elle se prononça, à la fin du mois d'octobre, pour un plébiscite.

Outre les journalistes, des personnes privées, membres de la bourgeoisie allemande ou alsacienne-lorraine, semblaient également avoir éprouvé le désir de s'exprimer publiquement sur l'avenir du *Reichsland* en faisant des propositions de réformes. Le *Auswärtiges Amt* établit

⁶⁰ *Oberelsässische Landeszeitung*, 14 octobre 1918, p. 3, « Elsass-Lothringen ».

⁶¹ *Mülhauser Volkszeitung*, 10 octobre 1918.

⁶² *Freie Presse*, 6 novembre 1918, p. 2, « nur ruhig Blut », cité dans Baechler, *Le grand tournant*, 55.

⁶³ SHAT, 16 N 1268, Service de Renseignement de Belfort, Bulletin Alsacien-Lorrain, octobre 1918.

⁶⁴ Baechler, *Le grand tournant*, 28.

⁶⁵ *Mülhauser Volkszeitung*, 28 octobre 1918.

des dossiers (*Akten betreffend Reformvorschläge seitens Privater zur Verfassung Elsass-Lothringens*) à cet égard. Ainsi, un certain W. v. Rohland publia un texte sur « Die Staatsrechtliche Zukunft von Elsass-Lothringen – Erwägungen und Vorschläge » ; et même un professeur d'histoire de l'art de l'université Strasbourg discuta les avantages d'un « elsass-lothringischer Bundesstaat ». ⁶⁶

Roth constata parmi les industriels lorrains – surtout issus du milieu d'immigrés prussiens – une opinion publique largement en faveur d'une intégration en Prusse. ⁶⁷ Mais dès l'instant où le programme défini par Max von Baden apparut dépassé par les événements et ainsi peu attractif pour l'opinion publique, même ces milieux germanophiles évoluèrent dans le sens de la neutralité de l'Alsace-Lorraine. Dans les milieux industriels alsaciens, l'on trouvait également des défenseurs de la neutralité – évidemment pour des raisons d'ordre économique. F. Lamey, président de *l'Alsacienne de Construction mécanique de Mulhouse-Graffenstanden* écrivit dans une lettre au *Kriegspresseamt* du mois d'octobre 1918 qu'il serait nécessaire de lever les dispositions qui interdisent de parler du futur statut de l'Alsace-Lorraine. Seules les opinions favorisant le rattachement à la France devraient être interdites. Comme la plupart des industriels, il était contre un tel rattachement. ⁶⁸ Mettant en avant les 50 ans de liens économiques avec le Reich, il s'exprima alors pour la création d'un *Pufferstaat*.

6.3.2 L'opinion publique

Si, à cause de la censure, l'avenir de l'Alsace-Lorraine ne fut pas publiquement discuté au *Reichsland*, ceci changea dans les derniers mois de la guerre. Le guide *Michelin* de Strasbourg de 1919 rappela que « vers août [1918], le joug se relâche : on parle d'autonomie, d'indépendance, de plébiscite ». ⁶⁹ Et selon l'œuvre chronologique majeure sur l'Alsace, *Das Elsass von 1870 – 1932*, la population fut « tenue en haleine » par la propagande qui, en septembre, faisait la promotion de différents objectifs, pour ou contre la France ou l'Allemagne, pour ou contre l'autonomie, pour ou contre le plébiscite (ayant été promis par les alliés comme droit d'autodétermination). ⁷⁰ En effet, plusieurs affiches et dépliants promouvant différentes solutions

⁶⁶ BArch, R 43 / 156 a.

⁶⁷ Roth, *Lorraine annexée*, 619.

⁶⁸ Baechler, *Le grand tournant*, 41.

⁶⁹ Michelin & Cie (éd.), *Guide Michelin : Strasbourg* (Clermont-Ferrand, 1919), 11.

⁷⁰ Rossé et al., *Das Elsass von 1870-1932*, I, 403.

circulaient dorénavant dans les villes et les villages.⁷¹ Non seulement, l'on doit s'imaginer une situation où des opinions politiques très différentes se rencontrèrent au quotidien, Rossé et al. soulignèrent aussi que les députés alsaciens-lorrains du *Reichstag* firent remarquer qu'une grande partie de la population demandait le plébiscite. « Ces derniers [les députés] par contre ne se décidaient pas ». ⁷² À propos de la propagande neutraliste, Charles Spindler nota dans son journal : « ce sont, paraît-il, les cercles protestants qui lancent cette idée ; mais cette solution de la dernière heure n'a aucune chance d'aboutir ». ⁷³ Elisabeth Esther Lévy se moqua également de ce « bluff » des autorités allemandes :

Les *Altdeutschen* espèrent que l'Alsace deviendra neutre et qu'ils pourront rester ici. Les hommes d'affaires, surtout, se plaisent bien chez nous. (...) Aujourd'hui, l'on veut faire de l'Alsace-Lorraine un pays autonome. Rudolf Schwander en tant que Statthalter et Hauss en tant que secrétaire d'État se trouvent déjà en tête du gouvernement. Un bluff de Berlin.⁷⁴

La vision de Lévy est, bien évidemment, simplifiée. D'après ce que nous pouvons constater – et ce, malgré une quantité restreinte de sources privées, telles que journaux, mémoires ou lettres, évoquant ce débat –, les opinions en Alsace-Lorraine étaient très diverses. En effet, dans bien de cas, l'affiliation nationale n'était pas une garantie de l'affiliation politique. À propos d'un homme de Colmar, par exemple, dont les lettres furent saisies par le contrôle postal, le président de la police nota : « quoique Prussien par descendance, il semble se sentir Alsaciens-Lorrain et s'extasier pour la France ». ⁷⁵ Dans l'autobiographie d'Elly Heuss-Knapp, fille d'un de ces professeurs allemands envoyés par le Reich afin de *germaniser* l'Alsace, l'on découvre aussi de nombreuses traces indiquant la variété d'opinions politiques existantes en Alsace : « contrairement au début de la guerre, chacun a vécu, vu et interprété sa fin de façon

⁷¹ Beaucoup de ces affiches à nature politique sont conservées dans les archives du BDIC à Nanterre. Voir entre autre BDIC, 4 Δ 245.

⁷² Rossé, et al., *Das Elsass von 1870-1932*, I, 409 : « [sie] wiesen auf einen 'großen Teil der Bevölkerung' hin, der das Plebiszit fordere, sich selbst legten sie aber nicht fest ».

⁷³ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 680.

⁷⁴ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 194 : « Die Altdeutschen hoffen, dass das Elsass neutral werde und sie hier bleiben können. Besonders die Geschäftsleute gefallen sich gut bei uns. (...) Heute will man aus Elsass-Lothringen ein autonomes Land machen. Schon stehen Rudolf Schwander als Statthalter und Hauss als Staatssekretär an der Spitze der Regierung. Ein Bluff von Berlin ».

⁷⁵ ADBR, 22 AL 16, extraits du contrôle postal : « obschon Preuße durch Abstammung, scheint er sich als Elsass-Lothringer zu fühlen und für Frankreich zu schwärmen ».

différente ». ⁷⁶ Et Charles Spindler mentionna également souvent des citoyens – Alsaciens-Lorrains ou Allemands – avec des vues divergentes quant à l’avenir. À une femme qui disait que l’arrivée des Français inaugurerait une ère de bonheur, rapporta-t-il, un Alsacien répondit : « Ne vous réjouissez pas trop. Nous serons obligés de trimer et de payer plus que jamais. Qui sait si dans un an vous ne regrettez pas le temps actuel ? » ⁷⁷

En effet, la crainte par rapport à l’avenir français existait aussi parmi celles et ceux qui n’étaient pas germanophiles. En septembre, Spindler nota l’exemple d’un instituteur alsacien qui, persuadé du retour de l’Alsace à la France, n’était pourtant pas sans éprouver quelque crainte pour son avenir : « Il a entendu dire que dans les régions occupées de Thann, les Français ont destitué les instituteurs alsaciens. Je le rassure. Où la France prendrait-elle, pour instruire nos enfants, 1500 instituteurs possédant l’allemand ? » ⁷⁸ Cette crainte de l’avenir personnelle qu’éprouvaient de nombreux Alsaciens-Lorraine, semble avoir préoccupé Spindler particulièrement. À la fin d’octobre, il écrivit, non sans amertume, à quel point ses compatriotes s’inquiétaient de la politique que feront les Français en Alsace une fois la guerre gagnée. ⁷⁹ Et l’on doit assumer que de telles opinions différentes existaient non seulement dans un cercle d’amis, mais aussi au sein d’une famille. Dans une lettre à son frère, un homme de Colmar écrivit par exemple le 19 octobre 1918 : « Marthe semble préoccupée et inquiète face aux changements qui sont à l’ordre du jour. Emil, par contre, suggère d’attendre et voir venir aussi tant que ça va encore. Je pense qu’il a raison ». ⁸⁰

Il n’est pas surprenant que dans leurs mémoires publiés après la fin du conflit, les Alsaciens-Lorrains francophiles s’expriment de façon uniforme contre le plébiscite. ⁸¹ Mais même un homme francophile comme Auguste Zundel dut cependant reconnaître qu’une vraie unanimité à cet égard n’a jamais existé : « si ces nouvelles [que de nombreux indigènes, surtout à Strasbourg, soutenaient les propos allemands de la neutralité] devaient se confirmer, il y aurait

⁷⁶ Heuss-Knapp, *Ausblick vom Münsterturm*, 114 : « im Gegensatz zum Kriegsbeginn hat jeder diesen Schluß anders erlebt, anders gesehen, anders gedeutet ».

⁷⁷ Spindler, *L’Alsace pendant la guerre*, 702.

⁷⁸ *Ibid.*, 647.

⁷⁹ *Ibid.*, 688.

⁸⁰ ADBR, 162 J 57, Archives privées de M. Hecker : « Marthe scheint wegen der Veränderungen, die anstehen, sehr beunruhigt und aufgeregt zu sein. Emil hingegen empfiehlt Abwarten, Tee trinken solange man noch hat und ich glaube er hat Recht ».

⁸¹ Abbé Martin, *Filières. La vie dans un village lorrain* (Paris : Berger-Levrault, 1920) ; Christian Pfister, *Comment et pourquoi l’Alsace s’est donnée à la France* (Paris, 1919).

lieu d'éviter à tout prix le plébiscite, quoique chez nous [à Mulhouse] le résultat en soit foudroyant ». ⁸² Si le contrôle postal français nota que les lettres en provenance de l'Alsace annexée continuaient à insister sur la misère de « leur malheureux pays », les exemples fournis ici suggèrent pourtant que l'opinion quant au plébiscite n'était pas simplement divisée entre autochtones francophiles et Allemands immigrés. Un Alsacien écrivit par exemple au début de l'année 1918 : « nous sommes opprimés comme les Belges et ces Boches ont le toupet de dire que nous désirons rester allemands. Il y a bien des lâches parmi nous qui le disent aussi par intérêt ou par peur ». ⁸³ Quant aux Alsaciens évacués ou retirés en Suisse, le Contrôle Postal nota « leur vigoureuse protestation contre l'idée d'un plébiscite ». ⁸⁴ En revanche, la *Straßburger Post* du 5 novembre 1918 rapporta que :

Une assemblée fort nombreuse de Vieux-Alsaciens appartenant aux partis politiques et aux corporations les plus diverses, venues au 'Sängerhaus' à Strasbourg a adopté la résolution suivante : (...) Invoquant les principes exposés dans les messages du Président Wilson, particulièrement dans celui du 8 janvier de cette année, elle réclame pour le peuple d'Alsace-Lorraine, le droit de libre disposition et demande, en conséquence, que le sort de l'Alsace-Lorraine ne soit réglé que par un plébiscite des Alsaciens-Lorrains eux-mêmes. Un télégramme a été envoyé à Wilson. ⁸⁵

Il n'est pas surprenant que les responsables français refusassent un tel plébiscite. Déjà en 1917, l'abbé Wetterlé avait déclaré que « (l)es Allemands essayeront, sans doute, à la dernière heure, de 'sauver leur face' en proposant de consulter les Alsaciens-Lorrains sur leurs préférences nationales. À part quelques pacifistes attardés, personne n'acceptera cette solution bâtarde ». ⁸⁶ Néanmoins, les responsables politiques et militaires français n'avaient eu de cesse de souligner le résultat positif d'un tel référendum – si jamais il avait lieu. Jean-Jacques Becker

⁸² Zundel, *Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse*, 190.

⁸³ SHAT, 7 N 679, État Major de l'Armée, 2^e Bureau : Bulletin d'information de Quinzaine, 1^{er} mars 1918, extrait d'une lettre.

⁸⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 février au 12 mars 1918. Voir aussi R. et E. Lévy (éds.), *Elsass-Lothringische Zeitfragen* (Genève, septembre/octobre 1918) : « An unsere Leser ! Wir, auch wir stehen an einem Wendepunkt. Ohne unst irgendwoe vor Stolz zu ereifern, ohne Eitelkeit über das Zusammenfallen der Geschehnisse : wir freuen uns, dass der Schritt nach vorwärts, den heute unsere bescheidene Zeitschrift macht, sich mit einem glücklichen Entscheidungspunkt des Krieges trifft, der von jetzt ab sich dem Siege der Alliierten zuwendet, an dem es kein Zweifeln mehr gibt ; denn 'es gibt in diesem Augenblicke keinen Menschen von gesunden Sinnen, der nicht wüsste, auf welche Seite sich der Schicksalstern geheftet' (Zitat nach Louis Barthou, 10 septembre 1918) ». AN, AJ³⁰ 106.

⁸⁵ SHAT, 6 N 154, État major de l'Armée, 2^e Bureau, Section de Renseignement : Revue de la Presse alsacienne : *Straßburger Post*, 5 novembre 1918.

⁸⁶ Émile Wetterlé, *L'Alsace-Lorraine doit rester française* (Paris : Delagrave, 1917).

suggéra que le résultat d'un plébiscite en 1918 n'aurait pas été aussi triomphal que cela.⁸⁷ Jean-Noël Grandhomme admit aussi qu'« en l'absence de plébiscite en bonne et due forme, on ne saura jamais ce que pensaient vraiment les Alsaciens et les Lorrains à la fin de 1918 ».⁸⁸

Selon le service de renseignement de la *Feldpolizei* à St Avold, dont le but était « d'établir un contact non seulement avec les directeurs, mais aussi avec les ouvriers, afin de saisir leur mentalité, leur état d'esprit ainsi que leurs souhaits », *la question d'Alsace-Lorraine* ne joua pas non plus de rôle significatif parmi les ouvriers qui « ne se préoccupent pas de l'avenir politique [des provinces] » – contrairement aux questions salariales et aux préoccupations liées à l'amélioration de leur quotidien. À ce sujet, « (c)ertains sont d'avis que la situation des ouvriers ne s'améliorait pas dans le contexte d'une annexion française, puisqu'ainsi ce seraient les Français qui s'empareraient des places préférées ».⁸⁹ Il n'en fut pas autrement, d'ailleurs, dans le milieu étudiant. Déjà en janvier, la *geheime Feldpolizei* de la *Heeresgruppe Herzog Albrecht* avait mené une enquête auprès des étudiants de l'université de Strasbourg, afin de se renseigner sur un possible développement du mouvement pacifiste. « Jusqu'à présent », ainsi la conclusion, « la question d'Alsace-Lorraine n'a pas trouvé de diffusion parmi les étudiants de Strasbourg ».⁹⁰

En effet, le débat politique sur l'avenir de l'Alsace-Lorraine semble avoir joué un rôle plutôt marginal dans la vie de tous les jours au *Reichsland*, n'ayant laissé que très peu de traces dans les sources privées, et ne trouvant pas de mention dans la majorité des lettres, journaux intimes, mémoires – et même des romans publiés à la suite du conflit.⁹¹ Philippe Husser par

⁸⁷ Jean-Jacques Becker, « Frankreich und der gescheiterte Versuch, das Deutsche Reich zu zerstören », dans Krumeich, *Versailles 1919*, 65-70. 65.

⁸⁸ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 420.

⁸⁹ HStAS, M 30/1 Bü 85, Feldpolizeistelle St. Avold, 1^{er} septembre 1918 : « (...) nicht nur mit Leitern, sondern auch mit Arbeitern Fühlung zu gewinnen, um so von deren Gesinnung, Stimmung und Wünschen Kenntnis zu gewinnen. (...) Seit einigen Monaten macht sich eine Bewegung unter den Bergarbeitern des Saarkohlenggebietes bemerkbar. Zweck: Lohnsteigerung und Besserung der Lebensbedingungen ».

⁹⁰ HStAS, M 30/1 Bü 85, Geheime Feldpolizei der Heeresgruppe Herzog-Albrecht, Strasbourg, 31 janvier 1918 : « die elsass-lothringische Frage hat unter den Studenten in Strasburg bisher keine Ausbreitung gefunden ».

⁹¹ Dans son roman de guerre pacifiste *Die Katrin wird Soldat* – roman écrit sous forme de journal intime –, Adrienne Thomas (née en 1897 à St. Avold en Lorraine et installée en 1918 à Berlin) décrit par exemple les souffrances et le deuil de la guerre du point de vue d'une fille bilingue ayant grandi dans deux cultures, sans pourtant évoquer le débat sur l'avenir politique de l'Alsace-Lorraine. Adrienne Thomas, *Die Katrin wird Soldat – Ein Roman aus Elsaß-Lothringen* (Francfort s/M : Fischer, 1987) ; Hans-Karl Abel (éd.), *Briefe eines elsässischen Bauernburschen aus dem Weltkrieg an einen Freund, 1914-1918* (Stuttgart et Berlin : Deutsche Verlagsanstalt, 1922). Dans l'échange de lettres avec un ami au front, ni les questions d'ordre politique, ni la question de l'Alsace-Lorraine n'est mentionnée, bien que la sortie de guerre eût un impact majeur sur l'avenir de ce dernier : « Klaus

exemple le mentionne de temps en temps suite à la lecture quotidienne de journaux. Cependant, l'on ne trouve pas, dans son journal, de commentaire ou réflexion majeurs par rapport aux arguments avancés – sauf ce que nous avons déjà mentionné plus haut : « que nous soyons neutres, ou autonomes, ou français, tout ce que nous demandons, c'est la paix ! »⁹² C'est aussi l'opinion qu'évoqua le soldat alsacien, Jean Lechner, engagé dans l'armée allemande, nota le 5 novembre 1918 : « je suis décoré de la croix de fer 1^{er} classe alors que bientôt l'Alsace va peut-être redevenir province française et que je serai citoyen français après quatre ans de guerre sous l'uniforme allemand contre la France. Mais j'ai la vie sauve. C'est la seule chose qui compte pour moi ». ⁹³

C'était l'impact direct et immédiat de l'avenir du *Reichsland* sur leur vie quotidienne qui préoccupait principalement les gens. Dans une lettre au directeur d'école que fréquentait son fils à Sittard, aux Pays-Bas, un marchand de bois de Kreuzwald (cercle de Bolchen) expliqua de façon pragmatique qu'« ici tout est toujours totalement calme et en ordre. Or, il pourrait que nous, habitants du pays frontalier d'Alsace-Lorraine, soyons coupés du reste de l'Allemagne. Ainsi, notre fils, votre élève, ne pourra pas rentrer ». ⁹⁴ Le cas échéant, il demanda au directeur de prendre le rôle parental. Dans la même veine, Charles Spindler commenta le débat entre deux fonctionnaires avec lesquels il voyagea et qui échangèrent leurs impressions sur la situation politique. « (C)onvaincus que l'autonomie de l'Alsace est chose décidée, ils déplorent cette solution parce que, forcément, dans un petit pays, les considérations économiques primeront sur les autres, ce qui entraînera une réduction de leurs traitements appointements et de leurs pensions ». ⁹⁵

musste den deutschen Unteroffiziersrock, den er in mancher heißen Schlacht in Ehren getragen hatte, ausziehen und sich darauf gefasst machen, bei der nächsten, seinem Jahrgang bevorstehenden Übung in den französischen schlüpfen zu müssen. Er wusste, er würde nicht lange gefragt werden, er war ja ein – Elsässer ». (p. 136) ; voir aussi Claudwell, *Claire – souvenirs d'une fille française*, op. cit., qui n'évoque non plus ce débat, mais parle, en revanche, beaucoup des offensives et de la crainte d'être expulsé.

⁹² Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 146, (27 octobre 1918).

⁹³ Catherine Lechner, *Alsace-Lorraine, histoires d'une tragédie oubliée* (Paris : Séguier, 2004), 160 : *journal de la guerre 14/18 du soldat Jean Lechner*, entrée du 5 novembre 1918.

⁹⁴ HStAS, M 30/1 Bü 20, Postüberwachungsstelle des XXI. Armeekorps, Saargemünd, 8 octobre 1918 : « dass hier zwar noch alles in vollständiger Ruhe und Ordnung ist, dass jedoch der Fall eintreten könnte, dass wir, die wir ja das Grenzland Elsass-Lothringen bewohnen, in irgend einer Weise vom übrigen Deutschland abgeschnitten würden, wodurch unser Sohn, Ihr Zögling, nicht mehr nach Hause könnte ».

⁹⁵ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 688.

Les nombreux rapports de renseignement sur l'état d'esprit de la population, établis par les sections différentes de la *Feldpolizei*, détectèrent, en octobre/novembre 1918, de grandes différences régionales et sociales en ce qui concerne l'opinion publique face à l'avenir – À Diedenhofen, la grande majorité de la population (y compris le grand nombre de Luxembourgeois) semblait favoriser la neutralité.⁹⁶ S'il en est de même dans la ville de Metz, la population des campagnes alentour, tout en critiquant le régime allemand, restait pourtant sceptique face à un avenir français probablement défavorable pour leur propre situation économique.⁹⁷ À Schlettstadt (Sélestat), où la situation était similaire, le rapport souligne un des arguments souvent mentionnés par les gens : « l'Alsace-Lorraine [pourrait] échapper aux impôts élevés qui, après la guerre, seront prélevés des deux côtés ».⁹⁸ La majorité des habitants du cercle de Schirmeck, dans les cantons de Oberehnheim, Molsheim, Rosheim et Wasselnheim s'exprimait de façon semblable.⁹⁹

À la campagne dans le cercle de Colmar, la situation n'était pas plus uniforme. Alors que certains cantons favorisaient la neutralité, d'autres préféraient l'annexion par la France. La ville de Colmar, par contre, fut déclarée comme « perdue » pour la cause allemande,¹⁰⁰ tout comme celle de Mulhouse :

L'on doit s'attendre à ce que la majorité de la population de Haute-Alsace, surtout les habitants de Mulhouse, vote pour une annexion à la France. Ce sont les grandes usines qui sont décisives, car leurs directeurs sont presque tous francophiles, la majorité Français ou Suisses de nationalité. Les ouvriers, souvent employés depuis toujours dans ces usines dont ils toucheront la pension, voteront probablement comme leurs directeurs.¹⁰¹

⁹⁶ HStAS, M 30/1 Bü 49, Polizeidienststelle Diedenhofen, 23 octobre 1918.

⁹⁷ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Metz, 24 octobre 1918.

⁹⁸ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Schleestadt ans Oberkommando, novembre 1918 : « Elsass-Lothringen [könnte] durch eine Neutralisierung den hohen Steuern, die nach dem Kriege hüben und drüben erhoben werden müssten, entgehen ».

⁹⁹ HStAS, M 30/1 Bü 49, Feldpolizeistelle Schirmeck, 24 octobre 1918.

¹⁰⁰ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Colmar, 16 octobre 1918.

¹⁰¹ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Mülhausen, 25 octobre 1918 : *Bericht über die Stellungnahme der elsass-lothringischen Bevölkerung bei einer Abstimmung* : « Zu erwarten ist wohl, dass der überwiegende Teil der oberelsässischen Bevölkerung, insbesondere der Einwohner Mülhausens, für einen Anschluss an Frankreich stimmen wird. Ausschlaggebend sind dabei die großen Fabrikbetriebe, deren Leiter fast durchwegs französisch gesinnt und zum großen Teil Nationalfranzosen und Schweizer sind. Die Arbeiter, welche gewöhnlich zeitlebens in den gleichen Betrieben tätig sind und schließlich auch mit Rente unterstützt werden, dürften wohl gleichfalls im Sinne ihrer Fabrikherren handeln ». Voir aussi HStAS, M 30/1 Bü 89, Kriegspresseamt : Oberzensurstelle Abt. IIIb, 17 octobre 1918 : *Bericht über den Besuch des Vorstands der Elsässischen Maschinenbau Gesellschaft Mülhausen Grafenstaden*.

Les rapports détectèrent également de nombreux cas où des personnes considérées comme francophiles n'étaient pas en faveur d'un retour des provinces à la France, pour des raisons économiques principalement.¹⁰² À Haguenau, par exemple, où les gens favorisaient la neutralité, un Alsacien avertit qu'« en cas de subordination du pays [à la France], ça serait de toute manière l'exploitation ».¹⁰³ Dans une lettre, probablement destinée à un membre de famille, un soldat alsacien se plaignit au même titre :

Notre pauvre Alsace, pays déplorable, qui doit se faire 'libérer' toutes les quelques décennies par un parti pour ensuite devoir perdre ses forces dans les conflits politiques. Pour la France, ça serait autant une déception qu'il en était une pour l'Allemagne prussienne en 1870/71, si, dans le cas d'une 'désannexion, les frères 'libérés' se comportaient en partie de manière froide et réservée, et se déclaraient en partie même contre les 'libérateurs'. Mais à quoi cela sert-il ? C'est la guerre qui décide du sort de l'Alsace-Lorraine, et nous ne pouvons qu'attendre comment seront jetés les dés.¹⁰⁴

D'autres, par contre, et pas seulement des immigrés allemands, préféraient que l'Alsace-Lorraine reste affiliée au *Reich*. Leurs motivations étaient, elles aussi, principalement de nature économique et personnelle. Ce sont des questions de sécurité d'emploi qui auraient déterminé l'opinion des ouvriers allemands de Diedenhofen, alors que les fonctionnaires à Mulhouse s'inquiétaient plus des questions salariales. Les nombreux fonctionnaires indigènes auraient, en effet, souligné que « la situation salariale allemande est remarquablement meilleure que celle de la France ».¹⁰⁵ Dans la même veine, les vignerons auraient eu la conviction que le commerce du

¹⁰² HStAS, M 30/1 Bü 49, Feldpolizei bei der Heeresgruppe Herzog Albrecht bei der Armeeabteilung B, 22 octobre 1918. « Dieses Urteil wird geschäftlichem Interesse entspringen ».

¹⁰³ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Hagenau an die geheime Feldpolizei beim Heeresgruppenkommando Herzog Albrecht, 25 octobre 1918 : « bei Unterordnung des Landes kommt es eh nur zur Ausbeutung ».

¹⁰⁴ HStAS, M 30/1 Bü 21, Brief eines elsass-lothringischen Gefreiten, 11 septembre 1918 : « Unser armes Elsass, bedauernswertes Land, das andauernd alle paar Jahrzehnte von der einen Partei 'befreit' werden muss, um dann seine Kräfte in politischen Kämpfen verlieren zu müssen. Für Frankreich wäre es ebenso eine Enttäuschung, wie es 1870 für Preußen-Deutschland eine war, wenn im Falle einer stattfindenden 'Desannexion' die 'befreiten' Brüder sich zum Teil kühl und reserviert verhielten, zum Teil sich sogar gegen die Befreier erklären würden. Aber was nützt's. Über das Schicksal von Elsass-Lothringen entscheidet ja der Krieg, und wir haben nichts zu tun als zu warten, wie die Würfel fallen ».

¹⁰⁵ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Mülhausen, 25 octobre 1918 : *Stellungnahme der elsass-lothringischen-Bevölkerung bei einer Abstimmung* : « (...), dass die deutschen Gehaltsverhältnisse bedeutend besser sind, als die französischen ».

vin alsacien serait gravement menacé par un retour des provinces à la France, « puisqu'en France existait beaucoup de vin, et que leurs principaux débouchés seraient donc certainement en Allemagne ». ¹⁰⁶ En effet, la vente de vin aux troupes allemandes permit, pendant la guerre, un certain dynamisme du secteur viticole. Le vignoble bénéficia ainsi d'une hausse des prix, tant en Alsace qu'en Lorraine. Alors qu'en automne 1917, la vendange du pays sierckois se vendait déjà autour de 300-320 marks à l'hectolitre, on négociait en janvier 1918 le Clairnet à 500-550 marks à l'hectolitre, un prix encore jamais atteint. ¹⁰⁷ Dans les derniers mois du conflit, l'impact de la situation incertaine de l'Alsace-Lorraine sur les prix du vin préoccupait les vignerons certainement plus qu'autre chose. « Ce qui se passe ici dans le secteur du vin devrait t'intéresser », écrivit un vigneron, « Burger a vendu à son avantage. Il a fourni aux maisons de vin des raisins pour circa 61 000 marks qui, aujourd'hui, valent déjà 10 000 marks de moins. Les prix ne sont pas stables du tout. Et on ne vend plus rien. Tout le monde est attentiste ». ¹⁰⁸ Même si Baechler eut raison de dire que face aux inquiétudes éprouvées par des vignerons, il est toutefois impossible d'en conclure une attitude politique précise, la *geheime Feldpolizei* en conclut tout de même que « quant à l'avenir politique de l'Alsace-Lorraine (allemand, français ou neutre), c'est moins l'inclination intérieure qui est déterminante pour l'individu, mais plutôt l'intérêt commercial et financier ». ¹⁰⁹

Pour détecter les opinions diverses en Alsace-Lorraine, il s'avère plus utile de prendre en considération l'affiliation à la classe sociale qu'à la nationalité. Comme souligné par le rapport de Saarbouurg, même si la très grande majorité des Alsaciens-Lorrains soutenait la politique de neutralité, beaucoup étaient également en faveur d'une affiliation économique à l'Allemagne,

¹⁰⁶ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Mülhausen, 25 octobre 1918 : « (...) da in Frankreich selbst sehr viel Wein wachse und das Hauptabsatzgebiet für ihren Wein Deutschland sei ».

¹⁰⁷ Roth, *Lorraine annexée*, 612.

¹⁰⁸ ADBR, 162 J 57, Archives privées de M. Hecker, lettre du 19 octobre 1918 : « Was hier in der Weinbranche vorgeht wird dich wohl auch intressieren. Burger hat sehr vorteilhaft verkauft. Er hat an die Weinhäuser allein für circa 61 000 M. Trauben geliefert welche heute schon mindestens 10 000 M. weniger wert sind. Es bestehen überhaupt keine festen Preise. Gehandelt wird bereits nichts. (...) Alles verhält sich abwartend. Die Winzer wollen nicht abgeben und der Weinhandel will nicht einlegen ».

¹⁰⁹ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei bei der Heeresgruppe Herzog Albrecht an die Leitung der Geheimen Feldpolizei beim Oberkommando der Heeresgruppe Herzog Albrecht, 3 novembre 1918 : « nach den gemachten Erfahrungen ist bezüglich der politischen Zukunft von Elsass-Lothringen (ob deutsch, französisch oder neutral) für den einzelnen weniger die innere Neigung als das geschäftliche und finanzielle Interesse ausschlaggebend ».

« puisqu'on s'attend à plus d'inconvénients que d'avantages dans le cas d'une affiliation économique à la France ». ¹¹⁰ Ceci était particulièrement vrai pour les agriculteurs et les commerçants. Alors que les fonctionnaires, commerçants, et vignerons favorisaient l'Allemagne, l'option de la neutralité gagna de plus en plus de soutien du milieu de la classe moyenne industrielle et agricole (*gewerbe- und ackerbaubetreibender Mittelstand*), puisque – ainsi argumentaient les concernés – le statut de pays neutre leur permettrait de faire du commerce avec les deux pays, tout en étant « dégagés de soutenir les charges de la guerre d'un État ou de l'autre ». ¹¹¹ À la fin du mois d'octobre, le *Feldpolizeidirektor* résuma ses enquêtes auprès de la population alsacienne de la façon suivante :

Il serait politiquement erroné de s'engager, du côté allemand, en faveur d'une neutralité. L'Alsacien voulait avant tout se débarrasser du gouvernement allemand qui n'avait pas su gagner la sympathie de la population. Si la solution était la neutralité du pays au sein de l'union douanière allemande, sans ce cela ne nuise à ses intérêts économiques, alors il serait content et préférerait cette solution à la possibilité de devenir français. Si, par contre, le gouvernement allemand détesté s'engageait en faveur de la neutralité, l'Alsacien deviendrait méfiant et croirait que cette décision ne servirait qu'à maintenir, sous la fausse bannière de 'neutralité', leur emprise sur le pays ; autrement dit que tout restait comme avant et que seulement la forme extérieure changerait. Dans ce cas, il voterait pour l'affiliation inconditionnelle à la France. ¹¹²

Parmi les membres du clergé, le débat sur l'avenir de l'Alsace-Lorraine était évidemment dominé par la crainte du retour à la laïcité de l'État. Pendant les derniers mois de la guerre, l'on pouvait détecter une certaine augmentation de ces préoccupations, menant à un renforcement de la

¹¹⁰ HStAS, M 30/1 Bü 49, Feldpolizei Saarburg, 2 novembre 1918 : « (...) da man von einem wirtschaftlichen Anlehnen an Frankreich eher Nachteile als Vorteile erwartet ».

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² HStAS, M 30/1 Bü 89, Großes Hauptquartier, 27 octobre 1918 : « Es sei auch dem Elsass gegenüber politisch falsch, sich von deutscher Seite für eine Neutralisierung des Landes einzusetzen. Der Elsässer wolle vor allem die deutsche Regierung los sein, die es im großen und ganzen nicht verstanden hat, sich Sympathien zu erwerben. Wenn er das ohne Schädigung seiner wirtschaftlichen Interessen dadurch erreichen könne, dass das Land im deutschen Wirtschafts-verbände neutral werde, so sei er zufrieden und ziehe dies dem Französischwerden vor. Wenn aber die verhasste deutsche Regierung sich für Neutralisierung einsetzte, so werde der Elsässer misstrauisch und glaube, dass dies nur geschehe, um unter der falschen Flagge 'Neutralisierung' die Herrschaft über das Land zu behalten ; dass also alles beim alten bleibe und nur die äußere Form sich ändere. Er werde dann für unbedingte Abtretung an Frankreich stimmen ».

campagne pour la défense de l'École confessionnelle.¹¹³ Ce phénomène toucha aussi bien l'Alsace française que le *Reichsland*. C'est surtout (mais non pas seulement) dans les petites communes que la population était particulièrement sensible au problème religieux et préoccupée par l'attitude qu'adopterait le gouvernement français à l'égard du clergé. En novembre 1917, le contrôle postal de Belfort constata dans certaines lettres « une préoccupation du problème religieux. Ceux qui ont vécu ou qui vivent parmi les Alsaciens [dans les territoires libérés] notent combien est demeurée mystique l'âme de ces populations reconquises et la plupart s'accordent à déplorer de grave préjudice porté à la cause française, dans ces contrées, par l'hostilité aux idées religieuses ». ¹¹⁴ Même si les Alsaciens des territoires libérés étaient en faveur d'une réintégration de l'Alsace-Lorraine à l'état français, beaucoup craignaient néanmoins que le résultat du référendum soit négatif. S'exprimant vivement contre l'idée du plébiscite, un homme l'expliqua dans une lettre à un ami que « (l)a France a perdu l'Alsace l'année du vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Elle ne la reprendra pas ». ¹¹⁵ Dans la même veine, un autre argumenta :

L'Alsace doit revenir à la France sans referendum ; mais il y a du tirage, même en Alsace, surtout dans certaines classes. Bien des curés préféreraient l'état tampon. Pour quelle raison ? Il faut la rechercher dans la séparation de l'État et de l'Église. Ce qui leur ferait peur, c'est surtout l'instruction laïque. De fait, on cherche même déjà à faire des empièvements sur le statu quo. ¹¹⁶

Tout comme le grand rabbin de Strasbourg pendant la guerre, le germanophile Émile Levy, son successeur, Isaïe Schwartz souligna, en 1919, qu'aucun chef religieux ne pourrait tolérer l'introduction des lois laïques en Alsace, puisque « [t]ous les cultes auraient à en souffrir. Pour nous, je vois des difficultés innombrables qui me préoccupent avec raison, et qui ne pourraient être conjurées que par des sacrifices très pénibles ». ¹¹⁷

Même parmi la population civile du *Reichsland*, une certaine inquiétude concernant l'avenir religieux se faisait ressentir. « Nous ne sommes pas encore français », se plaignit

¹¹³ Harp, *Learning to Be Loyal*, 160-83 ; Hopkin, « Identity in a Divided Province », op. cit. Un des partisans ardents de l'école confessionnelle était l'abbé Ritz qui écrivit des articles à ce sujet dans le journal *Le Lorrain* dont il devint l'éditeur politique en 1921 (SHAT, 6 N 154).

¹¹⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 12 au 27 novembre 1917.

¹¹⁵ *Ibid.*, rapport du 12 au 27 décembre 1917.

¹¹⁶ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 27 mars au 12 avril 1918.

¹¹⁷ Cité dans Joseph Zimmermann, « La guerre sainte en Alsace-Lorraine » (20 août 1924), dans *Contre les Lois de Malheur. Les revendications de l'Alsace-Lorraine – Extrait de la Revue des 'Études'* (Paris : Lapalme, 1924), 6 ; Pour le grand rabbin Levy, voir Caron, *Between France and Germany*, 184-86.

Charles Spindler en octobre 1918, « et déjà il y a de nos compatriotes qui s'inquiètent de la politique que feront les Français en Alsace ». Alors que son ami S. craignait « que les cercles protestants ne se taillent la meilleure part lors de la nouvelle répartition des places », son ami W., un protestant, exprima « exactement les mêmes craintes, mais pour ses coreligionnaires ».¹¹⁸ Dans ce contexte, la dernière messe du curé protestant Ernst Hertzog qui devait céder sa paroisse de Jung Sankt Peter (Saint-Pierre-le-Jeune) à Strasbourg le 26 mai 1918 après 28 ans de service, parut presque symbolique. Sans parler de la guerre et de l'avenir politique de l'Alsace-Lorraine, il souligna pourtant les adieux (*Abschiednehmen*), le renouvellement et les changements, auxquels la paroisse ferait face.¹¹⁹ La préoccupation croissante de la population vis-à-vis de la question religieuse est également visible dans le roman *November 1918* d'Alfred Döblin dont la première partie, *Bürger und Soldaten*, raconte la période révolutionnaire à Strasbourg lors de la sortie de guerre, et décrit les sentiments ambigus et soucieux d'un curé alsacien par rapport à son sort personnel, mais aussi par rapport au sort de sa paroisse face au retour envisageable de l'Alsace à la France.¹²⁰

Le service de renseignement français, également intéressé par l'opinion politique des cercles religieux, souligna en octobre – d'une manière très réductrice – qu'« à Strasbourg, le clergé protestant serait acquis à la cause allemande, alors que le clergé catholique resterait attaché à la France ».¹²¹ Or, trois jours avant l'armistice, le curé de Runzenheim (en Basse-Alsace), M. Siegwalt, avertit encore une fois ses confrères dans un article intitulé « L'Avenir Religieux de l'Alsace », paru dans la *Straßburger Post* et adressé aux prêtres d'Alsace :

Il y a lieu d'envisager une transformation politique de l'Alsace, voire son incorporation à l'État français. L'État français est un état foncièrement athée. La minorité catholique n'a aucune influence sur l'opinion publique. Un peuple catholique ne peut vivre en bonne intelligence avec un gouvernement athée. La perspective d'être unie à un état et à un peuple athées oblige l'Alsace catholique, à s'opposer de toutes ses forces à un pareil malheur. Le clergé doit être appelé à juger.¹²²

¹¹⁸ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 687, note du 27 octobre 1918.

¹¹⁹ ADBR, 149 J 127, Abschiedspredigt, gehalten in der evangelischen Kirche Jung-St.-Peter zu Strassburg, von Pfarrer Ernst Hertzog, 26 mai 1918.

¹²⁰ Alfred Döblin, *November 1918 – Eine deutsche Revolution*, tome I : *Bürger und Soldaten 1918* (Francfort s/Main : Fischer, 2008).

¹²¹ SHAT, 16 N 1311, Renseignements transmis par un capitaine français interné en Suisse, Berne, 18 octobre 1918.

¹²² ADBR, 121 AL 104, *Straßburger Post*, 7 novembre 1918.

L'engagement humanitaire de l'Église pendant toute la guerre offre une autre preuve du rôle important que jouait l'Église au *Reichsland*. Au moins jusqu'à la mi-octobre 1918, l'évêché de Strasbourg établit encore des listes de familles et enfants besogneux, recevant du soutien par l'Église. Dans la même veine, le vice-président de la Commission épiscopale des Réfugiés (*Bischöfliche Flüchtlingskommission*) ordonna que « comme l'année précédente, une présentation théâtrale-musicale ait lieu au profit des réfugiés alsaciens en novembre de cette année et après Noël ». ¹²³

Il n'est pas surprenant de noter l'existence de lettres d'immigrés allemands témoignant d'une crainte particulière face à l'avenir. ¹²⁴ Mais encore une fois, contrairement à l'idée générale selon laquelle *les* Allemands craignaient pour leur avenir alors que *les* Alsaciens-Lorrains s'en réjouissaient, la réalité se révéla être plus complexe. Depuis l'été 1918, de nombreux *Altdeutsche* quittaient le *Reichsland* afin de se rendre de l'autre côté du Rhin. Mais des Alsaciens-Lorrains germanophiles préparaient également leur départ. ¹²⁵ Témoin privilégié de la vie strasbourgeoise, Charles Spindler anticipa que beaucoup d'habitants allaient émigrer en Allemagne, pour rester Allemands, même s'il espérait que leur nombre reste inférieur à celui des Alsaciens qui, en 1871, avaient choisi la France. ¹²⁶ Marie Hartmann, écrivaine alsacienne qui publia sous le nom de Marie Hart, exprima également son désir de partir afin de suivre son mari en Allemagne – mais surtout parce qu'elle ne voulait pas devenir française. ¹²⁷ « Par contre » anticipa Spindler, « nous

¹²³ ADBR, 116 AL 114 : « wie im Vorjahr, so soll auch im November dieses Jahres sowie in der Zeit nach Weihnachten zugunsten der elsässischen Flüchtlinge eine theatralisch-musikalische Aufführung stattfinden und zwar im Saale der hiesigen Anstalt St. Arbogast ».

¹²⁴ HStAS, M 30/1 Bü 20, Postüberwachungsstelle des XV. Armeekorps an das stellvertretende Generalkommando XV, 26 septembre 1918. Ce dossier contient de nombreux extraits de lettres résumant l'état d'esprit : « (...) daß etwas Schweres im Reichsland bevorsteht ist sicher, die Stimmung ist so gedrückt wie noch nie, viel schlimmer als in den Tagen der Mobilmachung » ; « Es verbreiten sich in letzter Zeit ganz merkwürdige Gerüchte über das Ober-Elsass und überhaupt scheint dieser Krieg kein gutes Ende zu nehmen für uns ».

¹²⁵ Voir Grünewald, *Die Elsaß-Lothringer im Reich*, 20-55 ; Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », op cit. Aussi dans le roman *November 1918* d'Alfred Döblin apparaît une jeune Alsacienne qui quitte Strasbourg pour immigrer en Allemagne. « Sie ist übrigens Elsässerin, ihr Vater am Dombauamt Straßburg. Aber sie möchte nach Deutschland herüber, sie haben Verwandte in Württemberg ». (p. 106).

¹²⁶ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 711.

¹²⁷ Marie Hart, *Üs unsererer Franzosezeit* (Stuttgart : Greiner & Pfeiffer, 1921) ; Idem., *Erinnerungsland* (Stuttgart : Greiner & Pfeiffer, 1923).

aurons beaucoup d'Allemands qui voudront rester chez nous ». ¹²⁸ Le 2 novembre, Elisabeth Esther Lévy souligna aussi cette incertitude régnante parmi les immigrés allemands et qui amena beaucoup à partir, alors que « des Allemands fanatiques se considèrent maintenant Alsaciens et veulent rester ici ». ¹²⁹

En effet, une grande partie des immigrés allemands décida de rester en Alsace-Lorraine, que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles. Mais parmi ce groupe, la crainte d'être expulsé du jour au lendemain était omniprésente, comme l'a souligné Husser dans son mémoire. Le 11 novembre 1918, une Allemande écrivit à un proche : « tu me demandes comment cela va ici. Tout est sens dessus dessous. Nous ne sommes même plus sûrs de notre vie, parce que nous sommes allemands. Tu comprends ce que je veux dire. Il se peut qu'avant quatre semaines nous ayons passé le fleuve. Si j'avais de l'argent, je resterais, mais sans argent, il n'y a rien à faire ». ¹³⁰ Dans les rapports du contrôle postal français se trouvent de nombreuses lettres faisant état de cette ambiance craintive. Mais alors que ces rapports distinguent toujours clairement entre *Allemands* et *Alsacien-Lorrains*, nous l'avons vu, il importe de souligner qu'il reste difficile, parfois même impossible, d'identifier clairement s'il s'agit d'un expéditeur indigène, allemand immigré (et intégré) de longue date ou *altdeutsch*. L'opinion exprimée par un individu dans une lettre ne révèle pas nécessairement son identité nationale – terme particulièrement difficile et complexe pour les habitants du *Reichsland*.

Les fonctionnaires immigrés du *Reich* se voyaient particulièrement menacés face à la victoire française qui s'annonçait. Dans une note envoyée au *Reichskanzler* le 27 octobre 1918, le *Statthalter* Schwander souligna que « les événements de politique extérieure récents ont naturellement provoqué de grandes émotions et une grande inquiétude dans la fonction publique du *Reichsland*. Les fonctionnaires sentent le sol qu'ils croyaient jusqu'alors stable, se dérober sous leurs pieds, et anticipent un avenir incertain pour eux et leurs familles ». ¹³¹ Cette note

¹²⁸ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 700.

¹²⁹ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 239 : « In der Stadt sieht man wieder ziemlich viele Möbeltransportwagen. Viele wollen noch nicht so recht glauben, dass Elsass-Lothringen französisch wird oder eigentlich schon ist. Fanatische Deutsche betrachten sich jetzt als Elsässer und wollen hierbleiben ».

¹³⁰ SHAT, 16 N 1312.

¹³¹ BArch, R 703 / 32, Schreiben an von Payer, 27 octobre 1918 : « Die außenpolitischen Ereignisse der jüngsten Zeit haben unter der reichsländischen Beamtenschaft begreiflicherweise eine große Erregung und Beunruhigung hervorgerufen. Die Beamten fühlen plötzlich den Boden, den sie bisher für sicher hielten, unter sich wanken und sehen sich mit ihren Familien einer unsicheren Zukunft gegenübergestellt »

intéressante démontre l'état d'insécurité qui régnait même auprès du gouvernement local concernant l'avenir du *Reichsland* et celle de sa population. Alors que l'historiographie a tendance à prendre pour acquis qu'en Terre d'Empire, les fonctionnaires étaient allemands et par conséquent tous menacés d'expulsion, ceci n'était pas nécessairement évident pour tous les fonctionnaires concernés. Selon un rapport envoyé à von Payer,

l'on doit assumer que si le *Reichsland* devient un état fédéral ou neutre, la très grande partie des fonctionnaires restera dans un premier temps en fonction. (...) En revanche, dans le cas extrême, seulement certains fonctionnaires, surtout issus de cercles indigènes, auraient la possibilité d'entrer au service de la France ; la partie issue des cercles *altdeutsch* par contre – à part des exceptions – ne pourra, ni ne voudra, intégrer des agences françaises.¹³²

Afin de ne pas donner l'impression au grand public qu'ils favorisaient la solution politique la plus avantageuse économiquement pour eux, tous les fonctionnaires, indépendamment de leur origine, étaient invités à s'abstenir de tout propos et de toute remarque négative et craintive sur l'avenir alsacien-lorrain.¹³³ Toutefois, les nombreux départs de fonctionnaires préoccupaient les contemporains, comme suggéré dans plusieurs sources privées, ainsi que dans les divers quotidiens de la région. Les responsables administratifs et militaires cherchèrent – en vain – à réduire l'impact négatif que ce flux de personnes avait sur l'état d'esprit de la population. « Le rapatriement caché de toute sorte de choses trouve un écho négatif dans de nombreuses conversations à la campagne et dans les trains », s'inquiétait le directeur de la *geheime Feldpolizei* à Strasbourg. « On peut en effet constater partout que la population parle de façon

¹³² BArch, R 703 / 32, Schreiben an den Statthalter, 27 octobre 1918 : « Wird das Reichsland Bundesstaat oder wird es neutralisiert, so kann angenommen werden, dass der weitaus überwiegende Teil der Beamtenschaft zunächst im Dienst bleibt (...). Tritt jedoch der äußerste Fall ein, dann wird nur einem Teil der Beamtenschaft, vorwiegend dem aus einheimischen Kreisen herstammende, die Möglichkeit offen stehen, in französische Dienste überzutreten, der aus eingewanderten, altdeutschen Kreisen stammende Teil wird dies, von Ausnahmen abgesehen, weder können noch wollen ».

¹³³ ADHR, 21 AL 8, Bekanntmachung des Staatssekretärs, Strasbourg, 5 novembre 1918 : « Beamten müssen alles unterlassen, was die öffentliche Stimmung ungünstig beeinflussen könnte. Die Beamten haben sich insbesondere der Kundgebung irgendwelcher übertriebener Befürchtungen wegen der Zukunft Elsass-Lothringens zu enthalten. Im entgegengesetzten Falle könnte zu leicht bei der Bevölkerung der Glaube entstehen, diese oder jene Lösung der elsass-lothringischen Frage, sei es, dass das Land beim Reiche verbleiben, sei es, dass es zu einem selbständigen Staate gestalten würde – die dritte Lösung, dass es französisch werden könnte, dürfte, wie ich hoffe, ausgeschlossen sein – werde von den Beamten lediglich ihrer materiellen Vorteile wegen gewünscht. Dies muss unbedingt vermieden werden ».

peu respectueusement des supérieurs et officiers ».¹³⁴

Cinq jours avant l'armistice, Schwander décrivit avec beaucoup d'inquiétude la situation dans une note adressée au chancelier, dans laquelle le *Statthalter* demanda au gouvernement de déclarer officiellement que dans le cas d'un armistice, « la population d'Alsace-Lorraine (y compris celle d'origine allemande) n'aurait rien à craindre, ni pour leur bien-être, ni pour leurs propriétés ».¹³⁵ Afin de renforcer la confiance des fonctionnaires allemands, l'*Auswärtiges Amt* souligna aussi l'importance d'une telle déclaration officielle – également en vain.¹³⁶

Il ne faut pas, pour autant, oublier les liaisons privées, parfois très fortes et de longue date, entre les habitants du *Reichsland* – surtout les nombreux couples mixtes ou enfants issus de mariages mixtes. Selon la police de Thionville, « les nombreux ouvriers et petits fonctionnaires venant du *Reich* et ayant marié une femme lorraine adoptent très rapidement l'opinion politique de la famille de leur femme et désirent rester ici ».¹³⁷ Un sondage mené auprès des

¹³⁴ HStAS, M 30/1 Bü 319, Geheime Feldpolizei Straßburg, 23 octobre 1918 : « Die verschleierte Heimschaffung allerlei Sachen durch Vorgesetzte findet in vielen Unterhaltungen der Bevölkerung auf dem Lande und in der Eisenbahn unrühmlichen Widerhall. Es ist tatsächlich allerwärts zu beobachten, dass bei der breiten Bevölkerung in wenig respektvoller Art über höhere Vorgesetzte, namentlich über Offiziere, gesprochen wird ».

¹³⁵ ADBR, 87 AL 5602, Fernschreiben der OHL an den Reichskanzler, 6 novembre 1918 : « Viele Altdeutsche verlassen bereits das Land oder schaffen ihre Möbel fort. Nach außen macht das höchst unerfreulichen Eindruck. Es wäre dringend erwünscht, wenn Reichsleitung baldigst Erklärung abgeben könnte, dass Bevölkerung Elsass-Lothringens (auch diejenigen altdeutscher Herkunft) bei Abschluss eines Waffenstillstandes in keinem Falle für Person und Eigentum etwas zu fürchten hätte ».

¹³⁶ BArch, R 703 / 32, 6 novembre 1918, Auswärtiges Amt (Herr Wirkl. Legationsrat von Stumm) an von Payer : « Eine diesbezügliche Regierungserklärung würde das Rückgrat der deutschgesinnten Lehrer- und Beamenschaft in Elsass-Lothringen, welche auswandern zu müssen befürchten, wenn sie für ihre Gesinnung eintreten, außerordentlich stärken ». Cependant, la réponse de von Payer, envoyé le 8 novembre, resta négative : « Ähnliche Wünsche kommen aus Elsass-Lothringen hie und da an uns. Ich halte es aber für unmöglich, bei der Unübersichtlichkeit der Verhältnisse eine über Redensarten hinausgehende, also verpflichtende allgemeine Erklärung abzugeben, die uns zudem als Verzicht auf Elsass-Lothringen ausgelegt würde. Meines Erachtens sollte die Lehrer- und Beamenschaft Vertrauen zu uns haben ». Voir aussi HStAS, M 30/1 Bü 319, Geheime Feldpolizei Straßburg, 23 octobre 1918 : « Die gleiche Sicherstellung muss auch für die Universitätsprofessoren, Geistlichen und Lehrer erfolgen, ebenso wie für die Pensionen und Wartegelder der früheren Beamten und deren Wittwen (*sic*) und Waisen ».

¹³⁷ HStAS, M 30/1 Bü 49, Polizeidienststelle Diedenhofen, 23 octobre 1918. « (...), dass die vielen, aus Altdeutschland stammenden Arbeiter und kleinen Beamten, die eine Lothringerin geheiratet haben, sich sehr bald den politischen Anschauungen der Familie der Frau anpassen und hier bleiben wollen ». Évidemment, ceci va aussi dans le sens inversé. Dans *Worte der Erinnerung* (un souvenir privé de sa femme décédée en janvier 1918, adressé à la famille), le curé strasbourgeois, Paul Grünberg, se rappelle comment le nationalisme allemand est né chez son épouse alsacienne : « in dieser Zeit vollendete sich auch ihre bewusst deutsche Gesinnung und ihr innerliches Sicheinwissen mit den Interessen, Befürchtungen und Hoffnungen des deutschen Volkes und Vaterlandes. Haftete ihr, nach vieler Elsässer Art, bis dahin eine gewisse nationale Zurückhaltung und Unbestimmtheit, zumal eine Schwäche und Vorliebe für die französische Sprache an, hatte sie mein entschiedenes öffentliches Eintreten für die Entwicklung des Elsaß im deutschen Sinn seit 1909, aus verschiedenen Rücksichten, nicht gern gesehen, so wusste

alentours de Mulhouse afin de saisir si, en cas d'abandon de l'Alsace par les Allemands, ils seraient disposés à émigrer en Allemagne, arriva au même résultat : « plusieurs employés répondirent : ' nous avons ici notre foyer ; nous nous trouvons très bien et nous y restons.' Après 4 réponses de ce genre, le chef de gare ne poussa pas plus loin son enquête ». ¹³⁸ Dans la même veine, les épouses et enfants de ces *Altdeutsche*, ainsi que leurs familles par alliance, amis, voisins et collègues étaient également préoccupés (à des niveaux différents) par cette menace d'expulsion (voir chapitre 8). Compte tenu des statistiques relevées dans le chapitre 4 sur la population alsacienne-lorraine, il faut s'imaginer de véritables *cercles de crainte et d'incertitude*, pour reprendre les termes utilisés par Annette Becker et Stéphane Audouin-Rouzeau ¹³⁹, autour de ces immigrés (ou descendants d'immigrés) allemands, établis et intégrés dans la société alsacienne-lorraine. Il est donc peu surprenant de voir des Alsaciens-Lorrains aider leurs amis ou leurs proches allemands face aux expulsions qui s'annonçaient (chapitre 8). Comme le nota Spindler le 31 octobre : « la désannexion de l'Alsace-Lorraine est considérée comme un fait accompli. Le professeur M. d'Obernai est venu remettre les clefs de sa maison à Pierre, en le priant de la prendre sous sa protection ». ¹⁴⁰

Mais il serait trompeur de s'imaginer une population allemande quasi immobilisée par la peur et la désespérance. Bien que, pendant cette période, beaucoup d'immigrés aient effectivement quitté le *Reichsland*, il faut prendre en considération qu'une grande partie d'entre eux resta. ¹⁴¹ Malgré l'anticipation certainement préoccupante de l'avenir français des régions, ils ne craignaient pas que leur vie change dramatiquement. « Ici c'est le défaitisme, tout le monde pense que nous devons partir. On dit que les Français vont arriver. C'est atroce et effrayant », écrivit une femme à la fin septembre. « Le Dr Lehmann de Herlisheim pense que l'Alsace va devenir française. Mais peu importe, il restera. En attendant, il fait savoir aux *Franzosenköpfe* [têtes de Français] qu'il a déjà sorti son drapeau français ». ¹⁴² Comme le rapporta le contrôle

sie jetzt genau, wohin sie gehörte, wo ihre Pflicht und ihrer Kinder und Kindeskindern Zukunft lag. Dabei lag ihr jede nationale Gehässigkeit gänzlich fern ». Pfarrer Paul Grünberg, *Worte der Erinnerung an meine Frau Julie Grünberg, geb. Wohlwerth – für die Familie und Freunde des Hauses* (Strasbourg : DuMont, 1918), 14.

¹³⁸ SHAT, 6 N 154, Circulaire officiel sur les sentiments des Alsaciens, 4 novembre 1918.

¹³⁹ Audouin-Rouzeau et Becker, *Retrouver la guerre*, 231. Voir chapitre 5.

¹⁴⁰ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 691.

¹⁴¹ Voir Uberfill, *La société strasbourgeoise*, op. cit., ainsi que le chapitre 4.

¹⁴² HStAS, M 30/1 Bü 20, Postüberwachungsstelle des XV. Armeekorps an das stellvertretende Generalkommando XV, 26 septembre 1918 : « Hier ist eine Miesmacherei, alle meinen, wir müssten fort. Die Franzosen kämen hierin. Das ist grässlich, man kriegt ganz Angst. Dr. Lehmann von Herlisheim glaubt, dass das

postal, c'était plutôt l'incertitude de l'avenir – et non pas la certitude de se faire expulser par les Français –, qui domina parmi les immigrés allemands. Vers la fin du mois de septembre, un Allemand de Metz écrivit : « parfois, nous sommes complètement mouvementés lors que l'on entend que nous allons probablement devoir quitter Metz. Mais si j'entends d'autres personnes dire que nous n'y sommes pas encore, alors je me calme. Hier, j'ai parlé avec une vieille Lorraine qui pense qu'ils [les Alsaciens-Lorrains] vont redevenir ce qu'ils étaient et que ce ne serait pas mauvais pour nous ». ¹⁴³

Contrairement aux Allemands arrivés peu avant la Grande Guerre et qui avaient certainement gardés de forts liens familiaux dans le reste du *Reich*, beaucoup d'immigrés qui s'étaient installés dans la région juste après 1871 se sentaient chez eux et ne voyaient aucune raison de quitter leur nouvelle patrie, leur *neue Heimat*, – ou leur *zweite Heimat* (deuxième patrie), terme qu'ils utilisaient souvent.

6.4 Conclusion

Devant les nombreux enjeux cruciaux du temps difficile de la guerre (nourriture, maladies, deuil, etc.), c'est la vie quotidienne plus que les questions d'affiliation nationale qui préoccupait la population, aussi bien chez les Allemands que chez les indigènes. Il n'est donc pas étonnant que le débat politique concernant l'avenir du *Reichsland* n'ait trouvé que peu d'écho parmi la population. Si, surtout vers la fin du conflit, les gens « suivent avec une attention fébrile les événements à l'Ouest » ¹⁴⁴, les principales préoccupations de la population – allemande ou indigène – concernaient la paix, et les répercussions individuelles, familiales et économiques qu'allait avoir la fin de la guerre ; l'avenir politique et national de l'Alsace-Lorraine n'était que rarement commenté.

Elsass französisch wird. Er bleibt dann hier und lässt jetzt schon durch seinen Chauffeur den Franzosenköpfen sagen, dass er die französische Flagge schon bereit hat ».

¹⁴³ HStAS, M 30/1 Bü 104 : « Wir sind manchmal ganz auseinander, wenn man hört, dass wir vielleicht aus Metz müssen. Höre ich dann wieder Andere, die meinen, so weit wären wir noch nicht, dann beruhige ich mich wieder. Gestern sprach ich mit einer älteren Lothringerin, die meint sie würden wieder was sie waren, und wir würden nicht schlecht dabei fahren ! »

¹⁴⁴ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 41. Comme la plupart de ces concitoyens, Jean Obrecht ne montra un intérêt sérieux à propos du conflit qu'à partir du 4 octobre 1918.

Pour pouvoir saisir l'expérience alsacienne-lorraine de la sortie de guerre, il faut prendre en considération cette diversité des opinions. Ainsi, tous les Alsaciens-Lorrains ne rêvaient pas, depuis 1870/71, d'un retour des provinces à la France, ni n'anticipaient un avenir français avec autant d'enthousiasme que le discours républicain dominant d'après-guerre le suggère. Loin de là. En réalité, les lignes entre ceux qui craignaient l'arrivée des Français et le changement de présence militaire, et ceux qui s'en réjouissaient sont diffuses. « Même des Allemands, qui il y a quelques mois se signalaient encore par leur enthousiasme patriotique allemand, se préparent à présent à accueillir les Français, car ils espèrent rester en Alsace française. On constate le même phénomène dans les milieux alsaciens germanophiles ».¹⁴⁵ Bien que la très grande majorité des francophiles aient préparé la célébration de la délivrance en cachette, dès octobre, les autorités allemandes, sans pourtant intervenir, remarquèrent un certain dynamisme :

Dans de nombreux cas, des préparations pour l'accueil (des Français) semblaient être effectuées. Bien qu'aucune Tricolore ne soit encore à vendre, on dit que la maison *Dreyfus* a fabriqué des drapeaux alsaciens rouge et blanc en utilisant des drapeaux du Reich. Une vive vente de lampions et de hampes peints en rouges a commencé. La maison *Dreyfus* a commandé 5000 barbeaux, marguerites et coquelicots chez une entreprise saxonne.¹⁴⁶

Certes, il n'est pas surprenant que les Alsaciens-Lorrains accueillissent les troupes françaises en novembre 1918, ne serait-ce que (nous l'avons mentionné) parce que ces dernières représentaient la fin du conflit. Mais ce chapitre a démontré que tous ne le faisaient pas parce qu'ils espéraient le retour des provinces à la *mère patrie* après des décennies de loyauté envers la nation française.¹⁴⁷ Le prochain chapitre analysera par conséquent comment les habitants du *Reichsland* vécurent, célébrèrent et expérimentèrent le moment même de la fin de guerre entre la signature de l'armistice, l'arrivée des troupes françaises et l'installation du nouveau régime.

¹⁴⁵ Baechler, *Le grand tournant*, 64.

¹⁴⁶ HStAS, M 30/1 Bü 49, Geheime Feldpolizei Mülhausen, 2 octobre 1918 : « Es sollen schon vielerseits Vorbereitungen zum Empfang (der Franzosen) getroffen werden. Zwar steht noch keine Trikolore zum Verkauf, aber im Geschäftshaus *Dreyfus* sollen rot-weiße elsässer Fahnen aus der Reichsflagge hergestellt werden. Ein reger Verkauf von Lampions und rot gestrichenen Fahnenstangen hat eingesetzt. Das Warenhaus *Dreyfus* hat je 5000 Kornblumen, Margueriten und Mohnblumen bei sächsischen Firmen bestellt ».

¹⁴⁷ Comme Christopher Fischer et d'autres l'ont montré, l'opinion publique générale en Alsace-Lorraine pendant la guerre était certainement défavorable à l'Empire. Or, ceci n'était pas automatiquement remplacé par l'amour pour la France, mais plutôt par une ambivalence générale. « The shift to anti-German sentiment among most Alsatians, or even a welcoming attitude toward the French, was not foreordained ». Fischer, *Alsace to the Alsatians*, 226.

CHAPITRE 7

CELEBRER LA VICTOIRE APRES LA GUERRE

7.1 Introduction

Le 11 novembre 1918, les grands journaux parisiens furent informés par un communiqué de presse qu'« [a]u 52^e mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'armée française, avec l'aide de ses Alliés, a consommé la défaite de l'ennemi. (...) L'armistice est entré en vigueur, ce matin, à onze heures ».¹ Dès 10 heures, des affiches longuement préparées avaient fait leur apparition sur les façades. Et à 11 heures précises, des coups de canon rompirent le silence et les cloches des églises se mirent à sonner. En très peu de temps, la ville changea : les façades des bâtiments fleurirent de drapeaux alliés et les foules se répandirent dans les avenues de la capitale et se dirigèrent vers le centre-ville, tout en chantant la *Marseillaise*.

Ici, à Paris, on l'a su à 11 heures par le canon et les cloches ; aussitôt tout le monde a eu congé partout ; aussitôt les rues étaient noires de monde. Toutes les fenêtres pavoisées, jamais je n'ai tant vu de drapeaux et de toutes les couleurs alliées, le coup d'œil est magnifique. Tout le monde a sa cocarde, les femmes des rubans tricolores dans les cheveux ; tous les ateliers en bande, hommes et femmes bras dessus bras dessous, drapeaux en tête, parcouraient en chantant les boulevards et les grandes avenues. Et les Américains juchés sur leurs camions n'ont pas cessé de parcourir la ville, montant tous ceux qui voulaient monter vers eux, mais surtout les jeunes filles, ça se comprend.²

Cet extrait de lettre d'une Parisienne à son mari, datée du 13 novembre 1918, reflète le sentiment de la vaste majorité des témoins. Le matin du 11 novembre, les Parisiens avaient, malgré l'attente de l'armistice, accompli leurs tâches quotidiennes, et seules quelques personnes se trouvaient dans les rues.³ Vers 14 heures, les places centrales étaient déjà noires de monde et

¹ Frédéric Guelton et Gilles Krugler (éds.), *1918 – l'étrange victoire. Archives du ministère de la guerre et témoignages inédits* (Paris : Textuel, 2008), 88.

² Guéno et al., *Paroles de poilus*, 160.

³ *L'Echo de Paris*, 12 novembre 1918, p. 2 : « C'est à neuf heures du matin que la signature de l'armistice fut connue par quelques privilégiés. Peu à peu, la grosse et heureuse nouvelle se répandit dans tout Paris. [...] Jusque-là, la joie avait été plutôt réservée ».

les Parisiens pouvaient enfin exprimer leur joie de voir la fin du conflit. Pendant deux jours, la capitale se trouva en état d'urgence.

L'événement extraordinaire et unique dans l'histoire de la Nation forgea la perception des contemporains, comme celle de la jeune Marcelle Lerouge, qui écrivit dans son journal : « les deux journées des 11 et 12 novembre seront inoubliables pour ceux qui ont assisté à l'enthousiasme de la population parisienne. Aucune manifestation n'a jamais présenté un tel élan. Chacun éprouvait le besoin de circuler dans la rue, de communiquer sa joie à tous ». ⁴ Eugène Lefebvre, un réfugié de Lille, se rappela avant tout qu'à chaque coin de rue, des civils et des soldats dansaient, ⁵ et selon le rapport de la préfecture de police du 11 novembre, « la foule approuve même les très grandes libertés que prennent les soldats et qui vont jusqu'à la licence ». ⁶ Le lieutenant américain Cabeem se souvient du moment où il fut submergé par la foule : « [n]ever again would I have the same feeling of bodies pressed upon me by other bodies and stifling me, so gaily, with kisses on my hair, my nose, my ears, of hands shaking my shoulders, of voices crying 'Long live America !' I thought I was dying, but it was a pleasant death ». ⁷

Ce moment de l'histoire de France – probablement un des moments les plus importants pour la mémoire et l'identité collective du pays – a été vécu et retenu par l'historiographie française comme un moment de fête, une explosion de joie et une expression unanime d'enthousiasme et de liesse populaire. Les photographies de ces événements jouent toujours un rôle particulièrement important : les images de la foule dans les rues de Paris et de soldats français, britanniques et américains se mélangeant à la population civile, célébrant, ensemble, la fin du carnage. À ces images de Paris – d'une certaine manière représentative de toute la nation – s'ajoutent également les images d'un autre lieu et d'une autre fête : les photographies (ou représentations picturales du type de Hansi) des soldats français, membres des troupes libératrices, entrant dans les villes et villages alsaciennes-lorraines, acclamées de manière euphorique par la population libérée – et surtout par des filles en costume traditionnel. ⁸ « Ces journées de novembre 1918 comptent sans conteste parmi les plus pathétiques de l'Histoire de

⁴ Lerouge, *Journal*, 490.

⁵ Alain Bernède, « The French », dans Hugh Cecil et Peter Liddle (éds.), *At the Eleventh Hour : Reflections, Hopes and Anxieties at the Closing of the Great War, 1918* (London : Cooper, 1998), 84-107. 97.

⁶ APP, Paris, B/A 1587, rapport de la préfecture de police du 11 novembre 1918.

⁷ Cité dans Gregor Dallas, *1918 : War and peace* (London : John Murray, 2000), 174.

⁸ ADBR, 100 J 350, Photos et cartes postales de la guerre et de sa fin ; voir également Meyer, *Le 11 Novembre*, 68.

France et plus encore de l'Histoire de l'Alsace et de sa soeur d'Exil, la Lorraine », ⁹ résuma Jacques Granier dans une des principales œuvres françaises sur la sortie de guerre en Alsace-Lorraine, publiée en 1968. En effet, en plus des photos de Paris, ce sont celles prises à Strasbourg, Mulhouse, Colmar ou Metz qui formèrent l'image de la sortie de guerre en France : la fête de l'Armistice et de la libération des *provinces perdues*, semble-t-il, ne vont pas l'une sans l'autre.

Or, cette perception est trompeuse. Alors que les Français de l'Intérieur célébraient l'armistice les 11 et 12 novembre dans des explosions de joie lors de fêtes spontanées, la situation en Alsace-Lorraine était très différente. Certes, l'article 2 de l'Armistice avait scellé le but de guerre français principal, soit le retour des deux *provinces perdues*. « Hier encore symbole de la défaite, les deux sœurs ont aujourd'hui le gage de la victoire », avait formulé l'Abbé Wetterlé. ¹⁰ Mais en Alsace-Lorraine, cette période de l'histoire ne représentait pas seulement la fin de la Première Guerre mondiale et le retour à la France, elle marqua aussi les derniers jours du II^e Reich, son effondrement politique et militaire, la mutinerie des marins de Kiel puis la révolution qui s'étendit en quelques jours à toute l'armée et à toutes les usines du pays. Ainsi l'Alsace-Lorraine connut une période de transition entre l'effondrement de l'armée impériale et l'occupation des troupes françaises, une période durant laquelle il y eut beaucoup de Conseils de soldats et d'ouvriers : les premiers développements de ce que l'historiographie allemande appelle la *Novemberrevolution*. ¹¹ Par conséquent, ce n'est qu'au moment de l'arrivée des troupes françaises à la fin du mois de novembre que l'Alsace-Lorraine connut ses premières fêtes de libération. Dans leur caractère et en ce qui concerne la manière dont les Alsaciens-Lorrains les vécurent, elles se distinguaient nettement de celles de Paris. Alors que les Français s'étaient préparés à l'Armistice, la population d'Alsace-Lorraine avait été surprise par l'événement. Et même pendant la courte période des Conseils d'ouvriers et de soldats, la préparation de l'accueil des troupes françaises s'était avérée parfois difficile ; elle fut ensuite prise en charge par

⁹ Granier, *Novembre 1918 en Alsace*, 7.

¹⁰ Abbé Wetterlé et Carlos Fischer (éds.), *Notre Alsace, notre Lorraine* (Paris, 1919), introduction.

¹¹ Lorsque, le 30 octobre 1918, la flotte allemande à Kiel s'apprêta à appareiller, les matelots se révoltèrent. Rapidement, l'agitation se répandit aussi sur les ouvriers et les soldats, et la révolution s'étendit à tout le pays. Richard Müller, *Vom Kaiserreich zur Republik. Die Novemberrevolution* (Berlin : Malik, 1925) ; Günther Hortschansky, Heinz Küster, Horst Naumann, et al. (éds.), *Illustrierte Geschichte der Novemberrevolution in Deutschland* (Berlin : Dietz, 1968) ; Ulla Plener (éd.), *Die Novemberrevolution 1918/1919 in Deutschland. Für bürgerliche und sozialistische Demokratie. Allgemeine, regionale und biographische Aspekte* (Berlin : Dietz, 2009).

l'administration militaire française en collaboration avec des comités locaux composés de membres de la bourgeoisie francophile.

Jusqu'à présent, ces différentes fêtes de sortie de guerre en Alsace-Lorraine n'ont pas rencontré un grand intérêt parmi les historiens,¹² ce qui est étonnant puisque ce sont justement les photographies d'elles ainsi que les mots-clés liés à ces fêtes – les « explosions de joie » et les « heures inoubliables » –, qui déterminent la mémoire collective française.¹³

Afin de pouvoir examiner la conception des fêtes qui se déroulaient en Alsace-Lorraine dans la deuxième moitié de novembre, ainsi que leur influence sur l'opinion publique, cet épisode spécifique de l'histoire exige une étude particulière.¹⁴ Le but du présent chapitre sera alors d'appréhender, dans un premier temps, la courte période révolutionnaire au *Reichsland* suivant l'armistice, ainsi que son impact sur la population afin de mieux comprendre, dans un deuxième temps, la façon dont les Alsaciens-Lorrains vécurent, dès la fin-novembre, les festivités liées à l'arrivée des troupes françaises.

Si plusieurs études furent consacrées au sujet de la « délivrance », on constate néanmoins le désintérêt presque complet de la part de l'historiographie allemande. On discerne ainsi clairement ce pivot que représente le 11 novembre 1918 dans l'historiographie des deux pays : avec l'armistice commence l'histoire française de l'Alsace-Lorraine dont l'Allemagne, battue, se détourna (définitivement depuis 1945). Ainsi, l'accueil des troupes et les fêtes de libération en Alsace-Lorraine ont toujours été considérés comme étant inhérents à l'histoire et à la mémoire collective française. Mais visant à une continuité de l'histoire alsacienne-lorraine entre la période d'avant 1870/71 et celle d'après 1918, l'historiographie française dominante faisait toujours ressortir que les *provinces perdues* ont vécu, en novembre 1918, « des journées d'angoisse d'abord, des journées troublées ensuite, puis de longs jours d'attente fiévreuse et enfin des

¹² Les exceptions se concentrent surtout sur la mémoire combattante lors des célébrations du 11 novembre dans l'entre-deux-guerres : Annette Becker, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920 mort, où est ta victoire ? », dans *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 49/1 (1996), 31-44 ; Rémi Dalisson, « La célébration de la victoire du 11 novembre ou l'enjeu de la mémoire combattante dans l'entre-deux-guerres (1918-1939) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 192 (1998), 5-23 ; très récemment : Auzas, « La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012 », thèse de doctorat, op. cit.

¹³ Jean-Jacques Becker, « Les Français à l'heure de l'armistice », dans *Historiens et Géographes*, 321 (décembre 1988), 282-290. 289, qui accorde aux Français d'avoir « vécu alors un moment unique dans leur histoire, un de ces moments de joie, exceptionnel dans la vie d'un peuple. Dans la conscience du peuple français tout entier, il n'y a pas de jour dont la résonance reste aussi grande, et sa commémoration est devenue un élément majeur du consensus national ».

¹⁴ Riederer, « Culture festive politique, nationalisme et régionalisme », op. cit.

journées de gloire, qui se sont prolongés tout au long du mois de décembre par interminables défilés de troupes françaises et par des fêtes qui n'en finissaient plus ». ¹⁵

Étant donné le quotidien au *Reichsland* en 1918, les préoccupations, craintes et perspectives d'avenir des habitants, discutées dans les chapitres 5 et 6, il est évident que la vision traditionnelle soulignant la joie uniforme de la population doit être remise en question. D'abord, il est difficile, voire impossible, de mesurer si, ou à quel point, en novembre 1918, les Alsaciens-Lorrains étaient vraiment des nationalistes francophiles. Après quatre ans de guerre et de souffrance, l'enthousiasme lors de l'entrée des troupes françaises qui existait sans aucun doute n'était « pas la suite logique d'un choix politique réfléchi [mais] presque physiologique, il est passionnel ». ¹⁶

En revanche, de nombreux témoignages dont nous disposons à propos de l'arrivée des troupes françaises en Alsace-Lorraine indiquent que l'ambiance n'était pas aussi festive et unanime que ce qu'on ne l'a souvent affirmé, ou que la propagande a longtemps suggéré. Si elle avait commenté, parfois en détail, les événements d'octobre/novembre, Elisabeth Esther Lévy par exemple ne nota rien dans son journal entre les 8 et 11 novembre. Le 12 novembre elle n'écrivit que quelques lignes : « dans les rues, une foule dense est en mouvement. Des éditions spéciales sont vendues. L'Armistice entre l'Allemagne et la France a été signé. Tout le monde respire, finalement la libération après quatre années de guerre ». ¹⁷ Le contrôle postal militaire de Belfort ne rapporta également que peu de choses sur l'opinion publique au *Reichsland* au moment du 11 novembre 1918. ¹⁸ En effet, le rapport du mois de novembre ne cite que quelques lettres datant de la deuxième moitié du mois et qui se concentrent surtout sur l'arrivée des troupes française.

Afin de pouvoir analyser l'expérience de la sortie de guerre au *Reichsland*, il importe de comprendre les événements de cette période de transition entre la défaite allemande et l'arrivée des troupes françaises, mais aussi la façon dont ils furent vécus par la population hétérogène d'Alsace-Lorraine. Il importe également d'analyser le déroulement des différentes célébrations

¹⁵ Granier, *Novembre 1918 en Alsace*, 7 ; voir également Dollinger, *L'histoire de l'Alsace*, op. cit. ; Fischbach et Wagner, *Mémoire en images : 1914 - 1918 en Alsace*, op. cit.

¹⁶ Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 142.

¹⁷ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 9 : « in den Straßen bewegt sich eine dichte Menschenmenge. Extrablätter werden verkauft. Der Waffenstillstand ist zwischen Deutschland und Frankreich geschlossen worden. Alles atmet auf, endlich die Befreiung nach vierjährigem Kriege ! »

¹⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, Bulletin de Quinzaine.

(en comparaison à celles organisées à Paris) : contrairement aux événements du 11 novembre, où les gens de l'Intérieur laissaient libre course à leurs sentiments dans une fête spontanée, les événements autour de l'accueil de troupes en Alsace-Lorraine furent régis par une organisation précise – dans laquelle la spontanéité n'avait pas sa place.

7.2 Le 11 novembre 1918 en Alsace-Lorraine

Une semaine après la mutinerie des marins allemands à Kiel le 3 novembre 1918, le mouvement révolutionnaire gagna la Terre d'Empire, causant de l'agitation ainsi que de la confusion dans les principales villes de la région. La « République des Conseils » proclamée le 10 novembre avec l'arrivée des marins, aussi brève que fût son existence, représente une période incontournable à la compréhension de l'expérience de la sortie de guerre : une période pleine de lueurs et d'ombres pour les habitants de l'Alsace-Lorraine.

En novembre 1918, la situation en Alsace-Lorraine était très particulière. Les règlements de l'armistice donnant l'ordre de repli aux armées allemandes, ces derniers évacuèrent l'ancienne Terre d'Empire en deux semaines.¹⁹ Cependant, plusieurs soldats restèrent sur place, et s'engagèrent dans la révolution. À Strasbourg, ville militaire, siège du Parlement local et siège du *Statthalter*, les autorités militaires allemandes avaient gardé le pouvoir jusqu'à samedi 9 novembre, alors que les premières manifestations de rue auxquelles participèrent des soldats allemands eurent lieu le 7 novembre. Quelques 15 000 marins alsaciens-lorrains servaient dans la marine impériale ; parmi eux beaucoup prirent part à l'insurrection de Kiel avant de rentrer au *Reichsland*. Ils arrivèrent le 9 novembre à Strasbourg où ils furent accueillis par de nombreux manifestants. Ensuite, dans la nuit du 9 au 10 novembre à l'instigation de meneurs venus de Kiel, un *Soldatenrat* a été constitué.²⁰ Celui-ci désigna, le 10 novembre, le socialiste Jacques Peirottes, maire de la ville. Suite à l'institution d'une garde civique par la municipalité, deux organes de pouvoir coexistèrent : le Conseil municipal et le Conseil exécutif du conseil des soldats et des

¹⁹ HStAS, M 30/1 Bù 129, plusieurs télégrammes de la Heeresgruppe concernant le repli.

²⁰ SHAT, 7 N 680, État Major de l'Armée, 2^e Bureau, Renseignements : *la situation à Strasbourg, novembre 1918* : « Dans la nuit du 9 au 10 novembre à l'instigation de meneurs venus de Kiel, un *Soldatenrat* a été constitué. Il a tout d'abord organisé des patrouilles pour le maintien de l'ordre (...) Au premier moment, il a toléré les couleurs françaises. Dans la journée du 11, il est devenu, par l'adjonction de quelques meneurs, un *Soldaten- und Arbeiterrat*, comptant des éléments allemands et des éléments alsaciens ».

ouvriers. La branche « ouvrière » du second mouvement était dirigée par Bernard Boehle, député social-démocrate allemand, qui s'avoua fermement hostile aux tendances profrançaises des autorités légales. Mais la révolution était essentiellement militaire. Le *Soldatenrat* à Strasbourg était dirigé par le capitaine Reinartz qui s'inspira essentiellement de la doctrine spartakiste.²¹ À partir de ce moment, des conseils similaires se formèrent dans de nombreuses villes, dans lesquelles ils prirent le contrôle.²² Des grands centres urbains (Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Metz), ce mouvement s'étendit très rapidement à toutes les casernes et à tous les cantonnements d'Alsace-Lorraine, ainsi que dans les campagnes. En moins de deux jours, « toute la région s'est couverte d'un réseau de conseils de soldats qui se substituèrent aux anciennes autorités militaires ». ²³ Par conséquent, la population assista, un peu partout, à un spectacle remarquable de troupes revenant du front, arborant drapeaux et cocardes rouges et dirigées par de simples soldats.

Parallèlement, le 9 novembre, eut lieu une réunion d'urgence des membres de la 2^e Chambre. Et tandis que le Soviet de Strasbourg (pouvoir concurrent) proclama la République d'Alsace-Lorraine, le *Landtag* se déclara, le 11 novembre 1918, Conseil National d'Alsace-Lorraine (*Nationalrat*), détenteur de la souveraineté populaire.²⁴ Eugène Ricklin qui remplaça Schwander (renversé par les membres du Conseil)²⁵, déclara, le 12 novembre, que le *kaiser* ayant

²¹ Troester, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », op. cit. ; voir aussi BDIC, 4 Δ 245/5 : Ce dossier contient des affiches, coupures de presse et pamphlets sur la révolution en Alsace-Lorraine.

²² ADBR, 52 AL 11, Arbeiter- und Soldatenrat St. Ludwig, 12 novembre 1918 : « Bildung eines Rats, der nun alles militärische und zivile übernimmt. Alle Behörden müssen sich unterstellen, dann bleiben sie im Amt ». Voir aussi Henri Nominé, *Sarreguemines au pouvoir de Conseils de Soldats et d'Ouvriers, 9-20 novembre 1918* (Sarreguemines : Est Courrier, 1966) et Henri Wilmin, « La révolution de novembre 1918 à Forbach » dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* (1992), 99-106.

²³ Richez, « La Révolution de novembre 1918 en Alsace », 159. Wahl et Richez, *L'Alsace entre France et Allemagne*, op. cit. Pour la Lorraine, voir e.a. le rapport du Commissariat Général de la Sureté Nationale, Metz le 24 novembre 1918 (AN, F⁷ 13377)

²⁴ ADBR, 87 AL 5602, Membres de la 2^e Chambre au Statthalter, 11 novembre 1918 : « Mitglieder der 2. Kammer haben sich als Nationalrat konstituiert und Verwaltung des Landes übernommen. *Gez.: Präsident Ricklin* ». Le Conseil National n'aura pratiquement aucun rôle car il ne prit aucune position nette. Il devait faire dès le 13 novembre une déclaration proclamant le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la France. Mais elle fut repoussée et ne sera faite que le 5 décembre. Dans cette déclaration de décembre, on fit allusion à la sauvegarde des traditions et intérêts économiques de l'Alsace-Lorraine : « Nos provinces seront fières de devoir à la Mère-Patrie retrouvée, avec la sauvegarde de leurs traditions, de leurs croyances et de leurs intérêts économiques qui leur a été solennellement garantie par les chefs de l'armée victorieuse, une nouvelle ère de liberté, de prospérité et de bonheur ». Jean de Pange, *Les libertés rhénanes* (Paris, 1922), 251. Ce *Nationalrat* s'était bien constitué sous l'impulsion des notables, mais soutenus par la grande majorité de la population. Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 61.

²⁵ BArch, R 43 / 2497, télégramme de Schwander au chancelier Ebert, 11 novembre 1918 : « Der größte Teil der Mitglieder der zweiten Kammer haben einen elsass-lothringischen Nationalrat gebildet, um bis zur Besetzung

fui, la puissance populaire appartenait désormais au peuple alsacien-lorrain.²⁶ Selon Christian Baechler, c'est ainsi que se fonda le mythe que l'Alsace-Lorraine a vécu, à partir du 11 novembre, sous un régime qu'elle a elle-même choisi et, à partir de là, celui du retour volontaire de la République d'Alsace-Lorraine à la France.²⁷ Les autonomistes des années 1920 ne cessèrent de souligner que le drapeau rouge hissé au sommet du clocher de la cathédrale de Strasbourg le 13 novembre était le symbole de ce choix.²⁸

Dans la France de l'après-guerre, l'on se souvenait de la période entre l'armistice et l'arrivée des premières troupes françaises comme d'un moment de joie, où les jeunes s'étaient rassemblés sur les ponts du Rhin afin de tourner en dérision les Allemands expulsés, alors que les vieux, en préparation de l'accueil solennel des libérateurs, cousaient des drapeaux tricolores et sortaient les bouteilles de vin cachées. Aujourd'hui, cette image reste dominante, voire incontestée. Ce qui est souvent ignoré dans le contexte de la victoire, c'est que si l'on dansait à Paris, en Alsace-Lorraine, on était emprunts d'incertitude et l'on craignait l'arbitraire des soldats armés dans les rues. Un membre du *Arbeiter- und Soldatenrat* de Strasbourg rapporta :

À Strasbourg, il y a cinq conseils de soldats différents, principalement composés de Vieux Alsaciens. Ces derniers font tous partie du peuple dont ils représentent les intérêts. (...) Des soldats s'emparent d'un tampon administratif quelconque à l'aide duquel ils vont ensuite voler [des denrées]. Des agences de ravitaillement et de distribution de vêtements sont pillées ; un conseil de soldats a décidé de distribuer autant de choses que l'on peut porter afin que rien ne tombe dans les mains de l'ennemi.²⁹

durch den Feind die Staatsgewalt auszuüben. Präsident des Verwaltungsausschusses ist Dr. Ricklin da die Herren darauf bestehen schon morgen in Funktion zu treten haben Staatssekretär Hauss und ich unsere Ämter niedergelegt ».

²⁶ Robert Redslob, « Le changement de régime en Alsace-Lorraine après la défaite allemande » dans *Revue politique et parlementaire* (1920), 387-399.

²⁷ Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 77.

²⁸ Georges Foessel, « Strasbourg sous le drapeau rouge. La révolution de novembre 1918 », dans *Saisons d'Alsace* 13/27 (1968), 470-509 ; voir aussi *Quand le drapeau rouge flottait sur la cathédrale*, film documentaire de Jean-Noël Delamarre, 2009.

²⁹ BArch, R 705 / 71, Informationsstelle der Reichsregierung, Berichte aus Elsaß-Lothringen, 15 novembre 1918 : « In Straßburg gibt es fünf verschiedene Soldatenräte, die hauptsächlich aus Alt-Elsässern bestehen. Diese gehören ausschließlich zum Volk und vertreten dessen Interessen. (...) Soldaten bemächtigten sich irgendeines Stempels, um dann mit diesem stehlen zu gehen. Proviantämter geplündert, in Bekleidungsämtern gewütet ; Ein Soldatenrat beschloß, soviel Sachen auszugeben, wie nur getragen werden kann, damit sie nicht in Feindeshände fallen ».

Les autorités françaises, observant de près les événements en Alsace-Lorraine, s'inquiétaient. « Aucun désordre ne s'est encore produit, » dit un rapport du 12 novembre, « mais les Alsaciens appréhendent des problèmes si l'arrivée des troupes françaises tarde trop ». ³⁰ On note aussi certaines inquiétudes dans la bourgeoisie alsacienne-lorraine qui craignait, ayant lu dans les journaux sur le progrès de la Révolution en Allemagne, des excès de la part des Soviétiques. Ainsi, le *Volksfreund* (hebdomadaire catholique de Strasbourg) envisagea dès le mois de septembre avec inquiétude la période de la fin de la guerre, notamment l'influence de l'idéologie bolchévique sur la population dont la discipline et les mœurs se dénouaient. ³¹ Robert Heiz, témoin des événements, écrira plus tard :

Les semaines qui ont précédé la libération du 22 novembre 1918 ont été marquées par une immense confusion, de mouvements de foule, de cortèges, de manifestations, de pillages, de bagarres, de fusillades, mais aussi d'intrigues secrètes, de palabres, de faux-semblants et de double jeu, écheveau embrouillé dont il est difficile de dévider les fils. ³²

Selon les rapports de renseignement du GQG (basés sur des articles de presse alsacienne-lorraine et des rapports d'informateurs sur place), la maintenance de l'ordre semble avoir été la première préoccupation. ³³ En pratique, ce furent principalement les conseils de soldats, et les conseils municipaux qui s'attachèrent à maintenir l'ordre. Ainsi, les municipalités mirent un peu partout en place des gardes civiques à côté des patrouilles militaires. En outre, à Saverne, Haguenau et ailleurs, les municipalités créèrent, dès le 11 novembre, une milice pour lutter contre « les pillages qui font rage pendant la période de transition ». À Sélestat, des « citoyens appartenant à toutes les couches de la population » ³⁴ s'impliquèrent au sein de cette milice. En

³⁰ SHAT, 16 N 1312, GQG des Armées du Nord et du Nord-Est, Service de Renseignement de Belfort, rapport du 12 novembre 1918.

³¹ *Volksfreund*, 22 septembre 1918 : « Weltrevolution ».

³² Granier, *Novembre 1918 en Alsace*, 29. Les témoignages de Polly Maria Hofler, *der Weg in die Heimat. Grenzlandroman aus Lothringen* (Munich, 1938), 93-118 et de Ernst Moritz Mungenast, *Le Magicien Muzot*, 573-575, apportent également une note personnelle aux événements. Sur l'atmosphère des rues de Metz, voir René Schamber, *Metz à la Belle époque* (Bruxelles : Libro-Sciences, 1974), 101-106, pour Sarreguemines, voir « Documents relatifs à l'armistice de novembre 1918. Relation de témoins oculaires », dans *Cahiers Sarregueminois*, 7 (1967), 357-363.

³³ SHAT, 16 N 1312, GQG des Armées du Nord et du Nord-Est, Service de Renseignement de Belfort, rapports quotidiens du mois de novembre 1918.

³⁴ George Martin, « La libération de Schlestadt en 1919 », dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat* (1971), 45-56. 46.

effet, durant la période révolutionnaire, les pillages étaient un véritable phénomène de masse. Ils étaient souvent à l'initiative des militaires, mais les civils y participaient également. Les raisons de ces agissements sont à chercher dans l'effondrement de l'armée et la prise du pouvoir par les conseils de soldats, ainsi que dans la volonté de revanche contre l'armée, que l'on tenait pour responsable de la situation quotidienne, marquée par la pénurie, les frustrations, les privations et la misère.³⁵

Mais il y a aussi une dimension symbolique : pas plus qu'au niveau local, le nouveau pouvoir n'arriva pas à s'imposer à l'échelle de toute l'Alsace-Lorraine, ce qui apparaît particulièrement patent dans son incapacité à gagner la confiance des paysans, et à obtenir d'eux qu'ils poursuivent l'approvisionnement des villes, déjà fortement compromis avant l'effondrement de l'ancien pouvoir. Selon le député social-démocrate de Strasbourg-Campagne au *Reichstag*, Richard Fuchs, « (n)os paysans considèrent avec beaucoup de réserve le nouveau régime et semblent croire qu'ils ne recevront plus d'argent pour leurs livraisons ». ³⁶ Et aussi les journaux faisaient souvent allusion à ces différences entre la ville et la campagne.³⁷

Il y a une autre opposition qui se manifesta dès les premiers jours entre certaines fractions de la population et certains soldats (surtout allemands). Cette opposition s'est cristallisée autour de la question des drapeaux. À l'annonce de l'armistice, une partie de la population pavoisa aux couleurs de la France. À Saint-Léonard et autour, rapporta Charles Spindler, l'on était prêts, dès le début du mois de novembre, à accueillir les troupes françaises : « on vend partout, en cachette bien entendu, des cocardes tricolores en soie au prix de 3 à 4 marks... Quant aux mairies, elles ont déjà leurs drapeaux tricolores quelque part dans une armoire ». ³⁸ À Ottrott, des manifestations francophiles éclatèrent avant même l'arrivée des troupes françaises. Or, ces manifestations ne furent pas sans provoquer des réactions de la part des conseils de soldats qui finirent par interdire à la population d'arborer des cocardes tricolores et de pavoiser leur maison. Ainsi, la mairie de Strasbourg rappela que « pour répondre à divers vœux exprimés au cours des

³⁵ SHAT, 16 N 1312, GQG des Armées du Nord et du Nord-Est, Service de Renseignement de Belfort, rapport du 15 novembre 1918 : « Pillages : des soldats libérés y prennent part. Depuis le 10 novembre, les pillages sont très fréquents ».

³⁶ Cité dans Richez, « La Révolution de novembre 1918 en Alsace », 163.

³⁷ Voir l'article dans la *Mülhauser Volkszeitung* du 7 novembre, qui rapprocha aux paysans de « se moqu[er] de la livraison de lait quand les contrôles ne sont qu'à moitié faits ». Le journal avertit : « il y a là une matière explosive dans l'air et cela pourrait devenir dangereux. Vous êtes maintenant prévenus ».

³⁸ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 697.

séances du Conseil des ouvriers et des soldats, nous prions instamment la population de bien vouloir renoncer à pavoiser les maisons avec des drapeaux tricolores, afin de ne pas troubler la sécurité et la tranquillité publiques ». ³⁹ Parfois, les Soviétiques firent une véritable chasse aux drapeaux tricolores. À Sélestat, ces tensions débouchèrent même sur des manifestations de violence, lorsque des soldats brûlaient des drapeaux et cocardes. Si, au début, les conseils à Strasbourg avaient encore toléré les couleurs françaises, ils exigèrent bientôt « que tous les drapeaux et cocardes tricolores qui avaient fleuri dans la ville de Strasbourg soient retirés ». ⁴⁰ Le but du Conseil municipal était alors de contrôler les Soviétiques et à éviter tout dérapage.

Certes, ces réactions « positives » d'une partie de la population, pavoisant leurs maisons en tricolore, chantant la Marseillaise et participant activement aux cortèges en ville, témoignent d'un mouvement favorable à la France. Elles sont, d'ailleurs, souvent citées comme preuve de la joie anticipée populaire et unanime de la population alsacienne-lorraine profondément francophile. Or, il importe de souligner deux points. Premièrement, ces témoignages ne nous donnent qu'un aperçu superficiel de la situation. Nous n'avons que peu d'indications sur l'ampleur de ce mouvement, sur ceux qui y participèrent et sur la signification de leurs gestes – autrement dit : ce que la France représentait pour eux. Comme l'a souligné Jean-Noël Grandhomme, « après quatre ans et demi du plus terrible des conflits, il est difficile de mesurer la part de l'enthousiasme national et celle du soulagement ». ⁴¹ En outre, comme nous allons le voir plus loin, plusieurs rapports, témoignages et documents nous amènent à nuancer l'appréciation quant à l'accueil enthousiaste – et surtout unanime – de la France en novembre 1918.

Deuxièmement, alors que les Parisiens s'étaient préparés à l'Armistice, ⁴² cette dernière surprit les Alsaciens-Lorrains, malgré des rumeurs qui circulaient dans certains cercles de la population. « On n'en sait rien, on n'a que des suppositions pour opérer, aucune base, comment

³⁹ *Elsässer*, 15 novembre 1918. Voir aussi ADBR, 193 J 5, Unger, *Kriegstagebuch*, tome III, 225, entrée du 12 novembre 1918.

⁴⁰ SHAT, 7 N 680, État Major de l'Armée, 2^e Bureau, Renseignements : *La situation à Strasbourg*.

⁴¹ Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 61. Ajoutons aussi que les supporteurs de l'autonomie n'avaient cessé de mettre en avant le fait que le drapeau rouge sur la cathédrale de Strasbourg se voulait être un signe aussi clair que la déclaration de Ricklin le 11 novembre : l'Alsace doit constituer un état indépendant.

⁴² Le 7 novembre, la joie éclata à Paris, à cause de la fausse nouvelle de l'armistice. Bien qu'il se soit agi d'une erreur, les Parisiens restaient optimistes « [o]nce the mistake was realised. For now, at last, they are daring to hope for peace ». Michel Corday, *The Paris Front : An Unpublished Diary, 1914-1918* (New York, 1934), 386.

l'armée allemande nous quittera-t-elle ? La désorganisation en sera peut-être complète en si peu de jours », écrivit Auguste Zundel le 10 novembre dans son journal.⁴³ De plus, la signature ne marqua pas le début des célébrations en Alsace-Lorraine. En effet, face à la domination des mouvements révolutionnaires, les événements de Rethondes passèrent presque inaperçus.⁴⁴

La présence des conseils de soldats força les Alsaciens-Lorrains, même les plus francophiles, à se mettre 'en mode veille' jusqu'à l'arrivée des Français. Ce qui suivit, les célébrations de la fin de la guerre, ne fut pas une explosion de joie « spontanée » comme ce fut le cas à Paris. Mais une chose disparut quasiment instantanément : la peur des autorités. Selon Eugène Birsinger, les paysans refusèrent, dès le 12 novembre, de livrer le bétail réquisitionné par l'armée allemande. L'un d'eux rétorqua à un boucher allemand venu chercher ses bêtes : « les Boches n'ont plus d'ordres à me donner, nous sommes français et toi, tu peux aller là où je pense ». ⁴⁵ Cependant, les témoignages dont nous disposons traduisent des sentiments divers et ambivalents. Maria Zingerlé décrit dans son journal sa joie réservée : « car c'est terrible, tout ce que l'on entend de la révolution, c'est pire que la guerre ». ⁴⁶ Même Jeanne Haas dont les souvenirs sont représentatifs des Messins de souche française, paraît assez pragmatique : « lundi 11 – c'est fait, on accepte l'humiliante capitulation et à midi les hostilités cesseront enfin sur le vaste front ». ⁴⁷ Et Ernst Moritz Mungenast décrivit l'événement dans *der Zauberer Muzot* du point de vue de la population allemande :

À Metz, c'est le chaos. Tous les soldats et beaucoup de civils cherchent à franchir le Rhin, aussi vite que possible. Terrains, propriétés, meubles, dépôts, cantines, chevaux, vêtements, chaussures, objets et marchandises de toutes sortes furent livrés à vil prix par les fuyards, ou donnés, ou simplement abandonnés sur place, les moyens de transport ne suffisant pas à faire passer en Allemagne cette masse de gens et leurs biens. (...) Le chaos atteignit son apogée lorsqu'on apprit que les alliés ne feraient pas leur entrée à Metz le 27 novembre, mais déjà le dimanche 17 novembre. Les premiers drapeaux tricolores se hasardèrent aux fenêtres et flottèrent dans le soleil pâle et gris de novembre. ⁴⁸

⁴³ Zundel, *Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse*, 191.

⁴⁴ Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 63 ; Stoskopf, « 'L'Alsace pendant la guerre' de Charles Spindler », 220.

⁴⁵ Lebailly-Birsinger, « Eugène Birsinger. Paysan sundgauvien », 97 ; Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 61.

⁴⁶ Zingerlé, *Toujours fidèle à la France*, 308 (entrée du 11 novembre 1918).

⁴⁷ Jeanne Haas, *Journal de guerre d'une paysanne lorraine*, manuscrit (Académie nationale de Metz, N/O), cité dans Charmetant, « Expulsions et rapatriements d'Allemands de la Lorraine 'désannexée' », 8.

⁴⁸ Mungenast, *Le Magicien Muzot*, 538.

Le 11 novembre, Jean Obrecht nota d'un ton pragmatique : « comme la grippe est en régression, l'enseignement a repris aujourd'hui. Il manquaient 22 élèves, et l'après-midi 18. Quelques élèves sont venus avec un drapeau tricolore. » Le lendemain, le ton n'avait pas changé : « couvert et humide. (...) Soldats dans la rue ; ordres pour maintenir le calme. Les enfants chantent : *vive la France, merde à la Prusse, les boches hors d'Alsace...* Déjeuner : 'soupe de l'Armistice', pommes de terre et oie à l'étouffée. 1 litre de lait : 1,50 Mark ». ⁴⁹ Le témoignage d'Obrecht remet en question la vision d'explosions de joie unanimes de la part des Alsaciens-Lorrains. Bien que « des jeunes [fassent] toutes sortes de sottises (...) dans ce climat à la fois insurrectionnel et de révolution contrôlée, les manifestations de francophilie apparaissent bien timides ». ⁵⁰

D'autres témoignages vont plus loin et révèlent que l'armistice et les événements qui lui sont liés passaient parfois inaperçus dans la vie des habitants. Ceci est particulièrement vrai pour les petits villages et communes à la campagne, où la vie de tous les jours, dominée par la famille et le travail agricole, ne fut guère interrompue par les événements politiques – même si l'on se réjouit, évidemment, de la fin du conflit.

Et puis, l'armistice ; je ne me rappelle pas que les cloches avaient annoncé la fin du conflit par la sonnerie solennelle ; de toute façon, la plupart des cloches avaient été séquestrées et enlevées afin d'en faire des canons. Des hommes que j'ignorais rentrèrent au foyer. Mon parrain entra, ainsi que mon cousin, Fritz Bender, qui, sur son bateau, avait participé à la bataille de Jütland. Nous continuions d'aller à l'école comme avant. Mais au village, dans ma famille, on sentait l'agitation, l'allégresse et l'attente. (...) Un beau jour de novembre était la *journée de feuillage* et tout le village ramassa des feuilles dans la forêt. Lorsque nous retournâmes vers midi, quelqu'un à la fontaine au centre du village nous dit que les Français allaient faire leur entrée le même jour à Lembach. ⁵¹

⁴⁹ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 44. Voir aussi Alfred Ungerer qui se satisfaisait de décrire les événements politique pour ensuite seulement commenter : « einzelne französische Fahnen werden in den Strassburger Straßen sichtbar ». ADBR, 193 J 5, Unger, *Kriegstagebuch*, tome III, 224.

⁵⁰ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 44 : « Notons que la fièvre révolutionnaire ne débouchera pas à Mulhouse sur la révolution, comme ce fut le cas dans les grandes villes allemandes, en partie parce que les autorités municipales mirent rapidement sur pied des milices chargées du maintien de l'ordre et surtout parce que la poussée révolutionnaire fut trop faible pour emporter le monde ouvrier ».

⁵¹ WISS, 2 B 1, Trautmann, *Dorf meiner Kindheit*, 571: « und dann war Waffenstillstand ; ich erinnere mich nicht, dass die Glocken das Ende der Feindseligkeiten durch feierliches Geläute verkündeten ; die meisten Glocken waren ja auch beschlagnahmt und abtransportiert worden, um Kanonen daraus zu gießen. Männer kehrten heim, die mir unbekannt waren. Mein Pate kam zurück sowie mein Cousin, Fritz Bender, der auf seinem Schiff an der Jütland-Seeschlacht teilgenommen hatte. Wir gingen weiter zur Schule wie zuvor. Aber im Dorf, in meiner Familie, war Aufregung, Jubel und Warten zu spüren. An einem Novembertag des Jahres 1918 war Laubtag, und das ganze Dorf

Seul le grand-père de l'auteur, excité, se précipita pour aller rejoindre les Français au village voisin, alors que le reste de la famille (et, semble-t-il, la grande majorité du village) continua à travailler. Finalement, il s'agissait d'une fausse information. Les Français n'allaient arriver que quelques jours plus tard. Dans la même veine, Georges Zink qui décrit son enfance dans le village Hagenbach dans le Sundgau, occupé pendant la guerre par les Français, n'accorda que quelques lignes à l'armistice. Pour la vie des villageois, ces événements ne semblent pas avoir eu d'impact considérable – contrairement au retour des hommes du front :

À cette époque, nous savions tous que la fin de la guerre était très proche. Et un soir, en effet, comme je rentrais de l'école, les cloches de Hagenbach, demeurées silencieuses pendant plus de quatre ans, se mirent à sonner à toute volée. Je me mets à courir (...) : c'était le 11 novembre 1918, c'était l'Armistice. (...) La guerre terminée, le village allait retrouver sinon sa physionomie d'avant 1914, du moins une vie nouvelle. L'événement majeur des premiers temps, ce fut évidemment le retour de tous ceux qui l'avaient quitté. Les nombreuses familles qui étaient allées s'installer plus loin du front y revinrent (...), mais le grand événement, ce fut le retour des hommes mobilisés dans l'armée allemande qui, pendant plus de quatre ans, n'avaient pas revu leur famille. Ils arrivaient les uns après les autres, selon le secteur plus ou moins éloigné où ils se trouvaient au moment de l'armistice.⁵²

Dans *Bürger und Soldaten*, Alfred Döblin relate dans le détail les multiples facettes de la révolution en Alsace-Lorraine. « Alors que la grippe fait des ravages », écrit-il, « le mardi passé [12 novembre] n'a aucune importance. Les maisons sont sombres, les casernes restent ouvertes pour elle [la grippe]. Dedans dorment des gens et ne sentent pas ce qui s'empare d'eux ».⁵³ Bien qu'il s'agisse d'un roman, l'histoire racontée est inspirée par l'expérience personnelle de l'auteur en Alsace pendant la révolution, alors il était médecin militaire dans un lazaret à Haguenau. En février 1919, Döblin publia ses expériences sous le titre « Révolutionstage im Elsaß » dans *Die Neue Rundschau*.⁵⁴ Son récit reflète la même réalité que celle racontée dans son roman. Face à la mort, le deuil et le désordre, l'armistice et la révolution passaient au second plan.

rechte Laub im Wald. Als wir um Mittag aus dem Wald heimkehrten, sagte und jemand am Brunnen in der Dorfmitte, dass die Franzosen am selben Tag in Lembach einziehen würden ».

⁵² Zink, *Une enfance à Hagenbach*, 42.

⁵³ Döblin, *November 1918*, 86 : « Im Wüten der spanischen Grippe bedeutet der verflossene Dienstag kein Datum. Die dunklen Privathäuser, die Kasernen bleiben für sie offen. Da liegen Menschen und schlafen und fühlen nicht, was an ihnen sein Werk übt ».

⁵⁴ Voir Meike Mattick, *Komik und Geschichtserfahrung. Alfred Döblins komisierendes Erzählen in*

Dimanche matin à l'hôpital militaire, les gens croisent mon chemin en souriant, arborant de larges rubans rouges : dans le service, couloirs vides, bureaux vides, les malades sont seuls dans les salles, dans leurs lits; une infirmière hante les lieux, elle me dit que tous les autres sont partis en ville tôt ce matin, qu'on va former un Conseil de soldats et élire un représentant de l'hôpital. Un mort est là, la grippe, parmi les vivants, l'infirmière n'a personne pour le sortir, je cours à travers le bâtiment, un inspecteur se dévoue.⁵⁵

Il est certainement difficile de s'imaginer ce qu'une témoin alsacienne, Marie-Madeleine Vix, raconta à Pierre Miquel, plusieurs décennies après la guerre, et selon laquelle « vers le 15 novembre seulement, on sut à Strasbourg qu'un armistice avait été signé et que les troupes françaises approchaient ».⁵⁶ Surtout à Strasbourg, les gens en étaient au courant de l'armistice plutôt que quatre jours après sa signature. Mais ce témoignage démontre, une fois de plus, que pas tous les Alsaciens-Lorrains ne vécurent le 11 novembre 1918 comme un moment clé, un véritable pivot d'histoire dont ils allaient se souvenir le reste de leur vie.

Les habitants de l'ancien *Reichsland*, semble-t-il, attendaient plutôt avec impatience l'arrivée des Français qui, on l'espérait, allaient mettre fin au désordre et à l'incertitude. Même un témoin allemand nota que « l'on entendait aussi souvent du côté d'Allemands fidèles qu'il serait mieux si les troupes françaises arrivaient bientôt afin de chasser ces fantômes rouges et d'en terminer avec leurs orgies ».⁵⁷ Lorsqu'il apprit, le 9 novembre, que les marins étaient arrivés à Kehl, et étaient en route pour Strasbourg, un ami allemand de Charles Spindler s'exprima ainsi : « au lieu des Français, nous allons avoir des Conseils de soldats et Dieu sait à quels excès ils vont se livrer. L'unique chose qui pourrait nous sauver ce serait de hâter l'arrivée des Français ».⁵⁸

'November 1918. Eine deutsche Revolution' (Bielefeld : Aisthesis Verlag, 2003), 100 ; Adriana Cutieru, « Wirklichkeit und Fiktion : Alfred Döblins 'Tatsachenphantasie' in seinem historischen Roman 'November 1918' », thèse de doctorat (Université de Montréal / Freie Universität Berlin, 2009).

⁵⁵ Alfred Döblin, *Jours de révolution en Alsace*, traduit de l'allemand par Lucie Paru, catalogue de l'exposition 1914-1918 *Orages de papier. Les collections de guerre des bibliothèques* (BNU, 2008).

⁵⁶ Pierre Miquel, *La Grande Guerre au jour le jour* (Paris : Fayard, 1988), 248.

⁵⁷ François Sperber, *Erinnerungen eines Ausgewiesenen* (Freiburg : Günther, 1926), 9 : « Die französischen Elsässer fürchteten das Übergreifen des militärischen Zusammenbruchs in Deutschland auf das französische Heer und erblickten darin allerlei Gefahren für ihre voreilige Festesfreude und Hingabe an die Dinge, die da nach ihrem Wunsche kommen sollten. Aber auch in anderen Herzen erschien das Bild der revolutionären Zeit in so unerfreulichem Lichte, dass man nicht selten von treudeutscher Seite die Ansicht äußern hörte, es wäre besser, wenn die französischen Truppen recht bald kämen, um den Orgien des roten Spuks ein Ende zu bereiten ».

⁵⁸ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 706.

En effet, alors que les journaux de Paris publiaient de longs articles patriotiques (comme celles de Maurice Barrès), la presse alsacienne-lorraine continuait à traiter des sujets qui préoccupaient le plus la population, à savoir, la nécessité de faire régner l'ordre (sous forme d'appels au calme, rédigés par les soviétiques, le Conseil municipal, le Conseil National et même l'armée allemande), et le difficile problème du ravitaillement, qui, sans ordre, serait dangereusement compromis.⁵⁹ À Mulhouse, Auguste Zundel se dirigea le 13 novembre vers les troupes françaises « avec des documents officiels qui relatent l'état actuel du ravitaillement comportant des vivres, principalement de la farine pour 15 jours ».⁶⁰ Dans le Sundgau, nota un rapport militaire française, seulement une partie de la population avait arboré des rubans aux couleurs françaises. En revanche, tout le monde « attend impatientement le ravitaillement français ».⁶¹ À Thionville, la situation fut aggravée par le retour en masse de 15 000 prisonniers français et russes, ce qui produisit des désordres.⁶² D'énormes approvisionnements militaires furent mis à sac par une population ouvrière en majeure partie allemande, ce qui mena, surtout après l'arrivée des troupes françaises, à des frictions entre *Altdeutsche* et Lorrains.

Ainsi, il est compréhensible que la population ne prît que très peu part à la révolution (tout comme la presse en général, mais surtout la presse libérale, qui ne prit guère position).⁶³ « L'idée révolutionnaire », se souvint Fritz Maisenbacher, « ne trouva pas de sol favorable dans cette attitude mentale de la masse. La séparation inévitable de la ville à la France avec les avantages matérialistes intéressa les gens beaucoup plus que l'avenir de la jeune République allemande ».⁶⁴ Les Alsaciens-Lorrains n'attachèrent que peu d'importance politique aux soviétiques et au Conseil National dont l'activité passa presque inaperçue. Selon Marie-Madeleine Vix, « la population alsacienne ne se sentait guère concernée ».⁶⁵ Les quelques réunions publiques sur le

⁵⁹ Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 88.

⁶⁰ Zundel, *Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse*, 192.

⁶¹ SHAT, 16 N 1312, GQG des Armées du Nord et du Nord-Est, Service de Renseignement de Belfort, rapport du 12 novembre 1918.

⁶² AN, F⁷ 13377, Rapport du Commissariat Général de la Sureté Nationale, Metz, 24 novembre 1918.

⁶³ En revanche, d'autres journaux prirent clairement position : alors que la *Strassburger Post* était hostile aux soviets, la presse catholique considérait la révolution comme un organe destiné à maintenir l'ordre pendant la transition.

⁶⁴ Maisenbacher, *Ein Straßburger Bilderbuch*, 176 : « Für die revolutionäre Neigung, se souvint Fritz Maisenbacher, war bei dieser geistigen Einstellung der großen Masse kein günstiger Boden vorhanden. Die unfehlbar kommende Abtretung der Stadt an Frankreich mit ihren materiellen Vorteilen interessierte die meisten Menschen viel mehr als die noch im Schoß der Zukunft liegende deutsche Republik ».

⁶⁵ Miquel, *La Grande Guerre au jour le jour*, 248.

thème de la révolution ne rencontrèrent que peu d'intérêt et peu d'audience auprès de la population strasbourgeoise. En même temps, on constate pourtant dans la plupart des journaux libéraux une certaine inquiétude pour le sort des Allemands immigrés, qui la *Strassburger Post* et la *Bürgerzeitung* essayèrent d'encourager :

À l'avenir se développeront des relations agréables, chaleureuses et amicales entre immigrés et Alsaciens si les Allemands de souche y contribuent de leurs forces. Il n'est pas difficile, dans ce sens, de répondre aux modestes attentes des Alsaciens. L'Allemand de souche reconnaît que, jusqu'à présent, on a recherché à assurer dans le pays la suprématie d'un accent étranger, et que cela doit cesser !⁶⁶

L'effet principal qu'avaient la révolution et les problèmes qui l'accompagnaient sur les citadins – les bourgeois en particulier –, c'était que ces derniers attendaient des troupes françaises avec encore plus d'impatience. Selon Spindler, « les Alsaciens, qui savent déjà que les Français sont en route, considèrent cette révolution comme une mascarade, une dernière bêtise venant s'ajouter à bon nombre d'autres ». ⁶⁷ Selon Christian Baechler, Spindler exprima là le sentiment général de la population alsacienne-lorraine. Jean-Claude Richez, par contre, remit en cause avec raison une manipulation allemande : partout les officiers furent débordés et les soldats leur imposèrent leur pouvoir. Ces derniers refusaient la conception des Conseils de Soldats comme un instrument de liaison entre les officiers et la troupe – ce qu'avait voulu imposer l'État major. ⁶⁸ Selon le Commissariat général de la Sûreté Nationale à Metz, « un regroupement 'révolutionnaire' » se serait ainsi formé, composé d'Allemands, de Lorrains et d'Alsaciens. « Un sentiment commun les a réunis et ce n'est pas un sentiment français. On ne retrouve pas cependant dans l'organisation des Soviets de la première heure trace d'une inspiration ou d'une aide exclusivement allemande. Il pourrait en être autrement à l'avenir si on laisse subsister encore dans l'élément allemand l'espoir d'une neutralité possible de l'Alsace-Lorraine ». ⁶⁹

⁶⁶ ADBR, 121 AL 167, Revue de Presse d'Alsace-Lorraine : *Bürgerzeitung*, 17 novembre 1918, p. 1 : « Vertrauen » ; voir aussi *Strassburger Post* 12 novembre 1918, p. 1 : « Gerüchte ».

⁶⁷ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 708 ; Georges Sadler, « À Metz, j'ai vu la révolution allemande le 13 novembre 1918 », dans *Le Pays Lorrain*, 4 (1954), 136-138.

⁶⁸ Richez, « La Révolution de novembre 1918 en Alsace », 159 et SHAT, 16 N 1187, renseignements.

⁶⁹ AN, F⁷ 13377, Rapport du Commissariat Général, Metz, 24 novembre 1918.

7.3 Fêter la victoire française en Alsace-Lorraine

Du côté de la France, on savait que la Paix ne pouvait pas automatiquement être gagnée avec la victoire militaire. S'adressant à ses proches le soir du 11 novembre, Clemenceau constata : « oui, nous avons gagné la guerre et non sans peine. Maintenant, il va falloir gagner la paix, et ce sera peut-être plus difficile ». ⁷⁰ Après les jours de liesse populaire dans les villes françaises, le sentiment de *l'union* devait être maintenu. Bien que la France soit sortie victorieuse de la guerre, elle avait pourtant plus de pertes à déplorer que tous les autres pays belligérants ; pour légitimer cette hécatombe, d'une certaine manière, il importait de souligner sans cesse que l'on avait atteint le but de guerre : la restitution des *provinces perdues*. Pour autant, nous l'avons vu, il restait à convaincre les Alsaciens-Lorrains de l'idée de se voir réintégrés au sein de l'État et de la nation française.

Après 48 ans d'appartenance à l'Empire allemand, l'armistice du 11 novembre 1918 scella le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, qui reprit possession du territoire en seulement quinze jours. Stationnées à l'extérieur de l'ancienne frontière, les troupes se préparèrent pour la *libération*. Le 17 novembre, la première unité de l'armée française entra le territoire de l'ancienne Terre d'Empire, marcha vers Mulhouse et entra, le jour même, dans la ville. Suivirent, le lendemain, Colmar, Ribeauvillé, Obernai et Sélestat. Le 19 novembre, l'armée entra dans Metz, puis le 21 novembre, dans Strasbourg. À partir du 22 novembre, l'armée française contrôlait la région entière.

La presse française publia sans cesse d'articles sur la *délivrance* des *provinces perdues*, suivant de près le chemin des troupes françaises et alliées vers l'ancienne frontière du *Reichsland*. ⁷¹ Le retour des provinces fut même abordé dans la publicité. ⁷² Au centre de la couverture médiatique se trouvaient la fierté et la joie de la population alsacienne-lorraine, toujours fidèle à la mère patrie, d'être redevenue française. Ces sentiments supposément éprouvés par toute la population indigène se reflétaient dans des mots clés régulièrement utilisés

⁷⁰ Cité dans « Victoire en 1918 », *Historama*, numéro spécial/hors série n° 5 (octobre 1968), 101.

⁷¹ *Le Matin* écrivit le 16 novembre 1918 : « Le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France. L'ancienne frontière sera franchie demain » et *L'Écho de Paris* s'émerveilla le 18 novembre 1918 : « L'entrée des Français en Alsace reconquise – Nous avons franchi ce matin l'ancienne frontière de 1870 ». Pour l'entrée des troupes dans les villes et villages alsaciennes-lorraines ainsi que sa couverture médiatique, voir Béhé, *Heures inoubliables*, op. cit.

⁷² Dans les annonces des grands magasins comme Le Louvre ou Les Grands Magasins Dufayel, les poupées en costumes alsaciennes-lorraines sont omniprésentes. Voir à titre d'exemple *Le Matin*, 30 novembre 1918 ou *Le Petit Parisien*, 6 décembre 1918 avec un poilu représentant le Père Noël qui porte dans ses bras deux jeunes filles alsaciennes et lorraines.

tels que *le retour*, *la délivrance* ou encore la *libération*, tout comme dans la formule des « heures inoubliables d’Alsace-Lorraine ». La presse utilisait toujours des expressions telles que « foule innombrable, grouillante » ou « rues noires du monde » pour décrire les événements en Alsace-Lorraine. Le fait que ces mêmes formules avaient été utilisées dans la couverture médiatique du 11 novembre dans les villes françaises renforçait ce sentiment d’uniformité.

Les discours prononcés lors de l’accueil des troupes françaises dans les villes et villages alsaciennes-lorraines étaient également enrichis de telles formules. Il s’agissait de convaincre les spectateurs qu’ils étaient en train de vivre le moment le plus important de leur vie et « le jour le plus mémorable dans les fastes de l’histoire de la ville ».⁷³ Certes, ces formes représentaient la perception de nombreux contemporains qui se rendirent compte du caractère extraordinaire de ces journées. Mais c’est certainement l’impact de l’événement unique que fut le 11 novembre sur la population française qui influença les rapporteurs, journalistes et chroniqueurs à reproduire un vocabulaire et un sentiment semblablement festif et solennel lorsqu’ils parlaient de la *délivrance*.

Or, un regard plus proche sur les événements en novembre/décembre 1918 conteste ce discours. En outre, l’on constate une différence importante entre les événements festifs à Paris le 11 novembre, et ceux en Alsace-Lorraine au moment de l’arrivée des troupes françaises – et ceci tant au niveau du déroulement qu’au niveau du caractère des fêtes. Afin de mieux comprendre ces difficultés l’impact des événements sur l’opinion publique, une analyse théorique de la « fête » se révèle importante.

7.3.1 *Fest et Feier* – une approche théorique à la fête

Dans presque toutes les théories, la *fête* – « approbation du monde »⁷⁴ ou « déchainement collectif »⁷⁵ – est considérée comme étant le contraire du quotidien.⁷⁶ Et c’est ce fait même qui explique son existence : permettant de décharger le quotidien, la fête apporte un allègement. Aleida Assmann définit la fête comme un remède contre « toute forme de stress ou de

⁷³ Béhé, *Heures inoubliables*, 84, l’adjoint à la mairie de la ville de Colmar au général Messimy.

⁷⁴ Josef Pieper, *Zustimmung zur Welt. Eine Theorie des Festes* (Munich : Kosel, 1963), 12.

⁷⁵ Roger Caillois, « Théorie de la Fête », dans *Nouvelle Revue Française*, 53 (1939), 863-882. 863.

⁷⁶ Déjà les approches de définition de la fête des années 1960 poursuivaient cette idée. Josef Pieper, *Über das Phänomen des Festes* (Köln : Opladen, 1963), 5. En 1988, Odo Marquard la définit comme « un moratoire du quotidien ». Odo Marquard, « Kleine Philosophie des Festes », dans Uwe Schultz (éd.), *Das Fest. Eine Kulturgeschichte von der Antike bis in die Gegenwart* (Munich : Beck, 1988), 413-420. 414.

dépression ». ⁷⁷ Puisque quelque chose d'extraordinaire et d'extra-quotidien lui est inhérent, la fête rompt avec la vie habituelle des participants et peut les mettre dans un état euphorisant. Ainsi, elle détient un caractère créateur. ⁷⁸ La musique, la danse, mais aussi le lieu choisi soulignent le caractère spécial de cet événement. De la coupure avec l'espace quotidien aliéné naît un nouvel espace communautaire qui abolit, pour un temps, les règles de société, et les obstacles entre les différents groupes, y compris les groupes sociaux. ⁷⁹ L'ambiance ainsi générée saisit le participant et lui fait réaliser son appartenance à la communauté. Tout en marginalisant l'extérieur, la fête renforce la communauté vers l'intérieur en annulant les frontières traditionnelles. ⁸⁰ Comme le dit un Parisien, « jamais je n'ai tant vu de monde. Tout était permis, aucun sergent de ville, aucun service d'ordre. Toute liberté était laissée au peuple en délire ». ⁸¹ Ce témoignage est représentatif de la vision qu'avaient les participants des événements vécus lors de l'armistice à Paris.

En dehors de cet aspect « récréatif et libérateur » de la fête, pour reprendre les termes d'Émile Durkheim, ⁸² François-André Isambert souligna le côté conservateur des fêtes : l'ordre dans le désordre. ⁸³ Ainsi, l'ordre du cortège lors d'un défilé reflète la division et la hiérarchisation de la société. Plus une personne ou un groupe joue un rôle important dans le tissu social d'une ville, plus il sera proche de l'événement, et plus il marchera devant dans le cortège. La visibilité de ces principes d'ordre, affirma Gerhard Schneider, mène à une formation spéciale de l'espace et du temps, ainsi qu'à la formation de nouvelles catégories de gens – y compris une catégorie d'exclus. « La décoration de la rue, les haies d'honneur que traverse le défilé, ainsi que les

⁷⁷ Aleida Assmann, « Festen und Fasten. Zur Kulturgeschichte und Krise des bürgerlichen Festes », dans Walter Haug et Rainer Warning (éds.), *Das Fest* (Munich : Beck, 1989), 227-246. 232 : « Das Fest wird gegen sämtliche Erscheinungsformen von (...) Stress und Depression als das sicherste Heilmittel gepriesen ». Voir Jan Assmann, « Der zweidimensionale Mensch : das Fest als Medium des kollektiven Gedächtnisses », dans Idem., et al. (éds.), *Das Fest und das Heilige. Religiöse Kontrapunkte zur Alltagswelt*, vol. 1 (Gütersloh : Mohn, 1991), 13-33. 17 : « Wir leben in zwei Zeiten – Alltagszeit und Festzeit ».

⁷⁸ Gerhard Schneider, « Feste und Feiern – Medien und Orte politischer Praxis », dans *Sozialwissenschaftliche Informationen*, 30/2 (avril-juin 2001), 96-103. 102.

⁷⁹ Ute Schneider, *Politische Festkultur im 19. Jahrhundert : Die Rheinprovinzen von der französischen Zeit bis zum Ende des Ersten Weltkrieges 1806 – 1918* (Essen : Klartext, 1995), 11.

⁸⁰ Lars Deile, « Feste : eine Definition. Ende der Feste – Konjunktur der Feste ? », dans Michael Maurer (éd.), *Das Fest. Beiträge zu seiner Theorie und Systematik* (Cologne : Böhlaus, 2004), 1-17.

⁸¹ Guéno et al., *Paroles de poilus*, 160.

⁸² Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (Paris : PUF, 1960).

⁸³ François-André Isambert, « La fête », dans *Encyclopedia universalis*, vol. 6, 1046-1051. 1051.

drapeaux aux maisons qui correspondent à ceux portés dans le cortège, tout comme les paroles scandées sont des ‘réponses’ des sympathisants qui ne participent pas au défilé ». ⁸⁴ Ainsi, la fête est lieu et média d’interaction et de communication symbolique : les gens se comprennent en tant que groupe, utilisant la fête comme un podium afin de se présenter au public.

Comment, cette rupture du quotidien se déroule-t-elle ? Le philosophe allemand Otto Friedrich Bollnow mit en évidence l’existence de plusieurs types de fêtes : organisée vs spontanée, sérieuse vs joyeuse. Wilfried Gebhard développa, sur cette base, une théorie différenciant entre *fête* et *célébration* (*Fest* et *Feier*) – toutes les deux dépassant le quotidien, mais le dépassant de façon différente. ⁸⁵ La *fête*, nous l’avons vu, abolit les règles du quotidien et permet (voire requiert) l’extase et la négation des barrières sociales traditionnelles. La *célébration* en revanche, attribue un sens spécifique au quotidien et est habituellement suivie d’un discours tempéré, d’un défilé organisé et de musique solennelle. « La fête aide à surmonter le quotidien en l’annulant. La célébration aide à surmonter le quotidien en le conscientisant ». ⁸⁶

Avec pour but la stabilisation du groupe, la stimulation de l’esprit national et consolidation de la conscience collective, la célébration fait toujours référence au passé glorieux. En effet, c’est avant tout la connexion de la société avec son propre passé qui détermine la création de son identité. « Des identités collectives se créent par la mémoire, par une forme engageante de confession à un passé collectif ». ⁸⁷ Selon Alois Hahn, l’objet de cette mémoire collective est surtout les ancêtres glorieux, dont la vénération assure la pérennité de la nation. En revanche, pour Ernest Renan, la mémoire de la souffrance collective est beaucoup plus importante que celle des

⁸⁴ Schneider, « Feste und Feiern », 102 : « Das Ausschmücken der Feststraße, die Spaliere, durch die der Zug geht und die Fahnen an den Häusern, die mit jenen im Festzug mitgeführten Fahnen korrespondieren, ferner die Parolen, die von den Umzugsteilnehmern skandiert werden, sind ‘Antworten’ jener Sympathisanten, die am Festzug selbst nicht teilnehmen ». Voir aussi Karl-Siegberg Rehberg, « Institutionelle Ordnung zwischen Ritual und Ritualisierung », dans Christoph Wulf et Jörg Zirfas (éds.), *Die Kultur des Rituals : Inszenierungen. Praktiken. Symbole* (Munich : Beck, 2004), 247-265. 256.

⁸⁵ Otto Friedrich Bollnow, *Neue Geborgenheit. Das Problem einer Überwindung des Existenzialismus* (Stuttgart, 1955), Wilfried Gebhard, cité dans Michael Maurer, « Prolegomena zu einer Theorie des Festes », dans Idem., *Das Fest. Beiträge zu seiner Theorie und Systematik*, 19-54. 32-35.

⁸⁶ Maurer, « Prolegomena zur Theorie des Festes », 35 : « Das Fest hilft, den Alltag zu bewältigen, indem es ihn aufhebt. Die Feier hilft, den Alltag zu bewältigen, indem sie ihn bewusst macht, das heißt ihn als sinnvolles Geschehen ins Bewusstsein hebt ».

⁸⁷ Alois Hahn, « Inszenierung der Erinnerung », dans *Paragrana*, 9/2 (2000), 21-42. 35 : « Kollektive Identitäten stiften sich durch Gedenken, durch mehr oder minder verpflichtende Formen des Bekenntnisses zu einer kollektiven Vergangenheit ».

glorieux ancêtres. Ainsi, ce dernier proposa à la nation de ne pas tout simplement *avoir* une histoire, mais plutôt de la *choisir* à la lumière d'un projet futur.⁸⁸

La célébration, servant ainsi à entretenir la mémoire d'événements de signification publique, tels que des victoires militaires, est par conséquent hautement liée à un consensus sur la nation et ses symboles, ses mythes et ses rites.⁸⁹ De ces derniers émerge un lien entre l'histoire, le présent et l'avenir. Ils permettent aussi de choisir entre la continuité ou le changement.⁹⁰ Le déroulement de l'action commune engendre une puissance qui dépasse le potentiel de l'individu, tout en le stimulant à se solidariser avec la communauté. En revanche, le rituel (important surtout en temps de crise) a le potentiel de soutenir émotionnellement tant l'individu que le groupe, permettant ainsi aux participants de se sentir « chez eux » aussi bien dans l'espace que dans l'action.⁹¹

L'utilisation de symboles joue un rôle primordial dans ce processus. Afin de se présenter aux spectateurs, des groupes utilisent des symboles qui, exhibés en grande quantité, attestent de leur puissance. S'adressant toujours à la fois au subconscient et aux émotions, ces symboles sont appréhendés intuitivement dans l'immédiat et déclenchent des réactions émotionnelles, ce qui les rend politiquement utilisables.⁹² Capables de convoquer les forces centrifuges de la société pluraliste et de générer et souder la communauté, l'utilisation de symboles s'avère alors hautement importante pour la nation.

Au travers de leur présence à la célébration, de leur participation au chant commun et au défilé, de leurs acclamations, du port d'uniformes, de l'exhibition d'emblèmes et de drapeaux, ou encore au travers d'actions communes, telles que la destruction de monuments afin d'énoncer la

⁸⁸ Ernst Renan, *Qu'est-ce qu'une nation? Et autres essais politiques*, édité par Joël Roman (Paris : Presses Pocket, 1992), 54. Ainsi, le 11 novembre pourrait être compris comme une césure, puisque quelques journaux, suivant cette conception, datèrent leurs éditions avec « X^e jour de guerre », respectivement « X^e jour de l'Armistice ».

⁸⁹ Hans-Georg Soeffner, « Überlegungen zur Soziologie des Symbols und des Rituals », dans Wulf et Zifras (éds.), *Die Kultur des Rituals*, 149-176. 166.

⁹⁰ Muray Edelman, *Politik als Ritual. Die symbolische Funktion staatlicher Institutionen und politischen Handelns* (Francfort : Campus, 1976), 14.

⁹¹ Christoph Wulf et Jörg Zifras, « Performative Welten. Einführung in die historischen, systematischen und methodischen Dimensionen des Rituals », dans Idem. (éds.), *Die Kultur des Rituals*, 7-45. 22. « Aus der Verschmelzung des Einzelnen mit der Feierrgemeinde, aus dem rituellen Erleben und der in diesem Prozess provozierten Gläubigkeit der Festteilnehmer resultieren Triebkräfte, die deren zukünftiges Denken und Handeln bestimmen sollen ». (Schneider, « Feste und Feiern », 102).

⁹² Sabine Behrenbeck, *der Kult der toten Helden, Nationalsozialistische Mythen, Riten und Symbole, 1923-1945* (Vierow : SH-Verlag, 1996), 53.

fin du régime politique, les gens se sentent des membres à part entière de la communauté nationale.⁹³

Alors que la mémoire collective française se base sur l'explosion de joie uniforme lors d'une fête spontanée à la fois à Paris et en Alsace-Lorraine, une comparaison des événements respectifs autour de l'Armistice démontre clairement qu'il y a en fait une différence profonde entre *Fest* et *Feier*.

7.3.2 Novembre 1918 : l'accueil des troupes françaises

Le 11 novembre, la joie et le soulagement s'exprimèrent à Paris dans une fête spontanée où le public se laissa emporter par l'ambiance festive de ce « remède contre toute forme de stress ou de dépression ». ⁹⁴ En effet, la joie exubérante est l'élément le plus souvent mentionné dans les commentaires et témoignages contemporains. Dans la capitale française, l'Armistice est clairement un *Fest* dans le sens de Wilfried Gebhard.

En revanche, il en fut autrement en ce qui concerne les mois de novembre et décembre en Alsace-Lorraine. Derrière son apparente spontanéité, les événements autour de l'accueil des troupes – si marquant pour la mémoire collective française – firent en réalité l'objet d'une préparation minutieuse ainsi que d'une cérémonie strictement ritualisée et codifiée. Après 48 ans de séparation et d'influence allemande indéniable sur la population alsacienne-lorraine, rien ne fut laissé au hasard. Comme l'exprima le général Gérard, commandant de la 8^e Armée : « Ce n'est pas en vainqueurs, mais en libérateurs que nous nous présentons aux Alsaciens-Lorrains. (...) Les pays libérés vont être à même de comparer les procédés des Allemands aux nôtres. Chacun aura à cœur que cette comparaison soit, partout et en toutes circonstances, à notre avantage ». ⁹⁵ Ainsi, ce sont, dans la plupart des cas, des généraux et commandants, originaires des provinces, qui étaient à la tête des troupes françaises : le général Duport à Haguenau, par exemple, ou le général Hirschauer à Mulhouse. Afin d'assurer que les entrées des troupes (ainsi que d'ailleurs les visites présidentielles de décembre) se déroulent sans incident, l'on s'organisa

⁹³ « Die Sieger der Geschichte schleifen die Symbole des überwundenen Gegners, um ein Weiterwirken seiner Ideen zu verhindern ». Behrenbeck, *der Kult der toten Helden*, 58.

⁹⁴ Assmann, « Festen und Fasten », 232.

⁹⁵ Béhé, *Heures inoubliables*, 7.

tant du côté officiel d'Alsace-Lorraine que du côté français. Par conséquent, des officiers de liaison ou encore des émissaires civils furent dépêchés dans les différents villes et villages. En même temps, des comités ad hoc de réception furent mis en place, principalement à l'initiative des membres de la bourgeoisie francophile locale. À Strasbourg, par exemple, le francophile engagé Fritz Kieffer joua un rôle crucial. Ancien éditeur du *Journal d'Alsace-Lorraine* (supprimé par les autorités allemandes en 1914), Kieffer fut envoyé en Allemagne en 1915. Le procès mené contre lui à Berlin se termina par un non-lieu, lui permettant de rentrer à Strasbourg, où il dirigea le Comité central de réception des troupes françaises. Dans cette fonction, il se rendit, le 19 novembre, au Quartier Général de Gouraud à Obernai afin de précipiter la venue des poilus. Il en fut de même à Mulhouse. Craignant les désordres et les problèmes de ravitaillement, le maire entreprit les démarches trois jours en avance, auprès du Quartier Général français de Thann.⁹⁶ À Strasbourg, le comité de réception imprima des affiches convoquant de « jeunes dames et (...) filles vraiment ALSACIENNES de Strasbourg »⁹⁷ qui souhaitent accueillir les troupes françaises « en costume alsacien ». Puis, une autre affiche distribuée partout en ville diffusa (en français et en alsacien) le programme détaillé, le parcours d'entrée des troupes françaises et les cérémonies d'accueil officielles.⁹⁸



Affiche adressée à la population strasbourgeoise (1918).

⁹⁶ Grandhomme, « Retrouver la frontière du Rhin en 1918 », 246.

⁹⁷ AMS, 503 FI 5.

⁹⁸ AMS, 503 FI 172. A Strasbourg, 800 jeunes filles en costume accompagnèrent finalement l'entrée des troupes, voir Troester, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », op.cit. André Hugel nota dans la même veine : « Le 24 novembre, un comité est formé pour recevoir le 127^e régiment qui se proposa de visiter Riquewihr. Il y aura une première séance ce soir. 25 novembre : Je me suis rendu dans le courant de l'après-midi à Colmar pour y acheter quelques cocardes tricolores pour le compte du comité du cercle patriotique de Riquewihr ». Émile Hugel, *Chroniques de la Grande Guerre à Riquewihr. Témoignage d'un viticulteur alsacien* (Colmar : Reber, 2003), 235.

Nous ne mettons ici pas en question que l'entrée des troupes mena souvent à des explosions de joie spontanées parmi la population. Comme Laird Boswell, nous tenons pourtant à souligner que « spontaneity was only part of the story ».⁹⁹ Face aux soldats français défilant à Strasbourg « propres, jeunes, frais, beaux et en ordre », François Sperber approuva qu'il fallût « reconnaître sans envie au comité de réception qu'en effort et succès, il surpassa tout ce qui ne s'est jamais développé en forces organisatrices à Strasbourg ».¹⁰⁰ Un témoin lorrain, Victor Antoni, se rappela plus tard également de l'organisation des événements et leur impact sur la population participante :

Il faut également prendre en considération la mise en scène habillée avec laquelle étaient arrangées les entrées et les réceptions des troupes brillantes dans la splendeur de la victoire, et qui menaient à des explosions d'enthousiasme ainsi qu'à des crédulités que notre population apportait aux généraux et aux hommes d'État.¹⁰¹

Pierrri Zind y vit une « véritable opération de séduction, d'autant plus facile que les soldats allemands s'en allaient en même temps hâves, épuisés et humiliés ». Ainsi, continua-t-il, « les braves gens pouvaient contempler ces galants militaires sortis de l'imagerie d'Épinal, conformes au mythe que la propagande franco-bourgeoise en Alsace-Lorraine avait forgé dans l'opinion publique. Aussi, Alsaciennes et Lorraines en costume folklorique, échappées des aquarelles légendaires de Hansi, s'élançaient au-devant des glorieux vainqueurs ».¹⁰² Et d'un ton ironique, Philippe Husser décrivit comment les élèves de Mulhouse durent répéter, non sans effort, la *Marseillaise* pour l'accueil du président Poincaré en décembre 1918.¹⁰³

Quant aux événements liés à l'accueil des troupes françaises en Alsace-Lorraine, il s'agit effectivement du deuxième type de fête évoquée par Wilfried Gebhard, celui de la *Feier*. En effet, presque toutes ces fêtes de réception des troupes françaises suivaient le même modèle, ce qui démontre d'ailleurs clairement leur organisation gérée par des éléments francophiles locaux

⁹⁹ Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 135.

¹⁰⁰ Sperber, *Erinnerungen eines Ausgewiesenen*, 18 : « [Man muss] dem comité de réception neidlos zuerkennen, dass es an Anstrengung und Erfolg alles übertraf, was an organisatorischen Kräften je in Strasbourg wie im Elsass entfaltet wurde ».

¹⁰¹ Antoni, *Grenzlandschicksal – Grenzlandtragik*, 82 : « In Rechnung zu stellen ist auch die geschickte Regie, mit der die Empfänge der im strahlenden Siegesglanz einmarschierenden Truppen arrangiert worden waren, die zu wilden Ausbrüchen der Begeisterung führten sowie die Vertrauensseligkeiten, die unserer Bevölkerung den Worten und Versprechungen der Generale und Staatsmänner entgegenbrachten ».

¹⁰² Zind, *Alsace-Lorraine, Elsass-Lothringen*, 98.

¹⁰³ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 167, (7 décembre 1918).

en collaboration avec des membres de l'administration militaire française : à l'entrée de la ville ou du village, les troupes françaises étaient reçues par une petite délégation de notables. Précédées par une foule nombreuse, elles parcouraient les rues de la ville jusqu'à la mairie où elles étaient passées en revue par leurs officiers ; ensuite il y avait une réception officielle par les autorités politiques, les représentants des sociétés locales et les notables, qui avaient en général pris place sur une estrade devant la mairie. Ici se déroulait souvent un rituel important : l'accueil des poilus de 1914-18 était toujours accompagné du discours d'un vétéran de la guerre de 1870-71, suivi ou précédé par la remise à l'officier responsable des troupes d'un bouquet de fleurs et par la lecture d'un court compliment ou d'une poésie de circonstance par une jeune fille en costume traditionnel.¹⁰⁴ Enfin notables et officiers se retrouvaient dans les salons de la mairie où était servi un vin d'honneur. Le soir avaient souvent lieu un bal et une retraite aux Flambeaux.¹⁰⁵

Ce programme démontre le but principal de la *Feier*, à savoir la manifestation de la communauté et la consolidation de l'unité de la nation. En mettant la mémoire collective de la société au premier plan, l'Alsace-Lorraine se présentait comme étant toujours restée attachée à la France. Les événements traduisirent précisément l'image française de l'Alsace-Lorraine, fidèle depuis toujours et malgré la longue séparation forcée, à la mère patrie. À travers leur identification à ces symboles, les spectateurs étaient invités à exprimer leur appartenance à la

¹⁰⁴ Voir entre autre David Allen Harvey, « Lost Children or Enemy Aliens ? Classifying the population of Alsace after the First World War », dans *Journal of Contemporary History*, 34/4 (1999), 537-544, 537 : « A délégation of local notables met the *poilus* as they arrived, and children in folk costumes and grizzled vétérans of the France-Prussian War made ritual appearances, often presenting gifts to the soldiers ». Le rapport du général Dufieux raconte le même programme pour l'entrée dans la petite communauté de Lapoutroie : « Lapoutroie, mon premier cantonnement en Alsace le 17 novembre 1918. Je vois encore l'arrivée dans la localité décorée de feuillages, de drapeaux et de banderoles tricolores, la population venue au-devant de nous, les femmes vêtues de ce costume si prestigieux pour ma génération, le maire et le curé tous émus dans leurs allocutions, les troupes traversant le village pour se porter plus loin, les artilleurs penchés sur leurs chevaux pour puiser avec leurs quarts dans les seaux de vin d'Alsace tendus par des jeunes filles aux grands nœuds de soie noire, ma visite à la maison familiale de mon beau-frère Macker, cette maison qu'il ne reverra pas, gardé pour toujours par la terre de Verdun que son sacrifice a contribué à nous conserver... », Jecker, « Le général Dufieux à Lapoutroie », 52. Un autre exemple est présenté par Hugel, *Chronique de Riquewihr*, 233 : « 22 novembre : ma famille entière s'est rendue à Colmar pour assister à l'entrée du général Castelnau. Quel spectacle, quelle foule en délire ! Ont défilé des sociétés colmariennes, des centaines de jeunes filles habillées en Alsaciennes, de l'infanterie, des chasseurs alpins, de l'artillerie, des drapeaux, de brillants officiers, enfin de tout. Il fut avoir vu pour pouvoir en juger. C'est devant le monument du général Rapp qu'eut lieu le salut au drapeau par le général de Castelnau. C'est là que retentissaient les sonneries des clairons 'au drapeau' et l'immortelle 'Marseillaise'. On se croit en rêve.

¹⁰⁵ Voir surtout les descriptions détaillées chez Béhé, *Heures inoubliables*, op. cit. Nous nous basons ici sur un article important de Jean-Claude Richez sur la célébration de l'accueil des troupes françaises en Alsace-Lorraine 1918 : Jean-Claude Richez, « Ordre et désordre dans la fête : les fêtes de réception des troupes françaises en Alsace en novembre 1918, » dans *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 12/12bis (1983), 157-175 ; un autre exemple, celui de Molsheim, est présenté en détail par Oswald, « D'un anniversaire à l'autre », op. cit.

nation française. Dans les discours prononcés, cet aspect est omniprésent. Le 19 novembre, le général Mangin s'exprima à Metz :

Lorraines, mes chers compatriotes, enfin l'heure a sonné de la délivrance que vous attendiez depuis quarante-sept ans avec une fidélité qui a fait admiration du monde. Vous êtes affranchis pour toujours du joug de l'étranger. La France, dont vous avez été la rançon, ouvre largement ses bras à tous ses enfants retrouvés ; ceux qu'elle aime le mieux sont ceux qui ont le plus souffert.¹⁰⁶

Ainsi, ce sentiment de communauté expérimenté par les témoins est inséparable du sentiment de participer à un temps différent – un temps jadis alors que l'Alsace et la Lorraine étaient encore françaises. En effet, le nombre de drapeaux tricolores sur les façades et dans la foule, ainsi que les chants patriotiques français tels que la *Sambre-et-Meuse*, la *Marche Lorraine* et surtout la *Marseillaise* continuent aujourd'hui de jouer un rôle particulièrement important dans le souvenir de la sortie de guerre. Ceci n'est pas étonnant puisqu'il s'agit de la présentation la plus simple de l'appartenance à la fois à la nation et au camp victorieux, tout en soutenant le sentiment d'unité et le renouement avec le temps français d'avant 1871.¹⁰⁷

Ce rapport avec le temps passé fut également marqué par le retour aux costumes d'antan et la présence d'un certain nombre de sociétés et d'associations du temps français. Évidemment, ce sont les sociétés de vétérans qui jouèrent le rôle principal : « ils sont là une centaine peut être, bien alignés, au garde-à-vous avec épinglée sur leur redingote noire, la médaille au ruban vert rayé de noir. Ces anciens soldats se sont battus à Sébastopol, Solférino, Pueblo, Gravelotte, etc., ils avaient servi pendant sept ans sous le drapeau français ». ¹⁰⁸ Bien que le rôle symbolique de ces associations ait été évident pour tous¹⁰⁹, les journaux n'hésitaient pas à expliquer ce qu'elles

¹⁰⁶ Béhé, *Heures inoubliables*, 2. Le général Gouraud tint, le 24 novembre, un discours semblable : « Le jour de gloire est arrivé. Après quarante-huit ans de la plus dure séparation ; après cinquante et un mois de guerre, les fils de la grande France, les frères se retrouvent, et ce miracle, c'est vous qui l'avez fait, vous, Strasbourgeois, Alsaciens, en gardant dans votre cœur fidèle l'amour sacré de la patrie ».

¹⁰⁷ Voir entre autre la collection de photographies et de cartes postales des célébrations de la victoire en Alsace-Lorraine après l'armistice. ADBR, 150 J 92. Dans les célébrations de décembre 1918 et de l'année 1919, les drapeaux français et alliés dans la foule jouaient toujours un rôle important pour démontrer l'affiliation aux nations victorieuses. Parallèlement, un mémorandum, portant la signature de deux cents députés français, a été adressé au gouvernement allemand pour l'inviter à réclamer à l'Allemagne, le retour à la France des 41 drapeaux de l'Armée de Metz de 1870. SHAT, 6 N 116, État Major, 10 mai 1919.

¹⁰⁸ Cité dans Schmidt, *Les belles journées de la délivrance*, 20.

¹⁰⁹ En décrivant le défilé des vétérans à Obernai, Spindler remarqua que « le vieux drapeau de 1864 ouvre la marche du cortège des vétérans de 1870 dont le doyen à cheval, enrubanné comme un jeune conscrit, représente bien

représentaient :

[Les anciens combattants de 1870] avaient littéralement fait corps avec leur régiment et étaient rentrés au village natal souvent avec la médaille militaire, en tout cas avec une auréole de gloire que les revers immérités de 70 n'avaient pas ternie. C'étaient de braves gens dans toute la portée du terme. Ils furent pendant l'annexion les continuateurs des vieilles traditions françaises et de leur devise Honneur et Patrie. On les respectait. Ils furent les vivants défenseurs de l'idée française et aussi les mainteneurs de la France.¹¹⁰

Dans de nombreux témoignages, les citoyens soulignèrent la présence des vétérans. À Bischwiller, les vétérans se réunirent en silence autour de la canne du tambour-major du grand-père de Claude Vigée « qui avait appartenu en 1869 à la dernière classe des conscrits appelés sous les drapeaux français avant Sedan et l'annexion allemande ».¹¹¹ Béhé rapporta une scène qui se serait déroulée dans plusieurs villes et villages de sorte qu'elle semble avoir fait partie de la cérémonie organisée : à Mulhouse, « un vieux monsieur s'est avancé vers un des portedrapeau et l'a embrassé à plusieurs reprises. Cette scène a ému le public aux larmes ».¹¹² Les sociétés de musique jouèrent un rôle analogue à celui des vétérans parce qu'elles continuaient à jouer des airs militaires français et à porter leurs uniformes d'avant 1870. Il en est de même pour les pompiers strasbourgeois qui « représentaient pour nous un morceau de l'ancienne patrie (et dont) les musiciens nous jouaient des marches françaises : Sambre et Meuse, la Marche Lorraine, Sidi Brahim, le Père la Victoire (...) ».¹¹³ Lors de l'accueil des représentants français, la splendeur des uniformes symbolisait le retour tant attendu à une époque presque mythique, une sorte d'âge d'or.

Mais outre les uniformes militaires et ceux des associations et sociétés différentes, ce sont avant tout les costumes folkloriques régionaux qui ont marqué, jusqu'à aujourd'hui, l'image française de la libération de l'Alsace-Lorraine en 1918. Sous la Troisième République, les

l'immuable attachement de la race alsacienne par l'expression de son masque énergique aux traits anguleux ». *L'Alsace pendant la guerre*, 725.

¹¹⁰ Paul Bourson, « Avant l'entrée des Français : Octobre et Novembre 1918 », dans *Fêtes du 20^e anniversaire de la libération* (Colmar : Havas, 1938), 17-20.

¹¹¹ Claude Vigée, « Pourquoi est-on poète en Alsace », dans *Les lettres en Alsace*, tome VIII (Strasbourg : Istra, 1962), 495-502. 498.

¹¹² Béhé, *Heures inoubliables*, 45.

¹¹³ Auguste Braun, *L'entrée des Français à Strasbourg : Récit détaillé des événements*, manuscrit, cité dans Richez, « Ordre et désordre dans la fête », 165.

costumes alsaciens-lorrains étaient devenus un symbole double de l'attachement des provinces perdues à la France, de leur résistance contre l'envahisseur allemand et de leur sens d'une identité régionale. Cette conception est genrée, puisque ce sont surtout les costumes féminins – Alsaciennes avec la coiffe noire et Lorraines avec le bonnet blanc – qui marquèrent l'image de la libération. La métaphore était toute trouvée : l'Alsace et la Lorraine, les filles de la mère patrie, se jetant dans les bras de la France, représentée par les poilus. Si certains spectateurs accueillirent les troupes françaises en portant ces costumes abandonnés depuis des années et que même en Alsace-Lorraine « on ne rencontre plus guère »¹¹⁴, ce n'était alors pas simplement « par une coquetterie charmante »¹¹⁵, comme le constata plus tard le guide Michelin. Sur de nombreuses affiches, les comités de réception avaient invité les citoyens à exprimer de cette façon leur gratitude aux poilus français – et ainsi leur fidélité éternelle à la France.

Les costumes folkloriques tendaient également à abolir la barrière entre les différentes classes d'âges. Dans ce sens, le rituel ci-haut évoqué des « jeunes filles vraiment alsaciennes » qui accueillirent les troupes, ainsi que de la jeune fille en costume remettant un bouquet de fleurs à l'officier des troupes, était un élément particulièrement important de l'événement, car il contribuait à réaliser la fusion entre les générations, tout en démontrant la capacité du temps à faire mourir le vieux monde et à en imposer un nouveau. Claude Richez résuma bien l'étrange histoire qui en ressort :

Il était une fois une petite fille avec un cœur gros comme ça. (...) Elle est là sur l'estrade, un bouquet à la main et en costume d'Alsacienne. Comme toute petite fille bien élevée, on parle en son nom. Bref, cette petite fille qui est là silencieuse comme toute bonne petite fille aimait beaucoup sa maman, qui s'appelle patrie, « mère patrie » (...) Mais voilà un grand malheur s'est abattu sur elle, sur sa famille : la petite fille a été arrachée à sa maman par quelqu'un dont on ne nous dit jamais le nom – il est parfois désigné comme l'innommable. La petite fille ravie par l'innommable a beaucoup souffert, mais elle est restée fidèle à sa maman. C'était un véritable cauchemar. Heureusement un jour « le sauveur », « le libérateur » est arrivé. C'est la « délivrance », la « libération », « le jour de gloire ». La petite fille est enfin rendue à sa maman dont on nous vante les nombreuses qualités. Désormais un « avenir radieux est promis à la petite fille ». Celle-ci est naturellement « pleine de gratitude ». Elle a une « dette de sang ».¹¹⁶

¹¹⁴ Cité dans Richez, « Ordre et désordre dans la fête », 165 ; Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, parla p. 709 de deux jeunes filles de Rosheim qui se moquaient du comportement de la population en ville : « les demoiselles strasbourgeoises ont complètement perdu la tête, elles veulent toutes se déguiser en paysannes ».

¹¹⁵ Michelin, *Strasbourg*, 12.

¹¹⁶ Richez, « Ordre et désordre dans la fête », 167.

Les fêtes, a écrit Mona Ozouf, « cherchent à revivre pour leur compte une histoire remaniée, réajustée, contenue ». ¹¹⁷ En effet, à travers les discours, les vétérans, les associations, les costumes, les jeunes filles, ainsi que les emblèmes et les reliques, une certaine histoire de l'Alsace-Lorraine est convoquée : l'histoire d'une Alsace-Lorraine purement française, d'une certaine manière née avec le I^{er} Empire, et qui était, depuis, toujours attachée à la France. Ainsi, la continuité entre la période d'avant 1871 et d'après 1918 était mise en avant. ¹¹⁸

Le point commun qu'évoquent tous les témoignages du 11 novembre à Paris, nous l'avons vu, était la foule euphorique, spontanée et en désordre : « toute la ville était en fête (...) une foule spontanée et joyeuse, des vivats enthousiastes ». ¹¹⁹ Au contraire, la foule en Alsace-Lorraine était extrêmement organisée et structurée, répartie entre différents groupements. Cette séparation était également soulignée par la place qu'occupaient ces groupes : sur la tribune, les autorités politiques et religieuses, responsables des sociétés locales et notables ; en face d'eux, les troupes françaises, et tout autour, la foule. Non seulement la tribune était un lieu surélevé, marquant ainsi une séparation hiérarchique, mais elle était, en général, également entourée de jeunes filles en costumes ou de notables en habits. ¹²⁰

Ce n'est qu'après la partie officielle de la célébration que se manifesta en Alsace-Lorraine un autre aspect important et, d'une certaine manière, plus spectaculaire de la fête : l'abolition de toute forme de barrière sociale, le mélange des gens et la rupture temporaire avec les règles de société, menant finalement à la naissance d'un nouvel espace communautaire. À Strasbourg, nota Charles Spindler, tout se passa comme si la foule avait été rassemblée par « un vent qui rapproche toutes les classes ». ¹²¹ Dans la même veine, Clairette Preiss se souvint en 1938 : « bourgeois, ouvriers, paysans tous sont délivrés, les barrières sociales et religieuses n'existent

¹¹⁷ Mona Ozouf, « La fête : sous la Révolution française », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (éds.), *Faire de l'histoire*, tome III (Paris : Gallimard, 1974), 252-277. 275.

¹¹⁸ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 14 nota que certains Alsaciens-Lorrains avaient mis des images de personnages françaises dans les fenêtres. De leur côté, certains soldats français remarquèrent la présence de reliquaires nationaux dans les devantures, transformées en reposoir à la gloire de la France : képis, croix d'honneur, médailles militaires, images de Napoléon, images d'Épinal, etc. Un officier parla d'un « véritable musée du souvenir, de l'attachement à la France ». Cité dans Granier, *Novembre 1918 en Alsace*, 53.

¹¹⁹ André Ducasse, Jacques Meyer et Gabriel Perreux, *Vie et mort des Français 1914-1918* (Paris : Hachette, 1962), 456.

¹²⁰ Richez, « Ordre et désordre dans la fête », 169.

¹²¹ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 729.

plus ». ¹²² Dans ce pêle-mêle de bourgeois et ouvriers, citadins et villageois, civils et militaires, nota un spectateur allemand, des officiers et soldats français embrassaient des femmes et des filles alsaciennes-lorraines. ¹²³ De tels commentaires font allusion au fait que les spectateurs et les participants, qui auraient, dans un contexte différent, considéré cette agitation non orthodoxe comme inacceptable, acceptaient volontiers ce mélange des genres dans le cadre de la liesse générale. Comme le nota l'observateur allemand mentionné ci-dessus, ces manifestations bousculaient également le code très strict qui régissait les rapports entre hommes et femmes. « Des Alsaciennes en costume », s'étonna-t-il, « se pendent aux bras des soldats ». ¹²⁴ Le *Stuttgarter Neues Tageblatt* cita un autre témoin allemand, le Dr Walter, qui confirma cette allégresse générale à laquelle auraient même participé les *Altdeutsche* : « Pêle-mêle. Les officiers embrassent les femmes et les filles. Délire ! Ivresse ! Il faut le reconnaître, ces Français savent faire avec de beaux gestes tout ce qu'ils font. C'est ce qu'aime le peuple ». ¹²⁵ Jean Obrecht se rappela que le soir du 17 novembre, « des dames en costume alsacien se sont promenées en ville au bras des officiers ou dans leurs autos. Mulhouse n'a jamais connu dans ses murs le spectacle d'une telle effervescence ». ¹²⁶ Elisabeth Esther Lévy décrivit une scène qui s'était déroulée, dans la nuit du 17 novembre, devant sa fenêtre :

Il est 4 h 30 du matin. J'entends un soldat français chanter. Je regarde par la fenêtre. Un jeune couple arrive sur le chemin. Le Français s'approche à eux et leur demande : « Permettez que je vous embrasse ? » (...) Le jeune homme lui répond avec un « woiï, woiï ! » assez allongé, et lui tend sa joue. Maintenant, le poilu veut aussi embrasser la belle. Elle hésite. Est-ce qu'elle craint la jalousie de son amoureux ? Soudainement, j'entends les mots : « nom d'un Di... veux-tu bien donner un bec au Français ? » Bien sur, ce dernier reçut maintenant un grand baiser. C'était drôle. ¹²⁷

¹²² Clairette Preiss, « Les heures inoubliables de Novembre 1918 », dans *Fêtes du XX^e anniversaire de la libération de Colmar* (Colmar : Dernières Nouvelles de Colmar, 1938), 13.

¹²³ Thomas Seltz, « Im Zwischenakt von 1918 », dans *Die Heimat* (1933), 327-331. 329.

¹²⁴ *Ibid.*, 329.

¹²⁵ *Stuttgarter Neues Tageblatt*, 4 janvier 1919, cité dans Baechler, *le grand tournant*, 98.

¹²⁶ Jean Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 45.

¹²⁷ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 20 : « Es ist 4.30 Uhr morgens. Ich höre einen französischen Soldaten singen. Ich schaue hinaus. Ein junges Pärchen kommt des Weges daher. Der Franzose naht sich ihm und fragt : « Permettez que je vous embrasse ? » Mit einem langgedehnten « woiï, woiï ! » antwortet der junge Mann und hält seine Wange hin. Nun will der Poilu auch die Schöne küssen. Sie zögert. Fürchtet sie vielleicht Eifersucht ihres Geliebten ? Plötzlich höre ich die Worte : 'Gott v..., wett dam Franzos jetzt e Schmotz ga !' Natürlich bekam der jetzt einen tüchtigen Kuss. Das war lustig ! »

Compte tenu le nombre élevé de mariages qui avaient lieu dans les semaines et mois suivants entre des Alsaciennes et des soldats français, Jean-Claude Richez souligna que cette période était un moment de grande licence sexuelle.¹²⁸ L'artilleur Fernand Sauvet, arrivé à Strasbourg en novembre 1918, avant d'occuper le pont de Kehl, se souvint : « j'aurais pu me marier là-bas, si j'avais voulu. J'avais une connaissance là-bas, une amie. J'avais une amie, j'aurais pu me marier aussi à Strasbourg. C'était facile ».¹²⁹

Cependant, il y avaient également des plaintes contre ce comportement. Même parmi les Alsaciens-Lorrains les plus patriotes, certains furent scandalisés face à cette rupture de tabous. Charles Spindler s'étonna par exemple de voir dans le cortège « ma femme au bras d'un poilu, ma belle-sœur et Marie-Jeanne en encadrant un autre ; Mme O. et ses filles, Mme Laugel, ont aussi chacune le sien, et notre bonne, que courtoisaient naguère les Hongrois, n'a pas non plus l'air de ne pas s'amuser au bras de son soldat ».¹³⁰ Philip Husser nota malicieusement qu'alors qu'« au milieu des troupes et des autos, en fin de cortège, avancement de jeunes filles en costume alsacien, d'autres, qui ne sont plus de jeunes filles, cherchent néanmoins à se faire remarquer » par les soldats.¹³¹ Ungerer, qui était un observateur attentif, mais plutôt neutre, écrivit dans son journal un long paragraphe sur les événements qui s'étaient déroulés à Strasbourg dans la soirée suite à fête d'accueil des troupes. Il porta une attention toute particulière aux barrières sociales :

Entrée des troupes françaises. Accueil par un comité et beaucoup de femmes et filles des familles strasbourgeoises et alsaciennes en costumes alsaciens qui marchent à côté des rangées, parfois même dans les rangées. Plus tard et en soirée, ces « dames » se promenèrent en ville, bras dessus, bras dessous avec les « troupiers » et les officiers, et l'on pouvait observer, chez beaucoup, un comportement assez libre et sans-gêne.¹³²

Toutefois, il est à noter que cette rupture avec les barrières sociales a dû se dérouler en Alsace-Lorraine beaucoup plus modérément qu'à Paris – et aussi les témoins en parlent moins

¹²⁸ Richez, « Ordre et désordre », 161.

¹²⁹ Troester, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », 14.

¹³⁰ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 729.

¹³¹ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 157, (18 novembre 1918).

¹³² ADBR, 193 J 5, Unger, *Kriegstagebuch*, tome III, 227 : « 22 novembre : Um 10 Uhr Einzug der französischen Truppen. Empfang durch Kommitée und sehr viele Damen und Mädels der Strassburger und Elsässer Familien in Elsässerinnen-Kostüm, die neben den Reihen hermarschierten, manchmal auch in den Reihen. Später und Abends zogen dann diese 'Damen' Arm in Arm mit den 'troupiers' und den Offizieren in der Stadt herum und man konnte ein recht freies ungeniertes Benehmen von vielen beobachten ».

souvent. En effet, prenant en considération toutes les témoignages à notre disposition, l'on observe que cet aspect de la fête n'est pas un élément clé dans l'expérience des Alsaciens-Lorrains de la sortie de guerre. À notre connaissance, il n'y a par exemple aucun commentaire dans les lettres saisies par les commissions de contrôle postal français à ce sujet.

Si la fête du 11 novembre 1918 à Paris se distingua alors complètement des événements en Alsace-Lorraine, il en fut de même pour la célébration du 17 novembre. En effet, après les jours de liesse spontanée, Paris connut aussi le deuxième type de fête (*Feier*) dans des journées de célébrations organisées. Le 17 novembre, alors que les troupes françaises entraient dans les premières villes et villages alsaciens et lorrains, une grande célébration, sous forme de marche vers la Place de la Concorde, eut lieu dans la capitale afin de rendre hommage aux deux provinces perdues. La fête avait été organisée depuis plusieurs mois par la *Ligue de l'enseignement*. En raison de la récente signature de l'armistice – imprévue au moment de l'organisation –, cette marche se transforma en une immense fête semi-officielle de la victoire et de réunification nationale.¹³³ Pas moins de 700 organisations, ligues et groupements – plus de 150 000 personnes – défilèrent, en partant de l'Arc de Triomphe, sur les Champs-Élysées jusqu'à la Place de la Concorde. Entouré de hauts représentants politiques et militaires français et alliés, dont le maréchal Joffre, le Président de la République, prononça, face à la Statue de Strasbourg, un long discours, soulignant que personne n'aurait douté que justice soit rendue un jour à la France une et indivisible. Par la suite, dans des éloges au peuple alsacien et lorrain, il répéta au moins quatre fois la phrase désormais devenue fameuse : « L'Alsace et la Lorraine sont redevenues françaises ».¹³⁴ Les spectateurs l'acclamaient au moment où la tête du défilé arriva sur la place.

Mais par la suite, l'ordre de la parade se rompit puisque la foule, venant de toutes directions, envahit la place de la Concorde, faisant attendre quelques associations plus d'une heure sur les Champs-Élysées. Bien que la cérémonie devait officiellement finir à 16 heures, « une foule compacte se pressait sur toute la ligne des boulevards (...). Des cortèges sans cesse, passaient de nouveau. Des chants patriotiques (...) ».¹³⁵ Dans ses mémoires, le soldat français

¹³³ APP, Paris, B/A 1645, rapport de la préfecture de police du 18 novembre 1918.

¹³⁴ Tous les journaux imprimèrent de longs extraits du discours.

¹³⁵ *Le Matin*, 18 novembre 1918.

Jules Savarin se souvient d'une foule immense massée sur la place de l'Hôtel de Ville.
« Jusqu'à la nuit, les quais, les rues, étaient noirs de monde. Partout des bals, des danses ».¹³⁶ Les rues de la ville devinrent alors de nouveau scène de liesse. La cérémonie se termina ainsi sous une forme semblable à la fête du 11 novembre 1918. Les Parisiens semblaient vouloir revivre les moments de liesse populaire qu'ils avaient connus lors de l'armistice et qui, rompant avec le quotidien en abolissant toute barrière sociale, leur avait permis, pendant quelques jours, de se laisser aller et d'oublier les souffrances de la guerre.¹³⁷ La journaliste britannique Helen Pearl Adam était témoin des événements :

Alsace Day here was not a success (...). The massed troops of the Allies were to have made a procession through Paris, in honour of Alsace Lorraine, but the populace did not wish to be out of it. It was in a special sense France's Day, and France took it to herself to express that. The procession broke up under the weight of numbers long before it reached the Place de la Concorde.¹³⁸

Cette citation révèle une des grandes différences entre l'expérience de la libération des *provinces perdues* vécue dans les villes alsaciennes-lorraines dans la deuxième moitié de novembre, et celle vécue à Paris le 17 novembre. Contrairement aux témoignages alsaciens-lorrains qui parlent principalement de l'accueil des troupes, des défilés et des acclamations lors de la réception, les quelques témoignages parisiens de la célébration du 17 novembre mentionnent plutôt le désordre lorsque la foule se répandit dans les rues, un « désordre qui, place de la Concorde, devint un sauve-qui-peut général ».¹³⁹ Bien qu'il critiqua l'absence de service d'ordre, l'écrivain Abel Hermant admit que certains « ont pensé, à rebours, que c'était bien

¹³⁶ Jules Savarin, *Mémoires d'un soldat français de 1914 à 1919* (Lewiston, 1928), 237.

¹³⁷ Par contre, il va de soi, qu'après les événements du début de la semaine, le 17 novembre ne parvint pas à laisser une impression durable aux gens, et n'eut point de retentissement dans les mémoires, journaux intimes ou les lettres. Ainsi apparut un sentiment que les mois suivants et les visites des chefs d'État alliés démontraient également, et que l'infirmière Marie Gabrielle Mézergue déplora le 28 juin 1919 face à la foule fêtant la signature du traité de Versailles : « J'ai le cafard ! Signature de la Paix à 15 h – jour férié – foule énorme dans les rues; foule bête, sans autre enthousiasme que celui du jour de sortie supplémentaire ; sans autre pensée que celle d'essayer de s'amuser, ce à quoi du reste, elle ne parvenait pas ! » Jean-Pierre Guéno, *Paroles de Verdun* (Paris : Perrin, 2006), 393.

¹³⁸ Helen Pearl Adam, *Paris Sees It Through : A Diary, 1914-1919* (London, 1919), 235. Le 14 décembre, lors de la visite du président américain, l'on vit une situation semblable. Officiellement, le défilé se termina avec l'accueil officiel de Wilson au Palais de l'Élysée. Mais bien que la participation et les acclamations de la population – si nécessaire lors de la parade – n'eussent dès lors plus été nécessaires, les gens semblaient de nouveau avoir attendu la fin pour briser avec l'ordre afin de fêter dans les rues : Plusieurs témoignages mentionnent l'ambiance festive dans la capitale, une fois le cadre officiel surpassé. Partout, des concerts et bals furent improvisés. Cette ambiance festive dura de nouveau jusqu'à la nuit.

¹³⁹ Lucie Delarue-Mardrus, *Mes mémoires* (Paris, 1938), 336.

mieux, que le plus imposant cortège civil manque de prestige, et que le spectacle a été bien plus beau, la foule rompant les cordons ».¹⁴⁰ Rattrapés par les problèmes quotidiens de l'après-guerre, les Parisiens n'appréciaient pas de cérémonie solennelle. Face aux problèmes de l'après-guerre, la journaliste et poète Lucie Delarue-Mardrus commenta les événements du 17 novembre rétrospectivement : « si l'on avait su ce qu'il présageait, ce désordre de la victoire ! »¹⁴¹

En Alsace-Lorraine, la situation était différente. Certes, les rapports du contrôle postal soulignaient le nombre important de commentaires faisant allusion à l'ambiance festive : « depuis jeudi matin, Strasbourg n'est plus Strasbourg, ce n'est pas de la joie ni de l'enthousiasme, c'est du délire. Ce sont toute la journée et une grande partie de la nuit, des cris, des chants, des danses, des cortèges sans fin. Strasbourg est en fête depuis 3 jours ».¹⁴² Toutefois, contrairement à Paris, la célébration de l'accueil des troupes s'y déroula, en règle général, plutôt de manière modérée. Une fois la cérémonie terminée, il semblerait que la majorité des spectateurs soit rentrée chez eux.¹⁴³ Selon un témoin décrivant en détail l'accueil du général Foch à Strasbourg, « l'évènement se termine par le Te Deum et l'on peut lire sur les visages des vaillants une expression touchante d'humilité et d'attendrissement ».¹⁴⁴ Terminant ainsi son rapport, ce témoin ne fit aucune allusion à une ambiance festive dans les rues de la ville. À Schirmeck, les soldats étaient même obligés de rentrer une fois la retraite aux Flambeaux terminée, ce qui amena certains à reprocher aux officiers « d'avoir voulu être les seuls à représenter l'armée aux fêtes organisées en notre honneur »¹⁴⁵. Et à Nancy, les témoins se rendirent également compte de la différence entre l'ambiance dans la capitale française et dans leur ville : « on était loin de l'ambiance frivole de la capitale qui marqua les 'années folles'. L'Est de la France gardait son caractère sérieux et laborieux ».¹⁴⁶

¹⁴⁰ Abel Hermant, *La Vie à Paris – dernière année de la guerre, 1918* (Paris, 1919), 209.

¹⁴¹ Delarue-Mardrus, *Mes mémoires*, 336.

¹⁴² SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 1^{er} décembre 1918.

¹⁴³ Béhé, *Heures inoubliables*, 126.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 181.

¹⁴⁵ Voir le souvenir d'un auteur anonyme, ayant appartenu au 47^e R.I. de St Malo, publié dans le *Courrier de la Bruche* le 14 novembre 1963.

¹⁴⁶ Hélène Sicard-Lenattier, *La Grosse Catherine : vie et destin d'une servante alsacienne à Nancy, 1870 – 1950* (Nancy : Place Stanislas, 2008), 12.

7.4 Exclusion et accueil réticent

Si d'un côté la fête abolit les distinctions sociales, religieuses, hiérarchiques et même de sexes, de l'autre, elle sépare ceux qui font partie de la communauté et ceux qui en sont exclus. En Alsace-Lorraine, cette exclusion pouvait prendre un caractère symbolique. Lors de la réception des troupes françaises à Obernai, par exemple, de nombreux participants foulèrent des drapeaux allemands aux pieds.¹⁴⁷ À Strasbourg, à l'initiative du Cercle des Étudiants, des monuments et édifices publics furent endommagés. Ainsi, place Broglie, un médaillon de bronze représentant un gouverneur militaire de la place fut démonté, des monuments plus importants tels que les trois statues de pierre des empereurs qui ornaient les fenêtres du premier étage de la Poste furent rasés et la statue monumentale de Guillaume Ier sur la *Kaiser Platz* (place de la République) fut décapitée.¹⁴⁸ De passage à Dambach dans le cercle de Sélestat, un soldat français nota que « les gens se précipitent sur des bustes de Guillaume et les jettent par la fenêtre. La foule hurle sur la place. Des tableaux représentant la famille impériale suivent le même chemin ». ¹⁴⁹ La fin de la période allemande était d'une certaine manière définitive avec la destruction des monuments des Hohenzollern.¹⁵⁰

Dans l'iconoclasme des monuments nationaux allemands, l'on cherchait, dans une action clairement profrançais, à tirer sans effusion de sang un trait conséquent et publiquement visible sur les 48 ans de règne allemand. On cherchait aussi à apporter un sacrifice à la *mère patrie*, une démonstration de la fidélité, afin de tracer, moralement non chargé, la voie au retour et à un nouveau départ. En outre, c'est la jeunesse locale que l'on détecte en tant qu'acteurs et qui, quoiqu'élevée sous le règne allemand, passe dorénavant pour les porteurs d'espoir d'un départ dans un nouveau et meilleur temps français.¹⁵¹

¹⁴⁷ Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 729.

¹⁴⁸ Granier, *Novembre 1918 en Alsace*, 64-66.

¹⁴⁹ Laganier, « Novembre 1918, l'arrivée en Alsace racontée par des soldats français », 30.

¹⁵⁰ Brasme, *Moselle 1918*, 73, décrit minutieusement les événements lors de l'entrée des troupes françaises dans les petites communes du cercle de Metz. Il s'agit des communes Rodalbe, Basse-Kontz, Fonteny, Appach, Epping, Bisping, Grening, Sturzelbronn, Remeling, Cappel, Lohr, Vallerange, Varsberg, Château-Salins, Dieuze, Sarrebourg, Thionville, Boulay, Bouzonville, Saint-Avold, Bitche, Rombas, Fontoy, Moyeuivre, Forbach, Merlebach, Sarreguemins. Dans des nombreuses communes, dit Brasme, on s'en prit aux status allemands.

¹⁵¹ Maas, « Zeitenwende », 88. « Im Bildersturm der deutschen Nationaldenkmäler sollte mit einem eindeutigen profranzösischen Akt ein konsequenter und öffentlich sichtbarer unblutiger Schlussstrich unter 48 Jahre deutsche Herrschaft gezogen werden, eine Opfergabe an die *mère-patrie*, ein Treuebeweis erbracht werden, um moralisch unbelastet einer Rückkehr und einem Neuanfang den Weg zu ebnen. Als Täter werden zudem die ortsansässigen Jugendlichen, die, obwohl unter deutscher Herrschaft erzogen, nun als Hoffnungsträger eines Aufbruches in eine neue, bessere, französische Zeit galten ». Cependant, il y a des monuments, où l'on ne pouvait pas exercer la revanche par une simple destruction, comme par exemple les monuments de Ney et de Fabert avec

Mais il existait aussi une autre sorte d'exclusion : lors de l'arrivée des troupes françaises, de nombreux immigrés allemands restèrent chez eux, anxieux, comme le décrit Mungenast,¹⁵² ou faisaient « leurs bagages derrière des volets fermés ».¹⁵³ Certains témoins de l'époque notèrent que les maisons des Allemands se faisaient remarquer par l'absence de drapeaux.¹⁵⁴ Mais ils n'étaient pas les seuls : « ici et là, quelques étendards blanc et rouge alsaciens seulement », nota le capitaine Raymond Stern¹⁵⁵, et Pierre Burger se souvint de deux oncles qui ne participèrent pas à l'allégresse générale.¹⁵⁶ Il ne s'y agissait certainement pas d'un cas unique. Tout le monde, loin de ça, ne participa pas à la fête.

En effet, il faut nuancer l'accueil enthousiaste et unanime de la France en novembre 1918. Les rapports de police, ceux des militaires et des commissions du contrôle postal ainsi que des témoignages privés dévoilent que les célébrations n'ont pas toujours atteint les proportions épiques qu'évoquent souvent les descriptions officieuses. Pourtant, il est difficile de saisir une répartition géographique générale du comportement de la population. Un rapport de Colmar constata que « quelques villages entiers semblent avoir conservé des sentiments germanophiles [alors qu'on remarque la] tiédeur des sentiments francophiles dans d'autres. Quelques paysans méfiants se rallièrent avec prudence au régime nouveau ».¹⁵⁷ Selon François Roth, en règle général, les petites villes lorraines et les campagnes ont eu une attitude nettement plus favorable envers les Français.¹⁵⁸ En revanche, dans les parties industrielles de la Lorraine (le long la frontière allemande), par exemple, l'accueil des troupes semble avoir été « plutôt réticent, parfois presque hostile ».¹⁵⁹ Ici, une joie sincère et franche, là une timidité un peu guindée dans l'expression des sentiments français. D'autre part, les milieux viticoles étaient eux aussi plus

une connotation purement française. Ces monuments jouaient un rôle importante lors des fêtes de la libération en décembre 1918 ou encore le 14 Juillet 1919.

¹⁵² Mungenast, *Le Magicien Muzot*, 589-596.

¹⁵³ Léon Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », dans Châtelier et Mombert *La presse en Alsace au XX^e siècle, Témoin – acteur – enjeu* (Strasbourg : PUS, 2002), 39-52. 39.

¹⁵⁴ Roth, « Die Rückkehr Elsaß-Lothringens zu Frankreich », 131.

¹⁵⁵ Raymond Stern, *Petite chronique d'une Grande Guerre. Journal d'un capitaine du service automobile de l'armée 1914-1918* (Paris : L'Harmattan, 2003), 487.

¹⁵⁶ Pierre Burger, « Août 1914 – Novembre 1918, de Kolmar im Elsass à Colmar en France. Souvenirs et réminiscences », dans *Annuaire de la Société Historique et Littéraire de Colmar* 18 (1968), 7-18.

¹⁵⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, rapport du 8 au 15 décembre 1918.

¹⁵⁸ Roth, *Lorraine annexée*, 623.

¹⁵⁹ Richez, « La Révolution de novembre 1918 en Alsace », op. cit. et AN, F⁷ 13377, Rapports du Commandement supérieur du territoire en Lorraine : État d'Esprit, novembre 1918.

réticents. Le sous-lieutenant Pierre Thiriet, alors au 105^e R.A.L., se souvint d'avoir trouvé porte close chez des civils alsaciens devant l'héberger.¹⁶⁰ En effet, dans les lettres et journaux de guerre des soldats français apparaissent souvent des commentaires à propos de l'accueil réservé dans quelques communes, où la population faisait parfois grise mine ou se révélait de moins en moins aimable. En passant par le Col de Saales dans les Vosges (Alsace), un soldat nota le 17 décembre : « à Bourg-Bruche, on voit quelques civils qui ont mauvaise mine et saluent timidement ».¹⁶¹

Souvent, la religion joua un rôle déterminant pour le comportement des communes alsaciennes-lorraines envers les troupes françaises. Les protestants, liés étroitement à la culture allemande via le Luthéranisme, craignaient pour leur avenir en tant que minorité religieuse dans un pays catholique. Certains catholiques accueillirent le retour du règne français, alors que d'autres craignirent le laïcisme (voir chapitre 6).¹⁶² Georges Wolf, le leader libéral-démocrate et ancien rédacteur en chef de la *Strasburger Zeitung* rapporta ainsi par exemple que « les Français recevaient un accueil enthousiaste dans la plupart des villages catholiques et un accueil très réservé dans la plupart des villages protestants ».¹⁶³ Christian Baechler évoqua le témoignage d'un pasteur strasbourgeois qui confirme en partie celui de Wolf : « les villages catholiques ont bien accueilli les troupes françaises, sauf dans la plupart des villages du pays de Hanau, où les paysans n'ont manifesté ni enthousiasme, ni hostilité ».¹⁶⁴ Il n'en fut pas autrement au Nord de l'Alsace, « dans certaines communes de l'arrondissement de Saverne et dans les cantons de Drulingen et de Lutzelstein où », souligne un rapport militaire, « la population protestante et de langue allemande conserve une attitude réservée ».¹⁶⁵ Plus tard, le rapport parle même d'une « attitude

¹⁶⁰ Troester, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », 11.

¹⁶¹ Un récit inédit que Langanier a trouvé dans le livre Baron Chaurand, *Cinq siècles de chronique familiale* (Lyon : Audin, 1986), 327-334. Il semble que ce sont les notes de guerre du père de l'auteur, le capitaine Pierre Chaurand.

¹⁶² Pour le problème de confession, voir Alfred Wahl, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939*, 2 vols. (Strasbourg : Coprur, 1980).

¹⁶³ Georges Wolf, *Vom zweiten zum dritten Reich. Siebzig Jahre Elsässischer Geschichte 1871-1914*, (Saverne, 1941), 18.

¹⁶⁴ Baechler, « L'Alsace entre la guerre et la paix », 404 : Jean de Pange, *Les Meules de Dieu : France-Allemagne-Europe* (Paris : Alsatia, 1951), 155 ; pour l'accueil réservé, voir également la nouvelle de Pauline de Broglie, la comtesse de Pange : *Le Beau Jardin* (Paris : Plon, 1923), 8-9.

¹⁶⁵ SHAT, 6 N 285, Grand Quartier Général, Compte rendu mensuel de l'état d'esprit des régions occupées et de l'Alsace-Lorraine, 25 septembre 1919.

inhospitalière » de la part des villages protestants¹⁶⁶ – ce que Philippe Husser nota d'ailleurs également à Sundhoffen dans la Basse-Alsace, où la « population n'est pas trop heureuse de la tournure prise par les événements ». ¹⁶⁷ Parfois, ces différences religieuses menèrent même à des scènes violentes parmi la population. Ainsi, l'administrateur militaire de Wissembourg nota que « la libération a réanimé des hostilités de longue date et mené à des conflits entre la jeunesse des deux confessions ». ¹⁶⁸ Quelque temps après, le maire, l'enseignant, le pasteur ainsi que quelques adolescents de Wissembourg furent accusés devant la Commission de Triage (voir chapitre 8).

La langue joua également un rôle important. Surtout pour les protestants luthériens d'Alsace, la langue allemande représentait un idiome religieux. ¹⁶⁹ L'administration française remarqua ainsi que « dans certaines communes (...) la population de langue allemande conserve une attitude réservée ». ¹⁷⁰ Or, selon Richez, « cette attitude de milieux protestants et catholiques n'est pas nécessairement la marque d'une réaction nationaliste allemande – elle est avant tout d'ordre religieux, culturel et géographique ». ¹⁷¹ Les censeurs ne commentèrent par exemple pas le comportement de la communauté juive.

À part la religion, les rapports français suggèrent souvent une différence dans l'attitude de la population selon les tranches d'âge. Alors que les anciens (qui n'ont pas servi dans l'armée allemande) étaient toujours attachés à la France, il en était tout autre pour les jeunes générations. Celles-ci avaient une attitude beaucoup plus réservée. Les manifestations d'euphorie dans les villes et villages en novembre 1918 semblent surtout avoir été le fait des « anciens » qui formaient avec les femmes et les enfants l'essentiel de la population alsacienne. En décembre 1918, l'administrateur militaire de Wissembourg résuma l'esprit public ainsi : « les jeunes

¹⁶⁶ Selon l'OSAL, quelque 22 % de la population en 1910 étaient protestants contre 76 % de catholiques. Dans son analyse du « paradoxe alsacien », Frédéric Hoffet souligna que « si l'Alsace est politiquement et sentimentalement française, elle reste dans une large mesure culturellement germanique. Il faut enfin que l'on fasse en Alsace la distinction qui s'impose entre le fait politique et le fait culturel. La population protestante et de langue allemande dans certaines communes conserve une attitude réservée » par rapport aux Français. Frédéric Hoffet, *La psychanalyse de l'Alsace* (Flammarion, 1951).

¹⁶⁷ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 167, (8 décembre 1918).

¹⁶⁸ ADBR, 121 AL 904, Administrateur militaire de Wissembourg au Haut commissaire de la République à Strasbourg, 3 mars 1919. Pour d'autres exemples similaires, voir Richez, « La Révolution de novembre 1918 », 165.

¹⁶⁹ Hoffet, *La psychanalyse de l'Alsace*, op. cit. ; Wahl, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade*, op. cit.

¹⁷⁰ SHAT, 6 N 285, GQG, 2^e bureau, Compte rendu mensuel sur l'état d'esprit des populations des régions occupées et de l'Alsace-Lorraine, 25 mai 1919.

¹⁷¹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 décembre 1918. De Strasbourg : « l'accueil a par conséquent été plein de contrastes. Fou dans les villes et les villages environnants, sec et sans drapeaux à la campagne isolée et sous la seule influence du pasteur. Les curés naturellement ont fait meilleure besogne ».

génération élevées dans les écoles prussiennes sont entièrement gagnées aux idées allemandes. Les personnes âgées ont gardé une certaine sympathie pour la France, qui reste, pour eux, la terre de la liberté ».¹⁷² Ce fait explique, une fois de plus, pourquoi les comités de réception mettaient si souvent en avant les jeunes filles en costume traditionnel, et pourquoi la propagande des années 1920 ne cessa de souligner que ce furent des jeunes garçons alsaciens-lorrains qui étaient à l'origine des destructions des statues allemandes. Face à une jeunesse alsacienne-lorraine éloignée de la France, il fallait maintenir le lien entre les générations.

Enfin, bien que la mémoire collective de la fin de la guerre en Alsace-Lorraine se concentre, avant tout, sur les images et souvenirs de l'euphorie populaire des grandes villes,¹⁷³ la présence française suscita parfois des sentiments plutôt hostiles. Louis Madelin qui assista aux parades du 19 novembre à Metz constata que « les faubourgs étaient peu pavoisés. (...) sauf dans les rues étroites de la cité française ».¹⁷⁴ En effet, le contrôle postal de Belfort remarqua déjà en janvier que les lettres provenant des troupes françaises stationnées en Alsace-Lorraine « ont perdu généralement les vives couleurs, les tons chauds que leur communiquaient les enthousiastes réceptions dont ces troupes furent l'objet à leur entrée en territoire reconquis ».¹⁷⁵ Beaucoup de soldats français mentionnaient cette situation dans leurs lettres. Ainsi, un soldat écrit de Colmar : « La vie des troupes d'occupation ne me plaît guère. Il faut d'abord être très prudent, nous sommes dans un pays où il y a beaucoup de boches encore. Il ne faut pas songer à sortir seul le soir, sinon on risque de se faire démolir ».¹⁷⁶ En outre, les *notes Jean* (rapport policier) soulignent que « des bruits pessimistes circulent dans certains milieux de presse. Nos troupes en Alsace-Lorraine sont molestées : à Strasbourg, dit-on, des sentinelles sont jetées à l'eau ; des attentats se produisent un peu partout contre des officiers généraux ; on provoque même des déraillements de trains ».¹⁷⁷

Ainsi, il faut relativiser l'existence d'une ambiance festive générale, et nuancer l'image de soldats français se faisant embrasser partout par des habitants. Au contraire, tous les soldats

¹⁷² SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal militaire de Belfort, rapport du 27 novembre au 12 décembre 1918.

¹⁷³ Alain Bernède, « The French » in Hugh Cecil et Peter Liddle (éds.), *At the Eleventh Hour : Reflections, Hopes and Anxieties at the Closing of the Great War, 1918* (London : Cooper, 1998), 84-107. 100.

¹⁷⁴ Madelin, *Les heures merveilleuses de l'Alsace-Lorraine*, 95.

¹⁷⁵ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 16 au 31 janvier 1919.

¹⁷⁶ Cabanes, *La sortie endeuillée*, 172.

¹⁷⁷ AN, F⁷ 12951, *Notes Jean*, rapport du 13 décembre 1918.

n'éprouvèrent ni n'évoquèrent dans leurs lettres cet aspect si important dans la mémoire collective, au contraire, plusieurs se méfiaient même de la population de sorte que le contrôle postal de Nancy du 1^{er} décembre 1918 constata avec surprise que « l'accueil aurait été assez froid à Saarbruck et beaucoup [de soldats français] se méfient des boches restés dans ces provinces. Certains éprouvent quelques appréhensions à l'égard des Alsaciens qui ne parlent pas français ». ¹⁷⁸ Assistant au défilé qui eut lieu à Mulhouse le 17 novembre, Philippe Husser remarqua également que, à l'encontre du mythe prédominant, l'entrain patriotique n'était pas forcément de mise. « Beaucoup de militaires ont l'air las et indifférent [alors que] presque tous les passants portent la cocarde tricolore, même les personnes qui, quelques heures auparavant, arboraient encore le *Verdienstkreuz* ». ¹⁷⁹ Un officier souligna également, dans son rapport, que les soldats démobilisés « se tiennent à l'écart des réjouissances populaires et que le seul plaisir c'est d'être démobilisé et revenu chez eux ». ¹⁸⁰

Il semble peu judicieux de généraliser l'opinion publique face à l'accueil des troupes. Plusieurs exemples individuels soulèvent même que dans certains cas, l'arrivée des Français n'eut pas vraiment d'impact sur la vie des gens. À la campagne, notamment, dans les petits villages où les troupes françaises ne s'arrêtèrent pas toujours, la vie de tous les jours continuait. « Lorsque des troupes françaises, venant de Langensultzbach, marchèrent finalement à travers notre village », se rappela Frédéric Trautmann, tous les gens étaient au travail. « Petit à petit, le village reprit, avec ceux qui rentrèrent de la guerre, sa vie agricole habituelle ». ¹⁸¹

Dans son mémoire, lorsque René Schwarz évoque sa jeunesse à Bischwiller, il ne consacre qu'un petit paragraphe à l'arrivée des troupes. Il parle surtout du pain qu'avaient apporté les soldats français, et de la vie de tous les jours... « plus tard, l'école reprit ». ¹⁸² Bien qu'il ait

¹⁷⁸ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 1^{er} décembre 1918.

¹⁷⁹ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 157 (17 novembre 1918).

¹⁸⁰ SHAT, 19 N 673, Rapport du Colonel Calla, 18 janvier 1919.

¹⁸¹ WISS, 2 B 1, Trautmann, *Dorf meiner Kindheit*, 572 : « Die Leute gingen normal ihrer Arbeit nach, als schließlich doch französische Truppen von Langensultzbach herkommend (...) durch unser Dorf zogen (...). Sie bezogen nie Quartier im Dorf, höchstens machten sie eine große Essenspause außerhalb des Dorfes. Wir verlebten schöne Tage inmitten der horizontblauen Uniformen ; wir bekamen Schokolade und Soldatenbrot zu essen ; Wir kosteten Rotwein – dieser enttäuschte uns sehr, denn er schien uns eher schwarz als rot zu sein und etwas herb auf der Zunge. (...) Außer dem Ausruf 'Vive la France' waren wir der französischen Sprache total unkundig. Das Dorf nahm nach und nach seinen gewohnten landwirtschaftlichen Betrieb wieder auf mit denjenigen, die aus dem Krieg zurückgekehrt waren ».

¹⁸² Schwarz, *Friss oder Verreck*, 670 : « später begann wieder die Schule ».

habité à Strasbourg (et ne puisse ainsi pas avoir évité l'ambiance festive dans la ville), l'Alsacien Alfred Ungerer ne parla pas non plus beaucoup de l'arrivée des Français. Ce n'est que le 21 novembre qu'il y fit référence en notant : « le matin, 9 heures, entrée des troupes françaises dans la ville ». En effet, Ungerer est un bon exemple de l'indifférence politique et nationale de certains Alsaciens-Lorrains.

Toutes les maisons, avec quelques exceptions seulement, sont pavoisées de drapeaux français, de sorte que l'on ne peut, dans certaines rues, à peine voir les façades. J'ai fait également pavoiser ma maison de portier par le drapeau français datant d'avant 1870 (en tant qu'homme d'affaires, il faut toujours aller [en allemand, Ungerer utilise le terme *pavoiser*] dans le sens du vent.¹⁸³

Il ne s'agit pas d'un cas individuel. Au contraire, le comportement « hypocrite » d'une partie de la population lors de l'arrivée des Français fait souvent l'objet de critique dans les témoignages – que ce soit ceux d'Alsaciens-Lorrains ou d'immigrés allemands. Valentin Beyer, un professeur allemand, se fâcha contre le comportement des « *Französlinge* et des opportunistes », lorsque les Français arrivèrent à Barr, dans le cercle de Sélestat. Des dames du *Vaterländischer Frauenverein*, assistées par leurs maris, avaient commencé de coudre la tricolore, et l'ancien député du Reichstag, Nicolas Delsor, avait appelé à « se mettre bien avec les vainqueurs afin d'en tirer les meilleures conditions pour le propre pays ». Reflétant ce conseil, Beyer conclut : « ainsi, il ne pouvait pas surprendre que les rues principales étaient richement pavoisées. (...) Les villas des fabricants resplendissaient dans les couleurs alliées ». ¹⁸⁴ D'ailleurs, Alfred Ungerer remarqua lui-même que « quelques commerçants allemands avaient pavoisé en tricolore, afin de ne pas susciter le mécontentement. Mais chez certains, les drapeaux furent descendus ». ¹⁸⁵

¹⁸³ ADBR, 193 J 5, Unger, *Kriegstagebuch*, tome III, 323 : « Morgens, 9Uhr, Einzug der ersten französischen Truppen in die Stadt. Alle Häuser sind, mit nur ganz wenigen Ausnahmen, mit französischen Fahnen beflaggt, sodass man manchmal kaum noch die Häuserfassaden sehen kann. Auch an meinem Portierhaus lies ich die von vor 1870 stammende französische Fahne anstecken (als Geschäftsmann muss man eben das Fähnlein nach dem Wind einstellen) ».

¹⁸⁴ Beyer, *Elsaß Ende 1918*, 38-39 : « (...) sich mit den Siegern gut zu stellen, um möglichst günstige Bedingungen fürs eigene Land herauszuschlagen. (...) So konnte es den Kundigen nicht weiter überraschen, wenn die Hauptstraßen reichen Flaggenschmuck zeigten. (...) Die Villen der Fabrikanten prangten in den Farben der Alliierten ».

¹⁸⁵ ADBR, 193 J 5, Unger, *Kriegstagebuch*, tome III, 323 : « Manche Alt-Deutsche Geschäftsleute hatten auch französische Fahnen eingesteckt, um nicht Missfallen zu erregen. Bei manchen wurden aber die Fahnen heruntergeholt ».

S'adaptant à la nouvelle réalité, la presse célébra le triomphe des troupes françaises. La *Bürgerzeitung* parla, lors de l'arrivée du Général Gouraud à Strasbourg, d'une expérience singulière lorsqu'« (u)ne vague nationale, une fièvre française a saisi Strasbourg. Les habitants sont passés par le plus haut point d'un raz de marré d'émotion, qui a soulevé le monde hors de ses gonds. Aujourd'hui la réalité se fait connaître : Strasbourg n'a jamais été une ville allemande. Et si elle en fut une, alors toute trace en a été effacée aujourd'hui ». ¹⁸⁶ Le *Mülhauser Tagblatt* et l'*Oberelsässische Landeszeitung* s'accordent pour célébrer l'entrée à Mulhouse, tout en soulignant que « la réception des troupes françaises a été le plus éclatant des plébiscites ». ¹⁸⁷ Ungerer critiqua vivement ce « basculement suspect de nombreux journaux vers le côté français ». ¹⁸⁸ Et en effet, il n'y a que deux journaux qui ne participèrent pas à la joie générale : les *Strassburger Neueste Nachrichten* et la *Neue Mülhauser Zeitung*. Cette dernière cessa d'ailleurs de paraître après le 21 décembre.

Finalement, si le sentiment d'union, ainsi que la joie de la victoire ou tout simplement de la fin du conflit semblaient être capables, pour un certain moment, de refouler le deuil, ce dernier empêcha néanmoins beaucoup de gens, indigènes ou *altdeutsch*, de se joindre aux fêtes. « Nous sommes heureux d'être Français », écrivit une femme de Château-Salins le 21 novembre dans une lettre à une cousine, « mais que de familles en deuil ». ¹⁸⁹ Malgré ou peut-être à cause de la présence des troupes françaises symbolisant la fin de la guerre, et de l'ambiance festive, l'omniprésence de la mort et l'absence d'un proche, toujours sous les drapeaux ou en captivité, doivent avoir pesé doublement lourd sur un grand nombre d'Alsaciens-Lorrains. « Ici, la ville est en fête », déplora M. Hecker, « (j)'ai malheureusement juste à ce moment eu la tristesse de perdre ma vieille et fidèle servante Jadelaine [victime de la grippe] que j'avais depuis 38 ans ». ¹⁹⁰ Le rapport de police sur les fêtes à Metz déploie également un ton plus réservé que dans les comptes rendus de la presse :

¹⁸⁶ *Bürgerzeitung*, 23 novembre 1918, cité dans Baechler, *Le grand tournant*, 95.

¹⁸⁷ *Oberelsässische Landeszeitung*, 23 novembre 1918, p. 2 « À propos du plébiscite », cité dans Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 97.

¹⁸⁸ ADBR, 193 J 5, Unger, *Kriegstagebuch*, tome III, 226 : « auffällige Umschwenkung der *Bürger-Zeitung* und der *Neuen Zeitung* nach der französischen Seite hin ; die *Straßburger Post*, das offizielle Blatt des Deutschtums im Elsass erscheint nicht mehr, wogegen das *Journal d'Alsace-Lorraine*, das während der Kriegszeit verboten war, neu erscheint und in der ersten Nummer einige recht gehässig geschriebene Artikel (...) bringt, die alles was deutsch ist verurteilen und verdammen. Solche Artikel entsprechen sicherlich nicht der Ansicht aller Elsässer und besonders derjenigen der Landbevölkerung nicht ».

¹⁸⁹ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 1^{er} décembre 1918.

¹⁹⁰ ADBR, 162 J 57, archives privées de M. Hecker, lettre du 4 décembre 1918.

L'interprétation la plus juste des manifestations des 17, 18, 19 novembre est donnée cependant par le nouveau journal lorrain-français (*Messin Courrier et Lorrain Réuni*). Ce journal remarque fort judicieusement, et nos observations personnelles confirment cette appréciation, que si les démonstrations n'étaient pas bruyantes, cela tenait à l'émotion générale. Nous l'avons parfaitement compris. Ces fêtes, au milieu des deuils, immédiatement après l'exécrable oppression, ont été des fêtes de recueillement.¹⁹¹

7.5 Conclusion

Comme nous l'avons démontré dans le chapitre 3, une vague de publications rappelant aux Français le succès incontesté de l'objectif principal de la guerre, à savoir la *libération des provinces perdues*, déferla sur la France dès l'année 1919 et surtout dans les années 1920. À ce jour, ce sont toujours ces publications (témoignages, récits ou rapports) et les photographies de l'époque qui influencent la vision collective de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine, une vision marquée par l'image d'un peuple qui fêta pendant quelques semaines collectivement et de manière échevelée la fin de la tuerie, sa libération ainsi que celle de la nation française. Dans un premier temps, ceci ne semble pas étonnant puisque pour ceux qui vécurent le 11 novembre 1918 du côté des vainqueurs, l'armistice fut réellement un événement extraordinaire, voire, selon Clemenceau, le « jour le plus beau de notre histoire ».¹⁹² Dans cette imagerie et narrative, deux éléments réapparaissent toujours : l'accueil euphorique des troupes françaises par les civils et surtout par les jeunes femmes en costumes traditionnels, ainsi que les longs discours patriotiques des maires ou des curés en l'honneur de la libération. Ces éléments seront repris dans les publications éditées des années 1968/69 à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'armistice. Et s'ils se maintiennent aujourd'hui, c'est grâce à une historiographie française peu critique et une historiographie allemande désintéressée. Or, comme l'analyse des fêtes en Alsace-Lorraine l'a démontré, cette image ne correspond pas tout à fait à la réalité des *provinces perdues*.

Certes, il est particulièrement difficile de décrire la perception humaine. Si l'historien le fait, comme Pierre Renouvin l'avait dit avec raison dans son incontournable *L'Armistice de*

¹⁹¹ AN, F⁷ 13377, Rapport du 24 novembre 1918 : Etat d'esprit de la population.

¹⁹² Cité dans Claude Dufresne, *Ce jour-là: la victoire, 1918* (Paris, 1988), 23.

Rethondes, il doit parfois avoir recours à la spéculation.¹⁹³ D'abord, nous l'avons vu, la population alsacienne-lorraine ne peut pas être considérée comme une masse amorphe, et ceci d'autant plus que beaucoup d'habitants, pour des raisons multiples, n'ont pas participé aux événements autour de l'armistice. En même temps, il faut toujours prendre en considération à quel moment – c'est-à-dire dans quel contexte historique – les témoignages de ceux qui y avaient participé, furent rédigés.¹⁹⁴ Les rapports et mémoires, écrits rétrospectivement sont souvent empreints de vocabulaire et d'opinions de la mémoire collective de l'après-guerre et ont ainsi tendance à déformer la réalité d'un moment fixe dans le passé. Ainsi, le témoignage du pasteur Paul Schmidt de Paris, de passage à Strasbourg du 19 au 27 novembre 1918, doit être examiné avec précaution :

Depuis que je suis à Strasbourg, je me sens comme entraîné par un courant irrésistible de patriotisme. Les chants patriotiques, les airs des marches militaires flottent dans l'air, chantés, sifflés, fredonnés par une foule innombrable, grouillante, qui, du matin jusque tard dans la nuit, remplit les rues et les places.¹⁹⁵

Cette description, rédigée en 1920, ne correspond pas à la très grande majorité des témoignages que l'on trouve dans les lettres ou journaux privés inédits. Bien que de nombreux témoins contemporains fassent allusion à la fête lors de l'entrée des troupes, Strasbourg ne semble pas avoir connu plusieurs jours consécutifs de liesse populaire. En effet, dans son écriture, Schmidt – comme d'autres – a certainement été influencé par l'expérience parisienne du 11 novembre, tout comme par la forme narrative de la période. Ainsi, il convient d'analyser les points communs des différents récits afin de pouvoir saisir ce que la majorité des témoins considèrent comme assez remarquable pour le noter.

Malheureusement, nous ne savons pratiquement rien de l'attitude des soldats alsaciens et lorrains qui ont servi sous les drapeaux allemands, autant que nous connaissons que très peu l'attitude des paysans.¹⁹⁶ De plus, mis de côté le nombre d'immigrants allemands, nous ne

¹⁹³ Pierre Renouvin, *L'Armistice de Rethondes, 11 novembre 1918* (Paris : Gallimard, 1968), 7.

¹⁹⁴ Andreas Gestrich, « Jugend und Krieg. Kriegsverarbeitung bei Jugendlichen in und nach dem ersten Weltkrieg », dans Martin Kinzinger, Wolfgang Stürmer et Johannes Zahlten (éds.), *Das andere Wahrnehmen. Beiträge zur europäischen Geschichte, August Nitschke zum 65. Geburtstag* (Cologne, e.a. : 1991), 633-652. 635.

¹⁹⁵ Schmidt, *Les belles journées de la délivrance*, op. cit.

¹⁹⁶ Voir récemment Georges, « L'identité tourmentée des soldats alsaciens-lorrains », op. cit. ; Idem., « Les combattants alsaciens-lorrains de la Grande Guerre : du Reichsland Elsass-Lothringen aux provinces retrouvées »,

disposons pas d'information sur l'importance du nombre des citoyens qui sont restés à l'écart des fêtes. En même temps, il y avait beaucoup d'Allemands et d'Alsaciens-Lorrains dans la foule qui ne voulaient pas quitter leur *Heimat*. Pourtant, l'euphorie et l'allégresse s'emparèrent aussi d'eux. Tout comme, parmi les Français les plus fervents, les plus fanatiques même, on trouve beaucoup d'Alsaciens-Lorrains qui étaient autrefois ardents défenseurs du germanisme. « Le caractère excessif de l'enthousiasme », dit Baechler, « s'explique en partie par le dévouement après une période où chacun était replié sur lui-même, par la psychologie propre à la foule qui a tendance à se jeter aux extrêmes ».¹⁹⁷ Il n'est donc pas surprenant que les Alsaciens-Lorrains accueillissent les troupes françaises en novembre 1918 ; or, ils ne le faisaient pas nécessairement parce qu'ils espéraient le retour à la *mère patrie* après des décennies de loyauté envers la nation française, mais plutôt parce que les poilus représentaient l'ordre, la fin de la guerre – et surtout puisque ces derniers n'étaient pas allemands.

Ne ce fut pas plutôt le désir de la paix, d'une alimentation suffisante, de la fin de toute pression due à la guerre et aux mesures prises et pas toujours adroites, l'espoir que les proches toujours au front allaient finalement rentrer sain et sauf ? L'on ne saurait pas nier les scènes d'enthousiasme ; mais les nombreux qui n'exultèrent pas de joie, passaient inaperçus, et les *feldgrauen* alsaciens, plusieurs centaines de mille, n'étaient pas encore rentrés.¹⁹⁸

En célébrant le vainqueur, l'Alsace-Lorraine s'identifiait à lui et se fêtait en quelque sorte elle-même ; battue, elle allait se trouver néanmoins du côté de la victoire et se réfugiait dans l'illusion d'un don libre et spontané, d'un choix volontaire. En ce qui concerne, en revanche, l'attitude d'une grande partie de la population, elle se manifesta par son attentisme et son indifférence politique. Certes, on attendit l'arrivée des troupes françaises. Nombreux habitants pavoisèrent même. Et lorsque les Français arrivèrent, on vécut de belles cérémonies de réception.

dans Michaël Bourlet, Yann Lagadec et Erwan Le Gall, *Petites patries dans la Grande Guerre* (Rennes : Presses Universitaires, 2013), 177-188.

¹⁹⁷ Baechler, *Le grand tournant de 1918*, 107.

¹⁹⁸ Eduard Haugg, *L'Alsace und Elsass*, Folge II : *Notwendige Anmerkungen und Ergänzungen zu einer Darstellung der elsässischen Geschichte*, 1989. Critique d'un projet de film documentaire du *Centre Régional de Documentation Pédagogique* à Strasbourg sous le titre : *Alsaciens : Racontez-moi ! / Elsässer erinnern sich* : « War es nicht eher der Wunsch nach Frieden, nach genügender Ernährung, nach dem Ende des Druckes durch alle kriegsbedingten und nicht immer klugen Maßnahmen so nahe an der Front, die Hoffnung, dass die draußen stehenden Lieben nun doch noch lebendig und unverseht heimkommen würden? Die Begeisterungsszenen werden nicht geleugnet, doch die vielen, die nicht jubelten, wurden nicht gesehen, und die elsässischen Feldgrauen, mehrere Hunderttausende, waren noch nicht zu Hause ».

Mais ce qu'on souhaitait avant tout, c'était la paix et le retour à la vie normale. Une explosion de joie générale et uniforme alsacienne-lorraine n'existait pas. « La tête baissée », s'avoua André Hugel, « je constate que Riquewihhr, qui a cependant produit tant de grands Français, ne semble pas partager l'immense joie du pays ».¹⁹⁹

¹⁹⁹ Hugel, *Chronique de Riquewihhr*, 234.

CHAPITRE 8

LA FRANCE ET LA SOLUTION DE LA *QUESTION D'ALSACE-LORRAINE*

8.1 Introduction

En 1914, lorsque les troupes françaises occupèrent la ville de Thann, Joffre prononça un discours devenu célèbre, qui résumait, d'une certaine manière, l'objectif de la guerre française face à la *question d'Alsace-Lorraine* : « votre retour est définitif. Vous êtes Français pour toujours. La France vous apporte, avec les libertés qu'elle a toujours représentées, le respect de vos libertés à vous, des libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs. Je suis la France. Vous êtes l'Alsace. Je vous apporte le baiser de la France ».¹ Dans l'imaginaire républicain, la société alsacienne-lorraine de 1918 était dorénavant plus divisée que jamais : les indigènes – donc français – d'un côté, et les *boches* de l'autre.

Par conséquent, la France chercha dès son entrée en Alsace-Lorraine en novembre 1918, à annihiler la période allemande et à réintégrer les *provinces perdues* à la République.² Comme pour confirmer à tout prix le « mythe d'Alsace-Lorraine », les autorités françaises (soutenues et assistées par des Alsaciens-Lorrains francophiles) mirent ainsi en place une véritable politique d'épuration dont le but était de se débarrasser de tout élément allemand et ennemi et ainsi de seulement maintenir en Alsace-Lorraine les indigènes francophiles. À cet effet, un système de cartes d'identité fut établi, divisant la population dans quatre catégories de sujets, selon leur descendance nationale. Parallèlement, des Commissions de Triage surgissaient partout, jugeant le sort des individus devenus « indésirables ». Cette politique, basée sur le concept de la *nation une et indivisible*, s'inscrivit aussi dans le contexte de la politique extérieure de l'après-guerre : la réintégration totale de l'Alsace-Lorraine à la France constituant un fait accompli, la *question d'Alsace-Lorraine* n'allait alors plus lieu d'être le sujet d'une discussion internationale lors de la Conférence de la Paix.

En règle générale, l'historiographie se contente de soulever le fait qu'à la sortie de guerre,

¹ Cité dans Goodfellow, « From Germany to France? », 454.

² Selon Karl-Heinz Rothenberger, la vitesse avec laquelle l'on poursuivait cette assimilation s'expliquait par la peur de l'Allemagne : « Solange das Elsass und Lothringen deutsch sprachen, fühlte sich Frankreich vor deutschen Ansprüchen auf die Region nicht sicher ». Rothenberger, *Die elsäß-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung*, 42.

quelque 230 000 « Allemands » avaient quitté la région – que ce soit de manière volontaire avant l’armistice, ou forcée après. Or, cette constatation reproduit les mêmes erreurs que les dirigeants français avaient déjà faites à l’époque en oubliant (ou en ignorant volontairement) que l’annexion de l’Alsace-Lorraine par le *Reich* ne s’était pas limitée aux quatre années de la guerre et qu’un demi-siècle de souveraineté étrangère ne pouvait pas s’effacer par un simple décret. Non seulement il était impossible de trouver une définition adéquate d’« Allemand », mais rapidement, les autorités durent aussi reconnaître qu’être Alsacien ou Lorrain ne voulait pas forcément dire être francophile. Mais dû au zèle jacobin, centralisateur et surtout hâtif de Clemenceau qui souhaitait assimiler la région aussi vite que possible, l’on ne prit pas suffisamment en compte la spécificité locale, ni la l’hétérogénéité de la population. Par conséquent, la très grande majorité des *Altdeutsche* (on pourrait aussi dire des résidents alsaciens-lorrains décrétés « Allemands ») et des indigènes décrétés insuffisamment francophiles, fut expulsée – une politique qui causa beaucoup d’incompréhension et de mécontentement parmi la population « libérée », mais qui mena également à une cohérence interne au-delà des différences nationales mises en valeur par les Français.

Ce chapitre analysera le développement du système de cartes d’identité et des Commissions de Triage, afin d’examiner l’impact sur la population alsacienne-lorraine. Puisque ce classement des citoyens fut établi en fonction de leur ascendance et leur degré de francophilie, la très grande majorité des Alsaciens-Lorrains se trouvaient désormais dans la situation de devoir prouver non seulement leur origine familiale, mais surtout leur loyauté et fidélité *éternelle* à la France, ce qui créa un mécontentement général.

Certes, l’épuration mena à un véritable exode de l’élément allemand. Cependant, étant donné la longue présence allemande en Alsace-Lorraine, le gouvernement français ne parvint pas à séparer clairement les indigènes (donc francophiles) des Allemands immigrés (donc germanophiles). En effet, de nombreux Alsaciens-Lorrains de souche étaient très préoccupés par l’expulsion (ou la menace d’expulsion) de leurs amis ou de leurs proches allemands, et songeaient à des moyens d’éviter le départ. Si, au début, certaines indigènes francophiles s’exprimaient fortement en faveur de l’expulsion des *Altdeutsche*, le ton changea rapidement. Anticipant des problèmes graves pour l’économie régionale, de plus en plus de voix se levèrent désormais contre une épuration trop globale et aveugle. En Alsace-Lorraine « libérée », la politique française d’assimilation et de réintégration causa ainsi plus de mal que de bien.

8.2 Novembre 1918 : le tri de la population d'Alsace-Lorraine

8.2.1 Le système de cartes d'identité

Pour la France, la simple destruction de symboles et monuments impériaux en Alsace-Lorraine (voir chapitre précédent) ne semblait pas être suffisante pour tourner la page sur la séparation des *provinces perdues* entre 1871 et 1918. L'élimination de l'élément allemand devait être plus radicale. En outre, la présence de nombreux *Altdeutsche* dans les grandes villes et dans les régions industrielles inquiétait les autorités qui craignaient toute agitation en faveur de l'autonomie et de la neutralité.

Mais comment distinguer, après cinquante ans de cohabitation, les *Allemands* des *Alsaciens-Lorrains*, qui, par le traité de Francfort de 1871, étaient devenus des sujets allemands eux aussi ? L'idée d'un classement des populations une fois la guerre gagnée avait été émise dès 1915, dans le cadre de la Conférence d'Alsace-Lorraine, par l'abbé Wetterlé. Dans le cas où le gouvernement renoncerait à faire un plébiscite, il faudrait, écrivit-il en 1917, « mettre en route une dynamique susceptible de nettoyer (les régions) de toutes les conséquences de l'Annexion. Quant aux Allemands (...), on pourra donc les expulser comme indésirables. Et on réintègre dans la nation française ceux qui étaient Français en 1871 ». ³ Pour y arriver, chaque individu allait devoir être classifié – non pas selon son lieu de naissance, mais selon ses origines sanguines. ⁴

Ainsi, un système de cartes d'identité était prévu, suivant un modèle déjà existant et selon lequel les réfugiés des territoires occupés qui étaient arrivés en France pendant la guerre étaient classifiés par des commissions spéciales. Ces commissions accordaient à ceux qui faisaient preuve de sentiments profonds pro-français des « cartes tricolores ». Contredisant l'image établie par la propagande française concernant la fidélité des « frères et sœurs alsaciens », les habitants de l'Alsace française, « libérés » en 1914, également été soumis à un système de cartes d'identité, menant à la déportation des individus suspects ou indésirables à l'intérieur du pays (chapitre 6). ⁵ Par l'arrêté du 14 décembre 1918, les autorités françaises instituèrent dans les *provinces retrouvées* un système de cartes d'identité, pour reconnaître les antécédents des habitants. Les mairies des communes reçurent ainsi la consigne de distribuer quatre types de

³ Cité dans François Uberfill, « 1918-1919, le retour de l'Alsace à la France : le tri des populations », dans *Almanach Sainte-Odile* (février 2005), 24-25. 24. Voir également Grünwald, *Die Elsass-Lothringer im Reich*, 18-19.

⁴ AN, AJ³⁰ 95, Procès-verbaux de la Conférence d'Alsace-Lorraine, 1915.

⁵ Carolyn Grohmann, « From Lothringen to Lorraine : Expulsion and Voluntary Repatriation », dans *Diplomacy & Statecraft*, 16/3 (2005), 571-587. 572 ; Uberfill, *la société strasbourgeoise*, 203.

cartes (A-D) qui devaient en même temps faire fonction de passeports et qui révélèrent des surprises pour certains :⁶

Carte A : Réserve aux Alsaciens-Lorrains qui (ou dont les deux parents ou grands-parents) avaient été citoyens français avant l'annexion de 1870 et qui étaient devenus Allemands suite au Traité de Francfort.

Carte B : Réserve aux personnes dont seulement un des parents détenait la carte A, alors qu'un autre n'était pas Français de souche, mais d'origine étrangère (provenant d'un pays ennemi, neutre ou allié)

Carte C : Réserve aux personnes dont les deux parents sont natifs d'un pays allié ou neutre.

Carte D : Réserve aux immigrés provenant de pays ennemis (Allemagne, Autriche-Hongrie, Turquie et Bulgarie) ainsi qu'à leurs descendants, même si ces derniers sont nés en Alsace-Lorraine.

Au total 1 082 650 cartes A, 183 500 cartes B, 53 050 cartes C et 513 800 cartes D furent ainsi distribuées (aux adultes et enfants de plus de seize ans).⁷ À Strasbourg, sur une population totale de 165 523 habitants, 125 729 cartes furent distribuées entre décembre 1918 et janvier 1919, dont 77 401 cartes A (61,6 %), 14 733 cartes B (11,7 %), 2 457 cartes C (2 %) et 31 138 cartes D (24,8 %).⁸

Ces cartes eurent un impact important sur la vie de tous les jours de chaque individu. Seuls les détenteurs des cartes A, B et C étaient par exemple autorisés à circuler librement dans le

⁶ ADM, 304 M 325, Instruction sur l'application de l'arrêté du 14 décembre 1918 du Gouverneur Général de Metz. SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 8 au 14 décembre 1918, lettre datée du 10 décembre 1918 : « Pense donc que j'ai appris aujourd'hui, à mon grand étonnement, que, parce que mon père descend d'un allemand, notre argent ne peut être changé. Il nous faudra donc quitter la Lorraine. J'en suis stupéfaite ».

⁷ *Journal d'Alsace et de Lorraine*, 15 décembre 1919 ; voir Grayson Kirk, « French Administrative Policy in Alsace-Lorraine, 1918–1929 », thèse de doctorat (University of Wisconsin, 1930), 137. Pour la description des cartes, couleurs et formes, voir Rossé, et al., *Das Elsass von 1870–1932*, I, 528 ; Alfred Wahl avait suggéré qu'une analyse détaillée des cartes d'identité B attribuées aux Alsaciens-Lorrains donnerait une idée précise de l'importance de la fusion des deux communautés et permettrait d'établir si une société mixte était en voie de constitution. Wahl, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine », op. cit. Malheureusement, nous ne savons toujours pas exactement combien de détenteurs d'une carte B avaient effectivement un parent allemand.

⁸ Ueberfill, *La société strasbourgeoise*, 217. Voir le tableau de la répartition des cartes pour les 15 plus grandes villes du Bas-Rhin, et les cinq arrondissements du Haut-Rhin. À Schiltigheim, la deuxième plus grande ville du Bas-Rhin (17 200 habitants), 22,4% des cartes distribuées étaient du type D.

cercle de leur résidence et dans les cercles limitrophes. En revanche, les détenteurs d'une carte D voyaient leur liberté de circulation fortement restreinte. Au mois de mars 1919, devant le mécontentement grandissant, le capitaine Quinchez, administrateur de Metz-Campagne, se vit obligé de freiner le zèle de certains gendarmes qui, à la gare de Metz, refoulaient des habitants de son arrondissement détenteurs de cartes B ou C.⁹

En outre, les détenteurs des cartes A et D recevaient des taux de change différents pour leur argent allemand (1,25 franc contre 0,74 franc pour un mark allemand), alors que les détenteurs de carte B éprouvaient des difficultés à garder leurs positions dans le service public. Le capitaine Quinchez rapporta, le 7 mars 1919, le cas d'un jeune homme, détenteur de la carte B (à cause de son père français et sa mère étrangère), qui ne trouva pas d'emploi chez la société de chemin de fer. L'administrateur souligna la situation problématique où de telles administrations n'employaient que les détenteurs d'une carte A : « il y a des personnes tout à fait recommandables, très françaises, qui voient le gagne-pain ainsi enlevé à leurs enfants, qui cependant si on prend alors la loi de la nationalité sont français du père. Un grand malaise règne de cet état de choses ».¹⁰

Certes, puisque la très grande majorité de la population parlait l'allemand, les cartes permettaient à ces Alsaciens-Lorrains qui cherchaient à se distinguer des *boches* (surtout auprès des Français) d'y arriver. En revanche, le système créa beaucoup de problèmes, de la haine, de la désillusion et de la frustration parmi ceux qui n'avaient pas obtenu la carte A (environ 41 % de la population). La majorité des citoyens pensaient que seule la carte A leur permettrait de rester dans les provinces.¹¹ Or, l'autorisation de rester n'était pas déterminée par l'attribution des cartes (même si la probabilité d'être expulsé, il est vrai, était plus forte lorsque l'on obtenait la carte D). Il n'est donc pas surprenant que les bureaux des maires aient reçu beaucoup de demandes de révision de dossier et de changement de carte. Dans leurs lettres, les Alsaciens-Lorrains exprimaient leur mécontentement.

⁹ Brasme, *Moselle 1918*, 137.

¹⁰ Cité dans Grohmann, « The problems of integrating annexed Lorraine into France, 1918-1925 », thèse de doctorat (University of Stirling, 1999), 166. Dans la même veine, seuls les porteurs de cartes A et B pouvaient entrer au comité du *Racing Club* de Strasbourg-Neuforf, ancien Football Club de Neudorf (et futur Racing Club de Strasbourg). Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 410.

¹¹ ADM, 301 M 53, Rapports hebdomadaires de l'administrateur à Sarregemines au commissaire de la République, rapport du 21 avril 1919.

Ce qui devient pénible, c'est le tirage des Alsaciens pur sang d'avec les Alsaciens de mariage mixte. Pour être des premiers, il faut avoir eu parents et grands-parents alsaciens des deux côtés, et rares sont les familles qui sont dans ce cas. À Strasbourg, sur 180.000 habitants, on dit que 22.000 seuls sont pur-sang. Si tous les autres doivent repartir, que devient notre ville ? Espérons que les Français deviendront moins rigoureux. Autrement cela donnera des ennuis dans beaucoup de familles.¹²

Effectivement, l'administration française traita chaque cas individuellement. Par conséquent, plusieurs cartes différentes pouvaient être attribuées aux membres d'une famille. Dans certaines combinaisons seulement, l'origine du père jouait un rôle décisif quant à l'attribution de la carte pour les enfants, puisque dans la France de 1918, les hommes étaient considérés comme citoyen à part entière, alors que les femmes ne l'étaient pas.¹³ Les enfants d'une mère avec carte B et d'un père avec carte C ou d'une mère avec carte C et d'un père avec carte B suivaient ainsi la classification du père. Mais en ce qui concerne les enfants d'un père détenteur de la carte A et d'une mère, détentrice de la carte D, ceux-ci se voyaient attribué la carte B.¹⁴

Dans les villes où le nombre de mariages mixtes était plus commun, de telles histoires étaient fréquentes.¹⁵ « Beaucoup d'Alsaciens et parmi eux des francophiles avérés et particulièrement des ouvriers schilliquois de la sous-préfecture de Strasbourg-Campagne, se virent délivrer des cartes B », se souvient Suzanne Herrenschmidt. « S'il y avait eu peu de mariages franco-allemands dans la population bourgeoise, il y en avait eu davantage dans le monde ouvrier ». ¹⁶ L'instituteur et *Alt-Elsässer* Karl Tschamber, dont l'épouse descendait d'une famille allemande du Bade, était dans cette situation ; il décida alors d'émigrer avec sa famille de Hüningen (Huningue en Alsace, près de Bâle) à Weil, commune limitrophe de l'autre côté du

¹² SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 4 février 1919.

¹³ Pour une instruction sur la répartition des catégories, voir AN, AJ³⁰ 170, Avis officiels pour l'arrondissement de Château-Salins, 5 mars 1919 (*Signé : De Maud'huy*)

¹⁴ Selon Rossé, et al., *Das Elsass von 1870-1932*, I, 529, ainsi que Wahl et Richez, *La Vie quotidienne en Alsace*, 118, les enfants d'un père détenteur de la carte A et d'une mère détentrice de carte B recevaient la carte A seulement s'ils étaient mineurs – sinon la carte B. Voir aussi *Die Freie Presse*, 24 décembre 1918.

¹⁵ En raison de la longue durée du régime allemand en Alsace-Lorraine et du grand nombre d'unions mixtes entre Allemands et Alsaciens, il n'était en effet pas rare que dans une même famille se trouvaient les détenteurs de trois types de cartes différentes. Les traités de paix prévoyaient que les Allemands ayant épousé une Alsacienne pouvaient échanger leur carte D contre une carte A, et ainsi obtenir la nationalité française, à condition de ne pas avoir fait, durant la guerre, preuve de « sentiments germanophiles ».

¹⁶ Herrenschmidt, *Mémoires pour la petite histoire*, 360.

Rhin.¹⁷ Dans la commune lorraine de Sarreguemines, située sur la frontière avec la Sarre (et dont l'agglomération s'étendit alors de part et d'autre de la frontière), de nombreuses femmes avaient épousé des hommes allemands qui auparavant habitaient probablement dans la même rue qu'elles, seulement plus loin déjà sur le territoire du *Altreich*. Dorénavant, ils furent séparés par des cartes différentes.¹⁸ En mars 1919, Victor Schoving, secrétaire de la mairie de Petite-Rosselle, à qui ses origines lorraines avaient donné la carte A, demanda la même catégorie pour sa femme, née dans la même commune d'un père prussien, mais d'une mère française. Le maire de Petite-Rosselle appuya cette demande, étant donné que la famille avait fait preuve de sentiments « tout français ».¹⁹

Puisque c'était l'origine et non pas les sentiments nationaux qui déterminaient le type carte attribuée, un nationaliste français pouvait se voir refuser la carte A à cause d'un parent allemand, alors qu'un autre qui avait éventuellement collaboré avec les Allemands la recevait.²⁰ En outre, tout le monde n'appréciait pas l'obligation de devoir prouver son origine française. Selon Marguerite Puhl-Demange, fille de Victor Demange, le fondateur du *Metzer Freies Journal* en 1919, beaucoup se plainquirent de ce processus profondément offensif.²¹ « Il faut littéralement faire un arbre généalogique afin d'obtenir la carte de résident » regretta un citoyen.²² Pierre Weber, né et habitant à Forbach, d'origine lorraine, mais ayant épousé une femme allemande originaire du Palatinat bavarois, contesta que ses enfants aient reçu la carte B : « ça veut dire », écrit-il le 24 février 1919, « qu'ils suivent la nationalité de leur mère. Je trouve que ce n'est pas justifié, puisque les enfants doivent suivre la nationalité du père ». Auguste Grandpierre, d'Ars-sur-Moselle, ayant besoin de la carte A pour obtenir une place dans l'administration des chemins de fer, se plaignit : « mon père est Lorrain d'origine française, donc je suis également avec honneur Français par mon père, mais ma mère est d'origine allemande, quoiqu'étant née en

¹⁷ Uwe Kühl, « Karl Tschamber (1863-1932) : ein Heimatforscher zwischen Frankreich und Deutschland », dans *50 Jahre Karl-Tschamber-Schule Weil am Rhein* (Weil am Rhein, 2005), 46-50 : en tant que Français, Tschamber ne risquait pas l'expulsion, mais l'internement ou la déportation à l'intérieur du pays. Le destin de Tschamber n'était pas unique. Parmi les quelques 900 instituteurs congédiés en Haute-Alsace, il y avait au moins 75 Vieux-Alsaciens.

¹⁸ Joseph Rohr, *La Lorraine mosellane, 1918-1946* (Sarreguemines : Pierron, 1975), 10.

¹⁹ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 413.

²⁰ Kirk, *French Administrative Policy*, 137-139.

²¹ Marguerite Puhl-Demange, *La Lorraine au quotidien*. Entretiens avec Georges Suffert and Jean-Marie Pelt (Metz : Centurion, 1986), 32.

²² SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du rapport du 25 janvier 1919.

1868, et je ne puis avoir par ce fait que la carte B ». ²³ L'exemple de Philippe Husser illustre particulièrement bien l'incertitude éprouvée par les Alsaciens-Lorrains qui devaient parfois attendre longtemps avant qu'une décision à leur égard soit prise : le 9 décembre, Husser dût remplir une fiche de renseignements, une autre le 22 décembre. Chaque fois, il dut indiquer la nationalité de ses parents. Le 8 janvier, l'administration lui demanda des renseignements plus précis à propos de ses parents. Le 4 mars, on lui demanda le lieu de naissance de son grand-père. Pendant tout ce temps, il mentionna régulièrement des collègues expulsés, tout en craignant d'être le prochain. « L'épée de Damoclès est encore suspendue au-dessus de ma tête ». ²⁴

La quantité de plaintes et critiques démontre, tout comme les nombreuses remarques dans les témoignages rédigés des années plus tard, à quel point le sentiment d'injustice préoccupa la majorité des habitants d'Alsace-Lorraine, de toutes les couches sociales différentes – aussi bien les détenteurs de cartes B, C ou D que les détenteurs d'une carte A qui avaient un ou plusieurs proches ayant obtenu une autre carte : « l'établissement des cartes avait suscité bien des surprises, des colères, des déchirements, et ceux qui en étaient témoins ne pouvaient pas ne pas en être affectés ». ²⁵ En effet, l'attention du gouvernement français avait déjà été attirée sur les problèmes que pour la remise des cartes B. « Parmi les porteurs de cartes B », nota un rapport de police général du mois de mars, « beaucoup sont des bons Alsaciens : la remise de la carte B est pour eux une humiliation, un sujet d'amertume et constitue, au point de vue de leur embauchage une mise en état d'infériorité ». Par conséquent, l'administration fit provisoirement appel aux membres des commissions pour la remise de la carte A « aux Alsaciens B les plus intéressants ». ²⁶

Pierri Zind qui figure parmi les critiques les plus sévères estima que le système imposait l'unité artificielle de la France sur ces régions avec leurs cultures et ethnies différentes. Selon lui, « cette ségrégation raciste était foncièrement ignoble ». ²⁷ Le *Straßburger Echo* protesta également, ²⁸ tout comme Charles Spindler, dont le ton se durcit au fil des semaines :

²³ ADM, 304 M 325. Le dossier contient d'autres exemples semblables.

²⁴ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 183, (19 février 1919).

²⁵ Herrenschmidt, *Mémoires pour la petite histoire*, 360.

²⁶ AN, AJ³⁰ 170, Police générale, rapport du 9 au 16 mars 1919.

²⁷ Zind, *Elsaß-Lothringen, Alsace-Lorraine*, 111.

²⁸ *Straßburger Echo*, 12 janvier 1919 ; voir aussi Sperber, *Erinnerungen eines Ausgewiesenen*, 58.

Je ne sais pas dans quel cerveau a germé l'idée d'établir des cartes a, b, c pour désigner les Alsaciens pur-sang, demi-purs, et les Boches. Cela crée une perturbation et des froissements non seulement parmi le peuple, mais aussi dans la bourgeoisie. Avant 70, les mariages entre Alsaciens et Allemands n'étaient pas rares, et personne n'y trouvait rien à redire ; nos Alsaciens le plus français de sentiment ont souvent un ascendant allemand et voilà que par suite de cette inquisition posthume, cette tare si soigneusement cachée se trouve étalée au grand jour. Schulz me disait par exemple que parmi ses anciens copains du service orthopédique, un seul avait eu la carte a. Pourtant, tous parlaient alsacien et étaient français de cœur. Le plus embêté est son ami K. Il reçoit journalièrement des visites et des lettres de parents de France, dont un grand nombre d'officiers dans l'armée française, qui le traitent de cher oncle et de cher cousin. 'Un jetz soll ich, bi Gott, uff e môl Schwôb sin! Un jetz heisst's ich muess üwer de Rhin ! (Puis là, tout d'un coup, je suis supposément allemand ! Et on me dit que je dois passer par le Rhin !)²⁹

Dans le manuscrit d'une nouvelle écrite en dialecte alsacien, titrée « Politik uff d'r Wäschpritsch » (*la politique sur la batte*), Rose Woldstedt-Lauth aborda également ce sujet. L'histoire est construite autour d'un groupe de blanchisseuses (synonyme de commères) alsaciennes-lorraines à la sortie de guerre. Dans leurs conversations quotidiennes, l'introduction du système de cartes joue un rôle essentiel – et traduit bien les sentiments partagés des Alsaciens-Lorrains.

Le temps arriva où tous les Alsaciens furent séparés. On distribue des cartes A, B, C et D. Et ceux qui y assistèrent n'oublièrent jamais comment les détenteurs de cartes A comprirent que du sang pur celtique coule dans leurs veines, comment les détenteurs de cartes B baissèrent leurs têtes, puisqu'ils sont seulement des moitiés-hommes, comment chacun qui le pouvait essaya d'obtenir au moins une carte C afin de passer pour neutre. Et si on a des bons amis au bon endroit, on peut même être originaire d'*Altona* et passer pour un Danois. Mais non, les détenteurs de cartes D... Beurk ! Comment est-il possible d'être un Schwob de souche ! un Boche ! Et d'obtenir une carte D ! Et celui qui se considère véritable Wackes, les évite comme de la peste. Qu'une telle racaille existe sur ce monde !³⁰

²⁹ Spindler, *Journal de guerre*, 757.

³⁰ ADBR, 100 J 425, Rose Woldstat-Lauth, *Politik uff d'r Wäschpritsch*, manuscrit, 23 : « Noo kummt d'Zitt, wie alli Elsässer soo schönen ingeteilt were. A-, B-, C-, und D-Kärtler gitt's. Un wer des mitgemacht hat, word's niemole vergesse. Wie d'A-Kärtler druffkumme sin, dass's pur sang celtique in ihren Odere rollt! Wie d'B-Kärtler de Kopf hänge lonn, weil se doch nummi halwi Mensche sin. Wie jeder, wie's numme halbweij's kann, d'mooch traacht, fer züem wenischen e C-Karte zu vertwische, un als neutral ze gelte. Un wenn M'r güeti Friend am rechte Platz het, ze kann m'r au vin ,Altona' stamme un als ,Danois' gelte. Awer noo! D'D-Kärtler! Pfui! Un noch emol Pfui! Wie isch's menschemöjli e reinrassiger Schwob ze sin! E Boche! Un e D-Kärtler-Kart ze bekumme! Un was e rechter Wackes isch, der miedt se wie d'Pescht. Dass's soo e Gelichter überhaupt uff d'r Welt gitt! »

Comme le suggère cette anecdote, la distribution des cartes entraîna des fraudes et incita certains à tout faire pour obtenir le viatique que représentait la carte A. Étant donné que « tout le monde veut être Français et muni de ce talisman »,³¹ un marché noir de cartes d'identité *faussées* se mit en place. Comme Carolyn Grohmann l'a démontré, il exista au moins un cas à Algringen (Algrange) où le secrétaire du maire était accusé de vendre aux Allemands des cartes A pour 20 francs.³² *Le Lorrain* rapporta que des cartes étaient fabriquées dans la ville allemande d'Offenburg pour ensuite être vendue en Moselle pour un prix entre 50 et 200 francs.³³ La police mena de nombreuses enquêtes.³⁴ Après la signature du traité de Versailles en juin 1919, ce problème fondamental ne semblait toujours pas avoir été résolu. Le directeur de police de Strasbourg nota que la façon dont on accordait les cartes soulevait toujours les mêmes critiques. « D'excellents Alsaciens (fils de père alsacien et de mère suisse ou luxembourgeoise) ont obtenu la carte B, alors que des Elsässer *Franzosenfresser* ont la carte A. On attend impatiemment dans les milieux B et D la possibilité d'option qui permettra à reprendre une vie normale, actuellement impossible pour une grande quantité de gens ».³⁵

Pour les détenteurs de cartes D, les inconvénients allaient évidemment plus loin, car ils se voyaient classifiés en trois catégories : ceux auxquels les autorités françaises accordaient le droit de rester sous termes fixes, ceux auxquels l'on autorisait à partir volontairement, et ceux qui furent expulsés. Il était évident dès le début que le but de cette classification selon la descendance nationale des habitants était avant tout de stigmatiser ceux que l'on considérait de « suspects » de « boches » ou d'« indésirables » – à priori les immigrés allemands.³⁶

Se manifeste alors le problème fondamental du républicanisme français et de sa politique assimilatrice, incapable de (ou réticent à) reconnaître la réalité complexe de la population hétérogène alsacienne-lorraine et à laquelle la séparation nette entre *Allemand* et *Alsacien-Lorrain* ne correspondait pas. Au contraire. Il importe de souligner de nouveau qu'en 1918, une grande partie de ceux regroupés sous la définition d'« immigrés allemands » et qui se virent

³¹ *Le Lorrain*, 14 mars 1919.

³² Grohman, « From Lothringen to Lorraine », 574.

³³ *Le Lorrain*, 1^{er} août 1919.

³⁴ ADBR, 212 AL 867, Commissaire de Police, Sarreguemines, rapport du 30 juin 1919.

³⁵ ADBR 286 D 160, Direction de Police de Strasbourg, rapport sur l'état d'esprit, 30 juin 1919.

³⁶ Rohr, *La Lorraine mosellane*, 11.

attribuer la carte D, n'étaient point des immigrés dans le sens propre (chapitre 4). Ainsi, si beaucoup choisirent l'émigration volontaire, une très grande partie des « Allemands » souhaitait rester en Alsace-Lorraine, que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles : ils y étaient nés et leurs parents y étaient enterrés, ils y travaillaient et y vivaient entourés de leur famille et de leurs amis. En effet, c'est en Alsace-Lorraine qu'ils se considéraient chez eux, ayant souvent rompu les attaches avec leur province d'origine d'outre-Rhin. « Certes », comme l'argumenta Schillinger, « au début, ils ne furent pas acceptés par la population locale, ils étaient des étrangers. Mais avec le temps, ils devinrent plus alsaciens-lorrains qu'allemands ».³⁷

Pour la grande majorité d'entre eux, c'était certainement l'avenir plus qu'incertain les attendant en Allemagne qui les motivait (...) à vouloir rester. Mais pour beaucoup, les motifs étaient également de nature émotionnelle. Ils ne voulaient pas partir, car ils se sentaient Alsaciens (ou Lorrains). Depuis longtemps, ils avaient adopté le comportement et le mode de vie des gens de la région, et commencé de parler leur langue.³⁸

Ces gens étaient sincèrement attachés à leur ville de naissance ou d'adoption, comme c'était le cas du père d'Elly Heuss Knapp, professeur allemand à l'université de Strasbourg depuis 1873, qui, suite à l'armistice et malgré le fait que toutes les communications avec sa fille en Allemagne furent coupées, resta encore quelques années, jusqu'à ce qu'il décida de partir volontairement : « il était comme paralysé et parlait à peine ».³⁹ Dans *le magicien Muzot*, une des héroïnes, Catherine Dorff, exprime son chagrin : « Nous partirons bien d'ici pour aller en Allemagne. Mais où, mon Dieu, où ? Nous ne connaissons plus personne là-bas (...). C'est ici qu'est notre patrie ».⁴⁰

³⁷ Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 125.

³⁸ Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », 93 : « Gewiss, für ein Großteil von ihnen war es die mehr als ungewisse Zukunft, die sie erwartete, was sie sie dazu trieb, (...) bleiben zu wollen. Aber bei vielen waren die Beweggründe auch emotionaler Natur. Sie wollten nicht gehen, weil sie vom Gefühl her Elsässer (oder Lothringer) geworden waren. Sie hatten seit langem Verhalten und Lebensart der Menschen in der Region angenommen und begonnen, ihre Sprache zu sprechen. Eine Integration, die die Nazis nicht umkehren konnten ».

³⁹ Heuss-Knapp, *Ausblick vom Münsterturm*, 114 : « Mein Vater blieb noch ein Jahr in Straßburg. Wir waren fast ohne Verbindung. Dann ging er freiwillig heraus, er war fast 77 Jahre alt und hatte seit 1873 an der Universität Straßburg gelehrt. Er war erstarrt und sprach kaum ».

⁴⁰ Mungenast, *Le magicien Muzot*, 533.

8.2.2 Les Commissions de Triage

Évidemment, éliminer l'élément allemand et de catégoriser les habitants selon leur pureté ethnique n'était pas suffisant, il fallait aussi identifier et poursuivre les Alsaciens-Lorrains ayant commis des crimes moraux ou sociaux en collaborant avec le régime impérial. Conséquemment, la catégorisation de la population selon des aspects nationaux représentait seulement une étape d'une véritable politique d'épuration. « The cleansing or purification of the region and its population of all German or enemy elements. (...) Its objective was to erase all effects of Germanisation and carry on as if the half century of German rule had never actually taken place ». ⁴¹ Comme Carolyn Grohmann, Laird Boswell traduit cette politique par « ethnic cleansing ». ⁴² Christiane Kohser-Spohn parle d'une véritable « Säuberung » :

De novembre 1918 à septembre 1920, quelque 112 000 Allemands, la moitié de la population allemande habitant sur territoire alsacien, durent quitter l'Alsace selon les ordres. Les expulsions en masse, la volonté déclarée de ne laisser aucun poste de responsabilité dans des mains allemandes, le caractère doctrinaire de la politique de dé-germanisation de l'ancienne Terre d'Empire, les tribunaux improvisés, élargis sur toute une région – tout ça témoigne d'intentions que l'on doit dénommer sans exigence comme épuration. ⁴³

Pour y arriver, une instruction de la Présidence du Conseil du 2 novembre 1918, soit une semaine avant l'armistice, ordonna la création de Commissions de Triage immédiatement après l'entrée des troupes sur le territoire. Bien que le prétexte avancé ait été celui d'assurer la sécurité militaire conformément à l'article 9 de la loi du 9 août 1849, les commissions poursuivaient un tout autre but. Inspirées, tout comme fut le système de cartes d'identité, par les propos de l'abbé Wetterlé, ⁴⁴ elles servaient à détecter les « bons » des « mauvais » Alsaciens-Lorrains, les classer selon leurs degrés de patriotisme et leurs activités sous le régime allemand pour passer,

⁴¹ Grohmann, « From Lothringen to Lorraine », 572. Dans une certaine mesure, les Français cherchaient à inscrire l'épuration dans l'espace urbain en remplaçant des noms de rues allemands ou des panneaux publicitaires dans les magasins par leurs équivalents français.

⁴² Boswell, « From Liberation to Purge Trials », op. cit.

⁴³ Kohser-Spohn, « Die Vertreibung der 'Altdeutschen' », 80 : « Von November 1918 bis September 1920 mussten ungefähr 112 000 Deutsche, die Hälfte der auf elsässischem Boden lebenden deutschen Bevölkerung, auf Befehl das Elsass verlassen. Die Massenausweisungen, der erklärte Wille, keine verantwortungsvollen Posten in deutschen Händen zu lassen, der doktrinaire Charakter der Entgermanisierungspolitik des ehemaligen Reichslands, die improvisierten Verfahren, die auf eine ganze Region ausgeweitet wurden – dies alles zeugt von Absichten, die ohne Übertreibung als Säuberung bezeichnet werden können ».

⁴⁴ Emile Wetterlé, *La Grande guerre : l'Alsace-Lorraine* (Paris, 1915) ; Idem., *Ce qu'était l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera* (Paris, 1917), 306-308.

ensuite, à l'épuration de tout élément indésirable.⁴⁵

Malheureusement, il n'existe aucune étude détaillée analysant genèse, nombre, composition et travail des Commissions de Triage dans les villes et villages de l'ancien *Reichsland*.⁴⁶ Une note de service de la 10^e Armée du 26 novembre 1918 souligna l'importance de créer une commission « par cercle intéressant pour l'Armée », mais nous ne disposons pas de liste précise.⁴⁷ Cependant, une chose est certaine : ces commissions opéraient dans une zone grise légale. Jusqu'à la ratification du Traité de Versailles, les Alsaciens-Lorrains n'étaient pas encore citoyens français et n'avaient donc pas les mêmes droits juridiques que les Français. En outre, leur organisation ainsi que leur composition était, au moins jusqu'à la fin janvier 1919, hétéroclite. L'instruction ministérielle du 2 novembre ne précisa par exemple pas qui devait en exercer la présidence ni comment devaient être désignés ses membres. Cependant, elle souligna que la décision finale devait relever du Commissaire de la République. Or, en hiver 1918/1919, la confusion régnait en Alsace-Lorraine : le pouvoir administratif, était-il entre les mains des militaires, celles des différents ministères à Paris ou celles des préfetures locales ? Suite à la libération et à l'occupation de l'Alsace-Lorraine par l'armée, les Commissions de Triage étaient *de facto* organisées par les troupes françaises et par conséquent gouvernées par une administration responsable au Ministère de Guerre.⁴⁸ Il s'agissait alors en dernière instance d'organes décisionnels militaires.⁴⁹

Surtout dans les premières semaines suivant l'armistice, ni le travail des commissions, ni leur formation n'étaient régulés ou concordés avec les autorités municipales. Ainsi, de véritables

⁴⁵ ADBR, 286 D 343, Instruction ministérielle, 2 novembre 1918 ; ADBR, 121 AL 902, Instruction concernant l'administration de l'Alsace-Lorraine et ses rapports avec l'autorité militaire. Voir également Emile Wetterlé, *L'Alsace-Lorraine doit rester française* (Paris, 1917), 211 ; Dans *Têtes de Boches* (Paris, 1917), 279, Wetterlé s'exprime clairement pour l'épuration des Alsaciens-Lorrains ayant collaboré avec le régime allemand : « Avec les Bulach, les Pétri, les Ricklin, les André Kiener, les Nordmann, les Lehmann et les Hans Kuntz, les deux Wolf devront s'en aller rejoindre, de l'autre côté du Rhin, les Allemands vaincus. Ayant déjà de plein gré léché les pieds des maîtres prussiens de l'Alsace, il ne leur en coûtera sans doute pas beaucoup de continuer cette malpropre opération ».

⁴⁶ Pour le cas de Strasbourg, Uberfill, *La société strasbourgeoise*, op.cit. offre l'analyse la plus précise.

⁴⁷ SHAT, 22 N 2402, X^e Armée, 2^e Bureau, note de service du 26 novembre 1918.

⁴⁸ Joseph Schmauch, « Novembre 1918. L'administration française s'établit en Alsace-Lorraine », dans *Revue d'Alsace*, 139 (2013), 259-276. Face à l'expulsion d'un ami en janvier 1919, Alfred Ungerer mentionna cet aspect problématique: « Willy wurde mit andern Richtern seines Amtes enthoben, was von rechtlichem Standpunkt sehr sonderbar erscheint, weil das Land zunächst nur okkupiert und nicht anektiert ist ». ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Tagebuch*, tome III, 231.

⁴⁹ SHAT, 22 N 2402, X^e Armée, 2^e Bureau : Instructions pour les Officiers de secteurs et les Officiers de triage, 15 janvier 1918.

comités d'épuration ad hoc à but patriotique (mais le plus souvent animés par un esprit de lucre ou de jalousie) se formèrent à Strasbourg et probablement aussi dans d'autres villes. Lors de la séance du 30 décembre 1918, le président de la Commission municipale de Strasbourg s'étonna : « nous avons actuellement en ville un grand nombre de gens qui s'occupent gratuitement d'épuration. On ne les connaît pas, ils signent 'comité' ; nous ne savons pas qui c'est. En principe, ils attaquent les gens qui ont une position que d'autres voudraient occuper. C'est là le fond de l'affaire ».⁵⁰ Face à de telles activités d'épuration arbitraire⁵¹, les autorités françaises cherchèrent rapidement à organiser le travail des Commissions de Triage, dorénavant suivies de près par les Commissaires de la République. Mais c'est seulement le 23 janvier 1919 que des décisions gouvernementales précisèrent les attributions du pouvoir civil.⁵²

Désormais, les commissions étaient présidées par un officier du 2^e bureau de l'armée, nommé par le général commandant, et composées de deux civils alsaciens ou lorrains, dont un était envoyé par Paris (en règle générale une personne de sentiments patriotiques, ayant émigré en 1871), et l'autre choisi par l'administrateur militaire local (dans la plupart des cas un notable francophile de la région).⁵³ Leur tâche était de dénombrer rapidement la population, de « procéder par examen individuel des personnes indésirables, dont les listes, dressées par les Administrateurs provisoires et le S.R. de l'Armée, leur seront communiquées » et, enfin, de proposer au Général commandant de l'Armée l'évacuation sur un centre de classement au second degré des personnes « dont la présence constitue un danger immédiat pour la sécurité de l'Armée ou pour l'ordre public » ainsi que celles « dont l'attitude pendant l'occupation allemande a été telle que leur maintien sur place présenterait des inconvénients ».⁵⁴ La décision finale sur les cas individuels délibérés en commission était dans les mains des Commissaires de la République à Strasbourg, Colmar et Metz.⁵⁵

En réalité, ce n'était pas seulement « d'après les renseignements du S.R. et surtout d'après

⁵⁰ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 199.

⁵¹ Philipp Ther, *Die dunkle Seite der Nationalstaaten : Ethnische Säuberungen im modernen Europa* (Göttingen : Vandenhoeck & Rupprecht, 2011), 86.

⁵² Schmauch, « Les services d'Alsace-Lorraine », chapitre 2.

⁵³ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 193-213 ; Christiane Kohser-Spohn, « Staatliche Gewalt und der Zwang zur Eindeutigkeit : Die Politik Frankreichs in Elsass-Lothringen nach dem Ersten Weltkrieg », dans Philipp von Ther et Holm Sundhussen (éds.), *Nationalitätenkonflikte im 20. Jahrhundert – Ursachen von interethnischer Gewalt im Vergleich* (Wiesbaden : Harrassowitz, 2001), 183-202.

⁵⁴ SHAT, 22 N 2402, X^e Armée, 2^e Bureau : Instructions pour les Officiers de secteurs et les Officiers de triage, 15 janvier 1918.

⁵⁵ ADBR, 121 AL 140.

l'interrogatoire des notables consciencieux » que les Commissions de Triage convoquaient ainsi des personnes « suspectes », mais également en fonction des rumeurs, des dénonciations, et des listes noires. Les personnes convoquées (qui devenaient rapidement des « accusés ») devaient ensuite se présenter seules au comité. Sans aucune expertise légale, les membres des commissions analysaient les rapports produits par des gendarmes, les témoignages ainsi que la prise de position des convoqués, afin de porter leur jugement. Alors qu'ils n'avaient pas le droit d'amener de représentant légal, ni de témoin en leur faveur, les accusés pouvaient faire face à leurs accusateurs qui, en revanche, faisaient parfois appel à des témoins. Ainsi, ils devaient se défendre seuls contre les accusations faites par de « bons patriotes ».⁵⁶

Trois jugements étaient alors possibles : « non suspect », « suspect, mais sans menace immédiate », et « dangereux » – avec en conséquence la liberté, la surveillance, ou le risque d'expulsion (pour les immigrés allemands), respectivement le risque de déportation dans des camps à l'intérieur du pays (pour les Alsaciens-Lorrains).⁵⁷ Suite à l'audience du pasteur M. Claude, par exemple, convoqué devant la Commission de Triage à Strasbourg pour des sentiments germanophiles qu'il avait manifestés dans ses prêches, cette dernière proposa la surveillance du clerc, ce qui fut approuvé par le Commissaire.⁵⁸

Néanmoins, le mode de travail et les décisions prises par les commissions demeuraient plutôt arbitraires : si la circulaire ministérielle du 23 janvier évoquait les conditions selon lesquelles une personne était considérée comme indésirable et allait devoir quitter les régions, ces conditions étaient toutefois très vagues. Ivresse, chahut, comportement immoral ou chanter en allemand à haute voix pouvaient également être des motifs d'expulsion.⁵⁹ En outre, comme nous l'avons mentionné antérieurement, les commissions convoquaient des individus non seulement sur demande officielle, mais aussi sur la base de rumeurs ou de dénonciations. Par conséquent, aucun sens cohérent n'existait : les questions « qui est un suspect ? », « quel type d'accusation mérite une investigation ? », et « quand une évidence est-elle considérée comme

⁵⁶ Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 147.

⁵⁷ ADM, 304 M 329, note du 19 décembre 1918.

⁵⁸ ADBR, 179 AL 3, Commission de Tirage, 21 juin 1919.

⁵⁹ ADBR, 121 AL 425. Ces bulletins de renseignements contiennent des annexes « suspects et indésirables de source sûre », incluant des informations sur d'anciens dénonciateurs d'Alsaciens-Lorrains ou des gens à sentiments germanophiles.

acceptable ? » dépendaient de la situation et des individus concernés.⁶⁰ L'idéologie politique de la très grande majorité des membres des comités ne joua certainement pas en faveur des accusés. En effet, face aux excès de zèle auxquels se livraient certaines commissions, une instruction du 18 février 1919 précisa la répartition des rôles : aux Commissions de Triage (qui devaient s'abstenir de rechercher les indésirables pour les signaler aux autorités) l'examen des dossiers et les propositions d'avis, aux Commissaires de la République le pouvoir de décision. Sur la base de cette instruction, les commissions fonctionnèrent jusqu'au 16 juin 1919, date à laquelle la signature du Traité de Versailles réintégra les Alsaciens-Lorrains dans la nationalité française – mais certaines continuèrent d'exister jusqu'à la ratification du Traité en octobre 1919.⁶¹

Au niveau moral et social, les commissions avaient un impact destructeur majeur sur la population. Hans-Otto Meissner, fils d'un haut fonctionnaire allemand dont la famille avait de bonnes relations parmi les Alsaciens, se rappela que « les pénibles enquêtes des Commissions de Triage concernaient tellement de nos amis et connaissances, tant de camarades de régiment et de collègues de travail de mon père au chemin de fer, que nous étions littéralement submergés de nouvelles effroyables. Autour de nous, des femmes désespérées, des enfants en pleurs que nous ne pouvions pas secourir... ». ⁶² Mais ces classifications et expulsions laissaient aussi une mémoire amère parmi les Alsaciens-Lorrains. En plus de détruire des vies individuelles, la réputation de la République française était largement secouée. Citant Robert Redslob qui appela les Commissions de Triage une « sorte de cours majeures de justice en patriotisme », Pierri Zind parla de la politique française d'après-guerre comme d'« un processus ethnique d'assimilation », violant le principe de base du droit international en forçant les gens de défendre leur attitude

⁶⁰ ADBR, 121 AL 902, Note du Colonel Michel, Président de la commission de triage de Haguenau, 24 janvier 1919.

⁶¹ Le 27 octobre 1919, les Commissions de Triage étaient définitivement supprimées. Le nouveau Commissaire Général Alexandre Millerand s'adressa ainsi aux présidents des Commissions : « La ratification du Traité de Paix offre pour les Alsaciens-Lorrains réintégrés dans la nationalité française un régime nouveau qui ne comporte plus le maintien de mesures en vue desquelles les Commissions de Triage et de classement au second degré avaient été créées. La mission qui vous avait été confiée, ainsi qu'aux membres de la Commission, devra être considérée comme terminée ». Cité dans Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 206. A partir de cette date, les victimes des Commissions de Triage purent rentrer dans leurs foyers si elles avaient été internées en France ; celles qui avaient été internées en Allemagne durent attendre la ratification du traité de Versailles par les autres pays, c'est-à-dire qu'elles ne furent pas libérées avant le 10 janvier 1920.

⁶² Meissner, *Strassburg, eine Familiengeschichte*, 296.

envers un régime constitutionnellement établi.⁶³ Lucien Minck leur reprocha qu'il manquât aux individus « toutes les garanties et procédures de la justice orthodoxe »⁶⁴ alors que Georg Wolf les condamna en tant que « souillure de la période de transition » (*ein Schandfleck der Übergangszeit*).⁶⁵ Une dizaine d'années plus tard, les journaux régionaux publiaient toujours des articles haineux contre les commissions qui, selon l'auteur lorrain Mungenast, « au lieu de regarder vers l'avenir ne regardent que dans le passé »⁶⁶ et que Karl-Heinz Rothenberger traita de véritables « espaces d'inquisition d'un nationalisme universel ».⁶⁷

En effet, leur existence contredisait d'une certaine manière les déclarations françaises selon lesquelles toute tentative impériale de germaniser les provinces n'avait pas eu d'impact sur la population indigène pendant les 48 années passées. En réalité, le simple fait d'avoir travaillé pour le système allemand (en tant que fonctionnaire, par exemple) rendait les gens suspects. Pourtant, les administrateurs durent reconnaître qu'« il n'existe en fait aucune réglementation écrite précisant les conditions à remplir par les Alsaciens-Lorrains pour être reconnus comme français, en dehors des cas évidents où deux générations d'ascendants sont nées en Alsace-Lorraine ».⁶⁸

Si Wetterlé (et d'autres) s'était exprimé en faveur d'une expulsion de tous les Allemands immigrés entre 1870 et 1918, et de leurs descendants, les Alsaciens et Lorrains de souche étaient désormais obligés de prouver leur fidélité aux autorités françaises arrivantes. Ceci fut également le cas pour les dizaines de milliers de soldats alsaciens-lorrains, engagés dans l'armée allemande et qui revenaient de tous les fronts (pour la démobilisation, voir chapitre 9). Afin de les identifier selon leur origine et leurs sentiments, des centres de triages spéciaux furent établis. En attendant qu'une décision définitive ait été prise par le ministre à leur sujet, les Alsaciens-Lorrains reconnus d'origine et de sentiment français et appartenant à des classes encore mobilisées en France furent renvoyés dans leurs foyers, après avoir été avisés qu'ils devaient se tenir, jusqu'à

⁶³ Zind, *Elsaß-Lothringen, Alsace-Lorraine*, 117.

⁶⁴ Lucien Minck, « Über die Selektionsausschüsse », dans *La Dépêche*, 12 janvier 1930, cité dans Rohr, *La Lorraine mosellane*, 16.

⁶⁵ Cité dans Rossé, et al., *Das Elsass von 1870 bis 1932*, I, 531 ; voir également Kirk, « French Administrative Policy », 46, et Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 147.

⁶⁶ Cité dans Laurent Commaille, « Ernst-Moritz Mungenast et la Lorraine », dans *Les Cahiers Lorrains*, 3/4 (octobre 1992), 545–55. 550.

⁶⁷ Rothenberger, *Die elsäß-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung*, 38 : « Inquisitionsräume eines allumfassenden Nationalismus ». Voir aussi Pierri Zind, *Brève Histoire d'Alsace* (Paris, 1977), 146.

⁶⁸ SHAT, 16 N 1665, GQG, Rapport sur les personnes identifiées, 26 janvier 1919.

nouvel ordre, à la disposition des autorités militaires françaises. S'ils appartenaient à des classes libérées en France, ils pouvaient se retirer librement dans leurs foyers.⁶⁹ En revanche, ceux qui ne furent pas reconnus d'origine et de sentiments français étaient considérés comme prisonniers de guerre et dirigés sur le dépôt spécial de Cerzat-Chagnat.⁷⁰

Ce n'est que très récemment que les historiens commencèrent à s'intéresser à la situation des démobilisés dans l'après-guerre et à leur rôle dans la mémoire collective alsacienne-lorraine, ce qui est étonnant étant donné le très grand nombre d'hommes ayant combattu sous les drapeaux allemands.⁷¹ Le contrôle postal donne une idée précise de la souffrance de certains soldats lorsqu'ils durent faire face, soudainement, à la politique de triage française :

Moi, je suis retourné dans ma chère Alsace ; et, figurez-vous, pour être méprisé et peut-être expulsé comme Boche après les quatre années de maltraitements dans l'armée prussienne. Comme vous savez, je suis d'origine bavaroise, mais né à Strasbourg. Les Alsaciens sont devenus, on peut le dire, un tout petit peu mabouls.⁷²

Un cas intéressant (qui ne fut certainement pas unique) est celui de Magdalena Hollinger de Rappoltsweiler qui, lorsque son mari fut mobilisé, déménagea pour des raisons économiques à Lörrach-Stetten chez ses parents. Son mari, qui fut libéré suite à l'armistice, retourna à Rappoltsweiler, où, expliqua-t-elle à la *Waffenstillstandskommission*, « il a un emploi rémunérant, et où il habite tout seul notre ancien appartement. C'est la raison pour laquelle je vous demande de m'envoyer aussi vite que possible la permission de voyager dans ma patrie. La famille Hollinger est d'origine alsacienne ». ⁷³ En effet, avoir survécu à la guerre et avoir obtenu

⁶⁹ SHAT, 16 N 1665, le Marechal de France au général commandant le groupe d'armée, novembre 1918.

⁷⁰ Cependant, le gouverneur de Metz demanda au Marechal Foch d'excepter de cette mesure les démobilisés d'origine allemande mariés à des Lorraines d'origine française – à moins qu'ils ne soient connus eux et les leurs pour leurs sentiments anti-français : « Par suite de l'émigration des Lorrains français avant la guerre, beaucoup de Lorraines ont dû se marier avec des Allemands ; en général les maris ayant été admis dans les familles françaises, leurs enfants sont élevés dans des sentiments français et fait assez remarquable souvent ne parlent même pas l'allemand. J'estime que nous devons nous assimiler ces familles, par suite il serait bon de faire aux allemands mariés à des Lorraines un sort à part, en ne les traitant plus en ennemis. Leur retour au foyer permettrait souvent à leur femme de sortir de la misère ». SHAT, 16 N 1665, Le général de Division de Maud'huy, gouverneur militaire de Metz au Marechal de France, commandant en Chef des Armées Alliées, Metz, 30 janvier 1919.

⁷¹ Georges, « L'identité tourmentée des soldats alsaciens-lorrains » ; Idem., « Les combattants alsaciens-lorrains de la Grande Guerre », op. cit.

⁷² SHAT, 16 N 1450, Contrôle postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

⁷³ BArch, R 904 / 27, lettre à la *Waffenstillstandskommission*, 11 mars 1919 : « (...) wo er lohnende Arbeit hat, sowie unsere frühere Wohnung alleine bewohnt, weshalb ich Sie höflichst bitten möchte, mir die Zureisebewilligung von Lörrach-Stetten (Baden) nach meiner Heimat Rappoltsweiler O/E. baldmöglichst zusenden zu wollen. Die ganze Familie Hollinger ist altelsässischer Abstammung ».

la permission de retourner au foyer ne voulait pas toujours dire la fin des ennuis, des souffrances et des complications. En novembre 1918, Wilhelmine Schwerdenfeger accueillit les troupes françaises « comme presque toutes les Naboriennes, en tablier blanc et ruban bleu-blanc-rouge, sur la place du marché ». Mais si elle et sa mère purent tout d’abord rester à Saint-Avold, son père, engagé dans l’armée allemande, ne reçut pas l’autorité de revenir. « De nombreuses familles de soldats, dont les épouses étaient d’origine allemande », se souvint-elle plus tard, « durent quitter la ville dès la fin de la guerre. Après de longues réflexions, ma mère décida en 1919 de suivre son mari en Allemagne. Toute la parenté était sur le quai pour nous dire adieu (...) ce furent de douloureux adieux ».⁷⁴ Souvent, les Alsaciens-Lorrains critiquèrent les expulsions de concitoyens simplement à cause de leurs affiliations familiales : « la famille Kasch est partie d’ici. Madame Kasch a pleuré, mais il n’y avait rien à faire ; c’est pourtant triste qu’on expulse de vrais Lorrains ; les bons doivent tous partir et les mauvais pensent rester ».⁷⁵

8.3 Vengeance et dénonciation

Bien que le triage de la population ait été organisé par l’administration militaire et civile française, le processus n’aurait pas été possible sans la participation de la population qui se manifesta dans une vague continue de dénonciations. Dans les mois suivant l’armistice, les Commissions de Triage reçurent une quantité ingérable de dénonciations contre des voisins, collègues de travail, opposants politiques, de sorte qu’ils eurent de la difficulté à faire face à un tel déferlement.⁷⁶ Le 19 décembre, le commissaire de Metz rapporta que les dénonciations contre des Allemands ou des Alsaciens-Lorrains se multipliaient dans une proportion telle qu’elles ne pouvaient faire l’objet d’une vérification approfondie. Entre novembre 1918 et octobre 1919, les commissions traitèrent plus de 11 000 cas, ce qui mena à beaucoup de décisions hâtives. Presque la moitié furent classés sans suite.⁷⁷

⁷⁴ Wilhelmine Schwerdenfeger, « Un témoignage concernant Saint-Avold au début du XX^e siècle », dans *Les Cahiers Naboriens*, 12 (juin 1998), 42-46. 44.

⁷⁵ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Metz, rapport du 16 au 28 février 1919.

⁷⁶ ADBR, 121 AL 902, La Commission de triage et de classement du 2^e degré à Metz au commissaire général de la République à Strasbourg, 7 juillet 1919, Selon Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 149, « (s)ome denouncers, in a wonderful example of the power of bureaucracy, came armed with certificates of denunciation ».

⁷⁷ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 201.

Pourquoi, les gens coopéraient-ils au système d'épuration avec une telle ferveur ? La propagande de l'après-guerre n'avait de cesse de souligner la volonté profonde des Alsaciens-Lorrains de voir tous les *boches* être éliminés. En effet, les rapports du contrôle postal citaient régulièrement des Alsaciens-Lorrains se félicitant de voir partir « les Allemands », ou déplorant que l'épuration ne soit pas assez rapide et pas assez efficace.⁷⁸ Mais comme les chapitres précédents l'ont démontré, l'idée d'une haine générale, originaire de l'opposition nationale Alsacien-Lorrain – Allemand (tant évoqué par la propagande) s'est révélée erronée.

La rigidité du régime militaire allemand, la guerre et les divisions qu'elle engendra faisaient certainement de sorte que beaucoup d'Alsaciens-Lorrains francophiles laissèrent désormais libre cours à leur aversion, ce qui mena à la pratique croissante de dénonciations. Dans ce sens, des wagons de déportation remplis d'immigrés allemands pouvaient donner satisfaction à ceux, n'ayant aucun lien amical ou familial avec le *Reich* (soit avec des *Altdeutsche*, des descendants d'un ou deux parents allemands ou des indigènes germanophiles). Par conséquent, l'on trouve en effet, en hiver 1918/1919, beaucoup de lettres s'exprimant en faveur de l'expulsion des immigrés allemands. Or, on peut également remarquer autre chose : auparavant, les Alsaciens-Lorrains différenciaient entre leurs concitoyens, les *Allemands*, et les représentants de l'état militaire (soldats, gendarmes, etc.), qu'ils appelaient les *boches* (nous l'avons évoqué plus haut). Désormais, à cause du système de cartes et du travail louche et parfois arbitraire des commissions de triage, il fallait trouver des moyens d'affirmer sa loyauté au nouveau régime. Par conséquent, et certainement afin de se distancier clairement de l'ancien ennemi, les gens utilisèrent le terme *boche* plus souvent pour parler des Allemands en général. « Maintenant, il s'agit surtout de faire partir d'Alsace les masses de Boches qui y sont encore. Car ils n'aiment pas s'en aller ! À Mulhouse, certains avaient mis des drapeaux tricolores, mais les Mulhousiens les ont enlevés pendant la nuit »,⁷⁹ écrivit un homme. Dans la même veine, une Alsacienne de Guebwiller se réjouit par exemple : « O, combien sommes-nous heureux maintenant que le pays est purgé de ces sales Boches ! Rien que dans notre ville, il y a déjà mille Boches authentiques passés de l'autre côté du Rhin. Et l'on espère que beaucoup ne tarderont pas

⁷⁸ SHAT, 16 N 1450, Contrôle postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919 : « la haine contre les Allemands ne se dément pas ; on réclame 'leur expulsion immédiate et radicale' ».

⁷⁹ *Ibid.*, rapport du 23 au 30 novembre 1918.

l'arrivée des Français. C'est une bonne punition pour les Boches, et bien méritée ». ⁸⁰ Cependant, de telles lettres ne représentent pas l'opinion générale. Dans les petites communes principalement (en 1910, Guebwiller comptait 13 024 habitants), où l'intégration des immigrants allemands était plus générale, la majorité des citoyens indigènes ne considéraient certainement pas tous les Allemands ou descendants d'Allemands comme des *sales boches*.

L'on doit également chercher les raisons de la vague de dénonciations ailleurs, notamment dans la nature et composition des Commissions de Triage. À cause du changement régulier de personnel militaire et de l'absence d'instructions claires, il n'existait pas de méthode générale dans le travail des différentes commissions. ⁸¹ Parmi les officiers français et les collaborateurs des commissions, se trouvaient des membres de grandes familles alsaciennes-lorraines (parfois émigrées après 1871), et qui avaient encore des liens familiaux avec l'élite industrielle des provinces, comme une liste d'Alsaciens-Lorrains, proposée par la Commission interministérielle pour faire partie des Commissions de Triage, et qui se trouve aux Archives de Vincennes, le démontre clairement. ⁸² Ainsi, le colonel Bourcart et le capitaine René Koechlin présidèrent la commission de Mulhouse, le capitaine Charles Blech dirigea celle de Sainte-Marie-aux-Mines, et le lieutenant Zuber servit en tant qu'officier subordonné dans celle d'Altkirch. Tous descendaient de branches émigrées de familles industrielles alsaciennes importantes, implantées dans les districts dans lesquels ils furent assignés. Leur classe ainsi que leur loyauté familiale influencèrent évidemment leurs décisions. S'y ajoute qu'en règle générale, les fonctionnaires locaux soutenaient et encourageaient souvent les dénonciations. M. Sigwald, maire de Sarreguemines, annonça par exemple dans la *Saargemünder Zeitung*, que « des personnes désirant à communiquer avec la *Commission de triage* concernant l'évacuation de personnes indésirables sont priées de le faire ». ⁸³ La presse antiallemande et les publications régulières de procédures de rapatriement pour les Allemands renforçaient le climat déjà extrêmement tendu. En effet, parmi les journalistes de la nouvelle presse alsacienne-lorraine francophile émergente se trouvaient de nombreux revenants revanchistes, endoctrinés par le mythe d'Alsace-Lorraine.

⁸⁰ SHAT, 16 N 1450, Contrôle postal de Colmar, rapport du 19 au 26 janvier 1919, lettre de Schiltz-Guebwiller, 21 janvier 1919.

⁸¹ ADBR, 121 AL 902.

⁸² SHAT, 16 N 1665, GQG, le Marechal de France au Général Commandant le groupe d'Armée, novembre 1918.

⁸³ Cité dans Rohr, *La Lorraine mosellane*, 15.

Ces derniers, se plaignit l'autonomiste Camille Dahlet dans *la République*, « vinrent ici et s'arrogèrent le droit de nous demander des comptes, de nous juger et d'assouvir sur une partie des nôtres leurs haines fanatiques. Ils firent comme si nos provinces n'avaient été occupées que pendant six mois et voulurent punir ceux qui n'avaient pas toujours été des héros ». ⁸⁴ Cette ambiance menait parfois à une chasse aux Allemands. À Strasbourg, nota Alfred Ungerer, des écriteaux furent affichés dans la nuit du 1^{er} décembre, avec des messages violents : « Alsaciens ! Chaque *Schwob* mort, 5 francs ! – alors : zigouiller ! » ⁸⁵ Dans les vitrines de certains magasins, des affiches appelaient au boycott des commerces allemands : « Alsaciens ! Souvenez-vous de 47 ans de répression et de tyrannie ! N'achetez que dans des magasins alsaciens ! » ⁸⁶

Mais les raisons pour ce comportement n'étaient pas nécessairement d'ordre patriotique. Dans bien de cas, des Alsaciens-Lorrains cherchaient aussi à se débarrasser de leur concurrence. Léon Strauss rapporta par exemple qu'au sein de la SPD, certains membres furent dénoncés par un concurrent, ⁸⁷ et aussi un soldat français s'étonna dans une lettre qu'« (e)n principe, ils [les civils alsaciens-lorrains] attaquent les gens qui ont une position que d'autres voudraient occuper ». ⁸⁸ Parfois, des commerçants s'organisèrent pour mettre ensemble la pression sur des commerçants allemands, et nombreux sont les cas où un petit marchand dénonça un concurrent local pour des raisons superficielles.

Quelques [dénonciations] émanent de concurrents commerciaux, d'autres de personnes qui convoient l'achat d'une maison que l'Allemand menacé d'expulsion devra vendre à prix réduit. Certains sont inspirés de basses vengeances. Les services compétents devinent aisément les vilénies qui inspirent quelques dénonciateurs. ⁸⁹

En effet, une fois les soldats allemands partis, beaucoup de témoins constatèrent un certain changement dans le comportement d'une partie de la population locale. Les pillages qui s'étaient

⁸⁴ Camille Dahlet, « Les revenants », dans *La République*, 11 septembre 1919 ; voir également Kohser-Spohn, « Staatliche Gewalt und der Zwang zur Eindeutigkeit », op. cit. Un autre cas significatif est celui de la *Freie Presse* qui rapporta comment en janvier, un boucher allemand aurait donné une gifle à un Alsacien. Or, suite à des enquêtes de la police, l'histoire se révéla fautive ; le journal avoua ensuite avoir imprimé l'article sans vérifications faites et s'excusa auprès de ses lecteurs. *Freie Presse*, 6 janvier 1919.

⁸⁵ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Tagebuch*, tome III, 227 : « Elsässer ! Jeder tote Schwob 5 Francs – also abmurxe ! »

⁸⁶ Hugues, « Indésirables en Alsace », op. cit.

⁸⁷ Léon Strauss, « Monde ouvrier et mouvement ouvrier du XVIII^e siècle à la Seconde Guerre mondiale », dans Pierre Klein (éd.), *L'Alsace* (Paris : Organisation, 1981), 227-272.

⁸⁸ Cabanes, *La victoire endeuillée*, 174.

⁸⁹ *Le Messin*, 2 mai 1919.

développés pendant la période révolutionnaire se poursuivaient tout en prenant un caractère différent, car dorénavant, ce n'était plus la propriété militaire qui fut attaquée, mais les biens de citoyens allemands. Dans la nuit du 20 novembre, un grand nombre de magasins allemands de Colmar furent pillés et dévastés. Une maison fut incendiée.⁹⁰

À Strasbourg, des scènes identiques se déroulèrent à partir du 22 novembre, c'est-à-dire dès l'entrée des troupes françaises dans la ville. Dans la nuit du 22 au 23, le magasin de cigares du député social-démocrate d'origine badoise Bernhard Böhle fut pillé. Il ne s'agit pas là d'un phénomène isolé.⁹¹ Un rapport constata qu'« il existe ainsi en Alsace, une masse de chômeurs, insatisfaits, souvent teintés de bolchévisme, qui, sous prétexte de patriotisme, s'en prennent aux biens allemands ».⁹² À Mulhouse, ces pillages prirent une ampleur peut-être encore plus grande qu'ailleurs. Dans la soirée du 29 novembre se déroulèrent dans la ville des manifestations qui se terminèrent par la destruction et le pillage de magasins allemands dans le centre-ville. Les mêmes événements se reproduisirent le lendemain, s'étendant cette fois à plusieurs quartiers de la ville. Ces pillages étaient une source importante d'inquiétude pour la police. « À son début », peut-on lire dans un rapport de police, « ce mouvement ne semblait avoir qu'une cause patriotique, mais dans la matinée du 30, le pillage s'était étendu à deux ou trois magasins exploités par des Alsaciens. Il est à craindre que les auteurs de ce deuxième pillage n'aient été poussés plutôt par l'intention de commettre des vols, plus que par sentiments patriotiques ».⁹³ Les plaintes émanant des sinistrés sur le manque de policiers et la lenteur du service d'ordre semblent avoir été vaines.⁹⁴

À cause de la situation économique précaire de l'immédiat après-guerre, à l'origine d'une pénurie d'emplois un peu, c'était la concurrence parmi les ouvriers. En décembre 1918, le Commissaire de Police de Strasbourg s'adressa au Haut Commissaire, soulignant le chômage qui régnait dans la ville et qui causait un vif mécontentement dans la classe ouvrière. Les ouvriers,

⁹⁰ Burger, « Août 1914 – Novembre 1918, 14.

⁹¹ Pour d'autres exemples, voir Richez, « Ordre et désordre dans la fête Richez », 169, ainsi que Rossé, et al., *Das Elsass von 1870-1932*, I, 521.

⁹² ADBR, 121 AL 140, Commissariat général de la République, novembre 1918.

⁹³ Rapport du Capitaine Boeglin, cité dans Richez, « Ordre et désordre dans la fête », 169.

⁹⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Mulhouse, rapport du 1^{er} au 7 décembre 1918. « Déjà depuis deux nuits, la canaille pille les boutiques tenues par les Allemands ainsi que les cafés. Les devantures dont d'abord brisées et ensuite ils volent ce qu'il y a dans la boutique. Par exemple, dans les cafés, les tables et les chaises sont brisées ; dans la rue les marchands de tabac sont pillés, les marchands de chaussures aussi ainsi que les marchands de confections. Nous n'avons pas d'agents de police et les soldats ne viennent qu'après les avoir fait demander ».

expliqua-t-il « ne comprennent pas que, dans ces conditions, les Allemands puissent encore occuper des emplois à l'arsenal, ou qu'ils puissent trouver du travail dans la ville ». ⁹⁵ Il en est de même au milieu des chemins de fer. ⁹⁶ Anticipant des problèmes similaires, Clemenceau avait ordonné d'éviter le surplus de travailleurs allemands. ⁹⁷ Dans de nombreux cas, les ouvriers – tels que les travailleurs alsaciens de l'*Artillerie Werkstätte* et de la *Eisenbahn Werkstätte* à Bischheim – réclamèrent le licenciement de tous les travailleurs allemands. ⁹⁸ Dans la séance du 30 décembre de la Commission municipale de Strasbourg mentionnée ci-dessus, le président critiqua certains milieux « patriotiques » qui avaient formé des *comités d'épuration* ad hoc encourageassent les chômeurs à manifester contre le maintien d'Allemands dans l'administration communale. ⁹⁹

Avec la délation qui sévissait, la démoralisation était grande. Dans bien des cas, les motivations de dénoncer des concitoyens étaient purement personnelles, souvent à l'origine des vieilles histoires. Dans sa nouvelle *Üs unserer Franzosezit*, Marie Hart décrit en détail l'hostilité ouverte entre certains voisins, et l'opportunisme qui s'est développé après l'Armistice. ¹⁰⁰ Il était, en effet, fréquent que des voisins se dénonçassent mutuellement, ¹⁰¹ de sorte que ces dénonciations ne furent pas toujours suivies par les Commissions de Triage. En se basant sur des conversations qu'il avait entendues, un résident de Metz ne dénonça par exemple pas moins de 27 de ses voisins, en les accusant d'être « aussi mauvais que les boches » ou même d'être des « boches de classe supérieure ». ¹⁰² De tels cas n'étaient pas rares, comme le démontrent les nombreux exemples donnés dans des témoignages privés, et cités dans la presse. *Le Messin* par exemple critiqua fortement ces « simples actes de vengeance ». ¹⁰³ Nombreux sont les cas où des

⁹⁵ ADBR, 121 AL 140, rapport au Haut Commissaire, 3 décembre 1918.

⁹⁶ ADBR, 121 AL 140, note du 4 janvier 1919.

⁹⁷ ADBR, 121 AL 902.

⁹⁸ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Tagebuch*, tome III, 231.

⁹⁹ Cité dans Baechler, *Le grand tournant*, 123.

¹⁰⁰ Marie Hart, *Üs unserer Franzosezit* (Stuttgart, 1921). L'Histoire se déroule dans la commune fictive Bummernäh : « dort isch von dem allem grad's Gejeteil d'r Fall. Dort sin't Lit g'hässig, denunziere un verleimde, verhöhned'Ditsche uf offener Strooß, verzähle de Franzose, wie se-n-unterdrückt sin wore, un die, wie am meischte von de Ditsche profitiert han, die sin jetzt d'gröschte Brueller ». (p. 6) suite à sa publication, le livre fut immédiatement interdit en Alsace-Lorraine et partout en France.

¹⁰¹ Le contrôle postal de Metz nota même l'existence de lettres haineuses : « Tu étais toujours à mes yeux un gros salaud de Prussien, un infect bouffeur de français. Il va falloir que tu files, gros cochon, fainéant ». SHAT, 16 N 1464, rapport du 29 décembre 1918 au 4 janvier 1919.

¹⁰² ADM, 304 M 212, pour plus d'exemples, voir Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 150.

¹⁰³ *Le Messin*, 2 mai 1919.

Alsaciens-Lorrains, dénoncés et parfois accusés (et punis) sous le régime allemand, firent maintenant devant la gendarmerie une déclaration contre leurs anciens dénonciateurs. Joseph Lang, entrepreneur à Salmbach, reporta par exemple à la police que l'Alsacien Martin Kauff (lui et toute sa famille détenteurs de la carte A), l'aurait dénoncé en 1915 pour sentiments anti-allemands.¹⁰⁴ Dans la même veine, un ancien soldat, commandant de la garde d'honneur à Bordeaux 1871, porta plainte contre le maire de Sigolsheim, rapportant des incidents qui se seraient déroulés pendant le temps de guerre avec cet homme, un immigré de 1870 et très germanophile. Puisqu'il l'aurait dénoncé aux autorités allemandes, en le dénonçant à son tour, le soldat « cherche à obtenir satisfaction de cette manière ».¹⁰⁵ À la chasse aux Allemands s'ajouta ainsi une chasse aux anciens dénonciateurs. Dans une annonce publiée dans *Der Elsässer*, datant de décembre 1918, un Alsacien promet 200 francs de récompense à celui « qui me donne le nom de la personne qui, en 1916, m'a dénoncé comme germanophobe aux autorités allemandes ».¹⁰⁶ Évidemment, les Alsaciennes ou Lorraines, mariées à des hommes allemands, représentaient une cible privilégiée pour certains. Dans un long article publié dans la *Freie Presse* en janvier 1919, un « homme de 62 ans » écrivit à ce sujet :

L'avis exprimé dans votre numéro 300 au sujet des Alsaciennes qui ont épousé un Allemand n'est pas partagé par moi. La femme doit avoir la nationalité du mari. Je connais un grand nombre d'Alsaciennes qui étaient anti-alsaciennes, qui étaient les plus grandes 'mangeuses' d'Alsaciens et qui en tenaient pour tout ce qui venait de l'autre côté du Rhin. Leur suprême orgueil était d'être la femme d'un fonctionnaire prussien. Pourquoi maintenant faudrait-il prendre particulièrement en pitié ces gens ? A-t-on eu pitié de nous ? Qu'est-il advenu en 1871 aux industriels français ? Quoiqu'ils occupaient un grand nombre d'ouvriers allemands, ils ont été forcés de quitter le pays dans les 48 heures et de laisser en plan tout ce qu'ils possédaient. Je pourrais vous citer des noms. J'ai vécu au temps d'alors et pense qu'on ne devrait pas faire trop de cérémonies. Ce que tu m'as fait, je te le ferai.¹⁰⁷

Selon Christian Baechler, le caractère excessif de l'enthousiasme lors de l'arrivée des troupes s'explique en partie « par le défoulement après une période où chacun était replié sur lui-

¹⁰⁴ ADBR, 87 AL 5672, rapport du président de police de Strasbourg sur l'esprit publique.

¹⁰⁵ ADBR, 121 AL 112, Lettre d'un vétéran de 1871 au Président, Sigolsheim, 18 août 1919. Dans ce dossier se trouvent plusieurs autres lettres et rapports de dénonciation dont l'élément majeur est la vengeance (« ... trois fois elle m'a dénoncé auprès les Allemands ... »).

¹⁰⁶ *Der Elsässer*, 28 décembre 1919.

¹⁰⁷ *Freie Presse*, 25 janvier 1919.

même (et) par la psychologie propre à la foule qui a tendance à se jeter aux extrêmes ». ¹⁰⁸ Or, il constata également que parmi les plus fervents, les plus fanatiques même, se trouvaient également de nombreux Alsaciens-Lorrains de souche qui étaient autrefois d'ardents défenseurs du germanisme. En effet, de nombreux contemporains – allemands ou indigènes – témoignent du changement abrupt dans le comportement de leurs concitoyens vis-à-vis de la France : de pro-*Reich* ils passèrent pro-République. « Quand je passe en revue ceux qui flagornaient le gouvernement allemand à outrance », se souvint Mgr. Kannengieser plus tard, « je m'aperçois que ces mêmes hommes sont aujourd'hui parmi les grands patriotes français, voulant sans doute se faire pardonner ainsi les faveurs du passé ». ¹⁰⁹ Le contrôle postal mentionna régulièrement l'existence de tels commentaires, non seulement de la part des *Altdeutsche*, mais aussi des Alsaciens-Lorrains indigènes : « je ne voudrais pas rester à Metz. Ceux qui ont fait le plus pour les Prussiens sont ceux qui se font le plus français en ce moment. Et moi qui n'ai jamais aimé les Allemands et qui ai souffert de ça depuis ma jeunesse ». ¹¹⁰ Mais cet opportunisme – ou adaptation personnelle à la nouvelle réalité – n'était pas toujours assumé ; beaucoup cachaient leur vraie opinion publique. « Je te prie instamment de ne plus parler de ton opinion politique », écrivit une Lorraine à un proche dans une lettre saisie, avant d'ajouter : « Tu sais que nous en pensons autrement et, en outre, tu pourrais nous faire des désagréments graves. Nous sommes en France maintenant : il faut respecter les sentiments des vainqueurs ». ¹¹¹ Certes, face à la censure, beaucoup de gens cachaient, surtout dans leur correspondance écrite, leur opinion défavorable à la France, tout en se faisant parfois, au contraire, avocats d'un patriotisme exagéré. Le contrôle postal s'en aperçut, classifiant comme « douteux » des commentaires démontrant un patriotisme dépassant la norme : « à l'entrée des troupes ici [Dieuze], j'ai eu une telle joie que, pendant une heure, je me suis demandé si mon cœur n'allait pas cesser de battre... Oh ! la Patrie, ce que c'est ! Nul ne le comprend, qui ne l'a pas perdu et retrouvé ! » ¹¹² Ainsi, il faut prendre en considération ce 'silence' stratégique d'un côté, tout en appréhendant d'un autre côté le nombre relativement important de commentaires sur le changement de comportement dans la population. Cette combinaison, dit un contrôleur, « pousse même le sens de l'opportunisme à un point qui

¹⁰⁸ Baechler, *Le grand tournant*, 107.

¹⁰⁹ Oscar de Férenzy, *La vérité sur l'Alsace* (Paris : Bloud et Gay, 1930), 41.

¹¹⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Metz, rapport du 14 au 21 décembre 1918.

¹¹¹ *Ibid.*, rapport du 6 au 15 janvier 1919.

¹¹² SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Metz, rapport du 15 au 21 décembre 1918.

jette un jour défavorable sur la sincérité de ses sentiments ». ¹¹³

Eh, bien ma chère Christel, que penses-tu du fait que je suis maintenant française ? Jamais au grand jamais je n'aurai rêvé une pareille chose, mais il n'y a rien à y faire, il faut hurler avec les loups quand on est avec eux. Les Allemands ont fait de grandes choses pendant cette guerre ; avec les armes, on ne les aurait jamais battus ; pour nous Alsaciens, cela n'a pas d'importance ; nous sommes toujours avec ceux qui ont l'avantage ; nous devons danser maintenant sur l'air que sifflent les Français. ¹¹⁴

Beaucoup critiquèrent farouchement ce comportement. Lors d'une réception à l'École centrale le 18 novembre, Obrecht nota dans son journal qu'un des instituteurs se serait répandu « en propos moqueurs sur les Allemands » alors que d'autres enseignants auraient dit « toute sorte de mal » de l'inspecteur et des collègues allemands. Obrecht dénonça ses confrères qui se vantaient dans la francophilie : « ce faisant ils n'ont pas fait preuve d'esprit chrétien. On devrait, même ces jours-ci, essayer de garder sa dignité personnelle, surtout en tant que pédagogue ». ¹¹⁵ L'instituteur mulhousien Philippe Husser constata, dès le 19 novembre 1918, un comportement semblable parmi ses collègues qui critiquaient désormais ouvertement d'autres enseignants « qui avaient manifesté des sympathies pour l'Allemagne ». ¹¹⁶

David Allan Harvey avait affirmé que la vague de dénonciations qui déferla sur la région prouvait le point avancé par le socialiste Salomon Grumbach (qui s'était d'ailleurs exprimé en faveur d'un plébiscite). Selon lui, la Grande Guerre avait élargi le fossé qui séparait l'Alsace-Lorraine de l'Allemagne. Des Alsaciens-Lorrains qui cohabitaient pendant longtemps avec leurs voisins allemands demandaient maintenant leur expulsion. ¹¹⁷ Ceci est en partie vrai. Or, un tel argument unilatéral ignore les voix critiques qui s'étaient levées face à ce phénomène, tel que celle du *Elsässer* :

Les dénonciations sont en vogue chez nous. Cela donne une preuve d'une mauvaise mentalité, lorsque des citoyens cherchent à nuire à leurs concitoyens. Il est encore plus lamentable de voir faire ces dénonciations par des gens auxquels leurs fonctions et les dignités dont ils sont revêtus devraient interdire le mensonge. Pourquoi personne ne

¹¹³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Mulhouse-Colmar, rapport du 29 décembre 1918 au 4 janvier 1919.

¹¹⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Mulhouse-Colmar, rapport du 29 décembre 1918 au 4 janvier 1919.

¹¹⁵ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 47.

¹¹⁶ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 159, (19 novembre 1918) : « Le vieux dicton se vérifie : le plus grand ennemi de l'instituteur, c'est l'instituteur ».

¹¹⁷ Salomon Grumbach, *Le destin de l'Alsace-Lorraine : Discours d'un socialiste alsacien à deux nations* (Neuchâtel, 1915), 84, cité dans Harvey, « Lost Children or Enemy Aliens ? », 544.

proteste-t-il contre de pareils agissements ? Dans quelques cas où ces dénonciations ont été contrôlées à fond, l'enquête a amené des révélations d'un sens opposé.¹¹⁸

Et *La République* en vint même à demander de surveiller les Commissions de Triage, puisque ces dernières « ne sont pas un produit français, mais alsacien-lorrain, issu du sentiment de vengeance. (...) On y trouve des personnalités à tendance ultra-réactionnaires ». ¹¹⁹ Même Camille Dahlet, futur député de Saverne, dénonça dans un violent article les excès de certains *revenants* : « ceux des nôtres qui nous avaient quittés en faisant claquer les portes sont revenus et ils ne nous ont pas plus compris en revenant qu'ils ne nous avaient compris en partant, à part quelques exceptions très louables. Réparation pour la plupart d'entre eux voulait dire vengeance ». ¹²⁰ Aussi Elisabeth Lévy déplora dans son journal que « l'on devrait laisser tranquille les Allemands. Seulement aux dénonciateurs, aussi aux Alsaciens, devrait-on infliger des punitions lourdes ». ¹²¹

Contrairement à l'image édulcorée qui existe de l'entrée des troupes françaises et la délivrance du peuple alsacien-lorrain, l'ambiance dans l'ancienne Terre d'Empire était en fait tendue à cause des Commissions de Triage et des dénonciations qui en résultaient. Dès décembre 1918, les rapports du contrôle postal constataient avec inquiétude que « les dénonciations qui ont lieu font qualifier d'incertaine la période actuelle » ¹²² – non seulement pour la population allemande, mais aussi pour les Alsaciens-Lorrains. Certains maires espéraient qu'en promouvant le départ volontaire, ils pourraient éviter de fausses dénonciations. « The viciousness and falsehood of so many accusations, » ainsi la conclusion convaincante de Grohmann, « have cast a dark shadow over the inter-war history of the region. It is perhaps this, more than anything, which has produced such a stubborn reluctance to record the history of this period ». ¹²³

¹¹⁸ *Der Elsässer*, 27 janvier 1919.

¹¹⁹ *La République*, 12 juin 1919.

¹²⁰ Cité dans Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 212.

¹²¹ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 65 : « Recht muss Recht bleiben. Heute, da die Deutschen eine wehrlose Gesellschaft bilden, sollte man sie in Ruhe lassen. Nur die Denunzianten, auch Elsässer, sollten schwere Strafen erhalten ». Aussi le contrôle postal constata une augmentation des plaintes contre le nombre croissant de (fausses) dénonciations : « Puis si vous saviez ce qu'il y a des fausses dénonciations. C'est une vraie terreur. On a bien la conscience tranquille, mais de quoi les Alsaciens-Lorrains ne sont-ils pas coupables. Bien entendu, ceux qui souvent adoraient ce qu'ils brûlent, brûlent ce qu'ils adoraient. Oh ! heureux les partis ! Ils n'ont pas connu toutes nos souffrances, la haine, la vengeance, deux choses que je ne comprends pas ». SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Metz, rapport du 29 décembre 1918 au 4 janvier 1919.

¹²² ADBR, 121 AL 387, Contrôle postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 7 décembre 1918.

¹²³ Grohmann, « From Lothringen to Lorraine », 582.

8.4 Quitter la *Heimat*

Si les Commissions de Triage ne trouvèrent leur forme définitive que deux mois après l'armistice, leur installation correspondait au moment où, pour mettre fin à l'agitation urbaine, Clemenceau ordonna l'expulsion des Allemands qui mettaient la paix sociale en danger. Effectivement, les immigrés allemands étaient les cibles principales de la politique française d'épuration. Selon M. Ringeisser, secrétaire du Comité de Triage de Strasbourg, il s'agissait « d'expulser d'Alsace les boches qui le méritaient » et de nettoyer ainsi l'administration municipale de la ville. Les bons Alsaciens, affirma Ringeisser, ne pouvaient pas rester sans rien faire et laisser les Allemands maintenir leur influence en Alsace-Lorraine.¹²⁴ Parmi les 2000 personnes expulsées de la ville lors de l'hiver 1918/19, 93,6 % détenaient la carte D, alors que 3,2 % détenaient la carte A (Alsaciens-Lorrains) et 3,2 % la carte B (un parent d'origine allemande). Selon François Uberfill, ces chiffres démontrent que si la très large majorité des expulsés était évidemment des immigrés allemands, les Alsaciens-Lorrains constituaient néanmoins une part non négligeable des personnes expulsées.¹²⁵

Les termes d'armistice obligeaient tout personnel militaire à partir dans un délai de deux semaines et les Français s'attendaient à la même chose vis-à-vis des hauts et moyens fonctionnaires allemands, afin que leur place pût être remplie par des fonctionnaires français. Finalement, tous les niveaux professionnels étaient touchés : gestionnaires supérieurs, enseignants, employés du clergé, employés du chemin de fer, etc.¹²⁶ Le 25 février 1919, Léon Mirman, Commissaire du gouvernement à Metz, répéta la volonté du gouvernement français de voir accélérer l'expulsion de « boches » en Lorraine. Ainsi, il poussa aussi à l'expulsion de ceux capables d'exercer une influence allemande de par leur position sociale : les intellectuels, les riches, les industriels, les commerçants, etc.¹²⁷ Dans la même veine, l'administrateur de Metz-Campagne s'exprima aussi en faveur de l'expulsion des propriétaires d'usines qu'il considérait en règle général comme « très allemands et anti-français ». ¹²⁸ Puisque les Commissions de Triage contenaient souvent des membres de la bourgeoisie industrielle, les socialistes et

¹²⁴ ADBR, 121 AL 899, Lettre de J. Ringeisser, secrétaire du comité d'épuration, 27 décembre 1918.

¹²⁵ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 223.

¹²⁶ Grohmann, « From Lothringen to Lorraine », 575.

¹²⁷ Pierre Brasme, « Expulsions et rapatriements d'Allemands de Moselle au lendemain de la Première Guerre Mondiale (1918–1921) », dans *Bulletin de liaison de l'association nationale du souvenir de la bataille de Verdun et de la sauvegarde de ses hauts lieux*, 18 (1991), 53-59.

¹²⁸ ADM, 26 Z 26, Lettre au Commissaire du gouvernement à Metz, février 1919.

syndicalistes étaient également en danger, surtout ceux qui s'étaient engagés dans la révolution du novembre 1918.¹²⁹ En général, les immigrés allemands des classes populaires étaient plus à l'abri.

Le nombre d'Allemands expulsés ou rapatriés volontaires a toujours suscité la curiosité des historiens. Selon les auteurs de l'ouvrage collectif *Das Elsass von 1870-1932*, quelque 128 426 personnes, dont 16 500 fonctionnaires et ouvriers des chemins de fer, auraient quitté l'Alsace.¹³⁰ Certains autonomistes sont allés plus loin dans leurs estimations : Pierri Zind calcula (toujours seulement pour l'Alsace) leur nombre à 150 000, Henry Riegert, 200 000, ce qui paraît toutefois exagéré.¹³¹ Rothenberger et Grünwald estimèrent, pour le *Reichsland* entier, une totalité de quelque 150 000 *expulsés* allemands.¹³² – ce qui représente moins d'un tiers des Allemands y résidant en 1918. Cependant, il est probablement impossible d'en connaître le nombre exact, ne serait-ce que parce que beaucoup ne s'enregistrèrent pas aux centres de rassemblement officiels. En outre, l'absence de statistiques officielles et complètes rend difficile l'analyse de la répartition géographique et socioprofessionnelle de cette émigration, ainsi que celle de la nationalité des expulsés. Compte tenu de l'absence de listes d'émigrants et d'expulsés dans les archives, Francis et Jean-Noël Grandhomme affirmèrent, plus prudemment, que suite à l'armistice, « sans doute près de 110 000 personnes quittent l'Alsace et la Lorraine en un peu plus d'un an »¹³³ – nombre auquel s'ajoute celui des départs au cours de l'année 1918, ainsi que les expulsés de l'année 1920. Dans le contexte de la sortie de guerre, entre 220 000 et 240 000 personnes au total auraient ainsi quitté la région.

¹²⁹ Harvey, « Lost Children or Enemy Aliens ? », 546. Voir l'exemple de Richard Fuchs, ancien député social démocrate pour les banlieues industriels de Strasbourg. Marié à une Alsacienne, il voulait rester malgré le changement de nationalité. Malgré le témoignage favorable de Peirottes, Fuchs fut expulsé en avril 1919.

¹³⁰ Rossé, et al., *Das Elsass von 1870 bis 1932*, I, 531.

¹³¹ Zind, *Elsaß-Lothringen, Alsace-Lorraine*, 115 ; Henry Riegert, *Le journal historique de l'Alsace* (Strasbourg : Édition Alsace, 1981), 20.

¹³² Grünwald, *Die Elsass-Lothringer im Reich*, 57, et Rothenberger, *Die elsass-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung*, 37. Les deux auteurs font référence aux *Elsaß-Lothringische Mitteilungen* (septembre 1923). Raymond Poidevin et Jacques Bariéty, *Les relations franco-allemandes, 1815-1975* (Paris : Armand Colin, 1977) nomment les chiffres 150 000 et 200 000, marquant les deux pourtant avec un point d'interrogation.

¹³³ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 414.

Stefan Fisch¹³⁴ calcula que quelques 10 000 *Altdeutsche* auraient été expulsés de la ville de Strasbourg, alors que René Fuchs et al.¹³⁵ parlèrent de 12 500 *habitants*, sans préciser le nombre exact d'immigrés allemands et d'Alsaciens-Lorrains déclarés « indésirables ». Au total, confirment les statistiques du 2^e Bureau de la VI^e Armée, ce sont entre 28 000 et 29 000 « Allemands ayant résidé à Strasbourg » qui quittèrent la ville entre novembre 1918 et fin 1921.¹³⁶ Effectivement, le départ de plusieurs dizaines de milliers de personnes (surtout des *Altdeutsche*) dès l'été 1918 doit également être pris en considération. Puisque la recherche se base en règle générale sur la politique directe d'épuration, installée dès novembre 1918, la plupart des historiens ont tendance à mettre de côté ces départs « volontaires » (chapitre 6). Selon le recensement de 1910, 60 820 Allemands résidaient à Strasbourg, mais en 1918/1919, « seulement » 31 200 habitants de la ville se virent distribuées la carte D. Bien qu'il faille prendre en considération qu'une certaine fluctuation existait déjà depuis 1910 et s'était accélérée pendant la guerre, il paraît néanmoins évident que lors des expulsions, beaucoup d'habitants allemands s'était déjà expatriée.¹³⁷

Certes, le terme « volontaire » est problématique – non seulement pour ceux qui, en été/automne 1918, ne voyaient plus d'autre alternative que de quitter le *Reichsland*, mais surtout pour ceux qui partirent, soi-disant « volontairement », entre novembre 1918 et octobre 1919. Avant l'arrivée des Français, les émigrants pouvaient organiser le transport et le rapatriement de leurs biens. Dorénavant, la seule manière légale était de demander l'autorisation d'un *rapatriement volontiers*, ce qui allait de pair avec la séquestration des possessions par les autorités françaises. La presse annonçait les régulations en rigueur : demande de rapatriement, papiers d'identification, certificat de nationalité, preuve que les paiements de taxes étaient à jour, report favorable du maire local.¹³⁸ Ensuite, les candidats au départ recevaient les instructions sur les modalités de l'émigration : où, quand, quoi apporter, etc.¹³⁹ Les gens ne

¹³⁴ Fisch, *Dimensionen*, 392.

¹³⁵ René Fuchs, Henri Nonn et François Rapp, « L'entre-deux-guerres, l'occupation nazie et la Libération », dans Georges Livet et François Rapp (éds.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, tome IV : *Strasbourg de 1815 à nos jours. XIX^e et XX^e siècles* (Strasbourg : Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1982), 410-475. 442.

¹³⁶ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 225. Selon les statistiques de la *Amtliche Straßburger Korrespondenz* de novembre 1919, 32 000 Allemands auraient quitté la Basse-Alsace depuis l'armistice. BArch, R 43-I / 2518 Reichskanzlei, Berichte über die Stimmung in den abzutretenden Gebieten, 26 novembre 1919.

¹³⁷ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, 225.

¹³⁸ Brasme, « Expulsions et rapatriements d'Allemands de Moselle », 55.

¹³⁹ Grohmann, « From Lothringen to Lorraine », 577.

recevant pas de permission devaient ainsi rester dans le pays et attendre que la Commission de Tirage traite leur dossier. Les rapports du contrôle postal soulignent l'amertume des personnes concernées qui se sentaient comme des prisonniers, menacés par les commissions.

Ici on a commencé aussi les expulsions ; samedi prochain les 12 premières victimes s'en vont. Qui fera partie du prochain convoi ? Je me le suis demandé bien souvent depuis lors, et quand viendra mon tour ? Vous pensez dans quel état d'âme on reste à son poste. Alors qu'il est impossible d'avoir un laissez-passer, on est prisonnier au vrai sens du mot.¹⁴⁰

Inquiets pour leur avenir, de milliers de citoyens, surtout des immigrés allemands ou descendants d'Allemands qui parfois « n'osent plus se montrer dans la rue », se plaignirent aussi de brimades et de menaces que leur infligeaient les autorités françaises.¹⁴¹ Le gouverneur de Metz, général Maud'huy, interdit par exemple de parler l'allemand en public après 22 h et donna comme consigne d'user sur les Allemands du droit de réquisition jusqu'aux extrêmes limites.¹⁴² À l'hiver 1918/19, l'avenir de la population immigrée était sombre : les hauts et moyens fonctionnaires des chemins de fer, des postes et des différentes administrations, les professions libérales, les commerçants des villes, les industriels, ingénieurs ou encore les cadres de la région sidérurgique s'attendaient à être expulsés dans un bref délai. « Certains », souligna François Roth, « étaient installés depuis longtemps, avaient acquis un patrimoine, vu grandir leurs enfants dans un pays qu'ils considéraient comme le leur. Le désastre militaire les rejetait vers une patrie qui semblait en voie de décomposition interne et où souvent ils étaient sans point d'insertion immédiat ». ¹⁴³ Par conséquent, beaucoup cherchèrent à rester à tout moyen.

Au printemps 1919, afin de contrôler le zèle de certaines Commissions de Triage, des *Commissions spéciales d'Examen des Étrangers* furent créées à Strasbourg, Colmar et Metz. Dépendantes du service civil, ces dernières servaient de cours d'appel pour les *Altdeutsche* qui cherchaient à déposer une plainte contre les décisions d'expulsion prises par les Commissions de

¹⁴⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Metz, rapport du 13 au 26 janvier 1919. Voir aussi Sperber, *Erinnerungen eines Ausgewiesenen*, 11.

¹⁴¹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919 : « On peut à peine parler allemand. Nous sommes opprimés et humiliés de toutes façons ». (traduction d'une lettre de Strasbourg, 2 février 1919).

¹⁴² SHAT, 16 N 1734.

¹⁴³ Roth, *Lorraine annexée*, 651.

Triage.¹⁴⁴ Les personnes déjà expulsées pouvaient également s’y adresser afin de demander une révision de leur cas. Dans une lettre adressée à la commission, un ingénieur allemand, expulsé avec sa femme en janvier 1919, demanda aux autorités de bien vouloir appuyer son retour à Metz :

Le 26 janvier, moi et ma femme avons été expulsés de Magny près de Metz, avec ordre de quitter dans un quart d’heure la localité pour aller en Allemagne. Je suis en Lorraine depuis 1871, et habite Magny depuis de longues années. J’ai toujours considéré la Lorraine comme ma Patrie, et j’ai toujours été en excellents rapports avec les indigènes du pays, comme pourrait vous certifier M. le Maire de Magny. Nous avons toujours condamner [*sic*] la façon dont le Gouvernement allemand a conduit la guerre, et l’on ne peut nous rendre responsables des suites qui en ont résulté. Je ne crois pas que le Gouvernement français veuille molester les innocents bourgeois qui ne demandent qu’à vivre en paix, à cause des injustices commises par le Gouvernement allemand. Je tiens l’Administration française comme trop honorable pour cela. Je donne l’assurance qu’il ne me viendra jamais à l’esprit de faire opposition aux circonstances survenues dans l’Empire, qui ont été provoquées par la faute de l’Administration allemande.¹⁴⁵

Parfois, ce n’était qu’après plusieurs mois d’attente que les personnes concernées apprirent s’ils pouvaient rester ou non. Dans le cas du pasteur Blumenroeder de Benfeld, par exemple, le préfet décida en septembre 1919 que ce dernier soit « exempt de reproches, et qu’en raison des renseignements que j’ai recueillis sur son attitude au point de vue national, j’estime qu’il y a lieu d’approuver sa nomination au poste de pasteur à Haguenau ». Bien qu’il ait été fils d’un Allemand et d’une Alsacienne, « on ne peut cependant lui reprocher une attitude de germanophile. Il s’est tenu strictement à l’exercice de son ministère et s’il eût pu quitter Benfeld plus tôt, je lui eusse échangé sa carte B, contre une carte A (échange impossible aussi longtemps qu’il restera dans le même milieu). À considérer comme bon alsacien, en raison de ses liens de famille ». ¹⁴⁶

En règle générale, les expulsions en Alsace passaient par Strasbourg. Dans la mémoire collective, c’est en effet le passage à travers le pont du Rhin pour arriver à Kehl qui marqua cet

¹⁴⁴ ADBR, 121 AL 909, Commissariat Général de la République, arrêté du 11 mai 1919 ; voir également ADM 304 M 154 qui contient des procès-verbaux des Commissions spéciales ainsi que des listes d’étrangers pour certaines communes lorraines.

¹⁴⁵ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Metz, rapport du 16 au 31 mars 1919.

¹⁴⁶ ADBR, 121 AL 909, Commissariat de la République pour la Basse-Alsace, 24 septembre 1919.

épisode. La plupart des expulsés de la Lorraine partaient des gares de Metz, Thionville et Sarreguemines, afin de passer par Forbach (vers Saarbrücken).¹⁴⁷ Une fois l'ordre d'expulsion reçu, les gens n'avaient souvent que 24 heures pour faire leurs valises (30 kilos de bagages maximum par adulte et 2000 marks par famille) et pour se rendre sur le lieu de rassemblement qui leur avait été assigné. À Strasbourg, beaucoup de jeunes Alsaciens se rassemblaient chaque jour au pont du Rhin pour lancer des injures, quolibets et parfois même des cailloux à ceux stigmatisés comme « indésirables » et qui se voyaient expulsés du pays par l'administration française. Parfois, semble-t-il, ces jeunes étaient payés pour insulter les émigrants. Analogue aux écrivains mentionnés par Ungerer et qui invitaient la population de Strasbourg de « zigouiller » des *Schwobs* pour 5 francs (voir ci-haut), Pierrick Zind se souvint d'un jeune Strasbourgeois qui, après avoir participé aux injures contre les expulsés, aurait dit : « maintenant, j'ai assez craché pour cinq francs ». ¹⁴⁸

Les rapports parlent souvent de scènes déchirantes et humiliantes.¹⁴⁹ Dans certains cas, semble-t-il, l'on n'hésita pas à s'en prendre physiquement aux hommes. À Obernai, l'ancien maire de la ville fut ainsi arraché de son lit, jeté à la rue et roué de coups. Sa femme, cherchant à lui porter secours, fut également maltraitée. Et on s'en prit aussi aux biens des personnes concernées : dans la même ville, la maison d'un notaire fut cambriolée, les volets arrachés et les serrures de la porte cochère enlevées.¹⁵⁰

Quelques jours plus tard, plusieurs Allemands passèrent par Bischweiler. C'étaient des familles de fonctionnaires allemandes, tout comme des médecins et d'autres malheureux dont la descendance n'était pas de pur-sang français. (...) Déprimés, ils allaient vers la frontière de leur patrie tant devenue chère. La plupart des habitants de Bischwiller se comportèrent correctement par rapport à eux, d'autres rirent et se moquèrent. Le percepteur fut roué de coups et jeté dans un ruisseau.¹⁵¹

¹⁴⁷ ADM, 304 M 212, note au commissaire de la République à Metz, 2 avril 1919.

¹⁴⁸ Zind, *Elsaß-Lothringen, Alsace-Lorraine*, 113 : « Fer fênf Frankc hâv ich jetzt genô gspitzt ! »

¹⁴⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

¹⁵⁰ *Strassburger Neue Zeitung*, 3 décembre 1918.

¹⁵¹ Schwarz, *Friss oder Verreck*, 671 : « Ein paar Tage danach zogen viele Reichsdeutsche durch Bischweiler. Altdeutsche Beamtenfamilien, auch Ärzte und andere Unglückliche, deren Abstammung nicht pur sang französisch war. Niedergeschlagen wanderten sie der Grenze ihrer lieb gewonnenen Heimat zu. Die meisten Bewohner von Bischweiler benahmen sich ihnen gegenüber ansändig, andere lachten und spotteten. Der Steuereinzieher wurde verprügelt und in einen Bach geworfen ».

Parfois, ces humiliations pouvaient avoir des conséquences graves, comme dans le cas du surintendant de la police allemande qui se suicida en janvier 1919, juste après son emprisonnement, laissant derrière lui une femme et quatre enfants.¹⁵² Le commissaire général de Metz appela pour la paix, anticipa pourtant que « something terrible will happen which will result in war, for the humiliation you are inflicting on these people will leave them gripped by a secret, implacable and wrathful anger which will avenge itself in an indescribable manner ».¹⁵³ En effet, à Colmar, *L'Elsässer Kurier* critiqua le fait que « (l)'opération a donné lieu à des scènes indignes ».¹⁵⁴ Et si le contrôle postal souligna souvent les demandes de nombreux indigènes d'expulser complètement tout élément allemand, il montra également l'existence d'une grande partie de la population qui réprouvait ce spectacle « honteux et pitoyable »¹⁵⁵ et regrettait l'attitude de leurs congénères.

On a mis notre Maire sur le pavé ; on l'a calomnié et certes il a fait beaucoup pour les habitants de la ville et les a protégés contre le militarisme. Aucun d'eux n'a été mis de l'autre côté du Rhin et 23 étaient sur la liste noire. Mais, que voulez-vous, il y a des ingrats partout. Je croyais l'esprit français plus large que cela et on verra trop tard que l'on a fait une faute.¹⁵⁶

Les Allemands ne furent pas les seuls à s'exprimer ainsi. De nombreux Alsaciens-Lorrains, menacés ou non d'expulsion en firent de même : « nous avons à Metz des Allemands à l'esprit 'boche' – comme ceux qui m'ont fait souffrir dans le temps – et des Allemands à l'esprit lorrain (ceux qui m'ont soutenu). Il faudrait pourtant ménager ces derniers, autant que les premiers méritent d'être châtiés. Cela ferait honneur aux Messins ».¹⁵⁷ Le Frère Médard critiqua vigoureusement « des concitoyens pour décrocher [des expulsions] des avantages matériels après la victoire de 1918. Mais on fit pire encore. Pourquoi cracher sur des personnes innocentes, sur des enfants ? Pourquoi donner des coups de pied aux expulsés ou leur jeter du fumier ? »¹⁵⁸ Heureux de pouvoir enfin rentrer dans sa *Heimat*, Alfred Koessler, Alsacien engagé dans

¹⁵² ADM, 304 M 2, lettre d'une veuve, datant du 22 avril 1921.

¹⁵³ Cité dans Grohmann, « From Lothringen to Lorraine », 577.

¹⁵⁴ Hugues, « Indésirables en Alsace », op. cit.

¹⁵⁵ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919 ; voir aussi Falk, « Sturm über dem Rhein », op. cit.

¹⁵⁶ ADBR, 121 AL 387, Contrôle postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 7 décembre 1918.

¹⁵⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

¹⁵⁸ Cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 415.

l'armée allemande, fut pourtant choqué par le comportement de ses concitoyens : « ce qui s'est passé pendant ces jours en Alsace ne peut être comparé qu'à l'atmosphère zélée d'instruments de torture chinoises ». ¹⁵⁹ De nombreux Alsaciens-Lorrains exprimèrent aussi une certaine empathie pour les victimes de cette politique rigide d'assimilation. Dans une lettre du 13 décembre 1918, un *Vieux-Alsacien* s'adressa au Haut-Commissaire Maringer :

Depuis huit jours, des personnes masculines et féminines, fonctionnaires et commerçants, sont expulsées du pays. On leur accorde, en règle générale, un délai de 24 heures afin de régler leurs affaires. C'est trop court. Ces mesures frappent incroyablement fort les familles concernées ! On arrache des hommes, parfois d'un âge élevé, de leurs familles et on les expulse vers l'Allemagne pourrie où ils n'ont plus de patrie, plus de refuge, où ils sont des étrangers, sans revenus. ¹⁶⁰

S'ils avaient souvent souligné la volonté de la population de voir partir tous les *boches*, les rapports du contrôle postal constatèrent dès janvier 1919 un ton nouveau par rapport à ce sujet. En effet, même dans leurs lettres, de plus en plus d'Alsaciens-Lorrains « même francophiles » s'exprimèrent contre une expulsion exagérée des Allemands et « ne dissimulent pas le côté douloureux et pénible de 'ce grand nettoyage' qui éprouvera certaines familles issues de 'mariages mixtes' ». ¹⁶¹ Les scènes d'adieux offraient d'autres preuves que la foule n'était pas uniformément haineuse envers les expulsés. Au contraire. Le commissaire spécial Wagner, responsable des départs de la gare de Metz, rapporta en avril 1919 : « une foule qu'on peut estimer à un millier de personnes se tenait sur les deux routes bordant la voie, derrière les grillages et palissades, et saluaient les partants en agitant leurs mouchoirs. Il n'y a pas eu de cris, ni de chants, ni aucune manifestation bruyante ». ¹⁶² En effet, dès le début du mois de décembre

¹⁵⁹ Alfred Koessler, *Unser Elsass, aus meinem Tagebuch* (Strasbourg : Hauss, 1928), 22 : « Das, was sich im Elsass in jenen Tagen ereignete, kann nur mit der brünstigen Atmosphäre chinesischer Foltergeräte verglichen werden ».

¹⁶⁰ ADBR, 121 AL 899 : « Seit etwa acht Tagen werden männliche als auch weibliche Personen, Beamte und Kaufleute aus dem Land vertrieben. Man gewährt diesen Personen im Allgemeinen eine Frist von 24 Stunden, um ihre Angelegenheiten zu regeln. Es versteht sich von selbst, dass diese Zeit zu kurz ist ! Wie unglaublich hart diese Maßnahme die Familie trifft ! Man reißt Männer, die zuweilen schon ein hohes Alter erreicht haben, aus dem Schoß ihrer Familie und vertreibt sie in das verkommene Deutschland, wo sie keine Heimat mehr haben, keinen Zufluchtsort, wo sie Fremde sind, ohne jegliche Einkünfte ». Suzanne Herrenschmidt critiqua cette empathie exagérée dont même la presse fit des réflexions : « quelques coeurs tendres s'en étaient émus et la presse y avait fait allusion. Quant à moi, j'ai pensé que c'était une erreur psychologique, mais qu'en égard à tant de vexations et d'outrages subis par les nôtres, c'était peu de chose ». Herrenschmidt, *Mémoires pour la petite histoire*, 360.

¹⁶¹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

¹⁶² ADM, 304 M 212, Commissaire spécial au commissaire de la République à Metz, rapport du 2 avril 1919.

1918, le contrôle postal nota que de plus en plus d'Alsaciens-Lorrains se plaignaient, dans leurs lettres, des expulsions et des désordres consécutifs.

On les regrette maintenant que le premier moment de colère est passé. Et on les regrette surtout parce que, hélas, la foule aveugle frappe parfois des innocents. (...) Pour ce qui s'est passé ici depuis 15 jours je n'ai plus besoin de vous le dire : vous avez pu le voir dans les journaux. Je comprends aussi la joie, mais ce que je ne peux pas approuver, ce sont les persécutions contre tous les Allemands, car on n'atteint généralement que des innocents, et les vrais coupables sont partis ou partiront sans être incommodés. Mais le monde est en délire et ne réfléchit pas à ce qu'il fait, et la mauvaise impression que cela laissera quand le monde sera revenu à la raison.¹⁶³

Pour les expulsés, Allemands ou Alsaciens-Lorrains, ainsi que pour ceux qui, au moment de l'armistice, s'étaient installés de l'autre côté du Rhin et n'avaient désormais plus le droit de retourner en Alsace-Lorraine, la situation fut souvent précaire – et l'on peut s'imaginer que c'était encore pire pour ceux qui étaient séparés de leurs familles. Dorénavant, le principal objectif de nombreux expulsés était d'obtenir la permission de retourner et vivre en Alsace-Lorraine. Ainsi, beaucoup poursuivirent le but d'obtenir la citoyenneté française.

La question de la détermination de la nationalité des Alsaciens-Lorrains avait été étudiée en 1915 et en 1918 à la Conférence d'Alsace-Lorraine,¹⁶⁴ lors de laquelle on envisagea de donner la nationalité française à tous les Alsaciens-Lorrains descendants des annexés de 1870, et possiblement de naturaliser les habitants d'origine allemande. Il était question d'établir, pour le traité de Versailles, un texte de convention franco-allemand formulant les règles de la réintégration des Alsaciens-Lorrains en qualité de Français, et abordant la question des réclamations des Alsaciens-Lorrains de filiation semi-allemande et des Allemands souhaitant devenir Français.

Selon l'article 79 du Traité de Versailles, les Allemands résidant en Alsace-Lorraine pouvaient demander la citoyenneté française par le processus de naturalisation.¹⁶⁵ L'alinéa 6 du

¹⁶³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 8 au 15 décembre 1918.

¹⁶⁴ AN, 470 AP 45, Ministère des Affaires étrangères, Paris, mars 1919.

¹⁶⁵ Le Traité abordait également la question de l'autorisation de séjour en Alsace-Lorraine maintenue pour les Allemands y résidant déjà et à accorder à ceux qui seraient tentés d'y venir. Aux termes de l'article 53, dernier alinéa, les nationaux allemands pouvaient être autorisés à résider sur le territoire alsacien-lorrain. Or, cette autorisation de résidence paraît devoir faire l'objet de décisions individuelles. ADBR, 121 AL 592, lettre au Commissaire Générale de la République, 18 juillet 1919.

paragraphe 2 de l'annexe V prescrit en plus que les Allemands mariés à une Alsacienne ou à une Lorraine pouvaient demander la nationalité française dans l'année suivant l'entrée en vigueur du Traité. Ainsi, le préfet de la Moselle informa le Commissaire Général de la République à Strasbourg que dans la deuxième moitié de l'année 1919, « de nombreux Allemands se trouvant dans les conditions prévues ci-dessus, et ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, font actuellement des demandes auprès d'avoués ou avocats du barreau de la Moselle en vue de bénéficier de ces dispositions. »¹⁶⁶ Face à cette vague de demandes de naturalisation et face au retour de certains *Altdeutsche* en Alsace-Lorraine, Hansi s'indigna :

Quand, en 1918, après l'armistice, on vit les Allemands les plus compromis, les plus malfaisants, filer au plus vite (...), on croyait bien, en Alsace, être débarrassé de ces gens-là pour toujours. Hélas, nous n'avions pas compté avec ce bizarre alinéa 6 du paragraphe 2 de l'annexe V du traité de Versailles, qui nous oblige à donner la nationalité française à tout l'Allemand ayant épousé une femme qui, elle-même, en vertu de quelques autres paragraphes, peut réclamer la nationalité française ! (...) C'est par milliers qu'arrivent ces demandes de naturalisation auxquelles nous sommes obligés de faire droit, quelle que soit l'indignité du Boche demandeur.¹⁶⁷

La question délicate de la nationalité des détenteurs de la carte B démontre la complexité de cette politique. Selon la loi du 26 juin 1889, qui donne la qualité de Français à tout individu né d'un Français en France ou à l'étranger, un détenteur de carte B, d'un père alsacien (carte A), était ainsi considéré français, alors qu'un détenteur de carte B, d'un père allemand (carte D) et d'une mère française était considéré allemand.¹⁶⁸ « Mon Dieu ! qu'y puis-je, si mon père n'est pas né en Alsace-Lorraine ? » se demanda un ancien combattant. « J'ai des sentiments alsaciens comme tous les autres et vous savez, chère mère, que j'aurais toujours aimé aller en France et je serais prêt à servir la France, s'il m'était seulement possible de rester ». ¹⁶⁹ Beaucoup de jeunes Allemands joignirent ainsi l'armée française pour avoir l'option de la naturalisation.

Quoi qu'il en soit, le nombre des demandes de naturalisation augmenta chaque jour, s'élevant en décembre 1919, pour la seule Préfecture du Bas-Rhin, à environ 500 pour les permis

¹⁶⁶ ADBR, 121 AL 592, Le préfet de la Moselle, au Commissaire Général de la République à Strasbourg, 26 novembre 1919.

¹⁶⁷ AN, AJ³⁰ 260, *Questions d'Alsace-Lorraine*, reproduction d'un article intitulé « Des Français indésirables » par Hansi, publié dans le journal *Figaro*.

¹⁶⁸ ADBR, 121 AL 592, Direction de police, Strasbourg, 26 août 1919. Pour les régulations de citoyenneté pour les Alsaciens-Lorrains selon le Traité de Versailles, voir *Elsaß-Lothringische Mitteilungen* 4 (1922), 548.

¹⁶⁹ SHAT 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 21 décembre 1918.

de séjour, et à plus de 3 000 pour les demandes de naturalisation.¹⁷⁰ Jusqu'en 1921, les autorités françaises reçurent quelque 95 893 demandes de naturalisation, surtout d'Allemands dont beaucoup étaient mariés à des Lorrain(e)s ou des Alsacien(ne)s.¹⁷¹ 77 064 furent acceptées. Comme le fit remarquer le prêtre Louis Hackspiel, éditeur de la *Lothringer Volkszeitung*, la plupart des demandes n'étaient pas motivées par des sentiments profrançais, mais par des raisons familiales et économiques.¹⁷² « J'opterai pour une naturalisation », écrivit un Allemand expulsé. « Si la Société des Nations se forme, cela pourrait arranger tout. Cela m'est égal de vivre n'importe où ». ¹⁷³

À cause de la lenteur de l'administration française, la question des demandes de naturalisation continua à préoccuper les gens pendant longtemps, surtout les couples mixtes. Parallèlement, comme le nota le commissaire spécial de Haguenau, des centaines d'Alsaciens-Lorrains, résidant en Allemagne et ayant acquis volontairement par voie de naturalisation la nationalité d'un État conféré de l'empire allemand (badois, wurtembergeois, etc.) ont sollicité et obtenu des cartes d'identité A. « Ils se feront passer tantôt pour français, tantôt pour allemand », ¹⁷⁴ pouvant ainsi profiter des avantages économiques que leur offre les effets du traité de paix. Suite à l'intervention des Alliés, et puisque les listes de recensement étaient incomplètes, de nombreux sujets « indésirables » (détenteurs de carte B, par exemple) étaient en fait autorisés à rentrer au pays – au grand dam de figures de l'Alsace-Lorraine française, comme Hansi ou Hinzelin, qui les qualifièrent alors de « Français de Wilson » ¹⁷⁵ et réclamèrent qu'on les garde sous menace d'expulsion. En revanche, la majorité des Alsaciens-Lorrains étaient certainement ravis de la fin des Commissions de Triage, suite à la signature du Traité de Versailles : « tous les Alsaciens-Lorrains devenant citoyens français et pouvant rentrer au pays natal, le rôle des Commissions de Triage est maintenant terminé. Dieu soit loué !!! » ¹⁷⁶

¹⁷⁰ ADBR, 121 AL 592, Préfet du département du Bas-Rhin au Commissaire Général de la République, Strasbourg, 8 décembre 1919.

¹⁷¹ AN, AJ³⁰ 296, Rapport de Sir M. Cheetham au Foreign Office à Londres, *Political situation in Alsace Lorraine*, septembre 1921.

¹⁷² *Lothringer Volkszeitung*, 25 janvier 1920.

¹⁷³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 21 décembre 1918.

¹⁷⁴ ADBR, 121 AL 592, Le commissaire spécial de Haguenau au Directeur des Services Généraux de Police à Strasbourg, 4 décembre 1919.

¹⁷⁵ Émile Hinzelin, *L'Alsace, la Lorraine et la Paix* (Paris : Marche de France, 1928), 257.

¹⁷⁶ SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 30 juin 1919.

8.5 La politique d'épuration et la société alsacienne-lorraine

La politique française d'après-guerre amenait nombreux Alsaciens-Lorrains à réaliser que si le *Reich* les avait toujours traités comme des citoyens de deuxième classe, la France en faisait autant. Ce sentiment était particulièrement fort, nous l'avons vu, parmi ceux qui n'avaient pas obtenu une carte A. Ainsi, les commissions n'arrivaient pas à limiter la menace d'une perturbation ouvrière, comme les années 1919 et 1920 allaient le démontrer, lorsque la déception face au comportement de la France se traduisit par une vague de grèves parmi les ouvriers alsaciens-lorrains.¹⁷⁷ Malgré la guerre et le régime militaire allemand, des sentiments anti-français subsistaient. Comme l'expliqua le leader du syndicat des chemins de fer, M. Hasenfratz : « la France est comme une marâtre qui nous a donné l'expérience triste qu'elle ne nous aime pas comme ses vrais enfants. Nous aimerions aimer la France, mais avant, il faut qu'elle nous aime ». ¹⁷⁸

Outre l'ambiance empoisonnée par l'incertitude, la crainte et le chagrin, la politique française des Commissions de Triage basées sur un système de dénonciations – menant forcément à l'opportunisme et l'hypocrisie – renforça (ou créa) la défiance et la haine au sein de la société. « Les avis et directions différentes dans les circonstances politiques créent des polarisations dans certaines familles et cercles d'amis », nota Alfred Ungerer. Dans la même veine, un prêche particulièrement patriotique-français prononcé par le pasteur Will de St Wilhelm, aurait mené à des protestations au sein de sa paroisse.¹⁷⁹ Un ami de Spindler, ayant été nommé au sein d'une commission de triage, exprima les craintes que cet emploi engendra :

On m'avait nommé au sein de cette commission, dont je ne demandais nullement à faire partie. Aucun de nos arrêts n'a été exécuté. Le résultat est que je me suis mis à dos un tas de gens et que j'hésite à me promener seul dans un bois, de peur d'attraper quelque coup de fusil. Un gouvernement qui veut se faire respecter doit tout de même savoir la portée de ses actes. Et tandis qu'on amnistie les délateurs, on fait rentrer des amendes de 200 marks et plus que les tribunaux allemands ont décrétées contre les Alsaciens condamnés pour avoir crié *Vive la France*. C'est un comble !¹⁸⁰

¹⁷⁷ David Allen Harvey, « Imagining Internationalism : The Workers of Alsace, 1830-1945 », thèse de doctorat (Princeton, 1999). Selon Harvey, « much of the working class would not embrace the French republic until the victory of the Popular front ». Harvey, « Lost Children or Enemy Aliens ? », 552.

¹⁷⁸ ADBR, 121 AL 878.

¹⁷⁹ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Tagebuch*, vol. III, 227 : « Durch die verschiedenen Ansichten und Richtungen in den politischen Verhältnissen entstehen Spaltungen in manchen Familien und Bekannten-Kreisen ».

¹⁸⁰ Spindler, *Journal de guerre*, 761.

Mais malgré ces tensions, la politique française d'assimilation rigide ne parvint pas à séparer clairement la société alsacienne-lorraine, et à établir une nette dichotomie entre les soi-disant « fidèles patriotes » et les « indésirables ». Au contraire, le contrôle postal constata que le nombre de cartes, en provenance de l'Allemagne libre pour la Lorraine, « va croissant (45 000) en raison, sans doute, des départs répétés d'indésirables ».¹⁸¹ Les liens entre les concitoyens, formés pendant près d'un demi-siècle, demeuraient stables. Les témoignages et lettres privés, mais aussi les rapports officiels démontrent, en effet, que de nombreux Alsaciens-Lorrains de souche étaient très préoccupés par la situation précaire de leurs amis ou proches allemands, et songeaient à des moyens d'éviter leur départ : « on ne peut pas se faire à l'idée que vous deviez partir et cependant légalement vous êtes allemands ; c'est pourquoi il faut s'arranger pour que vous puissiez rester ».¹⁸² Selon les rapports, plusieurs cas existaient. Reinhold Bergmann, surveillant des eaux de la commune de Moutzig et chef de musique du Cercle de la Jeunesse du pays, offre un exemple intéressant. D'après les renseignements recueillis auprès de personnes de bonne foi dans la localité précitée, le rapport de police conclut que « Bergmann, quoiqu'allemand, s'est comporté d'une façon irréprochable vis-à-vis des Alsaciens-Lorrains, et était considéré comme suspect par les Allemands. D'une façon générale, les habitants demandent qu'il ne soit pas inquiété. (Il était interné, puis libéré il y a quelques jours). »¹⁸³ Dans la même veine, les archives de la direction de police de Strasbourg détiennent de nombreux témoignages favorables concernant des personnes convoquées aux Commissions de Triage. « Je connais cet homme. C'est un homme travailleur et sérieux qui est depuis longtemps à mon service. Il est aussi inoffensif au point de vue national qu'un enfant qui vient d'être né ».¹⁸⁴

L'on peut facilement imaginer que même les plus germanophiles essayèrent de rester à tout prix afin de sauver leurs familles et leur éviter l'expulsion. Face à la menace d'être expulsé, beaucoup de gens demandèrent de l'aide (sous forme de témoignage en leur faveur) à des Alsaciens-Lorrains, idéalement détenteurs de cartes A. Le 15 décembre 1918 dans la chronique de Riquewihr le viticulteur André Hugel écrivit que « le brigand X a écrit une lettre au

¹⁸¹ SHAT 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1^{er} au 30 Juin 1919. Remarque du capitaine Willmann, président de la commission militaire de contrôle postal de Metz.

¹⁸² *Ibid.*, rapport du 16 au 28 février 1919.

¹⁸³ ADBR, 212 AL 867, Direction de Police, rapports sur des Allemands ou personnes douteux, Strasbourg, décembre 1918.

¹⁸⁴ ADBR, 121 AL 900, Bulletins d'information sur des personnes, 1918-1920.

Kreisdirektor par laquelle il prie M. Weber de vouloir lui certifier qu'il n'a jamais dénoncé personne. (...) Madame Z fait des visites à Monsieur Waltz pour que celui-ci fasse des démarches en faveur de son gendre ». ¹⁸⁵ À une lettre adressée à la Commission de Triage, une femme ajouta une liste de cinq amis, Alsaciens de souche, de son mari, prêts à témoigner que ce dernier était « un bon gars et en faveur des Alsaciens ». ¹⁸⁶

Tous ces cas démontrent une chose : face à la menace d'expulsion, les gens, indépendamment de leur origine nationale, s'entraidaient plus souvent et plus naturellement que l'historiographie française ne l'a généralement assumé. Dans les petites communes, la force de la cohésion sociale se faisait particulièrement remarquer, comme à Ohnenheim près de Sélestat, où les habitants déposèrent une liste de signatures, certifiant que pendant son mandat, leur ancien maire, Charles Schloesser, « rendit service à tout le monde aussi bien qu'il ne le pouvait, et qu'il se tint absolument calme depuis sa démission ». ¹⁸⁷ Il en était souvent de même pour les pasteurs menacés d'expulsion par les Français. Bien que selon le rapport du préfet du Haut-Rhin le pasteur Steinmetz ait été, pendant la guerre, « un fanatique du Pangermanisme », les maires des deux communes qu'il dessert ont plaidé en faveur de son maintien, soulignant que la population désire le garder. À cet effet, un document fut envoyé aux autorités, « signé par le Conseil municipal, le conseil presbytère et 153 électeurs de la commune de Jebsheim, c'est-à-dire presque l'unanimité des électeurs ». ¹⁸⁸ À l'extérieur des petites communes ou paroisses, il n'était pas rare non plus que des propriétaires d'entreprises ou usines protégeassent leurs employés – que ce soit pour des raisons purement économiques ou personnelles. Un certain A. Becker demanda ainsi qu'un certain Joseph Kutruff, soldat allemand interné au Fort Bismarck à Wolfisheim et qui était chef voiturier dans l'entreprise le Grand Moulin de la Ganzau, soit libéré.

Sa nature très tranquille ne l'a jamais mis en conflit avec les indigènes et au point de vue politique rien ne peut lui être reproché en quoi que ce soit. Non seulement pour sa femme alsacienne et ses 4 enfants sa libération serait nécessaire, mais aussi pour mon industrie il serait à désirer si Kutruff pouvait revenir sur son poste qui ne peut être occupé que par quelqu'un bien au courant du travail y adhérent. ¹⁸⁹

¹⁸⁵ Hugel, *Chronique de Riquewihr*, 246.

¹⁸⁶ ADBR, 121 AL 906, Lettre d'une femme en faveur de son mari au gouverneur de Strasbourg, 23 décembre 1918.

¹⁸⁷ ADBR, 121 AL 112, Liste datée du 15 juin 1919 : « (...) dass er während seiner Amtszeit jedermann so gut er konnte behilflich war und dass er seit seiner Demission sich in jeglicher Weise ruhig verhalten hat ».

¹⁸⁸ ADBR, 179 AL 2, Rapport de la Gendarmerie, 31 octobre 1919.

¹⁸⁹ ADBR, 121 AL 906, Lettre d'un propriétaire au gouverneur de Strasbourg, 24 décembre 1918.

L'entraide entre les gens se faisait certainement le plus remarquer dans le cas des séquestres. Beaucoup d'immigrés allemands qui préparaient leur départ volontaire avaient déjà cherché avant l'armistice à vendre à tout prix leurs propriétés. À Strasbourg, le nombre de ventes avait ainsi remarquablement augmenté dans les mois d'octobre-novembre. Selon le service de renseignement de l'État-Major, « on prétend que c'est une certaine Maison SCHALLER qui s'occupe du rachat de ces propriétés ». ¹⁹⁰ Depuis novembre, les autorités françaises menaient de nombreuses enquêtes sur les conditions dans lesquelles des propriétaires vendaient leurs biens, et s'il s'agissait des ventes fantômes afin d'éviter le séquestre. ¹⁹¹ Dans les mois précédents la signature du traité de Versailles, de nombreux individus, mais aussi le *Hilfsbund für die Elsass-Lothringer im Reich* s'adressa à la *Waffenstillstandskommission* (WSK) allemande afin de s'informer sur comment les Allemands ou Alsaciens-Lorrains expulsés et ayant vendu leurs biens pourraient les récupérer et se les faire envoyer en Allemagne.

De nombreuses personnes expulsées par les Français sans avoir le droit d'emmener leurs meubles les ont cédés par ces prétendues ventes à des personnes de confiance surtout d'origine alsacienne. Des vrais Alsaciens-Lorrains achètent les biens d'expulsés allemands afin de les protéger des huissiers français. ¹⁹²

Cette demande du *Hilfsbund*, ainsi que la réponse de la WSK démontrent que de nombreux Alsaciens-Lorrains aidaient leurs proches allemands expulsés en rachetant leurs biens. En effet, il s'agissait d'une procédure répandue. La WSK, ayant reçu une quantité considérable de demandes, conseilla aux personnes concernées de faire une demande de permis de voyage temporaire afin de pouvoir se rendre en Alsace-Lorraine et racheter leurs biens. À cet effet, la WSK prépara un formulaire de demande spécifique. ¹⁹³

¹⁹⁰ SHAT, 6 N 154.

¹⁹¹ AN, AJ³⁰ 189, Commissaire général au ministre de la justice, Séquestres, ventes, liquidations, demandes de remboursement, rapport du 19 juin 1922, i.e. Le cas d'un sieur Riedel (allemand de Wurtemberg) qui avait vendu ses biens situés en Lorraine aux sieurs Wormus et Levy à Metz.

¹⁹² BArch, R 904 / 27, Thüringische Landesstelle an die deutsche Waffenstillstandskommission in Berlin, 12 avril 1919 : « Zahlreiche Personen, die von den Franzosen kurzfristig ausgewiesen wurden, ohne ihre Möbel mitnehmen zu dürfen, haben diese durch Scheinverkäufe an Vertrauenspersonen größtenteils altelsässischer Herkunft übertragen. Echte Elsass-Lothringer kaufen zum Schein Besitz von deutschen Vertriebenen auf, um diesen so vor der französischen Verwaltung zu schützen ».

¹⁹³ BArch, R 904 / 27, réponse de la Waffenstillstandskommission, 15 avril 1919 : « Was die Frage der Scheinverkäufer anbelangt, so erscheint es am praktischsten, dem betreffenden Verkäufer zu raten, die Erlaubnis zur Einreise nach Elsass-Lothringen zum Abtransport des Mobiliars hier nachzusuchen. (...) Die betreffenden werden an Ort und Stelle am leichtesten in der Lage sein, von den Scheinkäufern die verkauften Sachen sich wieder zurückgeben zu lassen und deren Abtransport zu bewerkstelligen. Da diese Scheinkäufer Vertrauenspersonen sind,

Mais c'est aussi pour des raisons pragmatiques que des Alsaciens-Lorrains critiquèrent les expulsions. Dans les mois suivant l'armistice, le commerce local en Alsace-Lorraine subit une crise. Et bien qu'il en fut de même dans le reste de la France, c'est dans les *provinces libérées* que cette crise fut le plus sensible, puisque la population avait espéré, en novembre 1918, une reprise sérieuse des affaires. Les autorités françaises, préoccupées par l'esprit public, constatèrent cette « nervosité générale », tout en concluant – à tort – que « l'expulsion nécessaire d'un grand nombre de sujets ennemis, occupant des situations sociales importantes, ou dirigeant de grosses maisons de commerce, n'a pu se faire, sans que d'une façon générale la situation économique s'en ressente ».¹⁹⁴ Ainsi, le contrôle postal rapporta par exemple que « l'expulsion des Allemands crée des vacances dans les appartements ce qui inquiète nombreux propriétaires ».¹⁹⁵

Au lieu de créer une situation de calme, expliqua Carolyn Grohmann, le nouveau gouvernement encouragea la *chasse aux sorcières*, « failing to recognize the overriding economic and social need for an avoidance of a dramatic and devastating demographic rupture, along the lines of that which had occurred in the 1870s ».¹⁹⁶ En effet, outre les dommages personnels et sociaux, cette politique française avait aussi des limites économiques considérables. Même les francophiles critiquaient le désordre suite à une première vague d'expulsions. Certains considéraient les expulsions comme dangereuses pour tout le pays : « ce départ forcé des Boches, nous le désirons ardemment... mais ce qui nous ennuie, c'est que les fonctionnaires allemandes partent en masse, expulsée, et sans être remplacés de suite. Alors survient un certain désordre. C'eut été tellement plus sensé de les évacuer peu à peu, au fur et à mesure de leur remplacement ».¹⁹⁷ Dans un rapport soumis à la commission municipale en février 1919 au sujet de l'avenir économique de Strasbourg, un de ses membres, M. Oberthur, avertit des risques d'une continuation de l'épuration.

dürften große Schwierigkeiten nicht entstehen. Ich füge die hier in Verwendung befindlichen Vordrucke zur Kenntnisnahme bei ».

¹⁹⁴ AN, F⁷ 13377, Commandant Supérieur du Territoire de Lorraine. État-Major, 2^e Bureau : Rapport mensuel sur l'état des esprits en Lorraine, Metz, 13 septembre 1919.

¹⁹⁵ SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 16 au 28 février 1919.

¹⁹⁶ Grohmann, « The problems of integrating annexed Lorraine into France », 189.

¹⁹⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse-Colmar, rapport du 16 au 28 février 1919, lettre de Strasbourg, datée du 17 février 1919.

Au premier décembre 1910, Strasbourg comptait 178 000 habitants, dont 113 000 Alsaciens et 60 000 Allemands appartenant au divers État de l'Empire. Mais parmi les Alsaciens figurent encore 15 000 à 20 000 Allemands qui s'étaient fait naturaliser dans le Reichsland. Si bien que, si l'on expulsait tous les détenteurs de cartes D, cette mesure atteindrait 80 000 personnes. La conséquence de cet exode serait de plus grave puisque d'une part, les bénéficiaires des commerçants diminueraient, une crise de logements comme de la construction serait inévitable, tandis que d'autre part, les charges municipales se trouveraient rapatriées sur un plus petit nombre de têtes.¹⁹⁸

De nombreuses voix s'élevèrent contre une épuration globale et aveugle. À Strasbourg, un correspondant, insinuant que l'exode des familles allemandes aurait des conséquences désavantageuses pour la prospérité du pays, se plaignit : « (o)n congédie maintenant tous les Allemands de leurs emplois afin que les enfants du pays puissent avoir une place. On ne sait encore comment cette mesure sera exécutée. Mais la conséquence sera la suivante : plusieurs milliers de familles iront en Allemagne. Je doute qu'il en résulte un avantage pour le pays. Il y aura donc un gros trou qu'il ne sera pas facile de combler ». ¹⁹⁹ À Metz un autre s'exprima de façon similaire : « le problème se pose : quelle situation sera faite à la population allemande qui forme la majorité des habitants. Je crains que ce soit la solution extrême qui l'emportera et qui conduira par la suite, à une crise économique, qui me paraît inévitable, crise que Metz a déjà subi de 1871 à 1880 ». ²⁰⁰

Ainsi, plusieurs industriels firent entendre que dans le contexte de la reconstruction d'après-guerre, les mines lorraines ne devraient pas être vidées de leurs ouvriers.²⁰¹ Henri Levi, industriel et propriétaire d'une quinzaine de maisons à Thionville, s'adressa directement à Poincaré afin de lui expliquer les dangers de la politique française :

Les expulsions portant un préjudice considérable aux industriels et commerçants, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'arrêt de ces mesures, et ceci, dans l'intérêt de la Lorraine et de la France entière, dont la prospérité dépend du travail et des affaires de chacun. (...) Lors de la première expulsion, l'un de mes ouvriers, un spécialiste, a dû quitter Thionville dans les 24 heures, causant une sérieuse perturbation dans l'entreprise qu'il gérait. À franchement parler, ce n'est donc pas l'Allemand, employé ou ouvrier qui se trouve fortement lésé, puisqu'il peut retrouver une situation en Allemagne, c'est l'employeur qui voit tout à coup ses affaires complètement

¹⁹⁸ SHAT, 6 N 73, État d'esprit en Alsace, d'après la Presse Alsacienne, février 1919.

¹⁹⁹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

²⁰⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

²⁰¹ Voir François Roth, *Le temps des journaux, presse et cultures nationales en Lorraine mosellane, 1860–1940* (Nancy : Éditions Serpenteoise, 1983), 211-224.

désorganisées. En outre parmi les expulsés, certains sujets sont victimes de dénonciation emmenant de jaloux qui cherchent par tous les moyens, même illicites à faire sauter ceux qui les gênent, entravant ainsi le développement du pays.²⁰²

C'est aussi dans ce contexte qu'il faut voir le retour de nombreux expulsés, Allemands ou Alsaciens-Lorrains, suite à la signature du Traité de Versailles. Si de nombreux Alsaciens-Lorrains étaient en faveur des naturalisations pour des raisons d'ordre personnel et familial, ils pensaient aussi que l'économie du pays – et ainsi la société en générale – dépendait de celles-ci. Ainsi, il n'est pas étonnant que sept mois après la guerre, en dépit des fortes critiques de la part d'Alsaciens-Lorrains francophiles et patriotiques, beaucoup saluassent aussi cette politique de naturalisation.

8.6 Conclusion

Le tri de la population de l'ancien Reichsland, le système de cartes et surtout les Commissions de Triage, qui constituent un cas unique dans l'histoire de France, sont des particularités de l'histoire de l'Alsace-Lorraine. Le 16 juin 1919, Millerand les suspendit et lorsqu'en octobre 1919, elles furent officiellement levées, beaucoup d'entre elles avaient déjà cessé leur travail.²⁰³ Durant leur courte existence, non seulement des dizaines de milliers de cas furent traités, mais des centaines de milliers de personnes furent directement ou indirectement affectées.

Bien que la politique française ait, jusqu'aux années 1920, mené à un véritable exode de l'élément allemand, présent en Alsace-Lorraine depuis un demi-siècle, elle n'arriva pas à atteindre son deuxième but, celui de séparer clairement les indigènes des immigrés allemands. Le grand nombre d'Alsaciens-Lorrains protestant contre les expulsions en masse et aidant leurs voisins, collègues ou amis allemands à travers cette période difficile démontre le contraire. Malgré la présence allemande, la politique de germanisation, l'état militaire et les difficultés du

²⁰² AN, AJ³⁰ 248, Henri Levi à Poincaré, Thionville 24 août 1922.

²⁰³ Cependant, la possibilité d'être expulsé ne cessait pas de menacer les personnes concernées : « Am 31. Oktober 1919 wurden wir mit der Hinterlassung sämtlicher Möbel ausgewiesen. (...) Luise reiste nach Straßburg, um die Möbel zu packen, musste aber vorher zurückkehren und die Beschickung anderen überlassen, was mit großem Verluste für uns getan wurde. Seitdem leben wir in Karlsruhe ». F. Koebig, *Ergänzungen zu den Erinnerungen einer ausgewiesenen Greisin* (1928), 10.

temps de guerre avec les tracasseries sous lesquelles souffrait la population, la société alsacienne-lorraine n'était pas divisée.

Il n'en reste pas moins que les éléments de la politique d'épuration – les cartes d'identité ainsi que les Commissions de Triage – pesèrent lourd dans la vie quotidienne alsacienne-lorraine de l'entre-deux-guerres, laissant une empreinte profonde et durable sur la structure sociale et la mémoire collective des *provinces perdues*. « The state's objective was to strengthen its authority and to create multiple categories of Alsations and Lorrainers with different rights », argumenta Laird Boswell. « The card system relegated 40 percent of all adult residents to second-class status and fueled legitimate fears concerning their future ». ²⁰⁴ C'est notamment dans les années 1920 que les autonomistes en grand nombre soulignèrent le malheur qu'avait causé cette politique française en Alsace-Lorraine à la sortie de guerre. « Sait-on le mal que cette institution a fait chez nous ? Aujourd'hui, hélas, elle porte ses fruits ». ²⁰⁵

²⁰⁴ Boswell, « From Liberation to Purge Trials », 144.

²⁰⁵ Rohr, *La Lorraine mosellane*, 17.

CHAPITRE 9

LES ALSACIENS-LORRAINS ET LA FRANCE : LA VIE QUOTIDIENNE DANS L'IMMEDIAT APRES-GUERRE

9.1 Introduction

L'historiographie se contente de prendre pour acquis que l'idée du « pivot historique » que représente l'Armistice sans aucun doute pour l'histoire politique de l'Alsace-Lorraine s'applique également à l'expérience individuelle des Alsaciens-Lorrains. Or, nous ne savons, jusqu'à présent, que très peu sur la vie quotidienne des habitants de l'ancienne Terre d'Empire pendant la période de transition entre la guerre et la paix, entre le *Reich* et la République – c'est-à-dire les premières semaines et mois suivant *immédiatement* l'armistice.

Compte tenu de la réalité allemande de la région à partir de 1870/71 ainsi que des difficultés des temps de guerre (voir les chapitres précédents), ce dernier chapitre analysera alors comment la population alsacienne-lorraine vécut le quotidien, une fois les fêtes autour de l'accueil des troupes terminées. Ainsi, nous étudierons l'installation de l'administration française en Alsace-Lorraine et l'appréhension de la population face aux changements dans plusieurs domaines de la vie privée et publique que ceci engendra. Nous nous penchons surtout sur la question à savoir quelle place les préoccupations principales du temps de guerre – le ravitaillement, le deuil, la religion et l'avenir économique (chapitre 5) – jouèrent dans les premiers mois de *libération*. En ce faisant, nous démontrons que dans la vie de tous les jours, les Alsaciens-Lorrains n'ont pas nécessairement tous vécu cette période de transition entre la période allemande et la période française comme un « pivot ». Autrement dit : alors que l'on peut constater un changement important dans la situation politique et administrative de la région, l'expérience des gens semblait plutôt être marquée par une certaine continuité dans la vie quotidienne dans l'ancien *Reichsland*.

À cause des départs massifs d'immigrés allemands, et de l'arrivée de nombreux Français, la région connut, en l'espace de quelques mois, des changements démographiques drastiques. Par conséquent, il importe également de regarder de plus près comment les habitants d'Alsace-Lorraine réagirent à la présence française. Dès la fin 1917, la Présidence du Conseil prit en charge les affaires alsaciennes et lorraines. À sa tête se trouvait Jules Jeanneney, un protestant

radical-néojacobin. Sans avoir de connaissances spécifiques concernant les particularités de l'Alsace-Lorraine, son but ultime était l'assimilation inconditionnelle des provinces à la nation française, ainsi que la reconstruction rapide des trois départements Haute-Alsace, Basse-Alsace et Moselle. Avant même la signature du Traité de Versailles, le destin des provinces était ainsi déjà scellé – tout comme la politique française qu'allait être appliquée à cette fin.

Or, les mois suivant l'armistice allaient montrer à quel point la réunion des *provinces perdues* avec la *mère patrie* était un processus compliqué et douloureux. Exaltés par les romans de René Bazin et Maurice Barrès¹, les Français voulaient retrouver l'Alsace-Lorraine de Hansi et s'attendaient à accueillir deux provinces martyres figées dans le souvenir – et reconnaissantes envers leurs libérateurs. Cependant, comme le souligne Samuel Goodfellow, « the cheering crowds of 1918 did not represent an unconditional acceptance of Frenchness ».²

Sans compter les nombreux Alsaciens-Lorrains qui ne participèrent pas à la fête (chapitre 7), même l'attitude de ceux favorables au rattachement des provinces à la France évolua devant la dure réalité de la vie quotidienne. En effet, les problèmes de l'après-guerre s'annonçaient dès le 11 novembre 1918. Tout comme avant l'armistice, les prix, le ravitaillement et les questions financières préoccupaient les gens plus que n'importe quelle autre question de nature politique ou patriotique. La mort continua, en outre, à endeuiller les gens et dépassa souvent la joie de l'armistice. À cela, s'ajoute la démobilisation difficile, lente et mal organisée des très nombreux soldats alsaciens-lorrains ayant servi soit dans l'armée allemande, soit dans l'armée française.

Parallèlement, l'installation du système administratif français ne fut pas sans problèmes et incompréhensions, tant du côté des Alsaciens-Lorrains que du côté des Français, car il ne suffit pas de quelques changements législatifs pour effacer près de cinquante ans de réalité allemande. À l'irritation et à la colère créées par les cartes d'identité et les Commissions de Triage (chapitre 8) s'ajouta la mauvaise organisation française, incapable de trouver une solution à la situation alimentaire (éprouvée par certains comme une détérioration) et ignorante du particularisme régional. Par ailleurs, le retour au système économique français se révéla difficile. La séparation du commerce allemand, les restrictions de voyage et d'exportation, ainsi que le taux d'échange monétaire (supposément favorable pour les indigènes), ralentirent le

¹ René Bazin, *Les Oberlé* (1901) ; Maurice Barrès, *Au service de l'Allemagne* (1905).

² Goodfellow, « From Germany to France », 454.

développement économique de la région. En plus, les Alsaciens-Lorrains critiquèrent très souvent aussi tout simplement la présence des Français dont nombreux firent preuve d'un véritable comportement de « colonisateur » envers les *frères et sœurs libérés*. En effet, la sortie de guerre s'avéra différente de ce que beaucoup d'Alsaciens-Lorrains avaient anticipé.

9.2 L'administration française s'installe en Alsace-Lorraine

Les soldats avaient bien taillé. Aux administrateurs de recoudre.³

Le 19 février 1915, la *Conférence d'Alsace-Lorraine* siégea pour la première fois à Paris afin d'étudier des solutions en vue du futur régime administratif de l'Alsace-Lorraine, une fois que celle-ci serait réunie à la France. Mais si la *Conférence* n'hésita pas à soutenir l'incorporation des provinces perdues dans l'unité nationale, plusieurs de ses membres, comme son président Louis Barthou, ainsi que des conseillers et des groupes de réflexion privés, tels que le *Groupe Lorrain*, affirmèrent quand même la nécessité d'une période de transition et demandèrent un certain respect du particularisme (chapitre 3). Selon Barthou, « il serait aussi injuste qu'impolitique de prétendre, d'un coup, placer les provinces reconquises sous le régime de lois et règlements auxquels elles ne sont pas préparées et de ne pas tenir compte des régimes politiques, juridiques, sociaux, culturels, scolaires ou fiscaux sous lesquels depuis 44 ans elles ont vécu ». ⁴ En effet, trois courants peuvent être dégagés : les partisans du retour à l'Alsace et à la Lorraine de 1870, les partisans du maintien d'un statut transitoire dans le but de faciliter l'assimilation administrative et législative des provinces recouvrées, et les partisans d'une réorganisation de l'Alsace-Lorraine française en tenant compte des évolutions intervenues sous le régime allemand. ⁵

³ Delahache, *Les Débuts de l'administration française*, V.

⁴ *Procès-verbaux de la Conférence d'Alsace-Lorraine*, 1^{ère} séance, 10 février 1915, accessible à la BNF (site Gallica). Pour une étude approfondie du travail de la Conférence et l'installation de l'administration française en Alsace-Lorraine, voir Schmauch, « Novembre 1918 : l'administration française s'établit », op. cit., ainsi que le projet de thèse de doctorat du même auteur : « Réintégrer les départements annexés : le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine (1914-1919) », op. cit. ; voir aussi sa thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des chartes : « Les services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est » (2004).

⁵ Schmauch, « Préparer la réintégration des provinces perdues », 299.

En juin 1917, un décret plaça l'administration des futures *régions libérées* sous l'autorité directe du Ministère de la Guerre, et en juillet fut créé un *Service d'Alsace-Lorraine*. Cinq sous-commissions étaient désormais chargées de l'étude de questions législatives, administratives, financières, économiques, celles concernant l'instruction publique, ainsi que celles liées à la réintégration de l'Alsace-Lorraine. En effet, la priorité était donnée à l'assimilation législative : attaché au Ministère de la Guerre en septembre 1917, la *Conférence d'Alsace-Lorraine* fut chargée de délibérer sur les questions relatives à l'adaptation de la législation française pour l'Alsace-Lorraine.⁶

Pendant les mois suivants, en collaboration avec la *Conférence* et divers groupes privés, les différents services travaillant sur l'avenir des provinces rencontrèrent plusieurs défis, comme la gestion de la réintégration de l'économie et de l'industrie alsaciennes-lorraines, fondues dans l'ensemble de l'économie allemande. Quant à la pénétration culturelle française en Alsace-Lorraine, plusieurs difficultés s'annonçaient du point de vue scolaire, linguistique et religieux. La *Conférence* suggéra une approche modérée, respectant la culture et les mentalités particulières de la région, comme par ex le multilinguisme. Ainsi, à propos de l'enseignement elle recommanda l'application de la méthode indirecte (utilisation de l'allemand pour l'apprentissage du français), plutôt que la méthode directe, dans laquelle « le maître s'exprimera toujours en français, sans passer par l'allemand, incitant ainsi les enfants à en faire autant ».⁷

L'arrivée au pouvoir de Clemenceau en novembre 1917 ne représenta pas de changement fondamental de la position gouvernementale concernant l'Alsace-Lorraine. Cependant, il orienta clairement les choix politiques relatifs à l'administration de l'Alsace-Lorraine dans le sens des partisans de l'assimilation immédiate et inconditionnelle et du retour à l'Alsace et à la Lorraine de 1870. Ces partisans étaient regroupés autour du socialiste Georges Weill et du député de la *Elsass-Lothringische Volkspartei*, Daniel Blumenthal. Le 15 septembre 1918, un *Service général d'Alsace et de Lorraine* fut créé auprès de la Présidence du Conseil, et Clemenceau nomma un proche, le protestant radical-socialiste Jules Jeanneney, sous-secrétaire d'État chargé des questions d'Alsace-Lorraine.⁸ Tous les pouvoirs politiques ainsi que l'administration civile des territoires libérés relevaient désormais de cet homme à réputation jacobine et anticléricale. Le 6

⁶ Schmauch, « Préparer la réintégration des provinces perdues », op. cit.

⁷ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 166, (6 décembre 1918).

⁸ Jean-Baptiste Duroselle, *Clemenceau* (Paris : Fayard, 1988), 634.

octobre, lors d'une conférence tenue à l'initiative du maréchal Foch, il fut décidé que l'Alsace-Lorraine serait occupée par les troupes françaises au même titre que tous les autres départements français libérés.⁹ Lors d'une conférence au Quai d'Orsay le 6 novembre, Jeanneney prit au dépourvu les autres ministres avec son idée d'une intégration complète des provinces perdues dans l'État français, d'une liquidation des institutions communes du *Reichsland* et d'un retour rapide au statut départemental.¹⁰ Les différents services seraient organisés au fur et à mesure des disponibilités de personnel, et placés sous la direction d'inspecteurs généraux. Si douze fonctionnaires furent placés en mission temporaire au *Service général d'Alsace-Lorraine*, un bureau parisien correspondit à chaque inspection générale.¹¹ Ainsi, conclut Joseph Schmauch, « ce sont bien les tendances centralisatrices qui l'emportent à l'automne de 1918 ».¹²

Ainsi, les recommandations de la *Conférence d'Alsace-Lorraine* et des différentes sections d'études ne furent guère suivies. Ce fut particulièrement le cas en ce qui concerne la prise en compte des spécificités locales et des transformations profondes que la région connut, notamment, la pratique quasi universelle de l'allemand et du dialecte régional, l'attachement à la religion, les avantages sociaux, la gestion décentralisée ou l'intégration économique au marché allemand. Selon une phrase prêtée à un fonctionnaire français à son arrivée à Strasbourg, le gouvernement français chercha seulement à aligner les *provinces retrouvées* sur le reste du pays : « nous avons fermé le livre de 1870, nous le rouvrons à la page 1918 ».¹³

Par un décret datant du 15 novembre 1918, la direction de l'administration départementale fut confiée à trois Commissaires de la République résidant à Strasbourg, Metz et Colmar. Sous le titre de haut-commissaire, celui de Strasbourg joua le rôle d'agent de transmission entre les commissaires et le sous-secrétaire d'État. Le choix des personnalités nommées rend compte des orientations prises : Jeanneney nomma son beau-frère, Georges Maringer, haut-commissaire à

⁹ Schmauch, « Novembre 1918 : l'administration française s'établit en Alsace-Lorraine », 261.

¹⁰ Fisch, *Dimensionen*, 387. Jeanneney imposa par exemple, le 28 décembre 1918, le remplacement du terme d'Alsace-Lorraine (une entité créée artificiellement par l'Allemagne en 1871), qui doit « disparaître à bref délai de toutes les pièces officielles » par l'expression « Alsace et Lorraine ». ABDR, 121 AL 33, Ordre du sous-secrétaire d'État du 28 décembre 1918.

¹¹ ADBR 98 AL 634, Décret relatif au fonctionnement du service général d'Alsace et Lorraine du 26 novembre 1918.

¹² Schmauch, « Novembre 1918 : l'administration française s'établit », 262.

¹³ Bernard Vogler, *Histoire politique de l'Alsace* (Strasbourg : La NuéeBleue, 1995), 214.

Strasbourg,¹⁴ et son ami Léon Mirman, auparavant « préfet de guerre » à Nancy¹⁵, commissaire à Metz – deux radicaux patriotes. Henry Poulet qui avait dirigé l’administration de la vallée de Thann libérée fut nommé commissaire à Colmar. Leur principal objectif était le rétablissement de la République dans l’ancienne Terre d’Empire, et le retour au statut départemental. Dès le début, certains Alsaciens-Lorrains s’inquiétaient tant par rapport au choix du personnel-cadre, qu’à la politique centraliste envisagée par Paris. Le juriste strasbourgeois Frédéric Eccard critiqua par exemple que Maringer n’avait « aucune notion de l’administration et de la langue allemande. Son principal titre à cette distinction avait été sa parenté avec le ministre Jeanneney ». ¹⁶ Wetterlé reprocha à ce dernier de n’avoir eu « ni le loisir ni la liberté de gouverner nos deux provinces. Toutes les décisions importantes étaient prises à Paris ». ¹⁷

Selon Stefan Fisch, de 1914 à 1918 l’administration militaire française en Alsace libérée (30 000 habitants) était plus ouverte aux jeunes traditions de l’Alsace allemande (école confessionnelle, système social de Bismarck, etc.), alors inconnues en France. En effet, le gouvernement avait envoyé des fonctionnaires d’élite du *grand corps* de l’administration française dans ces régions. Là-bas, ils se familiarisèrent avec le système allemand, auquel ils reconnurent certains avantages. Mais au lieu de, plus tard, placer ces hommes dans les provinces retrouvées, Paris les envoya ailleurs. Paul Tirard, par exemple, qui connaissait bien le système allemand, fut nommé directeur puis Haut-Commissaire de l’administration d’occupation française en Rhénanie occupée. ¹⁸ D’un côté, il est logique que la France de 1918 dût envoyer dans cette partie de l’ancien *Reich* des représentants qui parlaient l’allemand, connaissaient le système politique allemand et pouvaient ainsi fonctionner. D’un autre côté, cette décision politique démontre à quel point Paris ignora l’influence de la réalité allemande, aussi bien sur la société que sur le système politique des *provinces retrouvées*. Les connaissances concernant la langue, les habitudes et les particularités sociales que ces membres de l’administration militaire françaises avaient acquises de 1914 à 1918 en Alsace libérée ne furent plus utilisées pour faciliter la transition de l’ancien *Reichsland* à la République.

¹⁴ Ancien Directeur de la Sûreté Générale et expert pour la police politique, ce dernier organisa l’épuration nationale au cours de laquelle quelques 10 000 *Altdeutsche* de Strasbourg seulement furent expulsés en quelques mois, à partir du 22 novembre 1918.

¹⁵ François Roth, « un préfet de guerre en Lorraine : Léon Mirman », *Annales de l’Est*, 50 (2000), 301-314.

¹⁶ Frédéric Eccard, *Le livre de ma vie, 1867-1951* (Paris : Oberlin, 1951), 96.

¹⁷ Cité dans Schmauch, « Novembre 1918. L’administration française s’établit », 264.

¹⁸ Fisch, *Dimensionen*, 392.

Les premières mesures que le gouvernement de la République a prises pour organiser l'administration de l'ancien Reichsland ont été inspirées par l'illusion d'une transition rapide et indolore. Sans tenir compte de l'importante documentation que la Conférence d'Alsace-Lorraine avait réunie pendant la guerre, ni des conseils des Alsaciens qui connaissaient le pays pour l'avoir habité du temps allemand, le gouvernement crut pouvoir supprimer d'un trait de plume les effets d'une domination étrangère d'un demi-siècle.¹⁹

Au début de janvier 1919, l'administration française était installée en Alsace-Lorraine. Or, elle était à mille lieues des recommandations prudentes formulées au cours de la guerre par les différentes commissions chargées de préparer ce retour à la France. En effet, la situation se dégrada au cours des mois prochains et beaucoup de voix alsaciennes et lorraines, y compris celles de certains francophiles incontestables comme Pierre Bucher, Frédéric Eccard ou l'abbé Wetterlé, se levèrent contre les méthodes appliquées.

Nombreux furent également les problèmes qu'il fallait résoudre. Avec la reprise de la vie politique, le congédiement des fonctionnaires allemands et le non-remplacement des officiers démobilisés conduisirent à une grave pénurie de personnel d'encadrement.²⁰ Ne souhaitant pas reprendre les institutions, ni les méthodes administratives de l'Allemagne vaincue, mais, au contraire, transmettre à l'Alsace-Lorraine les valeurs du centralisme jacobin-républicain, Jeanneney y envoya des fonctionnaires, professeurs et enseignants venant de l'Intérieur de la France. Dans la plupart des cas, ces derniers (dont beaucoup de protestants ou laïcs) ne comprenaient ni l'allemand, ni le dialecte alsacien ou lorrain. L'attitude et le comportement de ces Français de l'intérieur qui s'installaient en Alsace-Lorraine, mais surtout les primes auxquelles ils pouvaient prétendre suscitèrent la critique. Leur relation avec la population locale fut donc plus que difficile, et leurs erreurs en ce qui concerne l'administration du pays, eurent un énorme impact, souvent négatif, sur presque tous les domaines de la vie des Alsaciens-Lorrains.²¹ Ce problème sera abordé plus tard dans ce chapitre.

¹⁹ Frédéric Eccard, « L'Alsace et la Lorraine sous le Commissariat général et après sa suppression », dans *Revue politique et parlementaire* (10 novembre 1925), 198, cité dans Schmauch, « Préparer la réintégration des provinces perdues », 300.

²⁰ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 371.

²¹ Gaines, « Alsatian Catholics against the State », 224 : « The French civil servants in Alsace and Lorraine quickly made themselves unpopular with their ignorance of the local language and their unwillingness to make what inhabitants of the region considered to be relatively minor decisions without first obtaining permission from Paris ».

Mais il s'ajoute un autre problème : bien que certains courants minoritaires aient proposé de profiter de l'intégration des deux provinces perdues pour introduire dans le droit public français quelques germes de décentralisation, Clemenceau et Jules Jeanneney étaient décidés à y rétablir à 100 % le système administratif français, dit *jacobin*.²² Par conséquent, le pouvoir régional semi-autonome établi dans le cadre de l'Empire et renforcé par la Constitution de 1911 ne pouvait être maintenu plus longtemps. Déjà en décembre 1918, les députés profrançais du *Landtag* avaient envoyé une lettre à Clemenceau, exprimant leurs inquiétudes concernant l'impact sur l'identité régionale qu'allait avoir l'incorporation de l'Alsace-Lorraine dans l'État centraliste.²³ Dès les premières semaines, la *délivrance* était alors marquée par le fossé insurmontable entre la réalité du particularisme alsacien-lorrain et la politique centraliste rigide française, organisée à partir de Paris.

Confronté au mécontentement qui se faisait jour, le gouvernement français dut adapter sa politique d'assimilation. En créant, le 21 mars 1919, un *Commissariat général d'Alsace-Lorraine* (remplaçant le *Haut Commissariat*), Paris s'engagea, après cinq mois de tâtonnements, dans la voie de la réorganisation administrative et de la déconcentration des pouvoirs. Clemenceau envoya comme *commissaire général*²⁴ Alexandre Millerand à Strasbourg, afin de coordonner (cette fois sur place) l'action des trois commissaires de la République. La direction administrative de l'Alsace et de la Lorraine quitta ainsi Paris. Contrairement à Jeanneney, Millerand sut se rendre populaire dans les régions recouvrées en faisant preuve de compréhension à l'égard des habitants, en s'exprimant en faveur du particularisme de la région, et en déclarant que « l'Alsace et la Lorraine sont passionnément françaises, mais elles sont en même temps profondément alsaciennes et lorraines. Comment pouvons-nous leur en vouloir d'un particularisme qui leur a permis de se conserver à nous ? »²⁵

Or, les pouvoirs de Millerand correspondaient beaucoup à ceux du *Statthalter*, car il dépendait seulement du Ministère de la Guerre et, finalement, au Président de la République. Le 17 octobre 1919, une loi de réintégration permit aux provinces de continuer d'être « administrées selon les textes jusqu'alors en vigueur, jusqu'à ce qu'il ait été proclamé à l'introduction des lois

²² Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », 40.

²³ Rossé et al., *Das Elsass von 1870-1932*, IV, 320.

²⁴ Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », 40.

²⁵ Maugué, *Le particularisme alsacien*, 38.

françaises ». ²⁶ Par conséquent, les provinces continuaient être gouvernées de cette manière – sans représentation politique dans le parlement français – jusqu’aux élections fédérales en novembre 1919. ²⁷ Un an s’était écoulé depuis la *libération*.

9.3 Vie quotidienne et désenchantement, 1918-1919

Jusqu’à présent, vous avez été mal gouvernés et admirablement administrés ; attendez-vous à être dorénavant mal gouvernés et encore plus mal administrés. ²⁸

Le changement politique et administratif en Alsace-Lorraine, du système impérial allemand au système républicain français, était important. D’une certaine manière, du jour au lendemain, la région et ses habitants changèrent d’affiliation nationale, de langue officielle, de système politique (avec un gouvernement, un personnel-cadre et une organisation différente). Dans ce sens, le 11 novembre 1918 représente sans aucun doute un pivot historique majeur. Beaucoup d’Alsaciens-Lorrains, rappelons-le, vécurent l’hiver 1918/1919 comme une véritable délivrance, et accueillirent à bras ouverts les Français attendus depuis tant d’années. Ce sont les commentaires de ces Alsaciens-Lorrains, couchés dans les lettres joyeuses et patriotiques, qu’ils écrivaient à leurs amis ou à leur famille que les rapports officiels français et les textes de propagande des années 1920 mettaient en avant. Ainsi, il n’est pas rare que l’on trouve des extraits exubérants, du style de celui-ci :

Nous sommes heureux et bien contents d’être débarrassés d’une race aussi brutale et pourrie que sont les Boches. Chose curieuse nous avons complètement oublié que nous étions un jour Allemands (...) À peine les Français rentrés, une harmonie, une sympathie, une amitié à tel point que même les Allemands qui se trouvent encore dans le pays sont obligés d’avouer que le peuple alsacien a retrouvé la Patrie avec laquelle seule il peut avoir une entente cordiale et une sympathie d’âme et de cœur. ²⁹

²⁶ Jean-Claude Bonnefont et al., *Histoire de la Lorraine* (Toulouse : Privé, 1979), 123.

²⁷ Grohmann, « The problems of integrating annexed Lorraine into France », 113 : « This prompted comparisons with the outgoing German administration, which had granted both a regional parliament (which sent representatives to the Reichstag), and a regional government, which had dealt expeditiously with regional affairs, equivalents of which did not appear to be on offer from France ».

²⁸ Spindler, *L’Alsace pendant la guerre*, 759.

²⁹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

Cependant, les opinions divergeaient et rapidement, le ton changea. Une fois « l'ère des réceptions et des fêtes patriotiques est close (...), les lettres jugent plus froidement », ³⁰ remarqua le Contrôle Postal. En effet, à partir de décembre 1918, le nombre de lettres qui faisaient allusion à la *joie universelle* de la *délivrance* diminua remarquablement et le courrier reprit « une allure plus normale, où les questions d'affaires et d'intérêts personnels retrouvent leur place ». ³¹ Les sentiments éprouvés respectivement pour la France ou l'Allemagne, si souvent répétées dans les années 1920, avaient déjà « cédé la place aux préoccupations et aux faits de la vie normale ». ³² Aux souffrances de la guerre s'ajoutèrent dorénavant celles de la demi-paix. « Et elles ne nous manquent pas. Nous pensons que, la guerre finie, cela s'améliorait, mais il n'en est rien du tout », ³³ se plaignit un Alsacien de Colmar. Même un personnage comme André Hugel, chroniqueur francophile de Riquewihr, remarqua, lors de la visite du président Poincaré le 9 décembre à Colmar, que « la foule se tenait trop tranquille. Tout le monde portait des couleurs françaises, mais les 'vive la France' étaient rares ». ³⁴

Les préoccupations principales du temps de guerre ne cessaient pas de peser lourd sur la population. Si l'on était heureux de vivre dorénavant en paix, il fallait toutefois penser au présent et à l'avenir – et c'est là que se révélait le malaise : « l'enthousiasme des premiers jours s'est évanoui et notre petit peuple est retombé dans son inertie habituelle ». ³⁵ Désormais, certains protestèrent même contre les fêtes continuelles qui contrastaient avec les misères de la guerre. ³⁶

En même temps, la politique assimilatrice française visant à une réintégration immédiate et complète des provinces dans le cadre français – sans aucune période de transition et sans maintenir aucun élément du système allemand – se faisait sentir dans tous les domaines de la vie. Après 48 ans de réalité allemande, un tel changement radical allait causer des problèmes majeurs de nature organisationnelle, surtout parce que sous la direction de Jeanneney, beaucoup fut

³⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 1^{er} au 15 janvier 1919.

³¹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 8 au 14 décembre 1918. Dès le mois de décembre, le contrôle postal souligna que « les lettres provenant des troupes qui occupent l'Alsace et la Lorraine ont perdu généralement les vives couleurs, les tons chauds que leur communiquaient les enthousiastes réceptions dont ces troupes furent l'objet à leur entrée en territoire reconquis ». SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Belfort, rapport du 16 au 31 janvier 1919.

³² SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 13 au 26 janvier 1919.

³³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse-Colmar, rapport du 14 janvier 1919.

³⁴ Hugel, *Chronique de Riquewihr*, 242.

³⁵ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Metz, rapport du 16 au 28 février 1919.

³⁶ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Montmedy, rapport du 23 au 31 décembre 1918 : « Les fêtes de Paris doivent être fort belles... mais on oublie un peu trop ceux qu'il faudrait soulager ».

détruit, sans que les Français arrivassent à recréer un appareil stable.³⁷ La population désirant avoir une vie normale remarqua dès les premiers jours les faiblesses et erreurs de cette politique, ce qui mena à de fortes plaintes, accusant l'administration française d'un manque d'organisation et de méthode, ainsi que d'une trop grande lenteur.³⁸ Dans ce sens, le véritable sentiment de *libération* se fit attendre. La plainte d'un Alsacien est symptomatique d'un mécontentement général de la part de la population : « j'étais assez longtemps sous séquestre boche pour retomber dans l'incurie administrative française ». ³⁹

9.3.1 La mort et le deuil

Le cessez-le-feu signé, la relation entre la vie et la mort prit une connotation particulière. Dorénavant, il existait une différence entre ceux tombés aux champs de bataille, et ceux ayant miraculeusement survécu les combats meurtriers. Nombreux étaient ainsi les soldats alsaciens-lorrains engagés dans une des deux armées opposées, heureux de s'en être sortis. Or, la mort ne cessa point de menacer des familles une fois l'armistice signé. Non seulement les gens souffraient souvent toujours d'une perte lointaine ou récente, mais la peur de perdre quelqu'un juste avant son retour au foyer, ou même de voir un autre que l'on croyait sain et sauf, succomber à une maladie était omniprésente. Dans l'ambiance festive, le deuil surpassa souvent la joie. Ainsi, une femme de Nancy, témoin de l'époque, raconta plus tard à l'historien français Pierre Miquel que si elle retenait le 11 novembre comme étant une date joyeuse, il en fut autrement pour la jeune fille lorraine qu'elle était en 1918. En effet, il s'agissait pour elle d'une journée triste : son fiancé qui était rentré gravement gazé de la guerre, devait succomber, près d'un mois après l'armistice, à l'ypérite.⁴⁰

C'est probablement à cause du petit nombre de soldats alsaciens-lorrains engagés dans l'armée française et tombés pour la France que l'historiographie française ne porte jusqu'à

³⁷ Fisch, *Dimensionen*, 388 : « Unter seiner Führung wurde nämlich im Elsaß nach dem Einmarsch der französischen Truppen organisatorisch über Monate hin nur zerstört, nicht aufgebaut ».

³⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse-Colmar, rapport du 16 au 21 décembre 1918 ; « (Dans) la dernière correspondance, il ne s'agit plus que de reprendre l'existence normale, de vivre la même vie que les autres provinces de la *Patrie retrouvée*. Là, on se heurte à mille difficultés : les rouages de nos administrations encore peu connus provoquent du mécontentement ». SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

³⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

⁴⁰ Miquel, *La Grande Guerre au jour le jour*, 411.

aujourd'hui que peu d'intérêt pour l'impact de la mort et du deuil sur la société alsacienne et lorraine.⁴¹ Mais ces chiffres ne tiennent pas compte du fait qu'il s'ajoutent les nombreux morts d'après 1918, victimes des conséquences de la guerre (voir l'exemple de la veuve de Nancy). En outre, le deuil et le chagrin n'étaient pas limités à la mort d'un proche, mais aussi à l'absence, de prisonniers de guerre ou d'engagés dans les unités de l'armée allemande, toujours stationnées quelque part sur le front de l'est.

En effet, nombreux furent les prisonniers qui périrent, emportés dans la tourmente de la révolution et de la guerre civile ou oubliés, misérables, dans un camp au fin fond de la Russie ou de la Roumanie. Au cours du conflit, la France avait fait 17 321 prisonniers originaires d'Alsace et de Lorraine,⁴² dont 5 861 furent rapatriés de Russie entre 1916 et 1918.⁴³ En novembre et décembre 1918, un grand nombre d'Alsaciens-Lorrains fut capturé avec une partie des troupes du maréchal Mackensen en retraite. Leur libération dura souvent longtemps. Ainsi, l'épouse de Joseph Hauser de Strasbourg demandait toujours en juillet 1919 à ce que son mari, prisonnier à Bucarest, soit rapatrié.⁴⁴ Par conséquent, le retour au fur et à mesure des soldats démobilisés ne causa pas de joie unanime dans les villes et villages différents. Theo Candinas rapporta que « les retrouvailles n'avaient pas lieu dans une grande allégresse, mais plutôt sous des larmes de joie silencieuses et des embrassements cordiaux. Trop souvent, les scènes de salutations joyeuses furent interrompues par les sanglots de ceux qui étaient venus à la gare en vain ».⁴⁵ Fernand Heusghem se souvint également de la tristesse régnante dans de nombreuses familles.

Tous les jours, des enfants du pays rentrent au hasard du passage de leurs régiments. Instants inoubliables où l'on embrasse ses vieux parents, ses enfants devenus grands, sa compagne. On pleure de joie et on ne sait quoi dire tant le cœur déborde. Il en est

⁴¹ Pour le rôle que joueront les Alsaciens-Lorrains engagés dans l'armée allemande dans la mémoire collective française de l'après-guerre, voir aussi les travaux de Raphaël Georges discutés plus tard dans ce chapitre.

⁴² Comité alsacien d'études et d'informations (CAEI), *L'Alsace depuis son retour à la France*, vol. 1 (Strasbourg, 1932), 77.

⁴³ Carré, *Les engagés volontaires*, 12.

⁴⁴ ADBR, 121 AL 364, *Affaires militaires*, Ministre de la Guerre au Commissaire général de la République en Alsace-Lorraine, 17 décembre 1919. Le 13 mars 1919, l'épouse de Joseph Schreiber de Holtzweier (Haute-Alsace) écrivit même à Clemenceau, par l'entremise du général Ungerer, un Savernois, ancien membre de la Mission Berthelot, pour retrouver son mari, interné en Hongrie. Voir Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains sur les fronts orientaux en 1914-1918 », op. cit.

⁴⁵ Theo Candinas, *Ein Elsässer im Ersten Weltkrieg* (Frauenfeld : Liebig, 2009), 64 : « das Wiedersehen fand nicht unter lautem Jubel statt, sondern erfolgte unter stillen Freudentränen und herzlichen Umarmungen. Die freudigen Begrüßungsszenen wurden aber allzuoft vom Schluchzen jener unterbrochen, die vergebens an den Bahnhof gekommen waren ». Voir aussi Dominique Richert, *Cahiers d'un survivant : Un soldat dans l'Europe en guerre 1914-1918* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 1995), 284.

d'autres qui, hélas, ne retrouvent pas tous les leurs et le pioupiou pleure pour de bon. La guerre est terrible, mais comprendra-t-on jamais ce que fut le calvaire de ces gars du Nord, séparés de leur famille, revoyant le pays, le coeur battant bien fort à la fois d'espoir et de crainte, et ne retrouvant plus le foyer, ou trouvant des vides affreux parmi les êtres chers ?⁴⁶

Ce ne furent pas seulement les *Altdeutsche*, qui s'abstinrent des fêtes d'accueil, mais aussi de nombreux Alsaciens-Lorrains de souche, qui étaient trop touchés par le deuil⁴⁷ et qui n'avaient pas le cœur à la fête : « moi aussi (j'en) serais extrêmement heureuse », écrit un Messin à son ami, « si je n'avais pas perdu mon père en décembre ». ⁴⁸ Ainsi, les scènes d'accueil euphorique lors de l'entrée des soldats ne doivent pas être prises comme une preuve d'une joie généralisée, même parmi ceux qui y participèrent. En effet, une fois les célébrations terminées, de nombreux Alsaciens-Lorrains rentrèrent à la maison, où ils retrouvèrent leurs soucis, leurs craintes et leurs chagrins personnels.

Le 21 novembre 1918, les bureaux de poste bavaroise reçurent un télégramme du ministère de transport les informant de ne plus accepter aucun courrier pour l'Alsace-Lorraine, et de tout renvoyer à l'expéditeur.⁴⁹ Toute communication postale (chemin de fer, poste, télégraphie et communication téléphonique) entre le *Reich* et les provinces fut alors interrompue pendant plusieurs mois. Étant donné l'armistice signé, l'absence d'informations à propos de milliers de soldats encore engagés dans l'armée allemande ou toujours prisonniers dans des camps en Allemagne ou ailleurs pesait lourd sur la population. Au moment même où l'on accueillit les troupes françaises, quelque 20 000 paquets et plusieurs dizaines de milles cartes et lettres à destination d'Alsace-Lorraine, dont la très grande majorité provenait du front de l'est, restèrent bloqués aux gares de Mannheim et de Karlsruhe – acheminement et renvoi impossible.⁵⁰

⁴⁶ Fernand Heusghem, *Jeunesse 1914-1918 : Souvenirs de l'occupation* (Paris : Plon, 1938).

⁴⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 23 au 30 novembre 1918 : « que je voudrais assister au Te Deum à Thann, voir la chère ville pavoisée. Et pourtant, comme la pensée des deuils reste vivante ! »

⁴⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postale de Metz, rapport du 30 décembre 1918 au 11 janvier 1919.

⁴⁹ BArch, R 4701 / 286, Reichspostministerium : Postverkehr mit Elsaß-Lothringen, télégramme du 21 novembre 1918.

⁵⁰ BArch, R 4701 / 286, Reichspostministerium : Postverkehr mit Elsaß-Lothringen, télégramme de la Direction générale de la Poste (*Oberpostdirektion*) à l'Office du Reich aux Postes (*Reichspostamt*), Berlin, 25 novembre 1918.

Outre les informations qu'elles contenaient, les lettres du front apportaient aussi de l'espoir : tant que l'on en recevait, l'expéditeur était en vie. Une fois la communication interrompue, le chagrin s'installait durablement. La crainte de recevoir la triste nouvelle du décès d'un proche, omniprésente durant la guerre, ne cessa pas avec l'armistice. Non seulement une telle nouvelle pouvait être reçue dans les semaines et mois suivant l'armistice, mais il arrivait même qu'à cause de la coupure de communication, une carte postale ou une lettre du front d'un proche fussent remises longtemps après la nouvelle officielle de sa mort. Les familles alsaciennes-lorraines n'étaient pas exemptées, à l'instar de cette Colmarienne dont un fils tomba au front en Russie, alors que le deuxième mourut dans un accident de train en rentrant après la signature de l'Armistice.⁵¹ La guerre continua ainsi pour celles et ceux dont la vie était toujours affectée par le deuil, l'incertitude et la peur, et pour qui trop de questions cruciales restaient sans réponse : « quand rentre-t-il (...) et pour combien de temps ? Quand sera-t-il libéré ? Les pourparlers de paix, vont-ils durer longtemps ? Peut-être jusqu'au printemps ? (...) et la grippe est-elle arrêtée ? »⁵² C'est pour calmer leurs proches que de nombreux soldats leur écrivirent des messages le jour du 11 novembre même. Mais à cause des problèmes postaux, de nombreux amis et familles alsaciennes-lorraines ne purent les recevoir. Il n'est donc pas étonnant qu'un peu partout, la crainte et la tristesse se mélangeassent à la joie de la fin du conflit – et ceci non seulement en novembre 1918, mais au-delà : « Nous avons passé une triste fête de Noël sans père, sans Hans et presque sans foyer en somme. Nous n'avons pas eu de nouvelles de Rudi. Je me demande aussi à quoi sert cette idiote fermeture des communications postales ! J'espère que ce sera bientôt fini ».⁵³

La question des transports et des postes donna lieu à des plaintes vives et fréquentes, de sorte que les rapports du contrôle postal s'épouvantaient de trouver dans les lettres l'appréciation la plus abominable : « c'est pire que pendant la guerre ».⁵⁴ En effet, ce n'est qu'à partir du 2 février 1919 – près de trois mois après l'armistice – que les Alsaciens-Lorrains dans les hôpitaux militaires allemands obtinrent le droit d'échanger des lettres avec leurs familles dans

⁵¹ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 141 : « Die Mutter war untröstlich über den Verlust ihrer lieben Kinder. Sie kränkelte dahin, bis ihr der Tod Erlösung brachte ».

⁵² Guéno et al., *Paroles de poilus*, 162.

⁵³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 9 janvier 1919.

⁵⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle postal de Montmedy, rapport du 13 au 26 janvier 1919.

l'ancien *Reichsland*.⁵⁵ Mais pour les Alsaciens-Lorrains s'ajoutaient des restrictions sévères de déplacement, rendant ainsi souvent pénible – voire impossible – la visite à un proche en France ou même dans les territoires alsaciens libérés en 1914. Sans surprise, les gens se plaignirent des difficultés de voyager :

J'ai bien pleuré et après suis allée à la Mairie et au bureau de la Place ; là, pour montrer mon mécontentement, je leur ai dit que ce n'était pas la peine d'être devenu français pour avoir tant de difficultés pour aller voir sa famille que l'on n'a pas vue depuis cinq ans. J'ai fait ma demande assez tôt, bientôt trois semaines et pas encore de réponse.⁵⁶

Ce qui pesa doublement lourd sur la population, assoiffée de nouvelles de leurs proches engagés ou prisonniers de guerre, c'était le fait que dans les tourmentes de l'après-guerre, l'organisation de l'échange courrier n'était pas bien organisée ni clairement réglée. Bien que les autorités civiles aient confirmé au début d'avril que l'envoi de cartes postales entre l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne non occupée était désormais permis, un télégramme du gouvernement de Metz du 6 avril souligna que « puisque [au niveau officiel] l'on n'en sait rien, on ne distribue pas ces lettres ». ⁵⁷ Le 18 octobre 1919 seulement, lors d'une rencontre de pourparlers franco-allemands au bureau de poste à Kehl, l'on décida d'« autoriser les lettres, cartes, échantillons et mandats postaux jusqu'à 1000 marks [ainsi que] journaux et magazines, etc. à moins que [ces derniers soient] explicitement interdit par la censure à Strasbourg ». ⁵⁸

Mais ce n'étaient pas seulement les soldats alsaciens-lorrains qui continuaient à risquer leur vie et causaient ainsi de deuil parmi de nombreuses familles. Ce sont les plus jeunes qui semblent avoir été les plus vulnérables. Dans les semaines suivant la fin de guerre, les journaux rapportèrent, presque avec une régularité morbide, un nombre élevé d'enfants gravement blessés ou même tués par des grenades, projectiles ou autres explosifs, principalement dans les régions proches de l'ancien front, telles que les cercles de Molsheim, Schiltigheim, Mulhouse ou

⁵⁵ BArch, R 4701 / 286 (1918-1919), Reichspostministerium : Postverkehr mit Elsaß-Lothringen, télégramme du *Reichspostamt (Feldpostabteilung)*, 2 février 1919.

⁵⁶ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

⁵⁷ BArch, R 4701 / 286, Reichspostministerium : Postverkehr mit Elsaß-Lothringen, télégramme du gouvernement de Metz, 6 avril 1919 : « viele Privatpost von Elsass-Lothringern an nach Deutschland geflüchtete/geschickte Elsass-Lothringer mit der Info, dass jetzt wieder Privatverkehr zugelassen ist. Aber da man noch nichts davon weiß, stellt man diese nicht durch ».

⁵⁸ BArch, R 4701 / 286 : « Briefe und Karten, Warenproben und Postaufträge und Postanweisungen bis 1000Mk uneingeschränkt zugelassen (...) Zeitungen und Zeitschriften etc. auch, außer explizit verbotene Zensur ist in Straßburg ».

Erstein.⁵⁹ Parallèlement, une nouvelle vague, quoique limitée, de la grippe espagnole força les administrateurs militaires de fermer à nouveau de nombreuses écoles sur tout le territoire – parfois en pleine période de célébration de libération à la fin novembre et pendant plusieurs mois.⁶⁰ Le 20 décembre, Philippe Husser déplora la morte soudaine d'une jeune collègue.⁶¹ À La Forge dans les Vosges, l'institutrice se plaignit de l'absence, à la fin du mois de janvier 1919 de 40 élèves (sur 53) ; l'école fut alors fermée, au moins deux élèves succombèrent à la grippe.⁶² En mars, l'administrateur militaire du cercle de Colmar ordonna la fermeture des écoles dans plusieurs communes « à cause de l'apparition épidémique de la grippe ».⁶³

Ce qui semble évident doit alors d'autant plus être pris en considération dans l'analyse de la période de transition entre la guerre et la paix, lorsque tout le monde célébrait, supposément, le retour au sein de la mère patrie : comme au *Reichsland* de 1918, la mort, le deuil et le chagrin continuaient à peser lourdement sur la population entière en Alsace-Lorraine *délivrée*.

9.3.2 Vin rouge et pain blanc

Quand nous songions 'France' nous pensions que le retour à la Patrie signifierait la fin d'une vie bien difficile pour les gens de modeste condition. Il n'en est rien.⁶⁴

On se demande dans de nombreuses lettres si Montmédy délivré a plus ou moins faim que Montmédy occupé. Les gens ne sont pas inconditionnellement heureux d'être 'délivrés' du joug allemand.⁶⁵

Tout comme avant l'armistice, les prix, le ravitaillement et les questions financières occupaient dans les lettres d'après-guerre une place beaucoup plus importante que n'importe quelle autre question de nature politique. Un rapport de Mulhouse constata ainsi en novembre 1918 que « (p)armi les problèmes qui s'imposent déjà à notre Administration, celui du

⁵⁹ Voir à titre d'exemple *Strassburger Echo*, 27 décembre 1918 ; *Der Elsässer*, 28 décembre 1918 ; *Strassburger Echo*, 19 janvier 1919 ; *Strassburger Neueste Nachrichten*, 24 janvier 1919 ; *Strassburger Neueste Nachrichten*, 27 janvier 1919.

⁶⁰ ADHR, 8 AL 1 / 13686, Kreisdirektor zu Altkirch an den Bezirkspräsidenten in Colmar, Mülhausen, 20 novembre 1918 : « wegen erneuten Ausbruchs der Grippe ».

⁶¹ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 173, (20 décembre 1918).

⁶² ADHR, 8 AL 1 / 13686, lettre d'une institutrice de La Forge, 15 décembre 1919.

⁶³ ADHR, 8 AL 1 / 13686, Administrateur militaire du cercle de Colmar au Monsieur le Commissaire de la République à Colmar, 4 mars 1919.

⁶⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, rapport du 29 décembre 1918 au 4 janvier 1919.

⁶⁵ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Montmédy, rapport du 23 au 31 décembre 1918.

ravitaillement immédiat apparaît particulièrement grave et pressant. Chez les paysans alsaciens, le loyalisme, les questions politiques et économiques semblent intimement liés ». ⁶⁶ La situation était d'autant plus inquiétante que le nombre de chômeurs grossissait chaque jour à cause de l'afflux des soldats alsaciens-lorrains rentrant du front ou des camps.

Afin de stabiliser la situation dans les provinces libérées et de gagner le support et la bienveillance des habitants, il importait de subvenir de toute urgence aux besoins les plus impérieux, et d'éviter que le brusque rattachement à la mère patrie n'entraîne des interruptions dans le ravitaillement déjà faible (voir chapitre 5). En effet, dans l'esprit de beaucoup d'Alsaciens-Lorrains durement touchés par les restrictions, la France était considérée comme le pays de l'opulence ; elle offrait donc la perspective d'un meilleur ravitaillement – symbolisé par le pain blanc et le vin rouge. À l'image de beaucoup d'Alsaciens-Lorrains, l'ancien combattant Léon Moritz se montrait pragmatique : « en 1918, nous étions heureux de redevenir Français, avant tout pour avoir une meilleure nourriture, car dans les derniers mois de la guerre, la nourriture se faisait de plus en plus rare ». ⁶⁷ Dans l'imagination des gens, la *libération* allait de pair avec des soldats français apportant des denrées en grande quantité. ⁶⁸ Par conséquent, l'administration française avait chargé ses troupes de pourvoir aux besoins des populations dès leur arrivée, et de faire, ainsi, « coïncider le retour à la France avec un régime d'abondance et de facilités depuis longtemps désirées ». ⁶⁹ À cette fin, un *Office du Ravitaillement* fut créé dès le 17 novembre au sein du *Service général d'Alsace-Lorraine*. ⁷⁰

Or, l'approvisionnement ne fonctionna pas bien. Les sociétés d'économie de guerre, monopoles d'État (*kriegswirtschaftliche Monopolgesellschaften*) allemands furent immédiatement dissous sans qu'un ravitaillement stable n'ait pu être organisé. Si les troupes libératrices françaises apportaient souvent une grande quantité de denrées, une affiche à Mulhouse avertit déjà dès la mi-décembre une réduction de pain quotidien de cinq cents à trois

⁶⁶ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 novembre 1918.

⁶⁷ Cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 400.

⁶⁸ WISS, 2 B 1, Trautmann, *Dorf meiner Kindheit*, 572 : « Wir warteten auf die Ankunft der Franzosen, auf die Rückkehr der Freiheit, auf eine Fülle von Lebensmitteln und Rotwein. Die Alten rühmten so sehr diesen roten Wein, dass ich mir ihn als einen Göttertrank vorstellte ».

⁶⁹ AN, AJ³⁰ 169, Services généraux d'Alsace-Lorraine, 28 novembre 1918 : organisation du Ravitaillement. A Mulhouse, l'armée française chercha à y pourvoir dès son entrée dans la ville avec seize tonnes de farine, vingt-cinq tonnes de viande et trois cent cinquante tonnes de pain blanc. Hervé de Chalendat et François Laffon, *L'Alsace au cœur de la Guerre, L'Alsace*, hors série (octobre 2008), 42.

⁷⁰ AN, AJ³⁰ 169, Rapport du sous-intendant Militaire : situation alimentaire en Alsace-Lorraine lors des premières semaines d'occupation française, Colmar, 31 décembre 1918.

cents grammes.⁷¹ À long terme, la fin de la guerre ne signifia pas pour les civils la fin des restrictions. Au contraire, la situation s'aggrava. Le prix élevé des vivres empêcha l'approvisionnement normal de la population en denrées, causant de graves problèmes d'alimentation.⁷² La déception ne se fit pas attendre : dès la première semaine du régime français, le contrôle postal constata « que les plaintes redeviennent plus fréquentes et plus vives : elles concernent principalement la nourriture et les retards des courriers ». ⁷³ Se limitant à constater le 18 novembre que « des autos lourdement chargées de viande et de vivres circulaient dans les rues, un signe que l'Entente a encore bien des réserves », ⁷⁴ Jean Obrecht anticipa pourtant que la population n'aurait « pas beaucoup de patience pour supporter les privations ». Et aussi Elly Heuss-Knapp critiqua l'effet éphémère de cette abondance de denrées qu'apportaient les troupes françaises lors de leur entrée à Strasbourg.⁷⁵

À plusieurs reprises, la presse ainsi que les autorités militaires rapportèrent des incidents liés à l'absence du ravitaillement, comme à Illkirch-Grafenstaden, où la population déçue menaça même son maire.⁷⁶ Les rapports du contrôle postal de Montmedy en Lorraine sont écrits sur le même ton. Dès novembre 1918, ils ajoutaient même une section spéciale concernant l'opinion publique face au ravitaillement. En effet, jusqu'au printemps 1919, la très grande majorité des commentaires faisant allusion au ravitaillement sont pessimistes : 50 commentaires négatifs contre 9 positifs en décembre 1918, 55 contre 14 en janvier et 70 contre 16 en février 1919...⁷⁷ Pour de nombreux Alsaciens-Lorrains la situation apparut comme désespérante. « À Merzing, » écrit une femme, « la famine règne en plein ». ⁷⁸

Les difficultés affectaient tout particulièrement les ouvriers, dont beaucoup étaient au chômage. Dans leurs lettres, ils se plaignirent régulièrement de la vie chère et des salaires insuffisants. En règle générale, toute cette critique s'adressait à l'administration française,

⁷¹ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 171, (14 décembre 1918). Voir aussi Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 102.

⁷² Fisch, *Dimensionen*, 388 ; Schmauch, « Les services d'Alsace-Lorraine », op. cit.

⁷³ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 12 au 27 novembre 1918.

⁷⁴ Obrecht, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale*, 46.

⁷⁵ Heuss-Knapp, *Ausblick vom Münsterturm*, 114 : « Die Franzosen zogen ins Elsass ein mit Soldaten, Fahnen, Weißbrot und Rotwein, und die elsässische Bevölkerung erlebte die Trunkenheit des Kriegsendes und hielt sie für den echten Frieden ».

⁷⁶ *Freie Presse*, 17 décembre 1918.

⁷⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Montmedy, rapports de décembre 1918 à février 1919.

⁷⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 16 au 28 février 1919.

responsable du ravitaillement insuffisant et d'une inégalité grinçante entre la France et les provinces libérées.

Beaucoup trop de denrées de première nécessité sont plus chères qu'en France. Le mauvais fonctionnement des transports est cause de tout le mal. C'est à lui qu'il faut attribuer la stagnation des affaires : pas de matières premières, pas de production, pas de baisse de prix. Les acheteurs attendent, les ouvriers chôment.⁷⁹

Notant que la situation « commence à provoquer la colère des ouvriers », Philippe Husser avertit que « le mécontentement pourrait bien se généraliser ».⁸⁰ En effet, aux doléances qui portent sur la cherté de la vie s'ajoutèrent la rapidement déception, puis la frustration concernant le nouveau régime. « On espérait qu'à l'entrée des Français à Strasbourg correspondrait une diminution progressive du prix des différentes denrées », se désola le *Strassburger Echo*. « Il n'en a rien été ».⁸¹ À différentes reprises, le *Journal d'Alsace-Lorraine* aborda également cette question, soulignant que si les prix élevés empêchaient les gens d'acheter ce dont ils avaient besoin, la responsabilité serait à chercher à Paris.

Par conséquent, les gens commençaient à comparer la situation actuelle avec celle sous le régime allemand –, et ceci en faveur de ce dernier. Certains affirmaient même que si la situation était surtout mauvaise pendant les dernières années de la guerre, elle n'était pourtant pas plus mauvaise que la situation actuelle en Alsace-Lorraine libérée sous l'organisation française.

Du temps allemand, dira-t-on, les prix étaient les mêmes, ils étaient même supérieurs en un certain sens. Ceci est parfaitement vrai. Mais il y avait une organisation qui fonctionnait. Il y avait des cartes pour les choses les plus nécessaires, des prix maxima pour le reste, et surtout on était allemand, on savait ce qu'on avait à attendre de ces gens-là. On pensait que cela irait mieux très rapidement quand nos poilus seraient ici et, ma foi, il y a de la déception. Et la déception est un facteur important dans des circonstances semblables.⁸²

⁷⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

⁸⁰ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 178, (6 janvier 1919).

⁸¹ *Strassburger Echo*, 2 janvier 1919.

⁸² *Journal d'Alsace-Lorraine*, 25 décembre 1918 : « Et le ravitaillement ? » En effet, dans leurs témoignages, les Alsaciens-Lorrains utilisaient souvent les termes « régime » ou « changement de régime » aussi bien pour la période allemande que pour la période française actuelle: « Nous nous trouvons actuellement dans une période de transition assez pénible à cause du changement de régime. Les transports ne s'effectuent plus, de sorte qu'on manque de plus de choses nécessaires qu'avant. Les arrivages de France qu'on nous avait promis pour nous ravitailler ne sont toujours pas arrivés. De plus, les matières premières pour l'industrie, qui nous étaient fournies dans le temps par les militaires, commencent à nous manquer, de sorte qu'on se demande combien de temps les

En effet, dans nombreuses lettres, l'on trouve des commentaires critiques semblables à celui du *Journal d'Alsace-Lorraine*. « On a des bons comme du temps des boches, mais pas plus de pain »⁸³, se plaignit par exemple un ancien combattant lorrain. Et un Messin écrivit à un proche en février 1919 : « c'est drôle, depuis que les Français sont à Metz, la vie est doublement chère ; on ne manque de rien, mais les prix sont presque inabordables ».⁸⁴ Un témoin de Montmédy alla même plus loin : « voilà quinze jours que nous sommes sans pain et sans viande. Quand nous étions avec les Boches, nous étions mieux, on avait du lait, des œufs, aujourd'hui rien ».⁸⁵ À Mulhouse, cette situation mena à un incident lorsqu'en janvier, « le petit peuple se révolte, prend d'assaut les boutiques des halles, dérobe les marchandises et chante la *Wacht am Rhein* ».⁸⁶

Or, selon un rapport de police, en matière du ravitaillement civil, l'Alsace-Lorraine semble avoir moins souffert que certains centres en Allemagne, « parce qu'en dépit des exportations ordonnées par les Allemands, le pays lorrain produisait un surplus de denrées soigneusement dissimulé et reparti ».⁸⁷ Si, suite à l'arrivée des Français, des réserves considérables de viande, poissons et légumes furent distribués parmi la population locale, surtout dans les villes, elles arrivèrent rapidement à épuisement. Et le prix des denrées ne diminua pas suffisamment. Le ravitaillement français ne remplaça pas celui du *Reich*.

Notons qu'en dehors des nombreuses plaintes contre la cherté des vivres, qui variaient d'une commune à l'autre, il existait aussi des voix positives. « Il ne nous manque rien. Nous sommes ravitaillés en viande, lard, vin, riz, savon et pétrole », écrivit un homme de Nancy ; et une femme de Bouzonville remarqua : « nous n'avons jamais manqué du nécessaire ».⁸⁸ Auguste Zundel arrêta d'écrire son journal après l'entrée des troupes françaises à Mulhouse le 17 novembre, suivie par 150 camions avec une quantité de miches de pain et de viande. Sa conclusion qui s'inscrit clairement dans la propagande française n'est sûrement pas

usines pourront fonctionner. Et alors, si les ouvriers n'ont pas de travail ce sera une misère encore plus grande ». SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 8 au 15 décembre 1918.

⁸³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

⁸⁴ *Ibid.*, rapport du 10 janvier 1919.

⁸⁵ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Montmédy, rapport du 23 au 31 décembre 1918.

⁸⁶ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 179, (14 janvier 1919).

⁸⁷ AN, F⁷ 13377, Organisation Police, rapport du 24 novembre 1918.

⁸⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

représentative de la vision dominante : « à l'avenir le ravitaillement fonctionnera à merveille, riz, légumes secs, viande à profusion ». ⁸⁹ Mais en règle générale, les difficultés matérielles « déprimaient le moral de beaucoup et angoissaient les familles ». ⁹⁰ Au lieu de se plaindre de l'état du ravitaillement, tout en se réjouissant cependant de la délivrance du régime allemand, plusieurs Alsaciens-Lorrains, semble-t-il, s'ennuyaient presque de l'époque allemande : « Sauf de très rares exceptions », nota un rapport de Montmédy, « on déclare nettement que l'incurie administrative est scandaleuse, et l'on se demande dans de nombreuses lettres si Montmédy délivré a plus ou moins faim que Montmédy occupé. Les gens ne sont pas inconditionnellement heureux d'être 'délivrés' du joug allemand ». ⁹¹ Déçus par l'administration française et son échec au niveau du ravitaillement, certains réclamaient même la fin des célébrations de la victoire.

C'était aujourd'hui la paie. Il y a déjà une rude différence ; au lieu de 200 marks, c'était 200 francs : ils faisaient des têtes et puis c'est plein de viande partout et elle n'a jamais été si chère ; les commerçants font de l'or, notre lait n'est plus la moitié si bon. Si on va réclamer, les Français ne s'occupent pas de cela ; c'est toujours la danse partout et musique ; ils n'ont encore pas arrêté et puis voilà 10 jours que je n'ai plus de sucre, car voilà un mois qu'ils sont ici : ils n'ont encore rien donné. ⁹²

Les autorités françaises réalisèrent qu'après un mois de réoccupation, il restait un sérieux effort à accomplir. ⁹³ Mais cette situation ne s'améliora pas dans les semaines et les mois suivants, comme le remarqua l'Inspecteur général du Ravitaillement le 14 février 1919. Le blé fourni aux moulins d'Alsace et de Lorraine, par exemple, restait insuffisant. ⁹⁴ Il s'agissait également « d'enrayer au plus tôt le mouvement de hausse, aussi illicite qu'anormal, qui ne cesse d'aller croissant depuis l'armistice, sur les différentes denrées mêmes de première nécessité ». ⁹⁵

Effectivement, les difficultés économiques commencèrent bientôt à véritablement alarmer l'opinion publique. Ainsi, une certaine agitation fut perceptible dans de nombreuses usines, notamment dans le Haut-Rhin, où, se plaignit un Alsacien, « la classe ouvrière se trouve dans une situation critique. Toutes les filatures sont arrêtées ; les ouvriers reçoivent la moitié de leur

⁸⁹ Zundel, *Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse*, 194.

⁹⁰ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

⁹¹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Montmédy, rapport du 23 au 31 décembre 1918.

⁹² SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

⁹³ AN, AJ³⁰ 169, Rapport du sous-intendant militaire à Colmar : situation alimentaire en Alsace-Lorraine lors des premières semaines d'occupation française, Colmar, 31 décembre 1918.

⁹⁴ AN, AJ³⁰ 169, Rapports périodiques et particuliers de l'Inspecteur Général du Ravitaillement.

⁹⁵ AN, AJ³⁰ 169, Rapport sur le ravitaillement en Haut-Alsace depuis le 10 janvier 1919.

paye. Mais cela ne suffit pas à cause des prix élevés. Les prisonniers rentrent et le nombre des sans-travail augmente sans cesse. La situation est très mauvaise. »⁹⁶

Un peu partout se produisirent des mouvements de révolte des ‘petits gens’, comme à Mulhouse le 14 janvier 1919 : « L’électricité fait grève. Les ouvriers ont cessé le travail (...). Grève aussi chez les employés du tram. Même notre vache est en grève », nota Philippe Husser non sans humour.⁹⁷ La région minière et industrielle connut même de grandes grèves.⁹⁸ Alarmé, le commissaire de Nancy exhorta Paris à augmenter les efforts à cet égard afin d’éviter des perturbations majeures :

Il ressort toujours aussi nettement – sinon plus – qu’un sentiment général de mécontentement contre la cherté de la vie s’accroît au lieu de diminuer. Cette grave question, qui est à la fois d’ordre économique et social, si on ne l’étudie pas sérieusement en haut lieu, pour la solutionner rapidement, peut entraîner de très fâcheux événements. En effet, la vie est devenue pour beaucoup un véritable problème. La hausse est continue et progressive.⁹⁹

Un autre phénomène qui existait déjà pendant la guerre peut être constaté : face à l’incessante hausse de prix, l’on continua à chercher les responsables parmi la population même. Ainsi, la jalousie et la méfiance entre les différentes classes, mais surtout entre les habitants des villes et ceux de la campagne, se manifestèrent avec de plus en plus d’ampleur. « Tous se plaignent de la nourriture qui a été particulièrement mauvaise, rare, et chère pendant les derniers mois de la guerre », nota le rapport du contrôle postal de Metz. « Les villes ont énormément souffert ; quant à la campagne, beaucoup de paysans possédaient des cachettes ». ¹⁰⁰ À plusieurs reprises, Ungerer constata la réaction aiguë des ouvriers face à la hausse des prix répétitive. Cependant, ce dernier semble avoir été plus préoccupé par leurs demandes d’augmentation de salaire.¹⁰¹

⁹⁶ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

⁹⁷ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 192, (28 mars 1919).

⁹⁸ Pierre Schill, « Les ‘gueules noires’ de Lorraine contre la vie chère au lendemain de la Première Guerre mondiale. 1918-1919 », dans Grandhomme, *Boches et Tricolores*, 325-341.

⁹⁹ AN, F⁷ 13377, Commissariat Spécial, Nancy : Rapport sur l’état général de l’opinion parmi les populations lorraines, 3 mars 1919.

¹⁰⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 30 novembre 1918 ; voir aussi SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 19 au 31 janvier 1919.

¹⁰¹ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 234.

La peur de l'avenir qu'éprouvait la classe populaire porta plutôt sur l'avenir économique personnel que sur l'avenir national. Le contrôle postal souligna que le loyalisme politique et les questions économiques privées semblent avoir été intimement liés.¹⁰² Certains journaux exprimèrent aussi des doutes à propos de l'enthousiasme patriotique des masses, suggérant qu'il fallait traduire les cris de « Vive la France ! » par « Vive le ravitaillement ! »¹⁰³ Mais le ton public se durcit rapidement : « la vie est horriblement chère à présent (...) ce sont les cultivateurs qui avaient le meilleur lot : ils ne manquaient de rien et vendaient à des prix excessifs ; aussi, ils se sont tous enrichis ». ¹⁰⁴ De l'aveu général, les autorités françaises devraient résoudre cette situation injuste. Plusieurs gens demandèrent dans leurs lettres une intervention de la part des gendarmes auprès des agriculteurs, et le *Journal d'Alsace-Lorraine* fulmina « l'autorité n'a pas besoin de mettre des gants glacés vis-à-vis des paysans fraudeurs pour faire cesser ce commerce illicite. La plupart de ces patibulaires ont gagné assez durant ces quatre années avec leur commerce louche ; à nous, gens de la ville, ils ont assez tiré la peau par dessus les oreilles ». ¹⁰⁵

Au cours de l'année 1919, les difficultés auxquelles les Alsaciens-Lorrains avaient du faire face durant le temps de guerre continuaient. Par conséquent, les plaintes ne diminuaient pas, au contraire. En septembre 1919, un dirigeant syndical remarqua que l'accord favorable sur les salaires dans la région minière lorraine avait entraîné « l'augmentation des prix sur les denrées alimentaires à cause des paysans ». ¹⁰⁶ Le manque de travail tout comme la cherté de la vie continuaient à susciter les mécontentements dans les classes populaires, parfois même la désillusion : « nous vivons toujours ici en guerre ; nous sommes ici encore plus enfermés qu'avant. Les vivres sont énormément chers, et les ouvriers ne font rien d'autre que la grève Enfin je serai heureuse de sortir de ce pays ». ¹⁰⁷

¹⁰² SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 23 au 30 novembre 1918.

¹⁰³ Cité dans Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 179, (14 janvier 1919).

¹⁰⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 14 au 21 décembre 1918. Dans la même veine, un homme de Thann écrivit : « les gens riches se sont tirés d'affaire, les bourgeois ont mangé le bout de leur fortune, mais les pauvres gens ! Quelle misère ! »

¹⁰⁵ *Journal d'Alsace et de Lorraine*, 25 janvier 1919.

¹⁰⁶ Cité dans Schill, « Les 'gueules noires' de Lorraine », 338.

¹⁰⁷ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 2 avril 1919. Dans le même rapport, un autre Alsacien se plaignit : « ici pour les vivres cela va très mal. Les frontières étant fermées on ne peut être ravitaillée comme l'on voudrait. Le manque complet de travail suscite les mécontentements de tout le peuple, et c'est le manque de matières premières qui obligent les industriels à mettre leurs ouvriers à la porte. (...) cette cherté de vie provoque des mouvements ouvriers ».

Yvette Baradel analysa la première délibération municipale qui eut lieu au lendemain de l'armistice dans chacune des communes du canton de Lapoutroie (Colmar), proche du front pendant les quatre ans de guerre.¹⁰⁸ Dans ces communes, la joie du retour à la France ne joua qu'un rôle limité. En effet, c'est seulement dans deux communautés, au Bonhomme et à Orbey, que l'on s'était brièvement réjoui de l'armistice (à Orbey, on se félicita aussi de pouvoir à nouveau insérer les débats du Conseil en langue française). Mais dans tous les conseils municipaux, les préoccupations dominantes concernaient les questions liées à la guerre et aux souffrances qu'elle avait occasionnées : déplacements des populations, familles endeuillées, bombardements et ruines. « Nous avons malheureusement de nombreuses victimes civiles et militaires à déplorer qui ont jeté le deuil dans nombre de braves familles de notre commune ».¹⁰⁹

L'accent était mis sur les problèmes actuels, surtout le ravitaillement. Afin d'améliorer la situation, les municipalités songeaient à prendre des mesures immédiates. Or, les délibérations font également preuve d'une déception vis-à-vis l'engagement de la France en faveur des communes alsaciennes-lorraines. En effet, l'on accusa le manque d'organisation générale des autorités françaises d'être la cause de tout le malheur dont souffrait la population, « parce qu'il [le manque d'organisation] est à l'origine de toutes les lenteurs administratives et de toutes les difficultés de la vie. La question se pose : que sera demain ? »¹¹⁰

9.3.3 Religion, langue et enseignement

L'Église, du fait de la très grande instabilité nationale de l'Alsace-Lorraine, restait pour la majorité des citoyens le seul cadre de socialisation offrant une certaine stabilité. La patrie ayant été remplacée par deux communautés protestante et catholique, l'État-nation fut relégué au rang d'identité de deuxième niveau.¹¹¹ Malgré la joie de la fin du régime militaire, les Alsaciens-

¹⁰⁸ Baradel, « Au lendemain du 11 Novembre 1918 », op. cit.

¹⁰⁹ AN, AJ³⁰ 155, Registres des délibérations du Conseil Municipal.

¹¹⁰ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

¹¹¹ Wahl et Richez, *la vie quotidienne en Alsace*, 243. Pour la communauté juive, voir Caron, *Between France and Germany*, op. cit. Voir aussi Gaines, « Alsatian Catholics against the State », 209 : « The Catholic Church, the spiritual home of over eighty per cent of the Alsatian population, became the focal point of regional identity. In the wake of the departure of the pre-war political and economic élite for France, the clergy and laity set up a network of church-affiliated organisations which in time constituted a social universe. In this universe, Alsations could find the sense of community which was denied them in the life of the Reich. The Church and its affiliated organisations had the potential to reconcile Alsations to the fact of German rule, by building on the centuries-old kinship between Alsatian and German Catholics ».

Lorrains étaient par conséquent inquiets du statut de la religion et de la langue dans la nouvelle réalité politique. Notamment « dans les milieux catholiques, on ne dissimulait pas certaines appréhensions »¹¹² vis-à-vis les mesures prises par le gouvernement français, craignant qu'elles allassent mener à un démantèlement progressif de l'école confessionnelle. Les protestants, quant à eux, redoutaient la France majoritairement catholique. Dans ce sens, les soucis qu'avaient exprimés de nombreux Alsaciens-Lorrains en 1917/1918 vis-à-vis leur avenir s'avérèrent de plus en plus réels. Le contrôle postal évoqua régulièrement ce problème, soulignant que les gens « se demandent toujours comment seront réglées les relations entre l'Église et l'État ; l'organisation de l'enseignement intéresse beaucoup de gens ».¹¹³

En effet, la question des rapports entre l'Église et l'État joua un rôle crucial dans le processus de réintégration des provinces retrouvées. Tous les Alsaciens-Lorrains étaient concernés : « Protestants, Juifs et même certains libéraux laïques se joignirent aux cléricaux pour demander le maintien du *statu quo* ».¹¹⁴ Craignant que le retour du régime français allât signifier la laïcité de l'État, les milieux ecclésiastiques catholiques demandèrent au Vatican de faire pression sur le gouvernement français. Dans ce sens, ils firent aussi campagne pour la défense de l'école confessionnelle.¹¹⁵

Dans les écoles, l'éducation est une des choses qui doivent subir un changement radical pour s'adapter à la situation nouvelle. Je suis sûre que les autorités françaises n'ont pas l'intention d'agir en sorte que leur retour soit un fardeau pour nos compatriotes, comme l'ont fait les Allemands. Ils sont trop adroits pour faire une telle « gaffe » et ils ont pour nous une réelle affection, de même que nous pour eux. Cependant, le gouvernement français étant aussi païen qu'avant la guerre, je ne serais pas surprise qu'il soit guidé par des tendances anticléricales, c.à.d. antichrétiennes dans sa façon de traiter des problèmes d'éducation et dans les nominations.¹¹⁶

Si l'introduction des lois françaises laïques de 1880-1882 et 1905 s'imposa aux yeux du gouvernement français, la majorité de la population ainsi que les autorités ecclésiastiques,

¹¹² SHAT, 19 N 1561, les bulletins du 2^e Bureau de l'armée Fayolle.

¹¹³ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

¹¹⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Metz, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

¹¹⁵ Voir l'article de l'abbé Ritz dans *Le Lorrain*, SHAT, 6 N 154. En effet, dit Gaines, « The clergy has launched a struggle on behalf of the school regime, which it promises to wage vigorously ». Selon elle, Maringer prépara, en février 1919, pour une escalation de l'activisme catholique, anticipant widespread political agitation from a clerical campaign. Gaines, « Alsatian Catholics against the State », 211.

¹¹⁶ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

n'ayant pas partagé l'histoire de la Troisième République jusque-là, y étaient évidemment hostiles. Certains conservaient toutefois l'espoir que des décisions favorables seraient prises à leur égard, puisque « pour l'avenir, nous ne pouvons savoir ce qui nous arrivera, car les lois (...) on ne les appliquera peut-être pas dès le commencement. Enfin ! il faut toujours vivre de confiance ». ¹¹⁷

Cependant, de plus en plus de voix sceptiques se firent entendre, entre autres à propos des nominations aux sièges de Strasbourg et de Metz. Ainsi, les autorités remarquaient les protestations bruyantes des Messins contre le départ forcé de l'évêque de Metz, le Mgr. Benzler, qui avait écrit, peu de temps avant : « le clergé et les fidèles du diocèse me montrent beaucoup de sympathie et d'attachement, mais la politique y fera-t-elle attention ? » ¹¹⁸ La paroisse strasbourgeoise protesta également lorsque Clemenceau obtint la démission de l'ancien évêque de Strasbourg, Mgr. Fritzen, jugé germanophile, et négocia avec le Vatican l'investiture de Mgr. Ruch, perçue comme francophile, qu'il nomma en vertu du statut concordataire. ¹¹⁹

Une certaine comparaison avec l'époque allemande ne se fit pas attendre : dans un long article publié dans plusieurs journaux, le président de l'Union des Églises réformées de France, Jules Pfender, exposa la situation privilégiée dont les pasteurs et les prêtres alsaciens-lorrains jouissaient à l'époque allemande, tout en en tirant la conclusion qu'il ne fallait pas s'étonner si une partie des pasteurs protestants accueillait désormais la France avec une certaine méfiance. Ils pourraient seulement être à nouveau gagnés à la France, souligna-t-il, « si la France sait les prendre, c'est-à-dire, si elle ne change rien pour l'instant à l'organisation ». ¹²⁰ Cet argument fut d'ailleurs soutenu par le Grand Rabbin de Strasbourg, Émile Levy. ¹²¹ Et un curé que Charles Spindler rencontra à Strasbourg semble avoir eu la même compréhension de la situation particulière des Alsaciens-Lorrains face aux lois laïques françaises. « Dites-moi, vos

¹¹⁷ ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 7 au 14 décembre 1918.

¹¹⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 29 décembre 1918 : « De grandes changements sont en train de s'opérer ici. Comme avant la guerre, j'aurais besoin d'un secrétaire sachant bien le français. (...) Il faut voir quelle tournure prendront les choses ici. Le clergé et les fidèles du diocèse me montrent beaucoup de sympathie et d'attachement, mais la politique y fera-t-elle attention ? A la garde de Dieu ! » (lettre de Mgr Benzler)

¹¹⁹ Julien Fuchs, « La jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939) », dans *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 4 (janvier-avril 2008), 1-10. 2.

¹²⁰ Baechler, *Le grand tournant*, 112.

¹²¹ *Bürgerzeitung*, 29 novembre 1918 ; *Elsässer Tagblatt*, 4 décembre 1918 ; *Oberelsässische Landeszeitung* 3 décembre 1918.

compatriotes sont-ils contents d'être français ?' Je lui dis : 'Mais oui!' – 'Vraiment contents ?' ». ¹²²

Sans surprise, les rapports constatèrent aussi une peur de la population civile concernant la question religieuse à l'école. Suite à la politique adoptée par l'administration de l'Instruction publique, visant à franciser le plus rapidement possible l'enseignement de l'Alsace-Lorraine entière, des fonctionnaires français furent placés aux postes de commande. Pour mener à bien ce choix assimilationnisme, l'administration scolaire recruta 1 500 maîtres exclusivement francophones de l'Intérieur du pays pour remplacer les enseignants expulsés. Jusqu'en 1930, des milliers de maîtres du cadre local se firent d'ailleurs envoyés faire des stages ou suivre des cours de « perfectionnement » en France, entre autres dans les écoles normales de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye. ¹²³ Voulant préserver l'enseignement de la religion dans le cursus scolaire, de nombreux Alsaciens-Lorrains se montraient choqués par ces enseignants venus de France et qui faisaient profession d'athéisme.

Nous avons au moins 50 instituteurs français à Strasbourg qui donnent le mauvais exemple. Ils ne vont pas à l'église, n'enseignent pas la religion, mais on fait tout notre possible pour les faire sortir de notre chère Alsace où il y a encore un peu de religion. Nous ne voulons pas élever nos enfants comme des païens. Georges et quelques-uns de ses collègues, le clergé, travaillent jour et nuit. Tous les jours il y a des conférences, des réunions, des assemblées. Il faut défendre notre pays si cher contre cette franc-maçonnerie. ¹²⁴

En mars 1919, le Directeur général de l'Instruction publique à Metz sonna alarme : « la question religieuse m'inquiète de plus en plus. Je sens très bien que le clergé s'organise et la constitution récente lorraine ne me laisse aucun doute sur la campagne qui se prépare ». ¹²⁵ Une pétition lancée par les partis catholiques à l'été 1919, visant à faire reconnaître cette particularité comme une tradition régionale bien établie, recueillit 225 000 signatures, soit 80 % des familles catholiques. ¹²⁶ L'Union populaire républicaine, parti à dominante catholique qui regroupait la

¹²² Spindler, *L'Alsace pendant la guerre*, 762.

¹²³ Jean-Marie Gillig, « La question scolaire en Alsace de 1918 à 1939. Confessionnalisme et bilinguisme à l'école primaire », thèse de doctorat (Université de Strasbourg, 1979), I, 127.

¹²⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1^{er} au 30 juin 1919.

¹²⁵ AN, AJ³⁰ 170, Service de l'instruction publique, Rapport hebdomadaire, Metz, 8 mars 1919.

¹²⁶ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 430.

majorité des régionalistes, s'était d'ailleurs constituée en février 1919 en affirmant vouloir se battre pour la défense des libertés confessionnelles, scolaires, linguistiques et économiques. Pendant toute la première moitié de l'année 1919, de nombreuses lettres firent preuve d'une véritable désolation au sujet de la politique adoptée par Paris ; les habitants se dirent déçus « de voir que notre Gouvernement Français prend toujours de mauvaises mesures envers les habitants de l'Alsace-Lorraine et particulièrement concernant les Écoles ». ¹²⁷

Face à cette manifestation de mécontentement général, le directeur général de l'Instruction publique préconisa que l'installation d'instituteurs de l'Intérieur dans les écoles alsaciennes-lorraines ne serait pas à recommander. Effectivement, l'opinion publique s'exprima parfois même plus violemment, ce qui mena à des incidents tels que celui d'Erching-Güderkirch où des habitants manifestèrent contre les maîtres français puisque ces derniers « n'ont pas prié à l'école ; ils n'y ont pas reçu l'enseignement religieux comment un tel maître peut donner de l'enseignement religieux ici ? » ¹²⁸ Dans quelques communes, la population demanda vivement le départ du nouvel instituteur.

Cette réorganisation du personnel enseignant suscita également de nombreuses inquiétudes auprès des enseignants alsaciens-lorrains. ¹²⁹ En effet, dès les premières semaines de souveraineté française, les rapports indiquèrent l'incertitude régnant parmi la population : « nos maîtresses allemandes seront-elles tolérées longtemps dans les classes ? On peut en douter. Pourtant, nos Chefs d'État ont promis de respecter notre liberté et nos institutions ». ¹³⁰ Comme souligné précédemment, le nombre élevé d'instituteurs et enseignants venant de l'Intérieur qui arrivaient sans cesse dans les écoles suscitaient beaucoup de critiques. Ce fut particulièrement vrai parmi ceux qui cherchaient à travailler dans le domaine de l'enseignement ou qui avaient peur de perdre leur emploi : « je ne sais toujours pas quand je pourrai entrer à l'école des instituteurs », se désola une Lorraine, « car les Français n'acceptent pas facilement les Alsaciens-Lorrains. Ils veulent que la plupart des employés soient français. Ce n'est pas bien. Les employés en Alsace-

¹²⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1^{er} au 30 juin 1919.

¹²⁸ *Lothringer Volkszeitung*, 25 février 1919.

¹²⁹ Schmauch, « Réintégrer les départements annexés », op. cit. L'université de Strasbourg est également réorganisée : l'administration française élimina le personnel allemand et chercha à recréer une vie universitaire française en rassemblant les étudiants autour d'un enseignement renouvelé. Craig, *Scholarship and Nation Building*, op. cit. ; Christian Baechler, « L'Université allemande de Strasbourg et l'Alsace-Lorraine (1872-1918) », dans *Actes du Colloque organisé à l'occasion du 450^e anniversaire des Enseignements supérieurs à Strasbourg* (Strasbourg : Presses Universitaires, 1988), 131-141.

¹³⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 14 au 21 décembre 1918.

Lorraine devraient être des Alsaciens-Lorrains ». ¹³¹ Nombreux instituteurs qui s'émouvaient de la politique française craignaient parallèlement d'être expulsés une fois les lois françaises mises en vigueur. « Nous nous donnons beaucoup de mal pour le français », écrit une femme de Sœur Charles à Urselbach (Petite Rosselle), mais je crois que c'est inutile. D'après tout ce que nous entendons, les chers Français ne nous laissent plus longtemps à l'enseignement. Que le Bon Dieu nous préserve de ce malheur ». ¹³² Philippe Husser évoqua aussi à plusieurs reprises cette inquiétude parmi ses collègues – mais aussi chez lui-même : « la rumeur dit que le 15 du mois, cinquante collègues seraient relevés de leurs fonctions. Mon tour est-il venu ? » ¹³³ Le Contrôle Postal releva également des préoccupations sérieuses à ce sujet qui faisait de sorte que les Alsaciens-Lorrains se sentaient comme des citoyens de 2^e classe, forcés à répondre sans cesse aux nouvelles exigences qui leur étaient assujetties : « tous les jours, nous avons de nouvelles difficultés à surmonter. Jeudi, nous dûmes faire un rapport de tout ce que nous avons fait pour franciser nos élèves ». ¹³⁴

En effet, outre la religion, l'introduction du français comme langue d'enseignement et langue officielle posa également des problèmes délicats pour la majorité des citoyens qui se trouvèrent brusquement en contact avec une administration qui ne comprenait pas leur langue. La germanisation était bien réelle dans les provinces, la langue française n'étant plus parlée que chez les élites et les habitants des quelques zones rurales francophones (une partie des villages de la vallée de la Bruche, la bordure vosgienne et la Lorraine occidentale). ¹³⁵ En 1910, 1 152 800 habitants d'Alsace ne parlaient que l'allemand, contre 2 348 ne parlant que le français. 58 120 maîtrisaient les deux langues. ¹³⁶ Selon une enquête publiée en 1926, le français constituait la langue usuelle (dans la plupart des cas : l'une des langues usuelles) seulement chez 1/5 de la population, le français restant donc toujours absent chez 4/5 des Alsaciens. ¹³⁷ Un *rapport sur la question de langue en Alsace-Lorraine* adressé à la sous-préfecture de Strasbourg-Campagne suggéra ainsi une situation précaire :

¹³¹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1^{er} au 30 avril 1919. Voir aussi Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 79.

¹³² SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1^{er} au 15 février 1919.

¹³³ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 182, (8 février 1919). Entre février et mars, plusieurs entrées évoquent ce sujet. Voir p. 181-185.

¹³⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 14 au 21 décembre 1918.

¹³⁵ Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 62.

¹³⁶ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 172 ; Voir aussi Mangué, *Le particularisme alsacien 1918-1967*, 42.

¹³⁷ Rossé et al., *Das Elsass von 1870-1932*, IV, 198, tableau 95.

Le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France avec la rentrée des Français dans les deux provinces a créé une situation de fait dans laquelle on peut puiser toutes les sources du mécontentement actuel des Alsaciens et des Lorrains. La méthode allemande précise, dure, impitoyablement objective avait eu pour résultat indiscutable de chasser la langue et la culture française de tous les cerveaux des deux dernières générations. Seuls les vieux d'avant 1870 en avaient conservé le souvenir et on la parlait encore dans un nombre relativement restreint de familles foncièrement irrédentistes. Toute la jeunesse pensante et l'âge mûr actif ont fait leurs études en langue allemande. Encore plus grave : ces jeunes ont tous préparé leur avenir pour vivre en langue allemande. Ils sont devenus avocats, médecins, notaires, juges, etc. Mais leur formation et capacité ne vaut plus beaucoup si la langue officielle est le français. Ils ont vu leur champ d'action réduit soudain aux limites linguistiques de l'Alsace et de la Lorraine. Ils sont limités à la petite renommée locale (jamais ailleurs en France). Personne n'a jamais eu le courage de découvrir ce mal qui les ronge tous, mal très humain qui les livre (...) au mécontentement et aux regrets parfois amèrement exprimés. Et ce sont surtout eux qui désirent la langue allemande comme langue d'Alsace.¹³⁸

Deux courants d'enseignement existaient : l'un en faveur de l'enseignement de la langue allemande comme langue accessoire, l'autre en faveur d'un maintien absolu de la langue allemande comme langue officielle (puisqu'elle est maternelle) des Alsaciens-Lorrains. Cependant, ceci ne correspondait pas à la politique d'assimilation française dont un des points essentiels était la diffusion du français au sein de la population afin qu'il devienne une langue d'usage. Puisque c'était principalement le rôle des écoles que de contribuer à la connaissance de la langue française, Paris chercha à y éliminer tout élément allemand – dans le but d'éliminer également la langue allemande. « The preservation of Alsatian particularism, especially in language and religion, was regarded by French politicians as the perpetuation of German cultural and Political influence ».¹³⁹

Alors qu'on se doutait que la restructuration de l'enseignement allait durer longtemps,¹⁴⁰ un décret du Commissariat de la République ordonna dès le début décembre que l'enseignement

¹³⁸ ABDR, 121 AL 1059, Rapport sur la question de langue en Alsace-Lorraine, date inconnu.

¹³⁹ Gaines, « Alsatian Catholics against the State », 207.

¹⁴⁰ Le 15 janvier 1920, le recteur Sébastien Charléty formula des instructions concernant l'enseignement où il rappela les principes généraux de la position politique fondamentale : « il y a deux principes généraux sur lesquels tout le monde est d'accord : le premier est qu'il faut faire une place à l'enseignement de l'allemand à côté de celui du français ; le second, c'est que le français doit avoir une place prépondérante ». Cité dans Dominique Huck, « L'école primaire et les questions linguistiques en Alsace entre 1918 et 1940 », dans Hervé Lieutard et Marie-Jeanne Verney (éds.), *L'école française et les langues régionales, XIX^e – XX^e siècles* (Montpellier : PU de la Méditerranée, 2007), 213-229. 220.

soit fait en langue française.¹⁴¹ Or, face à la réalité linguistique des régions, il était difficile de demander à un instituteur de donner, au lendemain de l'armistice, ses cours en français – une langue qu'il ne maîtrisait souvent que très mal.¹⁴² Auguste Bitsch se souvint de sa première leçon de français qui consistait en l'apprentissage du *Notre Père* « que le maître nous disait et redisait avec un fort accent, et que nous répétions. (...) Nous étions crispés par l'effort de prononciation, les yeux rivés sur la bouche du maître. Au bout d'une heure de matraquage, nous étions au bord des larmes ». ¹⁴³ Nonobstant cette anecdote plutôt humoristique, ce changement sans transition présenta beaucoup de difficultés pour les élèves. « Dans les écoles, on fait de la francisation à outrance », estima Philippe Husser dès le 25 novembre 1918. « On entend chanter *La Marseillaise* dans toutes les classes. La nouvelle méthode d'enseignement est pénible. Tout le monde n'est pas capable d'apprendre à nager en se faisant jeter à l'eau. Il y en a qui se noient ». ¹⁴⁴

En même temps, dans le cadre de la méthode directe, les instituteurs venant de l'intérieur se servaient de la langue française à une fréquence telle que l'inquiétude et le mécontentement de la population menèrent à des incidents comme celui d'Erching. La presse indiqua, d'un ton critique, que la suppression de la langue allemande dans les écoles mettait en péril l'enseignement religieux. Soulignant que « la religion ne peut être enseignée et pratiquée que dans la langue maternelle », le *Elsässer* rappela que même pendant la guerre sous le régime de la dictature militaire, les autorités allemandes auraient toléré, dans la plupart des communes de langue française, des prédications et l'instruction religieuse, en français.¹⁴⁵ Et alors que les autorités notèrent que les étudiants étaient satisfaits que les cours à l'Université aient repris, le contrôle postal constata qu'« ils suivent difficilement les cours qui sont faits en français et s'effraient de passer leurs examens dans notre langue ». ¹⁴⁶ Alfred Ungerer envisagea même de lancer une pétition signée par des industriels et des étudiants pour que les étudiants ayant commencé leurs études dans des écoles et universités allemandes puissent les terminer en

¹⁴¹ Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 104.

¹⁴² Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 63.

¹⁴³ Cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 429.

¹⁴⁴ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 161, (25 novembre 1918) ; voir aussi WISS, 2 B 1, Trautmann, *Dorf meiner Kindheit*, 581.

¹⁴⁵ *Der Elsässer*, 1 juin 1919 : « Religion et langue maternelle ».

¹⁴⁶ ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 15 mars 1919.

allemand.¹⁴⁷ Voir « tous ces hommes jeunes qui s'étaient préparés à une carrière administrative et qui maintenant, faute d'une connaissance suffisante de la langue française, n'allaient pas se voir affectés à un poste, » était, selon Suzanne Herrenschmidt l'une des répercussions les plus douloureuses du changement de régime.¹⁴⁸ En effet, face à l'afflux des fonctionnaires français, et au changement ad hoc d'un nouveau système politique et l'introduction d'une autre langue, les jeunes, surtout, s'inquiétaient beaucoup. L'on peut sans doute parler d'une « génération sacrifiée » : ces jeunes voyaient souvent leurs carrières freinées à cause de leur méconnaissance (ou connaissance insuffisante) de la langue française, et de leurs diplômes d'universités ou d'écoles allemandes (dont ils n'obtinrent qu'avec peine l'équivalence). Suite à la conférence du personnel enseignant alsacien-lorrain, une institutrice lorraine se plaignit du programme de l'Inspection académique, qu'elle jugea irréalisable.

C'est à en perdre véritablement courage, quand on voit ce qu'ils réclament. On ne doit ni enseigner ni apprendre l'allemand, oui quoi d'autre ici. Personne ne sait le français. Nous ne pouvons pas faire des miracles. (...) Aucun homme ne peut exiger qu'on laisse de côté l'allemand, notre langue maternelle dans cette région. Est-ce là la liberté qu'on nous promet ? Avec une plus grande joie et facilité les enfants apprendront le français pour lequel ils montrent beaucoup d'intérêt et nous encore plus qu'eux, mais seulement avec l'aide de la langue allemande. Je suis Française et Lorraine : j'aime la langue française, mais aussi allemande. C'est très utile de savoir deux langues. (...) La langue allemande, voilà ma langue maternelle.¹⁴⁹

Malgré ces opinions clairement exprimées, la France ignore le mécontentement de la part de la population alsacienne-lorraine en considérant que « suivre ceux qui prêchent (à leur profit d'ailleurs) le maintien de l'allemand serait tout simplement : sacrifier aux petits intérêts matériels de la génération présente, tout l'avenir moral de l'Alsace et de la Lorraine en même temps que l'influence française. Il faut à tout prix créer des champions alsaciens et lorrains de la culture française ». ¹⁵⁰ En effet, à la suite de la libération des provinces, il apparaissait essentiel

¹⁴⁷ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 235 : « (...) für Einrichtung von Kursen für diejenigen Hochschul-Studierenden, die an deutschen Schulen ihr Studium begonnen haben und nun noch in deutscher Sprache fertig studieren sollen ».

¹⁴⁸ Herrenschmidt, *Mémoires pour la petite histoire*, 360.

¹⁴⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 16 au 28 février 1919.

¹⁵⁰ ABDR, 121 AL 1059, Le Président de la *Renaissance Alsacienne* au Directeur général de l'Instruction publique et des Beaux Arts, Strasbourg : « Frappés des progrès effrayants que fait la diffusion des romans allemands dans les journaux d'Alsace et de Lorraine, nous avons sollicité de la société des gens de lettres à Paris une sorte de mandat la production allemande ».

d'enseigner le français aux Alsaciens-Lorrains non seulement pour leur bien (afin qu'ils le parlent sans accent germanique), mais aussi pour le reste de la France, à qui les autorités voulaient prouver que l'Alsace-Lorraine était véritablement une région française. « Nation building », conclut Elizabeth Vlossak, « was not a one-way street ». ¹⁵¹

Pour diffuser la langue française et faire connaître la France à la population, les autorités développèrent également des cours d'adultes. Mais bien que ces derniers aient d'abord été acceptés par la population, le goût de l'étude de la langue française baissa bientôt, aussi bien parmi les adultes que chez les enfants. La rigidité de la politique linguistique française dans les écoles et au sein de l'administration générale eurent, en fait, un effet contre-productif. ¹⁵²

En février 1919, le Commissaire de la République avait constaté que la question de la religion, des écoles confessionnelles et de la langue en Alsace-Lorraine « est d'importance capitale dans toute la région ; elle est politique dans le sens élevé de ce mot ; elle est, au premier chef, de gouvernement ; une solution maladroite ferait surgir les plus gros incidents ». ¹⁵³ Or, les efforts du gouvernement de faire des Alsaciens-Lorrains des véritables Français (tant au niveau patriotique que linguistique) échouèrent. « Beaucoup de mes auxiliaires et expéditionnaires », se plaignit le sous-préfet du Bas-Rhin en octobre 1920, « ont une connaissance tout à fait insuffisante de la langue française ». ¹⁵⁴ Même en 1928, Eugène Ricklin, ancien député du *Reichstag*, fulmina par rapport à ce sujet : « la France croit-elle qu'un peuple comme celui d'Alsace-Lorraine, qui est de race allemande d'après sa langue, qui a vécu pendant presque 50 ans sous le régime allemand, auquel il doit sa prospérité, peut devenir Français d'un jour à l'autre ? C'est un mensonge si la France prétend de nous avoir libérés du joug allemand, car avant la guerre nous étions heureux ». ¹⁵⁵

¹⁵¹ Vlossak, *Marianne or Germania ?*, 174.

¹⁵² *Der Elsässer*, 17 mai 1919. Dans la même veine, Josef Stroebel nota dans ses souvenirs privés : « Ich glaube, die große Mehrheit der Elsässer gab sich zu Anfang Mühe etwas Französisch zu lernen. Mit mehr oder weniger Erfolg. Dann kam etwas, woran wohl niemand gedacht hatte : in allen Schulen wurde die deutsche Sprache verboten und die méthode directe française eingeführt. Dieser Akt schien reine Diktatur, (...) und das war der Anfang des sogenannten malaise alsacienne. Nicht die Elsässer, sondern der französische Staat selbst hat also den Anfang gemacht ». WISS, 3 B 34, Josef Stroebel, *Erinnerungen eines Kollaborateurs*, date inconnu.

¹⁵³ AN, AJ³⁰ 170, Le Commissaire de la République, Metz, 28 février 1919 : « la question de la langue à l'école ».

¹⁵⁴ ABDR, 121 AL 1059, Le sous préfet au préfet du Bas-Rhin, octobre 1920.

¹⁵⁵ AN, F⁷ 13396, Rapport de police, Mulhouse, 24 septembre 1928.

9.3.4 Économie et questions monétaires

Nous voilà redevenus Français et, par cela même, nous pouvons recommencer à travailler comme par le passé, avec la seule différence que nous avons changée de maîtres. L'avenir dira s'il y a avantage... Les affaires ont assez bien marché jusqu'ici, mais comme nous avons été inondés par la concurrence allemande, nous le serons par la française : chacun veut s'enrichir, en Alsace, à nos dépens. De toute manière, l'avenir n'est pas brillant.¹⁵⁶

J'ai déjà regretté l'organisation boche. Pas de Boches. Dieu m'en garde ! Mais leur organisation.¹⁵⁷

Ce mécontentement à l'égard de l'organisation française se manifesta surtout au niveau de la vie économique et financière. Contrairement à ce que l'on avait espéré (et à ce que la propagande n'avait cessé de souligner), la situation économique de la population ne changea pas avec l'installation du nouveau système politique.

Les commerçants, qui avaient espéré une reprise immédiate des affaires, durent faire face à de grosses difficultés : non seulement, il fallait se créer une nouvelle clientèle, mais les acheteurs se démontraient également très réservés et préféraient attendre une baisse des prix. De plus, un décret soustrayait l'Alsace-Lorraine à l'espace économique allemand, et interdisait la relation commerciale avec les pays ennemis. S'ajouta un autre problème : celui du chômage. « Nous vivons par chez nous de bien tristes temps », écrivit un Messin, « tout le village est rempli de jeunes et il n'y a pas de travail. Si cela devait durer encore longtemps, cela finirait par 'craquer' ». ¹⁵⁸ Certaines lettres accusaient un mécontentement marqué et une tendance à « rendre [la France] responsable des difficultés de la période de transition ». ¹⁵⁹

Les commerçants déploraient aussi un manque de méthode et de règles dans l'importation. L'entrave la plus pénible était la crise des transports : le trafic des marchandises entre l'Alsace-Lorraine et le reste de la France n'étant pas direct, l'ancienne frontière constituait un obstacle majeur. Mais ce que le commerce alsacien-lorrain espérerait le plus, c'était la reprise des relations commerciales avec l'Allemagne, le partenaire le plus important. Cette situation mena à

¹⁵⁶ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, lettre de Strasbourg du 14 janvier 1919.

¹⁵⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 10 février 1919.

¹⁵⁸ *Ibid.*, rapport du 30 décembre 1918 au 11 janvier 1919.

¹⁵⁹ SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 5 au 11 janvier 1919.

un marasme général de la production économique – aussi bien dans le secteur du commerce que dans celui de l'industrie.¹⁶⁰ Encore une fois, la patience fut mise à dure épreuve.

S'ajoute à cela la question monétaire. Un arrêté du 26 novembre 1918 fixa, pour les Alsaciens-Lorrains, détenteurs de la carte A, un taux de change à 1 mark égale 1 franc 25, mesure inflationniste qui contribua à accentuer les contrastes sociaux, à ralentir la reprise industrielle et à renchérir le coût de la vie.¹⁶¹ Certes, il existe des commentaires favorables à cette situation, notamment lorsqu'il s'agissait de faire la différence entre les Alsaciens-Lorrains de souche et les *Altdeutsche*. « Tout sujet Alsacien, Lorrain, Allié et neutre jouit de cet immense privilège », écrivit un Messin. « Tu penses la joie de tout, en lisant, un beau matin, cette chose sur les murs. Les boches sont épouvantés ». ¹⁶² En réalité, ce taux de change et les différences ainsi provoquées entre Alsaciens-Lorrains et leurs correspondants neutres eurent un impact majeur sur l'économie, produisant un renchérissement général des marchandises qui fut, à court et moyen terme, fort défavorable à l'exportation alsacienne et lorraine.¹⁶³

L'application du décret concernant l'échange des marks en francs offre toujours de grandes difficultés. Le public, la banque et le commerce considèrent ce décret comme trop vague et il en résulte que tout le monde des affaires se trouve dans l'indécision absolue et surtout en ce qui concerne les Alsaciens-Lorrains résidant à l'étranger.¹⁶⁴

En plus d'impacter le commerce, cette mesure influa aussi sur certains salaires, notamment celui des ouvriers : « ici dans les charbonnages lorrains, » écrit un habitant de Petite-Rosselle à la rédaction de la *Lothringer Volkszeitung* à Metz, « il y a suffisamment de mécontentement parmi les ouvriers. Jusqu'à là, le salaire était calculé à raison de 1 mark (1 franc 25) de sorte qu'un mineur qui gagnait 400 marks avait 500 francs. En février on comptait les salaires de telle façon que 400 marks faisaient 400 francs. En même temps, le loyer augmente ». ¹⁶⁵ Ainsi, l'échange eut

¹⁶⁰ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 228 : « missliche Lage von Handel und Gewerbe, weil jeder Verkehr mit Deutschland gesperrt, aber mit Frankreich noch keiner möglich ist ».

¹⁶¹ Joseph Schmauch, « De l'Armistice à la mise en place du commissariat général : les premiers pas de l'administration française en Alsace-Lorraine recouvrée (novembre 1918 – mars 1919) »), dans *Les Cahiers du Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle*, 12 (2010), 17-24.

¹⁶² SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 8 au 14 décembre 1918.

¹⁶³ Puisque seulement les Alsaciens-Lorrains dits *de souche* eurent droit à ce taux de change, l'arrêt annonça que toute tentative de fraude causerait une peine de prison allant jusqu'à deux ans. Voir Lévy, *Tagebuch einer Colmarerin*, tome 1918, II, 91.

¹⁶⁴ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

¹⁶⁵ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1 au 30 avril 1919.

de gros impacts sur la situation financière des Alsaciens-Lorrains qui se demandaient comment ils pourraient régler leurs dettes, hypothèques, intérêts, assurances, etc. Ayant déposé leurs économies dans des caisses d'épargne en Allemagne, de nombreux habitants la région frontalière demandèrent à ce que les marks soient échangés au pair en francs français (1.25 franc).¹⁶⁶ « Les Lorrains sont très inquiets sur la valeur officielle du mark, leur fortune étant presque exclusivement constituée en argent allemand », nota le contrôle postal de Metz immédiatement suite aux mesures prises concernant le taux de change. « Le change officiel du mark à 70 centimes les a littéralement affolés. – Ils se refusent à y croire ‘La France, qui nous a reconquis ne veut pas nous ruiner’ ». ¹⁶⁷ Il en est de même pour les détenteurs de titres de l'emprunt de guerre allemand. « Chère sœur », écrit un Alsacien de Strasbourg, « je crois que nous allons avoir une grande misère : on dit que l'argent de l'emprunt de guerre va être perdu pour les Alsaciens ; on ne peut compter ni sur le capital ni sur les intérêts à moins que les Français ne nous indemnisent ». ¹⁶⁸ En plus, l'argent allemand étant mis hors cours en décembre 1918, les Alsaciens-Lorrains se précipitèrent afin d'échanger leur monnaie à la banque. Or, critiqua Ungerer, l'administration française ne parvint pas à gérer cet afflux soudain. ¹⁶⁹

Sous le titre « Und das ist der Dank für die Treue ? » – *Est-ce le remerciement pour la fidélité ?* – le *Straßburger Echo* publia le 2 janvier 1919 une lettre d'un Alsacien ayant quitté l'Alsace pendant la guerre pour des raisons patriotiques et qui fut ensuite emprisonné à Holzminden en Allemagne. ¹⁷⁰ Au bureau de triage, lors de son retour, on lui prit son argent et lui changea 2 000 marks pour un taux de 1 mark : 1.25 franc, alors que pour le reste de l'argent qu'on lui avait pris, il ne reçut que 70 centimes le mark. « Ceux qui arrivèrent au pays plus tard que ceux qui ne l'avaient jamais quitté avaient droit d'échanger une ‘somme de grâce’ de 2 000

¹⁶⁶ ADBR, 121 AL 162, Revue de la Presse Alsacienne-Lorraine, *Lothringer Grenzbote*, article intitulé « La question de la valorisation » du 9 mai 1919 : « beaucoup d'habitants de l'arrondissement de Forbach ont fait pendant la guerre des transactions avec des caisses d'épargne des localités de Ludweiler et de Dorsweiler. On demande que les marks soient échangés au pair en francs français (1,25 fr). Il en est de même pour beaucoup d'Alsaciens habitant la frontière et qui ont déposé leurs économies dans des caisses d'épargne en Bade ».

¹⁶⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 30 novembre 1918.

¹⁶⁸ ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 5 au 11 janvier 1919.

¹⁶⁹ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 230 : « Mangel an jedweder Organisation oder Ordnungsdienst um bei den Banken den plötzlichen Andrang des sehr zahlreichen Publikums zu verhüten. Hierbei zeichnen sich besonders die Bauern aus, welche große Mengen an Bargeld, insbesondere Silber, herbeibringen ».

¹⁷⁰ ADBR, 121 AL 162, Revue de la Presse Alsacienne-Lorraine, *Straßburger Echo*, 2 janvier 1919. Cette lettre fit l'objet d'un rapport spécial.

marks. Les héros de l'arrière-front pouvaient échanger des sommes illimitées ». ¹⁷¹ Par conséquent, il accusa le gouvernement français de ne pas traiter de façon égalitaire les Alsaciens-Lorrains en méprisant les anciens combattants ayant servi dans l'armée allemande à l'avantage de ceux qui étaient restés au pays et avaient profité du système tout en faisant des affaires avec les Allemands : « Ils étaient plus allemands qu'allemands – dorénavant, ils sont plus français que français ».

Deux mois après la *libération*, le rapport du contrôle postal constata que « la vie économique est aussi difficile qu'auparavant, et les administrations ne sont pas organisées ». Compte tenu la dégradation de l'opinion publique en Alsace-Lorraine, il anticipa des conséquences radicales : « un souffle de mécontentement qui pourrait être précurseur d'un orage révolutionnaire, passe sur les pays ». ¹⁷² En effet, les voix critiques contre le système français se firent de plus en plus souvent entendre. Et comme c'était déjà le cas avec les problèmes de ravitaillement, des Alsaciens-Lorrains, notamment les ouvriers, n'hésitaient pas à comparer la situation actuelle avec la période allemande :

après la première explosion de joie, on commence visiblement à déchanter ; beaucoup d'ouvriers ont la mine déconfite. Ils avouent déjà tout à fait ouvertement que c'était pourtant mieux sous l'administration allemande et qu'au lieu de gagner au change ils y ont considérablement perdu, ce qui était auparavant considéré comme allant de soi. ¹⁷³

Comment expliquer le fait que certains ouvriers et commerçants critiquaient le système français – le « régime » français –, et soulignaient que leur situation avait été meilleure en temps allemand ? Rappelons ici qu'en général, les Alsaciens-Lorrains étaient contre la politique française de *tabula rasa*. La région avait aussi profité de l'économie allemande et s'était ainsi plus développée que les autres territoires libérés. ¹⁷⁴ Elle avait d'une manière trouvée sa place dans le Reich et avait goûté à la prospérité économique. Le début de l'autonomie, qui lui avait été accordée en 1911, avait satisfait beaucoup de monde (voir chapitre 5). La législation du travail

¹⁷¹ « Wer später ins Land kam als diejenigen, die nie aus demselben hinausgegangen waren, bekam die Gnadensumme von 2000 M umgewechselt. Die Helden von Hinter der Front haben unbegrenzte Summen umwechseln dürfen ».

¹⁷² SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

¹⁷³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 16 au 28 février 1919.

¹⁷⁴ Roth, « Die Rückkehr Elsaß-Lothringens zu Frankreich », 140.

moderne allemande, les retraites, les assurances sociales et les institutions décentralisées allemandes avaient également été bien reçues. Ainsi, en 1918/19 l'incertitude régnait au sujet du maintien des lois allemandes, progressistes ou corporatistes, concernant entre autres la législation du travail allemande, les assurances sociales et les retraites, l'autonomie municipale des grandes villes (et les institutions décentralisées allemandes en général), la limitation du droit de chasse, le statut du notariat, celui de l'artisanat et de l'apprentissage, l'organisation de la justice, le repos dominical obligatoire et les jours fériés supplémentaires (Vendredi saint et le lendemain de Noël), etc.¹⁷⁵ Selon Léon Strauss,

les fonctionnaires locaux, de même que les cheminots de l'ancienne *Reichsbahn*, craignaient de perdre ce que leurs syndicats et leurs associations appelaient leurs 'droits acquis'. Leur statut était, en effet, bien plus avantageux que celui des salariés de l'État français. Leur traitement était versé *pre numerando*, c'est-à-dire en début du mois ; leur avancement était automatique, uniquement fondé sur l'ancienneté ; au départ de la retraite, ils continuaient à percevoir leur traitement d'activité pendant un trimestre de grâce, etc.¹⁷⁶

On souhaitait aussi, et pas seulement dans les milieux de gauche, éviter le retour à la Compagnie de l'Est du réseau ferroviaire, qui avait été étatisé par les Allemands, ainsi que le passage au capital privé français des mines de potasse, récemment mises en exploitation. Pour toutes ces raisons, l'ensemble des syndicats des trois départements – *rouges*, adhérant à la CGT, *noirs*, des syndicats indépendants affiliés à la CFTC, ainsi que les associations d'employés et celles de fonctionnaires du cadre local – déclencha une grève générale pour les *Heimatrechte*. Il ne s'agissait pas de revendiquer l'autonomie politique, mais plutôt de conserver les avantages sociaux obtenus avant 1914 par les ouvriers, les employés et les fonctionnaires, et de maintenir dans le domaine public les mines et les chemins de fer. Cette grève paralysa la région du 21 au 29 avril 1920.¹⁷⁷

Les administrateurs se rendirent compte du problème de la politique française. Ainsi, un rapport classifiait comme « de très grande importance » une lettre saisie concernant la situation financière de l'ancienne génération :

¹⁷⁵ Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 62.

¹⁷⁶ Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », 41.

¹⁷⁷ Grandhomme, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », 62.

Le Gouvernement français avait suspendu les traitements de pensions des veuves de fonctionnaires allemands et (...) ce n'est pas une manière d'agir pour se faire aimer. L'Allemagne, pendant les 48 années qu'elle gouvernait l'Alsace-Lorraine, n'a pu se faire aimer par les habitants de ces deux provinces maintenant reconquises et je doute beaucoup qu'il en soit de même pour la France. Ma mère, bien que d'origine française, sera peut-être bien forcée, si elle ne veut perdre sa pension, d'aller en Prusse, car, comme elle est sans fortune, elle ne pourrait guère choisir autre chose.¹⁷⁸

Mais ce n'est qu'en février 1919 que l'administration française créa une direction du Commerce et de l'Industrie afin de faciliter la reprise des relations commerciales, et autorisa les chambres de commerce d'Alsace et de Lorraine à se constituer en Comptoir des chambres de commerce d'Alsace-Lorraine, un intermédiaire obligatoire entre les commerçants, les industriels d'Alsace et de Lorraine et les pays ennemis non occupés.¹⁷⁹ Considérant l'Allemagne comme un des plus importants débouchés, sinon le plus important, de leur industrie, les Alsaciens-Lorrains accueillirent avec enthousiasme l'autorisation de commercer avec les pays ennemis voisins. Dans leurs lettres, ils ne cachaient pas leur satisfaction vis-à-vis des mesures atténuant les rigueurs des conditions d'armistice et leur soulagement de « revenir à nos anciennes et bonnes relations commerciales ». ¹⁸⁰ Cependant, ces concessions arrivant très tard, elles n'étaient pas suffisantes pour relancer immédiatement et de manière efficace le marché alsacien-lorrain. Le manque d'organisation dans l'administration, les transports irréguliers et lents et le manque chronique de matières premières ralentit le développement économique de la région. Par conséquent, les commerçants alsaciens-lorrains, inquiets des difficultés qui se présentaient chaque jour espéraient une paix pas trop dure envers le *Reich* afin de pouvoir relancer l'échange commercial avec les Allemands.¹⁸¹ À leur tour, les acheteurs allemands, également très désireux de reprendre vite leurs relations d'affaires avec l'étranger, étaient pourtant gênés par le cours actuel du mark ». ¹⁸² Ainsi, ces derniers suppliaient souvent les maisons alsaciennes-lorraines de leur faire crédit. Cette situation désavantageuse n'évolua guère jusqu'à la fin de l'année 1919.

¹⁷⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1 au 15 mars 1919.

¹⁷⁹ Voir Schmauch, *Les services d'Alsace-Lorraine*, op. cit.

¹⁸⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 1^{er} au 30 avril 1919.

¹⁸¹ ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Kriegstagebuch*, vol. III, 240.

¹⁸² ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal militaire de Mulhouse, rapport d'octobre 1919.

9.3.5 Le comportement des fonctionnaires français

Autrefois, c'étaient les Prussiens qui avaient tous les avantages, maintenant ce sont les Français. (*L'Humanité*, 14 mai 1919).¹⁸³

En ce qui concerne l'administration du pays, un autre problème fondamental se posa : dans le cadre des expulsions, la majorité des fonctionnaires supérieurs allemands, et de nombreux Alsaciens-Lorrains, qui avaient joué un rôle important dans la vie politique régionale avant 1914, avaient été exclus de l'administration de transition et avaient dû quitter leur poste.¹⁸⁴ Ce « nettoyage » de la fonction publique municipale et régionale touchait tous les secteurs (chapitre 8). Il fallut alors remplacer ceux qui avaient occupé jusqu'à présent presque tous les postes supérieurs et une bonne part des emplois moyens ou subalternes. La question ne se posait pas seulement pour les administrations, la magistrature, l'enseignement, les clergés concordataires, les emplois civils de l'armée. Elle concernait également les services communaux et les chemins de fer.¹⁸⁵

Il s'avéra bientôt que les Alsaciens-Lorrains eux-mêmes furent aussi affectés par ces mesures. Bien que maints conseillers eussent déclaré « que les [Alsaciens-]Lorrains ne voulaient être administrés que par eux-mêmes »¹⁸⁶, il était impossible de remplacer tous les *Altdeutsche* congédiés par des autochtones. Les autorités françaises recrutèrent ainsi parmi les Alsaciens et les Lorrains pour occuper les bureaux, mais elles se heurtaient à des difficultés d'ordre linguistique et à des méthodes de travail différentes. Le remplacement des fonctionnaires allemands par des Alsaciens et les Lorrains souleva la question des salaires à leur attribuer, étant donné l'écart existant entre les sommes payées en France et celles payées en Alsace-Lorraine pour des fonctions similaires.

Par conséquent, on fit appel en nombre à des fonctionnaires français de l'Intérieur. Évidemment, la réaction des Alsaciens-Lorrains ne fut pas favorable. Mais ce n'était pas seulement dû au manque de pratique de l'allemand et des dialectes locaux de ces nouveaux

¹⁸³ *L'Humanité*, 14 mai 1919 : « Les nouveaux traitements des Instituteurs – ce qu'ils sont en Alsace-Lorraine ».

¹⁸⁴ Gaines, « Alsatian Catholics against the State », 210 : « (...) ostensibly because their pre-war careers had reflected more acceptance of German rule than opposition to it. Defenders of this policy argued, more convincingly, that the French and German bureaucracies were so fundamentally different that Alsatians would never be able to move laterally into the French administration ».

¹⁸⁵ Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », 40.

¹⁸⁶ Cité dans Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 126.

fonctionnaires. Pour les attirer, le gouvernement français alloua à ces fonctionnaires de l'Intérieur une indemnité mensuelle de séjour, que ne touchaient pas les indigènes. Face à la vie chère, l'on peut s'imaginer la perplexité des Alsaciens-Lorrains qui « gagnent moins que les Français » et qui se sentirent obligés de réclamer « à travail égal, salaire égal ». ¹⁸⁷ Au cours de l'année 1919, des fonctionnaires venus de France empochèrent des primes considérables et eurent souvent droit à des traitements plus élevés : un instituteur du régime local (Alsacien ou Lorrain) gagnait ainsi autour de 156 francs par mois, alors que celui du cadre général (Français de l'Intérieur) pouvait gagner jusqu'à 500 francs. ¹⁸⁸

Aussi les nombreux 'revenants' alsaciens-lorrains (optants de 1872 ou leurs descendants) n'étaient pas toujours appréciés par la population locale. Alors que l'on s'attendait à une amélioration aussi de la situation professionnelle individuelle suite au départ des Allemands, la petite minorité seulement de nouveaux fonctionnaires étaient, en fait, d'origine alsacienne ou lorraine et recrutée parmi la population locale en 1918. « Tout n'est pas en Alsace sans ombre ni difficulté », constata l'administrateur du cercle de Guebwiller, soulignant l'existence d'un fort mécontentement de la part de la population contre la politique française :

Les Alsaciens se croient incompris : toutes les places vont aux Français, l'Administration n'en va pas mieux. Chez les Allemands en révolution, les services fonctionnent de façon supérieure. Ici, la poste semble se plaire à retarder les lettres, la Censure a des caprices inexplicables. L'université ne veut pas accorder l'équivalence aux diplômes allemands des professeurs alsaciens. ¹⁸⁹

Effectivement, cette politique créa de la jalousie parmi la population locale. « Dans tous les domaines sont placés à la tête des gens qu'on envoie de Paris qui ne connaissent pas le premier mot des affaires d'Alsace et qui règlent tout », ¹⁹⁰ se fâcha un Colmarien. La répartition des places laissées disponibles dans les administrations était surveillée d'un œil envieux par ceux qui trouvaient que « tous les emplois vont aux Français » et que « l'Alsace échappe aux

¹⁸⁷ Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 127 ; voir aussi le tableau indiquant les différences salariales des instituteurs, ADBR, 121 AL 223, tableau 222.

¹⁸⁸ Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 426. Ce ne fut qu'en octobre 1919 que Philippe Husser nota : « nous sommes satisfaits d'apprendre que les traitements des instituteurs alsaciens vont être alignés sur ceux de leur collègues français ». Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 218, (11 octobre 1919).

¹⁸⁹ AN, AJ³⁰ 170, l'Administrateur du cercle de Guebwiller au Commissaire de la République, 30 janvier 1919.

¹⁹⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, rapport du 16 au 28 février 1919.

Alsaciens », ¹⁹¹ ou qui reprochaient à ces fonctionnaires français arrivés en trop grand nombre « de ne pas connaître les habitudes lorraines ». ¹⁹² Dans les écoles, de nombreux enseignants furent relevés de leurs fonctions et remplacés par des Français. « On accepte dans l'enseignement les personnages les plus louches », se plaignit Philippe Husser. ¹⁹³

Pendant plusieurs mois, ces critiques furent constantes, et ainsi il n'est guère surprenant qu'aussi à cet égard, une comparaison avec le régime allemand ne se fit pas attendre. « L'Alsacien souffre à nouveau d'injustices, et ces injustices là font bien plus souffrir que celles dont nous avons souffert jusqu'ici ». ¹⁹⁴ Dans le contexte du flux de Français arrivant dans la région, et contrairement à ce que la propagande n'avait cessé de souligner – que les indigènes souhaitaient que tous les Allemands soient expulsés – de plus en plus de voix se levèrent contre l'expulsion de tous les fonctionnaires allemands, qui donnait, « comme les journaux français le reconnaissent maintenant, de tristes résultats, parce que, au lieu de les remplacer par des hommes compétents, ils le sont par des employés qui n'entendent rien aux mœurs et aux besoins des Alsaciens-Lorrains ». ¹⁹⁵ Certains soulignèrent même les avantages du temps allemand par rapport à leur situation professionnelle actuelle : « n'aurait-ce pas été vraiment mieux pour nous si nous étions restés allemands ? On n'aurait pas de telles difficultés ! » ¹⁹⁶

À part la concurrence professionnelle et la jalousie qui y était liée, le comportement de certains fonctionnaires français qui prirent parfois des allures quasi coloniales, traitant l'habitant tel un « indigène », nuisit gravement à la réintégration des provinces. Sans surprise, la population locale et la population venue de France ne se mélangeaient pas. À Metz la *Société des Nouveaux Venus* fut créée et la presse de la ville s'en indigna : « des Français se groupent ainsi au milieu d'autres Français, pour constituer en quelque sorte une nouvelle caste d'immigrés ». ¹⁹⁷ Ce manque de considération envers les Alsaciens-Lorrains ignorant ou maniant difficilement la langue française contribua au climat de tension qui s'installait dans la région. « Nombreux ont le sentiment d'être colonisés et de ne pas être considérés comme des Français à part entière », ¹⁹⁸

¹⁹¹ ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 15 mars 1919.

¹⁹² SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

¹⁹³ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 183, (19 février 1919).

¹⁹⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Metz, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

¹⁹⁵ *Ibid.*, rapport du 16 au 28 février 1919.

¹⁹⁶ *Ibid.*, lettre envoyée de Porcellette, adressée au directeur de la *Volkszeitung* à Metz.

¹⁹⁷ Rapport du commandement supérieur du territoire de Lorraine, état-major, 2^e bureau, 13 septembre 1919, cité dans Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 128.

¹⁹⁸ *Ibid.*

souligna un rapport du commandement supérieur du territoire de Lorraine. Les Alsaciens-Lorrains étaient aussi particulièrement irrités par l'arrogance de certains 'revenants' qui se posaient à la fois en martyrs du patriotisme français et en experts des questions alsaciennes-lorraines.¹⁹⁹

Quant au comportement des nouveaux arrivés, il est important d'ajouter que la situation juridique de l'Alsace-Lorraine, l'occupation militaire, obligea les administrateurs civils à tenir compte de la présence de l'armée.²⁰⁰ Parfois, ceci créa des tensions, entre Maud'huy, catholique, enfant du pays et le jacobin Mirman par exemple,²⁰¹ mais surtout au sein de la population même. Jusqu'en juillet 1919 au moins, l'on retrouve des commentaires dans les lettres, dans lesquelles les gens déploraient la présence continue d'un grand nombre de soldats français, ce qui « devient absorbant et gênant (...) et ne favorise pas la moralité ».²⁰² Beaucoup critiquèrent tout simplement que « les Français se comportent mal ».²⁰³ On y trouve également des comparaisons en faveur de la période allemande : « j'ai, depuis quatre semaines, un colonel, un vilain individu ; pendant quatre ans que j'ai logés des officiers allemands, je n'ai rien rencontré d'ainsi mal élevé ».²⁰⁴ En avril 1919, un soldat du 110^e R.A.L. écrivit à son cousin qu'« on est plus mal en Alsace qu'au début, car les civils commencent à en avoir 'marre' de notre gueule et ils n'ont pas tous les torts. Le bel enthousiasme du début est passé, et puis il y en a qui ont fait les sauvages et qui ont tous gâté ».²⁰⁵ Effectivement, un rapport adressé au ministère de l'Intérieur le 4 août 1920 reconnut qu'il y avait eu « trop d'officiers (parmi lesquels des jeunes gens étourdis et fats et de vieux professionnels du 'civil') considéraient la Lorraine comme un pays conquis, que l'on peut rançonner et dont les habitants sont des ennemis vaincus, qu'il faut dompter tout en s'en méfiant ».²⁰⁶

¹⁹⁹ Strauss, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », 42.

²⁰⁰ Au lieu du parlement, c'était d'abord le militaire et l'administration civile avec son pouvoir exécutif qui régnaient en Alsace-Lorraine. L'état d'occupation militaire ne fut levé que le 12 octobre 1919. Fisch, *Dimensionen*, 385.

²⁰¹ Grandhomme, « Une mémoire double », 44.

²⁰² ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 31 juillet 1919.

²⁰³ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Colmar, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

²⁰⁴ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Metz, rapport du 26 janvier au 15 février 1919.

²⁰⁵ SHAT, 16 N 1464, Rapport de la Commission de Contrôle Postal Militaire, De la G.R. de Mulhouse sur la correspondance métropolitaine, avril 1919. Le rapport nota 6 lettres semblables pour la semaine.

²⁰⁶ Rapport adressé au ministère de l'Intérieur, 4 août 1920, cité dans Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 128.

Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains exprimaient leur déception, d'être traités par les Français « comme des Français de deuxième catégorie, presque comme des nègres des colonies ou des Arabes d'Algérie, sinon tout à fait comme des Boches ». ²⁰⁷ Bien que ce rapport soit muni d'une indication selon laquelle « son auteur, tout en étant sincère, est très porté à la critique » les rapports du contrôle postal constatèrent aussi que « la fidélité de certains vieux Alsaciens est mise à une douloureuse épreuve par l'injustice défiance manifestée par des Français qui ne les comprennent pas ». ²⁰⁸

Dès la mi-décembre 1918, une nouvelle rubrique s'ajouta dans les rapports : une analyse de *l'opinion sur le régime français et sur le rattachement à la France*. Les plaintes contre l'administration française, le ravitaillement inefficace, mais aussi le comportement des soldats et des fonctionnaires français étaient clairement devenues un aspect crucial et important pour Paris ainsi que pour les responsables militaires et civils sur place. Dorénavant, chaque rapport constata l'existence d'un mécontentement de la part de la population par rapport au régime français. Abattu, le président de la Commission de contrôle postal de Strasbourg nota le 10 février 1919 : « les gens regrettent presque d'être redevenus français et j'avoue qu'ils n'ont pas tous les torts ». ²⁰⁹

9.3.6 Démobilisation : le retour difficile des soldats alsaciens-lorrains

En plus de l'intégration des nouveaux arrivés, il fallait aussi organiser le rapatriement des anciens combattants. Cette entreprise se révéla particulièrement complexe, car il fallait distinguer entre les Alsaciens-Lorrains prisonniers de guerre et leurs compatriotes démobilisés au lendemain du 11 novembre – et ceci pour les deux camps, allemand et français. Il fallait, en outre, tenir compte de l'existence de contingents plus ou moins importants retenus dans les pays alliés ou en Russie et pour la libération desquels il allait falloir négocier. ²¹⁰

C'est surtout pour les anciens combattants de l'armée allemande que l'armistice provoqua un bouleversement particulier : en plus d'annoncer la fin des combats et le retour à la vie civile

²⁰⁷ Schillinger, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », 128.

²⁰⁸ SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

²⁰⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 10 février 1919.

²¹⁰ Pierre Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains (1918-1920) », dans *Généalogie Lorraine* 81 (1991), 13-20, 13.

au foyer, le 11 novembre 1918 signifia pour ces derniers un changement de nationalité et le passage de l'état de soldat de l'armée vaincue à celui de citoyen du pays vainqueur. Cette situation est pour le moins exceptionnelle. Il est donc étonnant que l'historiographie ne commençât à vraiment s'intéresser au sort de ces soldats que très récemment.²¹¹ En effet, plusieurs questions se posent : quelle était la place de ces anciens soldats dans la société française de l'entre-deux-guerres ? Quelle place accorder aux vétérans ayant fait la guerre dans le camp des vaincus, mais qui jouissaient de la paix dans celui des vainqueurs ?²¹² Comme l'explique Raphaël Georges dans son projet de thèse en cours sous la supervision de Jean-Noël Grandhomme et Claude Muller, c'est l'étude du mouvement associatif des anciens combattants qui s'annonce particulièrement prometteur.²¹³ Alors que l'Union nationale des combattants les accepta, d'autres associations plus petites s'opposèrent à leur intégration au sein de leurs différents groupes. En effet, ce mouvement d'anciens combattants est assez particulier, raison pour laquelle Antoine Prost ne l'avait d'ailleurs pas inclus dans sa vaste étude sur *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939*.²¹⁴

Certes, la proportion des uns et des autres est difficile à établir : de 1914 à 1918, entre

²¹¹ Bessel, *Germany after the First World War*, op. cit. ; Cabanes, *La victoire endeuillée*, op. cit. ; Audoin-Rouzeau et Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre*, op. cit. Toutes ces études poursuivent une approche nationale, excluant pourtant la prise en considération de particularismes régionaux. Un autre aspect à peine analysé est la situation des invalides de guerre alsaciens-lorrains qui avaient servi dans l'armée allemande. Selon les termes de la loi française tous les invalides de guerre de l'armée française avaient droit, à vie, de recevoir gratuitement les soins médicaux et pharmaceutiques. Pour les invalides alsaciens-lorrains, par contre, il n'en était pas de même et seuls ceux soignés à l'hôpital recevaient des soins gratuits. Ce ne sera que le 31 mars 1919 qu'une loi française sera introduite en Alsace-Lorraine, au profit de ceux ayant servi dans l'armée allemande. AN, AJ³⁰ 171, Préfecture du Département du Haut-Rhin, Rapports annuels. Voir très récemment Raphaël Georges, « La prise en charge des mutilés de guerre alsaciens-lorrains à partir de 1918 », dans *Revue d'Alsace*, 139 (2013), 279-290.

²¹² Dans ses souvenirs, Frédéric Trautmann raconte comment son père, ancien combattant dans l'armée allemande et invalide à 50% se vit catégoriquement refuser toute demande d'indemnisation : « er hat nie einen Centime Entschädigung, nie eine öffentliche Anerkennung erhalten. Er hatte die Mattstaller Gemeindeverwaltung im Verdacht, dass sie seinen Gesuchen entgegen arbeiteten ». WISS, 2 B 1, Trautmann, *Dorf meiner Kindheit*, 576. Jean-Pierre Jean souligna ce qu'en France, beaucoup ne voulaient certainement pas entendre : « la responsabilité d'avoir revêtu l'uniforme allemand n'incombe nullement aux Alsaciens-Lorrains, qui protestèrent à la face du monde, mais aux Français, qui, mal préparés à subir une guerre que déjà alors ils n'avaient su prévoir, les sacrifièrent en holocauste sur l'autel de la patrie vaincue en des jours de douleur et d'épreuves, pour la sauver en les perdant ». Jean-Pierre Jean, *Le livre d'or du souvenir français* (Metz, 1929), 267, cité dans Grandhomme, « Une mémoire double », 41. Une analyse de la « démobilisation culturelle », basée sur la théorie établie par John Horne, se révélerait particulièrement intéressante dans une région telle l'Alsace-Lorraine, prise entre deux nations. Horne, « Kulturelle Demobilisierung 1919-1939. Ein sinnvoller historischer Begriff ? », op. cit.

²¹³ Georges, « Les soldats alsaciens-lorrains de la Première Guerre mondiale », thèse en cours. Voir aussi Idem., « L'identité tourmentée des soldats alsaciens-lorrains », op. cit. ; Idem., « Les combattants alsaciens-lorrains de la Grande Guerre », op. cit.

²¹⁴ Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939* (Paris : Presses de Sciences Po, 1977).

17 000 à 25 000 Alsaciens-Lorrains ont porté l'uniforme français et entre 250 000 à 380 000 ont porté le feldgrau.²¹⁵ Les chiffres les plus plausibles sont 17 500 pour l'armée française contre 380 000 pour l'armée allemande. Mais même dans l'hypothèse la plus haute, comme le souligna Jean-Noël Grandhomme, « dix pour cent des combattants seulement ont été soldats français ».²¹⁶ Plusieurs listes (quoique certainement pas complètes) de « soldats alsaciens, morts pour la France », qui se trouvent dans les archives départementales du Bas-Rhin, ne contiennent qu'entre zéro et deux noms par commune.²¹⁷ Parmi les 15 998 soldats natifs de la Lorraine, morts entre le déclenchement du conflit et le 11 novembre 1918, Jean-Éric Iung compta 14 422 soldats de l'armée allemande, contre seulement 1548 soldats de l'armée française.²¹⁸ Outre leur importance politique dans l'entre-deux-guerres, ces chiffres disent beaucoup sur l'importance des Alsaciens-Lorrains, anciens combattants de l'armée allemande, pour la société alsacienne-lorraine à l'immédiat sortie de guerre : leur retour dans les provinces dorénavant pavoisées en couleur de la République ne passa pas inaperçu, au contraire.

Ceci préoccupa également les autorités françaises. Ainsi, un rapport militaire observa dès le 21 novembre que bien que « leur nombre [soit] chaque jour plus considérable, on ne signale pas encore d'incidents ». De plus, continua le rapport, « ceux qui rentrent dans les villes seront demain sans doute des chômeurs (anciens combattants français ou allemands). Il y a actuellement 17 000 sans-travail à Mulhouse. Cela peut constituer une source de difficultés militaires et sociales ».²¹⁹ Face à cette situation particulière de l'Alsace-Lorraine, le déroulement de la

²¹⁵ Maugué, *Le particularisme alsacien 1918-1967*, 30. Selon le lieutenant Carré, *Les engagés volontaires Alsaciens-Lorrains pendant la Guerre* (Paris, 1923), 15, le nombre serait de 17 650. En 1932, le Comité alsacien d'étude et d'information (CAEI) publie le premier volume de l'étude *L'Alsace depuis son retour à la France*, dans lequel il parle de 25 000 engagés volontaires (p. 77). Évidemment, il s'agit de publications de propagande, comme c'est aussi le cas pour Florent-Matter, *Les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne* (Paris/Nancy, 1918). Il est donc difficile de se faire une idée exacte du nombre d'engagés volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre. Voir Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains sur les fronts orientaux en 1914–1918 », op. cit. Selon Kramer, « Wakes at war », 106, le chiffre global de 380 000 est à manier avec précaution, puisqu'il semble englober l'ensemble des soldats mobilisés en Alsace-Lorraine, y compris les Allemands de souche.

²¹⁶ Grandhomme, « Une mémoire double », 45 : « nous ne comptons pas dans ce total, les milliers de citoyens français originaires des provinces annexées (comme les généraux d'Armau de Pouydraguin, de Sélestat, Ungerer, de Saverne, Schmidt, de Hochfelden, etc.) ». En France, la démobilisation d'environ 5 millions de soldats se déroula en deux phases (novembre 1918 – avril 1919 et juillet 1919 – septembre 1919). S'y ajoutèrent les jeunes classes dont la démobilisation eut seulement lieu en juin 1920 et en mars 1921. Bruno Cabanes, « Démobilisation », dans Audoin-Rouzeau et Becker (éds.), *Encyclopédie*, 1048-1051.

²¹⁷ ADBR, 398 D 2782. Pour Wissembourg, la liste n'indique par exemple aucun cas (janvier 1920).

²¹⁸ Jean-Eric Iung, « Morts pour la patrie : les soldats lorrains de 1914-1918 », Communication tenue à l'Académie Nationale de Metz (2013). <http://hdl.handle.net/2042/59876>

²¹⁹ SHAT, 16 N 1665, GQG, Compte-Rendu de Liaison à la II^e Armée, 21 novembre 1918. Le 31 janvier 1919, le Colonel Koechlin-Schwartz fit suivre un rapport sur les personnes sans-travail dans les différentes villes

démobilisation des soldats, la libération des prisonniers, ainsi que leur réintégration immédiate dans la société jouèrent un rôle important.²²⁰

Déjà en août 1914, le ministre de la guerre, Adolphe Messimy avait confié à Jean-Pierre Jean²²¹ la mission de parcourir les dépôts français de prisonniers de guerre afin d'y recenser les Alsaciens-Lorrains, de les séparer des Allemands et de les concentrer dans des dépôts plus confortables et bien aménagés, dans le but « de leur faire aimer la France ».²²² Cette mesure fut-elle annonciatrice de leur libération et d'un rapatriement rapide ? Entre décembre 1918 et janvier 1919, 2 500 prisonniers arrivèrent à Metz, en provenance du dépôt de Lourdes. Le 31 décembre arriva un second convoi avec 1 100 prisonniers, le 14 janvier 1919, un troisième avec 300.²²³ Or, il serait trompeur de parler d'une simple libération. En effet, une certaine prudence était de mise, non seulement en raison de la méfiance vis-à-vis de classes d'âge germanisées, et chez lesquelles la résurgence de sentiments français n'était pas évidente, mais aussi en raison de la nécessaire distinction entre Alsaciens-Lorrains de nationalité allemande et de nationalité alsacienne-lorraine.²²⁴ Selon le 2^e bureau de l'Armée, « un peu partout, les jeunes alsaciens libérés de l'armée allemande constituent toujours un milieu à surveiller ».²²⁵

Évidemment, cette méfiance s'appliqua également aux démobilisés de l'armée allemande

alsaciennes-lorraines : Mulhouse : 7000 ; Colmar : 4650 ; Ribeauville : 2700 ; Thann : 1214 ; Altkirch : 800 ; Guebwiller : 2900 (ADHR 3 AL 2 / 233, Colonel Koechlin-Schwartz, Rapport sur les sans-travail, 31 janvier 1919).

²²⁰ Pour le déroulement de la démobilisation des soldats, voir Cabanes, « Démobilisation », op. cit. Pour les soldats, il s'agissait d'un évènement clé dans la guerre.

²²¹ « Jean-Pierre Jean », dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940), sous la direction de Jean Jolly (Paris : PUF, 1960).

²²² Dominique Lerch, « Un dépôt surveillé au séminaire de Viviers pour les Alsaciens pendant la première guerre mondiale », dans *Revue du Vivarais* 81/2 (avril-juin 1977), 90-94. 90. Pour des études plus détaillées sur les Alsaciens-Lorrains, prisonniers de guerre en France, voir entre autres Jean Claude Farcy, *Les camps de concentration de la première guerre mondiale, 1914-1920* (Paris: Éditions Anthropos, 1995); Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère », op. cit. ; Patrick Madenspacher, « Pour mémoire : 1914-1915. L'odyssée des Haut-Rhinois parqués dans le camp de déportation de l'île de Frioul au large de Marseille », dans *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau* (1997), 247-271 ; Camille Marie, *1914-1918 : Des Alsaciens Lorrains otages en France. Souvenirs d'un Lorrain interné en France et en Suisse pendant la guerre*, par François Laurent (Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1998) ; Hervé Mauran et Jean-Marie Ehret, « Les camps d'évacués alsaciens en Ardèche (1914-1919) », dans *Revue du Vivarais* tome 102/2 (avril-juin 1998), 95-125 et tome 102/3 (juillet-septembre 1998), 145-180 ; Jean-Louis Pilliat, *Alsaciens-Lorrains internés en France : Besançon 1914-1919* (Colmar : Jérôme Do Bentzinger, 2004) ; Fabienne Tournier, *Les Alsaciens-Lorrains dans le Doubs pendant la Première Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise (Besançon, 1992-1993). Voir aussi Paul Kannengiesser, *Leidensfahrten verschleppter Elsässer von ihnen selbst erzählt* (Strasbourg : Trübner, 1917).

²²³ Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 14.

²²⁴ *Ibid.*, 13.

²²⁵ SHAT, 6 N 285, GCG, 2^e bureau, Compte rendu mensuel sur l'état d'esprit des populations des régions occupées et de l'Alsace-Lorraine, 25 mai 1919.

arrivant en Alsace-Lorraine.²²⁶ Foch déclara, en vertu des dispositions de la commission de cessez-le-feu, « qu'en Alsace-Lorraine, toutes personnes démobilisées, officiers compris, déjà sur place ou rentrant dans leurs foyers peuvent y demeurer ou y rentrer ».²²⁷ Le général Messimy fit ainsi publier, le 20 novembre 1918, l'ordre que les soldats alsaciens-lorrains pouvaient rentrer à leur domicile à condition de se mettre immédiatement en tenue civile ».²²⁸ Exception fut toutefois faite « pour ceux qui seraient à maintenir dans les dépôts d'Alsaciens-Lorrains comme ne présentant pas de garanties suffisantes de loyalisme ».²²⁹

Devant l'afflux des soldats de l'armée allemande qui se présentaient dans les lignes françaises, et afin de pouvoir différencier les « vrais Alsaciens-Lorrains » des « Allemands », les soldats démobilisés furent dirigés dans des casernes surveillées le temps d'établir leur véritable identité. Ensuite, ils furent triés (voir chapitre 8) : les soldats nés en Alsace-Lorraine, fils d'Alsaciens-Lorrains, furent invités provisoirement à retourner dans leurs foyers, hospitalisés ou mobilisés dans l'armée française ;²³⁰ les soldats nés en Alsace-Lorraine, fils d'immigrés, furent maintenus aux centres de triage pour vérifier leur fiabilité ; enfin, les soldats ayant des parents allemands furent traités comme des prisonniers de guerre.²³¹ Les « éléments suspects » furent déportés dans le camp Gerzat-Chagnat, leur retour en Alsace-Lorraine ne devant se faire qu'à la libération des prisonniers allemands.²³²

En règle générale, ce furent donc les soldats alsaciens-lorrains de l'armée allemande qui arrivèrent en Alsace-Lorraine avant et en plus grand nombre que ceux de l'armée française. Dans

²²⁶ Le général Dupont était chargé de régler leur rapatriement avec le gouvernement allemand.

²²⁷ SHAT, 16 N 1665, Note du GQG, 2^e bureau, 1^{er} décembre 1918.

²²⁸ Hugel, *Chronique de Riquewihr*, 232.

²²⁹ SHAT, 16 N 200, Décision au sujet du régime auquel seront soumis les Alsaciens et les Lorrains faits prisonniers de guerre au cours de la Campagne ou qui, provenant de l'Armée Allemande, sont rentrés en Alsace et Lorraine, 7 décembre 1918.

²³⁰ SHAT, 16 N 200, Alsaciens-Lorrains dans l'armée : retour en Alsace des unités, démobilisation (décembre 1918 – août 1919), 1^{er} bureau : « Les Alsaciens et Lorrains, aussi bien ceux des armées ou des dépôts de l'intérieur et ceux des unités d'Afrique et des dépôts de Paris, St-Rambert et Lourdes, devront être admis à jouir de leur permission (15 ou 20 jours suivant le cas) dans la localité où leur famille est établie ou réfugiée ».

²³¹ SHAT, 16 N 1665, IV^e Armée, 2^e bureau : le Général de Division Gouraud au Marechal Commandant en Chef, 30 novembre 1918 : « Quant à ceux qui sont rentrés dans leur famille, je n'ai pas cru devoir leur appliquer rétroactivement la mesure prescrite avant de vous avoir signalé les gros inconvénients qu'à mon avis une telle décision présenterait ». SHAT, 16 N 200 : Alsaciens-Lorrains dans l'armée : retour en Alsace des unités, démobilisation ... (déc. 1918-août 1919), 22 novembre 1918. Souvent, on trouve la différenciation entre soldats « de sentiments français » et « de sentiments pas français ».

²³² SHAT, 6 N 285, deux télégrammes chiffrés adressés au sous-secrétaire, 17 décembre 1918 et 26 janvier 1919 ; voir aussi le *Rapport du Dr. René Guillermin sur sa visite de quelques camps de prisonniers de guerre allemands en France*, publié par le Comité International de la Croix-Rouge, 19^e série (Genève : Librairie Georg & Cie, 1918).

son journal, Philippe Husser en fait plusieurs fois mention : alors que certains membres de sa famille, amis ou connaissances se réjouirent du retour d'un proche, d'autres déplorèrent qu'un père ou un fils était toujours en prison française ou allemande.²³³ Ce fut certainement la réalité de nombreux Alsaciens-Lorrains, ce qui créa beaucoup de chagrin et de la colère parmi ceux dont les proches ne rentraient pas. Par conséquent, et afin de contenir le mécontentement de la population, les autorités militaires durent réagir.

La libération provisoire dont bénéficient actuellement les Alsaciens-Lorrains pourrait être assimilée à la permission de 30 jours accordée aux militaires français rentrants de captivité et utilisée pour une étude très approfondie de cette question qui, particulièrement délicate, mérite de retenir toute l'attention du Gouvernement. Dans le même ordre d'idées, pour éviter un mécontentement inévitable chez les familles alsaciennes et lorraines, il y aurait lieu d'étudier la possibilité d'accorder dans le plus bref délai des permissions de 30 jours aux Alsaciens-Lorrains servant dans les rangs de l'Armée française.²³⁴

Mais alors que, chaque jour, des soldats démobilisés arrivaient en grand nombre, les autorités se trouvaient face à une autre situation problématique : beaucoup de soldats originaires de l'Alsace ou de la Lorraine avaient été libérés par les comités d'ouvriers et de soldats dans les tourments de la révolution, d'autres s'étaient libérés eux-mêmes. Ces derniers ne s'enregistraient nulle part. « Mon compatriote et moi », se rappela un combattant allemand suite à l'armistice, « nous ne retournons pas au lazaret. Nous allons directement à la gare ».²³⁵ En effet, un très grand nombre de soldats alsaciens-lorrains participèrent au vaste mouvement d'autodémobilisation qui toucha l'armée allemande, et choisirent de rentrer au foyer sans toucher

²³³ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 168, (8 décembre 1918) : « Eugène, Henri, les trois frères Horrenberger sont de retour. Émile en revanche, toujours prisonnier, est cuisinier à Lourdes ».

²³⁴ SHAT, 16 N 1665, IV^e Armée, 2^e bureau : le Général de Division Gouraud au Marechal Commandant en Chef, 30 novembre 1918.

²³⁵ Pierre Claude, *Elsaß-Lothringer in Feldgrau* (Strasbourg : Librairie de la Mésange, 1931), 181 : « Mich interessiert nur das eine : alle Elsass-Lothringer sind sofort zu entlassen. Mein Landsmann und ich kehren nicht ins Lazarett zurück. Wir gehen direkt zum Bahnhof ». Dans ses souvenirs, Claude décrit d'ailleurs bien comment pour ces hommes, parfois engagés dans l'armée dès le début du conflit, le retour au foyer fut un événement très émouvant. « Die Lokomotive pfeift – ich fahre der Heimat zu. Wie es wohl aussehen mag? Drei Jahre war ich fort! Jetzt, da der Augenblick, auf den ich nicht mehr zu hoffen gewagt hatte, immer näher heranrückt, werde ich unsicher. Ich habe fast Angst, dass man mich vergessen hat. (...) Ich steige ich an der Haltestelle des Dörfchens, das meiner Heimat am nächsten liegt, aus. Alles wirkt fremd. (...) Ich kann mich von all dem, was hinter mir liegt, nicht losreißen. (...) Dort drüben muss sie liegen, meine Heimat, dort muss es stehen, das Elternhaus, wo meine Mutter, wo mein Vater meiner warten. – Ich gehe heim. Vor dem Häuschen mit dem Garten, das ich so lange nicht gesehen, bleibe ich stehen. Noch einmal schweift mein Blick weit – weit dahin, wo ich gewesen, und sucht jene, die mit mir waren, und die dort geblieben sind – im Westen – und im Osten ».

leur prime de démobilisation.²³⁶ Souvent, ces hommes rejoignirent leur domicile, se mirent en civil et reprirent leurs occupations d'avant-guerre.²³⁷ Ainsi, leur retour, qui fut aussi rapide que désorganisé, prit au dépourvu les autorités militaires françaises en place.²³⁸ Puisqu'il était d'une importance primordiale de « ne pas laisser pénétrer ni séjourner librement en France d'éléments douteux qui peuvent être dangereux, tout en accordant la plus grande facilité aux Alsaciens et Lorrains d'origine française et de sentiments français », ²³⁹ la gendarmerie dut rechercher ces vétérans autodémobilisés afin de les identifier.

Outre les Allemands, les Alsaciens-Lorrains, encore sous l'uniforme allemand, étaient traités *provisoirement* comme prisonniers de guerre. « Hier soir », nota Hugel le 20 novembre, « on a arrêté (pour quelques minutes) des Riquewihriens en uniforme allemand qui rentraient chez eux. La troupe française a ordre d'arrêter tout soldat allemand ». ²⁴⁰ Démobilisé le 10 novembre 1918, Pierre Schullingen, un jeune Lorrain, s'annonça le 20 dans la mairie de Metz, où il demeurait depuis son enfance. Transporté ensuite à Saint-Dizier, dans le camp d'organisation, il fut traité comme prisonnier de guerre. Une lettre datant du 30 juin 1919 et dans laquelle il demande sa libération, indique que Schullingen était encore interné deux jours après la signature du Traité de Versailles, dont l'article 214 stipulait que « le rapatriement des prisonniers de guerre aura lieu aussitôt que possible après la mise en vigueur du Traité ». ²⁴¹ En effet, le problème du rapatriement des Alsaciens-Lorrains était moins lié à l'exécution du Traité de Versailles qu'à la volonté des autorités françaises de ne rapatrier en Alsace-Lorraine que des sujets loyaux envers la France. Alexandre Millerand, Commissaire général de la République, le précisa dans une circulaire du 7 juin 1919, déclarant indispensable « de prendre toutes garanties nécessaires sur le loyalisme des Alsaciens et Lorrains à rapatrier et de leur famille ». ²⁴² Deux critères semblent avoir été érigés en condition absolue pour un rapatriement rapide : la nationalité française et le loyalisme à l'égard de la France. D'où l'intérêt (nous l'avons vu) des centres de triages spéciaux.

²³⁶ ADHR, 3 AL 2 / 38, S. Kempf, au lieutenant La Bresse, 16 décembre 1918 : « Je me permets de venir vous demander des renseignements au sujet des soldats alsaciens qui reviennent d'Allemagne. La plupart de ces hommes reviennent sans avoir reçu d'habillement civils auxquels ils avaient droit. Je vous serais bien obligé de recevoir des nouvelles afin que je puisse donner des renseignements aux intéressés ».

²³⁷ SHAT, 16 N 1665, IV^e Armée, 2^e bureau : le Général de Division Gouraud au Marechal Commandant en Chef, 30 novembre 1918.

²³⁸ Georges, « Les combattants alsaciens-lorrains de la Grande Guerre », 184.

²³⁹ SHAT, 16 N 200, Alsaciens-Lorrains dans l'armée, 1^{er} bureau.

²⁴⁰ Hugel, *Chronique de Riquewihr*, 232.

²⁴¹ Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 15.

²⁴² *Ibid.*, 15.

Mais tous les soldats ne furent pas autorisés à rentrer immédiatement. Bien que Paris ait exigé la plus grande diligence du gouvernement allemand en ce qui concerne leur démobilisation, le rapatriement des Alsaciens-Lorrains, qui d'après l'article III de la Convention d'Armistice aurait dû être terminé le 16 novembre 1918 continua à subir des retards.²⁴³ Le nouveau chancelier allemand Friedrich Ebert avait ordonné, au lendemain du 11 novembre, de libérer immédiatement tous les soldats d'origine alsacienne-lorraine, afin de leur permettre de rentrer dans leurs foyers. Or, cet ordre ne fut pas toujours respecté par les chefs de corps.²⁴⁴ Surtout les troupes stationnées au front de l'ouest, ainsi que les forces de surveillance des frontières démobilisaient immédiatement tous les Alsaciens-Lorrains (à part certaines exceptions).²⁴⁵ Mais il en était autrement pour ceux combattant dans les formations du front oriental. Au mépris de la Convention d'Armistice, certains des régiments allemands stationnés en Ukraine par exemple refusèrent de licencier les Alsaciens-Lorrains qui avaient servi dans leurs rangs. « Cette situation semble confirmée par le très petit nombre d'Alsaciens-Lorrains qui sont rentrés ces temps derniers de Kiew et environs, ils n'auraient d'ailleurs été libérés que sur menace faite par eux d'en appeler à l'intervention des consuls français ou anglais ». ²⁴⁶

En décembre 1918, la commission de cessez-le-feu allemande objecta effectivement que le rapatriement de nombreux soldats allemands d'Alsace-Lorraine qui se trouvaient sur le front de l'Est, en Ukraine, en Turquie et au Caucase ne pourrait être terminé dans un délai de 14 jours, « attendu que simultanément on demande de hâter le rapatriement des prisonniers de guerre et que le matériel roulant allemand est continuellement diminué dans des proportions toujours croissantes, enfin que la fermeture des frontières n'a été supprimée que le 14 décembre ». ²⁴⁷ Dupont réagit immédiatement : pour les obliger à accélérer le retour des Alsaciens-Lorrains

²⁴³ Dès le printemps 1919, les autorités françaises intervinrent également auprès des ambassades des pays alliés afin de libérer les prisonniers alsaciens-lorrains. Pour ces derniers, le problème sembla être réglé assez rapidement. Le 5 juin, *Le Lorrain* annonça que « Les Alsaciens-Lorrains encore prisonniers en Égypte, en Roumanie, en Italie et au Japon ne tarderont pas à être rapatriés ». Cité dans *Ibid.*, 18.

²⁴⁴ Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 15.

²⁴⁵ HStAS, M 30/1 Bü 131, télégramme au groupe d'armées D, Freudenstadt : Anweisung über die Entlassungsvorgehensweise und -regelungen : « Vorzeitig, d.h. vor dem Eintreffen des Verbandes in seinem Demobilisationsort dürfen entlassen werden (...) alle Elsass-Lothringer (einschließlich der Jahrgänge 1896-99) auf ihren Wunsch (...) ».

²⁴⁶ SHAT, 6 N 116, Ministre de la guerre, note au Service général d'Alsace-Lorraine, 17 janvier 1919

²⁴⁷ SHAT, 6 N 116, Commission allemande d'armistice, Général von Winterfeldt au Général Nudant, Président C.I.P.A., 16 décembre 1918. Voir aussi Jean-Noël Grandhomme, « Les Alsaciens-Lorrains dans la campagne de Roumanie (1916-1919) », dans *Les Cahiers Lorrains* 1 (2001) 19-54.

mobilisés, il décida « de prolonger le maintien des P.G. allemands en France en proportion de ce retard. Cette question des P.G. allemands et de leur retour est la plus aiguë en Allemagne, c'est leur point le plus sensible ».²⁴⁸

C'est le retour des Alsaciens-Lorrains internés en Russie qui fut le plus long. Pour Louis Clavé, prisonnier de guerre lorrain au plus profond de la Russie, la guerre s'acheva seulement le 28 septembre 1921.²⁴⁹ Bien qu'il s'agisse d'un exemple extrême, il montre bien le stress, la peur, le désespoir et la colère que certains anciens combattants et leurs familles durent éprouver face aux célébrations de la victoire et aux discours français sur l'éternelle fidélité des Alsaciens-Lorrains, frères et sœurs de la France. « Quand et comment sera-t-il délibéré comme prisonnier de guerre ? Et, comme Lorrain, reviendra-t-il plus tôt ? Espérons qu'ils ne tiendront pas trop longtemps ces pères de famille ».²⁵⁰

Il est difficile de s'imaginer comment ces anciens combattants alsaciens-lorrains libérés ou démobilisés vécurent la situation, emprisonnés dans les camps français, alors qu'ils venaient à peine de fouler le sol de leur région natale, que certains n'avaient pas revu depuis plusieurs années. « Quitter l'armée vaincue de manière souvent irrégulière, prendre le chemin du retour par leurs propres moyens en direction d'une région désormais rattachée à la France, et finir par être arrêtés à proximité de leurs foyers, avant d'être enfin intégré à la nation française »²⁵¹, voilà les jalons de la sortie de guerre originale des soldats alsaciens-lorrains. Dans son journal, Philippe Husser constata la colère qu'éprouvaient ses derniers contre les Français.²⁵²

Par conséquent, c'est le 14 novembre 1918 que le contrôle postal nota les premiers signes d'impatience, tant de la part des soldats que de leurs familles, concernant la démobilisation

²⁴⁸ SHAT, 6 N 116, télégramme du Marechal au Général Dupont, 20 janvier 1919.

²⁴⁹ Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 13.

²⁵⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 22 au 28 décembre 1918.

²⁵¹ Georges, « Les combattants alsaciens-lorrains de la Grande Guerre », 184.

²⁵² Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 174, (21 décembre 1918) : « Venu de Paris à Colmar avec un millier de camarades, il est furieux contre les Français parce qu'ils ont dû voyager dans des wagons non chauffés, privés de la solde de 15 sous et en haillons, avec seulement un manteau pour cacher leurs hardes usées. Les 'Vive la France !' entendus à Colmar les ont choqués ». Lors de la libération des territoires en 1914, l'on constate le même phénomène : Michel M., en séjour forcé à Epinal, écrivait à son ami Eugène M., détenu au camp de Béziers-Plaisance en avril 1916 : « quand on lit dans les journaux les articles où les Français nous traitent de frères reconquis, oui, nous pouvions encore nous croire frères avant la guerre, mais maintenant toutes ces belles paroles font hausser les épaules ». La lettre fut détruite par les autorités du camp. Cités dans Camille Maire, *Prisonniers des libérateurs : Les otages alsaciens-lorrains en France pendant la Grande guerre* (Nancy : Paraiges, 2014), 85.

lente.²⁵³ À la fin du mois de novembre, les familles de ces soldats commencèrent à manifester une véritable inquiétude dont la presse se fit l'écho : « Le retour des soldats lorrains qui avaient servi dans l'armée allemande s'effectue avec une lenteur désespérante. Les familles sont inquiètes. Depuis quinze jours, les nouvelles manquent totalement ». ²⁵⁴ Un autre datant du 21 décembre accusa l'Allemagne de « mettre de la mauvaise volonté à libérer les Alsaciens-Lorrains qui se trouvent encore sous ses drapeaux ». D'après le Bulletin de la Section d'Information du GQG, « beaucoup d'esprits simplistes s'étaient figuré que la démobilisation pouvait se faire aussi rapidement que s'était faite la mobilisation et qu'au bout de quelques jours tous les réservistes devaient être rentrés chez eux ». ²⁵⁵ C'est ainsi que s'expliqueraient les réclamations continuelles d'une démobilisation rapide. En avril 1919 – cinq mois après l'armistice –, le contrôle postal de Strasbourg nota que « les femmes et les mères nous réclament avec des lamentations touchantes leurs maris et leurs fils prisonniers ». ²⁵⁶

Les demandes de rapatriement déposées par les anciens combattants furent souvent appuyées par des requêtes des familles concernées. Une femme de Vitry-sur-Orne se dit ne plus pouvoir subvenir aux besoins de ses trois filles en bas âge seule, en cette période de vie chère. « Depuis le mois d'avril 1919, je ne touche plus d'allocations de l'usine de Rombas, où, avant la guerre, mon mari était chimiste... Comment pourrais-je subvenir pour payer les intérêts, sinon le capital, de ma maison grevée d'hypothèques par la perpétuelle absence de mon mari, le seul soutien et gagne-pain de ma famille ? » ²⁵⁷ Le 6 novembre 1919, une femme lorraine écrivit aux autorités militaires de Metz pour exposer « la triste situation d'une vieille maman n'ayant pour unique soutien que son fils qui malheureusement est resté prisonnier en France. (...) Je vous supplie d'intercéder en ma faveur ». ²⁵⁸ Parfois, des autorités municipales ou d'anciens employeurs appuyaient également ces demandes de rapatriement. Mais ce soutien ne signifiait pas nécessairement un retour au foyer facile. En effet, de nombreux soldats rapatriés firent immédiatement face à la réalité économique d'après-guerre. « Les jeunes gens revenant de France ou de l'armée allemande ne trouvent guère de travail. Les usines et les grandes

²⁵³ Cabanes, *La victoire endeuillée*, 72.

²⁵⁴ Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 15.

²⁵⁵ ADBR, 150 J 44, Bulletin de la Section d'Information du GQG : La démobilisation, 20 avril 1919.

²⁵⁶ SHAT, 16 N 1467, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 30 avril 1919.

²⁵⁷ Déclaration faite devant le maire de Vitry le 21 octobre 1919, citée dans Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 17.

²⁵⁸ Cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 173.

entreprises ne travaillent pas comme en temps ordinaire ». ²⁵⁹ Les services de contrôle postal s'en rendirent compte, soulignant le nombre élevé de commentaires fâcheux : « les Allemands ont conservé leurs emplois. On croirait que les Français les protègent ». ²⁶⁰

Notons aussi que pour ceux qui, après de longs tracassés, furent finalement rapatriés, les difficultés de la sortie de guerre ne s'arrêtèrent pas nécessairement, car la fin du conflit militaire ne signifia pas automatiquement la fin du service militaire – du moins pas pour tous. Notamment face à l'occupation de la Rhénanie, la situation des Alsaciens-Lorrains encore soumis aux obligations militaires restera compliquée et provoqua de nombreuses frustrations. Selon Clemenceau, le service militaire représentait pour les Alsaciens-Lorrains, anciens combattants sous les drapeaux allemands, ou nouveaux jeunes recrutés nés au *Reichsland* une sorte d'*école de France* :

Pour hâter l'amalgame entre les populations de territoires reconquis et celles de la France de 1914, il convient de ne point incorporer en Alsace-Lorraine les jeunes gens originaires de ces provinces, mais de les affecter à des corps de troupe stationnée dans la région du Nord-Est ; ainsi seront conciliés la nécessité de placer les Alsaciens-Lorrains dans un milieu de langue et de mœurs françaises et le désir de dépayser le moins possible des hommes non encore réhabitues à notre idiome et à nos coutumes. ²⁶¹

Mais pour les classes françaises de 1918/1919, il existait une différence de calcul du service militaire accompli entre ceux ayant déjà servi du côté de l'Allemagne et ceux ayant servi en France. Selon leur date d'engagement dans chaque armée (date qui diffère en France et en Allemagne), « la première des deux classes françaises compte donc aujourd'hui deux ans et quatre mois, la deuxième un an et quatre mois ». ²⁶² A priori, les anciens combattants du côté allemand devaient alors faire face à des obligations militaires moins longues que leurs confrères s'étant battus du côté des vainqueurs. Or, la situation était amphigourique et contradictoire, car ceci était seulement vrai pour les Alsaciens-Lorrains ayant obtenu, avec l'armistice, le statut de Français (carte A). La situation de ceux ayant obtenu la possibilité de demander la naturalisation

²⁵⁹ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 19 au 26 janvier 1919.

²⁶⁰ *Freie Presse*, 17 décembre 1918.

²⁶¹ SHAT, 7 N 327.

²⁶² *Lothringer Volkszeitung*, 16 septembre 1919 : « die erstere dieser beiden Jahresklassen zählt also heute zwei Jahre und vier Monate, die zweite ein Jahr und vier Monate Dienstzeit ».

dans un délai d'un an était paradoxalement, avantageuse : selon la *Lothringer Volkszeitung*, il leur suffisait de repousser leur naturalisation afin d'éviter la conscription. Quant aux Allemands nés ou domiciliés en Alsace-Lorraine obtenant le droit de naturalisation seulement après une durée de trois ans, ils semblaient même, de prime abord, échapper à la conscription.

L'on peut s'imaginer le mécontentement que cette réalité causa parmi les Alsaciens-Lorrains, notamment les jeunes recrues (ou nouveaux engagés) qui voyaient leurs confrères sortant de l'armée allemande, vaincue, échapper au service militaire. « C'est à regretter d'avoir servi en France », écrit un soldat alsacien. Et un autre se plaignit : « ceux qui ont servi de l'autre côté sont privilégiés réellement ».²⁶³ Comme une note du Commissaire Général à la Sûreté Nationale adressée au 2^e bureau datant du 4 juin 1919 l'indique, les autorités militaires étaient au courant que « la situation compliquée et non pas claire (...) est cause de jalousie et désordre » et cherchaient ainsi à trouver une solution afin de régler la situation « des Alsaciens-Lorrains en détachement renouvelable, encore soumis aux obligations militaires. » Face au nombreux mécontentement, la note souligna que « la mesure qui consisterait à assimiler en la circonstance les Alsaciens-Lorrains à leurs camarades français ne saurait semble-t-il comporter une disposition vexatoire ».²⁶⁴

Plusieurs facteurs ombrageaient alors l'expérience de la démobilisation²⁶⁵ – et ainsi celle de la sortie de guerre des Alsaciens-Lorrains anciens combattants et de leurs familles. Ceci était particulièrement vrai pour les anciens engagés de l'armée allemande et ceux internés en France, dont le rapatriement au cours de l'année 1919 posa de douloureux problèmes. Un an plus tard, de nombreux cas restaient en suspens.²⁶⁶

9.4 La Paix, apportera-t-elle la paix ?

Face à cette période de transition remplie de soulagement, de joie et de patriotisme, mais également de mécontentement, de déception, de chagrin et d'incertitude, les Alsaciens-Lorrains attendaient avec impatience la signature du Traité de Versailles, qui, on l'espérait, allait résoudre

²⁶³ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Colmar, Rapport du 5 au 12 janvier 1919.

²⁶⁴ AN, F⁷ 13377, note pour le 2^e bureau de l'État-Major de l'Armée, 4 juin 1919.

²⁶⁵ Selon Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée*, op.cit., il s'agit d'un événement clé dans l'expérience de guerre d'un soldat.

²⁶⁶ Brasme, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains », 18.

tous les problèmes. Les gens menacés d'expulsion ou souffrant de l'absence d'un proche expulsé, par exemple, espéraient que la conclusion de la Paix allait régler leur sort.²⁶⁷ Or, compte tenu des difficultés que l'administration française dut surmonter, certains se rendirent compte que « malheureusement il est à prévoir qu'il en sera encore ainsi pour plusieurs mois ».²⁶⁸ Avec les semaines, l'impatience augmenta. Tout le monde semblait d'accord sur l'urgence qu'il y avait à ce que la paix soit signée. « Dans tous les pays quels qu'ils soient, on sent qu'il existe un malaise général, résultat du retard de la signature des préliminaires de paix », nota un homme. « Dans toutes les lettres privées, on consacre à cette question quelques lignes pour dire combien on souhaite cette paix et combien on la désire intensément. »²⁶⁹

Le commerce avait souffert non seulement de la mauvaise administration française, mais aussi de la période d'incertitude en général. Les industriels et commerçants attendaient ainsi impatiemment la Paix qui, réglant définitivement le sort de l'Alsace-Lorraine, devait permettre la reprise des affaires.

La question de l'Alsace-Lorraine préoccupe vivement l'opinion. On doute encore, dans certains milieux, de son retour définitif à la France. C'est ainsi que des industriels ayant envisagé la création d'établissements à Metz, Strasbourg, etc., et disposés, de suite après l'armistice, à réaliser leurs projets, attendent maintenant la signature de la paix. Ils déclarent qu'il vaut mieux laisser intervenir la décision définitive, car, on ne sait jamais...²⁷⁰

Dans cette ambiance tendue, la lenteur des négociations du traité de paix agaça la population qui se mit à incriminer « la faiblesse du gouvernement français ainsi que la maladresse de sa diplomatie ».²⁷¹ Une fois signé, le Traité suscita pourtant des réactions généralement positives dans la presse et dans la population alsacienne-lorraine. Ainsi, les journaux de Strasbourg y consacrèrent des articles, pour la plupart, positifs, parfois même

²⁶⁷ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 21 décembre 1918 : « Momentanément, il n'y a rien à faire, car comme l'on est traité, vous le savez ; vous avez, au moins, le bonheur d'être né Lorrain. Espérons qu'il y aura bientôt la paix, mais on n'a pas l'air très pressé de la signer. Jusque-là, on est toujours dans l'incertitude si l'on doit rester ici ».

²⁶⁸ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 8 au 15 décembre 1918 : « La vie est encore pleine de soucis (...). Nous sommes un peu désillusionnés en voyant tout hors de prix comme pendant la guerre, et malheureusement il est à prévoir qu'il en sera encore ainsi pour plusieurs mois ».

²⁶⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, Rapport du 1^{er} au 30 avril 1919.

²⁷⁰ AN, F⁷ 13377, Commissariat Spécial, Nancy : Rapport sur l'état général de l'opinion parmi les populations lorraines, 3 mars 1919.

²⁷¹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 7 au 14 juin 1919.

enthousiastes. Décrivant en détail la joie qui avait accueilli à Strasbourg l'heureux message la *République* conclut : « pour nous autres, Alsaciens et Lorrains, la paix a une signification toute particulière. Le rideau s'est abaissé sur le dernier acte du grand drame et notre pays est définitivement et légalement redevenu français. Vive la France ». Les *Neuste Nachrichten* insistèrent sur la nécessité de travailler pour relever les ruines causées par la guerre. Les journaux des petites villes et de la campagne comme ceux de Strasbourg, de Metz, de Mulhouse accueillirent également de façon heureuse la signature du Traité. « Partout des joies, pas d'incidents », nota le rapport de la *Revue de la Presse Alsacienne-Lorraine*.²⁷² Dans son journal, Philippe Husser garda un ton plus modéré. Alors que la ville de Mulhouse avait été pavoisée, l'annonce de la signature du Traité aurait seulement mené à « un peu plus d'animation dans les rues. (...) De temps en temps un ivrogne. Mais il n'y a pas d'explosion de joie à proprement parler, ni un enthousiasme délirant : c'est déjà trop refroidi ». Quatre jours plus tard, il ajouta : « attendons de voir ce que nous apportera la paix. (...) le mécontentement est général. Tout le monde réclame des augmentations. Tout le monde a envie de se mettre en grève ».²⁷³

Mais si, en règle général, la presse apprécia les clauses du Traité qui concernaient l'Alsace-Lorraine (Alsaciens-Lorrains de souche naturalisée tout de suite, liquidation des biens allemands, etc.), le *Lorrain* posa la question : « la Lorraine et l'Alsace sont-elles satisfaites ? » pour répondre ensuite : « Non ! » Selon le journal, la France n'aurait pas tenu toutes les promesses nécessaires données à l'Alsace et à la Lorraine et aurait tort de favoriser une propagande anticonfessionnelle en matière scolaire.²⁷⁴ L'on constate également un écart entre les louanges de la presse républicaine et les voix patriotiques, d'une part, et les témoignages et commentaires de la population dans les lettres et journaux privés d'autre part. Les Alsaciens-Lorrains étaient surtout soulagés que la paix soit finalement signée et la guerre ainsi terminée.

Enfin ! Voilà la paix ! Elle n'est pas brillante pour nous, mais la terrible guerre est finie et c'est la chose principale, car nous sommes à bout de nos forces et la famine frappe à la porte. C'est terrible. Depuis deux ans déjà, nous souffrons de la misère et c'est

²⁷² ADBR, 121 AL 162, *Revue de Presse Alsacienne-Lorraine*, Strasbourg, 26 juin 1919.

²⁷³ Husser, *Un instituteur alsacien entre France et Allemagne*, 204, entrées du 24 juin et du 28 juin 1919. Selon Husser, il en était de même lors de la fête nationale du 14 juillet 1919, mais aussi lors du premier anniversaire de l'armistice le 11 novembre 1919.

²⁷⁴ *Le Lorrain*, 30 Juin 1919.

impardonnable comme on nous a trompés. Aussi, le changement dans notre pays nous a laissés indifférents.²⁷⁵

Cependant, le mécontentement resta : « nous voilà maintenant depuis six mois Français », écrivit un Alsacien, suite à la signature de la Paix. « On aime encore la France, je pourrais ajouter quand même, malgré les fonctionnaires incapables et souvent corrompus qu'on nous a envoyés. Il règne bien un mécontentement général et profond ».²⁷⁶ Ainsi, il n'est pas surprenant qu'alors que beaucoup d'Alsaciens-Lorrains célébrèrent la signature de Paix, de la même manière que les événements du novembre 1918, « avec toute cette foule qui remplissait les places, les rues de la ville, se mêlant aux cortèges, manifestant sa joie »²⁷⁷, une telle exaltation patriotique n'a pas dissipé chez la plupart d'eux un état de malaise et de sourde inquiétude, qui éclata en amers reproches sous forme de nombreuses grèves partout dans la région.²⁷⁸

9.5 Conclusion

L'Alsacien avait confiance dans les mots français : *Liberté, Égalité, Fraternité* ! Et il fut cruellement déçu. Le Français a compris l'Alsacien tant que celui-ci a montré de l'enthousiasme pour la France. Mais quand l'Alsacien eut montré son esprit frondeur, le bon accord cessa, et le Français fanatique ne le céda en rien quant à l'indifférence et à l'entêtement aux Prussiens de l'Est.²⁷⁹

Dès le mois de décembre 1918 apparut une nouvelle section dans les rapports du contrôle postal : *Opinions sur le régime français* ou *Opinions sur le rattachement à la France*. Certes, les agents mirent toujours en évidence des extraits de lettres remplies de patriotisme. Mais une

²⁷⁵ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 30 juin 1919.

²⁷⁶ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 15 au 30 juin 1919.

²⁷⁷ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 1^{er} au 30 juin 1919.

²⁷⁸ ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal civil de Strasbourg, rapport du 1^{er} au 31 juillet 1919. En effet, en automne 1919, la région d'Alsace-Lorraine dû faire face à de nombreuses grèves. L'Administrateur Thionville-Est rapporta ainsi : « après m'être entouré renseignements les plus sérieux recoupés à divers sources sûres, suis arrivé à considérer que grève générale révolutionnaire peut éclater d'un moment à l'autre. Préparatifs sont partout terminés, surtout chez cheminots, qui pour quatre cinquièmes dans la région sont alsaciens à tendances anti-françaises ». ADBR, 121 AL 877, Rapport de l'Administrateur Thionville-Est au Commissaire de la République à Metz, Thionville 10 octobre 1919. Selon M. Straub, secrétaire du Syndicat des ouvriers en bâtiment de Lorraine, les ouvriers lorrains manifestaient « de l'antipathie à l'égard de la France, (du à) l'acuité de la crise, produite pas les grèves qui se sont succédées, presque sans interruption, en lorraine industrielle ». ADBR, 121 AL 877, Rapport de la réunion des délégués de l'Union Locale, Strasbourg 9 octobre 1919. Le 14 octobre, un rapport téléphonique de Maizières informa le Commissaire de la République que « (p)lusieurs milliers d'ouvriers sont en train d'envahir l'usine de Maizières, drapeau rouge en tête ». En réalité, ils n'étaient pas plus que 300. ADBR, 121 AL 877, Commissaire de la République, Metz, 14 octobre 1919.

²⁷⁹ ADBR, 121 AL 387, Contrôle Postal de Strasbourg, rapport du 31 décembre 1918.

lecture complète des rapports indique clairement la raison de cette nouvelle section : les autorités françaises se rendirent compte que l'image que la France s'était faite de la joie unanime des Alsaciens-Lorrains face à la *délivrance* était erronée. La sortie de guerre en Alsace-Lorraine ne fut pas vécue, pour ainsi dire, en noir et blanc. Au contraire, l'expérience civile était constituée de plusieurs couches. Mis à part ceux qui la vivaient comme une véritable libération, il fallait prendre en considération le nombre croissant de commentaires négatifs dont certains allaient jusqu'à déplorer la quintessence même de l'effort de guerre français, la *délivrance* des *provinces perdues*. De plus, le directeur de la Commission de Contrôle Postal de Metz admit qu'« il semble que les habitants, dans leur correspondance, ne disent pas encore le fond de leur pensée ».²⁸⁰ L'on doit alors partir du principe que l'opinion exprimée dans de nombreux commentaires alsaciens-lorrains ou *altdeutsch*, se plaignant que la situation de l'Alsace-Lorraine sous la France ne soit pas meilleure que sous l'Allemagne, était, en fait, encore plus répandue que les sources dont nous disposons ne le révèlent.

Le présent chapitre consolide ce que nous avons démontré pour les années 1917/1918 : à la sortie de guerre, l'aspect social dominait sur l'aspect politique. Ce qui préoccupait les Alsaciens-Lorrains, c'étaient les difficultés du quotidien, le deuil, le ravitaillement et l'incertitude de l'avenir économique individuel plus que le changement de régime.²⁸¹ Dans ce sens, le 11 novembre 1918 ne représenta pas de réel pivot. Mais à cause de l'incapacité des autorités françaises d'organiser le développement de la vie économique, politique et sociale d'après-guerre, et à cause de la démobilisation problématique des soldats alsaciens-lorrains, la *délivrance* tant louée par les Français eux-mêmes, fut rapidement éprouvée comme une détérioration dans plusieurs domaines.

S'ajoutent les erreurs commises par la politique d'assimilation trop rigide, telles que le non-respect du multilinguisme et de la tradition religieuse entre autres dans le domaine de l'enseignement, ou le remplacement du personnel administratif et celui des fonctionnaires expulsés par des Français de l'Intérieur au lieu des Alsaciens-Lorrains. Le comportement souvent arrogant de ces « Vieux Français » qui, alors qu'ils ne maîtrisaient ni l'allemand ni les

²⁸⁰ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 12 janvier 1919.

²⁸¹ SHAT, 6 N 285, GCG, 2^e bureau, Compte rendu mensuel sur l'état d'esprit des populations des régions occupées et de l'Alsace-Lorraine, 25 mai 1919 : « les populations presque entièrement autochtones s'occupent peu de politique et aspirent surtout à la reconstitution de leurs biens et à la reprise de la vie économique ».

dialectes régionaux et qu'ils n'avaient aucune connaissance particulière des régions, occupaient la majorité des postes décisifs et étaient mieux rémunérés que les indigènes. Cette situation finit par développer parmi la population le sentiment d'être colonialisée.

L'image positive que de nombreux indigènes s'étaient faite de la France avait changé – ou se relevait fausse. « Es sin nemmi d'namliche Franzose » – *ce ne sont plus les mêmes Français*, disait ainsi le grand-père de Frédérik Trautmann.²⁸² Et le contrôle postal dut reconnaître que « les Alsaciens-Lorrains continuaient à critiquer fréquemment le nouveau régime, car beaucoup se rendent compte que certains espoirs suscités par la libération furent évidemment exagérés ».²⁸³ Inversement, l'image que les Français ou les émigrés de 1872 qui s'étaient installés dans la région avaient de l'Alsace-Lorraine se relevait également trompeuse.²⁸⁴ Retournant à Strasbourg le 7 décembre 1918, Suzanne Herrenschmidt, membre de la bourgeoisie expatriée, ne reconnut plus ses anciens concitoyens : « ma ville m'apparaissait comme une ville étrangère ».²⁸⁵

L'implémentation d'une administration française, la réimposition de la langue et de la culture française ainsi que la vague de Français et d'Alsaciens-Lorrains de l'Intérieur créèrent une aliénation économique, culturelle et sociale dans ces régions qui, pendant près de 50 ans, avaient évolué en dehors de la France, état centralisé devenu laïc en 1905. Les questions sur la législation sociale, plus avancée alors en Allemagne, et sur la question religieuse suscitaient de vives polémiques. L'ancien Landtag, devenu Comité le 11 novembre, avait voulu des garanties concernant la passation de pouvoirs. Clemenceau lui avait opposé une fin de non-recevoir.²⁸⁶ Si cette période démontre clairement la nécessité de remettre en question l'idée de la « joie unanime » des Alsaciens-Lorrains après l'armistice, il importe également de prendre en

²⁸² WISS, 2 B 1, Trautmann, *Dorf meiner Kindheit*, 572 : « Weshalb er so sprach, weiß ich nicht mehr. Er hatte sich jedenfalls von Frankreich und den Franzosen ein gewisses Bild gemacht, das er mit sich herumtrug, ein Bild, das durch die ‚Abwesenheit‘ Frankreichs nach 1870 verherrlicht wurde und, dem guten Wein gleich, mit den Jahren immer besser wurde ».

²⁸³ SHAT, 16 N 1450, Contrôle Postal de Mulhouse, rapport du 26 janvier au 15 février 1919. Et le même rapport continua : « les difficultés de l'heure et imperfections de notre administration ont déjà répandu de fortes ombres sur le tableau ».

²⁸⁴ Antoni, *Grenzlandschicksal*, 83 : « die meisten Franzosen, einschließlich ihrer Staatsmänner, unterlagen einer Fiktion als sie glaubten, Lothringen (und das Elsaß) in derselben Denkungsart und politischen Auffassung wiederzufinde, wie sie es im Jahre 1871 an Deutschland abtreten mussten. Sie übersahen, dass ein Großteil unserer Bevölkerung sich im Laufe der Jahrzehnte mit der Bindung an das Reich, wenn vielleicht auch ohne Freude, abgefunden hatte, dessen Ordnung, Disziplin, Organisationstalent und Wirtschaftskraft man kennen und achten gelernt hatte ».

²⁸⁵ Herrenschmidt, *Mémoires pour la petite histoire*, 337.

²⁸⁶ Troester, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », 14.

considération la réalité alsacienne-lorraine d'avant le 11 novembre. En effet, les gens regrettaient parfois même certains avantages du temps allemand, comme à Metz, où des ouvriers se plaignirent « d'être menés beaucoup plus durement que du temps des 'Boches' et déclarent que si la situation continuait, beaucoup de leurs camarades préféreraient passer en Allemagne ». ²⁸⁷

Le rapprochement entre les Alsaciens-Lorrains et les Français des années 1920 s'avéra très fastidieux et compliqué, ce qui se traduisit par la naissance du *malaise alsacien*. « La pénétration des idées françaises en Alsace-Lorraine », se plaint Zislin en 1921, « se heurte aux tendances particularistes qui font malheureusement un progrès inquiétant dans tous les milieux alsaciens et lorrains ». ²⁸⁸ En effet, ce chapitre sur le *malaise alsacien* a déjà été écrit.

²⁸⁷ AN, AJ³⁰ 224, Note sur les incidents de Metz, août 1919.

²⁸⁸ Henri Zislin, *Dur's Elsass*, Mulhouse, 13 juin 1921.

CHAPITRE 10

CONCLUSION GENERALE

Par le présent travail, nous avons proposé un correctif aux historiographies traditionnelles française et allemande qui ont, jusqu'à présent, approché la sortie de guerre 1918 en Alsace-Lorraine de manière purement nationale. L'Allemagne, grande perdante, ne s'intéresse qu'à la période entre 1871 et 1918, alors que la France ne se concentre que sur la période suivant l'armistice du 11 novembre. L'histoire de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine est ainsi une histoire française selon laquelle tous les Alsaciens-Lorrains étaient heureux d'être délivrés du *joug allemand* et ont accueilli les troupes françaises libératrices de manière euphorique. Jusqu'à aujourd'hui, la mémoire collective française de la Grande Guerre s'incarne dans le souvenir de la *libération* de l'Alsace-Lorraine.

Or, comme nous l'avons démontré, ces deux approches unilatérales se révèlent insuffisantes pour une compréhension globale de l'expérience alsacienne-lorraine de la sortie de guerre. Nous avons ainsi proposé une nouvelle approche prenant en considération aussi bien l'antériorité que la postériorité de 11 novembre 1918 afin d'appréhender ce pivot de l'histoire non seulement par son avenir, mais aussi par son passé. Dans ce but, nous avons étudié et mis en parallèle différentes sources allemandes et françaises, notamment les rapports des commissions du contrôle postal des deux pays, rapports militaires et des commissaires de police, mémoires et journaux privés ainsi que quotidiens alsaciens-lorrains, ce qui nous a permis d'obtenir une vision plus complète de l'opinion publique en Alsace-Lorraine et de corriger certaines acceptations historiographiques par rapport à l'histoire moderne de la société de cette région prise entre la France et l'Allemagne.

Dans un premier temps, nous avons su démontrer que la population alsacienne-lorraine était beaucoup plus hétérogène qu'habituellement admis. Près de cinquante ans de « réalité » allemande, d'immigration et de cohabitation ont fait en sorte qu'en 1918, il était devenu compliqué de distinguer clairement entre « Alsacien-Lorrain » et « Allemand », car de nombreux *Altdeutsche* étaient installés dans la région depuis 1871 ou y étaient même nés. En outre, de nombreux indigènes nés après le Traité de Francfort avaient été complètement scolarisés en allemand et avaient par exemple passé leur service militaire dans le *Reich*. À part une grande

partie de la bourgeoisie, les habitants du *Reichsland* se mélangèrent, comme l'analyse des mariages mixtes de François Uberfill le démontre clairement.¹ « Allemand » et « Alsacien-Lorrain » sont – au moins pour l'histoire de cette région – des concepts problématiques, issus de la vision française purement nationale, mais qui ne correspondent pas à l'expérience réelle de la population alsacienne-lorraine en 1918. Ainsi, nous avons démontré qu'il n'existait pas de haine généralisée contre les Allemands – les *boches* –, mais plutôt contre le régime militaire, les gendarmes et le *kaiser*.²

Nous avons également démontré que les gens d'Alsace-Lorraine n'étaient pas séparés selon les lignes nationales, mais selon d'autres critères. Dans la perception de la population, la pénurie alimentaire sépara par exemple les classes sociales, ainsi que le milieu urbain du milieu rural. Alors que les uns souffrirent réellement, les autres continuèrent une vie normale, et encore d'autres profitèrent même de la situation. Quant à la mort et au deuil, ils ne faisaient pas de différence selon les affiliations nationales, ni selon les classes ou les religions, tous étaient égaux face à la douleur et au chagrin. Mais si le deuil se faisait souvent de façon individuelle ou en famille, l'étude du phénomène des « cercles de deuil » s'est révélée particulièrement intéressante. Nombreux Alsaciens-Lorraines avaient des proches, amis ou connaissances des deux côtés du front. Et il était également fréquent que les gens aient des liens familiaux avec la France ou l'Allemagne, ou les deux. Par conséquent, les cercles de deuil s'imbriquaient très souvent les uns dans les autres. Si l'historiographie n'a pas cessé de suggérer que les différences nationales auraient clairement séparé la population des provinces, le deuil semblait plutôt avoir eu une force conciliante.

En 1917/1918, il existait des opinions différentes par rapport à l'avenir de l'Alsace-Lorraine – et ceci non seulement entre les *Altdeutsche* et les indigènes, comme normalement admis. Au contraire, l'on constate des différences de points de vue en fonction d'autres critères, tels que l'âge. Alors que la vieille génération, qui espérait un retour à la France, avait vécu la période pré-annexion de 1871, la majorité de la population alsacienne-lorraine de 1918 était née

¹ Uberfill, *La société strasbourgeoise*, op. cit.

² Alfred Ungerer écrivit le 9 novembre : « Neben der allgemein und tief empfundenen trüben Stimmung durch den so schnellen und furchtbaren tragischen Zusammenbruch der stolzen Reichs-Herrlichkeit, können wir liberalen und demokratische denkenden Alt-Elsässer es als Befriedigung empfinden, dass endlich dem übertriebenen deutschen Militarismus, dem großschnauzigen Junkertum und den alten Klassegeist die Macht genommen wurde. Leider ist es das Volk, welches für die Fehler und Irrtümer der schlechten Diplomaten bluten und büßen muss ». ADBR, 193 J 5, Ungerer, *Tagebuch*, 224.

après cette date et avait ainsi été élevée sous le *Reich*. Ces derniers n'éprouvaient donc pas de sentiments émotionnels par rapport à la France. Le « retour » n'était pas la seule option qu'ils envisageaient. Motivés par des considérations purement économiques et privées, nombre d'entre eux préféraient une solution telle que l'autonomie, assurant le maintien des liens commerciaux et économiques avec le *Reich*. Les considérations de nature religieuses étaient un autre facteur de séparation au sein de la population. Si le milieu protestant était culturellement plus proche des protestants allemands, nombreux catholiques souhaitaient un avenir dans une France laïque.

Si la France orienta, dès 1917, les choix politiques relatifs à l'administration des *provinces perdues* très clairement dans le sens de l'assimilation inconditionnelle, les informations dont elle disposait par rapport à l'opinion publique en Terre d'Empire (via le Service de Renseignement du 2^e Bureau de l'Armée) suggéraient un résultat « peu triomphal » dans le cas d'un plébiscite. Ainsi s'explique l'effort propagandiste français dans l'après-guerre, soulignant sans cesse la joie des Alsaciens-Lorrains face à leur retour au berceau de la mère patrie – et répétant également sans cesse cette fameuse expression de Raymond Poincaré, qu'il avait prononcée lors d'une visite en Alsace-Lorraine en décembre 1918 : « Le plébiscite est fait ! »

Étant donné les efforts propagandistes français de l'entre-deux-guerres, il n'est pas surprenant que les images de l'accueil des troupes françaises en Alsace-Lorraine à partir du 17 novembre 1918, acclamées par une foule enthousiaste, se soient inscrites dans la mémoire collective française aussi bien que celles du 11 novembre 1918 à Paris. Or, notre analyse comparative des deux événements révèle non seulement qu'il s'agissait de deux types de fêtes distincts – fête spontanée à Paris, célébration organisée en Alsace-Lorraine –, mais aussi qu'elles n'ont pas été vécues par la population de façon semblable. Malgré la participation de nombreuses personnes, les fêtes en Alsace-Lorraine n'avaient pas le même effet sur la mémoire des habitants des provinces, que celles de Paris l'avaient sur la mémoire collective française. Dans ce sens, l'idée de la sortie de guerre en Alsace-Lorraine, basée sur l'image d'une foule uniforme et enthousiaste acclamant les troupes libératrices dans une fête spontanée est, en fait, une production de l'imaginaire républicain français.

Un élément important de la politique assimilatrice française fut la classification de la population selon des critères de descendance nationale (système de cartes A-D), ainsi que l'épuration de tout élément « indésirable » – allemand ou indigène. Encore une fois, les historiens ont tendance à prendre pour acquis le fait que quelque 230 000 personnes déclarées

« allemande » et/ou « indésirable » durent quitter les provinces. Dû à ce changement démographique, la vision de l'euphorie patriotique uniforme des Alsaciens-Lorrains concernant le retour à la France paraît encore plus évidente.

Mais comme notre analyse l'a révélé, dès le début, la réaction des civils vis-à-vis de cette politique fut vive. Obligés de prouver leur loyauté à la *mère patrie*, les Alsaciens-Lorrains se sentirent vite traités comme des citoyens de 2^e classe. Cette situation pesa particulièrement lourd sur la population, car parallèlement la propagande officielle française n'avait de cesse de souligner la fidélité éternelle et le caractère français des *provinces retrouvées*. S'ajoute le fait que, compte tenu de l'hétérogénéité de la population, de nombreuses familles issues de mariages mixtes furent séparées, car tous les membres d'une famille ne reçurent pas nécessairement les mêmes cartes d'identité. Évidemment, il en fut de même pour les cercles d'amis ou de collègues. L'image qui s'est maintenue des épurations dans la mémoire collective française est celle d'Allemands traversant le pont du Rhin, accompagné par des cris et insultes de la part de jeunes Alsaciens-Lorrains. En revanche, le fait que les Alsaciens-Lorrains avaient critiqué sévèrement ce zèle aveugle d'épuration, et que beaucoup de gens – indigènes et immigrés allemands – s'étaient entraînés fut largement passé sous silence.

En analysant la vie quotidienne en Alsace-Lorraine à la sortie de guerre – et s'approchant de la fin du conflit au temps allemand, puis en s'éloignant de la fin du conflit au temps français – nous avons su démontrer que les difficultés principales du temps de guerre préoccupaient les Alsaciens-Lorrains plus que l'avenir politique des provinces. La mauvaise organisation française qui n'arrivait pas à surmonter les problèmes de ravitaillement, la politique mise en place concernant l'enseignement, le commerce, le change monétaire, etc. et le comportement des fonctionnaires, militaires et administrateurs, venus de l'intérieur du pays causèrent un mécontentement majeur dans la population.

Ce mécontentement annonçant le *malaise alsacien* des années 1920 ne doit pas simplement être compris comme le simple résultat d'une déception de la part des Alsaciens-Lorrains, certes unis dans la joie d'avoir été libérés, mais unis également dans le choc par rapport à l'ignorance française du particularisme régional. Il doit plutôt être compris dans le contexte d'une population hétérogène qui, même avant le 11 novembre, n'était pas uniformément et inconditionnellement favorable à l'idée d'être délivrée par la France.

L'histoire de la Première Guerre mondiale et de sa sortie en Alsace-Lorraine ne peut pas être comprise d'un point de vue purement national. Elle doit nécessairement être racontée de plusieurs points de vue à la fois : du point de vue de l'Allemagne, de la France et de l'Alsace-Lorraine, tout comme du point de vue « pré-armistice » et « post-armistice ». Seulement alors se révèle le fait que, compte tenu de l'hétérogénéité de sa population, l'expérience du 11 novembre 1918 de cette région semble plutôt avoir séparé la population francophone et germanophone, catholique et protestante, urbaine et rurale, bourgeoise et ouvrière, jeune et vieille. En Alsace-Lorraine, l'on ne peut pas parler d'une *sortie* de guerre, mais plutôt de plusieurs *sorties* de guerre ambiguës.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Allemagne

Bundesarchiv Berlin-Lichterfelde (BArch)

R 43	Alte Reichskanzlei, Stammakten 1878-1918
R 703	Stellvertreter des Reichskanzlers Friedrich von Payer
R 705	Informationsstelle der Reichsregierung 1918-1919
R 901	Auswärtiges Amt, Zentralstelle für Auslandsdienst (1912-1923)
R 904	Waffenstillstandskommission
R 1603	Propaganda, politische Situation in Elsaß-Lothringen
R 3901	Reichsarbeitsministerium
R 4701	Reichspostministerium
R 8028	Mirbachs Telegraphisches Büro
R 8034-III	Reichslandbund – Pressearchiv, Personalia

Landesarchiv Baden-Württemberg – Hauptstaatsarchiv Stuttgart (HStAS)

Heeresgruppe Herzog Albrecht, Akten der Abteilung III

M 30/1 Bü 15	Organisation der Zensur in Elsaß-Lothringen (1917 – 1918)
M 30/1 Bü 20/21	Organisation und Durchführung der Postüberwachung
M 30/1 Bü 49	Stimmungsberichte und Meldungen der Geheimen Feldpolizeistellen
M 30/1 Bü 50	Elsaß-Lothringische Angelegenheiten (Allgemeines)
M 30/1 Bü 73	Feldpostverkehr
M 30/1 Bü 85	Maßnahmen gegen revolutionäre Bestrebungen
M 30/1 Bü 89	Elsaß-Lothringische Angelegenheiten
M 30/1 Bü 93	Elsaß-Lothringische Abgeordnete
M 30/1 Bü 97	Überwachung der Presse, Ausübung der Zensur in Elsaß-Lothringen
M 30/1 Bü 99	Überwachung und Zensur der Presse in Elsaß-Lothringen (1917)
M 30/1 Bü 100	Überwachung und Zensur der Presse in Elsaß-Lothringen (1918)
M 30/1 Bü 104	Gebrauch der französischen Sprache in Elsaß-Lothringen
M 30/1 Bü 129	Rückzug aus den Gebieten
M 30/1 Bü 131	Demobilmachung der Heeresgruppe Herzog Albrecht
M 30/1 Bü 261	Wöchentliche Mitteilungen für die Geheime Feldpolizei
M 30/1 Bü 308	Durchführungen von Pressebesprechungen
M 30/1 Bü 312-17	Überwachung der Presse (Mai – Oktober 1918)
M 30/1 Bü 318-19	Monatliche Tätigkeitsberichte der Zensurstellen der Heeresgruppe

Wissenschaftliches Institut der Elsass-Lothringer im Reich (WISS), Francfort

2 B 1	Manuskripte
2 B 2	Zeitungsausschnitte
2 B 3	Manuskripte
2 B 4	Druckschriften
2 B 60	Heimat-Blätter vom Hilfsbund für Elsaß-Lothringer im Reich
3 B 5	Druckschriften
3 B 24	Manuskripte
3 B 34	Manuskripte

France

Archives Départementales du Bas-Rhin (ADBR), Strasbourg

21 AL	Öffentliche Meinung
22 AL	Abteilung des Inneren
24 AL	Abteilung des Inneren
27 AL	Bureau des Statthalters
29 AL	Abteilung des Inneren (Berichte an den Statthalter)
30 AL	Renseignement politique
40 AL	Archives du service de l'Alsace-Lorraine
47 AL	Abteilung des Inneren (Verhalten Bevölkerung, Verhaftungen)
52 AL	Pressezensur 1914-1918
69 AL	Abteilung des Inneren (Vereine, Ein-und Auswanderung)
87 AL	Statthalter
116 AL	Polizeipräsidium Straßburg
121 AL	Fonds du Commissariat Général
159 AL	Office statistique d'Alsace-Lorraine
68 D	Police politique, déserteurs
79 D	Mobilmachung 1914-1918
266 D	Maladies : statistiques depuis 1919
398 D	Bezirkspräsident / Préfecture
414 D	Rapports : Wissenbourg
39 J	Archives privés du compte Andlou
84 J	Extraits de presse, publications germanophiles
94 J	Archives privés de Jean Képpi
100 J	Archives privés de Madeleine Backert
112 J	Kriegsberichte 1917 bis 1918 (journal d'Alsace)
150 J	Zeitungsausschnitte
193 J	Archives privés de Alfred Ungerer

Archives Départementales du Haut-Rhin (ADHR), Colmar

- 1 AL 1 Fonds de la Kreisdirektion (sous-préfecture) de Altkirch
- 2 AL 1 Fonds de la Kreisdirektion (sous-préfecture) de Belfort
- 3 AL 1 Fonds de la Kreisdirektion (sous-préfecture) de Colmar
- 5 AL 1 Fonds de la Kreisdirektion (sous-préfecture) de Mulhouse
- 6 AL 1 Fonds de la Kreisdirektion (sous-préfecture) de Ribéauville
- 7 AL 1 Fonds de la Kreisdirektion (sous-préfecture) de Thann
- 8 AL 1 Fonds du Bezirkspräsidium Ober-Elsass (prefecture Haut-Rhin)

- 1 AL 2 Fonds de la sous-préfecture d'Altkirch (1918-1940)
- 3 AL 2 Fonds de la sous-préfecture de Colmar (1918-1934)
- 8 AL 2 Fonds du Commissariat de la République (1918-1940)
- 15 AL 2 Fonds du Zentralkriegswarenlager à Colmar (1915-1949)
- 16 AL 2 Fonds de l'administration des territoires et populations Haut-Rhinois sous contrôle de la France (1914-1918)
- 18 AL 2 Fonds de l'Armée française (1893-1940)

- 27 J Politique française en Alsace après 1918

Archives Départementales de la Moselle (ADM), Metz

- 12 AL Affaires militaires, 1870-1918
- 301 M Administration générale
- 304 M Police (Départ d'Allemands, 1919)
- 26 Z Sous-préfecture Sarreguemines, 1918-1940

Archive du Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), Vincennes

- 6 N 70 – 285 Fonds privés
- 7 N 679 – 1976 État-major de l'armée
- 16 N 200 GQG : 1^{er} bureau (organisation personnel et matériel)
- 16 N 1187 – 1665 GQG : 2^e bureau
 - 16 N 1268 Bulletin Alsacien-Lorrain
 - 16 N 1311 – 1312 Renseignements
 - 16 N 1380 – 1381 Administration du Contrôle Postal
 - 16 N 1450 – 1467 Rapports des divers Commissions du Contrôle Postal (1917-1919)
 - 16 N 1535 Service d'Alsace-Lorraine : Bulletin périodique
 - 16 N 1558 – 1561 Renseignements
- 19 N 673 – 1440 Armées du front occidental (1914-1918)
- 22 N 2402 Corps d'armée (1914-1918)

Archives Municipales de Strasbourg (AMS)

503 FI 5 Première Guerre mondiale, Affiches
503 FI 172 Première Guerre mondiale, Affiches

Bibliothèque Documentation Internationale Contemporaine (BDIC), Nanterre

4 Δ 146/16 Allemagne, Kriegsfürsorge der Stadt Metz
4 Δ 146/19 Allemagne, Landeskomitee zur Fürsorge der Stadt Metz
4 Δ 245 L'Alsace-Lorraine en guerre
4 Δ 295 Alimentation
4 Δ 297 Propaganda
4 Δ 1510 Tracts français concernant l'Alsace-Lorraine
4 Δ 1511 Tracts français concernant le rattachement de l'Alsace-Lorraine
4 Δ 1512 Bureau spécial d'études d'Alsace-Lorraine
4 Δ 1523 Rapports sur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France
F Δ 874 Alsace Lorraine : questions générales
F Δ res 938 Presse allemande

Archives nationales françaises (AN), Paris

AJ³⁰ Administration provisoire de l'Alsace-Lorraine après 1914
F⁷ Police générale
F²² Grèves en Alsace-Lorraine (1921-1924)
F 1c III Archives de la Préfecture de Police
59 AP Fonds Gustave Cohen
414 AP Fonds du Marechal Foch
470 AP Fonds Millerand
485 AP Fonds Henri Cacaud

Archives de la Préfecture de Police de Paris (APP)

APP, B/A 1587 Rapport de la préfecture de police du 11 novembre 1918
APP, B/A 1645 Rapport de la préfecture de police du 18 novembre 1918.

Statistiques

Beiträge zur Statistik der Stadt Straßburg

Mouvement naturel de la population en Alsace-Lorraine dans les années 1913 à 1918, éd. par l'Office de Statistique d'Alsace et de Lorraine (Strasbourg : Imprimerie populaire, 1920).

Nachrichten des Statistischen Bureaus für Elsaß-Lothringen, no 5 (1910)

Office Municipal de Statistique de Strasbourg, *Comptes rendus statistiques de la ville de Strasbourg 1919 – 1933* (Strasbourg : Imprimerie Alsacienne, 1934).

Statistisches Handbuch für Elsaß-Lothringen

Statistisches Jahrbuch für Elsaß-Lothringen (1885-1911)

Statistische Mitteilungen über Elsaß-Lothringen, éd. par le Statistisches Bureau des kaiserlichen Ministeriums für Elsass-Lothringen, cahier 21 (Strasbourg : Schultz & Cie., 1883).

Journaux

Bürger-Zeitung

Elsässer Tagblatt

Freie Presse

Gazette de Lorraine

Journal d'Alsace et de Lorraine

L'Alsacien-Lorrain

L'Echo de Paris

L'Est Républicain

L'Humanité

La France Libre

La République

Landwirtschaftliche Zeitung

Le Lorrain

Le Messin

Lothringer Volksstimme

Lothringer Zeitung

Metzer Zeitung

Mülhauser Tagblatt

Mülhauser Volkszeitung

Neue Preußische Zeitung

Oberelsässische Landeszeitung

Schwäbischer Merkur

Strassburger Echo

Strassburger Neue Zeitung

Strassburger Neueste Nachrichten

Strassburger Post

Volkszeitung

Sources publiées

- Abel, Hans Karl, *Ruf in der Nacht – ein Elsass-Roman* (Stuttgart : Greiner & Pfeiffer, 1918).
- _____, (éd.), *Briefe eines elsässischen Bauernburschen aus dem Weltkriege an einen Freund, 1914-1918* (Berlin : Deutsche Vertragsanstalt, 1922).
- Adam, Helen Pearl, *Paris Sees It Through : A Diary, 1914-1919* (London, 1919).
- Annonyme, *Zur Psychopathie des Elsass nach seiner Wiedervereinigung mit Frankreich, von einem Altelsässer*, Historisch-politische Blätter für das katholische Deutschland, 167 (Munich, 1921).
- _____, *comment nos frères d'Alsace-Lorraine ont agi depuis 1871* (Paris, 1918).
- Anrich, Gustav, *Deutsche und französische Kultur im Elsass in geschichtlicher Beleuchtung* (Strasbourg, 1916).
- Antoni, Victor, *Grenzlandschicksal – Grenzlandtragik. Lebenserinnerungen und menschliche Betrachtungen eines Lothringers zu den politischen Irrungen und Wirrungen seiner Zeit* (Finstingen, 1957).
- Arène, Julien, *Carnets d'un soldat en Haut-Alsace et dans les Vosges* (Paris : G. Crès, 1917).
- Babelon, Ernest, *La rive gauche du Rhin : les revendications françaises dans l'histoire* (Paris : Flory, 1917).
- Baden, Max von, *Erinnerungen und Dokumente* (Stuttgart : Deutsche Verlagsanstalt, 1927).
- Barrès, Maurice, *Notre Alsace et notre Lorraine, des documents, des vérités* (Paris, 1918).
- Batiffol, Louis, *Les Anciennes Républiques alsaciennes* (Paris : Flammarion, 1918), 23-27.
- Bauer, Bruno, *Die Sprachenfrage im Volksschulwesens Elsaß-Lothringens*, Schriften des Wissenschaftlichen Instituts der Elsaß-Lothringer im Reich, 16 (Frankfurt am Main, 1928).
- Béhé, Martin, *Heures inoubliables – recueil des relations des fêtes de libération, des discours prononcés dans plus de 80 villes et villages d'Alsace et de Lorraine en novembre et décembre 1918 et des impressions personnelles des maréchaux et des généraux* (Strasbourg : F.X. Le Roux & C^{ie}, 1920).
- Benzler, Willibrord, *Erinnerungen aus meinem Leben* (Freiburg en Brisgau : Beuron, 1922).
- Bloch, Marc, « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre », dans *Revue de synthèse historique*, 33 (1921), 13-35.
- Blumenthal, Daniel, *L'Alsace-Lorraine* (Paris, 1917).

- Bordeaux, Henry, *Le Rhin romantique, octobre-novembre 1905 et Les Fêtes de la libération à Strasbourg et à Metz, 8-9 décembre 1918* (Paris : Plon-Nourrit et C^{ie}, 1919).
- Borries, Emil, *Die deutsche Seele des Elsass* (Bâle : Ernst Finckh, 1918).
- Bouchard, Paul, *En Alsace avec l'Armée Gouraud* (Paris : Beauchesne, 1919).
- Bouillon, Eugène, *Sous les drapeaux de l'envahisseur. Mémoires de guerre d'un Alsacien ancien combattant 1914-1918* (Colmar : Messager, 1934).
- Bourson, Paul, « Avant l'entrée des Français : Octobre et Novembre 1918 », dans *Fêtes du 20^e anniversaire de la libération* (Colmar : Havas, 1938), 17-20.
- Brentano, Lujo, *Elsässer Erinnerungen* (Munich, 1917).
- Brooks, Sydney, « The Real Problem of Alsace-Lorraine », dans *The North American Review*, 206/744 (novembre 1917), 695-704.
- Callender, Harold « Alsace-Lorraine since the War », dans *Foreign Affairs*, 5/3 (avril 1927), 427-437.
- Carré, Albert, *Les engages volontaires alsaciens-lorrains pendant la guerre* (Paris, 1923).
- Catull-Mendès, Jane, *La Prière sur l'enfant mort* (Paris, 1921).
- Claude, Pierre, *Elsaß-Lothringer in Feldgrau* (Strasbourg : Mésange, 1931).
- Curtius, Friedrich, *Briefe eines Deutschen und Elsässische Erinnerungen* (Frauenfeld : Huber, 1920).
- _____, *Deutschland und das Elsass* (Berlin : Deutsche Verlags-Anstalt, 1919).
- _____, *Elsässische Erinnerungen* (Frauenfeld : Huber, 1920).
- Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871 bis 1918*, éd. par le Wissenschaftliche Institut der Elsaß-Lothringer im Reich, Frankfurt s/Main, vol. 1 : Max Schlenker (éd.), *Die wirtschaftliche Entwicklung Elsaß-Lothringens 1871 bis 1918* (1931), vol. 2 : Georg Wolfram (éd.), *Verfassung und Verwaltung von Elsaß-Lothringen 1871-1918* (1937), vol. 3 : *Wissenschaft, Kunst und Literatur in Elsaß-Lothringen 1871-1918* (1934), vol. 4 : *Namen- und Sachweiser* (1938).
- de Broglie, Pauline, *Le Beau Jardin* (Paris : Plon, 1923).
- de Coulanges, Fustel, *L'Alsace est-elle allemande ou française ? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin* (Paris : Dentu, 1870), cité dans Raoul Girardet, *Le nationalisme français : anthologie 1871-1914* (Paris : Seuil, 1983), 64-65.
- de Férenzy, Oscar, *La vérité sur l'Alsace* (Paris : Bloud et Gay, 1930).

- de Pange, Jean, *Les Meules de Dieu : France-Allemagne-Europe* (Paris : Alsatia, 1951).
- _____, Jean, *Les libertés rhénanes* (Paris, 1922).
- de Roince, Job, « L'oie de la victoire - de Frizon à Strasbourg avec le 47e R.I. en novembre 1918 », dans *L'Almanach du Combattant* (1972), 218-19.
- de Roince, Job, *Le Livre de l'Armistice : l'Allemagne à genoux – novembre 1918* (Rennes : Imprimerie Les Nouvelles, 1968).
- Dehio, G.G., *Livland und Elsaß – Vortrag in der Straßburger Gesellschaft für deutsche Kultur* (Berlin : Julius Springer, 1918).
- Delahache, Georges, « Strasbourg 1918-1920 », dans *Revue de Paris*, 27 (août 1920), 487-513.
- _____, *Les Débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine. Documents recueillis et publiés* (Paris : Hachette, 1921).
- Delarue-Mardrus, Lucie, *Mes mémoires* (Paris, 1938).
- Deschanel, Paul, *La France victorieuse – paroles de guerre* (Paris : Charpentier, 1919).
- Döblin, Alfred, *November 1918 – Eine deutsche Revolution*, tome I : *Bürger und Soldaten 1918* (Francfort s/Main : Fischer, 2008 [1978]).
- Döblin, Alfred, *Jours de révolution en Alsace*, traduit de l'allemand par Lucie Paru, catalogue de l'exposition 1914-1918 *Orages de papier* (BNU, 2008).
- Dorgelès, Roland, *Les croix de bois* (Le livre de poche, 1975 [1919]).
- Dr Antoine, *Au village pendant la guerre : sentiments, idées et caractères par un médecin de campagne* (Paris : La Revue mondiale, 1924).
- Dr Herz, *Die Elsass-Lothringische Frage vom Rechtsstandpunkt* (Bern : Ferdinand Wyss, 1918).
- Dr Schlenker et Georg Wolfram (éds.), *Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*, 3 tomes (Frankfurt : Selbstverlag des Wiss. Instituts der Elsass-Lothringer im Reich, 1931-1937).
- Drumont, Madame Edouard, *Le Journal d'une Mère pendant la Guerre* (Paris, N/O).
- Dumont-Wilden, L. et Léon Souguenet, *La Victoire Des Vaincus. Deux Journalistes Belges En Alsace-Lorraine* (Paris : A. Fayard, 1925).
- Eccard, Frédéric, *L'Alsace sous la domination allemande* (Paris : A. Colin, 1919).
- _____, *Le livre de ma vie, 1867-1951* (Paris : Oberlin, 1951).

- Ernst, Robert, « Das Ende Elsaß-Lothringens », dans Friedrich Speiser (éd.), *Straßburger Monatshefte. Zeitschrift für das deutsche Volkstum am Oberrhein* (Strasbourg, 1940).
- _____, « Die volksdeutsche Bewegung im Elsaß und in Lothringen 1818–1940 », dans Otto Meissner, *Elsaß und Lothringen. Deutsches Land* (Berlin, 1942).
- _____, *Die Eingliederung der vertriebenen Elsass-Lothringer in das deutsche Wirtschaftsleben im Augenblick seines Tiefstandes: Tatsachen und Politik* (Berlin / Leipzig, 1921).
- _____, *Die Elsaß-Lothringer gegen die französischen Kriegsverbrecher : Die 'Befreier' Elsaß-Lothringens von 'Befreiten' geschildert* (Leipzig, 1922).
- _____, *Land in Ketten : Geraubtes deutsches Land* (Berlin, 1932).
- _____, *Rechenschaftsbericht eines Elsässers. Schriften gegen Diffamierung und Vorurteile ; Bd. 5. Gegen Diffamierung der Verteidiger deutschen Volkstums* (Berlin : Bernard & Graefe, 1954).
- Elsass-Lothringen – von einem elsässischen Feldgrauen*, publié par le Kriegspresseamt (1918).
- Eschbach, Victor, « Das Elsaß und Frankreich », dans *Soz. Monatshefte*, 2 (1919), 887-898.
- _____, « Deutschland und das Elsass », dans *Soz. Monatshefte*, 2 (1919), 791-803.
- _____, « die Lage in Elsass-Lothringen , Rückblick und Ausblick », dans *Soz. Monatshefte*, 55 (1920), 1062-79.
- _____, « die Volksabstimmung in Elsass-Lothringen », dans *Soz. Monatshefte*, 54 (1920), 35-48.
- Falk, Maria, « Sturm über den Rhein. Tagebuch einer Elsässerin aus dem Jahre 1918 », dans Robert Ernst (éd), *Elsaß-Lothringen Heimatstimmen* (1935), 329-368.
- Fauconnier, Henri, *Lettres à Madelaine, 1914-1919* (Paris : Stock, 1998).
- Fischer, Carlos, *En Alsace : la joie du retour* (Paris : Baudinière, 1927).
- Fischer, Konrad, *Wie die Franzosen in Elsass-Lothringen hausen* (Berlin : Otto-Dryer Verlag, 1920).
- Florent-Matter, Eugène, *Les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne* (Nancy, 1918)
- Fribourg, André, *Le poing allemand en Lorraine et en Alsace : 1871 – 1914 – 1918* (Paris : Editions d'Alsace et de Lorraine, 1918).
- Gazier, Georges, *L'Armistice du 11 Novembre sur le Front. L'entrée en Alsace* (Besançon : Dodivers, 1921).

- Gley, Werner, « Zur Bevölkerungsentwicklung in Elsaß-Lothringen. Ergänzungen zum Elsaß-Lothringischen Atlas », dans *Elsaß-Lothringisches Jahrbuch*, 12 (1933), 317-328.
- Falk, Maria, « Sturm über den Rhein. Tagebuch einer Elsässerin aus dem Jahre 1918 », dans Robert Ernst (éd), *Elsaß-Lothringen Heimatstimmen* (1935), 329-368.
- Fischer, Carlos, *En Alsace : la joie du retour* (Paris : Baudinière, 1927).
- Fischer, Konrad, *Wie die Franzosen in Elsass-Lothringen hausen* (Berlin : Otto-Dryer Verlag, 1920).
- Flake, Otto, « Das junge Elsaß – Aus meinen Erinnerungen », dans *Deutsche Rundschau*, 81 (1955), 110-125.
- Florent-Matter, Eugène, *Les Alsaciens-Lorrains contre l'Allemagne* (Nancy, 1918).
- Fribourg, André, *Le poing allemand en Lorraine et en Alsace : 1871 – 1914 – 1918* (Paris : Editions d'Alsace et de Lorraine, 1918).
- Gazier, Georges, *L'Armistice du 11 Novembre sur le Front. L'entrée en Alsace* (Besançon : Dodivers, 1921).
- Grumbach, Salomon, *Le destin de l'Alsace-Lorraine : Discours d'un socialiste alsacien à deux nations* (Neuchâtel, 1915).
- Grünberg, Paul, *Worte der Erinnerung an meine Frau Julie Grünberg, geb. Wohlwerth – für die Familie und Freunde des Hauses* (Strasbourg : DuMont, 1918).
- Haas, Jeanne, *Journal de guerre d'une paysanne lorraine*, manuscrit (Académie nationale de Metz, N/O).
- Hart, Marie, *Erinnerungsland* (Stuttgart : Greiner & Pfeiffer, 1923).
- _____, *Üs unserer Franzosezit* (Stuttgart : Greiner & Pfeiffer, ²1921).
- Hausmann, Conrad, *Journal d'un député au Reichstag pendant la guerre et la Révolution* (Paris : Payot, 1928).
- « Heeres-Sanitätsinspektion im Reichswehrministerium », *Sanitätsbericht über das Deutsche Heer im Weltkriege 1914/1918 (deutsches Feld- und Besatzungsheer, deutscher Kriegssanitätsbericht 1914/1918)*, Band 3 (Berlin : Verlag Mittler, 1934).
- Hermant, Abel, *La Vie à Paris – dernière année de la guerre, 1918* (Paris, 1919).
- Herrenschmidt, Suzanne, *Mémoires pour la petite histoire : Souvenirs d'une Strasbourgeoise* (Strasbourg : Istra, 1973).

- Hersch, Liebmann, *La mortalité causée par la guerre mondiale* (Padova : Amministrazione del Metron, 1925).
- Heusghem, Fernand, *Jeunesse 1914-1918 : Souvenirs de l'occupation* (Paris : Plon, 1938).
- Heuss-Knapp, Elly, *Ausblick vom Münsterturm. Erlebtes aus dem Elsaß und dem Reich* (Strasbourg : Hünenburg, 1927).
- Hinzelin, Émile, *L'Alsace, la Lorraine et la Paix* (Paris : Marche de France, 1928).
- Hofler, Polly Maria, *der Weg in die Heimat. Grenzlandroman aus Lothringen* (Munich : Eher, 1938).
- Huber, Michel, *La population de la France pendant la guerre* (Paris : Presses universitaires de France, 1931).
- Husser, Philippe, *Un Instituteur alsacien entre France et Allemagne, journal, 1914 – 1951, présenté par Alfred Wahl* (Paris : Hachette, 1989).
- Jean, Jean-Pierre, *Le livre d'or du souvenir français* (Metz, 1929).
- _____, *Le livre d'Or du Souvenir Français. Lorraine – Alsace – Luxembourg – Lorraine sarroise* (Metz, 1929).
- Kannengiesser, Paul, *Leidensfahrten verschleppter Elsässer von ihnen selbst erzählt* (Strasbourg : Karl Trübner Verlag, 1917).
- Kautsky, Karl, *Elsaß-Lothringen, eine historische Studie* (Stuttgart : Dietz, 1917).
- Kerber, Franz, *Das Elsaß. Des Reiches Tor und Schild* (Stuttgart, 1940).
- Koebig, F., *Ergänzungen zu den Erinnerungen einer ausgewiesenen Greisin* (N/O, 1928).
- Koessler, Alfred, *Unser Elsass, aus meinem Tagebuch* (Strasbourg : Hauss, 1928).
- Labarthe, Jean, *Pourquoi j'ai porté l'uniforme allemand* (Les Carnets de Routes Celebres, 1934).
- Lange, Friedrich, *Unser Elsaß. Unser Lothringen* (Munich, 1940).
- Laugel, Anselm, « La situation morale en Alsace », dans *Revue politique et parlementaire* (10 décembre 1920), 370-391.
- _____, *Formation du caractère alsacien* (Paris : Floury, 1918).
- _____, *La résistance d'Alsace-Lorraine* (Paris : Floury, 1918).
- _____, *La terre fidèle* (Paris : Floury, 1918).

- Leveque, Alphone-Jules, *Erinnerungen aus einer Kriegsgefangenschaft* (Guebwiller, 1918).
- Levy, Elisabeth-Esther, *Tagebuch einer Colmarerin während des Weltkrieges 1914–1918*, 4 volumes (Colmar, N/O).
- Lévy, R. et E. (éds.), *Elsass-Lothringische Zeitfragen* (Genève, septembre 1918).
- Lienhard, Friedrich et Paul Kannengiesser (éds.), *Schicksale einer Verschleppten in Frankreich. Von ihr selbst erzählt* (Strasbourg, 1915).
- Lienhard, Friedrich, *Die Beseelung unseres Gemeinschaftslebens als Kulturaufgabe der Zeit* (Eisenach, 1918).
- _____, *Die Westmark. Roman aus dem gegenwärtigen Elsaß* (Stuttgart, 1920).
- _____, *Jugendjahre. Erinnerungen von Friedrich Lienhard* (Weimar, 1918).
- _____, *Schützengrabenbücher für das deutsche Volk – Weltkrieg und Elsass-Lothringen* (Berlin : Verlag von Karl Siegismund, 1917).
- _____, *Wie machen wir Kunst und Philosophie nutzbar zur inneren Weiterbildung der Jugend ?* (Eisenach, 1918).
- Litschgy, Michael, *Die elsass-lothringischen Kriegsgeiseln* (Strasbourg, 1918).
- Madelin, Louis, *Les Heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine* (Paris : Hachette, 1919).
- Maisenbacher, Fritz, *Ein Straßburger Bilderbuch. Erinnerungen aus den Jahren 1870-1918* (Strasbourg : Selbstverlag, 1931).
- Martin, Abbé A., *Fillières. La vie dans un village lorrain envahi et occupé. Notes au jour le jour d'un rapatrié, témoin de la bataille de Fillières 22 août 1914* (Strasbourg : Berger-Levrault, 1920).
- Martin, Jean, « Le Service géographique de l'Armée », dans *L'information géographique*, 2/5 (1937), 206-207.
- Meinecke, Friedrich, *Autobiographische Schriften*, édité par Eberhard Kessel (Stuttgart, 1969).
- _____, *Straßburg, Freiburg, Berlin 1901-1919. Erinnerungen* (Stuttgart : Koehler, 1949).
- Meissner, Hans-Otto, *Strassburg, o Strassburg – Eine Familiengeschichte* (Esslingen-München : Bechtle, 1986).
- Meißner, Otto, *Elsaß und Lothringen, deutsches Land !* (Berlin, 1941).
- Michelin & Cie (éds.), *Guide Michelin : Strasbourg* (Clermont-Ferrand, 1919).

- Millerand, Alexandre, *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France* (Paris, 1923).
- Moreau-Nelaton, Étienne, *Chez-nous après les Boches : Le foyer détruit – le coq qui pleure – la croix de bois* (Paris, 1919).
- Müller, Richard, *Vom Kaiserreich zur Republik. Die Novemberrevolution* (Berlin : Malik, 1925).
- Nöldeke, Arnold, *Jugenderinnerungen aus dem deutschen Elsass* (Hamburg : Spoerl, 1936).
- Noury, Joseph, *Les Premiers Libérateurs de Mulhouse : 35^e et 42^e R.I., 47^e R.A* (Mulhouse, 1919).
- Obrecht, Jean, *Vivre à Mulhouse à la fin de la Première Guerre mondiale. Journal d'un Instituteur*, extraits présentés par André Studer et Marie-Claire Vitoux, dans *Annuaire historique de Mulhouse*, 19 (2008), 25-48.
- Pfister, Christian, *Comment et pourquoi l'Alsace s'est donnée à la France* (Paris : Berger-Levrault, 1919).
- Poincaré, Raymond, *Au service de la France. Neuf années de souvenirs. tome V : L'invasion (1914)* (Paris, 1928).
- Polaczek, Ernst, *Von der Kunst im Elsass* (Bâle : Ernst Finckh, 1918).
- Preiss, Clairette, « Les heures inoubliables de Novembre 1918 », dans *Fêtes du XX^e anniversaire de la libération de Colmar* (Colmar : Dernières Nouvelles de Colmar, 1938).
- Raif, Theodor Leopold, *Die Wahrheit über die politischen Umstände in Elsaß-Lothringen – Auf Grund persönlicher Erfahrungen wie Erinnerungen während der letzten Jahre bis Kriegsausbruch 1914 verfasst* (Leipzig : Lüthke, 1919).
- Redslob, Robert, « La Bourgeoisie alsacienne sous le régime allemand », dans *La Bourgeoisie alsacienne. Études d'Histoire Sociale*. Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est (Strasbourg, 1954), 443-451.
- _____, « Le changement de régime en Alsace-Lorraine après la défaite allemande » dans *Revue politique et parlementaire* (1920), 387-399.
- _____, *Entre France et Allemagne. Souvenirs d'un Alsacien* (Paris : Plon, 1933).
- Régamey, Jeanne et Frédéric, *L'Alsace après 1870 ; l'Alsace au lendemain de la conquête* (Paris : Jouve et cie, 1911).
- Reuss, Rodolphe, *L'Histoire de l'Alsace* (Paris, 1916).
- Rocholl, Heinrich, *Der Kampf der Elsass-Lothringer für ihre Zugehörigkeit zum deutschen Reiche – ein geschichtlicher Rückblick für die Gegenwart auf Grund archivalischer Dokumente* (Bâle : Ernst Finckh, 1918).

- _____, *Die Reichstreue der Elsässer : auf Grund archivalischer Urkunden* (Cologne, 1917).
- Rossignol, Élixa, *Une enfance en Alsace, 1907-1918*, (Strasbourg : Éditions du Rhin, 1995).
- Sadler, Georges, « À Metz, j'ai vu la révolution allemande le 13 novembre 1918 », dans *Le Pays Lorrain*, 4 (1954), 136-138.
- _____, *Le plébiscite, Le voilà ! – Lettres d'engagés volontaires Alsaciens-Lorrains* (Nancy : Société Erckmann-Chatrion, 1918).
- Savarin, Jules, *Mémoires d'un soldat français de 1914 à 1919* (Lewiston, 1928).
- Schmitt, Paul, *Les belles journées de la délivrance : 19-27 novembre 1918* (Paris, 1920).
- Schracke, Karl, *Geschichte der deutschen Feldpost im Kriege 1914/18* (Berlin : Verlag der Reichsdruckerei, 1921).
- Seltz, Thomas, « Im Zwischenakt von 1918 », dans *Die Heimat* (1933), 327-331.
- Sperber, François, *Erinnerungen eines Ausgewiesenen* (Freiburg : Günther, 1926),
- Spindler, Charles, *L'Alsace pendant la guerre* (Strasbourg: Treuttel & Würtz, 1925), réédité en fac simile (Nancy : Éditions Place Stanislas, 2008).
- Spitzer, Leo, *Italienische Kriegsgefangenenbriefe. Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz* (Bonn, 1921).
- Strauß, Leopold, *Deutsche Eisenbahnbaupolitik in Elsaß-Lothringen*, Schriften des Wissenschaftlichen Instituts der Elsaß-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt, no 7 (Francfort s/Main, 1927).
- Stürmel, Marcel (éd.), *Dr. E. Ricklin, Ein elsässisches Lebensbild mit Beiträgen zur Heimatgeschichte und zum Kampf um unsere Heimatrechte* (Colmar, 1932).
- Thellier de Poncheville, Charles, *Aux veuves de nos soldats* (Paris, 1918).
- Tuffrau, Paul, *Nos jours de gloire. De la Moselle à la Sarre en novembre 1918* (Paris, 1919).
- Vitry, Françoise, *Journal d'une veuve de guerre* (Paris, 1919).
- Waltz, André, « Quelques souvenirs de novembre 1918 », dans *Fêtes du Vingtième anniversaire de la libération de Colmar* (Colmar, 1938), 37-38.
- Waltz, Jean-Jacques, *L'Histoire d'Alsace. Racontée aux petits enfants d'Alsace et de France par l'oncle Hansi* (Paris : Floury, 1913).
- _____, *Mon village : ceux qui n'oublent pas. Images et commentaries par l'oncle Hansi* (Paris : Floury, 1913).

- Weill, Jules, *L'Alsace et les Alsaciens pendant la guerre. Schutzhaft et expulsion politique* (Strasbourg, 1921).
- Weiss, R., *Le premier voyage officiel en Alsace-Lorraine française (8, 9, 10 décembre 1918)*, (Paris, 1919).
- Wendel, Hermann, *Jugenderinnerungen eines Metzers* (Strasbourg, 1934).
- Wentzke, Paul, *Rezension zur deutschen Elsass-Lothringen-Geschichtsschreibung* (1922).
- Wetterlé, Émile, « Au lendemain de la délivrance », dans *Revue des Deux-Mondes*, 53 (septembre-octobre 1919), 855-869.
- _____, « L'Alsace et la Lorraine au lendemain de la délivrance », dans *Revue des Deux-Mondes*, 50 (mars-avril 1919), 855-864.
- _____, *Ce qu'était l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera* (Paris, 1917).
- _____, *L'Alsace et la Guerre* (Paris : Felix Alcan, 1919).
- _____, *L'Alsace-Lorraine doit rester française* (Paris : Delagrave, 1917).
- _____, *La Grande guerre : l'Alsace-Lorraine* (Paris, 1915).
- _____, *Têtes de Boches* (Paris, 1917).
- Wetterlé Émile et Carlos Fischer (éds.), *Notre Alsace, notre Lorraine*, tome I (Paris 1919).
- Zingerlé, Marie Françoise, *Toujours fidèle à la France ! Journal de guerre 1914-18 d'une paysanne lorraine*, présenté par Philippe Tomasetti (Sarreguemines : Confluence, 2003).
- Zink, Georges, *Une Enfance à Hagenbach. Histoire de quand j'étais petit*, (Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1995).
- Wolfram, Georg, *Das Reichsland Elsass-Lothringen* (Selbstverlag des Wissenschaftlichen Instituts der Elsass-Lothringer im Reich, 1936).
- Zensurbuch für die deutsche Presse*, herausgegeben von der Oberzensurstelle des Kriegspresseamts im März 1917 (Berlin : Reichsdruckerei, 1917).
- Zimmermann, Joseph, « La guerre sainte en Alsace-Lorraine » (20 août 1924), dans *Contre les Lois de Malheur. Les revendications de l'Alsace-Lorraine* (Paris : Lapalme, 1924).
- Zislin, Henri, *Dur's Elsass*, Mulhouse, 13 juin 1921.
- Zundel, Auguste, *1914-1918 – Journal de la Grande Guerre vécue à Mulhouse* (Colmar : Jérôme Do Bentzinger, 2004).

SOURCES SECONDAIRES

- « Documents relatifs à l'armistice de novembre 1918. Relation de témoins oculaires », dans *Cahiers Sarregueminois*, 7 (1967), 357-363.
- « Menschen im Krieg. 1914-1918 am Oberrhein / Vivre en Temps de Guerre. Des Deux Côtés du Rhin 1914-1918 », organisé par le Landesarchiv Baden-Württemberg - Staatsarchiv Freiburg, le Regierungspräsidium Freiburg et la Landeszentrale für politische Bildung du 23 au 24 octobre 2013 à Fribourg-en-Brigau,
- « Victoire en 1918 », *Historama*, numéro spécial/hors série n° 5 (octobre 1968).
- 1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, édité par Ute Daniel, Peter Gatrell, Oliver Janz, Heather Jones, Jennifer Keene, Alan Kramer, et Bill Nasson (Freie Universität Berlin).
- Abensur, Robert, *Alsace-Lorraine 1918-1920, Tarifs et règlements postaux* (SPAL, 1995).
- Affinités électives ? 1911, l'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand*. éd. par les Archives Départementales du Bas-Rhin.
- Alapetite, Gabriel, « l'Alsace au lendemain de l'Armistice », dans *Bulletin de la Fédération des Industriels et Commerçants français* (Juillet-Aout 1926).
- _____, « Souvenirs d'Alsace 1920-1924 », dans *Annuaire des Amis du Vieux Strasbourg*, 8 (1978), 103-120, et 9 (1979), 83-101.
- Anderson, Benedict, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* (London : Verso, 1983, ²1991).
- Applegate, Celia, *A Nation of Provincials : The German Idea of Heimat* (Berkeley : University of California Press, 1990).
- Assmann, Aleida, « Festen und Fasten. Zur Kulturgeschichte und Krise des bürgerlichen Festes », dans Walter Haug et Rainer Warning (éds.), *Das Fest* (Munich : Beck, 1989), 227-246.
- Assmann, Jan, « Der zweidimensionale Mensch : das Fest als Medium des kollektiven Gedächtnisses », dans Idem, et al. (éds.), *Das Fest und das Heilige. Religiöse Kontrapunkte zur Alltagswelt*, vol. 1 (Gütersloh : Mohn, 1991), 13-33.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane, « Corps perdus, corps retrouvés – Trois exemples de deuils de guerre », dans *Annales HHS*, 1 (janvier-février 2000), 47-71.
- _____, « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre ? », dans *Revue historique des armées*, 259 (2010), 3-12.

- _____, *Cinq Deuils de guerre, 1914-1918* (Paris : Noésis, 2001).
- Audoin-Rouzeau, Stéphane et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre* (Paris : Gallimard, 2000).
- Audoin-Rouzeau, Stéphane et Christophe Prochasson (éds.), *Sortir de la Grande Guerre, le monde et l'après-1918* (Paris : Tallandier, 2008).
- Auzas, Vincent, « La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012 », thèse de doctorat (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Paris X / Université Laval, Québec, 2013).
- Baas, Geneviève, *Le Malaise alsacien 1919-1924* (Strasbourg : Alsagraphic, 1972).
- Baechler, Christian, « Das Verhalten der Elsaß-Lothringer im Deutschen Reich (1871-1918) », dans Franz Knipping et Ernst Weisenfeld (éds.), *Eine ungewöhnliche Geschichte. Deutschland - Frankreich seit 1870* (Bonn, 1988), 47-57.
- _____, « L'Alsace contemporaine de 1870 à 1945 : un bilan des recherches depuis 1968 », dans *Revue d'Alsace*, 107 (1981), 169-188.
- _____, « L'Alsace entre la guerre et la paix : recherches sur l'opinion publique (1917-1918) », thèse de doctorat (Université de Strasbourg, 1969).
- _____, « L'Université allemande de Strasbourg et l'Alsace-Lorraine (1872-1918) », dans *Actes du Colloque organisé à l'occasion du 450^e anniversaire des Enseignements supérieurs à Strasbourg* (Strasbourg : Presses Universitaires, 1988), 131-141.
- _____, « La question de la neutralité de l'Alsace-Lorraine à la fin de la Première Guerre mondiale et pendant le Congrès de paix (1917-1920) », dans *Revue d'Alsace*, 114 (1988), 185-208.
- _____, *Le parti catholique alsacien, 1890-1939. Du Reichsland à la République jacobine* (Paris : Ophrys, 1982).
- Bankwitz, Philip, *Alsatian autonomist leaders, 1919-1947* (Lawrence : Regents press of Kansas, 1978).
- Baradel, Yvette, « Au lendemain du 11 Novembre 1918 », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey* 18 (1999), 53-56.
- Baumann, Ansbert, « Die Erfindung des Grenzlandes Elsass-Lothringen » dans Burkhard Olschowsky (éd.), *Geteilte Regionen – geteilte Geschichtskulturen ? Muster der Identitätsbildung im europäischen Vergleich* (Munich : Oldenbourg, 2013), 163–183.
- Baumgartner, André (éd.), *En Alsace reconquise : la vallée de Masevaux (1914 - 1918)*, Patrimoine Doller – numéro spécial, Bulletin de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux (1995).

- Becker, Annette, « Du 14 juillet 1919 au 11 novembre 1920 mort, où est ta victoire ? », dans *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 49/1 (1996), 31-44.
- _____, « Le retour des prisonniers », dans *Les Cahiers de la Paix*, 7 (2000), 67-78.
- _____, « Les occupations », dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (éds.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture* (Paris : Bayard, 2004), 787-798.
- Becker, Jean-Jacques, « Frankreich und der gescheiterte Versuch, das Deutsche Reich zu zerstören », dans Gerd Krumeich (éd.), *Versailles 1919 : Ziele – Wirkung – Wahrnehmung* (Essen : Klartext, 2001), 65-70.
- _____, « L'opinion publique française et l'Alsace en 1914 », dans *Revue d'Alsace*, 109 (1983), 125-138.
- _____, « La fin de la guerre », dans *Historiens et Géographes*, 4 (décembre 1998), numéro spécial.
- _____, « La grippe espagnole », dans *L'Histoire*, 40 (décembre 1981), 82-83.
- _____, « Les Français à l'heure de l'armistice », dans *Historiens et Géographes*, 321 (décembre 1988), 282-290.
- _____, *1914, comment les Français sont entrés dans la guerre* (Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977).
- _____, *1917 en Europe : l'année impossible* (Paris : Complexe, 1997).
- Behrenbeck, Sabine, « Zwischen Trauer und Heroisierung. Vom Umgang mit Kriegstod und Niederlage nach 1918 », dans Jörg Duppler et Gerhard P. Groß (éds.), *Kriegsende 1918. Ereignis, Wirkung, Nachwirkung* (Munich, 1999), 325–329.
- _____, *Der Kult der toten Helden, Nationalsozialistische Mythen, Riten und Symbole, 1923-1945* (Vierow : SH-Verlag, 1996).
- Bernède, Alain, « The French » in Hugh Cecil et Peter Liddle (éds.), *At the Eleventh Hour : Reflections, Hopes and Anxieties at the Closing of the Great War, 1918* (London : Cooper, 1998), 84-107.
- Bessel, Richard, *Germany after the First World War* (Oxford : Clarendon Press, 1993).
- Beyer, Hans-Veit, *Elsass Ende 1918–Anfang 1919 und die Frage nach der deutschen Kultur. Erinnerungen meines Großvaters Valentin Beyer mit einseitigen Darstellungen der charakteristischen Begebenheiten* (Vienne : Phoibos, 1995).
- Bischoff, Georges, « L'Invention de l'Alsace », dans *Saisons d'Alsace*, 119 (1993), 34-69.

- Bollnow, Otto Friedrich, *Neue Geborgenheit. Das Problem einer Überwindung des Existenzialismus* (Stuttgart, 1955).
- Bonnefont, Jean-Claude, *Histoire de la Lorraine* (Toulouse : Privé, 1979).
- Borelly, Marie-Thérèse, « L'Image de l'Alsace-Lorraine à travers quelques oeuvres littéraires françaises, 1871–1914 », dans *Travaux et Recherches*, 1 (1973), 26–67.
- Boswell, Laird, « From Liberation to Purge Trials in the 'Mythic Provinces' : Recasting French Identities in Alsace and Lorraine, 1918–1920 », dans *French Historical Studies*, 23/1 (hiver 2000), 129-162.
- Bourguignat, Jérôme, *Le contrôle postal et télégraphique français pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)*, bibliothèque de l'Académie de philatélie.
- Brasme, Pierre, « Expulsions et rapatriements d'Allemands de Moselle au lendemain de la Première Guerre Mondiale (1918–1921) », dans *Bulletin de liaison de l'association nationale du souvenir de la bataille de Verdun et de la sauvegarde de ses hauts lieux*, 18 (1991), 53-59.
- _____, « le rapatriement des prisonniers et des combattants alsaciens-lorrains (1918-1920) », dans *Généalogie Lorraine* 81 (1991), 13-20.
- _____, « Metz de 1914 à 1918 – de la dictature à la délivrance », dans Grandhomme, *Boches ou tricolores*, 135-150.
- _____, *Moselle 1918 : le retour à la France – délivrance, bonheurs, désenchantement...* (Sarreguemines : Pierron, 2008).
- Brockötter, Bernhard, *Leben und Leid im Ersten Weltkrieg. Der Briefwechsel zwischen der Familie Brockötter in Greven-Schmedehausen und ihren Söhnen an den Fronten im Osten und Westen* (Münster : Westfälische Reihe, 2014).
- Brubaker, Rogers, *Citizenship and Nationhood in France and Germany* (Cambridge, Harvard University Press, 1992).
- Brunant, Benoit, *Hansi, l'artiste tendre et rebelle* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2007).
- Burger, Pierre, « Août 1914 – Novembre 1918, de Kolmar im Elsass à Colmar en France. Souvenirs et réminiscences », dans *Annuaire de la Société Historique et Littéraire de Colmar* 18 (1968), 7-18.
- Cabanes, Bruno, « Ce que dit le contrôle postal », dans Christophe Prochasson et Anne Rasmussen (éds.), *Vrai et faux dans la Première Guerre mondiale. Mythes, rumeurs et témoignages* (Paris : La Découverte, 2004) 55-75.

- _____, « Démobilisation », dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (éds.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture* (Paris : Bayard, 2004), 1048-1051.
- _____, « Die französischen Soldaten und der Verlust des Sieges », dans Krumeich (éd.), *Versailles 1919*, 269-280.
- _____, « Sortir de la Grande Guerre : l'expérience des soldats français (1918-1920) », dans Nicolas Beaupré, Anne Duménil et Christian Ingrao (éds.), *1914-1945 : L'ère de la guerre. Violence, mobilisations, deuil. Tome I : 1914-1918* (Paris : A. Viénot, 2004), 257-268.
- _____, « Sortir de la Première Guerre mondiale (1918-début des années 1920) », dans Idem. et Édouard Husson (éds.), *Les sociétés en guerre. 1911-1946* (Paris : Armand Colin, 2003), 79-98.
- _____, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français 1918-1920* (Paris : Seuil, 2004).
- Caillois, Roger, « Théorie de la Fête », dans *Nouvelle Revue Française*, 53 (1939), 863-882.
- Candinas, Theo, *Ein Elsässer im Ersten Weltkrieg* (Frauenfeld : Liebig, 2009)
- Canini, Gérard, *La Lorraine dans la guerre de 14-18* (Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1984)
- Caron, Viki, *Between France and Germany : The Jews of Alsace-Lorraine 1871-1918* (Stanford : Stanford University Press, 1988).
- Carrol, Alison, « Le SFIO et l'intégration nationale. Socialisme régional et identité nationale en Alsace, 1918-1939 », dans *Revue d'Alsace*, 137 (2011), 483-495.
- _____, « The SFIO and National Integration. Regional Socialism and National Identity in Interwar Alsace », thèse de doctorat (University of Exeter, 2008).
- _____, *Regional Republicans: The Alsatian Socialists and the Politics of Primary Schooling in Alsace, 1918–1939*.
- Cecil, Hugh et Peter Liddle, « Armistice : National Reactions and Reflections, September/November 1918, » in ibid. (éds.), *At the Eleventh Hour: Reflections, Hopes and Anxieties at the Closing of the Great War, 1918*, (London, 1998), 3-16.
- Charmetant, Thibault, « Expulsions et rapatriements d'Allemands de la Lorraine 'désannexée' 1918-1921 », mémoire de maîtrise (Université de Metz, 1996).
- Châtellier, Hildegard et Monique Mombert (éds.) : *La presse en Alsace au XXe siècle. Témoin - acteur - enjeu*, (Presses Universitaires de Strasbourg, collection Faustus, Strasbourg 2002).
- Chaurand, Baron, *Cinq siècles de chronique familiale* (Lyon : Audin, 1986).

- Claudwell, Édouard, *Claire – souvenirs d'une fille française demeurée en Lorraine allemande pendant la guerre 1914-1918*, édité par Antoine Caudwell (publication privée, 2002).
- Clemenceau, Georges, *Discours de Guerre*, recueillis et publiés par la Société des Amis de Georges Clemenceau (Paris : Presses Universitaires de France, 1968).
- Clout, Hugh D., « The Revival of Rural Lorraine after the Great War », dans *Geografiska Annaler*, Series B : Human Geography, 75/2 (1993), 73-91.
- Cochet, Annick, « L'opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal », thèse de doctorat (Université Paris X-Nanterre, 1986), 2 vols.
- Cochet, François, « Vom Zweifel am Erfolg zum Ende der Schicksalsprüfung, » in Jörg Duppler et Gerhard Groß (éds.), *Kriegsende 1918 : Ergebnis, Wirkung, Nachwirkung*, (Munich, 1999) (= Beiträge zur Militärgeschichte, Bd. 53), 285-298.
- CODAM, « Territoires annexés, le Reichsland 1871-1918, liste des communes en français et avec leur dénomination en allemand pendant l'annexion », *Cahier des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle*, Hors-série, 2007.
- Commaille, Laurent, « Ernst-Moritz Mungenast et la Lorraine », dans *Les Cahiers Lorrains*, 3/4 (octobre 1992), 545-55.
- Confino, Alon, *The Nation as Local Metaphor : Wuerttemberg, Imperial Germany, and National Memory, 1871-1918* (Chapel Hill and London : University of North Carolina Press, 1997).
- Corday, Michel, *The Paris Front : An Unpublished Diary, 1914-1918* (New York).
- Craig, John, *Scholarship and Nation Building : The Universities of Strasbourg and Alsatian Society, 1870-1939* (Chicago : University of Chicago Press, 1984).
- Cutieru, Adriana, « Wirklichkeit und Fiktion : Alfred Döblins 'Tatsachenphantasie' in seinem historischen Roman 'November 1918' », thèse de doctorat (Université de Montréal / Freie Universität Berlin, 2009).
- Dainville-Barbiche, Ségolène de, *Répertoire alphabétique des Alsaciens ayant opté pour la nationalité allemande*, Centre Historique des Archives Nationales (1995).
- Dalbin, Stéphanie, *Visions croisées franco-allemandes de la Première Guerre mondiale. Etude de deux quotidiens : la Metzger Zeitung et L'Est Républicain* (Bern e.a. : Lang, 2007).
- Dalisson, Rémi, « La célébration de la victoire du 11 novembre ou l'enjeu de la mémoire combattante dans l'entre-deux-guerres (1918-1939) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 192 (1998), 5-23.
- Dallas, Gregor, *1918 : War and peace* (London : John Murray, 2000), 174.

- Daniel-Wieser, Florence, *Otages dans la Grande guerre – Destins de prisonniers et civils lorrains* (Nancy : Éditions de l'Est, 2005).
- Danne, Mathieu, *Scherwiller, un village alsacien entre Allemagne et France, 1914-1919* (Strasbourg/Colmar : Jérôme Do Bentzinger, 2014).
- de Chalendat, Hervé, et Francis Laffon, *L'Alsace au coeur de la Guerre, L'Alsace*, hors série (octobre 2008).
- Deile, Lars, « Feste : eine Definition. Ende der Feste – Konjunktur der Feste ? », dans Michael Maurer (éd.), *Das Fest. Beiträge zu seiner Theorie und Systematik* (Cologne : Böhmlau, 2004), 1-17.
- Deist, Wilhelm, « Zensur und Propaganda in Deutschland während des Ersten Weltkrieges », dans Idem, *Militär, Staat und Gesellschaft – Studien zur preussisch-deutschen Militärgeschichte* (Munich : Oldenbourg, 1991), 153-164.
- Dietrich-Chenel, Karin, « Intégration d'étrangers en France par naturalisation ou admission à domicile du 28 mars 1848 au 10 mai 1871 », thèse de doctorat (Université de Provence – Aix-Marseille I, 1994).
- Dollinger, Philippe, *L'histoire de l'Alsace* (Toulouse : Privat, 1970).
- Dreyfus, François et Georges Foessel (éds.), *Commémoration du 50^e anniversaire du retour de l'Alsace à la France*. Catalogue de l'Exposition: *Cinquantième anniversaire de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg* : Palais du Rhin, Strasbourg, 22 novembre – 15 décembre 1968 (Strasbourg, 1968).
- Dreyfus, François, *La vie politique en Alsace, 1919-1936* (Paris, 1969).
- Ducasse, André, Jacques Meyer et Gabriel Perreux, *Vie et mort des Français 1914-1918* (Paris : Hachette, 1962).
- Düding, Dieter, « Einleitung : Politische Öffentlichkeit – politisches Fest – politische Kultur », dans Idem, Peter Friedmann et Paul Münch (éds.), *Öffentliche Festkultur. Politische Feste in Deutschland von der Aufklärung bis zum Ersten Weltkrieg* (Hamburg : Reinbeck, 1988), 10-24.
- Dufresne, Claude, *Ce jour-là : la victoire, 1918* (Paris, 1988).
- Dunlop, Catherine Tatiana, *Cartophilia. Maps and the Search for Identity in the French – German Borderland* (University of Chicago Press, 2015). Durkheim, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (Paris : PUF, 1960).
- Duroselle, Jean-Baptiste, *Clemenceau* (Paris : Fayard, 1988).
- Edelmann, Muray, *Politik als Ritual. Die symbolische Funktion staatlicher Institutionen und politischen Handelns* (Francfort : Campus, 1976).

- Essig, Michael, *Das Elsass auf der Suche nach seiner Identität* (Munich : Eberhard, 1994).
- Estermann, Alfred, « Die Bibliothek der Erwin von Steinbach Stiftung », dans Bernhard Fabian (éd.), *Handbuch der Historischen Buchbestände in Deutschland 5 : Hessen* (Hildesheim, 1992), 151-152.
- Etienne, François, Hannes Siegrist and Jakob Vogel (eds.), *Nation und Emotion. Deutschland und Frankreich im Vergleich, 19. und 20. Jahrhundert* (Göttingen, 1995).
- Facon, Patrick, *La Grande Guerre et ses lendemains : 1914-1935* (Paris : Larrousse, 1985).
- Farcy, Jean-Claude, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914–1920* (Paris : Anthropos, 1995).
- Faron, Olivier, « Le deuil des vivants », dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (éds.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture* (Paris : Bayard, 2004), 1113-1117.
- Fauconnier, Henri, *Lettres à Madelaine, 1914-1919* (Paris, 1998).
- Fisch, Stefan, « Assimilation und Eigenständigkeit : Zur Wiedervereinigung des Elsaß mit dem Frankreich der Dritten Republik nach 1918 », dans *Historisches Jahrbuch der Görres-Gesellschaft*, 117 (1997), 111-128.
- _____, « Der Übergang des Elsaß von Deutschland an Frankreich 1918/19 », dans Michael Erbe (éd.) : *Das Elsaß. Historische Landschaft im Wandel der Zeit* (Stuttgart : Kohlhammer, 2002), 147-153.
- _____, « Dimensionen einer historischen Systemtransformation. Zur Verwaltung des Elsaß nach seiner Rückkehr zu Frankreich (1918 - 1940) », dans Klaus Lüder (éd.) : *Staat und Verwaltung. Fünfzig Jahre Hochschule für Verwaltungswissenschaften Speyer* (Berlin : Duncker & Humblot, 1997), 381-398.
- _____, « Nation, 'Heimat' und 'petite patrie' im Elsaß unter deutscher Herrschaft 1870/71-1918 », dans Marco Bellabarba et Reinhard Stauber (éds.), *Identità territoriali e cultura politica nella prima età moderna* (Bologna/Berlin : Duncker & Humblot, 1998), 359-373.
- _____, *Wiedervereinigung von Fremdgewordenem. Studien zur Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte des Elsaß zwischen deutschem Kaiserreich und französischer Dritter Republik* (München, 1994).
- Fischbach, Bernard et François Wagner, *Mémoire en images : 1914 - 1918 en Alsace* (Saint-Cyr-sur-Loire : Sutton, 2007).
- Fischer, Christopher, « Of Occupied Territories and Lost Provinces : German and Entente Propaganda in the West during World War I », dans Troy R.E. Paddock (éd.), *World War I and Propaganda* (Leiden : Brill, 2014), 199-221.

- _____, « The Trophy of Titans : Alsace-Lorraine, 1870-1950 », dans edited Frank Hadler et Tibor Frank (éds.), *Disputed Territories and Shared Pasts : Overlapping National Histories in Modern Europe* (London : Palgrave, 2011), 224-246.
- _____, *Alsace to the Alsatians ? Visions and divisions of Alsatian regionalism, 1870-1939* (New York : Berghahn, 2010).
- Fischer, Fabienne, *Alsaciens et Lorrains : histoire d'une migration, 1830-1914* (Nice : Serre, 1999).
- Fischer, Heinz-Dietrich (éd.), *Pressekonzentration und Zensurpraxis im Ersten Weltkrieg. Texte und Quellen* (Berlin : Volker Spiess, 1973).
- Foessel, Georges. « Strasbourg sous le drapeau rouge. La révolution de novembre 1918 », dans *Saisons d'Alsace* 13/27 (1968), 470-509.
- Forcade, Olivier, « Censure, secret et opinion en France de 1914 à 1919 », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 58 (2000), 45-53.
- _____, « Dans l'oeil de la censure : voir ou ne pas voir la guerre », dans Christophe Prochasson et Anne Rasmussen (éds.), *Vrai et faux dans la Grande Guerre. Mythes, rumeurs et témoignages* (Paris : La Découverte, 2004), 35-54.
- Ford, Caroline, *Creating the Nation in Provincial France : Religion and Political Identity in Brittany* (Princeton : Princeton University Press, 1993).
- Fortier, Jacques, « La chute de l'Empire », dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 16 (novembre 2008).
- Frey, Yves, *Ces Alsaciens venus d'ailleurs : cent cinquante ans d'immigration en Alsace* (Nancy : Place Stanislas, 2009).
- Fuchs, Julien, « la jeunesse alsacienne et la question régionale (1918-1939) », dans *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 4 (janvier-avril 2008), 1-10.
- _____, *Toujours prêts ! Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace 1918-1970* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2007) qui met complètement de côté ces mouvements sous le régime allemand.
- Fuchs, René, Henri Nonn et Francis Rapp, « L'entre-deux-guerres, l'occupation nazie et la Libération », dans Georges Livet et Francis Rapp (éds.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, tome IV : *Strasbourg de 1815 à nos jours. XIX^e et XX^e siècles* (Strasbourg : Éditions des Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1982), 410-475.
- Gaines, Jena, « The politics of national identity in Alsace », dans *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 21/1-2 (1994), 99-109.

- _____, « Alsatian Catholics against the State, 1918-25 », dans *Contemporary European History* 2/3 (Novembre 1993), 207-225.
- Gall, Lothar, « Zur Frage der Annexion von Elsaß und Lothringen 1870 », dans *Historische Zeitschrift*, 206/2 (Avril 1968), 265-326.
- Georges, Raphaël, « L'identité tourmentée des soldats alsaciens-lorrains », dans François Bouloc, Rémy Cazals et André Loez (éds.), *1914-1918 – Identités troublées. Les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre* (Toulouse : Privat, 2011), 115-128.
- _____, « La prise en charge des mutilés de guerre alsaciens-lorrains à partir de 1918 », dans *Revue d'Alsace* 139 (2013), 279-290.
- _____, « Les combattants alsaciens-lorrains de la Grande Guerre : du Reichsland Elsass-Lothringen aux provinces retrouvées », dans Michaël Bourlet, Yann Lagadec et Erwan Le Gall (éds.), *Petites patries dans la Grande Guerre* (Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2013), 177-188.
- _____, « Les soldats alsaciens-lorrains de la Première Guerre mondiale dans la société française (1918-1939) », thèse en cours (Université de Strasbourg).
- Gestrich, Andreas, « Jugend und Krieg. Kriegsverarbeitung bei Jugendlichen in und nach dem ersten Weltkrieg », dans Martin Kinzinger, Wolfgang Stürmer et Johannes Zahlten (éds.), *Das andere Wahrnehmen. Beiträge zur europäischen Geschichte, August Nitschke zum 65. Geburtstag* (Cologne, 1991), 633-652.
- Gillig, Jean-Marie, « La question scolaire en Alsace de 1918 à 1939. Confessionnalisme et bilinguisme à l'école primaire », thèse de doctorat (Université de Strasbourg, 1979).
- Goodfellow, Samuel Huston, « Fascism and regionalism in interwar Alsace », dans *National Identities*, 12/2 (2010), 133-145.
- _____, « From Germany to France ? Interwar Alsatian national identity », dans *French History*, 7/4 (1993), 450-471.
- _____, *Between the swastika and the Cross of Lorraine : fascisms in interwar Alsace* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 1999).
- Grandhomme, Jean-Noël, « Une mémoire double », dans *Saisons d'Alsace*, 14 (2002), 41-45.
- _____, (éds.), *Boches ou Tricolores ? Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2008).
- _____, « Elsässer und Lothringer in der deutschen Armee », dans Gerhard Bauer, Gorch Pieken et Matthias Rogg (éds.), *14 Menschen im Krieg. Essays zur Ausstellung zum Ersten Weltkrieg*, Militär Historisches Museum (Dresde : Sandstein, 2014), 335-343.

- _____, « L'Historiographie française de l'Alsace-Lorraine et des Alsaciens-Lorrains dans la Première Guerre mondiale » dans Jörn Leonhard, Kurt Hochstuhl et Christof Strauß (éds.), *Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin 1914-1918/ Menschen im Krieg 1914-1918 am Oberrhein. Kolloquium zur gleichnamigen Ausstellung* (Stuttgart : Kohlhammer, 2014), 53-66.
- _____, « Le retour de l'Alsace-Lorraine », dans *L'Histoire*, 336 (Novembre 2008), 60-63.
- _____, « Les Alsaciens-Lorrains dans la campagne de Roumanie (1916-1919) », dans *Les Cahiers Lorrains* 1 (2001), 19-54.
- _____, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère (1914-1919) », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 109/4 (2002), 164-175.
- _____, « Les Alsaciens-Lorrains sur les fronts orientaux en 1914–1918 : service, captivité, 'triage' et rapatriement », dans *Revue d'Alsace* 125 (1999), 187-198.
- _____, *L'Alsace et la Grande Guerre*, numéro thématique de la *Revue d'Alsace*, 139 (2013).
- _____, « Les Alsaciens – Lorrains dans la Première Guerre mondiale », dans Idem., *Boches ou Tricolores*, 19-33.
- _____, *Ultimes sentinelles. Paroles des derniers survivants de la Grande Guerre* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2006).
- Grandhomme, Jean-Noël et Francis Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2013).
- Grandhomme, Francis, « Retrouver la frontière du Rhin en 1918 : l'entrée des poilus en Alsace et le retour à la France », dans *Revue d'Alsace*, 139 (2013), 237-258.
- Graner, Hans, « Julius Euting », dans Robert Umland et Max Miller, *Lebensbilder aus Schwaben und Franken*, vol. VIII (Stuttgart : Kohlhammer, 1962), 305-334.
- Granier, Jacques, *Novembre 18 en Alsace* (Strasbourg : Dernières Nouvelles d'Alsace, 1968).
- Grohmann, Carolyn, « From Lothringen to Lorraine : Expulsion and Voluntary Repatriation », dans *Diplomacy & Statecraft*, 16/3 (2005), 571-587.
- _____, « The problems of integrating annexed Lorraine into France, 1918-1925 », thèse de doctorat (University of Stirling, 1999).
- Grünewald, Irmgard, *Die Elsaß-Lothringer im Reich 1918-1933 – Ihre Organisationen zwischen Integration und 'Kampf um die Seele der Heimat'* (Frankfurt : Lang, 1984).

- Grunewald, Michel (éd.), *Le problème de l'Alsace-Lorraine vu par les périodiques (1871-1914) / Die Elsass-Lothringische Frage im Spiegel der Zeitschriften (1871-1914)* (Berne : Peter Lang, 1998).
- Guelton, Frédéric et Gilles Krugler (éds.), *1918 – l'étrange victoire. Archives du ministère de la guerre et témoignages inédits* (Paris : Textuel, 2008).
- Guéno, Jean Pierre et Yves Laplume (éds.), *Paroles de Poilus, lettres et carnets du Front, 1914-1918*, (Paris : Flammarion, 1998).
- Guéno, Jean-Pierre, Yves Laplume et Jérôme Pecnard (éds.), *Paroles de poilus : lettres de la Grande Guerre* (Paris : Tallandier, 2003).
- Guéno, Jean-Pierre, *Paroles de Verdun* (Paris : Perrin, 2006).
- Guidemann, Pauline, *Aloyse Stauder. Un Lorrain dans la tourmente 1914-1918* (Sainte-Croix/Pontarlier : Éditions du Belvédère, 2012).
- Hahn, Alois, « Inszenierung der Erinnerung », dans *Paragrana*, 9/2 (2000), 21-42.
- Hamman, Philippe, « The Politics of Memory in Annexed Lorraine : The Conflicts between Germanification and French Stalwarts at the beginning of the 20th Century », dans *Journal of Historical Sociology*, 22/3 (septembre 2009), 312-350.
- Hanna, Martha, *Your Death Would Be Mine : Paul and Marie Pireaud in the Great War* (Cambridge : Harvard University Press, 2006).
- Hanoun, Claude, *La grippe, ennemie intime : Intinéraire d'un virologue* (Paris : Balland, 2009).
- Hardier, Thierry et Jean-François Jagielski, « Le corps des disparus durant la Grande Guerre : l'impossible deuil », dans *Quasimodo*, 9 (printemps 2006), 75-96.
- Harp, Stephen, *Learning to Be Loyal : Primary Schooling as Nation Building in Alsace and Lorraine, 1850-1940* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 1998).
- Harvey, David Allen, « Imagining Internationalism : The Workers of Alsace, 1830-1945 », thèse de doctorat (Princeton, 1999).
- _____, « Lost children or enemy aliens ? Classifying the population of Alsace after the First World War », dans *Journal of Contemporary History*, 34/4 (1999), 537-544.
- _____, *Constructing Class and Nationality in Alsace 1830-1945* (DeKalb : Northern Illinois University Press, 2001).
- Haugg, Eduard, *L'Alsace und Elsass, Folge II : Notwendige Anmerkungen und Ergänzungen zu einer Darstellung der elsässischen Geschichte*, 1989. Critique d'un projet de film documentaire du Centre Régional de Documentation Pédagogique à Strasbourg, de

l'Institut für Film und Bild in Wissenschaft und Unterricht à Grünwald et de la Landesbildstelle Karlsruhe sous le titre Alsaciens : Racontez-moi ! Elsässer erinnern sich.

Häussermann, Anita, *Grand-mère. Die Geschichte und die Geschichten meiner lothringischen Großmutter* (Hamburg : Edition Zeitzeugen, 2006).

Heffernan, Michael, « History, Geography and the French National Space : The Question of Alsace-Lorraine, 1914–1919 », dans *Space and Polity*, 5/1 (2001), 27-48.

_____, « The Politics of Historical Geography : French Intellectuals and the Question of Alsace-Lorraine, 1914–1919 », dans Ian Black et Robin Butlin (éds.), *Place, Culture and Identity : Essays in Honour of Alan R. H. Baker* (Québec : Les presses de l'université Laval, 2001), 207–38.

Heitz, Robert, *Souvenirs de jadis et de naguère* (Woerth, 1963).

Heyman, Neil M., *Daily life during World War I* (London : Greedwood Press, 2002).

Hieronimus, Marc, « Krankheit und Tod 1918. Zum Umgang mit der Spanischen Grippe in Frankreich, England und dem Deutschen Reich », thèse de doctorat (Cologne, 2006).

Hiery, Hermann, *Reichstagswahlen im Reichsland. Ein Beitrag zur Landesgeschichte von Elsaß-Lothringen und zur Wahlgeschichte des Deutschen Reiches 1871 – 1918* (Düsseldorf : Droste, 1986).

Hirschfeld, Gerhard, Gerd Krumeich et Irina Renz (éds.), *Enzyklopädie Erster Weltkrieg* (Paderborn : Schöningh, 2004).

Hoffet, Frédéric, *La psychanalyse de l'Alsace* (Flammarion, 1951).

Hopkin, David, « Identity in a Divided Province : The Folklorists of Lorraine 1860–1960 », dans *French Historical Studies*, 23/4 (2000), 639-682.

Horne, John, « Kulturelle Demobilmachung 1919-1939. Ein sinnvoller historischer Begriff ? », dans Wolfgang Hardtwig (éd.), *Politische Kulturgeschichte der Zwischenkriegszeit, 1918-1939* (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2005), 129-150.

_____, « Introduction », dans *14-18 Aujourd'hui-Heute-Today* (Paris, 2002), 45-53.

_____, « Locarno et la politique de la démobilisation culturelle, 1925-30 », dans *14-18 Aujourd'hui-Heute-Today* (Paris, 2002), 73-87

_____, *State, Society and Mobilization in Europe During the First World War* (Cambridge University Press, 2002).

Horne, John et Alan Kramer, *German Atrocities, 1914 : A History of Denial* (New Haven : Yale University Press, 2001).

- Hortzschansky, Günther et al. (éds.), *Illustrierte Geschichte der Novemberrevolution in Deutschland* (Berlin : Dietz, 1968).
- Huber, Ernst Rudolf, *Deutsche Verfassungsgeschichte seit 1789*, vol. 4 : *Weltkrieg, Revolution und Reichserneuerung 1914-1919* (Stuttgart : Kohlhammer, 1978).
- Huck, Dominique, « L'école primaire et les questions linguistiques en Alsace entre 1918 et 1940 », dans Hervé Lieutard et Marie-Jeanne Verney (éds.), *L'école française et les langues régionales, XIX^e – XX^e siècles* (Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007), 213-229.
- Hugel, Émile, *Chroniques de la Grande Guerre à Riquewihr. Témoignage d'un viticulteur alsacien* (Colmar : Reber, 2003).
- Hugues, Pascale, « Indésirables en Alsace », dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 11 novembre 2009.
- _____, *Marthe und Mathilde. Eine Familie zwischen Frankreich und Deutschland*, traduit en allemand par Lis Künzli (Reinbek : Rowohlt, 2008).
- Hülßen, Bernhard von, *Szenenwechsel im Elsass : Theater und Gesellschaft in Strassburg zwischen Deutschland und Frankreich 1890 – 1944* (Leipzig : Leipziger Universitäts-Verlag, 2003).
- Hüppauf, Bernd, « Der Tod ist verschlungen in den Sieg. Todesbilder aus dem ersten Weltkrieg und der Nachkriegszeit », dans Idem. (éd.), *Ansichten vom Krieg : Vergleichende Studien zum Ersten Weltkrieg in Literatur und Gesellschaft* (Königstein, 1984), 55-59.
- Igersheim, François, « Le régime de la presse alsacienne dans le Pays d'Empire d'Alsace-Lorraine (1870-1914) », dans Hildegard Châtellier et Monique Mombert (éds.), *La presse en Alsace au XX^e siècle, Témoin – acteur – enjeu* (Strasbourg : PUS, 2002), 55-64.
- _____, *L'Alsace des notables (1870 - 1914) : la bourgeoisie et le peuple alsacien* (Strasbourg : Budderflade, 1981).
- Isambert, François-André, « La fête », dans *Encyclopedia universalis*, vol. 6, 1046-1051.
- Isard, Philippe, *Vivre et mourir à la guerre. Auguste Haas, 1876-1915. Lettres à sa famille d'un Alsacien mort pour la France (2 octobre 1914 – 27 septembre 1915)* (Strasbourg : Un Bout de Chemin, 2014).
- Iung, Jean-Eric, « Morts pour la patrie : les soldats lorrains de 1914-1918 », Communication tenue à l'Académie Nationale de Metz (2013). Disponible en ligne : <http://hdl.handle.net/2042/59876>

- Jacques, Pierre, *Prussien malgré lui. Récit de guerre d'un Lorrain*, présenté et traduit de l'allemand par Chantal Kontzler et Véronique Stoffel (Metz/Nancy : Les Paraiges-Le Polémarque, 2013).
- Jahr, Christoph, *Gewöhnliche Soldaten : Desertion und Deserteure im Deutschen und Britischen Heer 1914–1918* (Göttingen : Vandenhoeck & Rupprecht, 1998).
- Jantzen, Annette, *Priester im Krieg. Elsässische und französisch-lothringische Geistliche im Ersten Weltkrieg* (Paderborn : Schöningh, 2010).
- Jeanneney, Jean-Noël, « Les archives du contrôle aux armées (1916-1918). Une source précieuse pour l'étude contemporaine de l'opinion et des mentalités », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 15 (janvier-mars 1968), 209-233.
- Jecker, Lucien, « Le général Dufieux à Lapoutroie, 17 novembre 1918 », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey*, 18 (1999), 51-52.
- Jeismann, Michael, *Das Vaterland der Feinde. Studien um nationalen Feindbegriff und Selbstverständnis in Deutschland und Frankreich 1792-1918* (Stuttgart : Klett-Cotta, 1992).
- Jeserich, G., (éd.), *Deutsche Verwaltungsgeschichte*, vol. 3 : *Das Deutsche Reich bis zum Ende der Monarchie* (Stuttgart, 1984).
- Kaspi, André, *Le temps des Américains, 1917-18* (Paris : Publications de la Sorbonne, 1976).
- Keylor, William R., « Versailles and International Diplomacy », dans Manfred F. Boemeke, Gerald D. Feldman et Elisabeth Glaser (éds.), *The Treaty of Versailles : A Reassessment after 75 Years* (Cambridge University Press, 1998), 469-506.
- Kidd, William, « From the Moselle to the Pyrenees : Commemoration, Cultural Memory and the 'Debatable Lands' », dans *Journal of European Studies*, 35/1 (2005), 114-130.
- Kirk, Grayson, « French Administrative Policy in Alsace-Lorraine, 1918–1929 », thèse de doctorat (University of Wisconsin, 1930).
- Klein, Bernard, „Les internés civils alsaciens- lorrains (1914-1918) et les avatars de Louis Fauth de Mackwiller (Bas Rhin) lors des deux guerres mondiales“, dans *Annuaire du Musée régional de l'Alsace bossue*, 1997, 117-123.
- Klein, Detmar, « Battleground of Cultures : 'Politics of Identity' and the National Question in Alsace under German Imperial Rule (1870-1914) », thèse de doctorat (Université de Londres, 2004).
- _____, « Battleground of cultures : Politics of identities and the national question in Alsace under German Imperial rule », dans *Revue d'Alsace*, 132 (2006), 503-509.

- Knoch, Peter, « Feldpost – eine unentdeckte historische Quellengattung », dans *Geschichtsdidaktik*, 11/2 (1986), 154-171.
- Kohser-Spohn, Christiane, « Der Staat im Stein. Die Kriegsdenkmäler im Elsaß 1918-1945 », dans P.O. Loew, C. Pletzing et T. Serrier (éds.), *Wieder-gewonnene Geschichte. Zur Aneignung von Vergangenheit in den Zwischen-räumen Mitteleuropas* (Wiesbaden : Harrassowitz, 2006), 383-399.
- _____, « Die Vertreibung der ‘Altdeutschen’ aus dem Elsass 1918-1920 », dans Jerzy Kochanowski et Maïke Sach (éds.), *Die ‘Volksdeutschen’ in Polen, Frankreich, Ungarn und der Tschechoslowakei. Mythos und Realität*, (Osnabrück : Fibre, 2006), 79-94.
- _____, « Staatliche Gewalt und der Zwang zur Eindeutigkeit : Die Politik Frankreichs in Elsass-Lothringen nach dem Ersten Weltkrieg », dans Philipp von Ther et Holm Sundhausen (éds.), *Nationalitätenkonflikte im 20. Jahrhundert – Ursachen von interethnischer Gewalt im Vergleich* (Wiesbaden : Harrassowitz, 2001), 183-202.
- Koszyk, Kurt, « Entwicklung der Kommunikations-kontrolle zwischen 1914 und 1918 », dans Heinz-Dietrich Fischer (éd.), *Pressekonzentration und Zensurpraxis im Ersten Weltkrieg. Texte und Quellen* (Berlin, 1973), 153-170.
- Kramer, Alan, « Wackes at War : Alsace-Lorraine and the Failure of German National Mobilization, 1914–1918, » dans John Horne (éd.), *State, Society and Mobilization in Europe during the First World War* (Cambridge : Cambridge University Press, 1997), 105–121.
- Krebs, Gilbert, « La question d’Alsace-Lorraine », dans Gilbert Krebs et Gérard Schneilin (éds.), *La naissance du Reich* (Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 1995), 101-120.
- Krempper, Michel, *Aux sources de l’autonomisme Alsacien-Mosellan 1871-1945* (Yoran Embanner, 2015).
- Krumeich, Gerd, « Les armistices », dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (éds.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, (Paris : Bayard, 2004), 981-992.
- Kühl, Uwe, « Karl Tschamber (1863-1932) : ein Heimatforscher zwischen Frankreich und Deutschland », dans *50 Jahre Karl-Tschamber-Schule Weil am Rhein* (Weil am Rhein, 2005), 46-50.
- Lafon, Alexandre, « War Losses (France) », dans *1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, <http://dx.doi.org/10.15463/ie1418.10289>.
- Laganier, Christian, « Novembre 1918, l’arrivée en Alsace racontée par des soldats français », dans *L’Essor*, 141 (décembre 1988), 29-31.

- Lagrange, André, « Moral et Opinions des combattants français durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal de la IV^e armée », thèse de doctorat (Paris IV, 2009).
- Lahaie, Olivier, « L'épidémie de grippe dite 'espagnole' et sa perception par l'armée française (1918-1919) », *Revue historique des armées*, 262 (2011), 102-109.
- Latouche, Régis, *Lorraine 1918 : de l'armistice à la reconstruction* (Éditions Place Stanislas, 2008).
- Laurent, François, « 1914-1918 : des Alsaciens Lorrains otages en France. Souvenirs d'un Lorrain interné en France et en Suisse pendant la guerre (Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1998).
- Laybourn, Norman, *L'émigration des Alsaciens et des Lorrains du XVIII^e au XXI^e siècle* (Strasbourg : Association des Publications près les Universités de Strasbourg, 1986).
- Le Moigne, François-Yves, *Histoire de Metz* (Colmar : SAEP, 1985).
- Le Naour, Jean-Yves, « Les désillusions de la libération d'après le contrôle postal civil de Lille (octobre 1918 – mars 1919) », *Revue du Nord* LXXX / 325 (avril-juin 1998), 393-404.
- Lebailly-Birsinger, Claire, « Eugène Birsinger – Paysan sundgauvien, chroniqueur de la guerre », dans Grandhomme, *Boches ou tricolores*, 89-101.
- Lefevre, Daniel, « L'Alsace-Lorraine. Séance du Reichstag du 18 février 1874 », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 41/42 (janvier-juin 1996), 12-13.
- Lerch, Dominique, « Un dépôt surveillé au séminaire de Viviers pour les Alsaciens pendant la première guerre mondiale », dans *Revue du Vivarais*, 81/2 (avril-juin 1977), 90-94.
- Lerouge, Marcelle, *Journal d'une adolescente dans la guerre 1914-1918* (Paris : Hachette, 2004).
- Les Carnets de l'aspirant Laby, médecin dans les tranchées (28 juillet 1914 – 14 juillet 1919)*, présenté par Stéphane Audoin-Rouzeau (Paris : Bayard, 2001).
- Loetscher, Michel et Yannick Scheibling, *Hansi. Une vie pour l'Alsace* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2006).
- Lorentz, Claude, « Panorama de la presse politique et d'information en Alsace de 1918 à nos jours (Presse quotidienne et hebdomadaire) », dans Hildegard Châtellier et Monique Mombert (éds.), *La presse en Alsace au XX^e siècle, Témoin – acteur – enjeu* (Strasbourg : PUS, 2002), 15-37.
- Loth, Gisèle, « Le docteur Pierre Bucher. Responsable du centre de renseignement militaire de Réchésy », dans Grandhomme, *Boches ou tricolores ?*, 197-216.

- _____, *Un rêve de France. Pierre Bucher, une passion française au cœur de l'Alsace allemande* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 2000).
- Maas, Annette, « Kriegerdenkmäler und Gedenkfeiern um Metz : Formen und Funktionen kollektiver Erinnerung in einer Grenzregion », dans Rainer Hudemann et Wittenbrock, Rolf, *Stadtentwicklung im deutsch-französisch-luxemburgischen Grenzraum (19. und 20. Jh.)* (Sarrebruck : Saarbrücker Verlag, 1991), 89-118.
- _____, « Zeitwende in Elsass-Lothringen : Denkmalstürze und Umdeutung der nationalen Erinnerungslandschaft », dans Wilfried Speitkamp, *Denkmalsturz. Zur Konfliktgeschichte politischer Symbolik* (Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1997), 79-108.
- Mackey, Richard W., *The Zabern Affair, 1913–1914* (Lanham : University Press of America, 1991).
- Madenspacher, Patrick, « Pour mémoire : 1914-1915. L'odyssée des Haut-Rhinois parqués dans le camp de déportation de l'île de Frioul au large de Marseille », dans *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau* (1997), 247-271.
- Maire, Camille, « Prisonniers de libérateurs – le drame des otages lorrains en août 1914 », dans *Cahiers Lorrains*, 4 (1998), 407-434.
- _____, *1914-1918 : Des Alsaciens Lorrains otages en France. Souvenirs d'un Lorrain interné en France et en Suisse pendant la guerre* (Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 1998).
- _____, *Prisonniers des libérateurs : Les otages alsaciens-lorrains en France pendant la Grande guerre* (Nancy : Éditions des Paraiges, 2014).
- Manela, Erez, *The Wilsonian Moment : Self-Determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism* (New York : Oxford University Press, 2007).
- Marquard, Odo, « Kleine Philosophie des Festes », dans Uwe Schultz (éd.), *Das Fest. Eine Kulturgeschichte von der Antike bis in die Gegenwart* (Munich : Beck, 1988), 413-420.
- Martin, George, « La libération de Schlestadt en 1919 », dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat* (1971), 45-56.
- Martin, Hubert, « Novembre 1918 : armistice et libération », dans *S'Lindeblätt – Les Cahiers du Patrimoine du Haut-Florival*, 11 (1994), 73-80.
- Matthias, Erich et Rudolf Morse, *Der Interfraktionelle Ausschuß 1917/18. Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien*, vol. II (Düsseldorf : Droste, 1959).
- _____, *Die Regierung des Prinzen Max von Baden. Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien* (Düsseldorf : Droste, 1962).

- Mattick, Meike, *Komik und Geschichtserfahrung. Alfred Döblins komisierendes Erzählen in 'November 1918. Eine deutsche Revolution'* (Bielefeld : Aisthesis Verlag, 2003).
- Maugué, Pierre, *Le particularisme alsacien 1918-1967* (Paris : Presses d'Europe, 1970).
- Mauran, Hervé et Jean-Marie Ehret, « Les camps d'évacués alsaciens en Ardèche (1914-1919) », dans *Revue du Vivarais* tome 102/2 (avril-juin 1998), 95-125, et tome 102/3 (juillet-septembre 1998), 145-180.
- Maurer, Michael, « Prolegomena zu einer Theorie des Festes », dans *Ibid, Das Fest. Beiträge zu seiner Theorie und Systematik*, 19-54.
- Mayeur, Jean-Marie, « Une mémoire-frontière : l'Alsace », dans Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol II : *La Nation* (Paris : Gallimard, 1986), 63-95.
- _____, *Autonomie et Politique en Alsace. La Constitution de 1911* (Paris : Armand Colin, 1970).
- McDougall, W. A., *France's Rhineland Diplomacy, 1914–1924 : The Last Bid for a Balance of Power in Europe* (Princeton : PUP, 1978)
- Meyer, Jacques, *Le 11 novembre* (Paris : Hachette, 1964).
- Meyer, Philippe, *Histoire de l'Alsace* (Paris : Perrin, 2008).
- Michaux, Laurette, *Metz et la Moselle pendant la Guerre (1914-1918)*, Archives de la Moselle (Metz, 1978)
- Miquel, Pierre, *La Grande Guerre au jour le jour* (Paris : Fayard, 1988).
- _____, *La Paix de Versailles et l'opinion publique française* (Paris : Flammarion, 1972).
- Mombert, Monique, « Le discours assimilationnisme du *Journal d'Alsace et de Lorraine* de 1919 à 1924 », dans Hildegard Châtellier et Monique Mombert (éds.), *La presse en Alsace au XXe siècle, Témoin – acteur – enjeu* (Strasbourg : PUS, 2002), 65-85.
- Mommsen, Wolfgang, *War der Kaiser an allem schuld ? Wilhelm II. und die preußisch-deutschen Machteliten* (Berlin : Ullstein, 2005).
- Müller, Jürgen, « Die Spanische Influenza 1918/19. Der Einfluß des Ersten Weltkrieges auf Ausbreitung, Krankheitsverlauf und Perzeption einer Pandemie », dans Wolfgang Eckart et Christoph Gradmann (éds.), *Die Medizin und der Erste Weltkrieg* (Herbolzheim : Centaurus, 2003), 321-342.
- Munch, Paul-Bernard, « La libération de Hégenheim », dans *Bulletin du Cercle d'Histoire de Hégenheim et environs*, 3 (1999), 90-91.

- Mungenast, Ernst Moritz, *Der Zauberer Muzot* (Berlin : Büchergilde Gutenberg, 1939). Ernst Moritz Mungenast, *Le Magicien Muzot*, traduit de l'allemand par Claude Puhl (Paris : Serpenoise, 1986).
- Münz, Rainer et Rainer Ohliber, « Auslandsdeutsche », dans Etienne François et Hagen Schulze (éds.), *Deutsche Erinnerungsorte*, 3 vol. (Munich : Beck, 2001), 370-88.
- Mutelet, Marius, *Metz annexée 1870-1918, ou un demi-siècle de vie messinse par la gravure, l'affiche et l'imagerie* (Metz, 1962).
- Neveu, Cédric, *La résistance en Moselle annexée, le groupe « Mario »* (Éditions du Quotidien, 2015).
- Nicot, Jean, *Les poilus ont la parole. Lettres du front : 1917-1918* (Paris : Complexe, 1998).
- Nivelstein, Markus, *Der Zug nach der Minette : deutsche Unternehmen in Lothringen 1871-1918 ; Handlungsspielräume und Strategien im Spannungsfeld des deutsch-französischen Grenzgebietes* (Bochum : Brockmeyer, 1993).
- Nominé, Henri, *Sarreguemines au pouvoir de Conseils de Soldats et d'Ouvriers, 9-20 novembre 1918* (Sarreguemines : Est Courrier, 1966).
- Oberlé, Roland, *L'Alsace au temps du Reichsland 1871-1914* (Mulhouse : ADM, 1990).
- Oswald, Grégory, « D'un anniversaire à l'autre... Novembre 1918 à Molsheim : autour des festivités de l'armistice », dans *Annuaire de la Société d'Histoire et d'archéologie de Molsheim et environs* (1998), 99-108.
- Ozouf, Mona, « La fête : sous la Révolution française », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (éds.), *Faire de l'histoire*, tome III (Paris : Gallimard, 1974), 252-277.
- Paira, René, *Affaires d'Alsace. Souvenirs d'un préfet alsacien* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 1990).
- Perreau, Robert, *Avec Hansi à travers l'Alsace. Le livre du centenaire de Hansi 1873-1973* (Colmar : Alsatia, 1973).
- Petit, Stéphanie, « Le deuil des veuves de la Grande Guerre : un deuil spécifique ? », dans *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, 198 (juin 2000), 53-65.
- Petitdemange, Gabrielle « La mémoire en pierre de la guerre dans une ville-frontière : Strasbourg », dans Freddy Raphael et G. Herberich-Marx, *Mémoire de pierre – Mémoire de papier. La mise en scène du passé en Alsace* (Strasbourg, 2002), 33-53.

- _____, « Ils ne sont pas morts pour la patrie : comment commémorer leur sacrifice ? », dans Freddy Raphael et G. Herberich-Marx, *Mémoire de pierre – Mémoire de papier. La mise en scène du passé en Alsace* (Strasbourg, 2002), 73-118.
- Philippot, Georges, « Le colonel Michel et ses gendarmes en Alsace-Lorraine après 1918 », dans *Revue de la Gendarmerie Nationale*, hors-série, 2 (2000), 113-130.
- Pieper, Josef, *Über das Phänomen des Festes* (Köln : Opladen, 1963).
- _____, *Zustimmung zur Welt. Eine Theorie des Festes* (Munich : Kosel, 1963).
- Pilliat, Jean-Louis, *Alsaciens-Lorrains internés en France : Besançon 1914-1919* (Colmar : Jérôme Do Bentzinger, 2004).
- Plener, Ulla, (éd.), *Die Novemberrevolution 1918/1919 in Deutschland. Für bürgerliche und sozialistische Demokratie. Allgemeine, regionale und biographische Aspekte* (Berlin : Dietz, 2009).
- Poidevin, Raymond et Jacques Bariéty, *Les relations franco-allemandes, 1815-1975* (Paris : Armand Colin, 1977).
- Preibusch, Sophie Charlotte, *Verfassungsentwicklungen im Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918. Integration durch Verfassungsrecht ?* (Berlin : Berliner Wissenschaftsverlag, 2006).
- Printz, Adrien, *Hayange d'un siècle à l'autre* (Florange : Marchal, 1950).
- Procès-Verbaux de la Conférence d'Alsace et de Lorraine*, tome I-III (Paris : Imprimerie Nationale, 1917-1919).
- Prost, Antoine, « Compter les vivants et les morts. L'évaluation des pertes françaises de 1914-1918 », dans *Le Mouvement social*, 222 (2008), 41-60.
- Prost, Antoine, *Les anciens combattants et la société française, 1914-1939* (Paris : Presses de Sciences Po, 1977).
- Puhl-Demange, Marguerite, *La Lorraine au quotidien. Entretiens avec Georges Suffert and Jean-Marie Pelt* (Metz : Centurion, 1986).
- Quand le drapeau rouge flottait sur la cathédrale*, film documentaire de Jean-Noël Delamarre, 2009.
- Raphaël, Freddy et Geneviève Herberich-Marx, *Mémoire de pierre, mémoire de papier : la mise en scène du passé en Alsace*, (Presses universitaires de Strasbourg, 2002).
- Rehberg, Karl-Sieberg, « Institutionelle Ordnung zwischen Ritual und Ritualisierung », dans Christoph Wulf et Jörg Zirfas (éds.), *Die Kultur des Rituals : Inszenierungen. Praktiken. Symbole* (Munich : Beck, 2004), 247-265.

- Rehm, Max, *Reichsland Elsass-Lothringen. Regierung und Verwaltung 1871 bis 1918* (Bad Neustadt : Pfaehler, 1991).
- _____, *Straßburgs geistige Luft um die letzten Jahrhundertwende – Grenzlandschicksal des Elsaß* (Bad Neustadt : Pfaehler, 1984).
- Renan, Ernst, *Qu'est-ce qu'une nation? Et autres essais politiques*, édité par Joël Roman (Paris : Presses Pocket, 1992).
- Renouvin, Pierre, « Le gouvernement français et les tentatives de paix en 1917 », dans *La Revue des Deux Mondes*, 20 (1964), 492-513.
- _____, « Les buts de guerre du gouvernement français », dans *Revue Historique*, 235 (1966), 1-39.
- _____, *L'Armistice de Rethondes, 11 novembre 1918* (Paris : Gallimard, 1968).
- Richert, Dominique, *Cahiers d'un survivant : Un soldat dans l'Europe en guerre 1914-1918* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 1995).
- Richez, Jean-Claude, « Conseils ouvriers et conseils de soldats : Revendications de classes et revendications nationales en Alsace en novembre 1918 », mémoire de Maîtrise (Université des lettres et sciences humaines de Strasbourg, 1979).
- _____, « La Révolution de novembre 1918 en Alsace dans les petites villes et les campagnes », dans *Revue d'Alsace*, 107 (1981), 153-168.
- _____, « Ordre et désordre dans la fête : les fêtes de réception des troupes françaises en Alsace en novembre 1918 », dans *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 12/12bis (1983), 157-175.
- Rieder, Joëlle, « L'Alsace-Lorraine dans la propagande 1914-1919. Lieu privilégié d'affrontement de deux conceptions de la nationalité », Mémoire de Licence (Université de Fribourg en Suisse, 1986).
- Riederer, Günter « Die deutsche Nation im französischen Village. Konflikte um nationale Symbole und Kollektive Identitäten in Elsass-Lothringen (1871-1918) », dans Ruth Dörner, Norbert Franz et Christine Mayr (éds.), *Lokale Gesellschaften im historischen Vergleich. Europäische Erfahrungen im 19. Jahrhundert* (Trèves : Kliomedia, 2001) 139-162
- _____, « Culture festive politique, nationalisme et régionalisme dans une région frontalière objet de conflit. La création manquée de l'Alsacien-Lorrain », dans Jeanne Benay et Jean-Marc Leveratto (éd.), *Culture et histoire des spectacles en Alsace et en Lorraine. De l'annexion à la décentralisation (1871-1946)* (Berne : Lang, 2005), 9-23.

- _____, *Feiern im Reichsland : Politische Symbolik, öffentliche Festkultur und die Erfindung kollektiver Zugehörigkeiten in Elsaß-Lothringen* (Trèves : Kliomedia, 2004).
- Riegert, Henry, *Le journal historique de l'Alsace* (Strasbourg : Édition Alsace, 1981).
- Riemenschneider, Rainer, « Grenzprobleme im Schulbuch. Dokumentation zur Darstellung der Annexion von Elsaß und Lothringen in deutschen und französischen Geschichtsbüchern von 1876 bis 1976 », dans *Internationale Schulbuchforschung*, 2/1 (1980), 85-107.
- Riemer, Karl-Heinz, *Die Postüberwachung im deutschen Reich durch Postüberwachungsstellen 1914-1918*. Handbuch und Katalog (Poststempelgilde 'Rhein-Donau' e.V., 1987).
- Rimmele, Eva, *Sprachenpolitik im Deutschen Kaiserreich. Regierungspolitik und veröffentlichte Meinung in Elsaß-Lothringen und den östlichen Provinzen Preußens* (Frankfurt : Lang, 1996).
- Ritter, Gerhard, *Staatskunst und Kriegshandwerk*, vol. 4 (Munich : Oldenbourg, 1968).
- Rohr, Joseph, *La Lorraine mosellane, 1918-1946* (Sarreguemines : Pierron, 1975).
- Roscher, Stephan, *Burg der Weisheit am Main. Heimatforschung und Kulturmission mit Niveau. Das Wissenschaftliche Institut der Elsaß-Lothringer im Reich an der Universität Frankfurt am Main* (Uhingen, 2002).
- Rösler, Jörg, « Die misslungene Integration Elsass- Lothringens in das Deutsche Reich nach 1871 als warnendes Beispiel », dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 96 (1996), 127-145.
- Rosbacher, Karlheinz, *Heimatkunstabewegung und Heimatroman. Zu einer Literatursoziologie der Jahrhundertwende* (Stuttgart : Klett, 1975).
- Rossé, Joseph, Marcel Stürmel, Albert Bleicher, Fernand Deiber et Jean Keppi (éds.), *Das Elsass von 1870-1932, herausgegeben im Auftrage der Freunde des Xavier Haegy*, 4 vols., (Colmar : Alsatia, 1936-1938).
- Roth, François, « Das Reichsland Elsaß-Lothringen : Formation, histoire et perception », dans Grunewald (éd.), *Le problème de l'Alsace-Lorraine vu par les périodiques*, 13-36.
- _____, « Die Rückkehr Elsaß-Lothringens zu Frankreich », dans Gerd Krumeich (éd.), *Versailles 1919 : Ziele – Wirkung – Wahrnehmung* (Essen : Klartext, 2001), 126-144.
- _____, « un préfet de guerre en Lorraine : Léon Mirman », dans *Annales de l'Est*, 50 (2000), 301-314.
- _____, *Alsace-Lorraine : histoire d'un « pays perdu », de 1870 à nos jours*, Nancy, place Stanislas, 2010
- _____, *La guerre de 70* (Paris : A. Fayard, 1990).

- _____, *Le temps des journaux, presse et cultures nationales en Lorraine mosellane, 1860–1940* (Nancy : Éditions Serpentoise, 1983).
- _____, *Les Lorrains entre le France et l'Allemagne* (Paris : PUF, 1981) ; F.G. Dreyfus, *La Vie politique en Alsace 1919-1936* (Paris : Armand Colin, 1969).
- _____, *Lorraine annexée : étude sur la présidence de Lorraine dans l'Empire allemand 1870-1918*, (Nancy, 1976).
- Rothenberger, Karl-Heinz, *Die elsäß-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung zwischen den beiden Weltkriegen* (Francfort s/M : Peter Lang, 1975).
- Rouchès, Claude, « A partir de juin, les Parisiens se mettent à y croire », dans *Historia*, 623 (novembre 1998), 66-69.
- Sager, René Guillaume, *Mémoires. D'un bout à l'autre* (Strasbourg : BF, 1990).
- Schamber, René, *Metz à la Belle époque* (Bruxelles : Libro-Sciences, 1974).
- Scherer, André et Jacques Grunewald (éds.), *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la Première Guerre mondiale. Documents extraits des archives de l'Office allemand des Affaires étrangères*, vol. 1 (Paris : Presses universitaires de France, 1962).
- Schill, Pierre, « Les 'gueules noires' de Lorraine contre la vie chère au lendemain de la Première Guerre mondiale. 1918-1919 », dans Grandhomme, *Boches et Tricolors*, 325-341.
- Schillinger, Philippe, « Metz, de l'Allemagne à la France 1918-1919 », dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine* (1974), 123-131.
- Schlesier, Stephanie, « Die unsichtbare Grenze. Die Annexion von 1871 und ihre Auswirkungen auf die Region Lothringen bis zum 1. Weltkrieg », dans Christophe Duhamelle, Andreas Kossert et Bernhard Struck (éds.), *Grenzregionen. Ein europäischer Vergleich vom 18. bis zum 20. Jahrhundert* (Frankfurt s/M : Campus, 2007), 51-75.
- Schlund, Pierre, Marie-Odile Schlund et Jean-Marie Schlund (éds.), *Souvenirs de guerre d'un Alsacien, 1914-1918, 1939-1945* (Montréal : Éditions Mille et une vies, 2011)
- Schmauch, Joseph, « De l'Armistice à la mise en place du commissariat général : les premiers pas de l'administration française en Alsace-Lorraine recouvrée (novembre 1918 – mars 1919)) », dans *Les Cahiers du Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle*, 12 (2010), 17-24.
- _____, « Les services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est (1914-1919) », dans *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 2004*, École nationale des Chartes, 2004.
- _____, « Les services d'Alsace-Lorraine face à la réintégration des départements de l'Est », thèse de doctorat (Ecole des Chartes, 2004).

- _____, « Marseillaise, paradis tricolore et drapeaux par milliers. Les fêtes du retour de l'Alsace à la France (novembre – décembre 1918), dans *Revue d'Alsace*, 141 (2015), 297-320.
- _____, « Novembre 1918 : l'administration française s'établit en Alsace-Lorraine », dans *Revue d'Alsace*, 139 (2013), 259-276
- _____, « Préparer la réintégration des provinces perdues. La Conférence d'Alsace-Lorraine et les Services d'Alsace-Lorraine à Paris », dans Grandhomme (éd.), *Boches ou Tricolores*, 285-300.
- _____, « Réintégrer les départements annexés : le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine (1914-1919) », thèse en cours (Université de Strasbourg)
- Schneider, Gerhard, « Feste und Feiern – Medien und Orte politischer Praxis », dans *Sozialwissenschaftliche Informationen*, 30/2 (avril-juin 2001), 96-103.
- Schneider, Jean-Jacques, *Nicole Mangin : Une Lorraine au coeur de la Grande Guerre – L'unique femme médecin de l'armée française, 1914-1918* (Nancy : Place Stanislas, 2011)
- Schneider, Ute, *Politische Festkultur im 19. Jahrhundert : Die Rheinprovinzen von der französischen Zeit bis zum Ende des Ersten Weltkrieges 1806 – 1918* (Essen : Klartext, 1995).
- Schnitzler, Bernadette et Michaël Landolt (éds.), *À l'Est, du nouveau ! Archéologie de la Grande Guerre en Alsace et en Lorraine*, Musées de la Ville de Strasbourg (2013).
- Schöttler, Peter, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », dans *Genèses*, 14 (1994), 63-82.
- Schroda, Julia, « Der Mythos der 'provinces perdues' in Frankreich », dans Michael Einfalt e.a. (éds.), *Konstrukte nationaler Identität : Deutschland, Frankreich und Großbritannien (19. und 20. Jahrhundert)* (Würzburg : Ergon, 2002), 115-133.
- Schulze, Hagen (éd.), *Akten der Reichskanzlei. Das Kabinett Scheidemann* (Boppard am Rhein : Harald Boldt, 1971).
- Schwerdenfeger, Wilhelmine, « Un témoignage concernant Saint-Avold au début du XX^e siècle », dans *Les Cahiers Naboriens*, 12 (juin 1998), 42-46.
- Sherman, Daniel, *The Construction of Memory in Interwar France* (Chicago : University of Chicago Press, 1999).
- Sicard-Lenattier, Hélène, *La Grosse Catherine : vie et destin d'une servante alsacienne à Nancy, 1870 – 1950* (Nancy : Place Stanislas, 2008).
- Siebrecht, Claudia, « Death, Sacrifice and Mourning in German Women's Art of the First World War », thèse de doctorat, (Trinity College Dublin, 2007).

- _____, « Imagining the Absent Dead : Rituals of Bereavement and the Place of the War Dead in German Women's Art during the First World War », dans *German History*, 29/2 (2011), 202-223.
- Siegel, Mona, *The Moral Disarmament of France. Education, Pacifism and Patriotism, 1914-1940* (Cambridge : Cambridge University Press, 2004).
- Silverman, Dan, *Reluctant union : Alsace-Lorraine and Imperial Germany, 1871-1918* (Pennsylvania State University, 1972).
- Smith, Paul, « 'The kiss of France' : The Republic and the Alsatians during the first world war », dans P. Panayi (éd.), *Minorities in wartime. National and racial groupings in Europe, North America and Australia during the two world wars* (Oxford : Berg, 1993), 27-49.
- _____, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 50 (avril – juin 1996), 23-35.
- Société d'Histoire des Chercheurs des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle* (CODAM), « 1870 : guerre, option et optants », dans *Cahier des Optants des Départements d'Alsace et de Moselle* (mai 2013).
- Soell, Hartmut Diethelm, « Die sozialdemokratische Arbeiterbewegung im Reichsland Elsaß-Lothringen 1871-1918 », thèse de doctorat (Heidelberg, 1963).
- Soeffner, Hans-Georg, « Überlegungen zur Soziologie des Symbols und des Rituals », dans Wulf et Zifras (éds.), *Die Kultur des Rituals*, 149-176.
- Soutou, Georges-Henri, « La France et les marches de l'Est (1914-1919) », dans *Revue Historique*, 528 (1978), 341-388.
- _____, « 1918 : la fin de la Première Guerre mondiale ? », dans *Revue historique de armées*, 251 (2008), 4-17. Disponible en ligne : <http://rha.revues.org/288>.
- Specklin, Paul F., *Au fil d'une histoire – Chronique de l'Association des Anciens Élèves de l'École Textile de Mulhouse (1896-1996)* (Mulhouse, 1996).
- Steinhoff, Anthony, *The Gods of the City : Protestantism and Religious Culture in Strasbourg, 1870–1914* (Boston : Brill, 2008).
- Stern, Raymond, *Petite chronique d'une Grande Guerre. Journal d'un capitaine du service automobile de l'armée 1914-1918* (Paris : L'Harmattan, 2003).
- Stevenson, David, *Cataclysm : the First World War as Political Tragedy* (Basic Books, 2004).
- Stillig, Jürgen, « Das Problem Elsaß-Lothringen und die Sozialistische Internationale im Jahr 1917 », dans *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, 23/1 (1975), 62-76.

- Storne-Sengel, Catherine, *Les Protestants d'Alsace-Lorraine de 1919 à 1939 : entre les deux règnes* (Strasbourg : Société Savante d'Alsace, 2003)
- Storz, Dieter, « Aber was hätte anders geschehen sollen ? », dans Jörg Duppler et Gerhard P. Groß (éds.), *Kriegsende 1918. Ereignis, Wirkung, Nachwirkung* (Munich, 1999), 51-95.
- Stoskopf, Nicolas, « 'L'Alsace pendant la guerre' de Charles Spindler – Le journal d'un artiste alsacien », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 217-229.
- Strauss, Léon, « L'Alsace de 1918 à 1945 : d'une libération à une autre », dans Hildegard Châtellier et Monique Mombert (éds.), *La presse en Alsace au XX^e siècle. Témoin – acteur – enjeu* (Strasbourg : PUS, 2002), 39-52.
- _____, « Le malaise alsacien et le développement de l'autonomisme. La vie politique en Alsace dans l'entre-deux-guerres », dans *Revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie* 347 (février, 1995), 227-236.
- _____, « Monde ouvrier et mouvement ouvrier du XVIII^e siècle à la Seconde Guerre mondiale », dans Pierre Klein (éd.), *L'Alsace* (Paris : Éditions d'organisation, 1981), 227-272.
- Thébaud, Françoise, « La guerre et le deuil chez les femmes françaises », dans Jean-Jacques Becker, Jay Winter, Gerd Krumeich, Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau (éds.), *Guerre et cultures 1914-1918*, (Paris : A. Colin, 1994), 103-110.
- Ther, Philipp, *Die dunkle Seite der Nationalstaaten : Ethnische Säuberungen im modernen Europa* (Göttingen : Vandenhoeck & Rupprecht, 2011), 86
- Thomas, Adrienne, *Die Katrin wird Soldat – Ein Roman aus Elsaß-Lothringen* (Francfort s/M : Fischer, 1987).
- Tisserand, Jeanne Berthe, *Le Jean de la terre du loup* (Metz : Éditions le Lorrain, 1974).
- Tombs, Robert (éd.), *Nationhood and Nationalism in France from Boulangism to the Great War, 1889–1918* (London : Harper Collins, 1991)
- Tomkins, Sandra M., « Britain and the influenza pandemic of 1918–19 », thèse de doctorat (Cambridge, 1989).
- Tournier, Fabienne, « Les Alsaciens-Lorrains dans le Doubs pendant la Première Guerre mondiale », mémoire de Maîtrise (Besançon, 1992-1993).
- Troester, Jérôme, « 22 novembre 1918 : les Français à Strasbourg », dans *La Grande Guerre Magazine*, 38 (Avril 2003), 9-15.
- _____, « L'itinéraire de Charles Kuentz, » *La Grande Guerre Magazine*, 33 (Novembre 2001), 6-13.

- Trouillet, Bernard, *Das Elsaß - Grenzland in Europa. Sprachen und Identitäten im Wandel* (Cologne : Böhlau, 1997).
- Überfill, François, « 1871-1918 : l'immigration allemande », dans *Saisons d'Alsace*, 48/128 (été 1995), 63-71.
- _____, « 1918-1919, le retour de l'Alsace à la France : le tri des populations », dans *Almanach Sainte-Odile* (février 2005), 24-25.
- _____, *L'immigration allemande à Strasbourg sous le Reichsland (1871-1918)*, <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr> (2011).
- _____, *La société strasbourgeoise entre France et Allemagne (1871-1924) – la société strasbourgeoise à travers les mariages entre Allemands et Alsaciens à l'époque du Reichsland : le sort des couples mixtes après 1918* (Strasbourg : Société Savante d'Alsace, 2001).
- Ulrich, Bernd, « Die Perspektive 'von unten' und ihre Instrumentalisierung am Beispiel des Ersten Weltkriegs », dans *Krieg und Literatur/War and Literature*, 1/2 (1989), 47-64.
- _____, *Die Augenzeugen – deutsche Feldpostbriefe in Kriegs- und Nachkriegszeit 1914-1933* (Essen: Klartext 1997).
- Vasold, Manfred, *Die Spanische Grippe. Die Seuche und der Erste Weltkrieg* (Darmstadt : Primus, 2009).
- Verchot, Maxime, « lent retour au pays des prisonniers allemands capturés par l'armée française (1918-1920) », dans *Revue d'Alsace* 139 (2013), 219-234.
- Vial, Gérard, « Les Alsaciens-Lorrains internés à Saint-Rémy-de-Provence pendant la Première Guerre mondiale. Charles Ringenbach et ses compagnons d'infortune », dans *Société d'Histoire 'Les Amis de Sultz'*, Bulletin 89 (décembre 2012), 13-20
- Vigée, Claude, « Pourquoi est-on poète en Alsace », dans *Les lettres en Alsace*, tome VIII (Strasbourg : Istra, 1962), 495-502.
- Vlossak, Elizabeth, *Marianne or Germania ? Nationalizing Women in Alsace, 1870-1946* (Oxford : Oxford University Press, 2011).
- Vogler, Bernard, *Histoire politique de l'Alsace* (Strasbourg : La Nuée Bleue, 1995).
- Vonau, Pierre, « Saverne durant la Grande Guerre », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 103-117.
- Wahl, Alfred et Jean-Claude Richez, *L'Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950* (Paris : Hachette, 1994).

- _____, *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950* (Paris : Hachette, 1993).
- Wahl, Alfred (éd.), *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)* Actes du colloque organisé par la Fondation Entente Franco-allemande à Strasbourg les 19 et 20 novembre 2004, Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire (Metz, 2006).
- _____, « L'immigration allemande en Alsace-Lorraine (1871–1918) », dans *Recherches germaniques*, 3 (1973), 202-217.
- _____, « Les historiens allemands et l'Alsace », dans *Saisons d'Alsace*, 128 (été 1995), 117-122.
- _____, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871–1939*, 2 vols. (Strasbourg : Coprur, 1980).
- _____, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872* (Paris : Orphrys, 1974).
- Wehler, Hans-Ulrich, « Das 'Reichsland' Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918 », dans Idem, *Krisenherde des Kaiserreichs 1871-1918. Studien zur deutschen Sozial- und Verfassungsgeschichte* (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1970), 23-69.
- _____, « Die deutsche Sozialdemokratie und die elsass-lothringische Frage », dans Idem, *Sozialdemokratie und Nationalstaat. Nationalitätenfragen in Deutschland 1840-1914*, thèse de doctorat (Göttingen, 1962), 44-75.
- _____, « Elsaß-Lothringen von 1870 bis 1918. Das 'Reichsland' als politisch-staatsrechtliches Problem des zweiten deutschen Kaiserreichs », dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 109 (1961), 133-199.
- Wein, Franziska, *Deutschlands Strom – Frankreichs Grenze: Geschichte und Propaganda am Rhein 1919–1930* (Essen, 1992).
- Wette, Wolfgang (éd.), *Der Krieg des kleinen Mannes. Eine Militärgeschichte von unten* (München : Piper, 1992).
- Whalen, R. Weldon, *Bitter Wounds, German Victims of the Great War* (Ithaca, 1984).
- Wilkinson, James H., « The Uses of Popular Culture by Rival Elites : The Case of Alsace, 1890–1914, » dans *History of European Ideas*, 11 (1989), 605-618.
- Wilmin, Henri, « La révolution de novembre 1918 à Forbach » dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* (1992), 99-106.
- Winkler, Jürgen, « Historische Wahlforschung », dans Jürgen W. Falter et Harald Schoen (éds.), *Handbuch Wahlforschung* (Wiesbaden : Verlag für Sozialwissenschaft, 2005), 543-572.

Winter, Jay, « A Taste of Ashes », dans *History Today* (novembre 1998), 8-13.

_____, « Surviving the war : Life expectation, illness, and mortality rates in Paris, London, and Berlin, 1914-1919 », dans Jay Winter et Jean-Louis Robert (éds.), *Capital Cities at War : London, Paris, Berlin 1914-1919* (Cambridge : Cambridge University Press, 1997), 487-523.

_____, *Sites of Memory, Sites of Mourning: The Great War in European Cultural History* (Cambridge : Cambridge University Press, 1998).

Wolff, Georges, *Vom Zweiten zum Dritten Reich. Siebzig Jahre Elsässischer Geschichte 1871-1941* (Saverne, 1941).

Wulf, Christoph et Jörg Zirfas, « Performative Welten. Einführung in die historischen, systematischen und methodischen Dimensionen des Rituals », dans Ibid (éds.), *Die Kultur des Rituals*, 7-45.

Ziemann, Benjamin, *Front und Heimat. Ländliche Kriegserfahrungen im südlichen Bayern 1914-1923* (Essen : Klartext, 1997).

Zind, Pierri, *Alsace-Lorraine, Elsass-Lothringen, une nation interdite, 1870-1940* (Copernic, 1979).

ANNEXE

LE CONTROLE POSTAL AU *REICHSLAND* ET DANS LES *PROVINCES RETROUVEES*, 1914-1920

L'utilisation des lettres comme source reflétant supposément une réalité historique – surtout en temps de guerre – engendre de nombreux problèmes méthodologiques. Marc Bloch était un des premiers, sinon le premier, à avoir étudié les effets de la censure. En référence à ses propres expériences au front, il écrivit : « la censure, abolissant les siècles écoulés, ramena le soldat du front aux moyens d'information et à l'état d'esprit des vieux âges, avant le journal, avant la feuille de nouvelles imprimées, avant le livre [et provoqua ainsi] un renouveau prodigieux de la tradition orale, mère antique des légendes et des mythes ».¹ Dans les lettres du front se reflèterait donc moins l'événement tel qu'il se déroula, mais plutôt la représentation que l'on s'en faisait. Et pourtant, exemptes de taxe postale, les lettres représentaient le moyen de communication principal entre le front et l'arrière. Leur importance pour l'historien est donc sans conteste. Au cours de la guerre, du côté allemand, environ 11 milliards d'envois (y compris cartes, paquets, journaux, etc.) partirent du front vers l'arrière. Dans l'autre sens, ce furent plus de 17,7 milliards d'envois. Au total, quelque 6,8 millions (9,9 millions) d'envois postaux furent ainsi envoyés par jour. Environ 8 000 fonctionnaires et soldats travaillant pour le *Feldpost* avaient pour mission de traiter ce courrier.² Du côté français, on estime les envois totaux à environ 10 milliards (soit un total de 4 millions de lettres, 1,5 million de colis et 590 000 journaux par jour).³ La grande quantité de ces lettres qui ont pu être sauvegardées nous dévoile l'état psychique des soldats combattants au front – mais également de ceux restés à l'arrière. Pour Roland Dorelès, l'arrivée du courrier dans la tranchée représentait « le bonheur pour vingt-quatre heures ».⁴ Il en est de même en ce qui concerne les bien-aimés à l'arrière qui attendaient désespérément des signes de vie d'un des leurs du front. Ainsi, comme l'a souligné Jean-Yves Le

¹ Marc Bloch, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre* (1921), dans *Revue de synthèse historique*, 33 (1921), 13-35. 33.

² Bernd Ulrich, *Die Augenzeugen – deutsche Feldpostbriefe in Kriegs- und Nachkriegszeit 1914-1933* (Essen : Klartext, 1997), 21.

³ Raphaël Delpard, *Courrier de Guerre : La poste aux armées 1914-1918* (L'Archipel. 2014).

⁴ Roland Dorelès, *Les croix de bois* (Le livre de poche, 1975 [1919]), 233.

Naour dit : « le contrôle postal nous permet le mieux d'avoir une photographie de l'état moral d'une population à un moment précis ». ⁵

Nous ne cherchons pas à prôner ici une histoire générale sociale, ni une histoire des mentalités, uniquement basées sur des lettres – vu la quantité de sources, une telle entreprise serait condamnée à l'échec pour des raisons pragmatiques. En outre, les lettres seules ne suffisent pas à éclairer l'état d'âme d'une société entière. ⁶ Il importe de se baser sur un large éventail de types de sources différentes. Ainsi, nous suivons la recherche de l'histoire sociale des deux dernières décennies. ⁷

Pourtant, il faut souligner que très peu d'historiens ont reconnu l'importance des lettres pour l'histoire sociale et l'histoire des mentalités de l'Alsace-Lorraine durant la sortie de guerre en 1918, qui fut pourtant une période de transition cruciale et déterminante dans le devenir de la France (et de l'Alsace-Lorraine elle-même). Certes, on ne dispose pas, pour l'Allemagne, de l'équivalent aux archives formidables du contrôle postal français. L'analyse des rapports existants donne malgré tout des informations précieuses sur l'esprit public de la population au *Reichsland*, ses préoccupations principales et la façon dont elle anticipait la fin de la guerre.

Déjà en 1968, Jean-Noël Jeanneney avait décrit la valeur remarquable de ce fonds pour l'histoire des mentalités. ⁸ Selon lui, les archives du contrôle postal promettent une double originalité qui est pour l'historien un double avantage. Elles donnent un accès privilégié à des couches de la population dont les voix ne se font pas entendre ailleurs que dans les lettres. Elles fournissent également des témoignages plus purs que tout imprimé, parce qu'elles sont en général peu contraintes par la volonté d'influencer et de convaincre un public. Jeanneney constata avec raison qu'« à condition de justifier sévèrement la confiance qu'on peut leur faire, à

⁵ Jean-Yves Le Naour, « Les désillusions de la libération d'après le contrôle postal civil de Lille (octobre 1918 – mars 1919) », *Revue du Nord* 80 / 325 (avril-juin 1998), 393-404, 393.

⁶ « Schlechtestenfalls sind sie von Interesse, um reihenweise Anthologien von 'Augenzeugenberichten' unter Titeln wie Jedermann im Krieg zu produzieren. Ehrlicher wäre : 'der Historiker als Abtipper'. J.F. Keegan, *Die Schlacht : Azincourt 1415, Waterloo 1815, Somme 1916* (Munich, 1981 [1975]), 33-34, cité dans Ulrich, *Die Augenzeugen*, 22. Voir par exemple des publications tel Jean Nicot, *Les poilus ont la parole. Lettres du front : 1917-1918* (Paris : Complexe, 1998).

⁷ Ulrich, *Die Augenzeugen*, 22 : « immer im Verbund mit weiteren Quellen – zu denen amtliche Verlautbarungen militärischer und ziviler Organe, Presseberichte und weitere populäre Quellen wie Tagebücher gehören könnten – (...) generations-, klassen- und geschlechtsspezifische Wahrnehmungen des Krieges und die Erinnerung an ihn in den Mittelpunkt (rückten) ».

⁸ Jean-Noël Jeanneney, « Les archives des commissions de contrôle postal aux armées (1916-1918) – une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 15 (janvier-mars 1968), 208 – 233.

condition d'adapter les méthodes d'analyse à leurs traits et à leurs défauts propres, on peut en tirer pour l'histoire de la Première Guerre Mondiale, et même de toute la génération qui la fit, de précieux enseignements ».⁹

Depuis, le nombre d'études utilisant (ou au moins reposant en partie sur) cette source s'est multiplié. Si, en 1976, André Kaspi a largement utilisé le contrôle postal pour son étude sur l'appréciation des soldats américains par les Français et surtout les poilus,¹⁰ Annick Cochet alla plus loin en se basant, dix ans plus tard, presque exclusivement sur ce fond pour son travail sur l'opinion des soldats en 1916.¹¹ Plus récemment, Bruno Cabanes a également basé ses études sur ce vaste fonds d'archives afin d'analyser la sortie de guerre des soldats français.¹² L'intérêt ne cesse pas. En 2009, François Lagrange déposa sa thèse de doctorat (sous la direction de Georges-Henri Soutou) sur le moral et l'opinion des combattants français durant la Grande Guerre.¹³

Du côté de la recherche allemande, le courrier militaire commença seulement dès les années 1980 à s'établir en tant que « unentdeckte historische Quellengattung ».¹⁴ Désormais, la perspective d'en bas, *der Krieg des kleinen Mannes*, attira de plus en plus d'historiens – tel que Léo Spitzer l'avait déjà anticipée en 1921.¹⁵ Dans les années 1990, plusieurs études se consacrèrent à ce sujet en utilisant, entre autres, des lettres en tant que source.¹⁶ Benjamin Ziemann analysa, en 1997, l'expérience au front et en arrière, pendant et après la guerre (jusqu'à 1923) en Bavière. Basé sur les lettres de soldats paysans, il examina à quel point les crises déclenchées par la guerre pouvaient être surmontées par des instances stabilisatrices telles que la famille, la religion ou la subsistance agricole.¹⁷ Dans la même année, Bernd Ulrich analysa, dans un travail plus théorique, le courrier militaire en tant que source historique. Contre l'idée de

⁹ Jeanneney, « Les archives des commissions de contrôle postal aux armées », 210.

¹⁰ André Kaspi, *Le temps des Américains, 1917-18* (Paris : Publications de la Sorbonne, 1976).

¹¹ Annick Cochet, « L'opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal », thèse de doctorat (Université Paris X-Nanterre, 1986), 2 vols.

¹² Cabanes, « Ce que dit le contrôle postal », op.cit. ; Idem., *La victoire endeillée*, op.cit.

¹³ François Lagrange, « Moral et opinions des combattants français durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal de la IV^e Armée » (Université Paris IV Sorbonne, 2009).

¹⁴ Peter Knoch, « Feldpost – eine unentdeckte historische Quellengattung », dans *Geschichtsdidaktik*, 11/2 (1986), 154-171.

¹⁵ Leo Spitzer, *Italienische Kriegsgefangenenbriefe. Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz* (Bonn, 1921).

¹⁶ Wolfgang Wette (éd.), *Der Krieg des kleinen Mannes. Eine Militärgeschichte von unten* (München : Piper, 1992) ; Bernd Ulrich, « Die Perspektive 'von unten' und ihre Instrumentalisierung am Beispiel des Ersten Weltkriegs », dans *Krieg und Literatur/War and Literature*, 1/2 (1989), 47-64.

¹⁷ Benjamin Ziemann, *Front und Heimat. Ländliche Kriegserfahrungen im südlichen Bayern 1914-1923* (Essen : Klartext, 1997), notamment chapitre 4.

certain historiens, selon lesquels le courrier militaire permettait de saisir la réalité du simple soldat – une « réalité d'en bas » – Ulrich démontra le contexte et les circonstances politiques, sociales et culturelles dans lequel se produisirent les lettres. La censure militaire ou le contrôle postal, par contre, n'y auraient joué qu'un rôle mineur. Tous les intérêts différents et tentatives diverses d'influencer la correspondance entre le front et l'arrière n'auraient pas réussi à canaliser fondamentalement la formation d'opinion. En plus, le système de contrôle et de sanctions se serait seulement développé au fur et à mesure pendant la guerre.¹⁸

En ce qui concerne la relation entre les soldats et leurs proches, dans toutes ces études, l'on retrouve le sujet du conflit entre le front et l'arrière : le poilu qui reproche aux civils de ne pas pouvoir comprendre la réalité de la guerre. Utilisant une lettre spécifique à titre d'exemple, Jeanneney avait déjà souligné que le soldat dans la tranchée pensait souvent à « ces Parisiens qui en cet instant – deux heures du matin – rentrent chez eux la gorge sèche, le cœur paisible et le cigare aux lèvres ». ¹⁹ Dans la très grande majorité des cas, ce sont les expériences des soldats – poilus ou *feldgraue* – qui se trouvent au centre de l'intérêt des historiens. D'un côté, ceci est directement lié à un surplus quantitatif de lettres de soldats dont nous disposons. Depuis quelques décennies, de plus en plus de lettres de l'arrière front, parfois des correspondances entières entre le front et l'arrière, sont publiées. Évidemment, ce sont plutôt les lettres venant du front – soigneusement gardées par les destinataires puisqu'ils représentaient le seul lien direct avec un proche – qui ont été principalement conservées. Non seulement il était plus compliqué pour un soldat de garder toutes les lettres de l'arrière pendant la campagne, mais ces dernières disparurent souvent, lorsque leur détenteur tombait au combat. De plus, les archives de contrôle postal aux armées soulèvent un certain intérêt à la vie soldats. Mais, ces lettres contiennent également des informations précieuses sur l'arrière-front, soit de façon indirecte parce que les soldats font des commentaires à propos des lettres qu'ils ont reçues,²⁰ soit de façon directe dans

¹⁸ Ulrich, *Die Augenzeugen*, op. cit.

¹⁹ Jeanneney, « Les archives des commissions de contrôle postal aux armées », 227, note 5 : lettre d'un soldat du 203^e R.I., II^e Armée, 11 mai 1918.

²⁰ Voir entre autre Bruno Cabanes, « Die französischen Soldaten und der Verlust des Sieges », dans Krumeich (éd.), *Versailles 1919*, 269-280, qui souligne que face à la signature de l'armistice du 11 novembre, les pensées, espoirs et expectations des soldats mais indirectement aussi de leur *Briefpartner* y sont exprimés.

le cas des rapports souvent hebdomadaires ou bimensuels du contrôle postal qui analysent également l'état d'esprit des civils.

Pour notre analyse de l'opinion publique en Alsace-Lorraine, le contrôle postal représente une source particulièrement précieuse, puisque les gouvernements allemands et français jetaient un regard particulier sur la correspondance en provenance ou à destination de cette région. À part la censure des soldats, il exista donc également une censure de la population civile.²¹ En Alsace-Lorraine, la situation est particulièrement intéressante, car aussi bien les Français que les Allemands ont analysé la correspondance pendant et après la guerre. Ainsi, les archives respectives du *contrôle postal* des deux côtés du Rhin nous apportent une vision de quatre angles sur la sortie de guerre de ces régions. Avant l'armistice, il s'agissait principalement de rapports allemands sur les habitants au *Reichsland*, encore sujets de l'Empire, ainsi que des rapports de renseignement français sur les *provinces perdues*. Après la signature de l'armistice, le départ des troupes allemandes et la prise de possession de la région par les Français, ces derniers continuèrent à analyser l'état d'esprit de la population « libérée ». Mais les Allemands continuèrent également de s'intéresser à la question d'Alsace-Lorraine, comme en témoignent les différents rapports de renseignement allemand.

En France, les fonds du contrôle postal se trouvent principalement dans les *Archives militaires de l'Armée de Terre* à Vincennes, ainsi que dans les *Archives Départementales du Haut-Rhin* (Colmar), les *Archives Départementales du Bas-Rhin* (Strasbourg) et les *Archives Départementales de la Moselle* (Metz). Dans les archives départementales, on trouve également une partie des fonds allemands. En Allemagne, la situation est un peu plus compliquée. D'un côté, les archives du *contrôle postal* sont plus dispersées, à cause d'un manque de centralisme, d'un autre côté, le fond a souffert des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, plusieurs archives disposent de fonds – ou parties de fonds. C'est le cas notamment du *Bundesarchiv* (Berlin), de l'*Archive militaire* (Fribourg), des *Archives de l'armée bavaroise* (Munich), du *Hauptstaatsarchiv* (Wiesbaden) et surtout du *Landesarchiv* (Stuttgart) où se trouvent, entre autres, des fonds de la *Heeresgruppe Herzog-Albrecht*.

²¹ Voir par exemple Le Naour, « Les désillusions de la libération », qui analyse le cas de la région lilloise libérée, où le contrôle français se mit en place le 5 novembre 1918 pour ne prendre fin qu'en mars 1919.

Le Contrôle Postal au Reichsland

Lors de la déclaration du *verschärfter Kriegszustand* au Reich et au Reichsland, huit éléments des droits fondamentaux furent abrogés, dont la liberté de la presse, la liberté personnelle, ou de la liberté de réunion (*Vereins- und Versammlungsfreiheit*). Si le secret postal n'en faisait pas partie, la censure fut rapidement établie, conforme aux mises en ordre des commandants militaires.²² En effet, les déclarations de l'annexe 'J' (§9 et §10) du plan de mobilisation pour l'armée allemande du 9 octobre 1913 prévoyaient le contrôle postal et celui des paquets (*Postüberwachung*). Malgré cela, comme l'a souligné Ernst Rudolf Huber, la censure postale pendant la Première Guerre mondiale ne reposait sur aucune base légale.²³

Après des débuts plutôt improvisés (probablement un indice pour l'anticipation d'une victoire rapide de la part des autorités militaires allemandes), ce n'est qu'en 1916 que l'État major de l'Armée publia son *Leitfaden für den Postüberwachungsdienst auf Grund der bestehenden Vorschriften*. Partout au Reich, on créa des bureaux de contrôle postal (quelques 200) qui, selon Karl-Heinz Riemer, « couvrirent l'Empire entier comme un condom sanitaire ».²⁴ Seulement dans la partie occidentale du Reich, en Alsace-Lorraine et dans les régions frontalières des I^{er}, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e et XIV^e corps d'armée, le contrôle postal avait été prévu et mis en place de façon effective depuis le début de la guerre.²⁵

Selon une remarque dans le *Leitfaden*, le but ultime du contrôle était d'épargner le Reich de tout dommage (*Schaden vom Reich abhalten*). Par conséquent, l'échange de courrier entre les membres de l'armée et l'étranger était d'un intérêt tout particulier. Les lettres illisibles, ainsi que les lettres trop longues ou encore les *Jammerbriefe* ne devaient pas être contrôlées, ni livrées. En cas de contenu illégal, les lettres étaient confisquées ou renvoyées. Le trafic postal entre le Reich et les prisonniers civils et prisonniers de guerre à l'étranger ennemi (via des pays neutres) passait par les bureaux de Berlin, Cologne, Emmerich, Karlsruhe, Constance, Munich et

²² Ernst Rudolf Huber, *Deutsche Verfassungsgeschichte seit 1789*, vol. V : *Weltkrieg, Revolution und Reichserneuerung 1914-1919* (Stuttgart : Kohlhammer, 1978), 42.

²³ *Ibid.*, 61 : « eine gesetzliche Grundlage für die Briefzensur gab es im Ersten Weltkrieg nicht ».

²⁴ Karl-Heinz Riemer, *Die Postüberwachung im deutschen Reich durch Postüberwachungsstellen 1914-1918*. Handbuch und Katalog (Poststempelgilde 'Rhein-Donau' e.V., 1987), 7.

²⁵ Karl Schracke, *Geschichte der deutschen Feldpost im Kriege 1914/18* (Berlin : Verlag der Reichsdruckerei, 1921), 152 : « Vorbildfunktion für die Prüfung der Feldpostbriefe durch Vorgesetzte hatte die Zensurpraxis der auf elsäß-lothringischem Gebiet operierenden Armeedivisionen. Durch die Bestimmung der beiden in Elsaß-Lothringen stehenden Armeedivisionen, dass die Briefe offen den Kompanien usw. zu übergeben und von einem Vorgesetzten auf ihren Inhalt zu prüfen seien, war die Zensur für den Briefverkehr in der Richtung nach der Heimat eingeführt ». Ulrich, *Die Augenzeugen*, 83.

Stuttgart. Il s'agissait du seul trafic postal avec l'étranger ennemi qui était permis. Le courrier des prisonniers de guerre en France (ou dans les colonies françaises) passait par la *Zentral-Auskunftsstelle für Auswanderer (Reichskommission)* à Berlin.

Avec le déclenchement des hostilités, les *Post-Kommissionen*²⁶ entamèrent leur travail dans plusieurs villes du *Reichsland*, notamment à Mulhouse, Colmar, Hangenau, Metz, Thionville, Wissembourg et Strasbourg. En Haut-Alsace, un troisième centre de contrôle ouvrit à Saint-Louis au début de l'année 1915. Leur tâche était de s'occuper d'abord du trafic postal interallemand à l'intérieur du *Reichsland* et avec le reste du *Reich*, ensuite du trafic postal de chaque district avec l'étranger (neutre ou ennemi). Aussi, ces bureaux représentaient une exception au *Reich* : en principe, les correspondances devaient être contrôlées au départ et à l'arrivée (ce qui ne fut, pourtant, que rarement le cas).

Si le contrôle du courrier intérieur (*Inlandspost*) commença dès le 1^{er} août 1914, celui du courrier extérieur (*Auslandspost*) ne commença qu'en avril 1915. Et en 1917, des bureaux de contrôle spécifiques (*Sonderprüfstellen*) furent attachés aux bureaux de contrôle postal du courrier intérieur, dont la tâche était de contrôler le courrier envoyé par les habitants des villes et des alentours aux membres de l'armée. En Alsace-Lorraine, ce n'étaient donc pas les bureaux de contrôle postal réguliers qui s'occupaient de cette tâche – une particularité et exception dans le *Reich* et un indice d'un besoin exceptionnel d'analyser aussi l'esprit public des civils au pays. En été 1918, les autorités militaires allemandes décidèrent, lors d'un entretien sur le contrôle postal, que le courrier sortant de l'Alsace-Lorraine, peu importe que l'expéditeur soit un civil ou un militaire, était à contrôler sans exception.²⁷ Un rapport du *Stellvertretendes Generalkommando, XV. Armeekorps*, datant du 2 août 1918 indique qu'il s'agissait d'une pratique établie au *Reichsland*.²⁸ Les bureaux ordinaires en Alsace-Lorraine plaidèrent pour le maintien de ces

²⁶ Les tampons de contrôle portaient en général les abréviations « P.K. », signifiant « Post-Kontrolle » (*contrôle postal*) ou « Postüberwachungs-Kommission » (*commission de contrôle postal*) et les mentions « geprüft und zu befördern » (*vérifié et à acheminer*).

²⁷ HStAS, M 30/1 Bü 20, Regelungen der Briefsendungen u.a. nach Elsass-Lothringen, Besprechung vom 7 juin 1918 : « Die ausgehende Post ist zu prüfen, einerlei, ob von Heeresangehörigen oder von Zivilbevölkerung stammend ».

²⁸ HStAS, M 30/1 Bü 20, Stellv. Generalkommando, XV Armeekorps, Strasbourg, 2 août 1918 : « Die in der letzten Zeit gemachten Erfahrungen haben ergeben, dass die Kriegsgefangenensendungen aus Frankreich usw. nach Elsass-Lothringen in Zukunft einer besonderen Behandlung bedürfen. Bisher hat die Postüberwachungsstelle Karlsruhe die wichtigsten Briefe, die z.B. über die politische Zuverlässigkeit der elsass-lothringischen Bevölkerung Aufschluss geben können, dem stellv. G.K. XIV A.K. vorgelegt. Es wird in Vorschlag gebracht, in Zukunft diese Sachen von der dortigen Abwehr-Abteilung dem hiesigen G.K. zur weiteren Bearbeitung abzugeben ».

bureaux spéciaux qui se trouvaient également à Saarburg, à Sarreguemines et à Schiltigheim dans le cercle de Strasbourg-Campagne.

Le commandeur général adjoint des corps d'armée respectifs avait autorité sur tous ces bureaux de contrôle postal. À chaque bureau était délégué un officier en fonction, dont le subalterne siégeait à l'État majeur adjoint de l'armée (*Stellvertretender Generalstab der Armee, Abteilung IIIb, Abwehr*). Mais si, au début du conflit, les contrôleurs étaient des soldats, ils furent, peu à peu, remplacés par des fonctionnaires civils (y compris des femmes), qui possédaient les compétences linguistiques nécessaires.

Avant d'ouvrir un envoi postal, il fallait vérifier si celui-ci avait déjà fait objet d'un contrôle dans un autre bureau.²⁹ Les enveloppes étaient parfois ouvertes par les censeurs, qui, après en avoir lu le contenu, les refermaient à l'aide de bandes de fermetures. En cas de doute (par exemple en cas de soupçon d'utilisation d'encre sympathique), certaines enveloppes et cartes postales, surtout en provenance ou direction de la Suisse, subirent des traitements chimiques. Tous les bureaux de la *Auslandspostüberwachung* – c'est-à-dire chaque bureau en Alsace-Lorraine – étaient équipés à cet effet.³⁰

Le contrôle postal était général, il ne ciblait pas certains individus plus que d'autres. Pourtant, lorsqu'un individu se faisait remarquer par son courrier – soit parce que ce dernier pourrait servir à des fins d'espionnage ou parce que la personne en question y proclamait des actions antiallemandes, un « contrôle spécial » pouvait lui être infligé. Le cas échéant, le commandement général suppléant (*stellvertretendes Generalkommando*) responsable en était informé. Il contactait ensuite les bureaux de contrôle postal. L'individu était alors listé (en règle générale pendant trois mois seulement, car il s'agissait d'une pratique chère et compliquée).³¹ À

²⁹ Le courrier d'un étranger ennemi se trouvant sur le territoire du Reich (i.e. un habitant des territoires occupés) fut non seulement contrôlé par le contrôle postal, mais également par la police municipale. Riemer, *Die Postüberwachung im deutschen Reich*, 256.

³⁰ SHAT, 16 N 1465, Contrôle Postal civil de Nancy, rapport du 2 janvier 1918 : « les lettres venant d'Alsace-Lorraine par l'intermédiaire de la Suisse recommencent à circuler. La censure allemande les a rigoureusement contrôlé ». Pour une analyse détaillée des bureaux différents au Reichsland, voir Riemer, *Die Postüberwachung im deutschen Reich*, op. cit.

³¹ BArch, R 4701 / 9720, Stellvertretender Generalstab der Armee an Postüberwachungsstelle Straßburg, 7 mai 1918 : « Es wird gebeten, alle Sendungen von und an Regierungsrat a.D. F. Geigel in Straßburg, nach Prüfung auf Geheimschrift an die Abwehr-Abteilung des stellv. Generalkommandos in Straßburg zu deren Tagebuch Nr 606532125 Briefschaften von ganz bemerkenswertem oder verdächtigem Inhalt dem Gouvernement Straßburg zur Tagebuch – Nr. 19667/Ic einzusenden. Genannter verbreitet in letzter Zeit friedensphantastische Propagandaschriften, die geeignet sind im Auslande für das Deutsche Reich unerwünschte Wirkungen hervorzurufen ».

partir du printemps 1918, au plus tard, le courrier entre chaque prisonnier de guerre en France et les civils en Alsace-Lorraine fit l'objet de contrôle.³²

Toutefois, le contrôle postal au *Reichsland*, quoique très régularisé, n'était pas uniforme. À Markkirch, capitale du canton dans le cercle de Rappoltsweiler en Haut-Alsace situé à quelques 3 kilomètres de la frontière française et où étaient stationnées les troupes bavaroises qui formaient le Ortskommando, il n'existait pas de bureau de contrôle postal militaire. Afin d'éviter plus de retard dans l'envoi de son courrier, l'on pouvait faire lire et ensuite fermer sa lettre à la *Ortskommandantur*.³³ À Haguenau, où se trouvait la *Kreisdirektion* ainsi que le siège du Kommando de la 62^e Infanterie-Brigade, on contrôlait l'envoi des lettres des membres de l'armée originaire de cette région, alors que le courrier civil vers le front était traité dans un bureau de l'armée.³⁴ En outre, un bureau spécifique à Metz contrôlait le courrier venant de et destiné à l'étranger (souvent la Suisse ou l'Autriche), sans faire la différence entre le courrier civil ou militaire – un phénomène unique au *Reichsland*. Les lettres en provenance de Mulhouse (après Strasbourg la deuxième plus grande ville du *Reichsland* et un nœud routier important sur la route de chemin de fer Strasbourg-Basel, et le canal Rhin-Rhône) à destination de la Haut-Alsace française passaient par Genève. Or elles n'étaient pas contrôlées par le bureau de contrôle postal, mais plutôt par le *kaiserliches Bezirkskommando*.

Le courrier venant de l'Intérieur du Reich en direction de l'Alsace française, par contre, était renvoyé à son expéditeur, avec la mention « Zurück / vom Feinde besetzt – À retourner / occupé par l'ennemi » (en 1914), texte qui fut rapidement remplacé par « Unzustellbar weil Postverbindung unterbrochen – non délivrable, car liaison postale interrompue ». Les cartes postales vers l'étranger étaient interdites. Comme ailleurs, il y existait également un bureau spécial (*Sonderprüfstelle*) pour le courrier civil destiné aux membres de l'armée.³⁵

³² ABDR, 52 AL 7, Individuelle Fälle von Anordnung von Postüberwachung, juillet-novembre 1918 : « Mehrere Fälle von (ehem.) kriegsgefangenen Soldaten (u.a. in Vorzugslagern), denen deutschfeindliches Verhalten vorgeworfen wird. Generelle Postüberwachung ist angeordnet ». Voir à titre d'exemple le rapport du 3 septembre 1918 sur le réserviste Alfred Hissung de Saverne, prisonnier à St. Rambert : « Hissung hat sich durch sein bisheriges deutschfeindliches Verhalten verdächtig gemacht, und lässt seine Unterbringung in dem Vorzugslager St. Rambert die Vermutung zu, dass er in kriegsverräterischer Absicht sich gefangen nehmen ließ. Alle Sendungen von und an ihn, sowie alle von und an seine in Petersbach wohnende Ehefrau Karoline, geb. Brunge, gerichteten Postsachen sind dem Gericht der 220. Inf. Div. Zu IIIa 5245 einzusenden ».

³³ Riemer, *Die Postüberwachung im deutschen Reich*, 154.

³⁴ *Ibid.*, 111.

³⁵ *Ibid.*, 170.

Évidemment, c'est le bureau de Strasbourg qui était le plus grand du *Reichsland*. Cependant, l'organisation n'y était pas exemplaire. Si, comme dans les autres bureaux, le contrôle postal avait commencé avec la mobilisation, Riemer constata qu'avant 1914, aucune précaution n'avait été prise pour le cas de guerre. Au début du conflit, il fallut donc improviser.³⁶ Le courrier allant vers, ou venant de l'étranger ne fut, dans un premier temps, contrôlé que de manière aléatoire, ce qui changea lorsque grandit l'angoisse de l'espionnage générale. À partir de mai 1915, sur ordre de l'État major, toutes ces lettres devaient désormais être contrôlées. Par conséquent, le personnel du bureau de Strasbourg fut élargi. C'est également à cette période que le système de tampons fut uniformisé – désormais, on s'attendait à une guerre de longue durée. À Metz, l'activité de censure était toujours particulièrement vive : la plus grande quantité de courriers contrôlés dont nous disposons aujourd'hui provient du bureau de Metz (il en existe des exemples dès le 1^{er} août 1914) ; et contrairement à d'autres villes au *Reichsland*, le tampon du contrôle postal de Metz n'était jamais provisoire.

S'ajoutait à ce système de contrôle, un service spécial contrôlant la correspondance des industries en Alsace-Lorraine, qui étaient particulièrement importantes pour le *Reich*. Dès 1914, des hommes de confiance de la censure furent placés dans ces usines afin d'y contrôler le courrier. Or, il semble que la confiance des autorités vis-à-vis de ces contrôleurs n'ait pas été si grande, puisqu'en règle générale, le courrier passait ensuite par les bureaux de contrôle postal régionaux, dont il portait également le tampon. Ces bureaux de contrôle postal industriel se trouvaient à Heilig-Blasien (Saint-Blaise-la-Roche), à Molsheim et à Schirmeck.³⁷

Selon les rapports provenant des différents bureaux, ces derniers contrôlèrent – selon leurs capacités et le nombre de lettres passant par ces bureaux – entre 3 000 et 20 000 lettres par semaine. Et bien que le commandement général ait ordonné en octobre 1918 « le contrôle total de tout courrier militaire entrant et sortant dans la région frontalière »³⁸, en juin de la même année les autorités responsables s'accordèrent sur le fait qu'« un agent de contrôle ne peut pas

³⁶ Riemer, *Die Postüberwachung im deutschen Reich*, 211. Durant le mois d'août 1914, les censeurs utilisent dans la plupart des cas de cachets de fortune réalisés au composteur, dont on distingue notamment de nombreux types à Mulhouse. Voir Robert Abensur, *Alsace-Lorraine 1918-1920, Tarifs et règlements postaux* (SPAL, 1995).

³⁷ Riemer, *Die Postüberwachung im deutschen Reich*, 250.

³⁸ HStAS, M 30/1 Bü 20, XIV. Armeekorps, stellvertretendes General-Kommando dem Königlichen Kriegsministerium in Berlin (Karlsruhe, 2 octobre 1918) : Das Generalkommando hat in Vollzug des Erlasses des Reichskanzlers vom 22.5.1918 I.M.Nr. 1267 und des KM von 4.6.1918 (...) die restlose Prüfung der gesamten ein- und ausgehenden Feldpost im Grenzgebiet angeordnet ».

recevoir 600 lettres par jour, mais seulement 200-300. En plus, il doit régulièrement suivre des formations ». ³⁹ Ainsi, le contrôle postal, aussi bien militaire que civil, n'a jamais été complet – il arrivait même que les lettres saisies échappent également au contrôle. ⁴⁰ En principe, le courrier des soldats alsaciens-lorrains dut être amené ouvert au bureau de la poste militaire (*Feldpost*), où il était censé être lu par les sous-officiers avant expédition. En réalité, comme l'a démontré Olivier Monier, seule une infime partie de la correspondance était véritablement visée par la censure, qui apposait parfois la lettre *g* pour *geprüft* (vérifié) sur le cachet. ⁴¹

Le 19 septembre 1918, la *Postüberwachungsstelle* du XXI^e corps d'Armée à *Saargemünd* souligna de nouveau l'importance de la censure afin de bloquer les tentatives françaises d'influencer la population du *Reichsland* entre autres par l'intermédiaire du courrier des prisonniers de guerre alsaciens-lorrains. Or, le directeur du bureau se plaignit que seuls 10 % du courrier intérieur et 15 % du courrier militaire ne fussent contrôlés, par manque de ressources et de capacités. Il considéra nécessaire d'élargir le contrôle.

Lentement, et dans le contexte de l'accord de Berne, l'échange de courrier entre les habitants du *Reichsland*, y compris les Alsaciens-Lorrains, membres de l'armée allemande, et l'Alsace occupée par la France fut rétabli. En mai 1918, la *Herresgruppe Herzog Albrecht* signala son accord – non pas sans toutefois exprimer ses doutes. ⁴² Mais si cette possibilité fut sérieusement examinée par les autorités militaires, les mesures nécessaires ne furent jamais officiellement mises en oeuvre. Le 4 novembre, le *Mülhauser Tagblatt* promit de nouveau que les lettres ouvertes ordinaires adressées par des civils de l'Alsace inoccupée à des habitants de

³⁹ HStAS, M 30/1 Bü 20, Regelungen der Briefsendungen u.a. nach Elsass-Lothringen, 7 juin 1918.

⁴⁰ BArch, R 4701/9720, Reichspostministerium, Postüberwachung von Sendungen aus den OPD-Bezirken Straßburg und Karlsruhe ins neutrale Ausland bzw. in mit Deutschland im Kriegszustand befindlichen Staaten (1917-1918), rapport du 16 mai 1918: « Die Postüberwachungsstelle Colmar hat in letzter Zeit des öfteren festgestellt, dass Briefe ohne den Prüfungsstempel des Postüberwachungsstelle von Postbeamten an den Empfänger ausgeliefert wurden. Dadurch entsteht die größte Gefahr, dass Briefsendungen der Prüfung der PÜSt [Prüfungsstelle] entzogen werden. Die Postämter sind unbedingt erneut darauf hinzuweisen. »

⁴¹ Olivier Monier, « D'un prêtre à l'autre en temps de guerre. Étude d'un corpus de cartes postales », Mémoire de Master 1 (Université de Strasbourg, 2010), 7, cité dans Grandhomme, *Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, 146.

⁴² HStAS, M30/1 Bü 73, Dem Herrn Generalquartiermeister, Großes Hauptquartier, 10 mai 1918 : « Das Heeresgruppenkommando hält an dem bisher von ihm eingenommenen, (...) Standpunkt grundsätzliche fest, dass ein Postverkehr zwischen Heeresangehörigen und Bewohnern des von den Franzosen besetzten Elsaß und zwischen diesen Bewohnern und denjenigen des übrigen Elsaß nicht zu gestatten ist. Dass damit große Härten verknüpft sind, wird nicht verkannt. Wenn man jedoch mit der Tatsache rechnen muß, wie dies aus den von dort hierher mitgeteilten Akten sich ergibt, dass eine Nachrichtenübermittlung sich doch nicht gänzlich unterdrücken lässt (...) so will die Heeresgruppe einem militärisch überwachten formularmäßigen Nachrichtenaustausch von und nach dem Besetzten Elsaß nicht länger entgegentreten ».

l'Alsace occupée par les Français seraient autorisées à l'avenir. « Elles seront soumises aux tarifs postaux internationaux. La censure des lettres dans les deux directions se fera à l'Office pour l'étranger de Fribourg-en-Brisgau ». ⁴³

En effet, le contrôle postal ne fut pas arrêté avec la cessation des hostilités. Il se déplaça plutôt du domaine militaire au domaine économique, comme le démontre la loi du 15 novembre 1918 (*Reichsgesetzblatt, Bd. 1918, 2, Nr. 159, annexe O*). Si les bureaux en Alsace-Lorraine furent abandonnés (et pris en charge par l'armée française), rien ne changea à l'intérieur du *Reich*. Seuls les tampons du contrôle postal furent adaptés et « démilitarisés ».

Le contrôle postal en Alsace française et en Alsace-Lorraine reconstituée

En janvier 1915, le Haut-Commandement français décida d'organiser un contrôle spécifique du courrier des combattants, afin de vérifier que les hommes respectent bien l'interdiction qui leur est faite de ne « donner dans leur correspondance aucune indication sur la localité où ils se trouvent et la formation à laquelle ils appartiennent ». ⁴⁴ Or, comme en Allemagne, il ne s'agissait pas seulement de saisir le comportement des combattants. Afin de « connaître l'état de l'esprit public en France », le GQG demanda dès la fin de l'année de recevoir non seulement les rapports hebdomadaires des commissions, mais aussi un résumé des rapports des différentes Commissions de Contrôle de l'Armée dans lequel il était demandé aux employés de « faire ressortir le pourcentage des lettres qui manifestent les différentes tendances optimistes ou pessimistes, par rapport à l'ensemble de la correspondance ». ⁴⁵

Tout comme le reste du pays, l'Alsace française faisait ainsi également l'objet du contrôle postal pendant la durée du conflit. Comme le souligna le Général de Division Deletoille, dans un rapport au Président de la Commission de Contrôle Postal d'Épinal en 1917, « [l']autorité militaire a le plus grand intérêt à connaître l'état d'esprit des Alsaciens en résidence dans le

⁴³ Voir SHAT, 7 N 1595, Service de l'Attaché militaire en Suisse, Berne, 6 novembre 1918 ; *Mülhauser Tagblatt*, 4 novembre 1918.

⁴⁴ SHAT, 16 N 1380, GQG, 1^{er} Bureau, note Joffre pour les Armées, 4 janvier 1915.

⁴⁵ SHAT, 16 N 1381, GQG, 1^{er} Bureau, note de Destremau, aide-major général, 26 novembre 1915. Sur le fonctionnement de la censure et du contrôle postal en France pendant la guerre, voir entre autres Olivier Forcade, « Dans l'oeil de la censure : voir ou ne pas voir la guerre », dans Christophe Prochasson et Anne Rasmussen (éds.), *Vrai et faux dans la Grande Guerre. Mythes, rumeurs et témoignages* (Paris : La Découverte, 2004), 35-54 ; Idem., « Censure, secret et opinion en France de 1914 à 1919 », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 58 (2000), 45-53 ; André Lagrange, « Moral et Opinions des combattants français durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal de la IV^e armée », thèse de doctorat (Paris IV, 2009).

Département des Vosges. Il faut donc assurer sur leur correspondance le contrôle le plus étendu et le plus effectif qu'il est possible ». ⁴⁶ Ainsi les bureaux à Nancy et à Réchésy, près de Belfort (celui-ci dirigé par un Alsacien engagé dans l'armée française, le docteur Pierre Bucher⁴⁷) concentrèrent leur travail sur le contrôle postal des régions libérées, tout en ajoutant, dès février 1918, une section sur la situation en Alsace-Lorraine occupée par les Allemands. Ces fonds, conservés aux archives du Service historique de la Défense à Vincennes, se révèlent particulièrement intéressants et précieux pour l'analyse de l'opinion publique à la sortie de guerre. Car, comme Jean-Yves Le Naour l'a souligné pour la Picardie, ⁴⁸ à partir de l'été 1918 lorsque la fin victorieuse semblait inévitable le travail des commissions consistait moins en l'identification des éléments douteux et indésirables qu'à analyser l'état d'esprit de la population.

Le travail des commissions du contrôle postal ne cessa pas avec l'armistice. Au contraire. Après la prise de possession de tout le territoire d'Alsace-Lorraine entière, cette politique s'appliqua en plus aux *provinces retrouvées*. Comme l'exprima le Général Lefort lorsqu'il prépara la démobilisation en automne 1918 :

[Le contrôle] ne pourra être levé qu'à partir du moment où le gouvernement aura la certitude que les troubles ne se produiront pas dans le pays. Le maintien pourra, d'ailleurs, ne porter que sur certains départements. Quant à la censure de la presse, il sera prudent de la conserver au moins jusqu'à la conclusion de la paix, car il importe que pendant la période des négociations aucune indiscretion ne soit commise et qu'aucune idée subversive ne puisse être propagée. ⁴⁹

Pendant plus qu'un an, l'Alsace-Lorraine connut une situation juridique exceptionnelle. En droit international, l'ancien *Reichsland* fut un territoire occupé par l'armée française jusqu'à la date d'application du traité de paix le 10 janvier 1920. ⁵⁰ Il s'agissait donc d'une occupation militaire. Mais si, d'un côté, les clauses de l'armistice imposèrent à l'Allemagne l'évacuation immédiate du territoire, elles l'obligèrent d'un autre côté, à laisser en place durant toute la

⁴⁶ SHAT, 16 N 1559, Le Général de Division Deletoille, au Président de la Commission de Contrôle Postal d'Epinal, 9 août 1917.

⁴⁷ Loth, « Le docteur Pierre Bucher. Responsable du centre de renseignement militaire de Réchésy », dans Grandhomme, *Boches ou Tricolores*, 197-216.

⁴⁸ Le Naour, « Les désillusions de la libération », op. cit.

⁴⁹ Forcade, « Dans l'oeil de la censure », 37.

⁵⁰ Le Traité de Versailles est signé le 28 juin 1919 ; son article 51 précisa : « les territoires cédés en 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française ». Il entra en principe en application le 10 janvier 1920. L'Alsace-Lorraine redevint alors légalement française et les départements seront reconstitués par la loi du 17 octobre 1919.

période d'occupation les moyens de communication, les structures administratives existantes et le personnel nécessaire à leur fonctionnement.⁵¹ Par conséquent, certaines réglementations furent conservées, et certains fonctionnaires allemands restèrent même en place. Dès l'entrée des troupes françaises en Alsace-Lorraine, l'administration militaire se chargea du contrôle des lettres. Trois commissions à Strasbourg, Metz et Mulhouse, qui relevaient du GQG, coordonnaient le travail des nombreux bureaux de contrôle postal dans la région. Durant les premiers jours, les autorités exigèrent que les lettres soient remises ouvertes et affranchies. Pendant la période de transition, le courrier continuait d'être contrôlé individuellement. Mais si les relations postales avec la France, les pays neutres ou alliés étaient autorisés (les relations commerciales entre la France et l'Alsace-Lorraine étant officiellement rétablies le 6 décembre 1918), elles furent immédiatement interdites avec l'Allemagne occupée et non occupée, ainsi qu'avec les pays ennemis.⁵²

La Commission de contrôle postal française, installée par le Commandement supérieur du territoire d'Alsace et de Lorraine, produisait désormais des rapports réguliers pour le Commissariat général de la République à Strasbourg.⁵³ En effet, les règles adoptées pour le Contrôle Postal en Alsace-Lorraine étaient les mêmes que celles adoptées dans les départements de la zone des Armées (Vosges, Haut-Saône, Doubs), contrôlées par les Commissions dépendant du Maréchal Commandant en chef des Armées Françaises de l'Est. Des bureaux furent immédiatement établis à Metz, Strasbourg, Colmar, Saint-Louis et Mulhouse, points choisis « pour apporter le moins de gêne et le moins de retard possible à l'acheminement des correspondances alsaciennes et lorraines ».⁵⁴ Le courrier étranger comprenant surtout des lettres en provenance ou à destination de Suisse fut centralisé et contrôlé à Mulhouse.

Ainsi, la correspondance avec la France, les pays alliés ou les pays neutres fut libre, mais sous réserve de contrôle. L'on exigea, en outre, des journaux qu'ils fassent paraître, le 26 novembre, un communiqué officiel indiquant qu'à partir de cette date des relations postales

⁵¹ Ce maintien du service postal et télégraphique est précisément prévu dans l'*Amtsblatt des Reichspostamts* n° 77 (1918).

⁵² Robert Abensur, *Alsace-Lorraine 1918-1920, Tarifs et règlements postaux* (SPAL, 1995), 6.

⁵³ ADBR, 121 AL 387, Lettre de Millerand, 14 août 1919.

⁵⁴ SHAT, 16 N 1559, note au GQG, envoyé le 22 décembre 1918, sur l'*Organisation du Contrôle Postal en Alsace-Lorraine*.

quotidiennes seraient établies entre l'Alsace et la Lorraine et le reste de la France et vice versa.⁵⁵ Celles avec l'Allemagne (occupée et non occupée) demeurèrent interdites. Cependant, l'interruption du service postal entre les deux pays causa des problèmes administratifs majeurs. Pas plus tard que deux semaines après la signature de l'armistice, la *Oberpostdirektion* contacta d'urgence le Reichspostamt, indiquant que le nombre de paquets, entre autres venant du front, en direction de l'Alsace-Lorraine ne pouvaient plus être délivrés.⁵⁶ Prenant en considération le grand nombre de soldats alsaciens-lorrains mobilisés sur le front de l'est, ainsi que les prisonniers de guerre, il était dans l'intérêt du gouvernement français que celui-ci rétablisse aussi vite que possible la correspondance de ces hommes avec leurs familles en Alsace-Lorraine (voir chapitre 9).

En conséquence, la correspondance avec l'Allemagne fut rétablie au fur et à mesure. Dès le 12 février 1919, le courrier commercial – à l'exception de messages privés – ainsi que les lettres adressées à ou venant d'instances officielles étaient acceptés. À la fin du mois de mars 1919, l'État-Major de l'Armée informa le Président de la Commission militaire de Contrôle Postal de Mulhouse que l'échange des cartes postales de contenu privé entre l'Allemagne libre et l'Alsace-Lorraine était désormais autorisé sous condition.⁵⁷ Dès avril, cette correspondance fut rétablie dans les deux directions.⁵⁸ Le blocus de l'Allemagne fut officiellement levé le 12 juillet 1919 et des relations postales limitées autorisées à partir du 6 août 1919. Mais ce ne fut qu'en octobre, suite à une entente franco-allemande signée à Kehl, que des lettres et cartes postales, ainsi que des *Postaufträge* jusqu'à 1000 marks étaient permises sans condition, tout comme l'envoi de journaux et magazines – à l'exception de ceux officiellement interdits par les autorités respectives.

Rapidement, le système fut uniformisé. Déjà à partir du 21 janvier 1919, le contrôle individuel des lettres envoyées à l'intérieur de l'Alsace-Lorraine ou à l'intérieur de la France, fut

⁵⁵ SHAT, 6 N 154, Dossier du ministre, Strasbourg le 25 novembre 1918 ; voir aussi à titre informatif le *Mülhauser Tagblatt* du 26 novembre 1919, p. 1 (dans le même carton).

⁵⁶ BArch, R 4701 / 286, Reichspostministerium : Telegramm Oberpostdirektion an Reichspostamt Berlin, 25 novembre 1918 : *Postverkehr mit Elsaß-Lothringen*.

⁵⁷ SHAT, 16 N 1559, Note au Président de la Commission Militaire de Contrôle Postal de Mulhouse, 29 mars 1919 : « les cartes ne devront contenir que des nouvelles de famille ; Elles seront écrites très lisiblement autant que possible en caractère latin et porteront de façon apparente le nom et l'adresse de l'expéditeur ; Les seules langues autorisées sont le Français et l'Allemand ; Les Commissions Militaires de Contrôle Postal exerceront le contrôle intégral de ces cartes ».

⁵⁸ BArch, R 4701 / 286, télégramme du gouvernement de Metz du 6 mai 1919.

remplacé par un contrôle par échantillonnage. Le contrôle général et complet fut limité au courrier échangé avec l'étranger – surtout avec l'Allemagne. Ainsi, les commissions de censure apposaient un cachet ovale à numéro sur les lettres et colis contrôlés, chaque centre possédant une série de numéros. Les cachets avaient deux textes différents : *contrôlé par l'autorité militaire* ou *ouverte par l'autorité militaire* (ce dernier, plus rare, fut surtout utilisé dans les premières semaines suivant la désannexion). Une étoile pleine à cinq branches de couleur rose ou noire signifiait que ce courrier n'avait pas besoin d'être contrôlé, probablement afin d'accélérer sa transmission. Il se pouvait quand même qu'il eût été ouvert. En principe, il s'agissait de correspondances émanant de personne ou administrations non suspectes ou disposant d'une commission propre de censure. Dans les rapports, l'analyse des lettres était divisée, dès le début d'ailleurs, entre *lettres indigènes* et *courrier d'immigrés*.

Bien que les rapports du contrôle postal suggèrent l'existence d'une joie unanime au moment de l'armistice et du retour des provinces perdues à la France, les censeurs admirent non seulement que chaque commission n'arrivait pas à lire plus de 10 % du courriel total, mais aussi qu'en raison du petit nombre des lecteurs lisant l'Allemand, le quart à peine de ces lettres ont été lues. Or, environ 4 lettres sur 5 passant par Metz étaient écrites en langue allemande. « Il en résulte » admit le président du contrôle postal de Metz au début de décembre 1918, « que le rapport ne donne, dans son ensemble, que l'impression des personnes ayant conservé une culture française et francophile ». ⁵⁹ Par conséquent – et comme le présent travail l'a démontré –, les autorités françaises étaient très attentives aux changements d'ambiance dans les lettres.

Si, en France, le contrôle postal cessa le 15 août 1919, Millerand souligna dans une lettre à Clemenceau qu' « en raison des indications très précieuses qui me sont fournies par ce double contrôle, j'estime absolument nécessaire le maintien en Alsace Lorraine (*sic*), et pour un certain temps encore d'un service de surveillance et d'information ». ⁶⁰ Dans les *provinces retrouvées*, les commissions de contrôle postal ne furent supprimées qu'en avril 1920. ⁶¹

⁵⁹ SHAT, 16 N 1464, Contrôle Postal de Metz, rapport du 1^{er} au 7 décembre 1918.

⁶⁰ ADBR, 121 AL 387, Lettre de Millerand au Ministre de la Guerre, 14 août 1919.

⁶¹ Jérôme Bourguignat, *Le contrôle postal et télégraphique français pendant la Première Guerre mondiale (1914-1921)*, bibliothèque de l'Académie de philatélie.